



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PACTE  
» LOI  
D'ORIENTATION  
& D'AVENIR  
AGRICILES**

**FRANCE  
NATION  
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer

# **Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles**

## **Synthèse de la concertation régionale en Normandie**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉGION  
NORMANDIE**



**CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE**

## Table des matières

Table des matières .....	2
Introduction.....	3
Méthodologie régionale de la concertation.....	3
Chapitre I. Renouveau, formation et compétences des ACTIFS .....	4
<b>1. Les défis</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Les freins identifiés et leviers</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Les propositions prioritaires/consensuelles</b> .....	<b>7</b>
Chapitre II. Orientations et conduite des TRANSITIONS agro-écologiques et climatiques .....	9
<b>1. Les défis</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Les freins identifiés et leviers</b> .....	<b>10</b>
<b>3. Les propositions prioritaires/consensuelles</b> .....	<b>11</b>
Chapitre III. Sujets transverses de POLITIQUES PUBLIQUES : accompagnement des risques, innovation et besoins d'investissements .....	12
ANNEXES.....	13
<b>1. Plénière de lancement du 13 février</b> .....	<b>13</b>
<b>2. GT1 – R1 du 24 février</b> .....	<b>14</b>
<b>3. GT2 – R1 du 21 février</b> .....	<b>15</b>
<b>4. GT3 – R1 du 24 février</b> .....	<b>16</b>
<b>5. GT1 – R2 du 6 avril</b> .....	<b>17</b>
<b>6. GT2 – R2 du 12 avril</b> .....	<b>18</b>
<b>7. GT3 – R2 du 12 avril</b> .....	<b>19</b>
<b>8. 153 PROPOSITIONS unitaires</b> .....	<b>20</b>
<b>9. 29 synthèses</b> .....	<b>21</b>
<b>10. 17 propositions prioritaires</b> .....	<b>22</b>
<b>11. Synthèse de la contribution des apprenants de l'enseignement agricole</b> .....	<b>23</b>
<b>12. Plénière de clôture du 27 avril</b> .....	<b>24</b>



## Introduction

*Le Président de la République a annoncé en septembre 2022 à l'occasion des Terres de Jim, devant les Jeunes agriculteurs, le lancement d'une concertation nationale dans l'objectif de renforcer et de reconquérir la souveraineté alimentaire française : « Il faut donner de la visibilité à notre jeunesse ».*

*Le principe de cette concertation était de rassembler une grande diversité d'acteurs avec des horizons et des expériences variés afin d'élaborer un Pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles (LOAA) de manière productive et constructive. Trois thématiques de travail avaient été identifiées : l'orientation et la formation ; l'installation et la transmission des exploitations ; et la transition et l'adaptation face au changement climatique.*

*Ces orientations ont par la suite été précisées et la concertation lancée officiellement par le Ministre en charge de l'agriculture, Marc FESNEAU le 8 décembre dernier. En complément de la concertation nationale pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, des concertations ont été lancées dans chaque région de France, co-pilotées par l'Etat et les Régions et animées par les Chambres régionales d'agriculture, autour de chacune des trois thématiques.*

### **Un objectif : Réussir le renouvellement des générations et préparer l'agriculture aux défis à l'horizon 2040**

*Pacte et loi d'orientation et d'avenir ont ainsi pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique.*

#### **Méthode proposée**

Puis 3 grands chapitres : sur les actifs, sur les transitions et sur l'accompagnement

Pour chaque chapitre :

- Les défis,
- Les freins identifiés et les leviers,
- Les propositions triées par objet.

+ la mesure de la récurrence des propositions dans les débats régionaux sera faite au niveau national

#### **Méthodologie régionale de la concertation**

La méthodologie de la concertation sur le PACTE LOAA a été co-construite par le comité de pilotage régional composé de la Région, de la DRAAF et de la CRA Normandie

Une liste de 107 participants a été arrêtée pour les plénières à partir de celles de la COREAMR et du CRIT.

De cette liste ont été fléchés des participants dans les trois Groupes de travail

Les 45 parlementaires normands ont été conviés à toutes les réunions (Plénières et Groupe de travail)

Le taux de participation n'a pas dépassé 50 % du nombre de sièges pour chaque réunion. On compte 38 structures qui n'ont participé à aucune réunion sur les 87 conviées.

Les parlementaires ont assisté aux deux plénières et à un groupe de travail (Orientation formation)

Déroulé général de la démarche :

13 février : lancement de la concertation par une réunion plénière en visio. 48 participants dont 2 parlementaires.

Présentation des enjeux

Annonce du calendrier et de la méthodologie de la concertation : 2 réunions en présentiel de chaque groupe de travail. La première pour s'approprier les enjeux et se familiariser avec la fiche de proposition. La seconde pour finaliser le contenu des propositions.

21 février : R1 du GT2

24 février : R1 des GT1 et GT3

20 mars : date limite de remontée des propositions : 153 propositions faites par 30 structures différentes.

20 mars-12 avril : réalisation de 29 synthèses à partir des propositions par les services de la CRAN et réalisation de 3 comités de pilotage pour prioriser ces synthèses et choisir les 5/6 synthèses à présenter en groupe de travail

6 avril : R2 du GT1

12 avril : R2 des GT2 et GT3

27 avril : plénière de restitution. 58 participants dont 4 parlementaires.

## **Chapitre I. Renouvellement, formation et compétences des ACTIFS**

### **1. Les défis**

- a) Rénover la formation continue**
- b) Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**
- c) Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux. / Inverser les représentations. / Faciliter l'orientation et susciter des vocations.**
- d) Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations**

- e) **Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installations avec de la location, maintenir l'unité des exploitations.**
- f) **Pérenniser le financement de l'AITA alimenté par une taxe sur le changement de destination des terres agricole qui s'atténue avec le zéro artificialisation nette.**
- g) **Privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation : Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables.**
- h) **Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe.**
- i) **De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourdeur réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage.**
- j) **Manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite**

## 2. Les freins identifiés et leviers

### Compétences et savoir faire

Les freins :

- Déficit de compétence notamment en gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique.
- Des règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) qui restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes.
- Difficile pour les porteurs de projet de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT
- Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur et déficit d'image notamment.
- Baisse d'effectif en formation initiale.
- Difficulté pour faire un choix d'orientation

Les leviers

- Favoriser les conditions d'accès et de mise en œuvre de la formation continue
- Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement
- Créer un statut de porteur de projet en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale (et protection des tuteurs, parrains et maître de stage), à des dispositifs simples, à des financements incitatifs et complémentaires au

CPF (Compte Personnel de Formation). Exemple : salariat via une structure financée par des collectivités locales : espace test)

- Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie
- Créer des modules de formation dédié à l'alimentation, l'agriculture et la santé conçu avec des professionnel pour tous les élèves du primaire et du secondaire
- Créer un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions
- Mettre en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire
- Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles
- Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole.
- Construire une convention nationale pour formaliser des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc) et pérenniser le financement de ces partenaires

### **Prérequis à l'installation dont le foncier**

Les freins :

- Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier

Les leviers

- Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).
- Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage.
- Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h).

### **Renouvellement : installation et transmission**

Les freins :

- Lourdeur réglementation ICPE pour les mises aux normes
- La reprise d'une exploitation d'élevage à mettre aux normes est trop lourde financièrement

- Absence d'incitation à la transmission

## Les leviers

- Simplifier les procédures ICPE bâtiments et créer un fonds de garantie.
- Financer l'animation des échanges parcellaires.
- Créer un fonds national d'envergure pour financer la mise en conformité des outils.
- Service de remplacement : + 7 jours de crédit d'impôt.
- Droit à l'essai pour les installations (parrainage).
- Adaptation des normes : uniquement après étude d'impact.
- 
- Fusionner PAI et PIT = PAFIT : lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants.
- Un diagnostic en deux rendez-vous : RDV 1 : accueil / information / orientation : dès 50 ans ? ; RDV 2 : sur l'exploitation pour construire une PRECONISATION.
- Deux dispositifs d'incitation à la transmission : Justifier de la réalisation du diagnostic pour solliciter sa retraite et créer une Dotation au Cédant (DAC) si reprise par un jeune.
- Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »

### 3. Les propositions prioritaires/consensuelles

11 propositions ont été priorisées lors de la concertation.

L'Orientatation et la Formation

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
1001	<b>Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.</b>	1	3	0
1002	<b>Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises</b>	0	4	2
1004	<b>Développer les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie</b>	0	11	3
1006	<b>Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT</b>	15	0	13
1007/1009	<b>Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers</b>	5	3	2
1010	<b>Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs</b>	2	5	6

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1001 8/48/78/114/122/126/148/151/152

Titre

**Renover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

Description

- Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue, des actions considérées actuellement « hors champs » comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.
- Faire connaître le crédit d'impôt formation et le mettre en place pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation. Pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement
- Inciter à la formation notamment sur les RH (Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié) par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques
- Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions. Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises).
- Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue
- Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : apprentissage avec plusieurs employeurs

Contexte

Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et aux pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.

Objectifs : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030

Echéances : 2025 et 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole

Commentaires

Titre

**Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

Description

- Créer un statut de porteur de projets en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale (et protection des tuteurs, parrains et maître de stage), à des dispositifs simples, financièrement incitatifs et complémentaires au CPF (Compte Personnel de Formation). Exemple : salariat via une structure financée par des collectivités locales : espace test

- Indemniser et accréditer/former les tuteurs, parrains, et maître de stage

- Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants et élargir les modes de financement pour permettre aux apprenants de suivre tous les modules de formations nécessaires (Le CPF est parfois limitant)

- Dynamiser le rôle de pépinière d'entreprise, de démonstrateur et de partenaire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans les établissements de formation agricole

- Développer des formes pédagogiques mixtes (digital/mooc...) pour ce public en reconversion

Contexte

Il est difficile pour les porteurs de projets de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT. Il y a de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils aient pu tester le métier.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Compétitivité de l'agriculture. Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des installations. Favoriser les reconversions de nouveaux publics vers l'agriculture en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs attentes. Des porteurs de projets qui se dotent de toutes les compétences nécessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives permettant de se tester et d'acquérir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leurs projets. Créer du lien entre le monde professionnel et les porteurs de projets.

Echéances : Opérationnel en septembre 2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

Commentaires

Titre

**Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie**

Description

- Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA et autres acteurs de l'enseignement supérieur agricole pour parfaire les compétences et les connaissances, et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles  
 - Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équine et Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Gestion d'entreprise, Agro-écologie, Numérique...  
 - Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations

Contexte

Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor.  
 Manque de salariés formés à une mission de responsable (management...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.  
 Objectifs : Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.  
 Echéances : A mettre en place d'ici à 3 ans.

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales – Tous les acteurs de l'enseignement supérieur

Commentaires



Titre	<b>Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT</b>												
Description	<p>Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé</p> <p>En proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux</li> <li>- Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels</li> <li>- Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels</li> </ul> <p>En formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de ressources pédagogiques pour ce module</li> <li>- Formation des équipes pédagogiques</li> </ul>												
Contexte	<p>40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030, 5 % d'emploi pourraient disparaître (concentration des EA et baisse de l'élevage).</p> <p>Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations.</p> <p>Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur et déficit d'image notamment.</p> <p>Baisse d'effectif en formation initiale.</p>												
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	<p>Enjeux : Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux. Inverser les représentations. Faciliter l'orientation et susciter des vocations.</p> <p>Objectifs : Toucher tous les élèves du primaire et du secondaire</p> <p>Echéances : 2025</p>												
Type de mesure	<table border="0"> <tr> <td>Législative</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nationale à créer</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>à amplifier <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Régionale à créer</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>à amplifier <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Organisationnelle</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Autre <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Législative	<input checked="" type="checkbox"/>												
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>											
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>											
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>											
Acteurs	Ministères (Education nationale + Agriculture), Equipes pédagogiques, Profession agricole												
Commentaires													

Titre

**Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers**

Description

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers. En commençant par :

Créer un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions

Mettre en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, conseil, transformation, R&D, commercialisation, qualité)
- des parcours de formation (court - long / initiale - continue / scolaire - apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Multiplier les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les événements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifier et professionnaliser des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie
- Recenser et former les professionnels pour parler de leur métier
- Faciliter l'accueil et les visites en entreprises

Coordonner tous les acteurs régionaux sur ce thème / via le COB (Contrat d'Objectif de la Région Normandie, outil de la politique agricole régionale)

Initiative de la marque employeur cf 1009

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations  
Déficit d'image  
Baisse d'effectif en formation initiale  
Pénurie de salariés agricoles  
Difficulté pour faire un choix d'orientation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations  
Attirer des candidats - Susciter des vocations  
Faciliter l'orientation

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, Centres de formation, Rectorat, Acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), Collectivités, Agence de l'orientation et des métiers, APECITA

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1009

60/61/132/133

Titre

**Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs : une illustration, un exemple de ce qui peut être mis en œuvre de la 1007**

Description

Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles, en :

- Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié
- Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines

Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en :

- Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles
- Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation

Valoriser l'emploi agricole en :

- Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise...)
- Agissant sur la qualité des offres d'emploi (conditions de travail, horaires...)
- Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi (évolution professionnelle, rémunération, avantages...)

Contexte

Difficultés de recrutement  
Pénurie de main d'oeuvre  
Concurrence avec les autres secteurs professionnels  
Déficit de compétences RH

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Attractivité des métiers de salariés agricoles  
Pérenité des entreprises agricoles  
Image du métier et des entreprises agricoles

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA

Commentaires

**Titre**

**Description**  
Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) et de bénéficier de la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela favorisera les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques et renforcera les liens entre enseignement et développement agricole.  
Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires pour mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

**Contexte**  
CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et de démultiplier cette dynamique pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes » à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et de dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.  
Il existe d'autres formes d'action sur ce type de lien notamment dans le COB3 (Contrat d'Objectif de la politique agricole régionale) en Normandie.

**Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances**  
Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et de contribuer à la réduction de gaz à effet de serre  
Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)  
Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole

<b>Type de mesure</b>	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

**Acteurs**

**Commentaires**

## L'Installation et la Transmission

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
2001	<b>Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).</b>	2	6	2
2002	<b>Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole</b>	4	3	5
2003	<b>Accompagner la transmission en polyculture élevage</b>	5	2	8
2005	<b>PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture</b>	5	2	2
2006	<b>Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »</b>	3	6	2

Titre

**Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).**

Description

- 1- Maintenir un statut du fermage basé sur la confiance
  - Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres
  - Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier
  - Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre règlementaire sur l'indemnité au preneur sortant s'applique)
  - Règle de révision du fermage : à la sixième année et non à la troisième (dissensus sur ce point). Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire
  - En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur en place au profit de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans
- 2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, de même pour la vente de foncier
- 3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage
- 4- Encourager des « espaces tests » et les financer, en lien avec les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)  
Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour : encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installation avec de la location et maintenir l'unité des exploitation  
Objectifs : Augmenter la part des bailleurs en location à long terme  
Echéances : Début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, Représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

Commentaires

Titre

**Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole**

Description

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

1- Bonus/malus fiscal au % de la SAU en faveur des cédants qui transmettent une part de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Incluant le principe que le malus fiscal puisse venir en partie, voire intégralement, financer le bonus. La proposition de bonus, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de malus, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation

2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs en cas de location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier

3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette

4 – Imaginer des dispositifs similaires pour les ETA

Contexte

La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démantèlement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler. Il faut encourager les propriétaires qui décident de conserver leurs terres en les mettant en location à des fermiers

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaître. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de projets - cf. PAFIT (fiche 2005)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Evolution démographique et sociale des actifs, privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation

Objectifs : Accroître la part de fermage dans les transmissions vers des jeunes  
Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables  
Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action

Echéances : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Collectivités locales

Commentaires

Titre

**Accompagner la transmission en polyculture élevage**

Description

Proposition en 8 volets  
 1 - Moderniser/Relocaliser des bâtiments d'élevage : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement, etc), création d'un fonds de garantie permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée sur ces projets souvent attaqués  
 2 - Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi  
 3 - Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure  
 4 - Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : vers une loi Egalim 3  
 5 - Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme  
 6 - Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage  
 7 - Services de Remplacement : une clé pour faciliter l'installation en PE :  
 - Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pouce lorsqu'ils s'installeront  
 - Porter à 35 jours /Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement  
 8 - Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP (Directions Départementales de la Protection des Populations) / Gestion des zoonoses

Contexte

Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourdeur réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Favoriser l'installation en élevage et maintenir les outils en place, assurer la souveraineté alimentaire  
 Objectifs : Maintenir 100% des exploitations d'élevage sur le territoire normand  
 Échéances : Début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS, DDPP

Commentaires



date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2005 79/91

Titre

**PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture**

Description

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural, l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : à partir de l'envoi de la DICA

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : 50 ans ? Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002 (Renvoi de DICA + RDV du PAFIT).

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale fiche 2001) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

Statut du porteur de projets (à relier au GT1)

Contexte

Peu de retour des DICA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite. Ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : un départ, une arrivée. Limiter le démembrement. Limiter la déprise laitière

Objectifs : Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

Echéances : 2024

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales, MSA, ONVAR, VIVEA

Commentaires

Titre

**Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »**

Description

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)

1 - Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.

2 - Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre  
3 - Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet

4 - Création d'un diagnostic millésimé "cession garantie si publiée au RDI" assurant (certifiant) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label, une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation

Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée

Contexte

Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles

Objectifs : Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides.

Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseils départementaux / Agences de l'Eau

Commentaires

## Chapitre II. Orientations et conduite des TRANSITIONS agro-écologiques et climatiques

Les travaux conduits en Normandie ont été ciblés sur le thème de l'Adaptation et la Transition face au changement climatique.

### 1. Les défis

#### a) **Faire face aux défis climatique (adaptation et atténuation)**

Il s'agit à la fois d'adapter l'agriculture au changement climatique et les facteurs de production impactés (ressource en eau, événements extrêmes, etc.) et d'atténuer le changement climatique, à la fois en diminuant les émissions de gaz à effet de serres et en séquestrant du carbone.

#### b) **Faire face au défi d'une agriculture résilience et multi performante (agro-écologie, sociétal)**

#### c) **Développer l'agriculture de conservation**

#### d) **Améliorer et maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

#### e) **Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat**

#### f) **Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable**

a) **Le défi de la transition** agro-écologique est également cité de manière récurrente dans les contributions, en tant que tel ou à travers ses différentes composantes : préservation / restauration de la biodiversité, préservation / restauration de la qualité, de la fertilité et de la biodiversité des sols, capacité de stockage en eau des sols, réduction des intrants, semences, diversification, etc.

#### b) **Le défi de la résilience économique :**

Dans les contributions, le défi économique est en priorité abordé sous l'angle de la rémunération des agriculteurs et du partage équitable de la valeur ajoutée. La compétitivité des filières a fait l'objet de débat. Il en ressort qu'elle peut être considéré comme un défi : conserver productivité et compétitivité.

#### c) **Fort besoin de sécurisation des agriculteurs**

#### d) **Défi sanitaire – Une seule santé**

Connecté au précédent, le défi sanitaire concerne en effet l'alimentation, mais aussi et de manière plus générale notre capacité collective à aborder de manière conjointe les problématiques de santé les hommes (dont le bien-être des agriculteurs), des plantes, des animaux et de l'environnement dans une

approche Une seule santé. Les contributions pointent en particulier le défi lié à la prévention des crises sanitaires.

**e) Défi territorial (démarche intégrative)**

- La transmission des connaissances est trop limitée sur les travaux remarquables du GIEC normand complété par le Varennes de l'eau sur les effets locaux du changement climatique sur l'agriculture normande. Il reste à expertiser leurs conséquences sur les acteurs de l'aval, par exemple au travers de **scénarii d'évolution sur les filières prenant en compte les dimensions climatiques, environnementales et réglementaires**

## 2. Les freins identifiés et leviers

### L'Adaptation et la Transition face au changement climatique.

Les freins :

- Lourdeur réglementation ICPE pour les mises aux normes
- La reprise d'une exploitation d'élevage à mettre aux normes est trop lourde financièrement
- Absence d'incitation à la transmission

Les leviers

- Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux et faire une distinction entre PSE à financement public et PSE à financement privé
- Construire un label biodiversité à l'échelle nationale
- Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés
- Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire
- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis-à-vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct.../ Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris prise en compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil...
- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie
- Accompagner les exploitations agricoles sur les énergies renouvelables.
- Déployer (et financer) des diagnostics d'exploitation climat pour sensibiliser les exploitants et identifier des leviers d'actions pour améliorer la résilience de l'exploitation

- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

### 3. Les propositions prioritaires/consensuelles

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
3002	<b>Paielements pour Services Environnementaux PSE</b>	10	3	6
3005	<b>Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles</b>	10	0	8
3006	<b>Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures</b>	1	3	6
3009	<b>Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture</b>	0	6	0
3010	<b>Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique</b>	3	5	1
3011	<b>Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous</b>	0	7	3

Titre

**Paiements pour Services Environnementaux PSE**

Description

- Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de développer la labellisation sur les pratiques favorables à l'environnement (haies -en prenant l'ensemble des problématiques de l'EA-, prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voire des prairies temporaires 3 ans et plus, réduction du travail du sol et mise en place de couverts, emploi de bio-intrants (bio-contrôles et bio-stimulants et produits organiques) et réduction de l'IFT, GIEE ...)  
- Distinguer les PSE à financement public des PSE à financement privé  
- Construire un label biodiversité à l'échelle nationale

Contexte

L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts en conservant productivité et compétitivité. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée...

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Besoin de sécuriser les agriculteurs.  
Des contrats de 5 ans minimum pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs.  
Objectifs : 30 % de la SAU en PSE  
Echéances : 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Parlement : projet de loi de finance ; Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; INRAE ; Instituts techniques ; Chambres d'agriculture ; Conseil régionaux ; Agriculteurs ; Filières.

Commentaires

Titre

**Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

Description

- Développer l'agriculture de conservation des sols.
- Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'Agence de l'eau.
- Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique.
- Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture comme le Bois Raméal Fragmenté, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple (échange paille-fumier).

Contexte

En Normandie, le taux de matière organique des sols est plutôt modéré en zones de cultures et plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement. Intérêt des systèmes Polyculture Elevage dans ce contexte.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol, limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité du sol  
Objectifs :

- Rendre obligatoire l'analyse de matière organique à partir de 2024, suivi tous les 5 ans
- Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035
- Atteindre 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035
- Maintenir des Systèmes en PE : adapter une réglementation favorable à l'élevage

Echéances : 2024-2035

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes de conseil, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région, Filières, Formation

Commentaires

Titre

**Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat**

Description

- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris en tenant compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs.
- Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil...

Contexte

L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale.

Cette fiche ne solutionne pas tous les enjeux du changement climatique (tempêtes, pluviométrie...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, au maintien de l'activité d'élevage et au Bien être animal  
Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires



Titre

**Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture**

Description

- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Elevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique
- Développer le tracker solaire en autoconsommation
- Soutenir la méthanisation à la ferme avec un minimum (point de dissensus) d'effluent d'élevage (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter la chaudière et chauffer maternités et post sevrages)
- Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement du photovoltaïque à privilégier sur toiture agricole
- Coordonner les collectivités et les agriculteurs dans la mise en place de filières productrices d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, éolien), ouvrir la participation locale au financement des projets
- Besoin de cadrage plus fin (sur les Coproduits en méthanisation par exemple)
- Méthanisation : simplifier les démarches collectives
- Accompagner les exploitations agricoles sur les énergies renouvelables

Contexte

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.  
Cohérence avec fiche 3005 (mo dans le sol) questionnée vis-à-vis du développement de la méthanisation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.  
Échéances : Dès que possible

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique**

Description

Pour les étudiants, agriculteurs, conseillers et décideurs du monde agricole et rural :

- Sensibiliser : présentation des projections de l'impact du changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone
- Former aux enjeux et leviers d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue
- Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale

Adaptation : déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action pour améliorer la résilience des exploitations, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics

Atténuation : déployer des diagnostics d'exploitation et territoriaux pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans GES (Gaz à Effet de Serre) (dissensus sur type de bilan carbone/GES) dans le temps

- Proposer aux agriculteurs des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en agriculture

- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Contexte

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.  
En production animale et végétale, nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de prévention des maladies.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricoles normandes pour davantage de résilience.

Objectifs : 50 % des agris sensibilisés en 5 ans ?

Centraliser et comptabiliser les diagnostics « climat »

750 diagnostics (cap2er, grande culture, carbocage...) d'exploitation par an

Echéances : Démarrage dès maintenant

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoce agricoles, Filières, OVS, VIVEA, OCCAPIAT, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous**

Description

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient :

- Favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage et de l'horticulture / maraichage / serres (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)
- Favoriser les systèmes de cultures économes en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves (dissensus sur la betterave), ...) --> à expertiser au préalable
- Développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture
- Disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver). Dissensus sur ce point : il faudrait plutôt adapter les systèmes ou alors bien définir ce qu'on irrigue, et sur quelle échelle et étudier les alternatives à la création de réserves (modèle épuisé plus au sud)
- Piloter la ressource à une échelle « pertinente » : échelle hydrogéologique
- Disposer d'une échelle de priorité, par exemple : population / animaux / production alimentaire / ...
- Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau (haies, zones humides...)
- Favoriser des systèmes d'irrigation économes en eau et utilisés au moment où la plante en a le plus besoin
- Usine de dessalement à étudier / nouvelles technologies ?

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau pour l'agriculture (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Agences de l'eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions, Recherche, Instituts techniques.

Commentaires

### **Chapitre III. Sujets transverses de POLITIQUES PUBLIQUES : accompagnement des risques, innovation et besoins d'investissements**

Les travaux conduits en Normandie ont été ciblés sur les 3 thèmes des groupes de travail annoncés par le ministre. Il n'y a donc pas eu de débats ni de propositions sur d'autres sujets.

On peut noter toutefois ce levier qui concerne la sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent : Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Autre idée transverse évoquée : Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme.

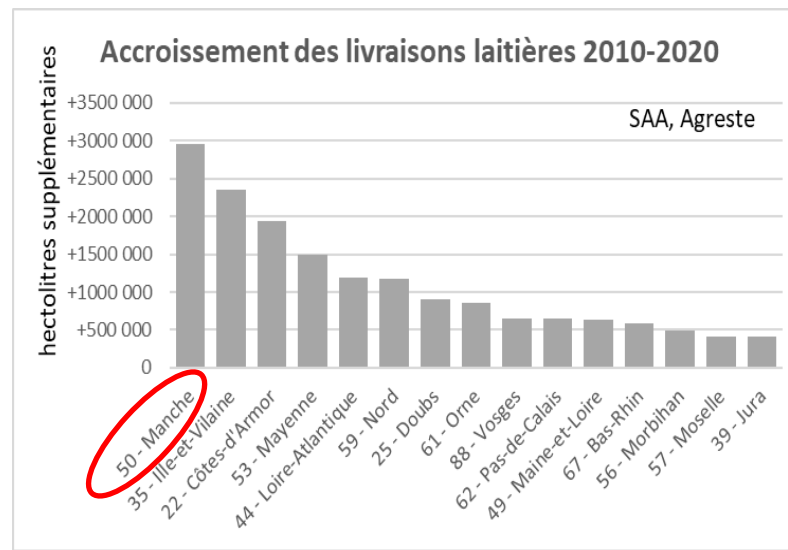
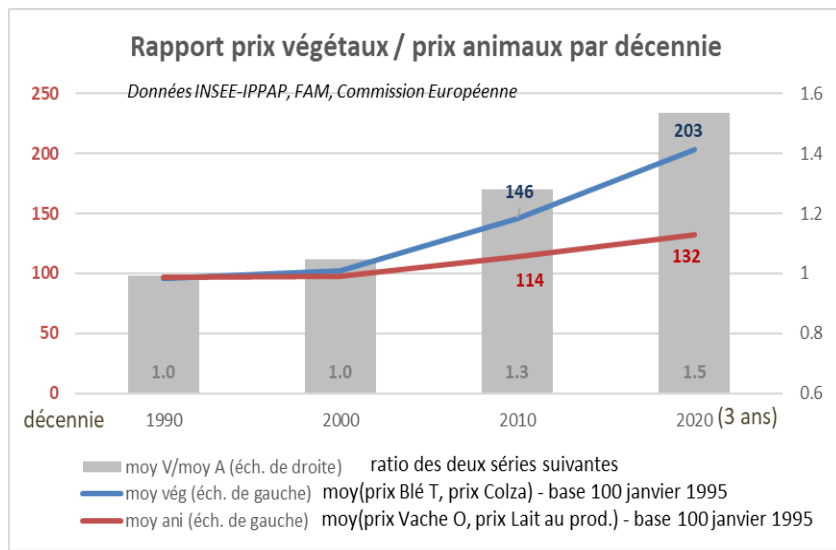
## **ANNEXES**

### **1. Plénière de lancement du 13 février**

1-1\_diaporama

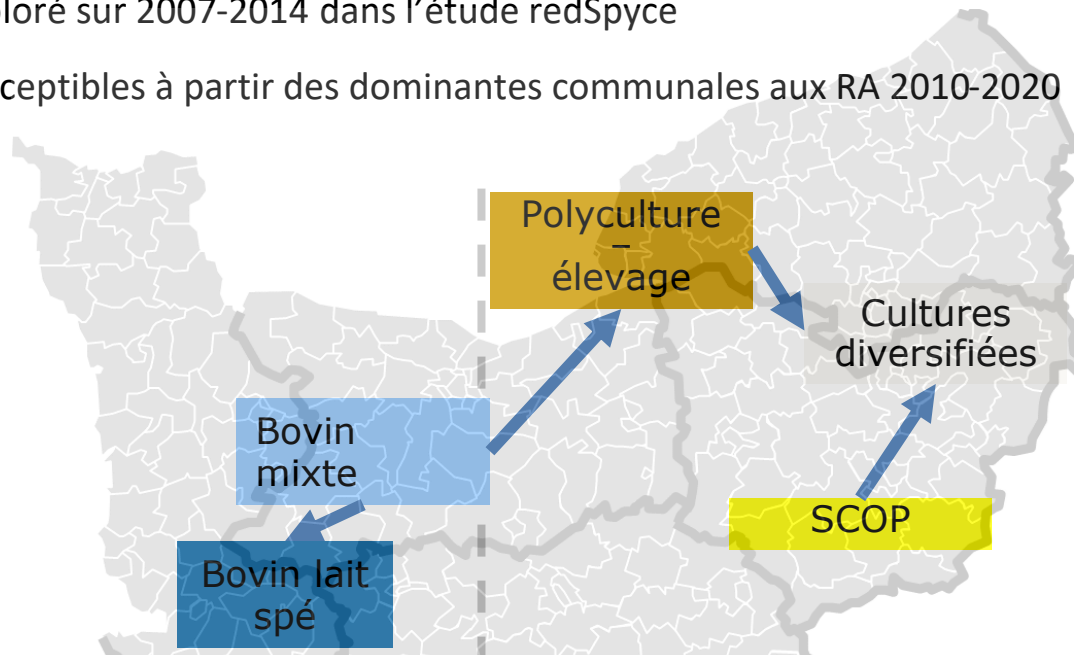
# Le végétal en poupe !

- Bascule des prix au profit du végétal : +30 % en relatif
- Fin des quotas : la Manche n°1 de l'accroissement de production laitière



# Normandie : en tête bascule élevage vers culture

- Exploré sur 2007-2014 dans l'étude redSpyce
- Perceptibles à partir des dominantes communales aux RA 2010-2020



Derrière les évolutions de chaque système :

- Evolutions des exploitations *qui restent dans ce système*
- Taux d'installations dans ce système et profil
- Taux de disparition
- Mutations entre systèmes

Source : Etude sur les actifs agricoles  
– SRISE – SEVP janvier 2023

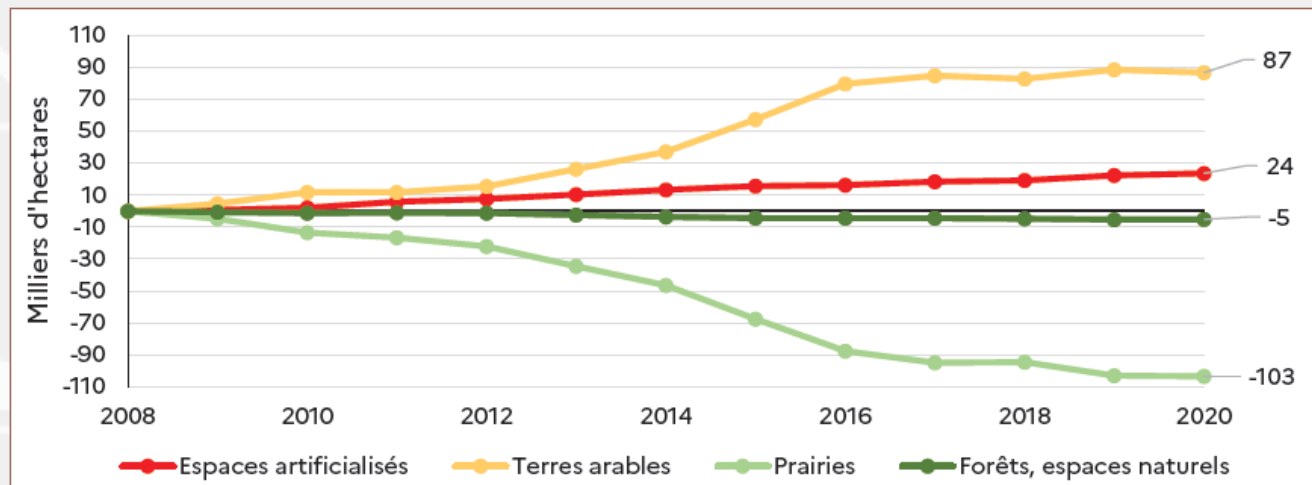
Otex	ELEVAGE BOVIN		POLY-CULTURE ELEVAGE		GRANDES CULTURES	
2010	49 %		14 %		21 %	des EA normandes
2020	42 %	- 7 pts	14 %		29 %	+ 8 pts

# Usage du sol : cultures : ++ artificialisation : +

- 87 000 ha de cultures et 24 000 ha d'artificialisation en 12 ans

## Progression des terres arables et recul des prairies en Normandie

Les évolutions annuelles cumulées des principaux usages des sols entre 2008 et 2020

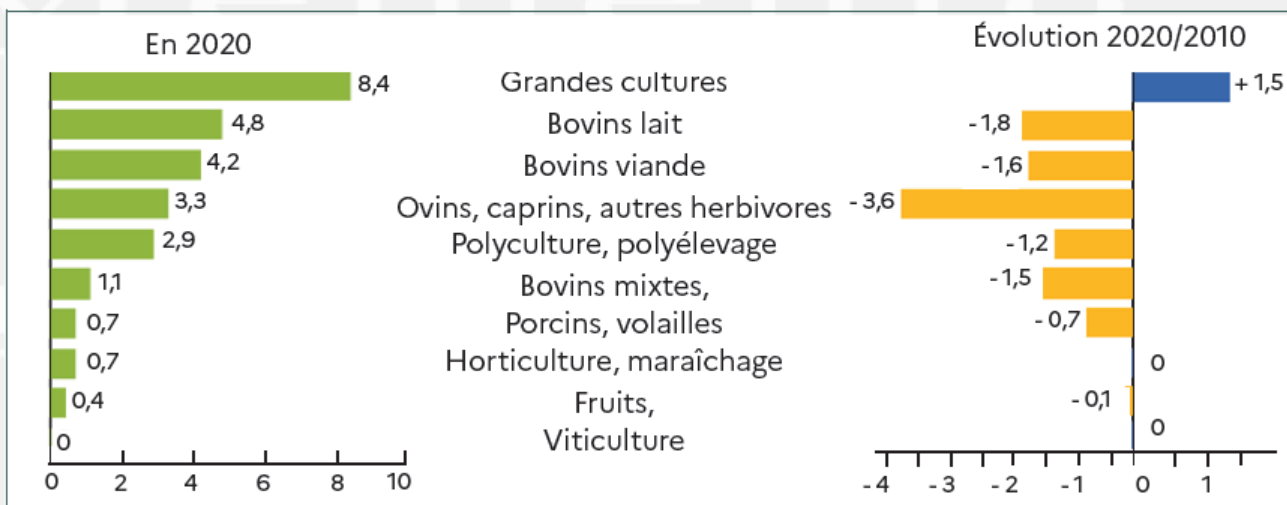




# Moins d'élevage et plus de cultures

## 32 % des exploitations spécialisées en grandes cultures en Normandie

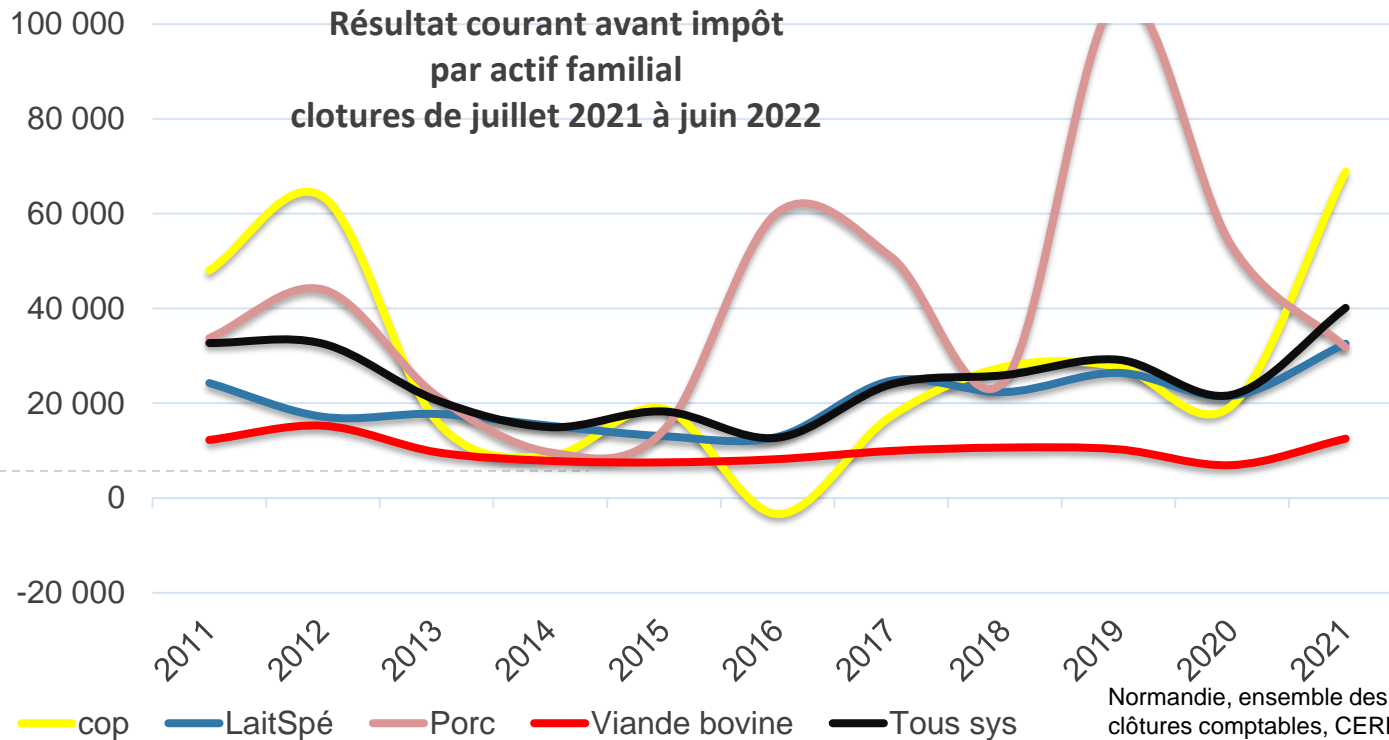
L'évolution des orientations technico-économiques des exploitations agricoles (OTEX) entre 2010 et 2020 (en milliers d'exploitations)



Champ : Normandie

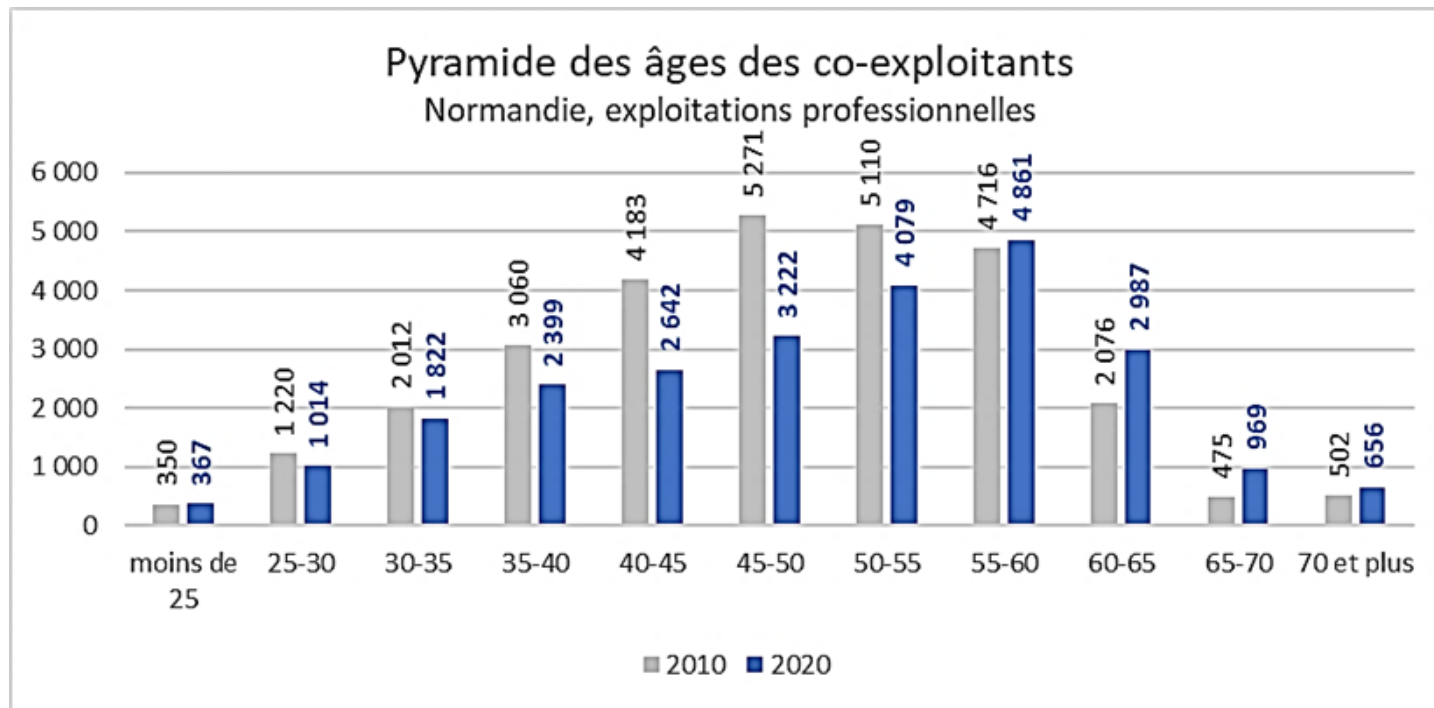
Sources : Agreste - Recensements agricoles

# Forte variabilité des résultats économiques



# Une pyramide des âges vieillissante

- Sur les 25 000 coexploitants présents dans les exploitations PRO en 2020



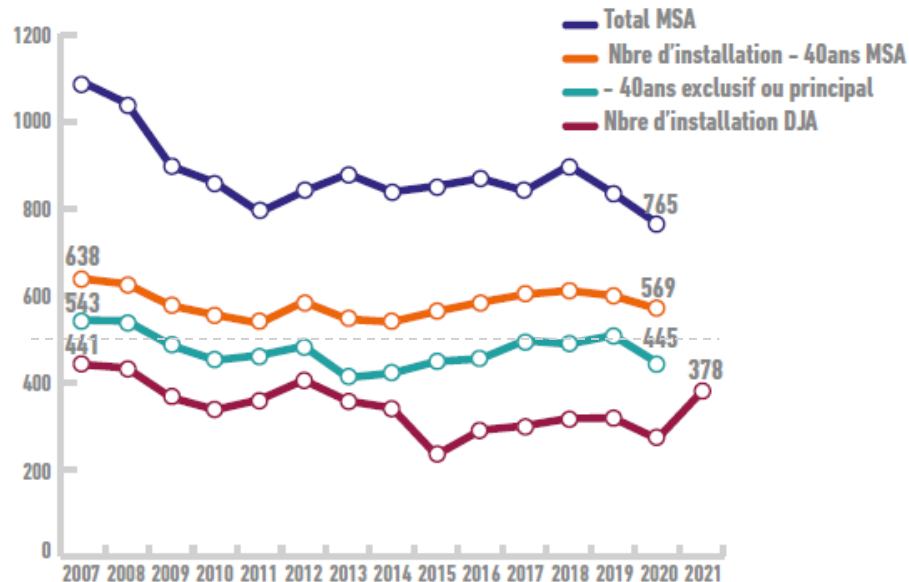
# Perspectives de reprise : évolution 2020/2010

- En 10 ans : forte hausse du nombre d'exploitations où tous les coexploitants ont plus de 60 ans : 2 850 ea en 2020 contre 2 000 en 2010...
- ... mais une situation identique si on élargit aux plus de 50 ans : 8 200 exploitations sur les deux recensements
- Évolution importante en 10 ans du profil des exploitations pilotées à 100 % par des coexploitants de moins de 40 ans
  - en hausse culture, maraîchage, PE non laitier
  - en baisse bovin mixte, PE lait, Lait spécialisé

# Installation des moins de 40 ans : 500 par an

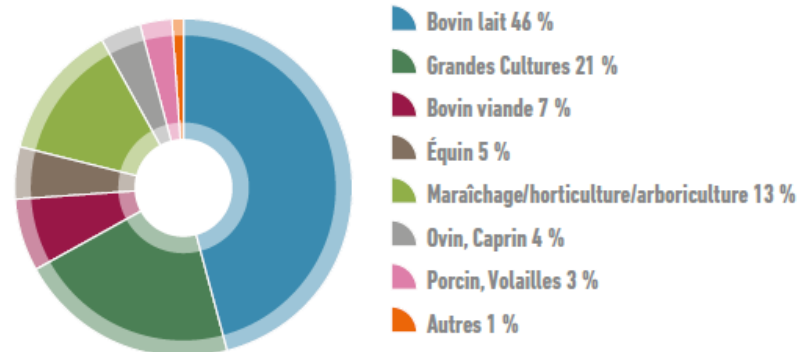
- Forte hausse des installations aidées en 2021

### Évolution du nombre des installés



Source : MSA, Chambres d'agriculture

### Installations aidées 2021 par productions principales



Source : observatoire de l'installation transmission – juin 2022

# L'enseignement agricole en Normandie

## L'enseignement agricole (EA) en Normandie en 2021

55 établissements d'enseignement technique, dont :

- 36 MFR
- 7 CNEAP
- 2 UNREP
- 1 IFCE
- 9 EPLEFPA



exploitations agricoles



ateliers technologiques



centres équestres



entreprises partenaires, grandeur nature

au service des apprentissages et de la pédagogie



9 068 élèves dont :  
48 % de filles  
52 % de garçons  
69 % d'élèves internes



4 080 apprentis  
8 000 stagiaires



90 % de réussite aux examens



Taux d'insertion pro  
82 % en BAC pro  
89 % en BTSA

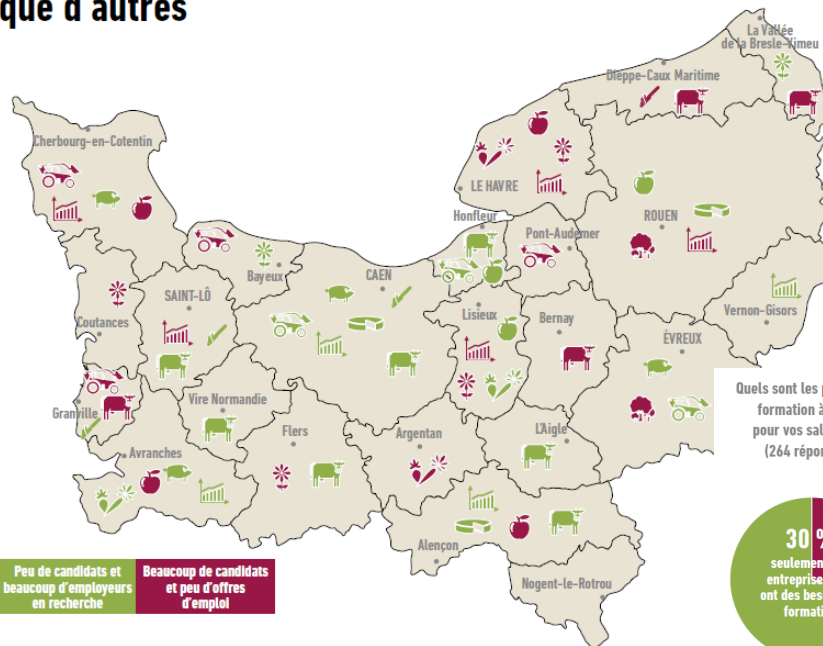
- 9 % en 5 ans      + 56 % en 5 ans

## Les établissements de l'EA



# Des déséquilibres différents selon les territoires

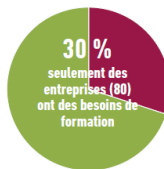
## Pour les candidats, des secteurs sont plus porteurs que d'autres



Peu de candidats et beaucoup d'employeurs en recherche

Beaucoup de candidats et peu d'offres d'emploi

Quels sont les projets de formation à venir pour vos salariés ? (264 réponses)



- Aide d'élevage agricole, Élevage bovins, Aide et soins animaux
- Élevage porcin
- Aide agricole de production fruitière - Arboriculture
- Fabrication et affinage de fromages
- Horticulture et maraîchage
- Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière
- Bûcheronnage et étamage
- Sylviculture
- Contrôle et diagnostic technique en agriculture
- Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- Aide agricole de production légumière ou végétale

Avez-vous de besoins de formation en tant que chef d'entreprise ?

Oui pour 53 %  
238 réponses d'entreprises (plusieurs réponses/entreprise)  
388 demandes principales sur 403 recensées



Source : Enquête besoin en compétences en Normandie - FRSEA Normandie



## TOP 12 DES POSTES PROPOSÉS

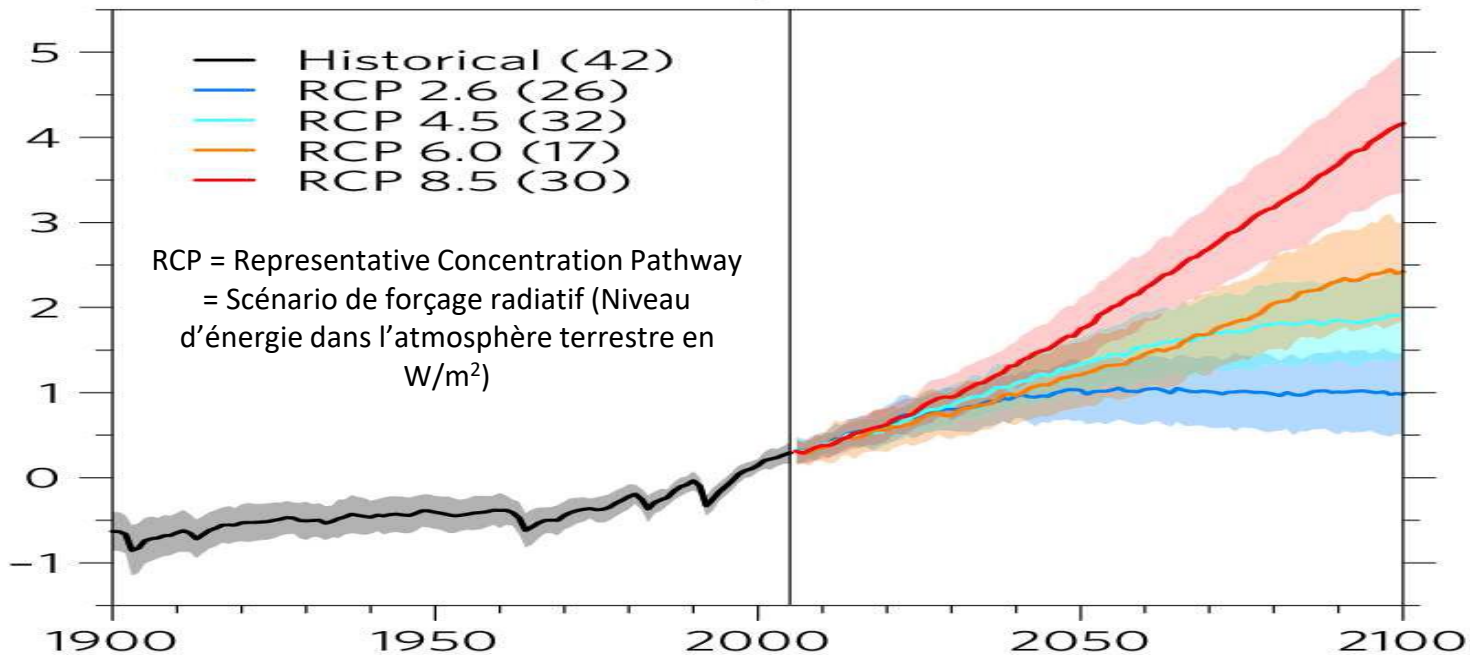
Intitulé du poste	nombre	%
Agent.e agricole polyvalent	190	20,56 %
Agent.e d'élevage laitier	173	18,72 %
Agent.e en maraîchage saisonnier.ière	130	14,06 %
Conducteur.trice d'engins agricoles	57	6,16 %
Agent.e conchylicole	57	6,16 %
Agent.e polyvalent.e d'exploitation	42	4,54 %
Cueilleur.se	31	3,35 %
Agent.e arboricole saisonnier.ière	31	3,35 %
Agent.e de culture légumière	20	2,16 %
Agent.e d'horticulture & pépinières saisonnier.ière	15	1,62 %
Agent.e d'élevage porcin	13	1,40 %
Responsable d'élevage laitier	11	1,19 %

Autres postes : Agent.e fromager.ière : 3, Agent.e de vente directe : 2

Source : ANEFA 2021 :  
924 postes proposés en 2021 (+ 48 % /2020)

# Evolution des températures mondiales

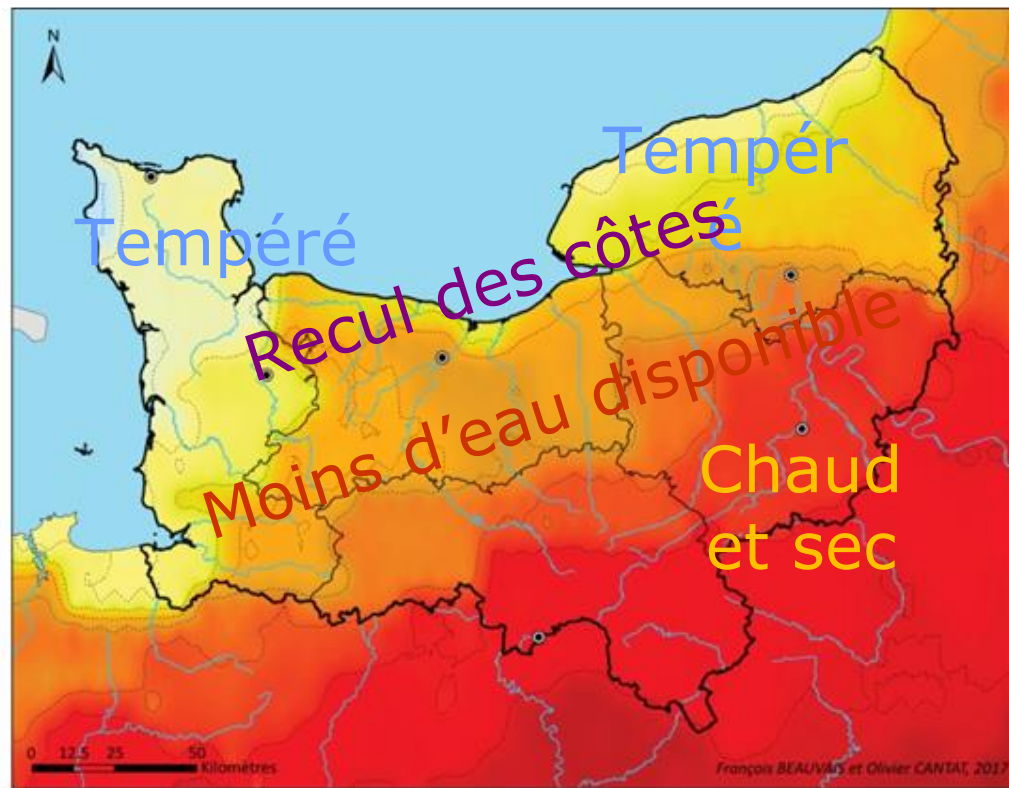
Evolution simulée de la température moyenne mondiale de 1900 à 2100.  
 Ecart à la moyenne 1986-2005. Source : GIEC 2013



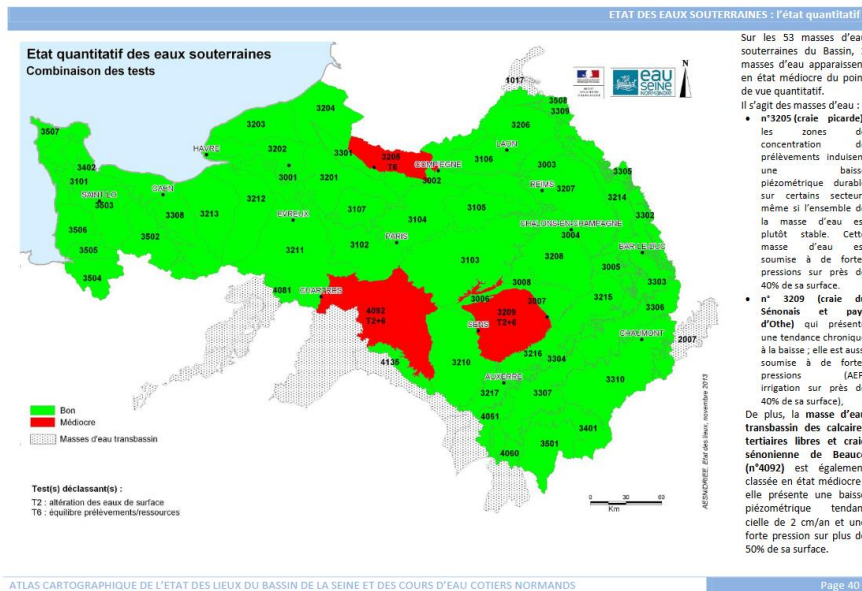


# En 2100 plusieurs Normandies

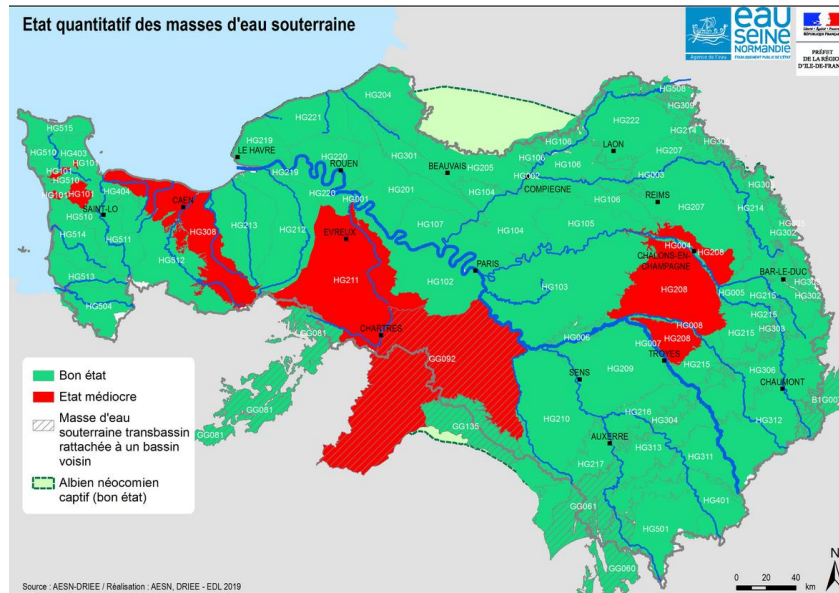
## Scénario RCP8.5



# Etat quantitatif des masses d'eau - AESN

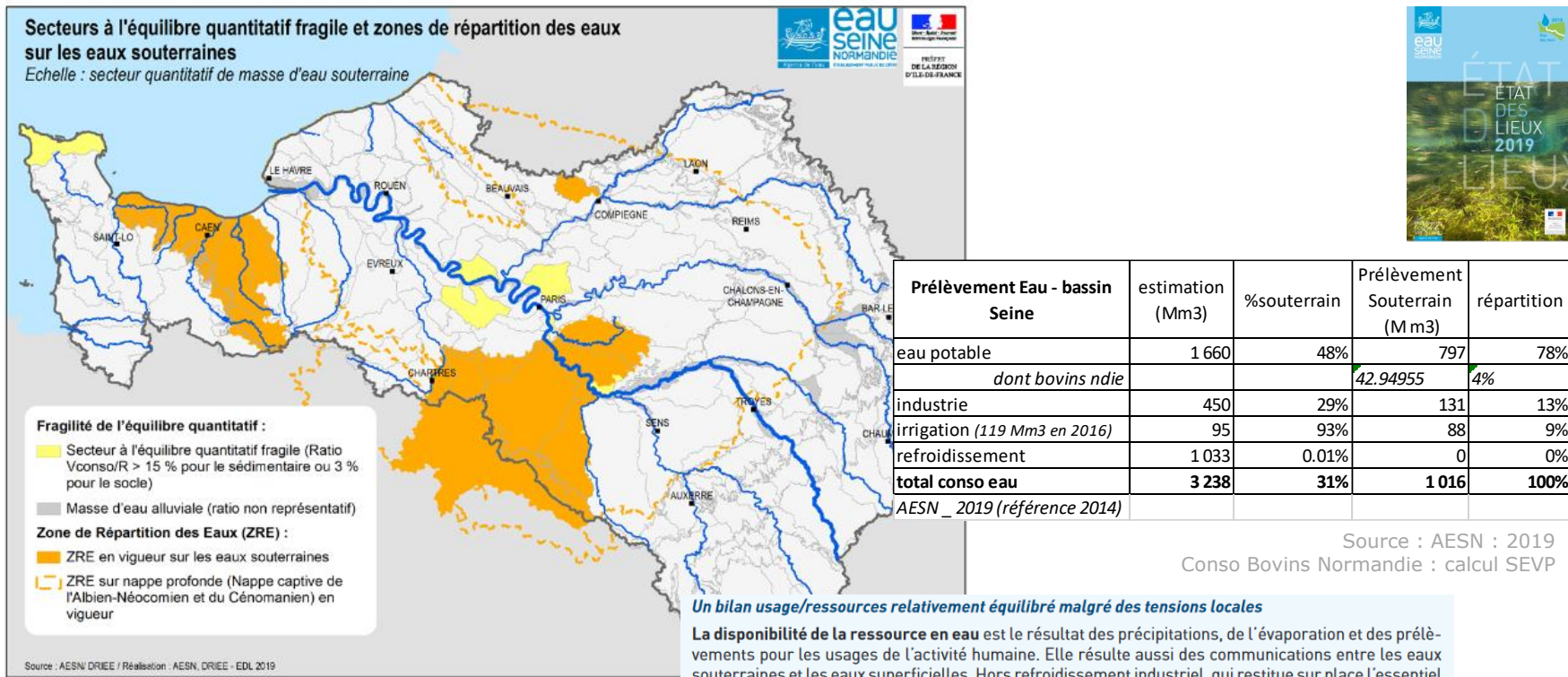


Source : AESN - Etat des lieux 2013



Source : AESN : 2019

# Des zones de fragilité – besoins / ressources



## Un bilan usage/ressources relativement équilibré malgré des tensions locales

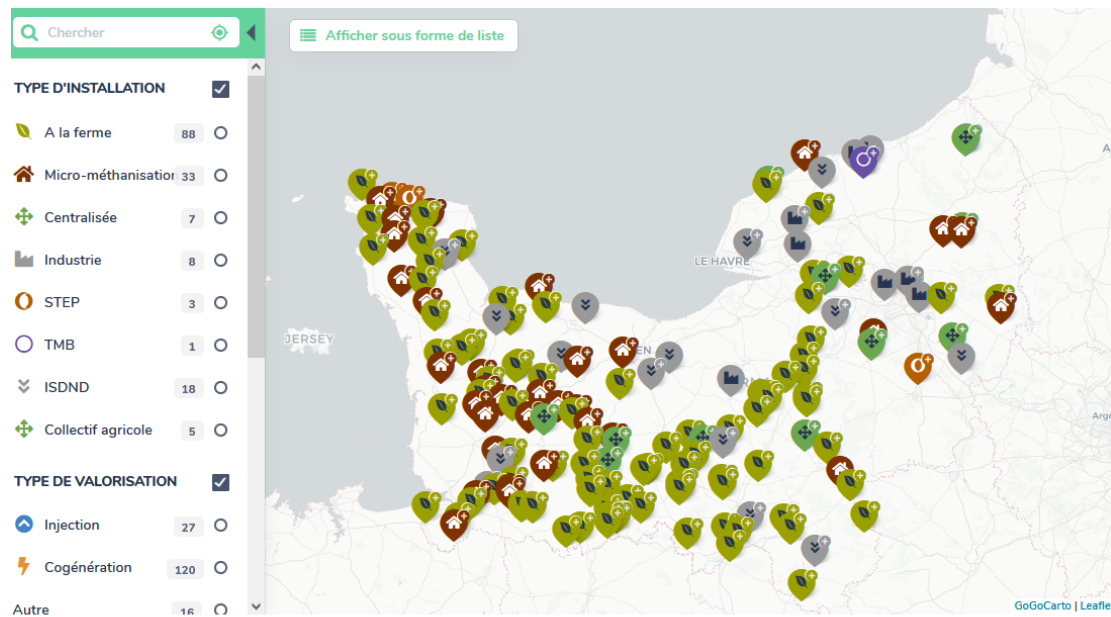
La disponibilité de la ressource en eau est le résultat des précipitations, de l'évaporation et des prélèvements pour les usages de l'activité humaine. Elle résulte aussi des communications entre les eaux souterraines et les eaux superficielles. Hors refroidissement industriel, qui restitue sur place l'essentiel du prélèvement, l'alimentation en eau potable arrive en tête des usages pour 79 % des prélèvements. Si l'on ne constate pas d'aggravation globale des déséquilibres à l'échelle du bassin, ceux-ci peuvent survenir ponctuellement, voire de manière récurrente lors d'épisodes de sécheresse prolongée.

Carte 26. Secteurs à l'équilibre quantitatif fragile sur les eaux souterraines

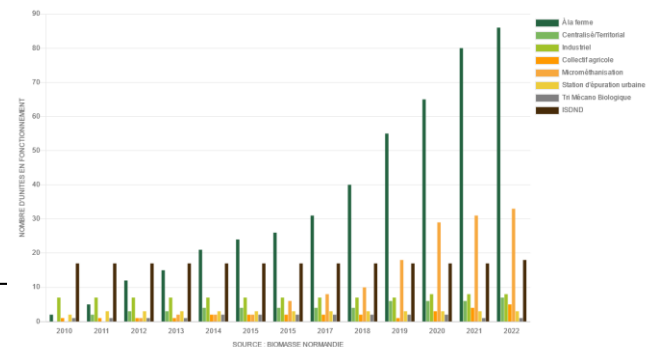


# Bonne dynamique en méthanisation

## INSTALLATIONS DE MÉTHANISATION EN FONCTIONNEMENT EN NORMANDIE



Objectif SRADDET 2030 : 2 260 Gwh (électricité + biométhane)



 Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Biomasse Normandie : <https://www.biomasse-normandie.fr/plan-methanisation-normandie/>

### 3. Modalités d'organisation de la concertation régionale

## 3.1. Les objectifs de la concertation régionale

À partir des tendances d'évolution observées au niveau régional :

- *contribuer au niveau régional aux débats nationaux*
- *proposer des objectifs à retenir*
- *identifier des leviers d'action à mobiliser*

□ pour enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager :

- *des propositions d'évolutions législatives*
- *des mesures d'orientation de politiques publiques et privées*

□ **pour construire le pacte et la loi**

## 3.2. Les débats régionaux

### 4 enjeux à prendre en compte + le contexte de l'agriculture régionale d'ici 2040

:

- *l'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs*
- *l'enjeu de la transition climatique*
- *l'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles*
- *l'enjeu de la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire*

## 3.2. Les débats régionaux

**3 thématiques miroirs des groupes nationaux à traiter en tenant compte des enjeux identifiés :**

- *GT 1 : orientation et formation*
- *GT 2 : installation et transmission*
- *GT 3 : adaptation et transition face au changement climatique*



## 3.2. Les débats régionaux

### Objectif des GT régionaux

- identifier des propositions pour chacune des thématiques avec **5 propositions prioritaires**
- propositions régionales peuvent concerner des mesures nationales à adapter éventuellement au plan régional et des mesures spécifiquement locales
- cadre harmonisé proposé afin de synthétiser par thème et par suites à donner les différentes contributions régionales

# Forme des fiches propositions (livrable)

1. Décrivez votre proposition et les leviers d'actions en 15 lignes maximum
2. Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?
  - Orientation et Formation
  - Installation et transmission
  - Adaptation et transition face au changement climatique
3. Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?
4. A quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?
5. Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?
  - Mesure législative / réglementaire à créer
  - Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
  - Mesure nationale à créer
  - Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
  - Mesure régionale à créer
  - Mesure organisationnelle
  - Autre type d'action
6. Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?
7. Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?
  - Consensus
  - Dissensus (à préciser)
8. Avez-vous des commentaires ?

## 3.2. Les débats régionaux

La concertation régionale pour :

- *mettre en valeur les tendances observées*
- *valoriser les démarches ou les expériences originales et réussies*
- *identifier et prioriser les objectifs stratégiques à retenir*
- *identifier et prioriser les propositions d'action et leviers actionnables au regard des besoins du territoire*
- *favoriser les démarches collectives et la mobilisation de tous, dans la diversité des acteurs*

# 3.3. Conduite de la concertation régionale

## 1. Pilotage de la concertation

### 1 comité de pilotage composé :

- *du Préfet ou son représentant*
- *du Président de la Région ou son représentant*
- *du Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant*

### pour :

- *assurer le suivi de la mise en place et du déroulement de la concertation régionale*
- *valider la liste des participants invités ainsi que les modalités de la concertation dans le respect du cadre national arrêté*
- *fixer en particulier le calendrier et l'ordre du jour de chacune des réunions*

# 3.3. Conduite de la concertation régionale

## 2. Participants invités

Base de la formation plénière : Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREAMR) élargie, sur proposition du COFIL :

- *aux acteurs de l'enseignement (rectorat, enseignement agricole public et privé, enseignement supérieur agricole, élèves...), de l'orientation, de l'innovation*
- *aux membres du comité régional de l'installation, des interprofessions, du secteur sanitaire, des propriétaires...*
- *aux parlementaires nationaux*

*2 règles pour permettre une organisation efficace de la concertation :*

- 1. une participation limitée par structure sur la base de leur représentation au sein des instances ci-dessus (chaque structure pouvant envoyer des acteurs différents selon les thématiques)*
- 2. une inscription obligatoire pour pouvoir participer aux travaux*

# 3.3. Conduite de la concertation régionale

## 3. Le déroulé des réunions

13/02/23 de 10h à 12h30

Plénière de lancement de la concertation en visio

24/02/23 apm + 06/04/23 matin

Groupe de travail « Orientation et formation » en présentiel

21/02/23 apm + 12/04/23 apm

Groupe de travail « Installation et transmission » en présentiel

22/02/23 matin + 12/04/23 matin

Groupe de travail « Adaptation et transition face aux changements climatiques » en présentiel

27/04/23 de 10h à 12h30

Plénière de synthèse et propositions en visio

Contributions écrites des partenaires :

- *entre les 2 réunions de chaque groupe de travail*
- *rédigée à l'aide du formulaire qui sera diffusé aux participants pour respecter la forme du livrable*

Toute autre correspondance à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

## 3.3. Conduite de la concertation régionale

### Échanges avec les jeunes dans les établissements agricoles

- Contribution des établissements d'enseignement agricole, techniques et supérieurs
  - ❓ *en invitant les jeunes et les acteurs du territoire à se positionner autour des tendances fortes décrites dans la note de problématique nationale et des sujets de la trame de questionnaire nationale pour la concertation*
- Écouter la parole des apprenants autour des enjeux du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles et entendre en contrepoint celles des professionnels agricoles et des acteurs locaux
- Mobiliser les apprenants, ainsi que les équipes pédagogiques et administratives de l'établissement autour d'un projet fédérateur et concret, qui comporte une dimension pédagogique
- Démontrer le rôle d'animation du territoire assuré par l'établissement

## 4. Questions prioritaires pour la Normandie



## 4.1 Groupe de travail 1 : orientation et formation

1. Quelles sont désormais les **compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneuriat en agriculture** (pilotage et décision en univers incertain...) ? Quels sont les **nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?
2. Comment **rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent** ? Sur quels **socles de valeurs** ?
3. Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...) ?
4. Quelle peut être la « **marque employeur** » de l'agriculture ? Comment la **mettre en place auprès des employeurs actuels** ?

## 4.2 Groupe de travail 2 : Installation et transmission

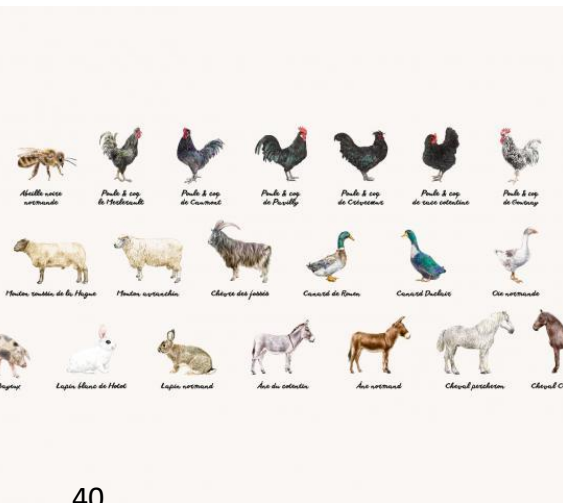
1. Comment **anticiper et préparer la transmission** des nombreuses exploitations agricoles ?  
Quels **outils de détection, de pilotage, d'appui** pour les cédants ?
2. Comment assurer un **équilibre entre agrandissements des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs** ? Quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours ?
3. Comment soutenir les **exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement** ? Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?
4. Comment **créer des conditions favorables à l'installation dans les zones en déprise agricole** ?

## 4.3 Groupe de travail 3 : transition et adaptation au changement climatique

1. Comment **adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique** ? (choix des productions, adaptations des itinéraires, innovations à prévoir et valoriser,...)
2. Comment **accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie** en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ? (machinisme, intrants, bâtiments ...) comment **développer une agriculture neutre en carbone** ?
3. Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?
4. Comment **sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année** ?



**Merci de votre présence,  
de votre participation  
et de vos contributions à venir**







2<sup>ème</sup> édition

# Les Rencontres du Chanvre en Normandie

Filières bâtiment, textile, alimentation et bio-éto

**26.01.2023**  
Lisieux • Espace Victor Hugo  
Conférences • Tables rondes • Ateliers



**Normandie - Orientations Technico-économiques des Exploitations agricoles en 2020**  
Comparatif en nombre d'exploitations



Source: Draaf Normandie, Fiche territoriale Recensement Agricole 2020. Tous les articles de France

## 2. GT1 – R1 du 24 février

2-1\_Diaporama

2-2\_Feuille d'émargement

2-3\_CR brut des contributions Beekast

2-4\_Compte-rendu



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Groupe de travail – Orientation Formation

Réunion du 24 février 2023

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Mise en route de Beekast



1. En attendant le démarrage,
2. Connectez vous à Beekast : voir mode opératoire dans le dossier
3. Répondre à la première question ouverte : **quel est votre métier ?**



# Ouverture de la réunion

Jean-Yves HEURTIN président de la CA 14

Madame Laurence SELLOS présidente de la CA76, excusée

# Programme

1. Contexte et enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce Groupe de travail dans le cadre global de la concertation
2. Organisation du groupe de travail
3. Présentation des 4 questions posées par la plénière au groupe de travail
4. Travail en sous groupes

# 1. Contexte et enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce groupe de travail dans le cadre global de la concertation

## 1.1. Enjeux

- **9 septembre 2022** annonce par le Président de la République du lancement d'une concertation nationale
  
- **Objectif** construire un **pacte** et une **loi d'orientation et d'avenir agricoles** pour renforcer et reconquérir la souveraineté alimentaire française qui repose sur :
  - ✓ *la juste rémunération*
  - ✓ *l'accès à la ressource en eau*
  - ✓ *la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques...*

# 1.1. Enjeux

Fondement de la souveraineté alimentaire française = l'activité de production des femmes et des hommes dans sa diversité

Ambition du pacte et loi d'orientation et d'avenir =

- *assurer le **renouvellement des générations** et le mobiliser pour **accélérer l'adaptation** face au changement climatique et la transition agro-écologique*

4 enjeux :

- *l'évolution démographique et sociale des actifs*
- *la transition climatique*
- *l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles*
- *la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire*

3 thèmes prioritaires :

*l'orientation et la  
formation*

*l'installation et transmission  
des exploitations*

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

## 1.2. Cadre global de concertation

Modalités de concertation lancée le 7 décembre 2022 par le Ministre, en lien avec les Régions :

- **une concertation nationale**, pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en étroite association avec Régions de France qui s'appuie sur des groupes thématiques nationaux
- **des concertations régionales en hexagone**, co-pilotées par l'État et les Régions et mises en œuvre par les Chambres régionales d'agriculture qui s'appuient sur des groupes thématiques régionaux
- **des consultations du public et des jeunes**, au niveau national et territorial, via des établissements d'enseignement agricole

## 1.3. Le calendrier national des différentes étapes

- **janvier** premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **fin janvier** début des travaux régionaux
- **février-avril** 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** traitement par les groupes nationaux des contributions régionales
- **fin mai** réunions de clôture des groupes de travail nationaux
- **Courant juin** Rédaction du pacte et de la loi
- **Fin juin** Proposition du pacte et de la loi

## 1.4 Les objectifs de la concertation régionale

À partir des tendances d'évolution observées au niveau régional :

- *contribuer au niveau régional aux débats nationaux*
- *proposer des objectifs à retenir*
- *identifier des leviers d'action à mobiliser*

pour enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager :

- *des propositions d'évolutions législatives*
- *des mesures d'orientation de politiques publiques et privées*

**pour construire le pacte et la loi**

**Prioriser 5 propositions  
par groupe de travail  
régional**



## 1.5 Conduite de la concertation régionale

13/02/23

Plénière de lancement de la concertation en visio

➔ **Fin février**

**R1 des groupes de travail thématiques**

Mars

Contributions écrites des participants rédigées à l'aide du formulaire

Mi avril

R2 des groupes de travail thématiques

27/04/23 de 10h à 12h30 Plénière de synthèse et propositions en visio

Toute correspondance à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

## 1.6 Forme des fiches propositions (livrable)

1. **Titre** de la proposition
  2. Décrivez votre proposition et les leviers d'actions en 15 lignes maximum
  3. Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?
    - Orientation et Formation / Installation et transmission / Adaptation et transition face au changement climatique
  3. Quel est le **contexte régional** lié à cette proposition ?
  4. A quel **enjeu** stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel **objectif** cherche-t-on à atteindre ? A quelle **échéance** ?
  5. Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?
    - Mesure législative / réglementaire à créer
    - Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
    - Mesure nationale à créer
    - Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
    - Mesure régionale à créer
    - Mesure organisationnelle
    - Autre type d'action
  6. Quels sont **les acteurs** qui devraient être engagés ?
  7. Avez-vous des **commentaires** ?
- Suite GT2 : Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?
- Consensus
  - Dissensus (à préciser)

**Un cadre harmonisé  
pour toutes les  
propositions régionales**

# 1.7 Ressources disponibles

## Une page web dédiée au PACTE LOAA

**4 enjeux et 3 thèmes prioritaires**

4 enjeux auxquels l'agriculture doit faire face :


- L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;
- L'enjeu de la transition climatique ;
- L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;
- L'enjeu de la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.


Les travaux de concertation et réflexion seront organisés autour de 3 thèmes prioritaires, périmètres de 3 groupes de travail :


- GT n°1 : L'orientation et la formation ;
- GT n°2 : L'installation et la transmission ;
- GT n°3 : L'adaptation et la transition face au changement climatique.




TOUT L'AGENDA

 NOUS CONTACTER

 NEWSLETTER

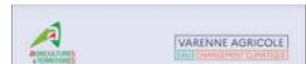
 FACEBOOK

 TWITTER

**Documents à consulter**

- Communiqué de presse CDA France
- Site du Ministère - Lancement de la concertation
- Concertation nationale en détail
- Fiches thématiques repères nationales
- Communiqué de presse Normandie
- Le recensement agricole de 2020
- Le panorama de l'agriculture normande et de ses filières

**Document à télécharger**



**Des ressources pour aller plus loin**



CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Que recherchez-vous?

LES CHAMBRES | A PROXIMITÉ | CONSEILS ET SERVICES | INNOVATION | TERRITOIRE

Vous êtes ici : Accueil » A proximité » Actualités locales » Concertation Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

**A PROXIMITÉ**

ÉVÉNEMENTS - AGENDA

ACTUALITÉS LOCALES

Calvados  
Eure  
Manche  
Orne  
Seine-Maritime

REJOINDRE UN GROUPE

**CONCERTATION PACTE ET LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES**

13 février 2023

Le 9 septembre 2022, le Président de la République proposait lors des Terrres de Jim un Pacte d'orientation et d'avenir agricole :

« Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Ils ont pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique. »

**AGENDA**

**Bien dans son élevage allaitant (14)**  
Le 21 février 2023  
Sainte Marguerite De Vielle

**Agir pour le climat tout en améliorant ses revenus (50)**  
Le 28 février 2023  
Saint Benier De Beuron

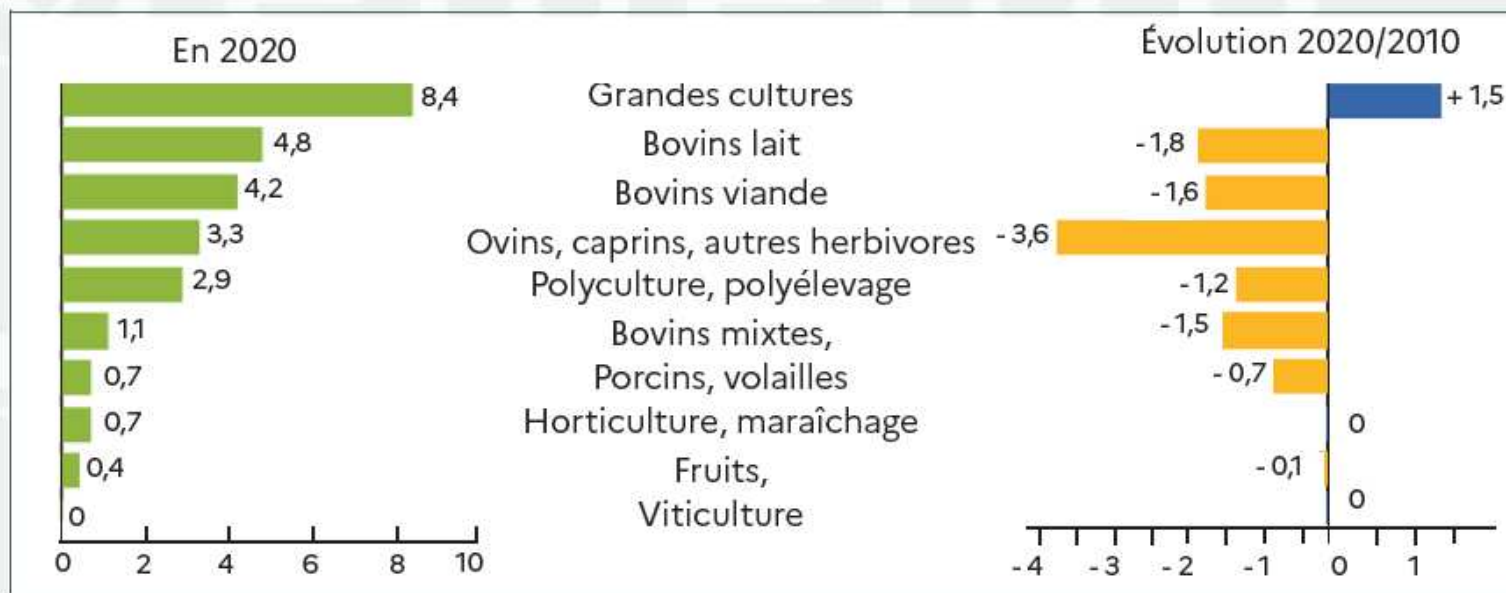
**Même pas peur d'être éleveurs - Soirée Ciné-Débat...**  
Le 07 mars 2023  
Dieppe

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/a-proximite/actualites-locales/detail-actualite/actualites/concertation-pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles/>

## 1.8 – tendances : Moins d'élevage et plus de cultures

### 32 % des exploitations spécialisées en grandes cultures en Normandie

L'évolution des orientations technico-économiques des exploitations agricoles (OTEX) entre 2010 et 2020 (en milliers d'exploitations)



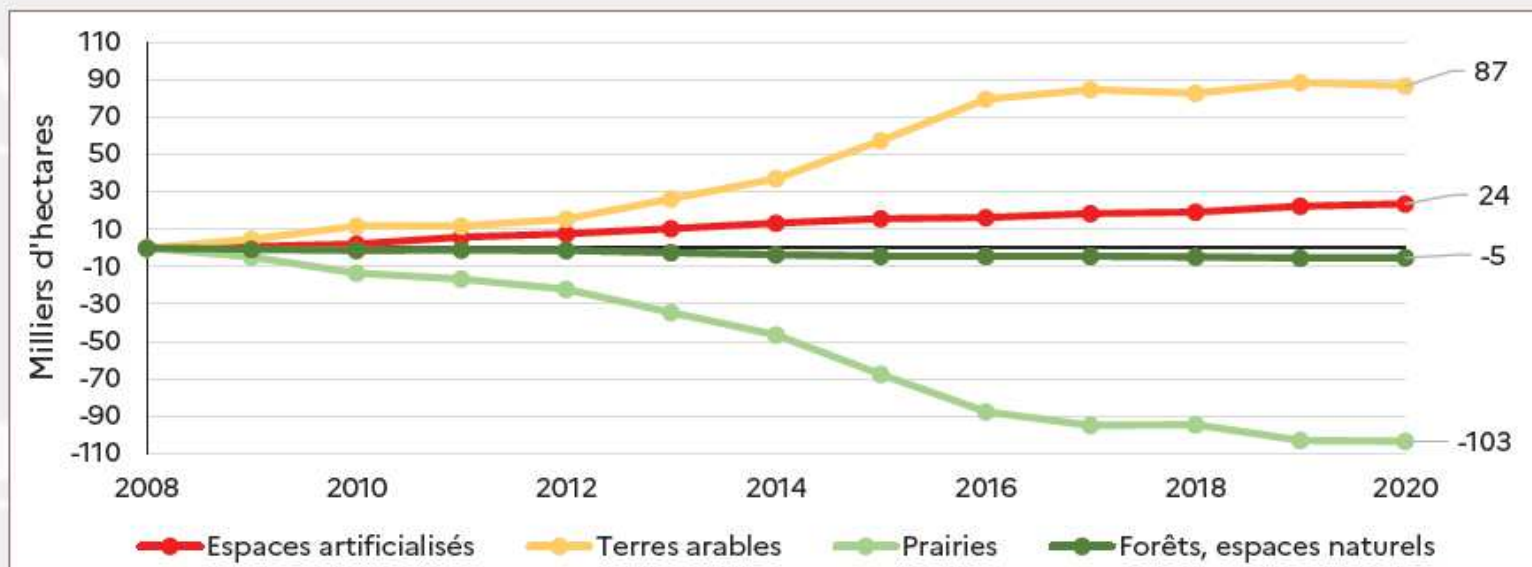
Champ : Normandie  
 Sources : Agreste - Recensements agricoles

## 1.8 – tendances : Usage du sol : cultures : ++ artificialisation

- 87 000 ha de cultures et 24 000 ha d'artificialisation en 12 ans

### Progression des terres arables et recul des prairies en Normandie

Les évolutions annuelles cumulées des principaux usages des sols entre 2008 et 2020



## 1.8 – tendances : évolution des actifs agricoles

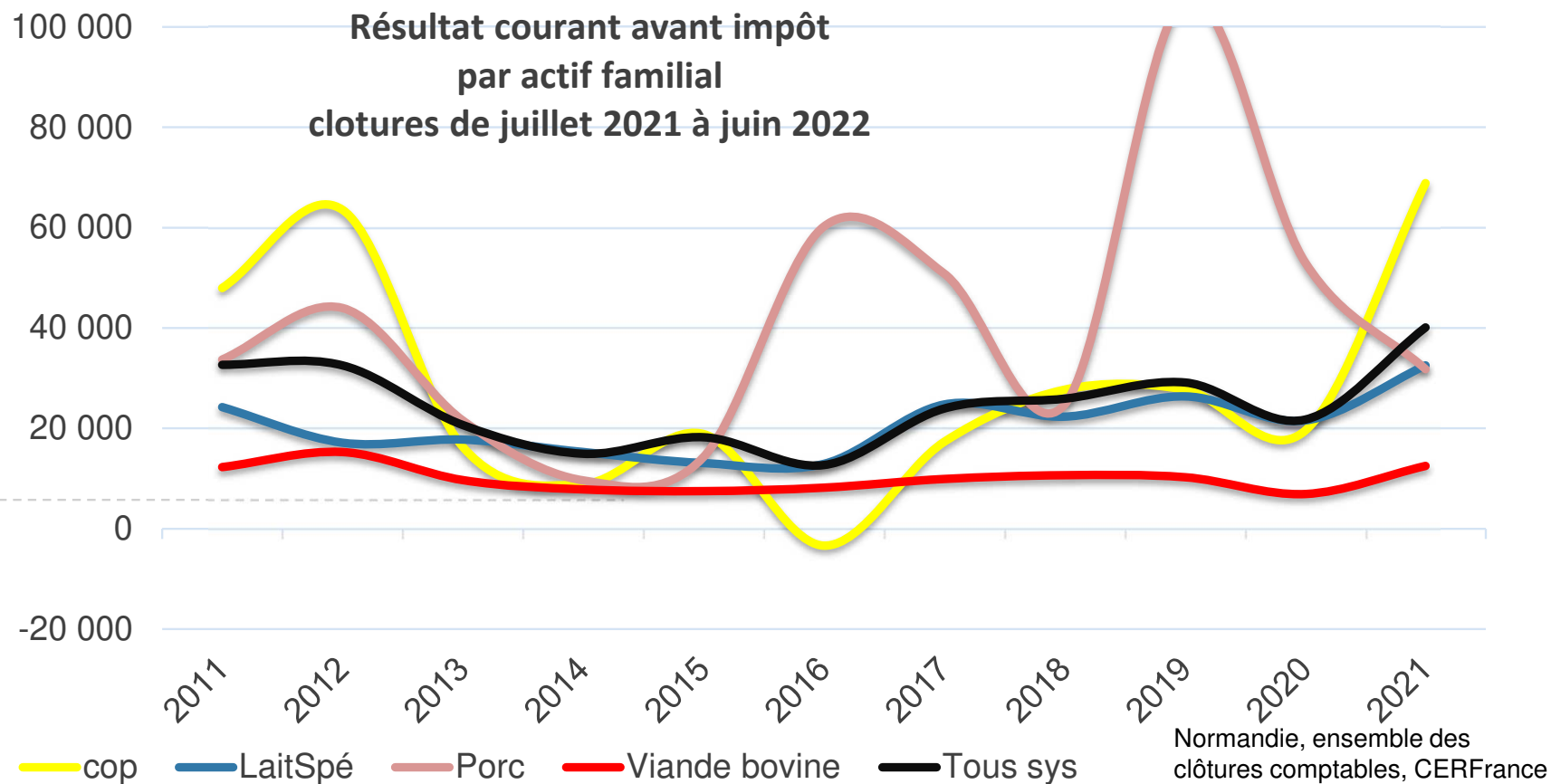
- Selon le ministère du Travail : étude sur les métiers en 2030 (DARES) entre 2019 et 2030
  - 👉 40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030
  - 👉 5 % d'emplois pourraient disparaître  
(du fait de la concentration des exploitations et de la diminution de l'élevage)
  - 👉 21% de l'emploi serait pourvu par de jeunes débutants disponibles.

Soit un déséquilibre de 15% entre les besoins de recrutement et les jeunes formés.

- Le déficit pour les emplois salarié est également très important

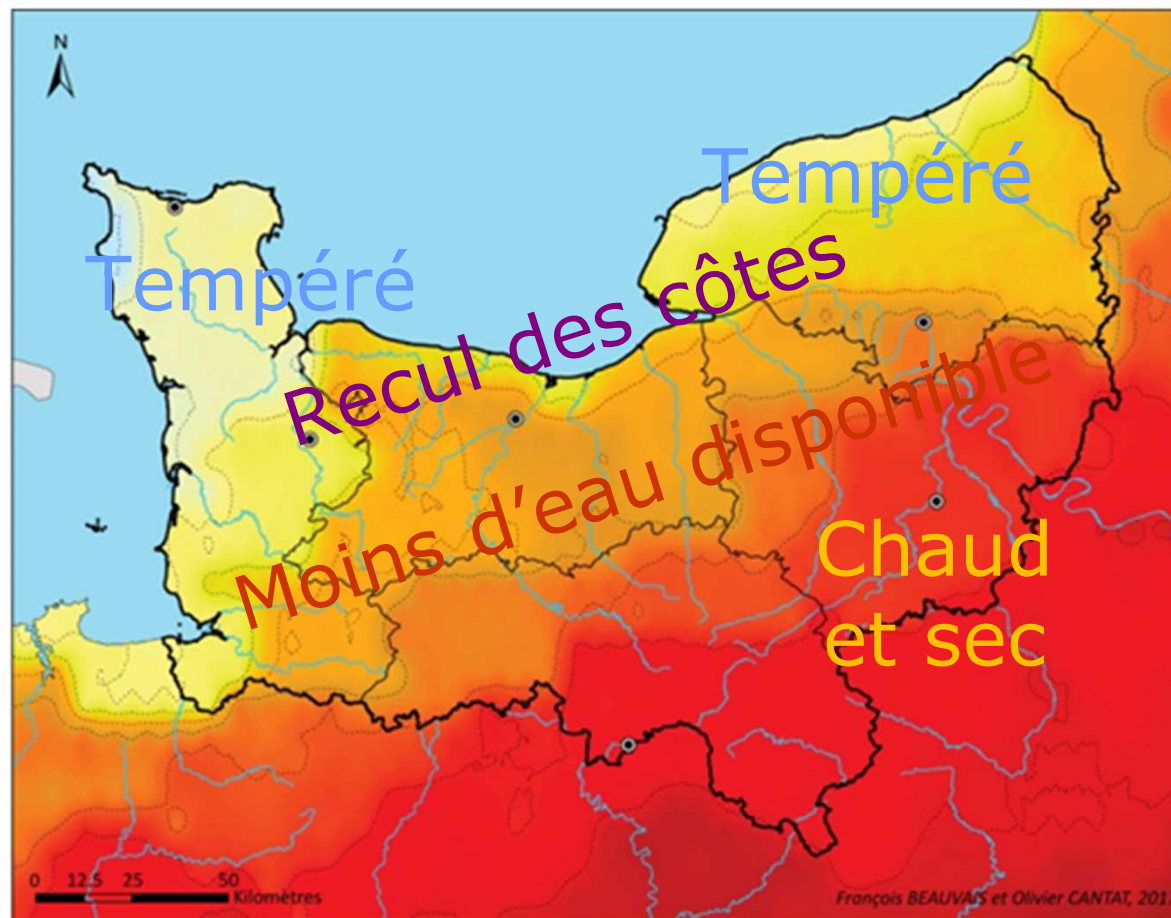


## 1.8 – tendances : Variabilité des résultats économiques



# En 2100 plusieurs Normandies

## Scénario RCP8.5





## 2. Organisation des groupes de travail

## 2.1 – Trois séquences

- **3 séquences de travail**
  - **R1 (aujourd'hui)** : présentation de la méthode, des questions posées par la plénière, du cadre des propositions d'actions et de dispositifs
  - **Entre R1 et R2** : contribution écrite des membres du groupe : propositions d'actions et de dispositifs
  - **R2 (6 avril 9h 30 – 12h 30)** : Echange sur toutes les propositions d'actions et de dispositifs, priorisation du Groupe pour la plénière.

## Identification des principales difficultés / problèmes sur la thématique du groupe de travail

- Thématique du groupe :

*Orientation et formation*

- Répondre sur Beekast : **selon vous, quels sont les principales difficultés / problèmes de l'agriculture normande sur cette thématique ?**



## 4. Questions prioritaires pour la Normandie sur cette thématique identifiées par la plénière

- 1 – Compétences essentielles et référentiels
- 2 – Attractivité des métiers et des formations
- 3 – Former ceux qui viennent d'autres secteurs
- 4 – Quelle « marque employeur » ?

## Question 1 : Compétences essentielles et référentiels

1. Quelles sont désormais les **compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneuriat en agriculture** (pilotage et décision en univers incertain...) ? Quels sont les **nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?
2. Comment **rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent** ? Sur quels **socles de valeurs** ?
3. Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...) ?
4. Quelle peut être la « **marque employeur** » de l'agriculture ? Comment la **mettre en place auprès des employeurs actuels** ?

# Compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneur en agriculture ?

- **Des *compétences de manager* pour répondre à un environnement souvent qualifié de VICA.....**  
**Volatil,**  
**Incertain,**  
**Complexe,**  
**Ambigu**  
*...en développant ?*  
Vision (organisation, valeurs, mission, stratégie)  
Intelligence (prise de recul, écoute salariés/clients)  
Courage (prise de décision malgré les risques)  
Agilité (flexibilité/environnement)
- **Des *compétences techniques de base* ?**
  - Pilotage /conduite du changement
  - Conduite des processus de production
  - Négociation/concertation/projet
  - Gestion et administration de l'entreprise
  - Préservation/amélioration sols et biodiversité
  - Commercialisation des produits/services
  - Organisation du travail/gestion des ressources/reactions humaines
- **Des *compétences transversales, psychosociales* (cognitives, émotionnelles, sociales) ?**
- **Des *compétences liées à une « nouvelle révolution agricole »* (numérique/robotique, biologie/génétique, sciences du vivant/agroécologie/génie écologique, marketing/communication ....) ?**

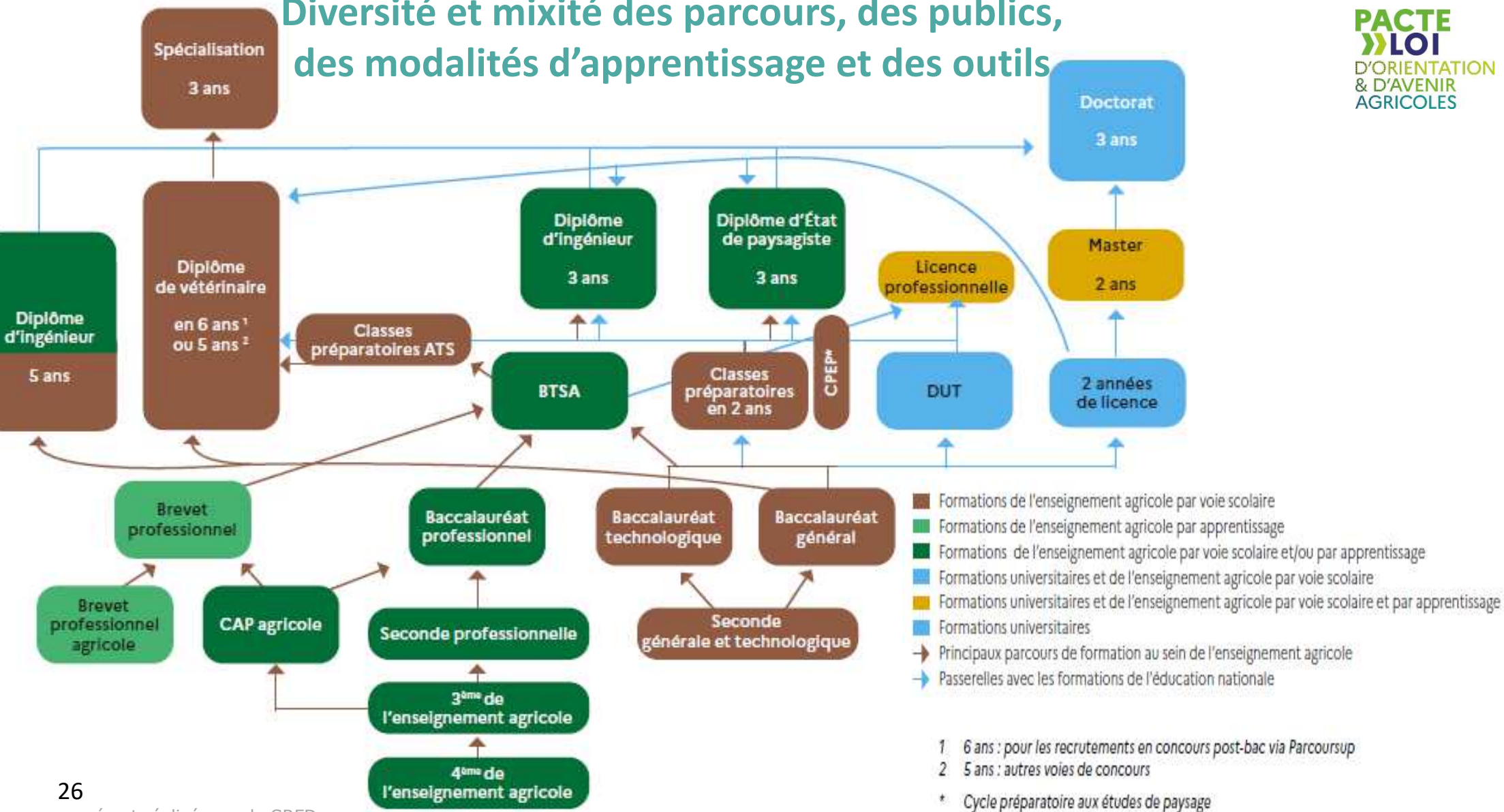
## Dispositifs de formation existants

- 1- Enseignement supérieur long
- 2- Enseignement général, technologique et professionnel par la voie scolaire
- 3- Formation professionnelle continue
- 4- Apprentissage
- 5- Enseignement à distance
- 6- Validation des acquis de l'expérience

**De nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?

25

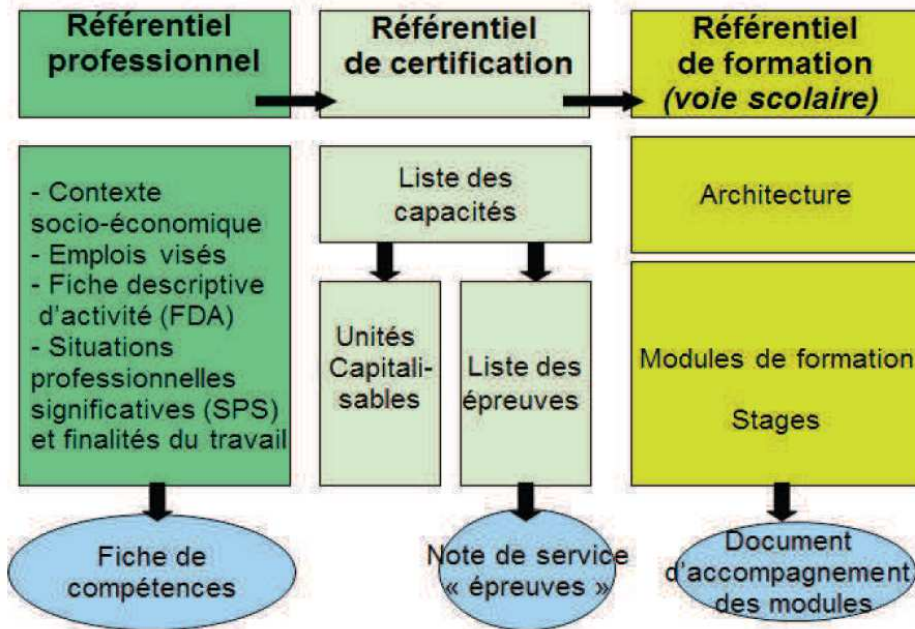
## Diversité et mixité des parcours, des publics, des modalités d'apprentissage et des outils





# Des rennovations de diplômes agricoles pour répondre aux enjeux/défis

→ construction des référentiels avec une approche par les compétences



- CAP agricole (9 spécialités, niveau 3) à partir de 2015
- Bac Professionnel (16, niveau 4) à partir de 2022/2023 (tronc commun et spécialités)
- BTSA (16, niveau 5) à partir de 2022
- Certificats de spécialisation (niveau 4) à partir de 2017
- Brevet professionnel agricole (9, niveau 3)
- Brevet professionnel (11, niveau 4)  
BP Responsable d'exploitation agricole depuis 2018
- ....

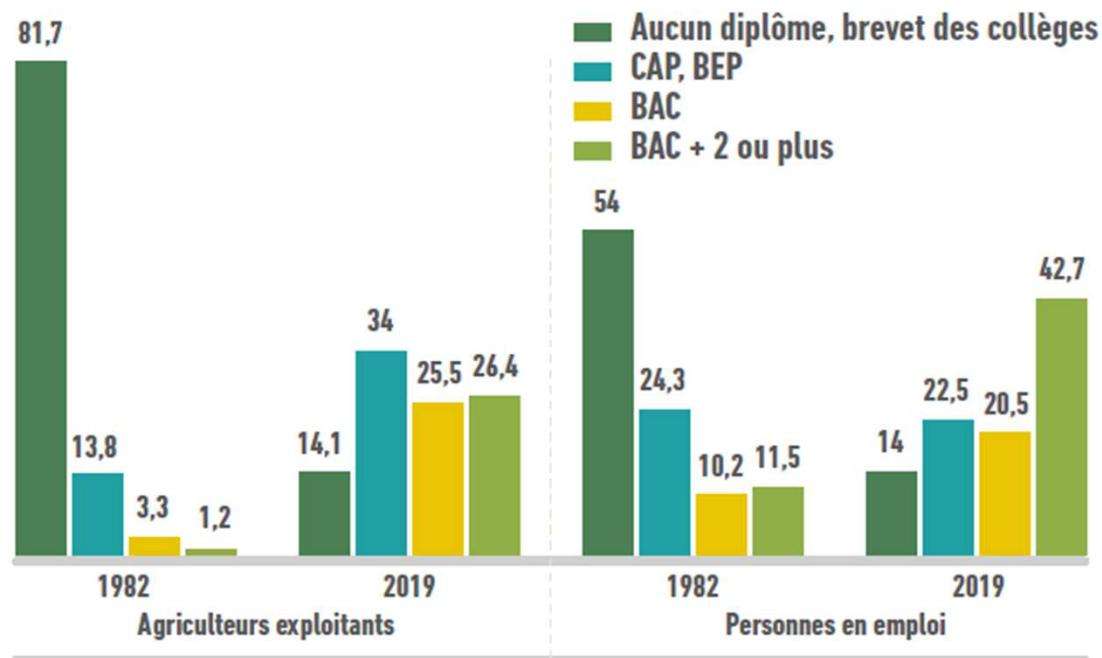
FIA - FC

Des blocs de compétences, brique d'une certification ou d'un titre inscrit au RNCP, pour construire des parcours professionnels sur mesure et progressifs

« Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. » Art L. 6113-1 du code du travail

## Evolution du niveau de formation

Comparatif du niveau de formation Agriculteurs Versus  
Personnes en emploi entre 1982 et 2019 (en %)



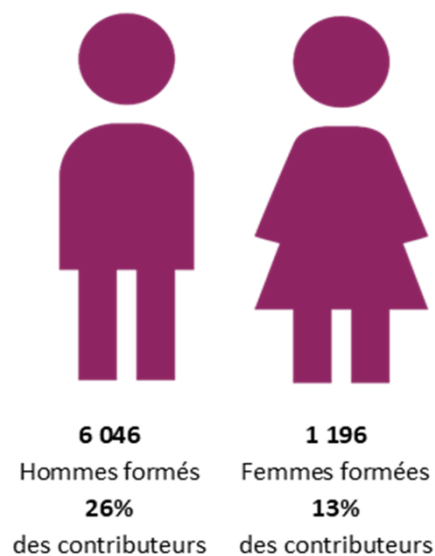
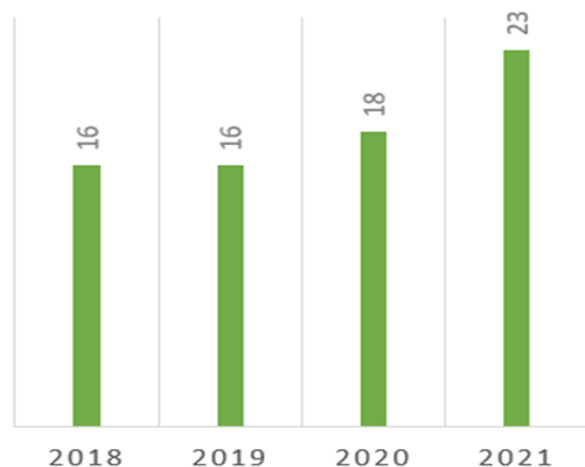
Les agriculteurs sont en moyenne moins diplômés que l'ensemble des personnes en emploi.

En 2019, 26,4 % sont ainsi diplômés de l'enseignement supérieur, contre 42,7 % des personnes en emploi.

## L'accès à la formation continue

CONTRIBUTEUR	2020			2021		
	Hommes	Femmes	Total général	Hommes	Femmes	Total général
Chef d'exploitation	21 090	7 218	28 308	20 470	6 947	27 417
Membre Famille	502	1 317	1 819	495	1 217	1 712
Aide Familial	276	55	331	275	61	336
Contisant de solidarité	1 860	917	2 777	1 722	891	2 613
<b>Total général</b>	<b>23 728</b>	<b>9 507</b>	<b>33 235</b>	<b>22 962</b>	<b>9 116</b>	<b>32 078</b>

### % BÉNÉFICIAIRES DE FORMATION VIVEA



Le nombre d'agriculteurs qui se forment tout au long de la vie est en constante augmentation en Normandie (23% en 2021, 7242 agriculteurs bénéficiaires d'au moins 1 formation)

# Activité formation 2022



7,2 stagiaires



14,9 heures



101 571 heures de formation réalisées



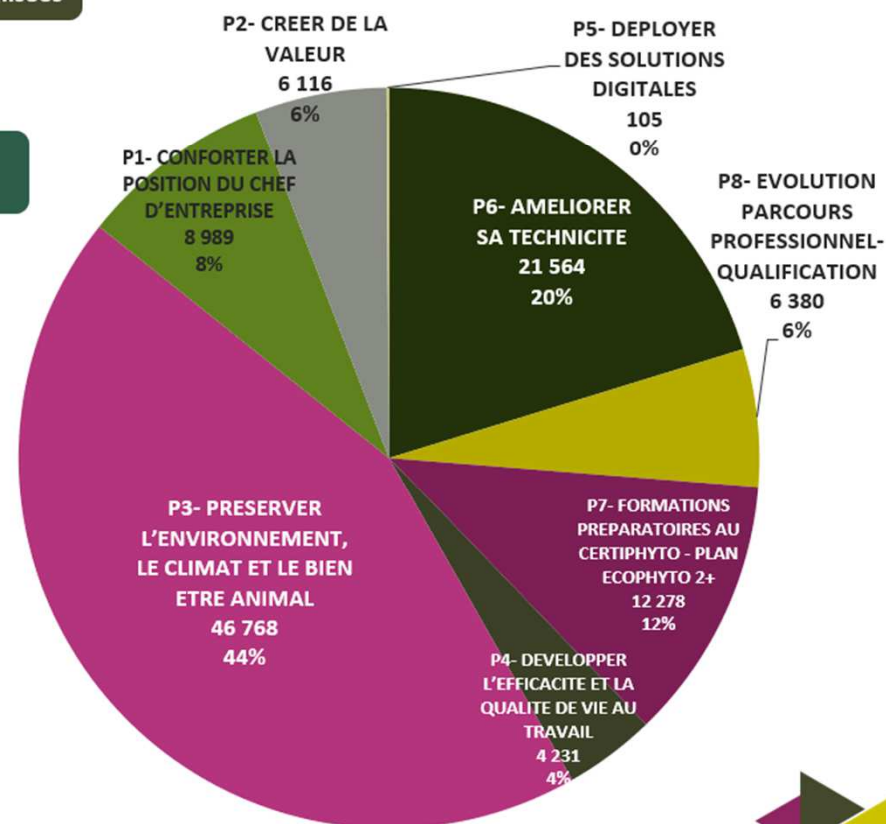
7 669 stagiaires



2 788 762 € montants réalisés



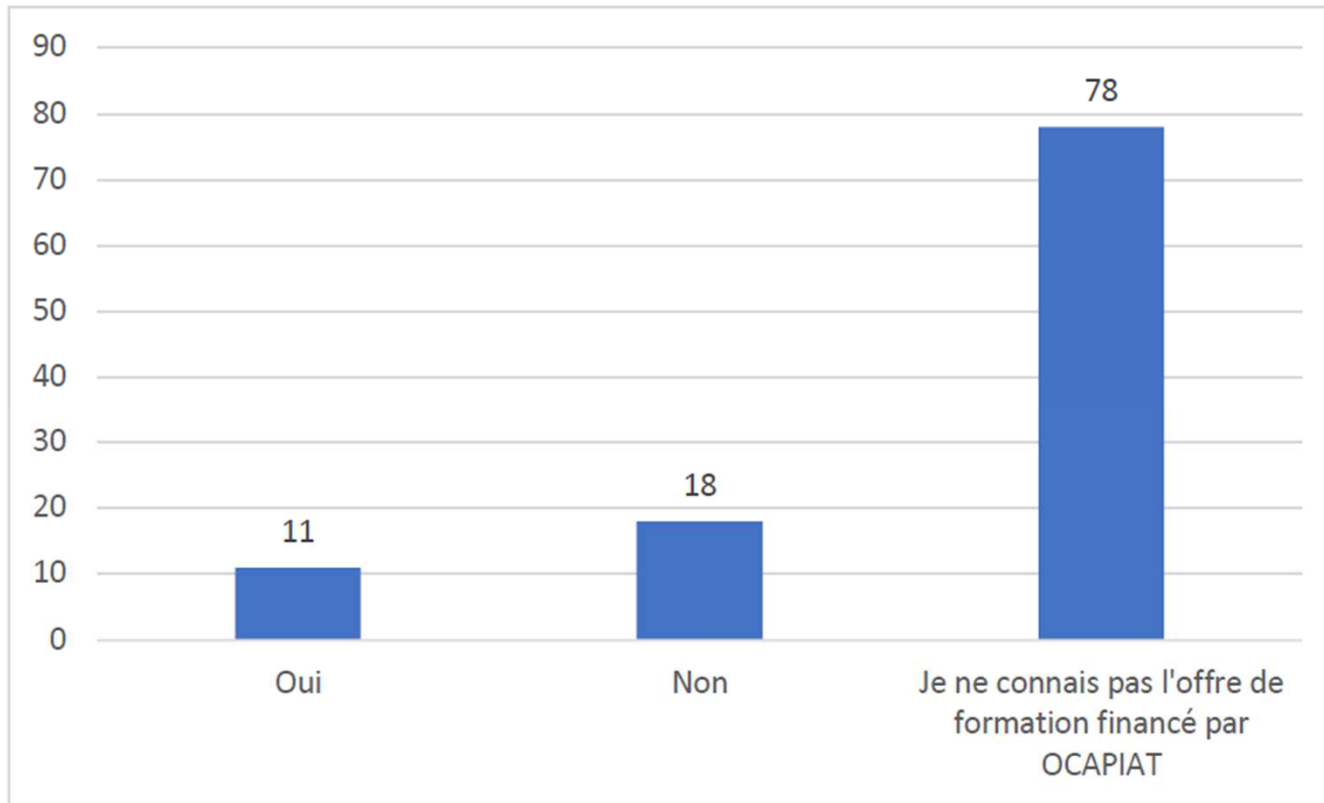
1 141 dossiers réalisés



17

## Peu de salariés se forment et connaissent OCAPIAT

*L'enquête a été réalisée en avril 2021 par l'ASA Normandie en partenariat avec la CRAN dans le cadre du COB4 sur 107 personnes interrogées*



Seulement 10% ont participé à de la formation dans les 4 dernières années  
Et seulement 2% ont participé à plus d'1 formation.

## Question 1 : Compétences essentielles et référentiels

1. Quelles sont désormais les **compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneuriat en agriculture** (pilotage et décision en univers incertain...) ? Quels sont les **nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**



## Question 2 : Attractivité des métiers et des formations

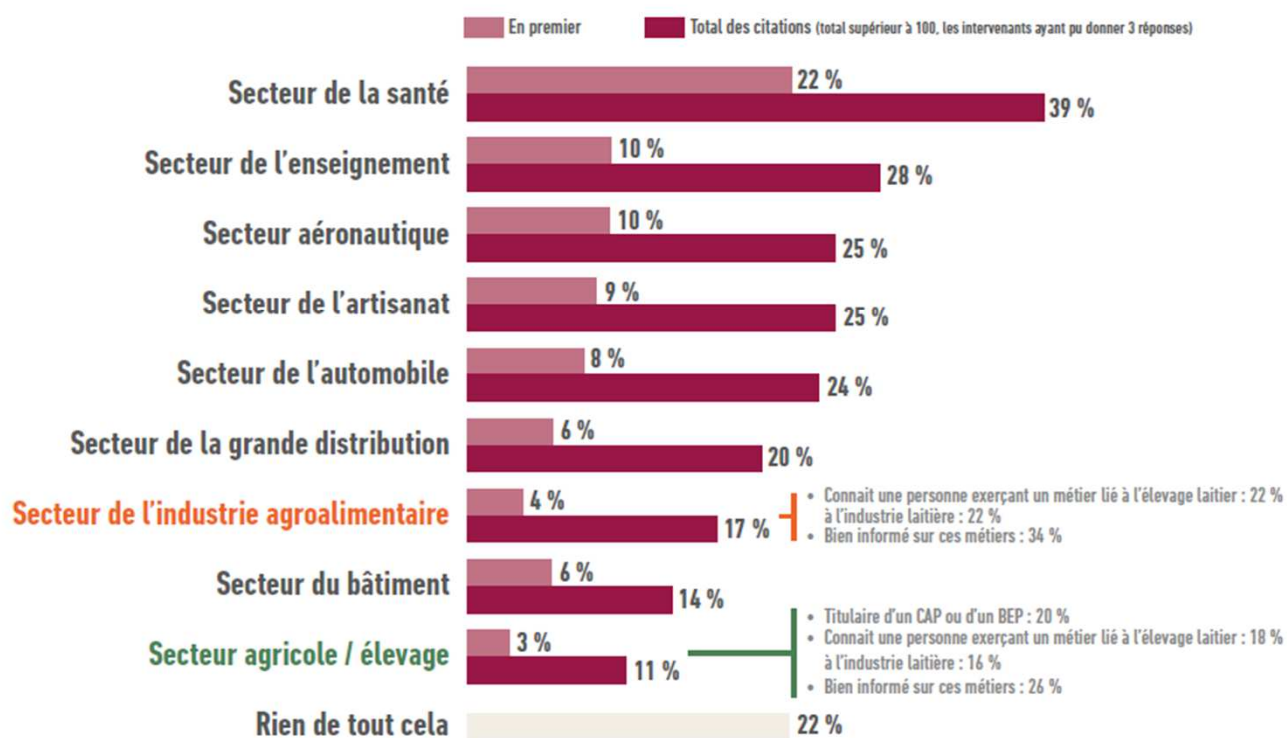
1. Quelles sont désormais les **compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneuriat en agriculture** (pilotage et décision en univers incertain...) ? Quels sont les **nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?
2. Comment **rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent** ? Sur quels **socles de valeurs** ?
3. Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...) ?
4. Quelle peut être la « **marque employeur** » de l'agriculture ? Comment la **mettre en place auprès des employeurs actuels** ?



# Dans l'opinion des jeunes, l'agriculture ne fait pas partie des secteurs les plus attrayants

## Question :

De façon générale, que vous ayez déjà choisi votre orientation ou non, quels sont, parmi les secteurs suivants, les 3 dans lesquels vous pourriez avoir envie de travailler d'après l'idée que vous en faites ? En premier ? En deuxième ? En troisième ?



L'agriculture = 11 % des réponses exprimées seulement 3 % des choix d'orientations préférés  
 85 % des jeunes rejettent l'idée d'exercer un métier lié à l'agriculture malgré une bonne image de l'agriculture (65 % d'avis positif).

Principales explications : la méconnaissance du métier et l'absence de proximité avec les métiers agricoles.

Métiers de l'artisanat ou des services = meilleure visibilité.

La question de l'orientation en agriculture est totalement occulté dès lors qu'il n'y aucun représentant agricoles dans le cercle familial, amical ou dans le voisinage du jeune en orientation.



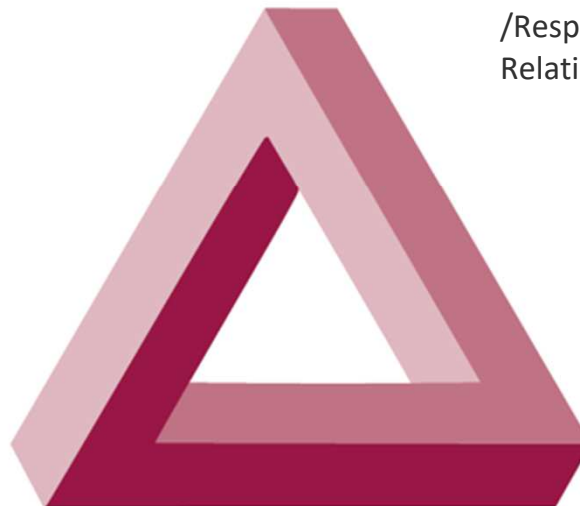
# Les dimensions de l'attractivité

## L'image du métier

Représentations & Stéréotypes  
Construction de l'image : influence familiale,  
environnementale, formation  
Dimensions & valeurs : Accomplissement / Rétribution  
/ Responsabilité / Risque / équilibre Vie privée – Vie pro /  
Relationnel

## Les conditions d'exercice du métier

Rémunération  
Condition de travail  
Environnement et cadre de vie



## L'accès au métier

Compétences & parcours de formation  
Hébergement & Mobilité  
Réseau & accompagnement

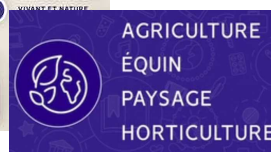
## Orientation des jeunes : quels éléments rentrent en compte ?



# Quelques exemples d'organismes, ressources et évènements (liste non exhaustive)



"Éduquer Former Agir pour nos territoires"



AU PLUS PRÈS DE VOUS  
 Votre territoire, ses enjeux, ses spécificités, votre ANEFA les connaît et peut vous accompagner dans vos démarches sur les métiers, l'emploi et les formations en agriculture.



## Question 2 : Attractivité des métiers et des formations

1. .
2. Comment rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent ? Sur quels socles de valeurs ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**  
**3/5 minutes**



## Question 3 : Former ceux qui viennent d'autres secteurs

1. Quelles sont désormais les **compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneuriat en agriculture** (pilotage et décision en univers incertain...) ? Quels sont les **nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?
2. Comment **rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent** ? Sur quels **socles de valeurs** ?
3. Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...) ?
4. Quelle peut être la « **marque employeur** » de l'agriculture ? Comment la **mettre en place auprès des employeurs actuels** ?

## Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...) ?

- *En adaptant les contenus, modalités, accompagnement... au public et au territoire concerné ?*
- *En proposant des enseignements professionnels innovants et attractifs pour ce type de public ?*
- *En privilégiant les pédagogies actives et les mises en situation ?*
- *En valorisant les plateaux techniques, les stages, l'alternance, les visites, ... ?*
- *En renforçant le lien avec les entreprises et les organisations professionnelles agricoles ?*
- ...



# La reconversion en agriculture : de nombreuses étapes et autant de difficultés à surmonter

## 5. S'intégrer – s'insérer

Acquérir de l'expérience  
Se constituer un réseau  
Être reconnu / accepté de ses pairs

## 4. Assurer sa sécurité matérielle & financière

Obtenir des aides  
S'établir dans le nouvel environnement : emploi du conjoint, école, hébergement

## 3. Se former à un nouveau métier

Modalités de formation : durée, alternance, multimodalité, entrée-sortie permanente, cours du soir, contrat pro, « sur le tas », etc...  
Freins : financiers, psychologiques, phobie scolaire, organisationnels, mobilité, couverture sociale

## 2. Définir et confirmer le nouveau projet professionnel

Découvrir & tester un métier  
S'immerger dans un nouvel environnement  
Faire des rencontres

## 1. Faire une analyse personnelle

Introspection – bilan personnel  
Bilan de compétences - CEP

## Question 3 : Former ceux qui viennent d'autres secteurs

1. .
2. .
3. Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...) ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**





## Question 4 : Quelle « marque employeur »

1. Quelles sont désormais les **compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneuriat en agriculture** (pilotage et décision en univers incertain...) ? Quels sont les **nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?
2. Comment **rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent** ? Sur quels **socles de valeurs** ?
3. Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...) ?
4. Quelle peut être la « **marque employeur** » de l'agriculture ? Comment la **mettre en place auprès des employeurs actuels** ?

# La Marque employeur

Toute entreprise a une marque employeur.

Plus ou moins visible, plus ou moins connue, plus ou moins forte.

Elle repose sur des éléments d'identité (Interne et externe ) et sur un fonctionnement et une organisation visant à attirer et fidéliser des talents.

La marque employeur passe par une aspiration profonde de l'entreprise à ce que ses employés - actuels ou potentiels - soient bien dans leur poste et leur entreprise.



# MARQUE EMPLOYEUR EN AGRICULTURE

## L'exemple de la démarche de labélisation des exploitations agricoles employeuses de salariés en Normandie

- ➔ Une démarche de labélisation des exploitations employeuses, engagée dans le **COB 4 GPEC, et appuyée par le Conseil Régional**
- ➔ Pilotage de l'action: **ANEFA Normandie** et **CPRE**, en partenariat avec la **FRSEA**, **Agriculture Recrute**, **Terres de Métiers**, la **CRAN**.
- ➔ **3 Niveaux de labélisation**

Démarche de respect de la réglementation  
Et de réassurance pour l'employeur

Démarche de progrès pour l'employeur,  
pour contribuer à fidéliser les salariés

## Question 4 : Quelle « marque employeur »

1. .
2. .
3. .
4. Quelle peut être la « **marque employeur** » de l'agriculture ? Comment la **mettre en place auprès des employeurs actuels** ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**



## 4. Travail en sous groupe

On vient de vous distribuer des cartons de couleurs

Carton blanc : reste dans cette salle

Carton couleur : va en salle 2 (dans l'entrée de la CRAN)

## Sous Groupe blanc : va traiter des questions 1 et 3 - 70'

1. 25' : Mise en commun des propositions de la question 1 sur X Mind ou sur Beekast.
  1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
  
2. 25' : Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'un ou deux diapos
  
3. 20' : On met en commun les propositions de la seconde question

Les 3 livrables (2 cartes X mind + la diapo de proposition) sont préparés pour le groupe couleur

## Sous Groupe blanc : question 1 - 15'

1. Quelles sont désormais les **compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneuriat en agriculture** (pilotage et décision en univers incertain...) ? Quels sont les **nouveaux contenus à prévoir** dans l'ensemble des outils de formation mobilisables – formation initiale, continue, parcours pour les futurs actifs agricoles ?

Mise en commun des propositions de la question 1 sur X Mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'un ou deux diapos

# Compétences et référentiels

## autre

- Enrichir la formation initiale en expérience terrain et formation gestion ( entrepreneuriales, administrative et RH)
- Connaissances des autres corporations (artisanat/industrie/commerce...)
- Favoriser l'augmentation des revenus

## financement

Mieux financer la formation des personnes en reconversion professionnelle vers l'agriculture

## connaissance des acteurs

- Renforcer la connaissance d'OCAPIAT
- Les salariés du milieu agricole reçoivent-ils le catalogue OCCAPIAT (email) ?

## thématiques

- développer les compétences liées au numérique (OAD, robotique, maîtrise des outils digitaux)
  - numérique
- Développer l'analyse stratégique
  - stratégie
  - pilotage stratégique
- Connaissance des aspects géopolitiques
- communication
- Développer les formations gestion, RH, prospective
- Être Gestionnaire, innovant et former
- agroécologie - développement durable
- Renforcer les compétences relatives à la gestion du travail
  - management et RH
    - renforcer les compétences liées à la gestion des RH
    - Convaincre sur l'intérêt de se former en GRH
    - GRH et management
    - management
    - gestion des ressources humaines
    - Développer les compétences managériales
- Former au changement des pratiques
- acquérir les compétences pour appréhender et gérer les risques
  - gestion des risques
- développer la connaissance des marchés, des circuits
  - marchés
- développer la posture de chef d'entreprise pour l'agriculteur
  - entrepreneuriat
    - Aider les agriculteurs à devenir des entrepreneurs
    - Acculturer au management et à la culture entreprise
- acculturer à la démarche projet en s'appuyant sur le travail en équipe
  - gestion de projet
- Différencier et travailler sur le "savoir être" (posture) et le "savoir faire" (connaissances et compétences)
  - posture
    - Développement scolaire de l'"ouverture d'esprit"
    - Formations sur le savoir être

## modalités de formation

- faire intervenir plus d'experts reconnus au sein de dispositif plus classique
- Prévoir des accompagnements individuels/ personnalisés/ adaptés aux différents profils
- Identifier des modalités de formation pour attirer les agriculteurs
- développer la formation in situ
- développement de la FOAD
- Renforcer l'apprentissage
- valoriser davantage encore les échanges entre pairs
- Augmenter les échanges enseignants/entreprise (stage, chantier école, séminaire...)
- Faciliter la formation tout au long de sa carrière, en proposant des modules complémentaires plus ou moins long, en facilitant les remplacements
- Augmenter formation continue
- "Stage en exploitation agricole ""agrée""
- Proposer de nouveaux types de formation avec des immersions professionnelles plus longues
- En activité : créer des groupes d'échanges sur des secteurs restreints, favoriser le conseil l'entraide
- Tutorat
- proposer des formations plus agile en déstructurant les modalités de lieux, de temps, ...



## Proposition du groupe blanc (livrable) – 20'

**Titre** : Accroître la dimension RH dans les référentiels de la FC mais aussi initiale

### Description de la proposition et des leviers :

Créer des blocs de compétence RH dans les formations : à mettre à tous les niveaux y compris niveau bac : trouver les méthodes pédagogiques (ludique comme serious game)  
Trouver un système de remplacement des salariés quand ils vont en formation.

FC : Trouver un levier pour inciter : la marque employeur ? / conditionnalité sociale /

**Contexte régional** : une formation TK largement faite et perception d'un manque de compétences sur les aspects management et pilotage du personnel.  
Des jeunes qui s'installent avec un niveau BAC sans compétences RH/ management.

# Propositions (livrable)

**Titre** : Accroître la dimension RH dans les référentiels de la FC mais aussi initiale

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Mieux recruter mais surtout fidéliser les salariés. Améliorer la durabilité / compétitivité de l'entreprise.

Mieux faire confiance aux salariés pour les responsabiliser dans la gestion de l'exploitation

Savoir se mettre en difficulté (en tant que chef d'entreprise) vis à vis d'un salarié formé /associé formé

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :** Initier/augmenter le niveau de compétences en GRH

10 % des employeurs formés en GRH en 5 ans

**Quelle échéance ? :** avoir moins de difficultés à recruter dans 5 ans (FC) ?

**Leviers d'actions** :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** FNSEA/SYNDICATS EMPLOYEURS, DRAAF, Organismes de formation, financeurs,

## Sous Groupe blanc : questions 3 - 15'

1. Comment former les acteurs issus d'autres secteurs (contenus, modalités, accompagnement...)?

Mise en commun des propositions de la question A sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition



## Sous Groupe blanc : prend connaissance et commente les travaux du groupe couleur – 30'

1. Présentation de la carte Xmind de la Question 2
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?
  
2. Présentation de la proposition construite par le groupe couleur
  1. Des points à compléter ? À préciser ?
  2. Selon vous cette proposition est-elle assez concrète ?
  3. Consensus / dissensus pour porter cette proposition ?
  
3. Présentation de la carte X mind de la Question 4
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?

# Merci de votre attention

**DATE LIMITE DE  
CONTRIBUTION :  
LUNDI 20 MARS**

**Lien vers l'espace de contribution :** <https://forms.office.com/e/V0UWuCfWRH>

**Date de la R2 : 06 avril 2023 de 9h 30 à 12h 30  
à la CA 14 à Hérouville**

Toute autre correspondance à adresser à  
[concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

## Sous Groupe couleur : va traiter des questions 2 et 4 - 70'

1. 25' : Mise en commun des propositions de la question 2 sur X Mind ou sur Beekast.
  1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. 25' : Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'un ou deux diapos
3. 20' : On met en commun les propositions de la seconde question

Les 3 livrables (2 cartes X mind + la diapo de proposition) sont préparés pour le groupe blanc

## Sous Groupe couleur : questions 2 - 15'

1. Comment rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent ? Sur quels socles de valeurs ?

Mise en commun des propositions de la question 2 sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
1. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'une ou deux diapos



# Attractivité des métiers et des formations

## Améliorer les conditions de travail

- Mettre en avant les outils numériques : agriculture d'épous en plus connectée/ de précision
- montrer que la pénibilité du travail n'est pas intrinsèque au métier
- Favoriser l'augmentation des revenus
- Valoriser les métiers auprès des femmes
- Mettre en avant des compétences attractives présentes dans les métiers de l'agriculture : robotique, numérique, digitale
- Les investissements nécessaires peuvent être décourageants. Faciliter l'accès au foncier et limiter les agrandissements.
- Améliorer l'organisation du travail et des conditions de travail

## Découverte

- Des stages sur des fermes plus diversifiées, qui parlent plus aux nouveaux profils NIMA (bio, circuit court, ferme avec accueil pédagogique, transformation à la ferme etc.)
- Favoriser immersion, accueil dans les fermes
- Ouvrir nos fermes
- Des journées pratiques avec une thématique
- Découverte des métiers agricoles (portes ouvertes, stages découvertes...)

## socié de valeurs

- Alimentaire
  - insister sur les enjeux ( nourrir la planète...)
  - Valoriser la fonction alimentaire de qualité, enjeu sociétal
  - Métiers qui ont du sens, qui sont utiles à la population
  - Communiquer sur la Fierté de nourrir
  - mettre en avant le travail en lien avec la nature, le vivant
- Environnement
  - Valoriser l'agriculture comme science du vivant

## formations

- moderniser la formation tout au long de la vie
- modalités de formation modernes, innovantes
- En formation faire plus de lien pratique et théorique
- Faire intervenir des agriculteurs et des salariés agricoles dans les établissements scolaires
- plus de concret
- Formations alliant enseignement et mises en pratiques .
- Élaborer des parcours professionnels pour les salariés
- Proposer des formations accessibles aux personnes en reconversion avec plus de pratique, et une meilleure intégration dans le milieu agricole qu'ils ne connaissent pas (tutorat, réseau de stage, etc.)
- Améliorer les conditions d'accueil des apprenants
- Plus de formation à orientation agriculture biologique en Normandie (30% des PPI au PAI ont un projet en AB).
- Rendre obligatoire des stages d'immersion court en entreprise agricole
- travailler avec les maîtres de stage/apprentissage pour un accueil de qualité -
- effectuer une veille efficace des besoins en formation des agriculteurs pour proposer une offre adaptée
- des formateurs à la pointe de la compétences
- Avoir une approche plus innovante / oser différemment
- Formations mixtes digitales.

## Lien avec l'éducation nationale

- Intégrer la découverte de l'agriculture par la pratique dans les formations "proches" plus attractives : environnement, géographie, économie sociale et solidaire, alimentation et restauration, etc.
- Communiquer sur les bonnes pratiques des agriculteurs
- valoriser les sciences du vivant dès la maternelle
- Intervention de professionnels au sein des classes, pas uniquement dans les cursus agricoles
- Créer une discipline liée à l'agriculture enseignée en primaire / collège
- Inscrire des séquences de formation sur l'agriculture dans les cours de collège en SVT
- Visiter des fermes en primaires et au collège
- Un référent métiers/formations agri dans chaque collège/lycée
- S'ouvrir davantage à des publics non agricoles
- Intervenir dans les écoles primaires, collèges...
- Renforcer le lien Enseignement agricole-Education nationale dans les territoires
- (Re)mettre l'agriculture comme sujet/ projet pédagogique (agriculture= production= alimentation) dès la primaire avec contenu adapté à l'âge des élèves.
- Intervenir dans les écoles primaires, collèges...
- Informier (accueil en exploitations ou forêt, ou ...) les professeurs et conseillers d'orientation sur la diversité des métiers et les parcours possibles

## communication positive

- messages - argumentaire
  - Communiquer sur les bonnes pratiques des agriculteurs
  - Communiquer sur la Fierté de nourrir
  - Travailler pour contrer les stéréotypes
  - lutter contre les idées reçues
  - Communication autour sens de ces métiers : liens avec la nature, le rôle dans l'alimentation....
  - Remplacer le mot exploitant par entrepreneur agricole
  - 1ers acteurs du développement durable
- outils
  - massifier la communication
  - Utiliser les réseaux sociaux
  - Améliorer l'image de la profession
  - "Développer la désirabilité des carrières agricole
  - Ambassadeurs métiers
  - Actions événementielles
  - campagne de communication à l'échelle nationale - réseaux sociaux, influenceurs...
  - communiquer sur la réalité des métiers (influenceurs, ...)
  - Témoignages de salariés en place sur les réseaux
  - Valoriser les métiers auprès des femmes
  - Mettre en avant la notion de métiers de pointe, innovants, modernes
  - Marketing des métiers : campagne d'affichage destinée à changer l'image des métiers
  - Communication alliant tous les partenaires qui gravitent autour de l'agriculture.
  - Développer les actions de communication"

# Propositions du groupe couleur (livrable) – 20'

**Titre** : Créer une discipline liée à l'agriculture qui serait enseignée en primaire et au collège

## Description de la proposition et des leviers :

Module rattaché à l'enseignement de la SVT - module obligatoire

Module sur plusieurs cycles

Entrée sur l'alimentation en primaire puis un volet économique / environnemental au collège

Avec visites de fermes et/ou interventions de professionnels

## Leviers

Formation des enseignants

Implication de professionnels dans la rédaction du référentiel de formation

Convaincre de la nécessité d'ajouter ce module dans la formation des jeunes auprès des Ministères

## Contexte régional :

Déclinaison en région d'une politique nationale

Contenu adapté aux productions régionales - exemples illustrés avec les filières de productions normandes

Normandie : volontaire pour l'expérimentation

# Propositions (livrable)

**Titre** : Créer une discipline liée à l'agriculture qui serait enseignée en primaire et au collège

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

L'évolution démographique et sociale des actifs

L'attractivité des métiers et des formations

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :**

Susciter des vocations

Meilleure connaissance de l'agriculture et de ses métiers

**Quelle échéance ? :** phase expérimentale 2024 - déploiement national 2025

**Leviers d'actions :** **X Mesure législative / réglementaire à créer**

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Ministère éducation nationale - Ministère agriculture - équipes pédagogiques et éducatives - la profession agricole - Collectivités

## Sous Groupe couleur : questions 4 - 15'

1. Quelle peut être la « **marque employeur** » de l'agriculture ? Comment la **mettre en place auprès des employeurs actuels** ?

Mise en commun des propositions de la question 4 sur X mind.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition

Travailler avec du vivant. Contribuer au maintien de la biodiversité. Produire des aliments de qualité tout en respectant l'environnement.



## Sous Groupe couleur : prend connaissance et commente les travaux du groupe blanc – 30'

1. Présentation de la carte Xmind de la Question 1
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?
  
2. Présentation de la proposition construite par le groupe couleur
  1. Des points à compléter ? À préciser ?
  2. Selon vous cette proposition est-elle assez concrète ?
  3. Consensus / dissensus pour porter cette proposition ?
  
3. Présentation de la carte X mind de la Question 3
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?

# Merci de votre attention

**DATE LIMITE DE  
CONTRIBUTION :  
LUNDI 20 MARS**

**Lien vers l'espace de contribution :** <https://forms.office.com/e/V0UWuCfWRH>

**Date de la R2 : 06 avril 2023 de 9h 30 à 12h 30  
à la CA 14 à Hérouville**

Toute autre correspondance à adresser à  
[concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)



ID	Nom	Prénom	Structure	Adresse électronique	Si vous êtes affecté(e) au GT n°1 : Orientation et formation	Si vous êtes affecté(e) au GT n°1 : Orientation et formation	ENGAGEMENT
	NOMBRE DE PARTICIPANTS				27	25	
	Fédération Régionale des MRE de Normandie frederique.defontaines@mfr-asso.fr						
71	DEFONTAINES	Fredérique			Oui	Non	
78	PINDARD	ALAIN	DRAAF	alain.pindard@agriculture.gouv.fr	Oui	Oui	
85	ANQUETIL	Didier	ASTREDHOR Seine Manche	anquetil@delenormandie.com	Oui	Oui	
87	MOURRECHARTRE	Marie-Pierre	APECITA NORMANDIE	mpmourcq-marie@apecita.com	Oui	Oui	
89	LACROIX	Charlene	INTERBEV Normandie	accueil@interbevnormandie.fr	Oui	Oui	
93	BRUN	Pascal	DDTM 50 SEAT	pascal.brun@manche.gouv.fr	Oui	Oui	
97	van vaerenbergh	chris	draaf de normandie	chris.van-vaerenbergh@agriculture.gouv.fr	Oui	Oui	
101	SASNEREAU	Christiane	ARIP Normandie	direction@aripnormandie.fr	Oui	Oui	
107	HAV	Xavier	FRSEA Normandie	xhav@netcourrier.com	Oui	Oui	
108	PARIS	Jean-Luc	FRSEA Normandie	paris-benoit@orange.fr	Oui	Oui	
114	NOUAIL	Nicolas		nicolas.nouail@educagri.fr	Oui	Oui	
115	LAFONT	Michel	CRAN	michel.lafont@normandie.chambagri.fr	Oui	Oui	
119	LAURENT	Remi	CRAN	remi.laurent@normandie.chambagri.fr	Oui	Oui	
120	CHEVALIER	Gonzague	CRAN	gonzague.chevalier@normandie.chambagri.fr	Oui	Oui	
122	COLLET	Celine	CRAN	celine.collet@normandie.chambagri.fr	Oui	Oui	
125	Giraud	Thibaut	JA Normandie	thibautgiraud50@gmail.com	Oui	Oui	
126	Vaugois	Maxime	JA Normandie	maximevaugois@hotmail.fr	Oui	Oui	
134	PONTIS	PHILIPPE	CRAN	ppontis@orange.fr	Oui	Oui	
135	LUBRUN	Laurence	CRAN	earl.fresneaux@orange.fr	Oui	Oui	
143	LAWAL	Saidi	EPIEPPA	saidi.lawal@educagri.fr	Oui	Oui	
144	PESSAULT	Samuel	EPIEPPA	samuel.pessault@educagri.fr	Oui	Oui	
153	THOMAS	Marie	DRAAF	marie.thomas@agriculture.gouv.fr	Oui	Oui	
143	HEURTIN	Jean-Yves	CRAN	heurtinyves@wanadoo.fr	Oui	Oui	
138	BERNARD	Pierre-Yves	Unilasalle	pierre-yves.bernard@unilasalle.fr	Oui	Oui	
142	Limare	Laodice	Agence régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie	laodice.limare@orientation-normandie.fr	Oui	Oui	
144	Drillet	Emilie	Bio en Normandie	edrillet@bio-normandie.org	Oui	Oui	
145	MARC	Elodie	Confédération paysanne de Normandie	contact@confpaysanne-normandie.fr	Oui	Oui	
146	RIGNY	Marc	VIVER	m.rugny@viver.fr	Oui	Oui	
147	Bellion de Fromont	Pascaloni	FRSEA	pascaloni.belliondefromont@orange.fr	Oui	Oui	

14 DEFONTAINES Fredérique TR. MRE. Pêcheur de Fleury en Caux - asso. F. Ouis

JORDAN Charles Paternita Lois. Charles Jordan P. Ouis

MEUNIER Isabelle Fign. Normand. Isabelle Meunier P. Ouis



# PROJET DE PACTE ET DE LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

## Concertation régionale en Normandie

**Groupe de travail – Orientation et Formation**  
***Compte rendu des contributions BeeKast du 24 février 2023***

### SOMMAIRE

1 – Liste des participants	page 2
2 – Nuage de mots sur les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'orientation et la formation	page 3
3 – COMPETENCES ESSENTIELLES ET REFERENTIELS : les solutions proposées	page 7
4 – ATTRACTIVITE des METIERS et des FORMATIONS : les solutions proposées	page 9
5 – FORMER CEUX QUI VIENNENT D'AUTRES SECTEURS : les solutions proposées	page 13
6 – QUELLE MARQUE EMPLOYEUR ? : les solutions proposées	page 15

Ce compte rendu sommaire vous est transmis en format « brut ».

Rappel du lien pour contribuer d'ici le 20 mars 2023 : <https://forms.office.com/e/VOUWuCfWRH>

Toute autre correspondance est à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

## Liste des participants

### Participants au groupe de travail

---

Didier ANQUETIL (Astredhor Seine Manche), Pascaline BELLIER de FROMONT (FRSEA Normandie), Pierre-Yves BERNARD (UniLaSalle), Marie BOIVIN (APECITA Normandie), Pascal BRUN (DDTM 50 SEAT), Emilie DRILLET (Bio en Normandie), Frédérique DEFFONTAINES (Fédération Régionale des MFR de Normandie), Amandine GALLO (ARIP Ndie), Thibaut GIRAUD (JA Normandie), Chantal JOURDAN (députée), Charlène LACROIX (INTERVEV Normandie), Saïdi LAWAL (EPLEFPA), Laodice LIMARE (Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie), Laurence LUBRUN (CRAN), Elodie MARC (Confédération paysanne de Normandie), Isabelle MEUNIER (Région Normandie), Nicolas NOUAIL (GT national), Jean-Luc PARIS (FRSEA Normandie), Samuel PESSAULT (EPLEFPA), Alain PINDARD (DRAAF), Philippe de PONTIS (CRAN), Marina RIGNY (VIVEA), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Maxime VAUGEOIS (JA Normandie)

### Elu CRAN en charge de l'animation

---

Jean-Yves HEURTIN

### Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation

---

Gonzague CHEVALLIER, Céline COLLET, Michel LAFONT, Karine LENOIR, Rémi LAURENT

## Activité nuage de mots

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'orientation et la formation ?



	Mots envoyés	82
	Attractivité	2 ×
	Participants	22

Mots	Nombre d'occurrences
attractivité	2
attractivité des métiers	2

actualisation des connaissances	1
adaptation de l'offre aux besoins	1
adaptation referentiel/profession	1
adapter formation aux enjeux climatiques	1
agriculteur	1
astreintes	1
attractivite des metiers agricoles	1
attractivité des différents métiers	1
attractivité du métier	1
attractivité élevage	1
avoir les outils adaptés	1
baisse du nombre élèves enseignemet agri	1
besoin de plus d'immersion pro pour nima	1
choix de la production	1
clichés	1
communicati	1
communication sur les qualites de nos me	1
communication à adapter aux jeunes	1
compétence des formateurs	1
conditions de travail	1
connaissance des métiers	1
connaître besoins agricoles de demain	1
coopération avec l'en	1
diminution de la population agricole	1
disparite enseignement public prive	1
disponibilité des agriculteurs	1




déficit d'image	1
déficit d'image de la profession	1
déficite d'image	1
définir ses envies professionnelles	1
démographie en baisse	1
dévalorisation de l'agrculture	1
encore trop de préjugés	1
enseignement agricole à adapter aux nima	1
enseigner autonomie alimentaire	1
faciliter transmission	1
formation + attrayantes sur l'agroécolog	1
formation adaptee a la revonversion	1
image de l'agriculture	1
image de la profession à (re)valoriser	1
image dégradée de la profession	1
implication enseignant/entreprise	1
liens enseignement général et agricole	1
manque d'attractivité des métiers	1
manque de revenu	1
manque de réactivité du référentiel	1
manque de visibilité	1
manque d'attractivité	1
mauvaise imagine de l'agriculture	1
meconnaissance	1
messages véhiculés via médias et réseaux	1
mieux financer les reconversions	1

mobilisation des stagiaires	1
mobilité des élèves	1
modalités de formation adaptées aux dispo	1
méconnaissance de la diversité des métiers	1
méconnaissance de l'agriculture	1
méconnaissance milieu agricole	1
méconnaissance variété des métiers	1
métier d'agr trop administratif	1
métiers méconnus	1
nouveau public non issu milieu agricole	1
orientation	1
ouverture des collèges	1
parler agriculture dès la primaire	1
pas de lien avec les lycées généraux	1
passerelles ea/en	1
plus d'agriculture bio dans l'enseignement	1
plus de lien avec nima et hcf	1
prise en compte changements pratiques	1
promotion des métiers	1
relation à l'animal	1
renforcer l'employabilité	1
revenus	1
réviser les enseignements agricoles	1
savoir communiquer sur le sens des métiers	1
sous estimation des formations agricoles	1
valorisation des services de remplacement	1

valoriser le lien au vivant et respect	1
visibilité	1

## Activité tableau

**GT1 - COMPETENCES ESSENTIELLES et REFERENTIELS - selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? - Faites des textes courts**

	Idées	45
	Catégorie	1
	Participants	20

### Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	renforcer les compétences liées à la gestion des RH	0
2	Convaincre sur l'intérêt de se former en GRH	0
3	Renforcer la connaissance d'OCAPIAT	0
4	développer la formation in situ	0
5	proposer des formations plus agile en déstructurant les modalités de lieux, de temps, ...	0
6	Développer l analyse stratégique	0
7	Connaissance des aspects géopolitiques	0
8	développement de la FOAD	0
9	Être Gestionnaire , innovant et former	0
10	Développer les formations gestion, RH, prospective	0
11	Formations sur le savoir être	0




12	communication	0
13	GRH et management	0
14	Développer les compétences managériales	0
15	agroécologie - développement durable	0
16	Mieux financer la formation des personnes en reconversion professionnelle vers l'agriculture	0
17	Prévoir des accompagnements individuels/ personnalisés/ adaptés aux différents profils	0
18	développer les compétences liées au numérique (OAD, robotique, maîtrise des outils digitaux)	0
19	acquérir les compétences pour appréhender et gérer les risques	0
20	gestion des ressources humaines	0
21	Différencier et travailler sur le "savoir être" (posture) et le "savoir faire" (connaissances et compétences)	0
22	En activité : créer des groupes d'échanges sur des secteurs restreints, favoriser le conseil l'entraide	0
23	Augmenter les échanges enseignants/entreprise (stage, chantier école, séminaire ...)	0
24	Renforcer l'apprentissage	0
25	Tutorat	0
26	valoriser davantage encore les échanges entre paires	0
27	pilotage stratégique	0
28	Connaissances des autres corporations (artisanat'industrie'commerce...)	0
29	Renforcer les compétences relatives à la gestion du travail	0
30	Stage en exploitation agricole "agrée" Développement scolaire de l'ouverture d'esprit"	0
31	Favoriser l'augmentation des revenus	0
32	Les salariés du milieu agricole reçoivent-ils le catalogue OCCAPIAT (email) ?	0
33	Aider les agriculteurs à devenir des entrepreneurs	0
34	Enrichir la formation initiale en expérience terrain et formation gestion ( entrepreneuriales, administrative et RH)	0



35	Augmenter formation continue	0
36	Faciliter la formation tout au long de sa carrière, en proposant des modules complémentaires plus ou moins long, en facilitant les remplacements	0
37	Proposer de nouveau types de formation avec des immersions professionnelles plus longues	0
38	acculturer à la démarche projet en s'appuyant sur le travail en équipe	0
39	développer la connaissance des marchés, des circuits	0
40	Former au changement des pratiques	0
41	management	0
42	développer la posture de chef d'entreprise pour l'agriculteur	0
43	Acculturer au management et à la culture entreprise	0
44	faire intervenir plus d'experts reconnus au sein de dispositif plus classique	0
45	identifier des modalités de formation pour attirer les agriculteurs	0

## Activité tableau

**GT1 - ATTRACTIVITE des METIERS et des FORMATIONS - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? -Faites des textes courts**

	Idées	69
	Catégorie	1
	Participants	22

### Sans catégorie

	Idées	Nb de points / like
1	insister sur les enjeux ( nourrir la planète...)	0
2	Des journées pratiques avec une thématique	0




3	Stages de découverte	0
4	Découverte des métiers agricoles (portes ouvertes, stages découvertes...)	0
5	Avoir une approche plus innovante / oser différemment	0
6	Informers (accueil en exploitations ou forêt, ou ..) les professeurs et conseillers d'orientation sur la diversité des métiers et les parcours possibles	0
7	moderniser la formation tout au long de la vie	0
8	communiquer plus positivement sur l'agriculture	0
9	modalités de formation modernes, innovantes	0
10	effectuer une veille efficace des besoins en formation des agriculteurs pour proposer une offre adaptée	0
11	Des stages sur des fermes plus diversifiées, qui parlent plus aux nouveaux profils NIMA (bio, circuit court, ferme avec accueil pédagogique, transformation à la ferme etc.)	0
12	Ambassadeurs métiers	0
13	lutter contre les idées reçues	0
14	Intégrer la découverte de l'agriculture par la pratique dans les formations "proches" plus attractives : environnement, géographie, économie sociale et solidaire, alimentation et restauration, etc.	0
15	Formations mixtes digitales.	0
16	Actions événementielles	0
17	campagne de communication à l'échelle nationale - réseaux sociaux, influenceurs...	0
18	Remplacer le mot exploitant par entrepreneur agricole	0
19	(Re)mettre l'agriculture comme sujet/ projet pédagogique (agriculture= production= alimentation) dès la primaire avec contenu adapté à l'âge des élèves.	0
20	valoriser les sciences du vivant dès la maternelle	0
21	communiquer sur la réalité des métiers (influenceurs, ...)	0
22	Favoriser l'augmentation des revenus	0
23	Renforcer le lien Enseignement agricole-Education nationale dans les territoires	0
24	Communiquer sur les bonnes pratiques des agriculteurs	0

25	Valoriser les metiers aupres des femmes	0
26	Les investissements nécessaires peuvent être décourageants. Faciliter l'accès au foncier et limiter les agrandissements.	0
27	des formateurs à la pointe de la compétences	0
28	Faire intervenir des agriculteurs et des salariés agricoles dans les établissements scolaires	0
29	plus de concret	0
30	Intervention de professionnels au sein des classes, pas uniquement dans le cursus agricoles	0
31	1ers acteurs du developpement durable	0
32	Développer la désirabilité des carrières agricole Développer les actions de communication	0
33	travailler avec les maitres de stage/apprentissage pour un accueil de qualité -	0
34	Communication alliant tousles partenaires qui gravitent autour de l'agriculture.	0
35	Plus de formation à orientation agriculture biologique en Normandie (30% des PPI au PAI ont un projet en AB).	0
36	Améliorer l'organisation du travail et des conditions de travail	0
37	Élaborer des parcours professionnels pour les salariés	0
38	mettre en avant le travail en lien avec la nature, le vivant	0
39	Intervenir dans les écoles primaires, collèges...	0
40	Utiliser les réseaux sociaux	0
41	Proposer des formations accessibles aux personnes en reconversion avec plus de pratique, et une meilleure intégration dans le milieu agricole qu'ils ne connaissent pas (tutorat, réseau de stage, etc.)	0
42	S ouvrir davantage à des publics non agricoles	0
43	Mettre en avant les outils numériques : agriculture d eplus en plus connectée/ de précision	0
44	Améliorer les conditions d accueil des apprenants	0
45	Ouvrir nos fermes	0
46	Présentation des métiers aux collégiens, enseignants et chargés d'orientation	0
47	Mettre en avant la notion de métiers de pointe, innovants, modernes	0

48	Rendre obligatoire des stages d'immersion court en entreprise agricole	0
49	Travailler pour contrer les stéréotypes	0
50	Marketing des métiers : campagne d'affichage destinée à changer l'image des métiers	0
51	Valoriser l'agriculture comme science du vivant	0
52	une communication positive des agriculteurs vers la société	0
53	Inscrire des séquences de formation sur l'agriculture dans les cours de collège en SVT	0
54	En formation faire plus de lien pratique et théorique	0
55	Communication autour sens de ces métiers : liens avec la nature, le rôle dans l'alimentation....	0
56	Améliorer l'image de la profession	0
57	Témoignages de salariés en place sur les réseaux	0
58	Un référent métiers/formations agri dans chaque collège/lycée	0
59	massifier la communication	0
60	Communication plus positive sur l agriculture	0
61	Valoriser la fonction alimentaire de qualité, enjeu sociétal	0
62	Communiquer sur la Fierté de nourrir	0
63	Favoriser immersion, accueil dans les fermes	0
64	Utiliser les réseaux sociaux	0
65	Metiers qui ont du sens,qui sont utiles à la population	0
66	Visiter des fermes en primaires et au collège	0
67	montrer que la pénibilité du travail n'est pas intrinsèque au métier	0
68	Formations alliant enseignement et mises en pratiques .	0
69	Mettre en avant des compétences attractives présentes dans les métiers de l'agriculture : robotique, numérique, digitale	0

## Activité tableau

**GT1 - FORMER CEUX QUI VIENNENT D'AUTRES SECTEURS - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? Faites des textes courts**

	Idées	50
	Catégorie	1
	Participants	20

Sans catégorie




	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	Valoriser leurs compétences venant d'autres secteurs	0
2	identifier les profils/ les personnalités. Vérifier si l'image de la profession est bien celle de la réalité	0
3	Lever les freins sur hébergement et mobilité	0
4	Les mettre en immersion dès le début de formation (alectrnce obligatoire) avec période dans différentes OPA	0
5	Création de passerelles pour faciliter les reconversions	0
6	pouvoir tester facilement des métiers	0
7	Création de passerelles entre enseignement agricole et éducation nationale	0
8	Faciliter le financement des formations pour les non issus du monde agricole	0
9	développer le mentorat dans les différentes filières et différents métiers	0
10	Créer un "grand plan de mobilisation"	0
11	Ajouter plus de stages, parrainages, immersions .... concrétiser les métiers pour enlever les idées reçues	0
12	Création d'une plateforme de vidéo, podcast sur le métier	0
13	s'assurer de la viabilité économique du projet	0

14	Renforcer les initiatives lien ville-campagne	0
15	Plus financer l'accompagnement à l'émergence de projet agricole et sa communication	0
16	Vulgariser la formation pour adultes. Aides a la reconversion.	0
17	développer la formation continue	0
18	Aider les tests en reconversion et permettre le droit au retour	0
19	Créer des passerelles enseignement agricole- Éducation nationale	0
20	Developper nouvelles compétences dans metiers agricoles utilisées dans d'autres secteurs	0
21	faciliter la création des réseaux d'échanges, de motivation (tutorat, mentorat, ...)	0
22	Reconnaître davantage le tutorat comme un acte de formation	0
23	des formations adaptées au niveau de diplôme des NIMA en reconversion	0
24	Développer les modalités mixtes d'apprentissage (du distanciel et du présentiel)	0
25	Répondre aux problématiques hébergement, mobilités .	0
26	Développer plus de formations sur des systèmes plus attractifs et diversifiés pour amener les personnes vers l'agriculture (transformation, circuit court, bio, accueil pédagogique et social ...)	0
27	confronter le vision de l'agriculture à sa réalité	0
28	Période de mise en situation en milieu pro (PMSMP) dispositif Pôle Emploi	0
29	Journée formation thématique	0
30	Créer des partenariats avec les autres secteurs pour créer des temps de découverte ou d'échanges	0
31	Mettre en valeur les compétences qu'ils peuvent apporter.	0
32	Immersion dans les exploitations en indemnisant les agriculteurs	0
33	Partage d'expériences avec les acteurs deja reconvertis	0
34	Renforcer parrainage	0
35	Formation pratique type alternance pour démarrer l'insertion	0
36	Élaborer des espaces fermes tests ( avec collectivités)	0

37	Développer la formation à distance	0
38	insister sur l'immersion	0
39	Parrainage de chefs d'entreprise qui accompagnent sur la durée	0
40	Mieux financer l'accès à la formation/stage pour les reconversions professionnelles, avec moins de prise de risque pour se tester.	0
41	des parcours sur mesure, innovation pédagogique en diversifiant des modalités FOAD mais aussi présentiel "importance du groupe "	0
42	Aider financièrement les parrains, maîtres de stages et d'apprentissage pour favoriser une intégration de qualité	0
43	Meilleure lisibilité des formations proposées en région normandie	0
44	Une immersion professionnelle plus longue est nécessaire	0
45	Généraliser les diplômes en blocs de compétences	0
46	multiplier les périodes de formation en milieu professionnel	0
47	Développer l'alternance pour une meilleure expérience de terrain	0
48	développer les espaces test	0
49	Encourager les immersions dans le secteur agricole	0
50	Période de test	0

## Activité tableau

**GT1 - QUELLE "MARQUE EMPLOYEUR" - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? Faites des textes courts**

	Idées	42
	Catégorie	1
	Participants	20

## Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	Avoir des agriculteurs formés au management, en phase avec la réglementation	0
2	Former les employeurs à de meilleurs pratiques	0
3	Qualifier les offres d'emploi avec la marque	0
4	Faire monter en compétences les entreprise en GRH	0
5	Mettre à disposition des employeurs un recensement des bonne pratique management	0
6	Signe de qualité d'une entreprise agricole.	0
7	Se différencier sur le marché de l'emploi	0
8	communiquer sur les pratiques plébiscitées par la société (respect de l'environnement, management de proximité...)	0
9	Parler davantage du recrutement en agriculture	0
10	Avoir une communication positive	0
11	bien être et enjeu sociétal	0
12	Employeur engagé dans le défi climatique	0
13	Présentation l'amélioration des conditions de travail	0
14	travailler sur la qualité de vie au travail avec les employeurs : Information code du travail, médiation, labellisation ...	0
15	Promouvoir le bien fondé de la marque employeur auprès des entreprises agricoles	0
16	De La Fourche à la fourchette	0
17	Travailler avec du vivant. Contribuer au maintien de la biodiversité. Produire des aliments de qualité tout en respectant l'environnement.	0
18	Mettre en avant les démarches environnementales et les actions éco-responsables	0
19	Vivre sa passion	0



20	un label transversal, national et non dogmatique, basé sur l'engagement au profit de la souveraineté alimentaire et dans uen vie en phase avec le vivant	0
21	Mettre en avant les compétences attractives/innovantes mises en oeuvre par l'agriculteur	0
22	Mettre en avant les "bonnes" pratiques de l'entreprise : RH, sociales, sociétales	0
23	Labellisation des entreprises agricoles	0
24	Pour les chefs d'entreprise, communiquer auprès du grand public de manière ouverte sur leur métier et leurs pratiques	0
25	Image d'employeur qui laisse place à la concertation et l'innovation	0
26	Former les entrepreneurs agricoles à la GPEC/GRH	0
27	adhérer à un syndicat proche de ses valeurs	0
28	Formation reconnue des agriculteurs en matière de management, de stratégie d'entreprise.	0
29	Insister sur le côté innovant du monde agricole : robotique, numérique...	0
30	Concilier vie professionnelle et vie personnelle	0
31	Intégrer toutes les valeurs du métier	0
32	Instituer un bonus/malus attaché à la marque	0
33	Travailler au marketing des offres d'emploi pour davantage d'attractivité	0
34	Labelisation des employeurs	0
35	Accompagner le développement du label FNAB qui prend en compte bien être au travail des agriculteurs et des salariés sur la ferme	0
36	Mettre en avant les nouvelles technologies et les innovations techniques	0
37	Actions d accompagnement de montée en compétences RH des employeurs	0
38	Une marque collective ou une marque pour l'entreprise	0
39	Mettre en avant des initiatives intéressantes dans ce secteur ou transposable	0
40	Disposer d'une marque employeur intégrant les concepts de la RSE	0
41	Faire connaitre et développer le Label emploi	0
42	Certifier le respect des lois (DUE, entretien RH, plan formation, ...)	0

## Participants au groupe de travail

---

Didier ANQUETIL (Astredhor Seine Manche), Pascaline BELLIER de FROMONT (FRSEA Normandie), Pierre-Yves BERNARD (UniLaSalle), Marie BOIVIN (APECITA Normandie), Pascal BRUN (DDTM 50 SEAT), Emilie DRILLET (Bio en Normandie), Frédérique DEFFONTAINES (Fédération Régionale des MFR de Normandie), Amandine GALLO (ARIP Ndie), Thibaut GIRAUD (JA Normandie), Chantal JOURDAN (députée), Charlène LACROIX (INTERVEV Normandie), Saïdi LAWAL (EPLEFPA), Laodice LIMARE (Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie), Laurence LUBRUN (CRAN), Elodie MARC (Confédération paysanne de Normandie), Isabelle MEUNIER (Région Normandie), Nicolas NOUAIL (GT national), Jean-Luc PARIS (FRSEA Normandie), Samuel PESSAULT (EPLEFPA), Alain PINDARD (DRAAF), Philippe de PONTIS (CRAN), Marina RIGNY (VIVEA), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Maxime VAUGEOIS (JA Normandie)

## Elu CRAN en charge de l'animation

---

Jean-Yves HEURTIN

## Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation

---

Gonzague CHEVALLIER, Céline COLLET, Michel LAFONT, Karine LENOIR, Rémi LAURENT

## Date de la prochaine réunion

---

6 avril 9h30-12h30, CA 14 Hérouville St Clair – salle de session

## Ordre du jour

---

1. Contexte et enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce Groupe de travail dans le cadre global de la concertation : JY HEURTIN
2. Organisation du groupe de travail : M LAFONT
3. Présentation des 4 questions posées par la plénière au groupe de travail
4. Travail en sous-groupes

## Objectifs de la réunion

---

Mettre tous les participants au même niveau d'information

## Les principales difficultés de l'agriculture normande sur l'orientation et la formation

---

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

Réponses obtenues : 82 par les 22 participants (voir le résultat en annexe)

## Présentation des quatre questions

---

### 1/ Compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneur en agriculture

Présentation de M. PINDARD – DRAAF –

- Des compétences de manager
- Des compétences techniques
- Des compétences transversales, psychosociales
- Des compétences liées à une nouvelle révolution agricole

G. CHEVALLIER : présentation du niveau de formation des agriculteurs, des chiffres de l'accès à la formation continue, répartition hommes/femmes, et domaines d'activité

#### **Question : selon vous quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème**

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

Réponses obtenues : 45 par les 20 participants (voir le résultat en annexe)

### 2/ Comment rendre plus attractifs les métiers de l'agriculture et les formations qui y conduisent. ?

C. COLLET – CRAN –

Pb d'attractivité du métier : 11% des jeunes citent l'agriculture dans les projets d'orientation, et 3% font un vœu d'orientation vers l'agriculture.

L'image du métier, les conditions d'exercice du métier, l'accès au métier

M. PINDARD – DRAAF

Éléments à prendre en compte pour l'orientation des jeunes

#### **Question : Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème ?**

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

Réponses obtenues : 69 par les 22 participants (voir le résultat en annexe)

### 3/ Comment former les acteurs issus d'autres secteurs ?

M PINDARD – DRAAF

Travail d'adaptation des contenus, des modalités, accompagnement)

C COLLET – CRAN –

La reconversion en agriculture : nombreuses étapes et difficultés à surmonter

#### **Question : Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème ?**

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

Réponses obtenues : 50 par les 20 participants (voir le résultat en annexe)

#### **4/ Quelle peut être la place de la « marque employeur » de l'agriculture ? comment la mettre en place auprès des employeurs actuels ?**

C. COLLET – définition de la marque employeur : ses bases et son fonctionnement

Démarche de marque employeur en cours en Normandie (COB 4 GPEC de la Région Normandie)

#### **Question : Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème ?**

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

Réponses obtenues : 42 par les 20 participants (voir le résultat en annexe)

### **Travail en sous-groupe**

---

Le groupe de travail est séparé en deux



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**

CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

**Sous groupe : blanc**

## Discussions

---

Questions	Observations	Actions proposées, leviers envisagés
<b>1/ Compétences essentielles pour réussir le métier d'entrepreneur en agriculture</b>	Création du sous-groupe vœu : formation continue, renforcer l'apprentissage	
	Création du sous-groupe nouveauté : stage en exploitation agréée	
	Objectif : individualiser la formation	-
	Parcours multi modaux d'acquisition de compétences	
<b>THEMATIQUES</b>	Touche quasi au technique pas à l'humain, sauf agrécologie	-
	Notion de gestion d'entreprise forte déconnectée de la technique	- Apparaît peu dans ce groupe de travail

## Proposition : management de RH

Discussion autour de la formation initiale et continue : faut-il séparer les 2 ou les travailler ensemble ?		-
Discussion autour de l'orientation agricole		-
Notion de management de pilotage d'entreprise qui sont moins axées aujourd'hui	Les formations proposées ne couvrent pas tous les champs d'activité proposés, mais sont principalement sur des techniques nouvelles, formations techniques	formation – les responsabiliser, les motiver : enjeu de fidélisation, Favoriser les relations employeurs/salariés mais aussi avec les associés Travailler collectivement de façon responsable, avoir un engagement de la profession
	Le management doit être intégré à la formation initiale contrairement à ce qui est proposé actuellement	<p><b>Proposition : augmenter voire initier le niveau de compétences et la dimension RH dans la formation initiale</b></p> <p><b>Objectifs : avoir moins de difficulté à recruter dans 5 ans (formation initiale)</b>  <b>10% des employeurs formés en GRH dans 5 ans</b></p> <p>Levier : créer des blocs de compétences dans les formations, sensibiliser  Levier incitatif peut être intéressant : la contrainte devient un intérêt  A mettre en commun avec la notion de marque employeur  Notion de conditionnalité sociale  A mettre à tous les niveaux de formations pour faire « entendre » la notion d'entrepreneuriat et de management  Doute de la capacité de l'enseignement technique à mettre en œuvre les notions de management dans leurs formations</p>

		<p>Détecter les manques de compétences dans le dossier installation          Transposer les idées d'autres secteurs pour mieux appréhender          Faire prendre conscience aux jeunes que c'est une dimension de la réussite</p>
		<p>Enjeux stratégiques :</p> <p>Mieux recruter mais surtout fidéliser les salariés – enjeu de compétitivité de l'entreprise          Comment faire pour inciter les salariés pour aller en formation : le frein est souvent du côté des salariés : c'est la dimension RH du chef d'entreprise          Notion de manque de confiance en son salarié pour l'envoyer en</p> <p><b>LEVIERS D'ACTION :</b>          -national à amplifier ou adapter          -régional à amplifier ou adapter</p> <p><b>LES ACTEURS :</b>          -FNSEA/SYNDICATS D'EMPLOYEURS/AUTORITE ACADEMIQUE/ DRAAF/CHAMBRE D'AGRICULTURE / FINANCEURS DE LA FORMATION / ORGANISMES DE FORMATION INITIALE ET CONTINU</p>

Questions	Observations	Actions proposées, leviers envisagés
<b>3/ Comment former les acteurs issus d'autres secteurs ?</b>	CONNAISSANCE DE LA PROFESSION	Passerelle entre les formations
	LOGISITIQUE	Communauté de communes : faire des foyers de jeunes travailleurs Stage en immersion : pb de logt près du centre de formation En milieu rural : difficultés d'accès, faciliter la mobilité et l'hébergement
	TEST	Etude de faisabilité à faire, développer les espaces test Comment accompagner l'agriculteur qui doit passer du temps avec un apprenant : est indemnisé ? comment être facilitateur ? Statut du maitre de stage qui n'est pas assez reconnu ou accompagné Question de l'indemnisation du temps passé
	IMMERSION	En lien avec ci-dessus Parcours adapté en fonction des compétences Agence de l'orientation avec cadre réglementaire Amplifier les dispositifs
	FINANCEMENT	Aide aux parrains Notion de risque
	PASSERELLE	Accompagnement technique ou technico économique proposé par certains établissements : savoir qui contacter But de diversifier les installations : péri urbain Donner une dimension collective Le format de la formation doit s'interroger sur le tutorat



Tour de table fin de réunion :

Dans le détail des échanges, respect des discussions net des propositions

Ravie de rencontrer des acteurs de l'enseignement

En tant qu'installé hors cadre familial, importance de ces discussions pour les futurs installés

Pertinence de ce groupe de travail

Nouveauté remarquée : la marque employeur – intérêt de la démarche

Echanges intéressants

Question à aborder : question de la transformation agricole

Contributions intéressantes, à des moments différents de la vie agricole, des liens doivent se faire

Absence dans la formation initiale d'un niveau bac + 3, à créer peut-être

Très riche en productions et en contributions

Consensuel

Clôture du président HEURTIN

### 3. GT2 – R1 du 21 février

3-1\_Diaporama

3-2\_Feuille d'émargement

3-3\_CR brut des contributions Beekast

3-4\_Compte-rendu



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

FRANCE  
NATION  
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Groupe de travail – Installation Transmission

Réunion du 21 février 2023



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
NORMANDIE



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

# Mise en route de Beekast



1. En attendant le démarrage,
2. Connectez vous à Beekast : voir mode opératoire dans le dossier
3. Répondre à la première question ouverte : **quel est votre métier ?**

# Ouverture de la réunion

Monsieur Gilles LIEVENS, président de la CA 27

Monsieur Pascal FERREY, président de la CA50 représenté par

Marc LECOUSTEY, vice-président de la CA 50

# Programme

1. Contexte et enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce Groupe de travail dans le cadre global de la concertation
2. Organisation du groupe de travail
3. Présentation des 4 questions posées par la plénière au groupe de travail
4. Travail en sous groupes

# 1. Contexte et enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce groupe de travail dans le cadre global de la concertation

## 1.1. Enjeux

- **9 septembre 2022** annonce par le Président de la République du lancement d'une concertation nationale
  
- **Objectif** construire un **pacte** et une **loi d'orientation et d'avenir agricoles** pour renforcer et reconquérir la souveraineté alimentaire française qui repose sur :
  - ✓ *la juste rémunération*
  - ✓ *l'accès à la ressource en eau*
  - ✓ *la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques...*



# 1.1. Enjeux

Fondement de la souveraineté alimentaire française = l'activité de production des femmes et des hommes dans sa diversité

Ambition du pacte et loi d'orientation et d'avenir =

- *assurer le **renouvellement des générations** et le mobiliser pour **accélérer l'adaptation** face au changement climatique et la transition agro-écologique*

4 enjeux :

- *l'évolution démographique et sociale des actifs*
- *la transition climatique*
- *l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles*
- *la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire*

3 thèmes prioritaires :

*l'orientation et la  
formation*

*l'installation et transmission  
des exploitations*

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

## 1.2. Cadre global de concertation

Modalités de concertation lancée le 7 décembre 2022 par le Ministre, en lien avec les Régions :

- **une concertation nationale**, pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en étroite association avec Régions de France qui s'appuie sur des groupes thématiques nationaux
- **des concertations régionales en hexagone**, co-pilotées par l'État et les Régions et mises en œuvre par les Chambres régionales d'agriculture qui s'appuient sur des groupes thématiques régionaux
- **des consultations du public et des jeunes**, au niveau national et territorial, via des établissements d'enseignement agricole

## 1.3. Le calendrier national des différentes étapes

- **janvier** premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **fin janvier** début des travaux régionaux
- **février-avril** 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** traitement par les groupes nationaux des contributions régionales
- **fin mai** réunions de clôture des groupes de travail nationaux
- **Courant juin** Rédaction du pacte et de la loi
- **Fin juin** Proposition du pacte et de la loi

## 1.4 Les objectifs de la concertation régionale

À partir des tendances d'évolution observées au niveau régional :

- *contribuer au niveau régional aux débats nationaux*
- *proposer des objectifs à retenir*
- *identifier des leviers d'action à mobiliser*

pour enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager :

- *des propositions d'évolutions législatives*
- *des mesures d'orientation de politiques publiques et privées*

**pour construire le pacte et la loi**

**Prioriser 5 propositions  
par groupe de travail  
régional**

## 1.5 Conduite de la concertation régionale

13/02/23

Plénière de lancement de la concertation en visio

 Fin février

**R1 des groupes de travail thématiques**

Mars

Contributions écrites des participants rédigées à l'aide du formulaire

Mi avril

**R2 des groupes de travail thématiques**

27/04/23 de 10h à 12h30 Plénière de synthèse et propositions en visio

Toute correspondance à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

## 1.6 Forme des fiches propositions (livrable)

1. **Titre** de la proposition
  2. Décrivez votre proposition et les leviers d'actions en 15 lignes maximum
  3. Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?
    - Orientation et Formation / Installation et transmission / Adaptation et transition face au changement climatique
  3. Quel est le **contexte régional** lié à cette proposition ?
  4. A quel **enjeu** stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel **objectif** cherche-t-on à atteindre ? A quelle **échéance** ?
  5. Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?
    - Mesure législative / réglementaire à créer
    - Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
    - Mesure nationale à créer
    - Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
    - Mesure régionale à créer
    - Mesure organisationnelle
    - Autre type d'action
  6. Quels sont **les acteurs** qui devraient être engagés ?
  7. Avez-vous des **commentaires** ?
- Suite GT2 : Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?
- Consensus
  - Dissensus (à préciser)

**Un cadre harmonisé  
pour toutes les  
propositions régionales**

# 1.7 Ressources disponibles

## Une page web dédiée au PACTE LOAA

**4 enjeux et 3 thèmes prioritaires**

4 enjeux auxquels l'agriculture doit faire face :


- L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;
- L'enjeu de la transition climatique ;
- L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;
- L'enjeu de la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.


Les travaux de concertation et réflexion seront organisés autour de 3 thèmes prioritaires, périmètres de 3 groupes de travail :


- GT n°1 : L'orientation et la formation ;
- GT n°2 : L'installation et la transmission ;
- GT n°3 : L'adaptation et la transition face au changement climatique.




TOUT L'AGENDA

 NOUS CONTACTER

 NEWSLETTER

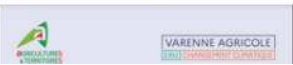
 FACEBOOK

 TWITTER

**Documents à consulter**

- > Communiqué de presse CDA France
- > Site du Ministère - Lancement de la concertation
- > Concertation nationale en détail
- > Fiches thématiques repères nationales
- > Communiqué de presse Normandie
- > Le recensement agricole de 2020
- > Le panorama de l'agriculture normande et de ses filières

**Document à télécharger**



**Des ressources pour aller plus loin**



CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Que recherchez-vous?

LES CHAMBRES | A PROXIMITÉ | CONSEILS ET SERVICES | INNOVATION | TERRITOIRE

Vous êtes ici : Accueil » A proximité » Actualités locales » Concertation Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

**A PROXIMITÉ**

ÉVÉNEMENTS - AGENDA

ACTUALITÉS LOCALES

Calvados  
Eure  
Manche  
Orne  
Seine-Maritime

REJOINDRE UN GROUPE

**CONCERTATION PACTE ET LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES**

13 février 2023

Le 9 septembre 2022, le Président de la République proposait lors des Terrres de Jim un Pacte d'orientation et d'avenir agricole :

« Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Ils ont pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique. »

**AGENDA**

**Bien dans son élevage allaitant (14)**  
Le 21 février 2023  
Sainte Marguerite De Vielle

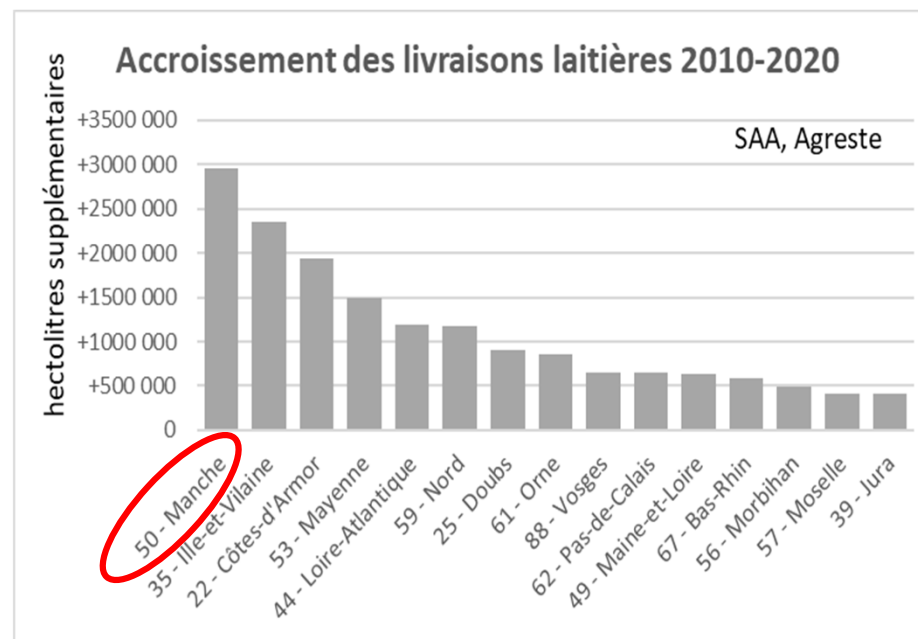
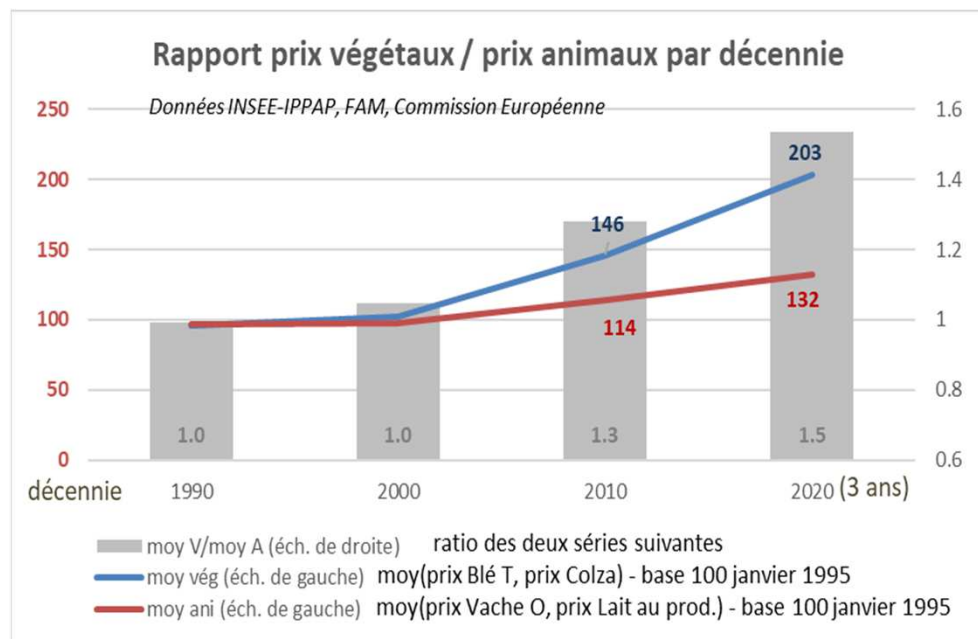
**Agir pour le climat tout en améliorant ses revenus (50)**  
Le 28 février 2023  
Saint Benier De Beuron

**Même pas peur d'être éleveurs - Soirée Ciné-Débat...**  
Le 07 mars 2023  
Dieppe

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/a-proximite/actualites-locales/detail-actualite/actualites/concertation-pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles/>

## 1.8 – tendances : Le végétal en poupe !

- Bascule des prix au profit du végétal : +30 % en relatif
- Fin des quotas : la Manche n°1 de l'accroissement de production laitière

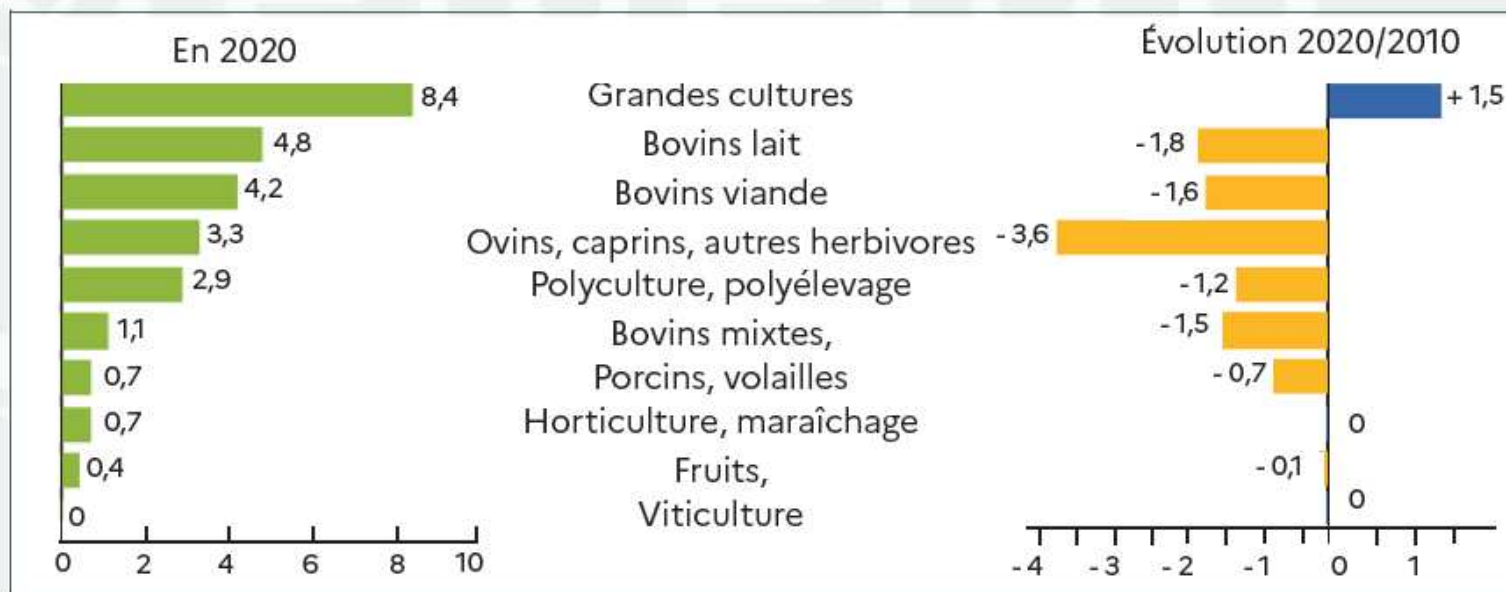




## 1.8 – tendances : Moins d'élevage et plus de cultures

### 32 % des exploitations spécialisées en grandes cultures en Normandie

L'évolution des orientations technico-économiques des exploitations agricoles (OTEX) entre 2010 et 2020 (en milliers d'exploitations)



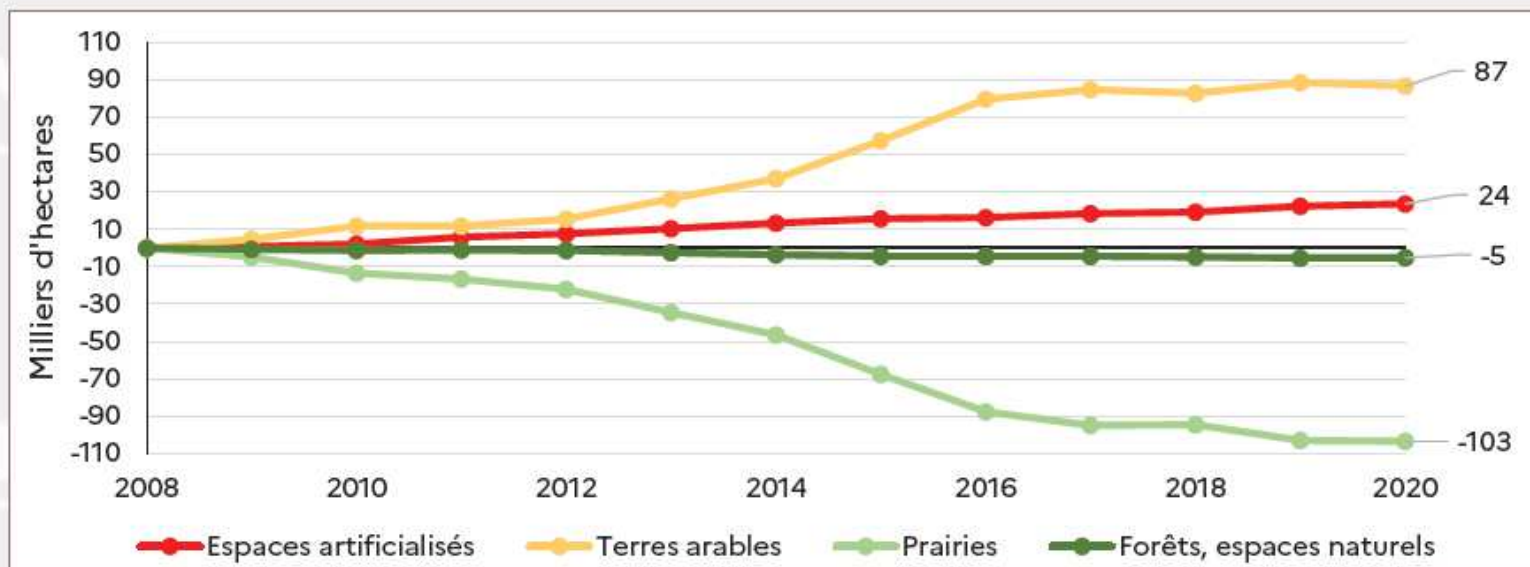
Champ : Normandie  
 Sources : Agreste - Recensements agricoles

## 1.8 – tendances : Usage du sol : cultures : ++ artificialisation

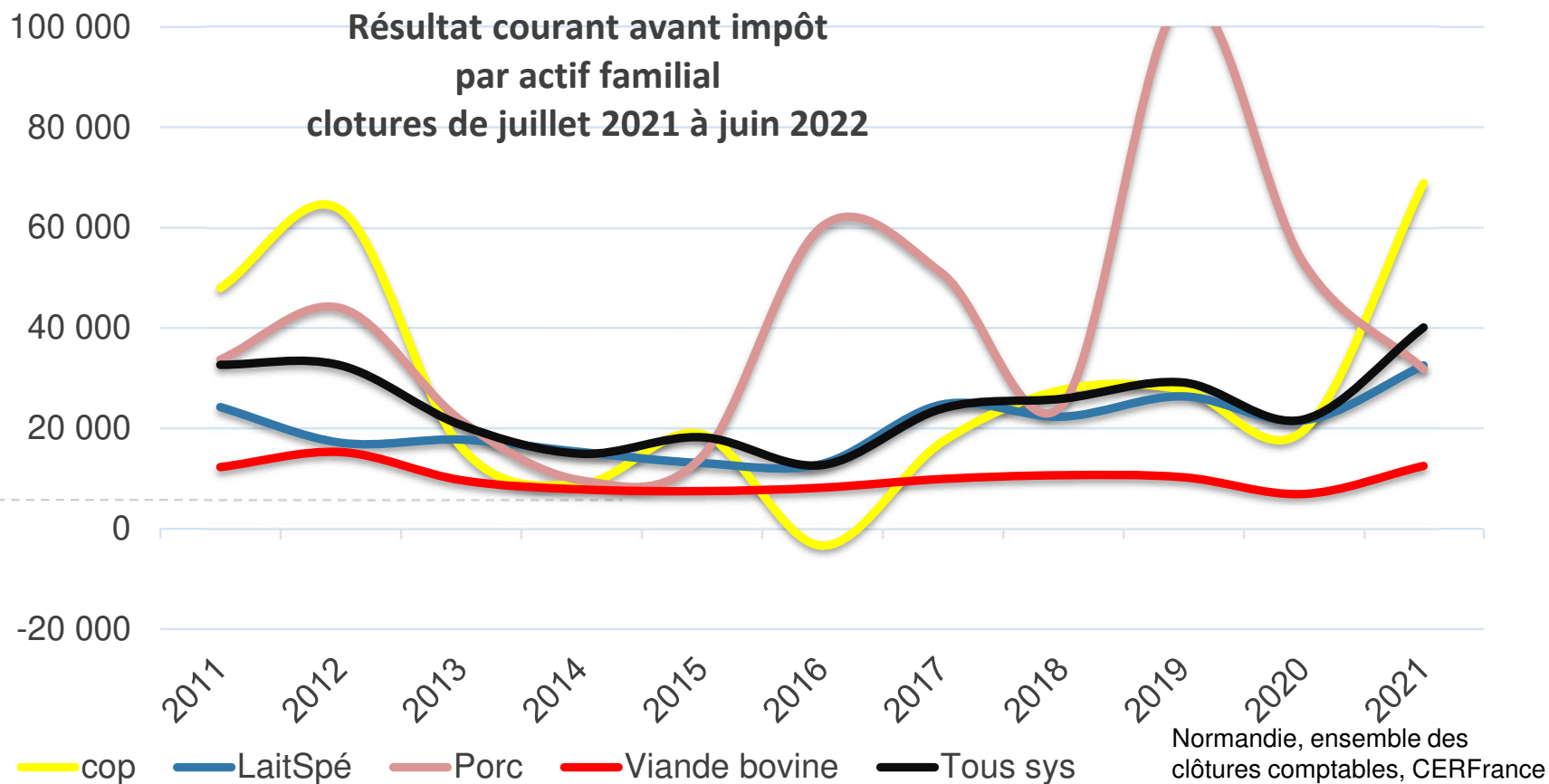
- 87 000 ha de cultures et 24 000 ha d'artificialisation en 12 ans

### Progression des terres arables et recul des prairies en Normandie

Les évolutions annuelles cumulées des principaux usages des sols entre 2008 et 2020



## 1.8 – tendances : Variabilité des résultats économiques



# 1.8 – tendances : La Normandie en tête sur la bascule de l'élevage vers la culture

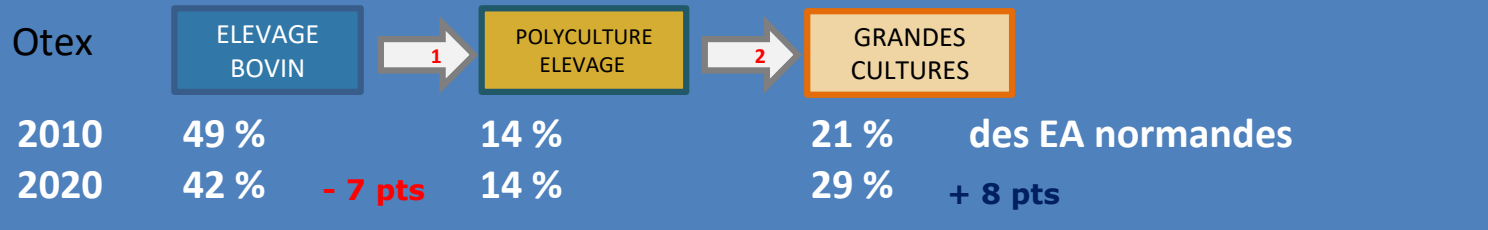
- Exploré sur 2007-2014 dans l'étude redSvoo
- Perc



Derrière les évolutions de chaque système :

- Evolutions des exploitations *qui restent dans ce système*
- Taux d'installations dans ce système et profil
- Taux de disparition
- Mutations entre systèmes

Source : Etude sur les actifs agricoles – SRISE – SEVP janvier 2023



## 2. Organisation des groupes de travail

## 2.1 – Trois séquences

- **3 séquences de travail**
  - **R1 (aujourd'hui)** : présentation de la méthode, des questions posées par la plénière, du cadre des propositions d'actions et de dispositifs
  - **Entre R1 et R2** : contribution écrite des membres du groupe : propositions d'actions et de dispositifs
  - **R2 (début avril)** : Echange sur toutes les propositions d'actions et de dispositifs, priorisation du Groupe pour la plénière.

## Identification des principales difficultés / problèmes sur la thématique du groupe de travail

- Thématique du groupe :

*l'installation et la transmission des exploitations*

- Répondre sur Beekast : **selon vous, quels sont les principales difficultés / problèmes de l'agriculture normande sur cette thématique ?**





# Normandie Démarrage Installation : soutenir des installations viables et pérennes

- Un cap défini et partagé dans le cadre des concertations agricoles normandes 2020-2021 :
  - Un impératif de **simplification administrative** et de **lisibilité pour l'agriculteur**
  - Un dispositif inclusif pour répondre au **défi du renouvellement des générations**
  - Un focus sur l'essentiel : **viabilité économique** et **compétences du chef d'entreprise**
- Normandie Démarrage Installation fait la synthèse de ces objectifs :
  - Une **aide forfaitaire** sans modulation ou bonification
  - Un **âge maximal à 52 ans** pour solliciter les aides à l'installation
  - L'importance du parcours d'installation – **certificat de maîtrise du projet d'installation**



UNION EUROPEENNE





## Normandie Démarrage Installation : modalités financières et administratives simplifiées

- Un dispositif pour **deux publics** définis selon leur âge et leur expérience / formation agricole
- Un même dispositif pour les installations en **agriculture** et dans la **filière équine**
- Un **cofinancement régional de 40%** en contrepartie du FEADER
- Un **traitement 100% dématérialisé** et un **paiement unique** à l'installation

	Pour un Jeune Agriculteur	Pour un Nouvel Agriculteur
Âge maximal	40 ans	52 ans
Conditions de formations	Diplôme agricole de niveau 4 ou expérience professionnelle	Diplôme de niveau 3 ou expérience professionnelle
Installation à titre principal ou installation progressive	25 000 € + 5 000 € zonage ICHN	15 000 € + 5 000 € zonage ICHN
Installation à titre secondaire	12 500 € + 2 500 € zonage ICHN	7 500 € + 2 500 € zonage ICHN

# Installation aidée en Normandie : un dispositif universel pour toutes les installations

- A partir du **1<sup>er</sup> juillet 2024**, il n'y aura plus qu'un **seul dispositif d'aide à l'installation** en Normandie

	Jusque fin 2022	A partir de janvier 2023	A partir de juillet 2023	A partir de juillet 2024
Pour les Jeunes Agriculteurs		DJA		NDI
Pour les autres installations agricoles	Impulsion-Installation		NDI	
Pour les JA dans la filière équine non agricole	DJA	NDI*	NDI	

\* Installation éligible après le 1<sup>er</sup> janvier 2023, dépôt à partir de juillet 2023

### 3. Questions prioritaires pour la Normandie sur cette thématique identifiées par la plénière

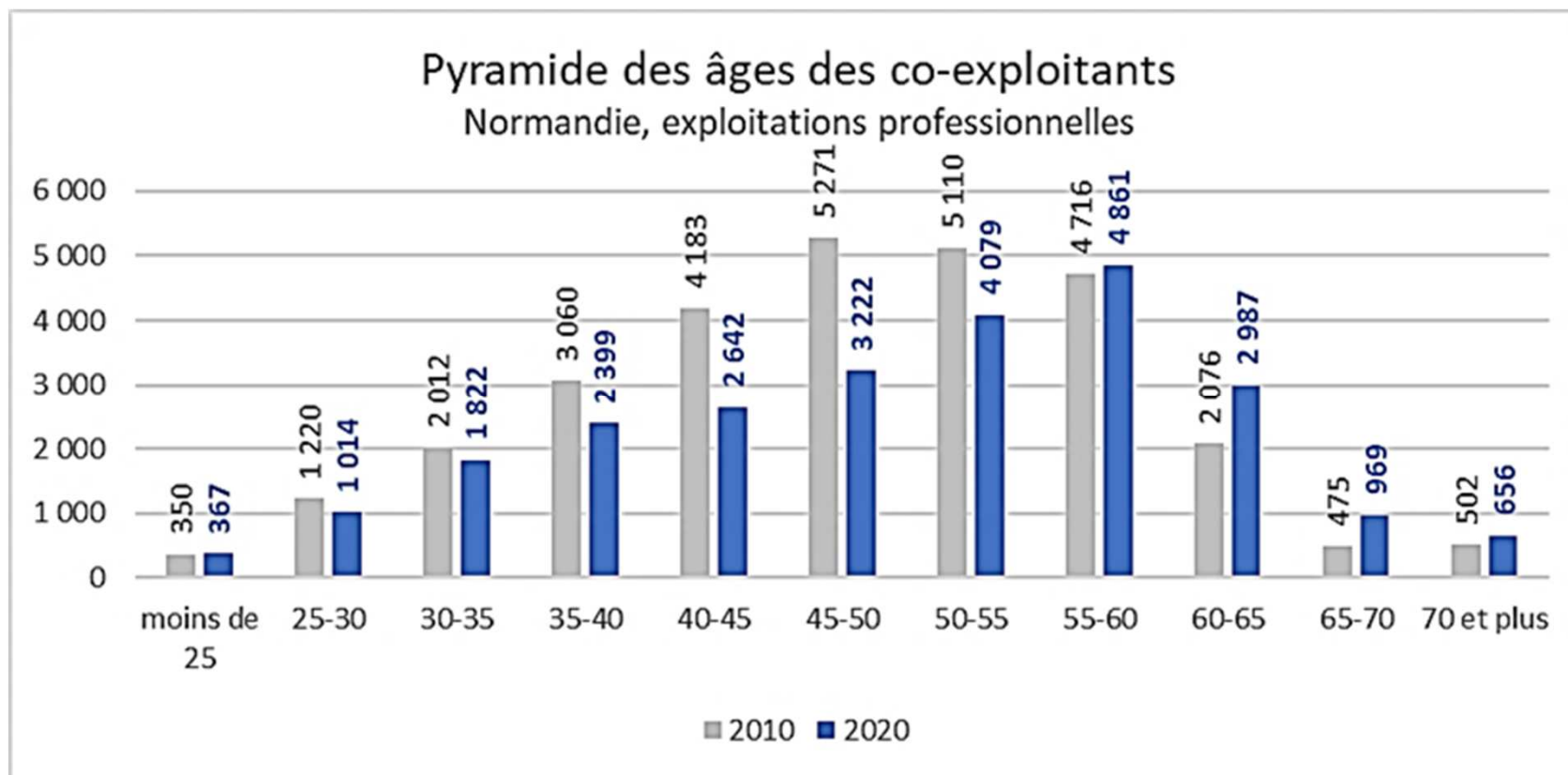
- 1 - Transmission : repérage / accompagnement
- 2 - Accès au foncier pour les jeunes
- 3 - Soutien de la Polyculture Elevage et de l'Elevage
- 4 - Installer en zone de déprise agricole

## Question 1 : Transmission : repérage / accompagnement

1. Comment **anticiper et préparer la transmission** des nombreuses exploitations agricoles ? Quels **outils de détection, de pilotage, d'appui** pour les cédants ?
2. Comment assurer un **équilibre entre agrandissements des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs** ? Quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours ?
3. Comment soutenir les **exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement** ? Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?
4. Comment créer des conditions favorables à l'installation dans les zones en déprise agricole ?

# Une pyramide des âges vieillissante

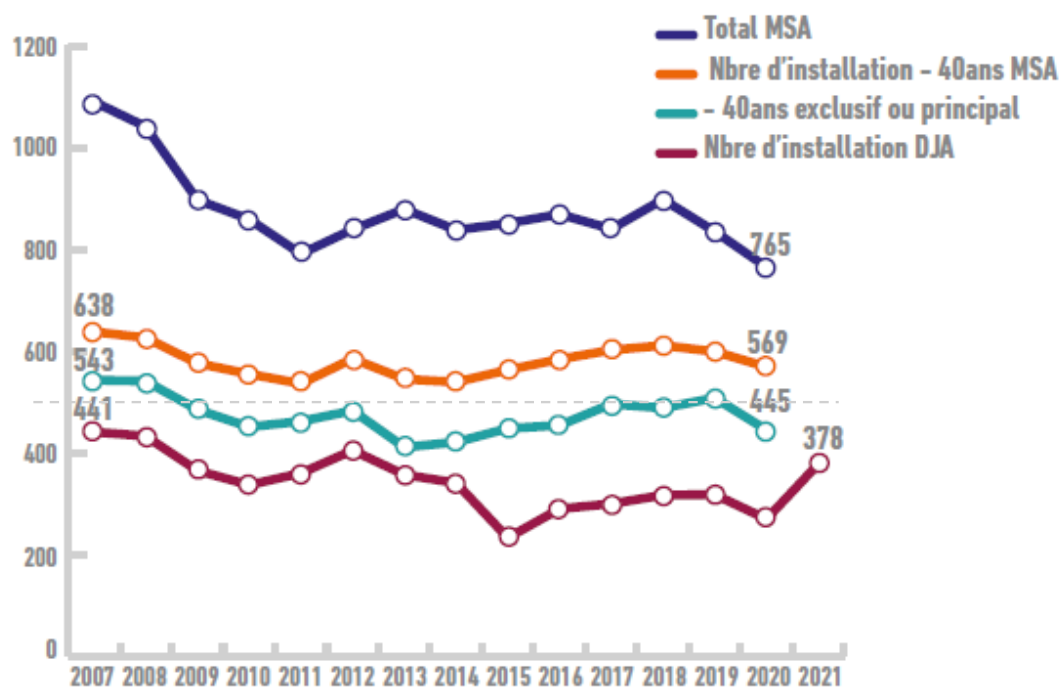
- Sur les 25 000 coexploitants présents dans les exploitations PRO en 2020



# Installation des moins de 40 ans : 500 par an

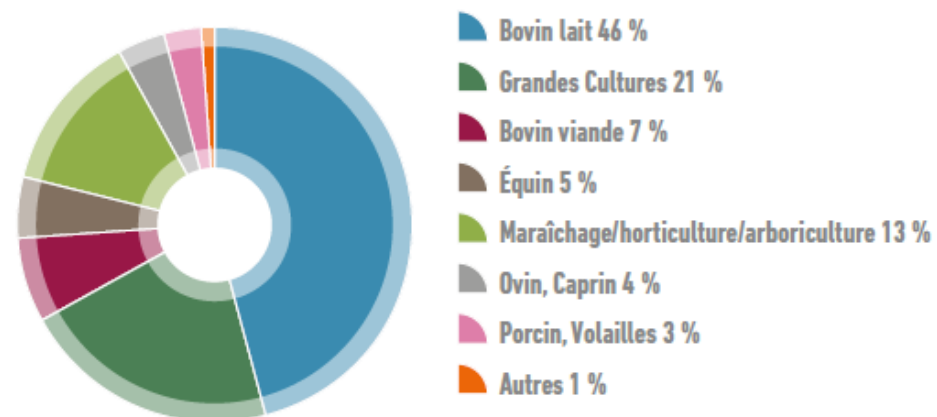
- Forte hausse des installations aidées en 2021

Évolution du nombre des installés



Source : MSA, Chambres d'agriculture

Installations aidées 2021 par productions principales



Source : observatoire de l'installation transmission – juin 2022

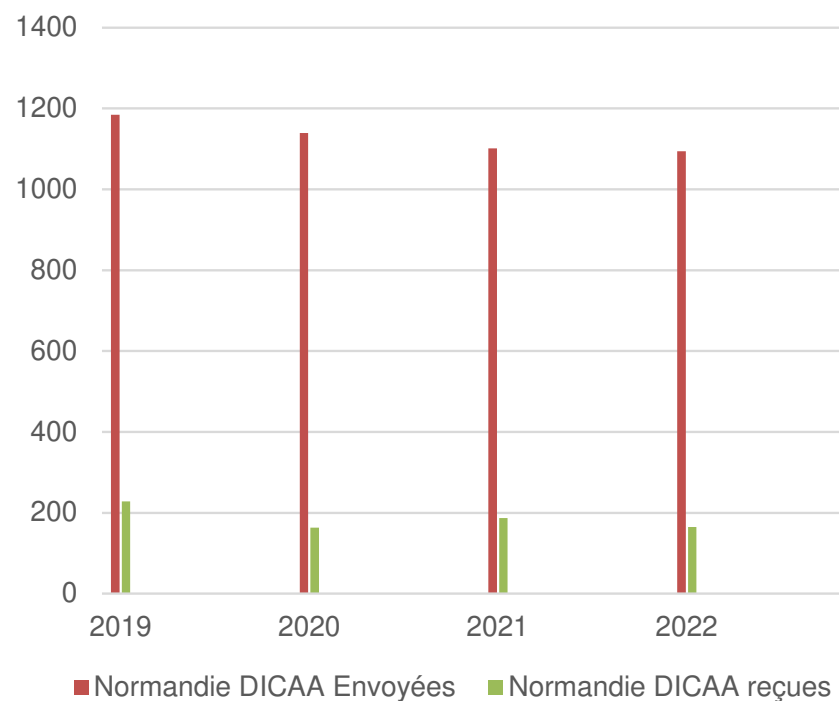
# Transmission : Obligation actuelle

## DICAA

Déclaration d'intention de cessation d'activité agricole

- Public : cédants
- Formulaire CERFA
- Adresser dans la 58ème année
- Obligation de retour avant le départ à la retraite
- Impact théorique du non - retour sur la conservation de la parcelle de subsistance – entre 1 et 5 hectares

## Taux retour des DICAA



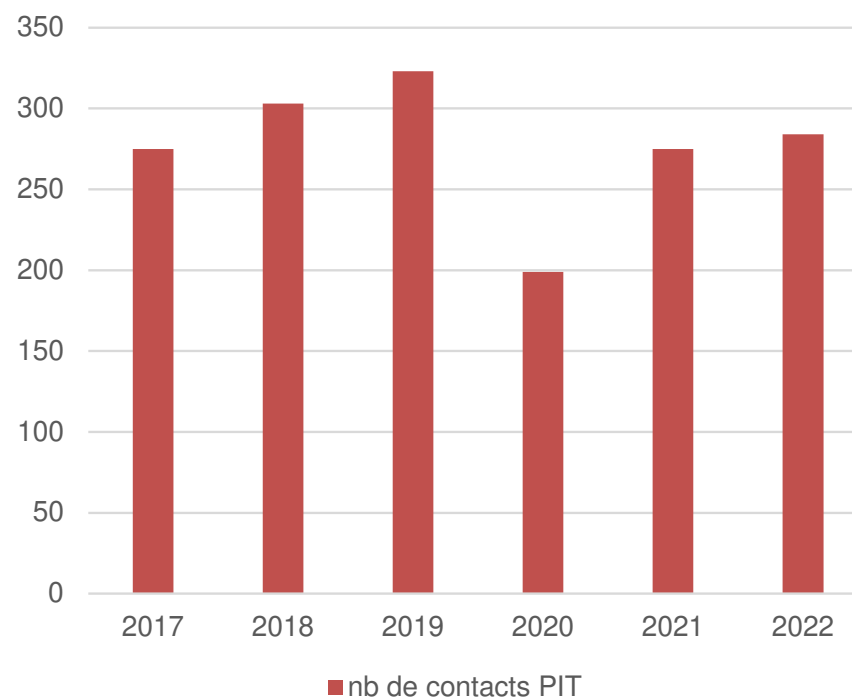
# Transmission : rendez-vous financés par le COB 1

## PIT

### Point information transmission

- Public : toute personne ayant le projet d'arrêter son activité agricole
- Une rencontre entre le cédant et un conseiller transmission
  - En salle
  - Sur l'exploitation
- De l'information générale sur les différents aspects de la transmission : social, candidat à la reprise, évaluation
- Aucun caractère obligatoire

### Fréquentation PIT





## ATTRACTIVITE des métiers de l'élevage

La pénurie de candidats à l'installation ou aux postes de salariés agricoles dans le domaine de l'élevage demeure la principale difficulté pour transmettre des outils de productions y compris très performants.

### Repérage des cédants

Rencontres exhaustives de personnes potentiellement concernées par un départ à la retraite.

## Autres difficultés identifiées

- Décalage d'évaluation : la perception de la « transmissibilité » de l'exploitation par le cédant est souvent ou surévaluée ou sous-évaluée et particulièrement en zone à dominante élevage. Dans les deux cas de figure cette perception est un frein à la transmission dans ces zones.
- Le manque d'anticipation des cédants : cette étape mérite d'être préparée sur tous les plans : psychologique, technique, économique, fiscal...

## Question 1 : Transmission : repérage / accompagnement

1. Comment **anticiper et préparer la transmission** des nombreuses exploitations agricoles ?  
Quels **outils de détection, de pilotage, d'appui** pour les cédants ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**



## Question 2 : Accès au foncier pour les jeunes

1. Comment **anticiper et préparer la transmission** des nombreuses exploitations agricoles ? Quels **outils de détection, de pilotage, d'appui** pour les cédants ?
2. Comment assurer un **équilibre entre agrandissements des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs** ? Quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours ?
3. Comment soutenir les **exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement** ? Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?
4. Comment créer des conditions favorables à l'installation dans les zones en déprise agricole ?

Sources : XXXX

## Question 2 : Accès au foncier pour les jeunes

1. .
2. Comment assurer un **équilibre entre agrandissements des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs** ? Quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**  
**3/5 minutes**



## Question 3 : Soutien de la polyculture élevage et de l'élevage

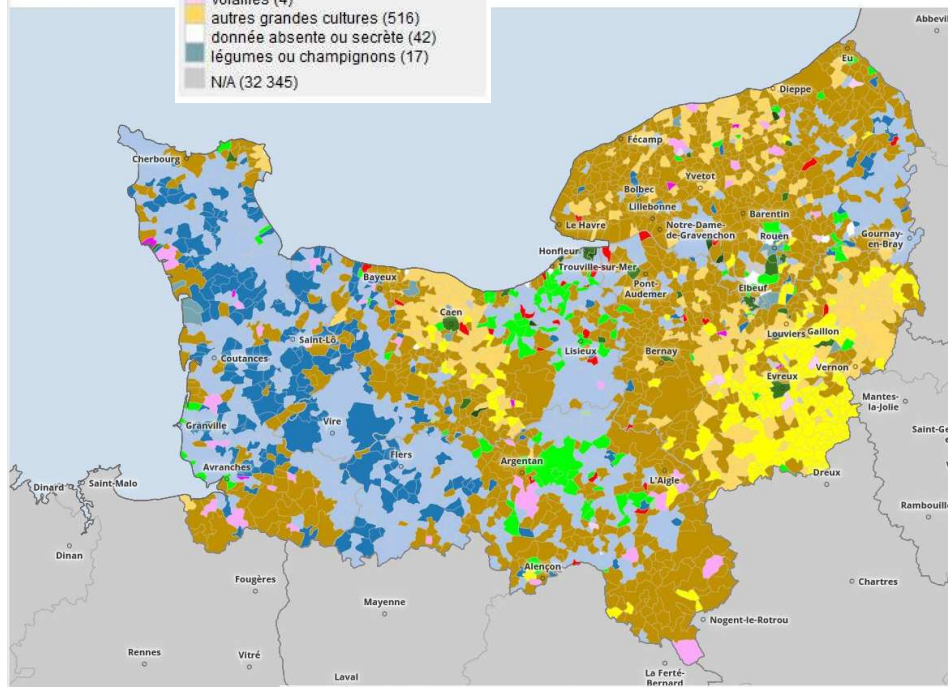
1. Comment **anticiper et préparer la transmission** des nombreuses exploitations agricoles ? Quels **outils de détection, de pilotage, d'appui** pour les cédants ?
2. Comment assurer un **équilibre entre agrandissements des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs** ? Quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours ?
3. Comment soutenir les **exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement** ? Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?
4. Comment créer des conditions favorables à l'installation dans les zones en déprise agricole ?

# Les orientations de production se transforment

**OTEX 2010**

- Bovins lait (342)
- Bovins mixtes (375)
- Bovins viande (38)
- Combinaisons de granivores (26)
- Céréales et/ou oléoprotéagineux (195)
- Equidés et/ou autres herbivores (89)
- Fleurs et/ou horticulture (19)
- Fruits et autres cultures permanentes (8)
- Ovins ou caprins (6)
- Polyculture et/ou polyélevage (939)
- Porcins (7)
- Volailles (4)
- autres grandes cultures (516)
- donnée absente ou secrète (42)
- légumes ou champignons (17)
- N/A (32 345)

OTEX communaux, Agreste, RA 2010 et 2020



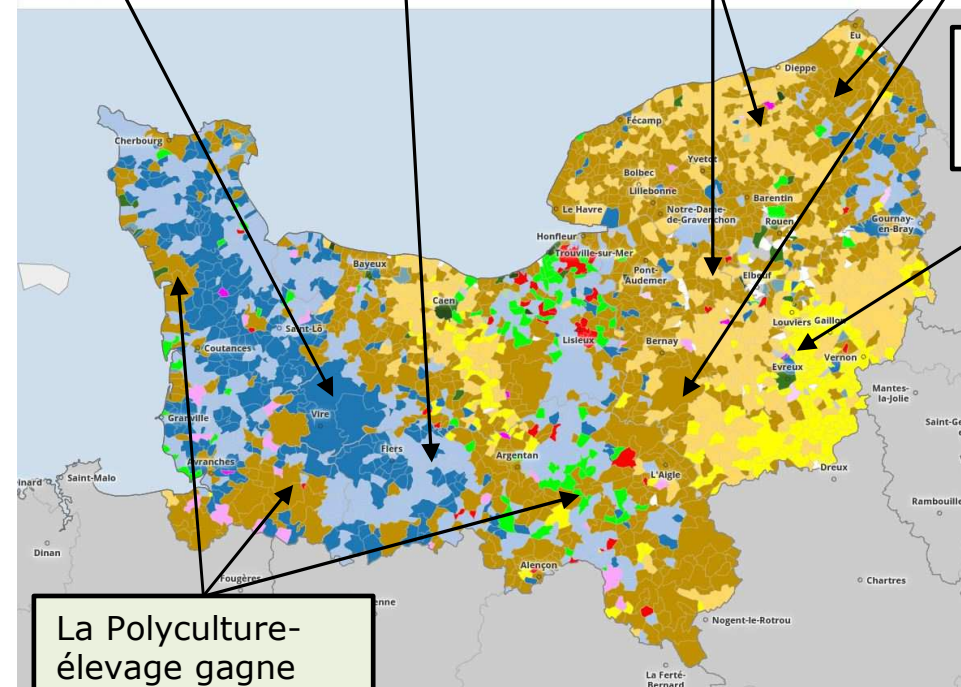
Renforcement du pôle laitier spécialisé

...aux dépens du Lait mixte

Les grandes cultures diversifiées gagnent du terrain...

... aux dépens de la Polyculture-élevage...

**2020**



... et des systèmes SCOP

La Polyculture-élevage gagne aussi sur l'élevage mixte



# Un vieillissement marqué y.c. en sociétés

- (Expl. PRO) Une typologie des exploitations « individuel / sociétaire » croisée avec les âges des coexploitants

## TYPOLOGIE DU COLLECTIF DE TRAVAIL

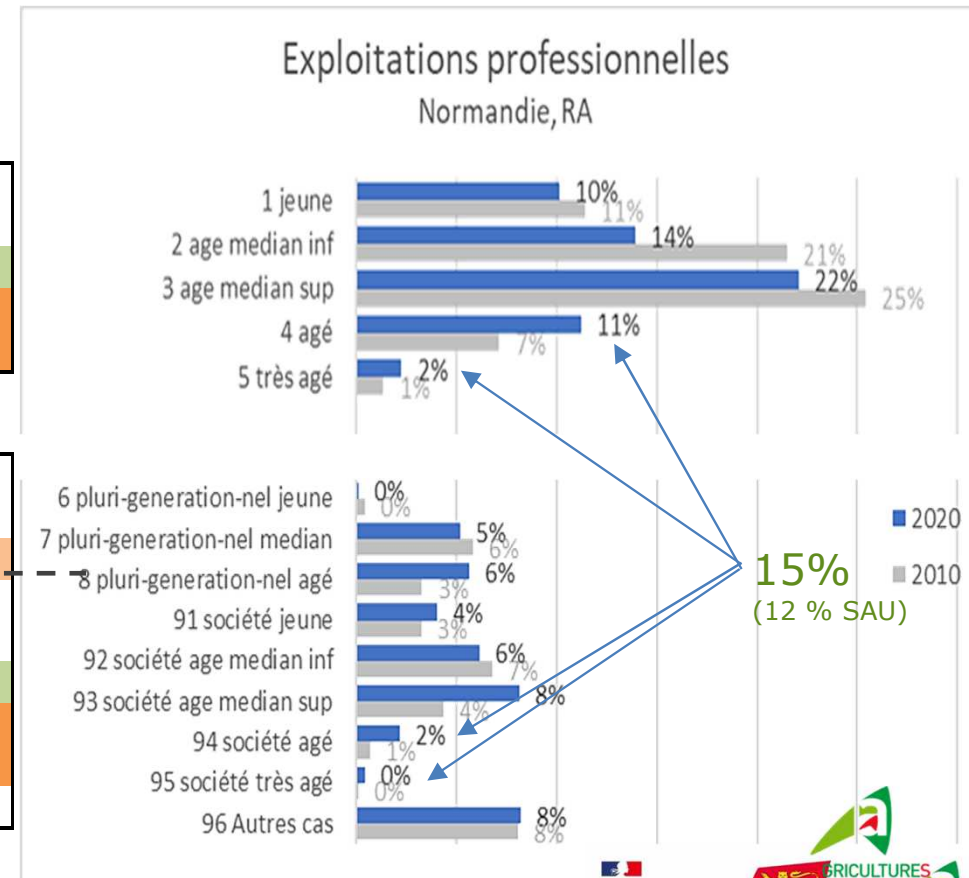
### 1/ cas statut Individuel ou EARL unipersonnelle

TYPOLOGIE DU COLLECTIF DE TRAVAIL		Problématique de renouvellement
chef <40	>>> jeune	Non concerné
chef 40-<50	>>> âge médian inf	Non concerné
chef 50-<60	>>> âge médian sup	Dans 10 ans
chef 60-<70	>>> âgé	Recherche successeur urgente
chef >= 70	>>> très âgé	Recherche successeur très urgente

### 2/ cas sociétés autres que EARL unipersonnelle

écart âges > 20 et +âgé=>40 et <50	>>> Pluri-générationnel jeune	Non concerné
écart âges > 20 et +âgé=>50 et <60	>>> Pluri-générationnel médian	Tuilage de générations sous 10 ans
écart âges > 20 et +âgé=>60	>>> Pluri-générationnel âgé	Tuilage de générations, imminent
tous <40	>>> société, jeune	Non concerné
tous 40-<50	>>> société, âge médian inf	Non concerné
tous 50-<60	>>> société, âge médian sup	Dans 10 ans
tous 60-<70	>>> société, âgé	Recherche successeurs urgente
tous >=70	>>> société, très âgé	Recherche successeurs très urgente
autres cas	>>> autre	Cas particuliers

Source : Etude sur les actifs agricoles – SRISE – SEVP janvier 2023





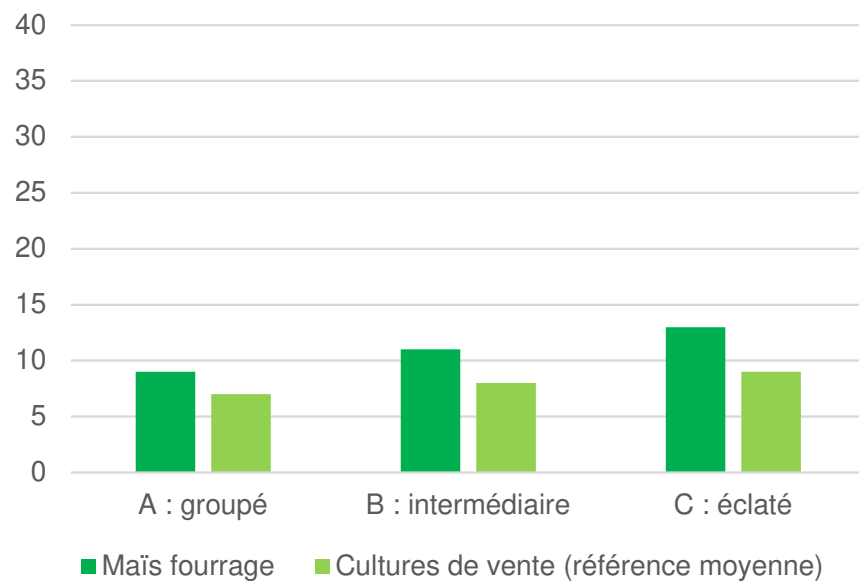
# Perspectives de reprise : évolution 2020/2010

- En 10 ans : forte hausse du nombre d'exploitations où tous les coexploitants ont plus de 60 ans : 2 850 ea en 2020 contre 2 000 en 2010...
- ... mais une situation identique si on élargit aux plus de 50 ans : 8 200 exploitations sur les deux recensements
- Évolution importante en 10 ans du profil des exploitations pilotées à 100 % par des coexploitants de moins de 40 ans
  - en hausse culture, maraîchage, PE non laitier
  - en baisse bovin mixte, PE lait, Lait spécialisé

# Temps de travail : élevage bovin vs cultures

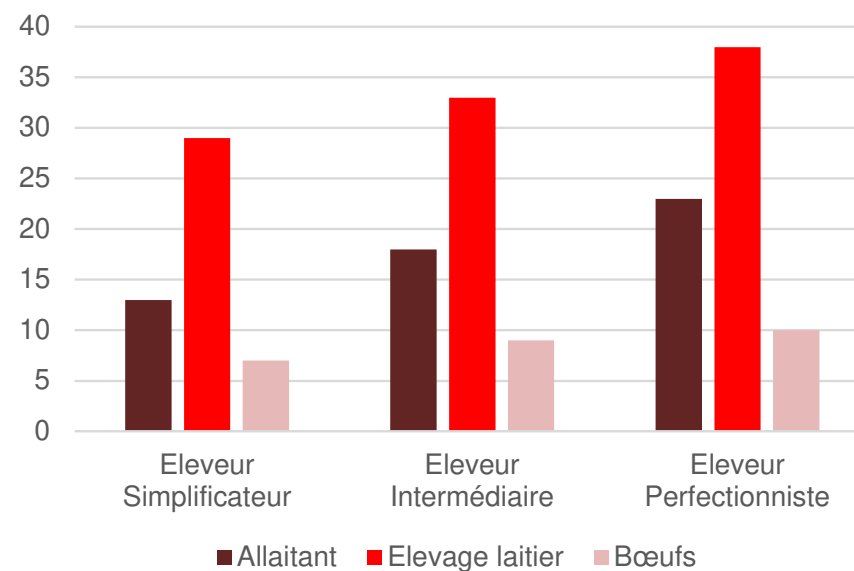
## TEMPS DE TRAVAIL DES CULTURES

HEURE / HECTARE / AN - RECOLTE INCLUSE



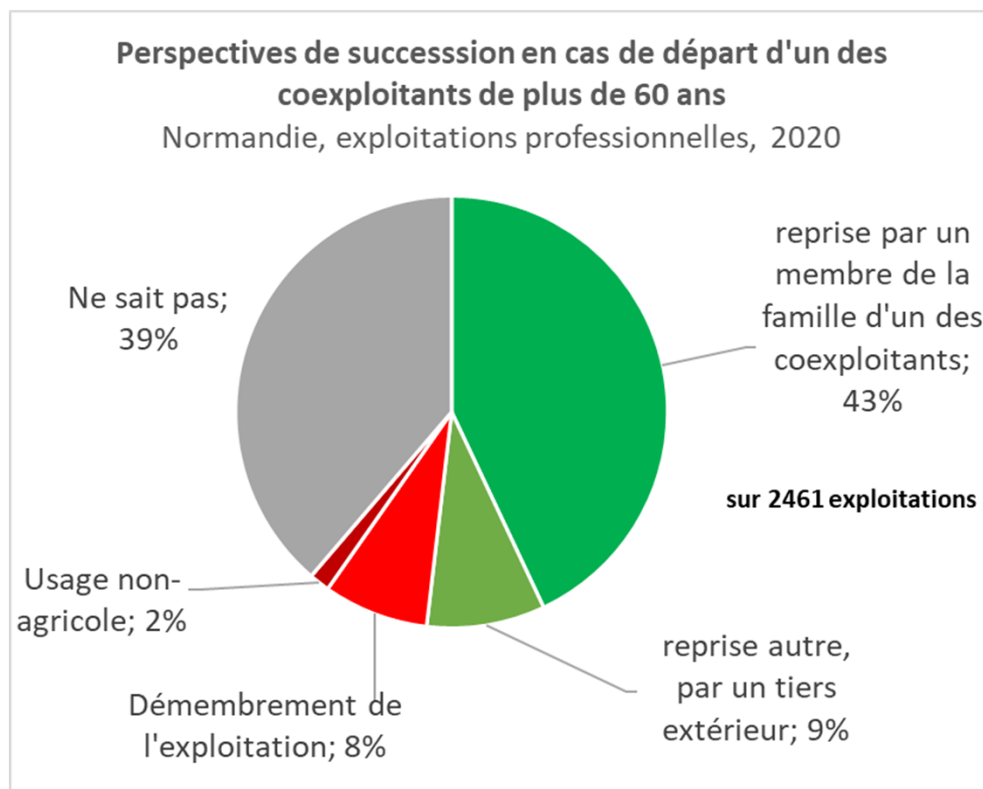
## TEMPS DE TRAVAIL DE L'ÉLEVAGE BOVIN

HEURE / UGB / AN



# Perspectives de succession

- (Expl. PRO)  
Reprise prévue dans 1 cas sur 2 ... mais beaucoup d'incertitudes



+ de perspectives de reprise (familiale ou par un tiers) :

- polyculteurs éleveurs laitiers (66 % des cas),
- laitières spécialisées (59 %),
- grandes cultures (56 %).



Moins de perspectives de reprise :

- les producteurs d'ovins et autres herbivores (32 %)
- bovins viande (30 %)

## Question 3 : Soutien de la polyculture élevage et de l'élevage

1. .
2. .
3. Comment soutenir les **exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement** ? Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**



## Question 4 : Installation en zone de déprise agricole

1. Comment **anticiper et préparer la transmission** des nombreuses exploitations agricoles ? Quels **outils de détection, de pilotage, d'appui** pour les cédants ?
2. Comment assurer un **équilibre entre agrandissements des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs** ? Quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours ?
3. Comment soutenir les **exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement** ? Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?
4. **Comment créer des conditions favorables à l'installation dans les zones en déprise agricole ?**

## Installation en zone de déprise

- Y a-t-il de véritable zone en déprise agricole en Normandie ?
- Ponctuellement, il peut y avoir des parcelles qui ne trouvent pas repreneur, pour des raisons de mauvaise qualité des sols, ou des raisons liées aux propriétaires (conflit successoral par exemple).
- Pour la 1<sup>ère</sup> raison, cela évolue fréquemment vers le boisement.
- Il nous semble que cela reste un phénomène marginal à l'échelle de la Normandie.

Sources : XXXX

## Question 4 : Installation en zone de déprise agricole

1. .

2. .

3. .

### 4. Comment créer des conditions favorables à l'installation dans les zones en déprise agricole ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**



## 4. Travail en sous groupe

On vient de vous distribuer des cartons de couleurs

Carton blanc : reste dans cette salle

Carton couleur : va en salle 2 (dans l'entrée de la CRAN)



## Sous Groupe blanc : va traiter des questions 1 et 4 - 60'

1. 20' : Mise en commun des propositions de la question 1 sur X Mind ou sur Beekast.
  1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. 20' : Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'un ou deux diapos
3. 20' : On met en commun les propositions de la seconde question

Les 3 livrables (2 cartes X mind + la diapo de proposition) sont préparés pour le groupe couleur

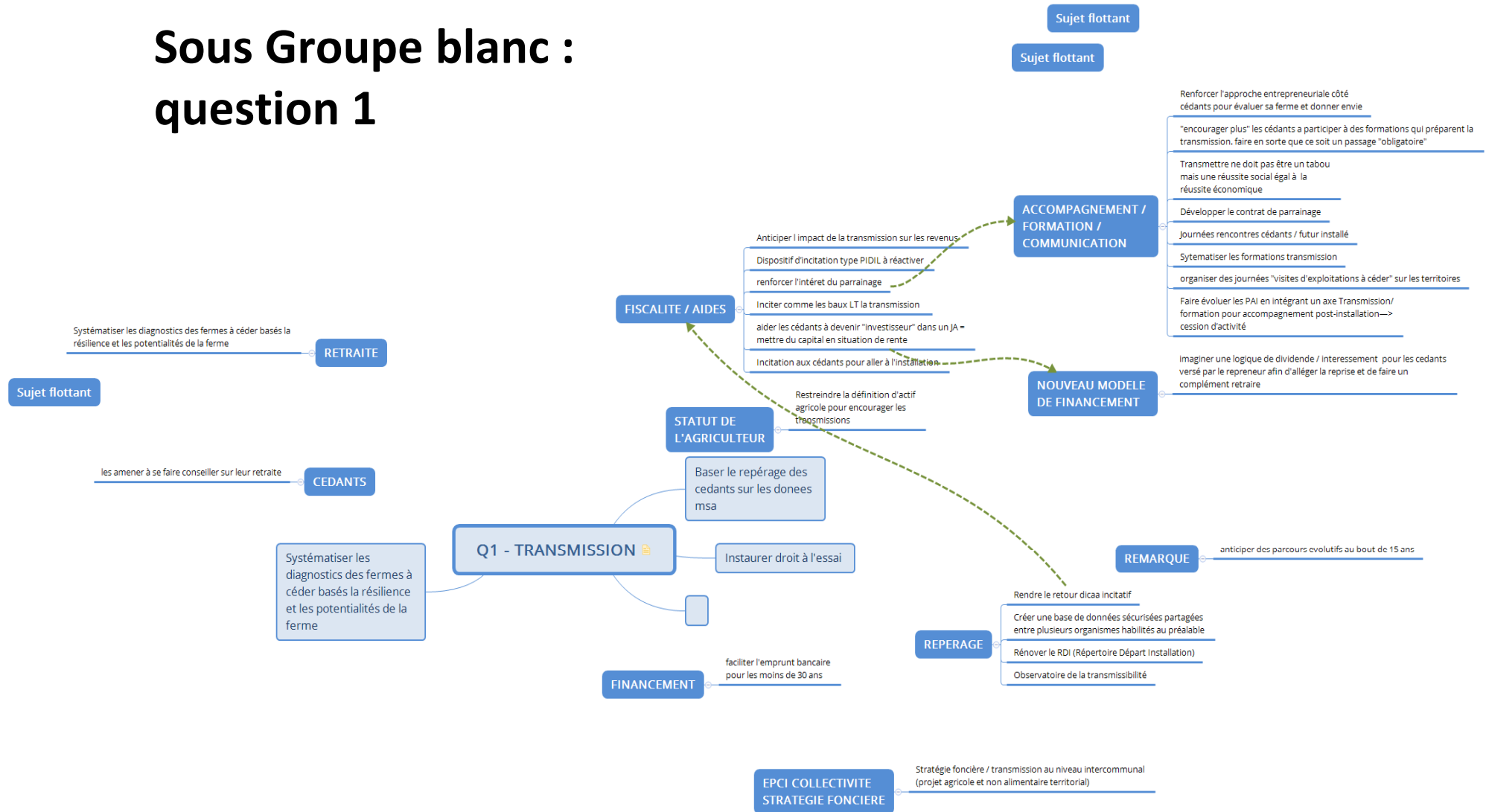
## Sous Groupe blanc : question 1 - 15'

1. Comment **anticiper et préparer la transmission** des nombreuses exploitations agricoles ?  
Quels **outils de détection, de pilotage, d'appui** pour les cédants ?

Mise en commun des propositions de la question 1 sur X Mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'un ou deux diapos

# Sous Groupe blanc : question 1



# Proposition du groupe blanc (livrable) – 20'

**Titre** : PARCOURS A LA TRANSMISSION : "DESINSTALLE TOI !"

## Description de la proposition et des leviers :

Travailler dans le respect du timing du cédant / traiter le fort coté affectif et familial

Ceux qui maîtrisent le mieux leur exploitation sont les plus à même de céder.

Elaborer son projet de transmission. Avoir confiance dans sa structure.

Une démarche sur 5 années

Étape 0 (-10 ans) : faire un état des lieux

Étape 1 (-5 ans) : état des lieux de l'entreprise et du patrimoine, du focié : avoir le Retour de la DICCA faire comme le CSP, ne pas être trop contraignant.

DONNER UN AVANTAGE FISCAL pour inciter à cette démarche. Ex. condition obligatoire pour accéder à la retraite .discussion sur simple rendez/vous. Stage de session avec parcours entre pairs

Au final : un diagnostic / un parcours à la transmission.

La question de l'obligation : une DICCA audité à 5 ans pour créer l'étincelle ? - un rendez-vous en face à face

Ne faut-il pas plutôt clarifier et rendre visible sur ce qui existe ?

**Contexte régional** : Pour le cédant, c'est la question de la retraite. Un volet patrimonial et financier. (piloté par le centre de gestion). Il arrive que le cédant ait son idée, c qui peut fermer les possibles : analyser la valeur économique? Crainte du repreneur qui se plante. Rétention du cédant qui ne veut pas avoir 15 appels par jour.....

L'identification est essentielle

# Propositions (livrable)

**Titre** : PARCOURS A LA TRANSMISSION : "DESINSTALLE TOI !"

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Faire entrer les gens dans le dispositif de projet de transmission, pour éviter le "risque" d'une vente décidées rapidement aux voisins en agrandissement.

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :** installer plus via la transmission, plutôt que l'agrandissement. 100 % de DICCA et maximiser le repérage des futurs cédants

**Quelle échéance ? :** 2025

**Leviers d'actions** :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Chambre d'agriculture / MSA / Organismes de conseil / Région / DRAAF / SAFER

## Sous Groupe blanc : questions 4 - 15'

### 1. Comment créer des conditions favorables à l'installation dans les zones en déprise agricole ?

Mise en commun des propositions de la question A sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition

## Sous Groupe blanc : question 4

Mettre ici la carte X  
mind de la question  
4 du groupe Blanc

Le sous groupe blanc  
n'a pas travaillé cette  
question

## Sous Groupe blanc : prend connaissance et commente les travaux du groupe couleur – 30'

1. Présentation de la carte Xmind de la Question 2
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?
  
2. Présentation de la proposition construite par le groupe couleur
  1. Des points à compléter ? À préciser ?
  2. Selon vous cette proposition est-elle assez concrète ?
  3. Consensus / dissensus pour porter cette proposition ?
  
3. Présentation de la carte X mind de la Question 3
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?



# Merci de votre attention

**DATE LIMITE DE  
CONTRIBUTION :  
LUNDI 20 MARS**

**Lien vers l'espace de contribution :** <https://forms.office.com/e/V0UWuCfWRH>

## Date de la R2 : 12 avril 2023 14h30

Toute autre correspondance à adresser à  
[concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

## Sous Groupe couleur : va traiter des questions 2 et 3 - 60'

1. 20 min : Mise en commun des propositions de la question A sur X mind ou sur Beekast.
  1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'une ou deux diapos
3. On met en commun les propositions de la question B :

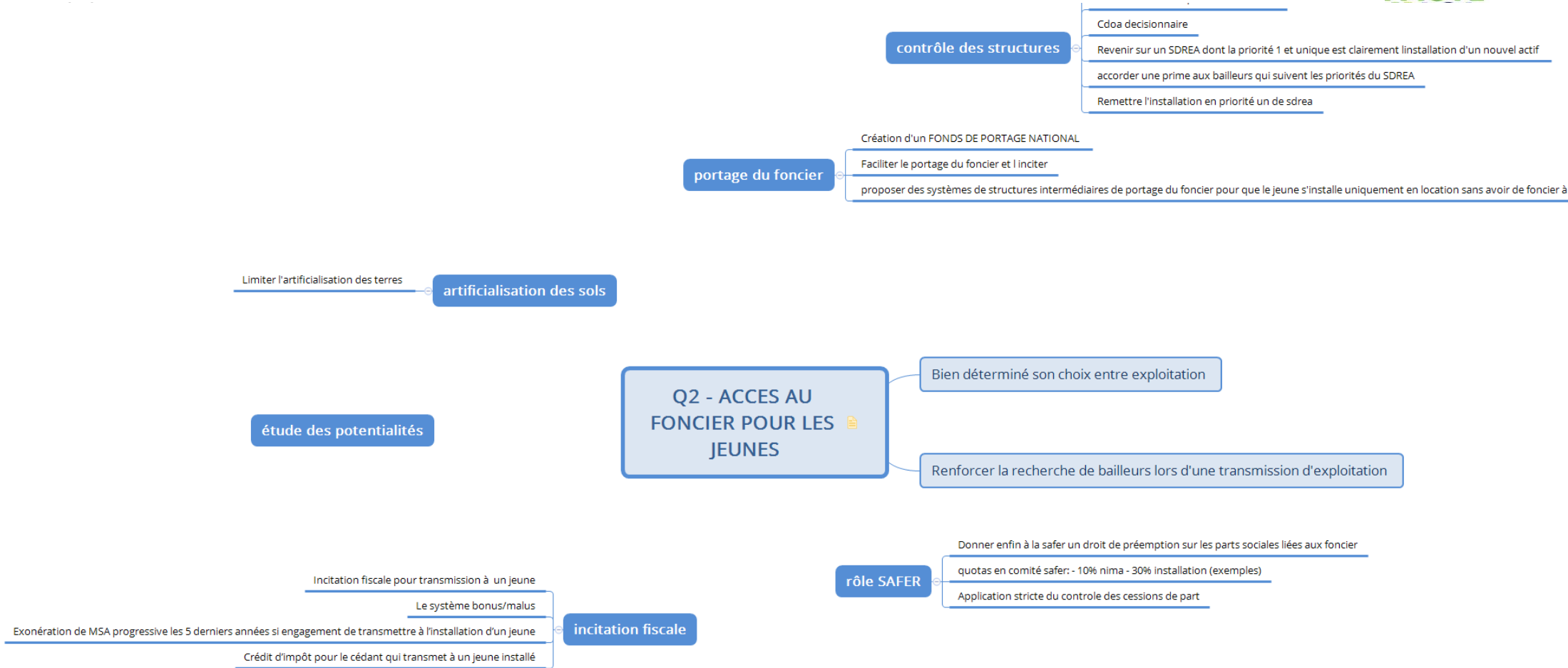
Les 3 livrables (2 cartes X mind + la diapo de proposition) sont préparés pour le groupe couleur

## Sous Groupe couleur : questions 2 - 15'

1. Comment assurer un **équilibre entre agrandissements des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs** ? Quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours ?

Mise en commun des propositions de la question 2 sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'une ou deux diapos



## Propositions du groupe couleur (livrable) – 20'

**Titre** : bonus malus

**Description de la proposition et des leviers** : identifier les leviers favorables (fiscal, social) au futur cédant pour qu'il oriente son foncier de préférence à l'installation vs l'agrandissement.

**Contexte régional** : concurrence entre installation, agrandissement et l'artificialisation sur l'accès au foncier malgré les règles existantes dans un contexte de développement de certaines productions non alimentaires.

# Propositions (livrable)

**Titre** :bonus malus

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ?** : favoriser l'installation des nouveaux installés afin de maintenir un nb de CE satisfaisant

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ?** : les deux tiers des surfaces libérées contribuent à l'installation

**Quelle échéance ?** : pour 2027 pour visualiser les premiers résultats

**Leviers d'actions** :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ?** : parlementaires, administration

## Sous Groupe couleur : questions 3 - 15'

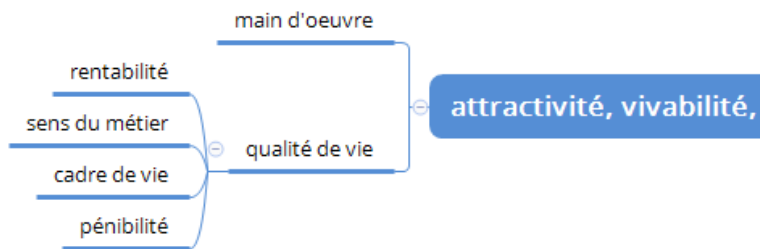
1. Comment soutenir les **exploitations en polyculture-élevage dont le nombre diminue fortement** ? Comment protéger les élevages ruminants face à la multiplicité des usages des fourrages et à la raréfaction de la ressource dans un contexte de changement climatique ?

Mise en commun des propositions de la question 3 sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition

Informers les prescripteurs de l'emploi sur les possibilités d'emploi dans les filières agricoles, pour favoriser le remplacement

communication



Q3 - SOUTIEN DE LA POLYCLTURE - ELEVAGE et de L'ELEVAGE

reglementaire et contrôle



## Sous Groupe couleur : prend connaissance et commente les travaux du groupe blanc – 30'

1. Présentation de la carte Xmind de la Question 1
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?
  
2. Présentation de la proposition construite par le groupe couleur
  1. Des points à compléter ? À préciser ?
  2. Selon vous cette proposition est-elle assez concrète ?
  3. Consensus / dissensus pour porter cette proposition ?
  
3. Présentation de la carte X mind de la Question 4
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?

Avis du groupe  
**COULEUR** : difficile  
de se positionner car  
la proposition n'est  
pas assez concrète

# Merci de votre attention

**DATE LIMITE DE  
CONTRIBUTION :  
LUNDI 20 MARS**

**Lien vers l'espace de contribution :** <https://forms.office.com/e/V0UWuCfWRH>

## Date de la R2 : 12 avril 2023 14h30

Toute autre correspondance à adresser à  
[concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)



15/14  
29  
Emargements

Nom	Prénom	Structure	Adresse électronique	Si vous êtes affecté(e) au GT n°2 : Installation et transmission	Participera à la réunion n°1 le mardi 21 février 2023, de 14h30 à 17h30 - salle 1 de la Chambre régionale d'agriculture de Normand...	Emargement
BOCAGE	ALEXANDRE	VERAGROW	alexandre.bocage@veragrow.fr			
DEFFONTAINES	Frédérique	Fédération Régionale des MFR de Normandie	frederique.deffontaines@mfr.asso.fr			
Patrier-Leitus	Jeremie	Assemblée nationale	Jeremie.patrier-leitus@assemblee-nationale.fr	Oui		
LEBAUDY	Alain	Safer de Normandie	lebaudy.alain@gmail.com	Oui		
Limousin	Rodrigue	Credit Mutuel	rodrigue.limousin@creditmutuel.fr	Oui		
GIRARD	Xavier	Safer de Normandie	xavier.girard@saferdenormandie.fr	Oui		
PINDARD	ALAIN	DRAAF	alain.pindard@agriculture.gouv.fr	Non		
VINCENT-CABOUD	Laura	Bio en Normandie	lvincentcaboud@bio-normandie.org	Oui		
BURGUN	Cédric	Région Normandie	cedric.burgun@laregionnormandie.fr	Oui		
Desvois	Stanislas	Littoral Normand	stanislas.desvois@littoral-normand.fr	Oui		
TOURNAILLE	Nadine	Agence normande de la Biodiversité et du Développement Durable - ANBDD	nadine.tournaille@anbdd.fr			
PREEL	Freddy	EDT Normandie	freddy.preel@edtnormandie.com	Oui		
AUBRY	Jérôme	ASTREDHOR	jerome.aubry0927@orange.fr	Oui		
ANQUETIL	Didier	ASTREDHOR Seine Manche	anquetil@dellenormandie.com	Non		
Louvel	Pascaline	Bio en Normandie	c.paskaline@lavache.com	non		
MOUROCQ-MARIE	Marie-Pierre	APECITA NORMANDIE	mpmourocq-marie@apecita.com			
LAMARRE	Marie	INTERBEV Normandie	marie.lamarre@interbevnormandie.fr	Non		
LACROIX	Charlène	INTERBEV Normandie	accueil@interbevnormandie.fr	Oui		
Valais	Orianne	IFCE	orienne.valais@ifce.fr	Oui		
ARNOUX	Marie-Hélène	DRAAF	marie-helene.arnoux@agriculture.gouv.fr	Oui		
BRUN	Pascal	DDTM 50 SEAT	pascal.brun@manche.gouv.fr	non		
Kieffer	Julien	RENETA - Rhizome	julien.kieffer@cae-rhizome.com	Oui		
JOLY	Claudine	FNE Normandie	claudine.b.j@gmail.com	Oui		
CORMIER	Stéphanie	EPLEFPA Alençon-Sées	stephanie.cormier@educagri.fr	Oui		
van vaerenbergh	chris	draaf de normandie	chris.van-vaerenbergh@agriculture.gouv.fr	Oui		
HAMEL	Jean-Michel	FRSEA Normandie	jmhamel@fdsea50.fr	Oui		
LEPAINTEUR	Patrice	FRSEA Normandie	patrice.lepaineur@wanadoo.fr	Oui		
LEVESQUE	Amaury	FRSEA Normandie	amaury.levesque@wanadoo.fr	Oui		
GASNEREAU	Christiane	ARIP Normande	direction@aripnormande.fr			
MOUCHEL	Paul Albert	JA Normandie	paulalbert.mouchel@gmail.com			
BOUILLE	Pascal	Conseil des Chevaux de Normandie	pascal.bouille@chevaux-normandie.com	Oui		
SACHOT	Lucile	Conseil des Chevaux de Normandie	lucile.sachot@label-equures.com			NON
DELYE	Sylvain	FRSEA Normandie	delye.sylvain@gmail.com			
HAY	Xavier	FRSEA Normandie	xhay@netcourrier.com	oui		

x-  
x  
x  
x



PARIS	Jean-Luc	FRSEA Normandie	paris-benoit@orange.fr		-
NOUAIL	Nicolas	EPLEFPA de Seine-maritime	nicolas.nouail@educagri.fr		-
LAFONT	Michel	CRAN	michel.lafont@normandie.chambagri.fr	Oui	X
De SAINTE MARIE	ANNE	CRAN	anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr	Oui	X
CAPRON	Paul	CRAN	paul.capron@normandie.chambagri.fr	Non	-
SYS	Sébastien	CRAN	sebastien.sys@normandie.chambagri.fr	Non	-
LAURENT	Remi	CRAN	remi.laurent@normandie.chambagri.fr	Oui	-
CHEVALLIER	Gonzague	CRAN	gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr	Non	-
BODY	Christian	CRAN	christian.body@normandie.chambagri.fr	Oui	-
COLLET	Céline	CRAN	celine.collet@normandie.chambagri.fr	Non	-
DIOMARD	Isabelle	CRAN	isabelle.diomard@normandie.chambagri.fr	Non	-
Brehon	Alban	JA Normandie	alban.brehon@gmail.com	Oui	Brehon
Giraud	Thibaut	JA Normandie	thibautgiraud50@gmail.com	Non	-
Vaugeois	Maxime	JA Normandie	maximevaugeois@hotmail.fr	Non	-
Chaudeurge	Etienne	ARDEAR Normandie	ardear.normandie@gmail.com	Oui	-
Graindorge	Alexis	JA Normandie	alexisgraindorge@yahoo.fr	Oui	-
Roch	Emmanuel	JA Normandie	emmanuelroch.ja@orange.fr	non	-
PASQUIER	PHILIPPE	Région NORMANDIE	philippe.pasquier@laregionnormandie.fr	Oui	-
FELS	Etienne	Fédérations des cuma de Normandie	etienne.fels@cuma.fr	Oui	-
Grenier	Mathieu	Confédération Paysanne	lespresdartemare@gmail.com		-
Enouf	Benoit	Réseau des CIVAM Normands	enoufb@yahoo.fr	Oui	X
PONTIS	PHILIPPE	CRAN	ppontis@orange.fr	non	-
LUBRUN	Laurence	CRAN	earl.fresneaux@orange.fr	non	-
OSMOND	Jean-François	CRAN	osmondjeanfrancois@hotmail.fr	non	-
LECOUSTEY	Marc	CRAN	marc.lecoustey@orange.fr	oui mais en tribune	-
LIEVENS	Gilles	CRAN	gilles.lievens@normandie.chambagri.fr	oui mais en tribune	-
LARCHEVEQUE	Guillaume	CRAN	guillaume.larcheveque@orange.fr	oui	-
GENISSEL	Denis	CRAN	denis.genissel@orange.fr	oui	-
LE BAILLIF	Pierre	CRAN	pierrelebaillif@hotmail.com	oui	-
DE LESQUEN	Geoffroy	CRAN	gdelesquen@orange.fr	non	-
LAWAL	Saïdi	EPLEFPA	saidi.lawal@educagri.fr	non	-
PESSAULT	Samuel	EPLEFPA	samuel.pessault@educagri.fr	non	-
LECONTE	Olivier	EPLEFPA	olivier.leconte@educagri.fr	oui	X
SACCARDY	Karen	EPLEFPA	karen.saccardy1@educagri.fr	non	-
BAUDOIN	Xavier	EPLEFPA	xavier.baudouin@educagri.fr	non	-
RAMI	Manuel	DDTM 76	manuel.rami@seine-maritime.gouv.fr	oui	-
IZABELLE	Arnaud	DDTM 76	arnaud.izabelle@seine-maritime.gouv.fr	non	-
ETIENNE	Dominique	DDTM 27	dominique.etienne@eure.gouv.fr	non	-
VINOT	Marilyne	DDT 61	marilyne.vinot@orne.gouv.fr	non	-
DELAERE	Sophie	DDTM 14	sophie.delaere@calvados.gouv.fr	non	-
THOMAS	Marie	DRAAF	marie.thomas@agriculture.gouv.fr	non	-
BOURLIER	STEPHANE	CONFEDERATION PAYSANNE	bourlier.stephane@wanadoo.fr	Non ou	-
AUBLET	Karen	Cerfance	kaublet@no.cerfrance.fr	Non	-
HEURTIN	Jean-Yves	CRAN	heurtinjeves@wanadoo.fr	non	-
SELLOS	Laurence	CRAN	laurence.selllos@normandie.chambagri.fr	non	-
DECLOMESNIL	Nicolas	CRAN	ndclomesnil@yahoo.fr	non	-
BELLOCHE	Jean-Louis	CRAN	jean-louis.belloche@normandie.chambagri.fr	non	-
MAHIEU	Chloé	Cerfance	cmahieu@no.cerfrance.fr	Oui	-

SORTI

# PROJET DE PACTE ET DE LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

## Concertation régionale en Normandie

### Groupe de travail – Installation et Transmission

#### *Compte rendu des contributions BeeKast du 21 février 2023*

### SOMMAIRE

1 – Liste des participants	page 2
2 – Nuage de mots sur les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'installation et la transmission	page 3
3 – TRANSFORMATION/REPERAGE/ACCOMPAGNEMENT : les solutions proposées	page 6
4 – ACCES AU FONCIER DES JEUNES : les solutions proposées	page 10
5 – SOUTIEN DE LA POLY CULTURE ELEVAGE et de l'ELEVAGE : les solutions proposées	page 14
6 – INSTALLATION EN ZONE DE DEPRISE : les solutions proposées	page 18

Ce compte rendu sommaire vous est transmis en format « brut ».

Rappel du lien pour contribuer d'ici le 20 mars 2023 : <https://forms.office.com/e/VOUWuCfWRH>

Toute autre correspondance est à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)



# Liste des participants

## Participants au groupe de travail

---

Jérôme AUBRY (Astredhor), Pascal BOUILLE (Conseil des Chevaux de Normandie), Alban BREHON (JA Normandie), Cédric BURGUN (Région Normandie), Etienne CHAUDEURGUE (ARDEAR), Stéphanie CORMIER (EPLEFPA), Stanislas DESVOIS (Littoral Normand), Etienne FELS (Fédération des CUMA de Normandie), Denis GENISSEL (CRAN), X GIRARD (SAFER), Alexis GRAINDORGE (JA Normandie), jean-Michel HAMEL (FRSEA Normandie), Julien KIEFFER (RENATA Rhizome), Claudine JOLY (FNE), Charlène LACROIX (INTERBEV Normandie), Guillaume LARCHEVEQUE (CRAN), Pierre LEBAILLIF (CRAN), Alain LEBAUDY (SAFER), Patrice LEPAINTEUR (FRSEA Normandie), Laurent LERAY (Confédération Paysanne, en remplacement de Stéphane BOURLIER), Rodrigues LIMOUSIN (Crédit Mutuel), Chloé MAHEU (Cerfrance Normandie Ouest), Philippe PASQUIER (Région Normandie), Freddy PREEL (EDT Normandie), Manuel RAMI (DDTM 76), Oriane VALAIS (IFCE), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Laura VINCENT-CABOUD (Bio en Normandie),

## Elus CRAN en charge de l'animation

---

Marc LECOUSTEY, Gilles LIEVENS

## Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation

---

Christian BODY, Michel LAFONT, Rémi LAURENT, Anne de SAINTE MARIE

## Activité nuage de mots

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'installation et la transmission ?



	Mots envoyés	69
	Accès au foncier	8 x
	Participants	24

Mots	Nombre d'occurrences
accès au foncier	8
financement	3
aces au foncier	2
anticipation	2
attractive de l'élevage	2

attractivité	2
attractivité du métier	2
connaissance des cédants	2
connaissance des porteurs de projet	2
contrainte environnementale	2
difficultés d'identifier les cedants	2
formations	2
le cout de la reprise	2
acc2s au foncier	1
accaparement	1
accompagnement des jeunes installés	1
accès aux formations et connaissances	1
accès à l'emprunt bancaire	1
aides à l'installation	1
analyse socio eco du projet	1
anticipation de l4 installation	1
anticipation des transmissions	1
attractive du territoire	1
attractivité de l'élevage (dont revenu)	1
bureaucratie	1
capi	1
capital d'exploitation	1
caractère astreignant de l'elevage	1
cdoa	1
ceda	1
commercialisation	1






contrainte réglementaire et environnemen	1
coordination des organismes agricoles	1
cout des reprises	1
coût de la reprise	1
coût des reprises	1
diversité des projets d'installation	1
faible revenu	1
faible revenu des éleveurs	1
finance des reprises	1
foncier	1
image du métier	1
intégration au territoire	1
intégration des nima	1
isolement du métier	1
la banque	1
la concurrence entre les productions	1
le frein au nima	1
les cédants qui ne veulent pas céder	1
manque d'attractivité de l'élevage	1
manque de reconnaissance	1
manque de soutien à l'élevage	1
manque de temps libres	1
mobilité professionnelle	1
modèles économiques dépendants	1
montant des reprises	1
portage du foncier	1

pression foncière	1
rentabilité	1
rentabilité des productions d'élevages	1
rentabilité du système envisagé	1
rentabilité fiable au cours du temps	1
revenus aléatoires des productiond	1
rigidités dans l'accès au foncier	1
speculation foncière	1
taille des exploitations à reprendre	1
terres disponibles	1
transmission ferme d'élevage	1
état d esprit	1

## Activité tableau

**GT2 – TRANSMISSION/REPERAGE/ACCOMPAGNEMENT - selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? - Faites des textes courts**

	Idées	72
	Catégorie	1
	Participants	24

### Sans catégorie

	Idées	Nb de points / like
1	Baser le repérage des cedants sur les donees msa	0
2	Inciter comme les baux LT la transmission	0

3	Restreindre la définition d'actif agricole pour encourager les transmissions	0
4	"encourager plus" les cédants a participer à des formations qui préparent la transmission. faire en sorte que ce soit un passage "obligatoire"	0
5	Transmettre ne doit pas être un tabou mais une réussite social égal à la réussite économique	0
6	Journées rencontres cédants / futur installé	0
7	Dispositif d'incitation type PIDIL à réactiver	0
8	Créer une base de données sécurisées partagées entre plusieurs organismes habilités au préalable	0
9	organiser des journées "visites d'exploitations à céder" sur les territoires	0
10	renforcer l'intéret du parrainage	0
11	Faire évoluer les PAI en intégrant un axe Transmission/formation pour accompagnement post-installation—> cession d'activité	0
12	Anticiper l'impact de la transmission sur les revenus	0
13	Rendre le retour dicaa incitatif	0
14	Rénover le RDI (Répertoire Départ Installation)	0
15	Instaurer droit à l'essai	0
16	faciliter l'emprunt bancaire pour les moins de 30 ans	0
17	Renforcer l'approche entrepreneuriale côté cédants pour évaluer sa ferme et donner envie	0
18	Observatoire de la transmissibilité	0
19	Stratégie foncière / transmission au niveau intercommunal (projet agricole et non alimentaire territorial)	0
20	Développer le contrat de parrainage	0
21	anticiper des parcours evolutifs au bout de 15 ans	0
22	aider les cédants à devenir "investisseur" dans un JA = mettre du capital en situation de rente	0
23	Sytematiser les formations transmission	0




24	Incitation aux cédants pour aller à l'installation	0
25	imaginer une logique de dividende / interressement pour les cédants versé par le repreneur afin d'alléger la reprise et de faire un complément retraite	0
26	Anticiper la gestion des comptes associés pour faciliter le financement des cessions = former les cédants sur les impacts de leur gestion	0
27	Systematiser les diagnostics des fermes à céder basés la résilience et les potentialités de la ferme	0
28	articulation transmission/retraite bonus retraite en cas de transmission	0
29	mode d'acquisition d'exploitation sans acheter le foncier	0
30	Valoriser les fermes à transmettre et les visibiliser via les outils disponibles	0
31	Ameliorer le montant des retraites	0
32	plateforme d'entreprise à vendre comme la CCI: <a href="https://www.transentreprise.com/">https://www.transentreprise.com/</a>	0
33	Coaching transmission	0
34	Faire une campagne "l'agriculture recrute" à destination du grand public	0
35	Dicca obligatoire avec intérêt financier à la clé.	0
36	Faire témoigner des anciens cédants sur leur transmission auprès des futurs	0
37	Dica renforcé les sanctions en cas de non retour !!	0
38	Forum ou soirée : Cédant en recherche / repreneur	0
39	Limiter les investissements pendant la carrière pour faciliter la transmission	0
40	Améliorer la transmission des informations vers la filière équine, notamment l'existence du PAI et du PIT	0
41	Mettre en place un parcours à la transmission. Développer les contrats de parrainages Rendre plus efficace le dica et rdi	0
42	Punir les dessous de table et pas de porte a la transmission de la ferme	0
43	Donner les informations droits retraites aux cédants en contrepartie d'une inscription au PIT	0

44	Développer le test d'activité et de droit à l'essai dans les fermes en activité pour y accueillir des jeunes	0
45	S'autoriser à réinventer les fermes en envisageant la restructuration des fermes	0
46	S'autoriser à réinventer les fermes existantes : restructuration, accueil de collectif, portage foncier, test...	0
47	arreter l'extension des exploitations par acquisitoin de foncier à partir d'un certain âge et d'une certaine taille	0
48	Garantie prix minimal des productions, maximal éventuellement sur d'autres, repartition des revenus entre différents types d eproductions ? Disponibilité assistance salariée a ameliorer,	0
49	Favoriser la rencontre cédant/futur installé	0
50	Approche territorialisé de diagnostic des exploitations à ceder	0
51	Organiser des stage de test d'activité de jeunes chez des futurs cédants afin de favoriser l'anticipation à la transmission de l'exploitation	0
52	Proposer un parcours transmission style PPP Transmission	0
53	L'élevage devient de moins en moins attractif, donc ne pas compliquer les choses en augmentant les contraintes	0
54	Mise en place de l'actif agricole	0
55	Formation destinés aux cédants	0
56	Tout les acteurs doivent conseiller la transmission plutôt que l'agrandissement sous peine de disparaître eux mêmes	0
57	Audit reprise d'exploitation	0
58	Repérage a l'aide des centres de gestion?	0
59	Diminuer les contraintes	0
60	S'appuyer sur les réseaux jeunes agriculteurs locaux pour identifier sur le territoire les cédants et les motiver à l'inscription au PIT auprès des chambres d'agricultures !	0
61	Obligation réelle dica	0
62	Favoriser (bonifier?) la retraite si transmission	0
63	Renforcement de la DICCA	0

64	Coercition DICAA	0
65	remettre en place les PTZ	0
66	creer une banque nationale du foncier a reprendre	0
67	publier les offres sur une application web	0
68	Faire connaitre et illustrer la DICCA	0
69	Point info transmission egal du point info installation	0
70	Proposer lagriculture comme une voie possible y compris dans les filieres generales (lycee general )	0
71	Rendre obligatoire le renvoi de la Dica pour toicher sa retraite	0
72	Incitation fiscal efficace	0

## Activité tableau

**GT2 – ACCES AU FONCIER DES JEUNES - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? -Faites des textes courts**

	Idées	68
	Catégorie	1
	Participants	24

### Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	Évaluer ses besoins en surface	0
2	Bien déterminé son choix entre exploitation individuelle ou sociétaire	0
3	Renforcer la recherche de bailleurs lors d'une transmission d'exploitation	0

4	Donner confiance aux bailleurs pour qu'ils puissent orienter leurs terres vers les futurs installés	0
5	Porte d'entrée unique et transparente pour l'accès au foncier, pas de marché occulte	0
6	Interdiction effective et punition des pas de porte et dessous de table	0
7	Remettre l'installation en priorité un de sdrea	0
8	Développer le test d'activité agricole pour renforcer la capacité des jeunes et des NIMA à se positionner sur le marché foncier	0
9	Mettre en place des mesures pour encourager l'installation collective (mutualisation des pistes et bâtiments en filière équine)	0
10	Assurer une rentabilité d'une ferme sans avoir besoin de s'agrandir	0
11	Donner enfin à la Safer un droit de préemption sur les parts sociales liées au foncier	0
12	Faciliter la concurrence des jeunes sur les demandes d'autorisation d'exploiter qui n'en ont pas	0
13	quotas en comité Safer: - 10% NIMA - 30% installation (exemples)	0
14	s'installer sans foncier, juste par un accroissement de chiffre d'affaires, comme dans toutes les entreprises	0
15	Fluidifier les transactions foncières	0
16	Maintenir et augmenter les avantages fiscaux pour les propriétaires louant à un jeune installé avec les aides.	0
17	favoriser la mise à disposition du foncier communal	0
18	Inciter un candidat à l'agrandissement à proposer une modération (échanges, cession d'une partie...)	0
19	Faire en sorte que tout transfert de terre soit accordé par une structure... Que la priorité aux nouveaux installés soit donnée.	0
20	Ne pas limiter l'accès au PAI et PPP aux personnes qui ont du foncier, car cela empêche de se former et d'être crédible aux yeux des futurs cédants	0
21	Le système bonus/malus	0
22	Faciliter l'accès à la location et au portage pour limiter les investissements de départ	0
23	Favoriser la reprise par des collectifs avec des statuts innovants (exemple : sociétés coopératives de production)	0




24	creer un label "exploitation foncièrement vertueuse"	0
25	Préparer son dossier bien en amont	0
26	poser un critère de distance entre le foncier et le siège social pour l'attribution du foncier	0
27	Faciliter le portage du foncier et l'inciter	0
28	Faciliter les restructurations par l'aménagement foncier	0
29	Encadrer les prix du foncier (impossible mais probablement efficace)	0
30	Remettre en place les pidils	0
31	Faire appliquer les barèmes de prix de vente et fermage	0
32	Crédit d'impôt pour le cédant qui transmet à un jeune installé	0
33	Rappeler l'intérêt de la mise en société	0
34	Faut il vraiment que le jeune acquiere du foncier ? C'est un frein considerable a l'installation, plutôt concevoir un système de mise a disposition cf Terre de liens, role de la SAFER eventuellement	0
35	Incitation fiscale pour transmission à un jeune	0
36	accorder une prime aux bailleurs qui suivent les priorités du SDREA	0
37	proposer des systèmes de structures intermédiaires de portage du foncier pour que le jeune s'installe uniquement en location sans avoir de foncier à acheter	0
38	Soutenir les baux à long termes et le statut du fermage	0
39	Exonération de MSA progressive les 5 derniers années si engagement de transmettre à l'installation d'un jeune	0
40	Travailler sur l'anticipation et la maîtrise du foncier // stockage	0
41	Limitier l'artificialisation des terres	0
42	Faciliter la re-diversification des fermes qui ont grossi et se sont spécialisées	0
43	On transmet à ceux qui bossent pas au rentiers qui deleguent le travail à façon	0
44	Favoriser l'accès au bail pour un porteur de projet	0
45	Une "prime" retraite pour aider à transmettre la ferme	0
46	Arreter les projets inutiles consommateurs de terres agricoles (Dday land)	0
47	Favoriser l'association	0



48	Renforcer le statut de prioritaire pour le candidat à l'installation	0
49	Cdoa decisionnaire	0
50	agir sur les PLU : limiter les zones a construire	0
51	Développer des solutions de portage et de stockage foncier, en les orientant en priorité vers les terres en AB	0
52	Création d'un FONDS DE PORTAGE NATIONAL	0
53	Rendre obligatoire la transition foncière par le controle des structures	0
54	association foncière	0
55	Bonus = en faveur des cédants qui transmettent à un jeune plutôt que de favoriser l'agrandissement. Malus = agrandissement et prendra la forme d'une taxe qui permettra de financer l'aspect transmissn	0
56	Revaloriser les retraites agricoles	0
57	Appliquer une fiscalité progressive en fonction d'un ratio de surface/UMO	0
58	Développer des mesures fiscales pour inciter à la reprise des terres en ab	0
59	Forte incitation fiscale pour un cédant qui met du foncier au profit d'un jeune installé	0
60	avoir des filières d'élevages rémunératrices qui permettent de suivre les prix de marchés du foncier...	0
61	Revenir sur un SDREA dont la priorité 1 et unique est clairement l'installation d'un nouvel actif	0
62	Au bout d un moment( d' une certaine surface) la priorité familiale doit cesser	0
63	encourager le portage collectif du foncier (terres de lien, ...)	0
64	Renforcement des pouvoirs des cdoa	0
65	Restructurer les fermes en s'appuyant sur des fonds de portage régionaux gérés par les Régions	0
66	Prioriser systématiquement les installations en AB pour les terres déjà conduites en ab	0
67	préserver les noyaux d' exploitation viable pour l' installation	0
68	Application stricte du controle des cessions de part	0

## Activité tableau

**GT2 – SOUTIEN DE LA POLYCULTURE ELEVAGE et de l'ELEVAGE - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? Faites des textes courts**

	Idées	84
	Catégorie	1
	Participants	24

### Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	limiter les contraintes administratives	0
2	Favoriser l'elevage plein air	0
3	Favoriser la presence de service remplacement	0
4	Préservé nos entreprises agroalimentaires territoriales	0
5	Distinguer l elevage vertueux français des feed lots	0
6	primer les élevages de qualité	0
7	Faire confiance aux eleveurs français et laisser libre choix de decisions de l'exploitant	0
8	Valoriser des témoignages d'eleveurs heureux et qui gagnent leur vie	0
9	valoriser les produits animaux par un label "qualité des produits et des paysages"	0
10	Valoriser les prairies, limiter leur retournement	0
11	Valoriser les prairies dans les aides PAC	0
12	Permettre aux NIMA de découvrir les métiers de l'élevage : découverte du métier, services civiques, stages...	0
13	que l'agriculteur puissent definir son prix de vente	0

14	Informers les prescripteurs de l'emploi sur les possibilités d'emploi dans les filières agricoles, pour favoriser le remplacement	0
15	Re-developper des abattoirs et ateliers de transfo locaux et à la ferme	0
16	primer l'élevage lorsqu'il permet la résilience du système (système autonome/ intrants)	0
17	Ouvrir les vannes de l'irrigation pour les cultures fourragères	0
18	Rappeler l'intérêt des surfaces fourragères dans les rotations	0
19	Attirer des salariés, mettre en place des groupements employeurs	0
20	mieux valoriser les engagements (BEA...) et les investissements obligatoire (mise aux normes...) ; primes, subventions ....?	0
21	Considérer les Services de Remplacement comme d'utilité publique pour leur nécessité en élevage mais pas que	0
22	Voir les effluents d'élevage comme une réelle ressource d'intensification et de productivité de notre territoire normand.	0
23	Meilleur prix du lait	0
24	Permettre aux systèmes élevage de dégager une rentabilité à la hauteur du temps de travail	0
25	Soutenir tout les systèmes de production car l'élevage reste la seule source de production durable de notre territoire Normandie. Elle permet d'INTENSIFIER les revenus par hectares de SAU.	0
26	structurer l'offre de remplacement	0
27	simplification administrative	0
28	Polyculture élevage= économie circulaire	0
29	simplifier la réglementation pour les éleveurs	0
30	un vrai prix de vente	0
31	Mettre en évidence la complémentarité de l'élevage par rapport à la plaine	0
32	moderniser l'approche dans les formations des jeunes (lycées agricole ... )	0
33	favoriser la diversification des systèmes qui intègrent un élevage extensif	0
34	Le pouvoir politique prédomine sur ces orientations de filières	0
35	D'abord définir une politique cohérente en matière d'élevage	0




36	Pas de distinction intensif/extensif, chacun ont leur bienfait mais une problématique commune de manque de reconnaissance et de contraintes en perpétuelle augmentation	0
37	Permettre une gestion plus souple des effluents d'élevage!	0
38	Inderdiction de financement public des associations anti animaliste	0
39	montrer l'intérêt de la complémentarité élevage-culture vis à vis de l'environnement, la gestion du carbone, la fertilisation et donc orienter les aides vers les systèmes polyculture-élevage	0
40	communiquer positivement sur les filières élevages (locales, régionales, ...)	0
41	Favoriser l'emploi	0
42	renforcer la communication positive sur les produits issus de l'élevage	0
43	sanctuariser des espaces agricoles remarquables du point de vue diversité prairiales	0
44	Soutenir impérativement l'élevage en AB sur PP avec garantie d'erevenu minimum, éventuellement plus largement en fonction des chargements	0
45	Association à plusieurs en élevage pour cadre de vie même si la ferme en compte 1000...	0
46	actions de communication sur l'enjeu du maintien de l'élevage	0
47	La résilience de la polyculture/élevage	0
48	Le maintien des milieux humides ouverts passe par le maintien de l'élevage	0
49	Assurer un revenu correct sans être esclave	0
50	Rappeler sans cesse la complémentarité entre l'élevage et les cultures	0
51	faire témoigner les éleveurs qui vivent de leur métier	0
52	Rendre l'élevage attractif pour attirer du personnel	0
53	ralentir voir supprimer les aides et subventions pour que les agri puissent vendre aux bons prix comme tous les secteurs d'activités	0
54	Obliger le photovoltaïque sur toiture	0
55	Moderniser et rendre attractif l'élevage	0
56	Évoluer vers une contractualisation des prix en production laitière	0
57	SIMPLIFIER les démarches administratives	0
58	faire entrer l'Élevage dans les écoles primaires	0

59	Stage en élevage fortement conseillé en formation ( via stage agricole.com ?)	0
60	Conjuguer élevage et Énergie renouvelable ( agrivoltaïsme)	0
61	Alléger un peu plus la fiscalité des reprises d'élevage par des jeunes au vu des montants de reprises (bâtiments, cheptels...) et des durées de prêts a rembourser	0
62	Soutenir les productions à l'herbe	0
63	Supprimer les contraintes administratives et environnementale sur l'élevage	0
64	avoir une politique agricole régionale (et nationale) avec un soutien réel des filières d'élevages (ex de l'Espagne)	0
65	Arrêter de favoriser la méthanisation pour ne pas concurrencer les fourrages	0
66	concentrer les aides sur les surfaces en herbe	0
67	Valoriser les bonnes pratiques d'élevage (agro-écologie)	0
68	Valoriser le fait que l'élevage maintient les prairies et la biodiversité	0
69	Interdire le photovoltaïque au sol	0
70	Une EGAlim qui fonctionne	0
71	Une pac à l'actif, pas à la surface	0
72	Garantir les revenus de l'élevage par des prix couvrant les coûts de production	0
73	Continuer et accentuer les EGA pour la répartition de la valeur	0
74	communiquer sur la modernisation des filières d'élevages auprès des centres de formations	0
75	favoriser l'emploi en élevage (en lien avec des prix rémunérateurs)	0
76	Avoir un outil attractif sur le travail et la rentabilité	0
77	Souligner le fait que le végétal ne peut pas exister sans l'animal (le grand public ne le sait pas)	0
78	valoriser les pratiques agroécologiques en élevage	0
79	Limiter le soutien aux projets equins non agricoles	0
80	valoriser l'extensification (cf prime PAC si <1,4 années 80)	0
81	Mise en avant des élevages performant	0

82	Aider les systèmes en polycultures élevage qui mettent en place des pratiques favorisant la biodiversité	0
83	Simplifier l'administratif pour les éleveurs	0
84	Un élevage = une metha pour valoriser au max les effluents	0

## Activité tableau

**GT2 – INSTALLATION EN ZONE DE DEPRISE - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? Faites des textes courts**

	Idées	43
	Catégorie	1
	Participants	20

### Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	Tout a une valeur. Si déprise, prix en conséquence	0
2	bien identifier la raison de la déprise pour apporter des actions efficaces et souvent "très locales" en Normandie	0
3	Résoudre le problème des déserts médicaux	0
4	Rejoint la question precedente, soutenir l'elevage avec faible chargemnt ou AB en financant le service environnemental, PSE ?	0
5	Créer des espaces tests pour des projets innovants	0
6	Secteur en déprise agricole= nouvelle possibilité avec le marché du carbone	0
7	Agrivoltisme raisonné	0
8	Developper la vie rurale	0
9	Création de zone de revitalisation agricole	0

10	Soutenir plus les investissements dans ces zones	0
11	Favoriser l'aménagement foncier	0
12	Limiter l'achat de foncier dans les zones rurales si elles ne sont pas mises a bail	0
13	Arreter les projets inutiles consommateurs de foncier (DDayland)	0
14	Considérer les zones où l'activité agricole est difficile (-> lchn)	0
15	Il n'y a pas vraiment de zone de déprise en Normandie	0
16	Faire une réserve d'indien	0
17	Vérifier la qualité des sols laissés en friche // Quelle production pourrait convenir ?	0
18	changer le mot "déprise"	0
19	Favoriser les outils de transformation et abattage de proximité	0
20	Développer l'abattage de proximité	0
21	Adapter l'agriculture à ces zones (équestre, apicultures...)	0
22	Pas de limite de culture dédiée dans ces zones pour la méthanisation	0
23	Aider particulièrement sur des investissements matériels qui peuvent améliorer les conditions de travail dans ces zones	0
24	Bloquer les achats de ces zones de déprise " artificiels " lié au projet de développement de la chasse ...	0
25	Recreer des filières d'élevages dans ces zones	0
26	Favoriser l'intervention des communes quand un propriétaire abandonne son bien	0
27	Utiliser des outils de défiscalisation sur ces surfaces	0
28	Permettre la confirmation des exploitations en place dans une réflexion de transmission future	0
29	Favoriser les échanges parcellaires	0
30	Incitations auprès des propriétaires	0
31	Nouvelles cultures	0
32	Autoriser et faciliter les déplacements de haies	0

33	Eviter l'empilement réglementaire empêchant l'activité agr	0
34	Les réponses politiques de la question 3 auront un impact fort sur cette question	0
35	Améliorer l'accessibilité de ces zones (transports,...) Et favoriser les services disponibles	0
36	Aider les modèles de productions qui sont adaptés aux contraintes fortes de ces zones	0
37	Etendre les aides de zone défavorisée aux zones de déprise	0
38	Lever les contraintes de parcellaires (taille des parcelles, accès)	0
39	Production forestière au mains des agriculteurs	0
40	Agrivoltisme	0
41	encourager la diversification des assolements	0
42	recenser les secteurs géographiques présentant un fort taux de friches	0
43	permettre la production forestière	0



### Participants au groupe de travail

---

Jérôme AUBRY (Astredhor), Pascal BOUILLE (Conseil des Chevaux de Normandie), Alban BREHON (JA Normandie), Cédric BURGUN (Région Normandie), Etienne CHAUDEURGUE (ARDEAR), Stéphanie CORMIER (EPLEFPA), Stanislas DESVOIS (Littoral Normand), Etienne FELS (Fédération des CUMA de Normandie), Denis GENISSEL (CRAN), X GIRARD (SAFER), Alexis GRAINDORGE (JA Normandie), Jean-Michel HAMEL (FRSEA Normandie), Julien KIEFFER (RENATA Rhizome), Claudine JOLY (FNE), Charlène LACROIX (INTERBEV Normandie), Guillaume LARCHEVEQUE (CRAN), Pierre LEBAILLIF (CRAN), Alain LEBAUDY(SAFER), Patrice LEPAINTEUR (FRSEA Normandie), Laurent LERAY (Confédération Paysanne, en remplacement de Stéphane BOURLIER), Rodrigues LIMOUSIN (Crédit Mutuel), Chloé MAHEU (Cerfrance Normandie Ouest), Philippe PASQUIER (Région Normandie), Freddy PREEL (EDT Normandie), Manuel RAMI (DDTM 76), Oriane VALAIS (IFCE), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Laura VINCENT-CABOUD (Bio en Normandie),

### Elu CRAN en charge de l'animation

---

Marc LECOUSTEY, Gilles LIEVENS

### Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation

---

Christian BODY, Michel LAFONT, Rémi LAURENT, Anne de SAINTE MARIE

### Date de la prochaine réunion

---

12 avril 14h30 17h30, CRAN Salle 1

### Ordre du jour

---

1. Présentation des enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce Groupe de Travail dans le cadre de la global de la concertation  
Tous les participants répondent individuellement sur beekast à la question suivante : selon vous, quels sont les principales difficultés / problèmes de l'agriculture normande sur cette thématique ?
2. Questions prioritaires pour la Normandie, sur cette thématique, identifiées par la plénière :
  - Transmission : repérage / accompagnement
  - Accès au foncier pour les jeunes

- Soutien de la Polyculture Elevage et de l'Elevage
- Installer en zone de déprise agricole

Chaque question est introduite par une présentation succincte des enjeux, puis les participants via beekast donnent les solutions qu'ils préconisent

3. Travail en 2 sous-groupes

## Remarques générales

---

**Q/Claudine JOLY - France Nature Environnement** : « Quel type d'élevage privilégier ? »

**Q/Mr Lebaudy – SAFER** : « Après les automobiles, l'élevage est souvent pointé du doigt lors des réchauffements climatiques ! »

**Q / JA** : « je m'interroge si on a besoin de maintenir l'élevage ? »

**R/ Marc Lecoustey** : « afin de maintenir la souveraineté alimentaire, on amène une valeur ajoutée avec l'élevage. »

**Littoral Normand** : « les projets que nous allons faire le 12 avril peuvent être très précis et bien ficelés mais ils doivent être compris et portés par NOS ELUS (députés...) »

## Travail en sous-groupe

---

Questions	Observations	Actions proposées, leviers envisagés
<b>Groupe 1 (carton blanc)</b>	Pascal BOUILLE (Conseil des Chevaux de Normandie), Alban BREHON (JA Normandie), Etienne CHAUDEURGUE (ARDEAR), Stanislas DESVOIS (Littoral Normand), X GIRARD (SAFER), Julien KIEFFER (RENATA Rhizome), Charlène LACROIX (INTERBEV Normandie), Guillaume LARCHEVEQUE (CRAN), Pierre LEBAILLIF (CRAN), Laurent LERAY (Confédération Paysanne, en remplacement de Stéphane BOURLIER), , Chloé MAHEU (Cerfrance Normandie Ouest), Philippe PASQUIER (Région Normandie), Freddy PREEL (EDT Normandie), Laura VINCENT-CABOUD (Bio en Normandie)	
<b>1- Comment anticiper et préparer la transmission des nombreuses exploitations agricoles ? Quels outils de</b>	Mots clefs : Renforcement de la dicca ? Coercition dicca Diminuer les contraintes Plateforme d'entreprise à vendre : les recenser...	

**détection, de pilotage, d'appui pour les cédants ?**

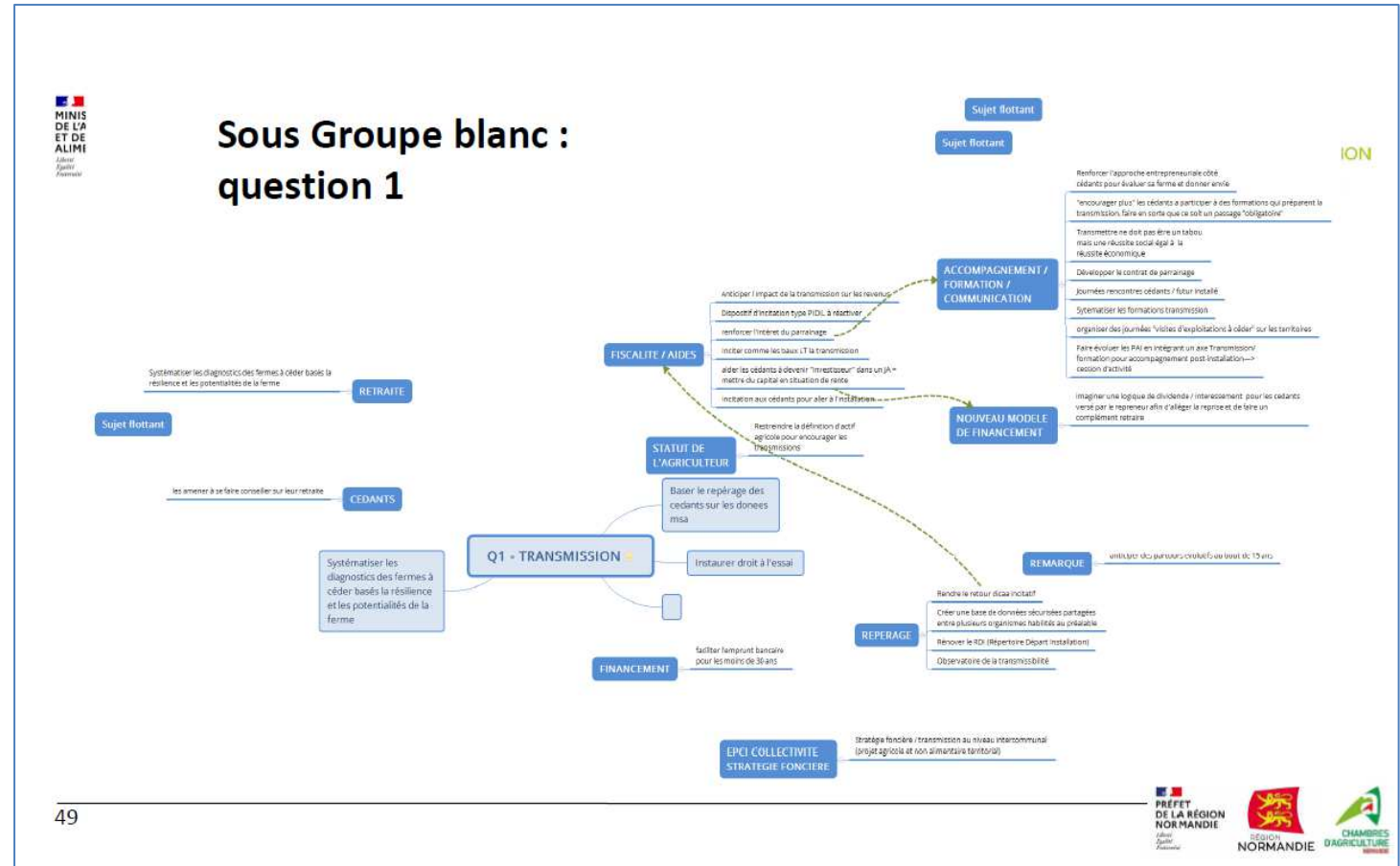
le sous-groupe reprends toutes les propositions faites par les participants via beekast et les réorganise par grands thèmes : production collective d'une image mind map jointe

**Rénover le RDI**

Journées rencontres cédant -acquéreur....

Restreindre les transmissions agricoles

Littoral normand et ja : « peut-être un dicaa renforcé ? »



**Elaboration d'une proposition concrète**

**Livrable : Parcours à la transmission : « Desinstalle-toi » ? :**

Rétention de la part d'un cédant de mettre en vente alors que ce n'est pas la première chose à faire

Elaboration de son projet de transmission

De nombreux cédants n'ont pas confiance en leur structure

Il faudrait accompagner le cédant au moins 5 ans avant. Faire une évaluation du patrimoine d'abord.  
Un avantage fiscal serait mieux ?  
Prévoir éventuellement un POINT ACCUEIL TRANSMISSION  
Ne faudrait-il pas rendre plus visible les cédants ?

## Proposition du groupe blanc (livrable) – 20'

**Titre** : PARCOURS A LA TRANSMISSION : "DESINSTALLE TOI !"

### Description de la proposition et des leviers :

Travailler dans le respect du timing du cédant / traiter le fort coté affectif et familial

Ceux qui maîtrisent le mieux leur exploitation sont les plus à même de céder.

Elaborer son projet de transmission. Avoir confiance dans sa structure.

Une démarche sur 5 années

Étape 0 (-10 ans) : faire un état des lieux

Étape 1 (-5 ans) : état des lieux de l'entreprise et du patrimoine, du focier : avoir le Retour de la DICCA faire comme le CSP, ne pas être trop contraignant.

DONNER UN AVANTAGE FISCAL pour inciter à cette démarche. Ex. condition obligatoire pour accéder à la retraite .discussion sur simple rendez/vous. Stage de session avec parcours entre pairs

Au final : un diagnostic / un parcours à la transmission.

La question de l'obligation : une DICCA auditée à 5 ans pour créer l'étincelle ? - un rendez-vous en face à face

Ne faut-il pas plutôt clarifier et rendre visible sur ce qui existe ?

**Contexte régional** : Pour le cédant, c'est la question de la retraite. Un volet patrimonial et financier. (pilote par le centre de gestion). Il arrive que le cédant ait son idée, c qui peut fermer les possibles : analyser la valeur économique? Crainte du repreneur qui se plante. Rétenion du cédant qui ne veut pas avoir 15 appels par jour.....  
L'identification est essentielle

## Propositions (livrable)

Titre : PARCOURS A LA TRANSMISSION : "DESINSTALLE TOI !"

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Faire entrer les gens dans le dispositif de projet de transmission, pour éviter le "risque" d'une vente décidées rapidement aux voisins en agrandissement.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? : installer plus via la transmission, plutôt que l'agrandissement. 100 % de DICCA et maximiser le repérage des futurs cédants

Quelle échéance ? : 2025

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Chambre d'agriculture / MSA / Organismes de conseil / Région / DRAAF / SAFER

51

- Elaboration d'une proposition concrète

**4- Installation en zone de déprise – quelles actions correctes proposer pour résoudre ce problème ?**

**Voir la production finale du groupe dans le CR sommaire de la réunion**

Mots clefs :

Déprise : friche ou non ?

déprise = plus aucune production agricole ?

le sous groupe n'a pas travaillé plus avant sur cette question.

- Cf saisie sur doc en ligne par Michel Lafont



<p><b>Groupe 2 (carton jaune)</b></p>	<p>- Rodrigues LIMOUSIN (Crédit Mutuel), Stéphanie CORMIER (EPLEFPA), Oriane VALAIS (IFCE), Alain LEBAUDY (SAFER), Patrice LEPAINTEUR (FRSEA Normandie), Jean-Michel HAMEL (FRSEA Normandie), Claudine JOLY (FNE), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Etienne FELS (Fédération des CUMA de Normandie), Denis GENISSEL (CRAN), Jérôme AUBRY (Astredhor), Manuel RAMI (DDTM 76), Alexis GRAINDORGE (JA Normandie), Cédric BURGUN (Région Normandie),</p>
<p><b>Question 2- comment assurer un équilibre entre agrandissement des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs ? quels outils de mesure pour « capter les futurs actifs » ne trouvant pas de foncier et comment leur faciliter ce parcours</b></p> <p>le sous-groupe reprends toutes les propositions faites par les participants via beekast et les réorganise par grands thèmes : production collective d'une image mind map jointe</p>	<p><u>REGION</u> : une attention à la terminologie « jeunes » qui est restrictive. Il s'agit bien de porteurs de projet, y compris plus âgés, issus ou non du milieu agricole.</p> <p><u>FRSEA</u> : il y a la viabilité et la vivabilité, avec le sujet de l'attractivité en filigramme lors de session d'exploitations dans le cadre d'une transmission familiale, la main d'œuvre assumée par les cédants est difficile à quantifier, l'absence de solution alternative lors du départ peut constituer un problème souvent mal anticipé.</p> <p><u>ASTREDHOR</u> : Il faudrait qu'un soutien soit imaginé avec un prorata entre la capacité d'accéder au foncier et d'accéder à la main d'œuvre</p> <p><u>JA</u> : sur le contrôle des structures. Une ferme bien structurée dans le parcellaire est un défi, <b>l'échange parcellaire</b> » en amont est un levier à l'installation des PP. On observe un échec sur cette thématique.</p> <p><u>DRAAF</u> : A la question de la place, du poids des commissions des structures, elles ont toujours été consultatives. L'avis était majoritairement suivi. Mais aujourd'hui avec la systématisation des contestations/recours, la commission des structures se doit d'appuyer ses décisions sur la réglementation au sens stricte sinon elles sont fragiles juridiquement.</p> <p><u>JA</u> : il n'empêche que ce n'est pas parce que la commission des structures a toujours été consultative que les avis ne pourraient pas de devenir conformes.</p> <p><u>DRAAF</u> : 2 exemples de commissions contraignantes me viennent en tête : dans les DOM-TOM et la CODERSTE</p> <p><u>DDT 76</u> : il faudrait revenir à des schémas plus locaux, car les schémas nationaux manquent de flexibilité et d'adaptation aux spécificités du territoire</p> <p><u>ML</u> : doit-on identifier un item PORTAGE FONCIER ?</p> <p><u>JA</u> : pas certain, car le sujet est plutôt l'accès, la disponibilité de foncier.</p> <p><u>Credit mutuel</u> : il important de connaître la viabilité de l'entreprise agricole à implanter avant de donner accès au foncier, notamment à travers un financement</p> <p><u>FRSEA</u> : il y un enjeu autour du portage,</p> <p><u>ML</u> : doit-on identifier un item INCITATION FISCALE ?</p> <p><u>CUMA</u> : plusieurs idées sur l'incitation fiscale sont mentionnées dans les suggestions du groupe</p> <p><u>FRSEA</u> : anciennement le système PIDIL activait ce type de levier</p>

ML : dans la manche, les maisons d'exploitation ne sont plus utilisées par des exploitants, le fait d'avoir de nouveaux habitants dedans crée des conflits d'usage. C'est un exemple d'autre limite à l'installation de porteur de projet

FRSEA : dans le secteur industriel , il existe des aides telles que la 'flat tax' qui incite à la transmission. Ce type d'outils pourrait être utilisé dans le milieu agricole

REGION : les aides PIDIL existaient avec des montants symboliques, mais il n'y avait pas de changement de projet du aux aides, aucun effet de levier observé.

DRAAF : est-ce que la fiscal est un vrai levier ? suffisamment incitatif pour déclencher la transmission / orienter la transmission à l'installation vs à l'agrandissement ?

FRSEA : pour les bailleurs oui

ML : A noter que la notion d'incitation doit s'entendre sur le volet fiscal et social

JA : lors d'un départ à la retraite du cédant, on peut aussi imaginer quelques choses d'incitatif

FRSEA : attention au niveau de la demande / proposition qui sera formulée dans le cadre de ces débats PLOAA. Les propositions retenues doivent être défendables auprès de Bercy

L'exonération de la taxe foncière pourrait être un exemple

JA : il faut aller sur une approche globale. Un cédant avec une plus-value, quels leviers sont possibles à imaginer afin qu'il soit incité de manière significative à transmettre à l'installation. Partons de l'imposition de la plus-value, afin d'identifier des marges de manœuvre.

FRSEA : l'imposition sur la plus-value est un frein à la session

On pourrait demander une **exonération de l'imposition sur la plus-value lors d'une transmission à l'installation.**

DDT 76 : le cout pour l'Etat serait très important

JA : pour les cédants qui installent des PP, il faudrait imaginer un bonus, et pour ceux qui vont à l'agrandissement un malus : 40%, 50%..

FRSEA : lorsque l'on imagine / met en place des systèmes fiscaux « coup de bâton » , on n'arrive jamais à l'objectif poursuivi, car les acteurs trouvent toujours des stratégies de contournement.

La souveraineté alimentaire a un cout, dans le laps de temps qui nous sépare de pénurie/ manque d'autosuffisance il y a un investissement national à porter pour inverser une tendance. Ce cout doit être évalué à la lumière de l'enjeu yc dans une logique budgétaire : cout de déficits commerciaux vs cout d'avantages fiscaux permettant de maintenir-équilibrer-améliorer la balance commerciale du pays. **Il faut qu'on voie cela comme un investissement pas comme un cout pour l'Etat**

ML : Voyez des grands chapitres que nous n'aurions pas identifié ?

JA : quelque chose qui ne ressort pas, c'est l'identification des futurs cédants. Bon nombre d'exploitants se disent « ma ferme n'est pas rentable, elle va partir à l'agrandissement. » Ils n'imaginent pas que le PP pourrait faire autre chose de la ferme. C'est une vraie difficulté. Il s'agirait de proposer un **diagnostic gratuit aux cédants pour identifier les possibilités d'évolution de la ferme**. Ainsi un travail d'accompagnement dans le temps pourraient également se faire pour permettre à l'outil de production d'évoluer et de gagner en transmissibilité.

ML : On peut le reformuler en « **étude de transmissibilité des outils de production – étude du potentiel de session** ».

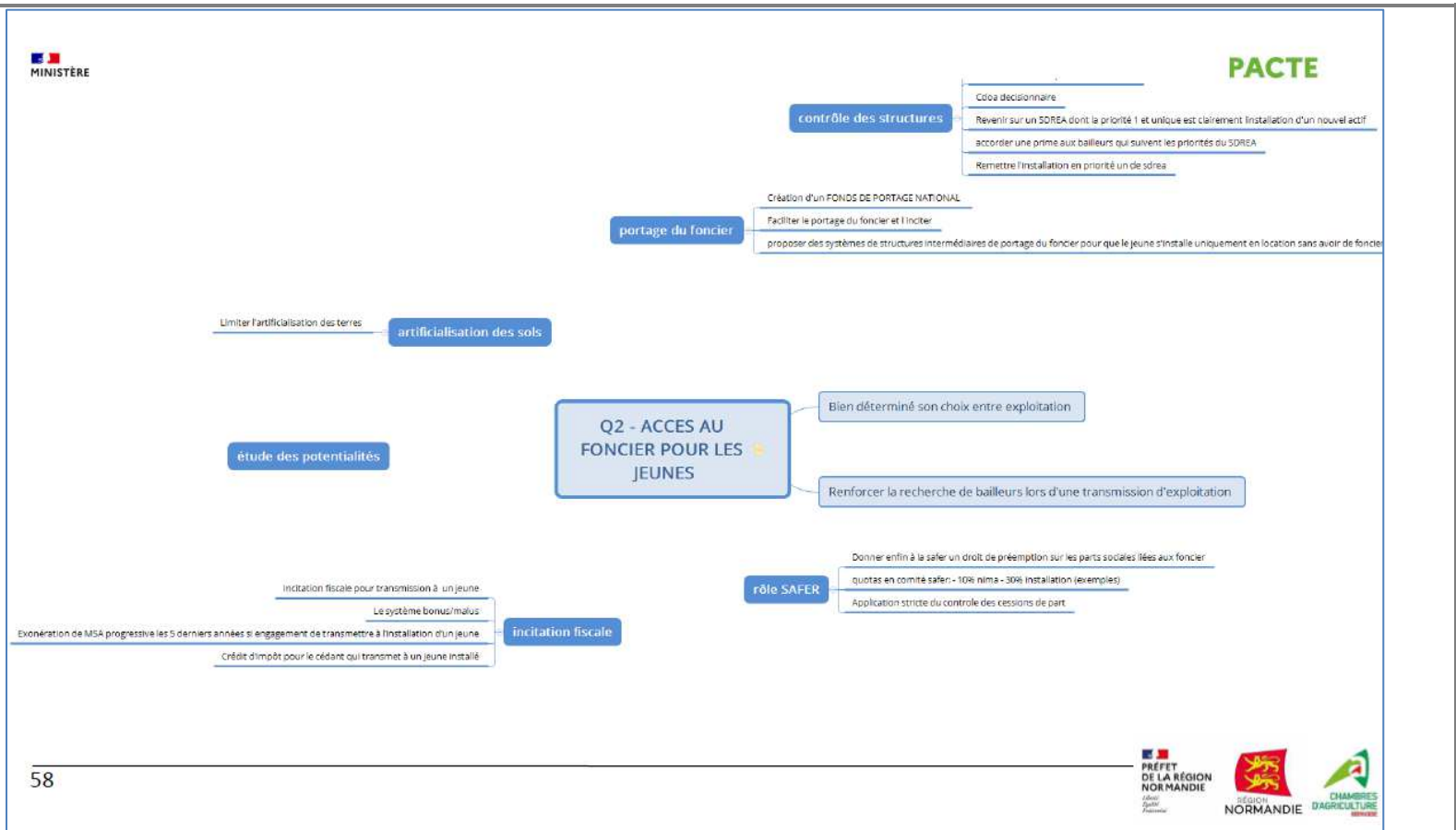
DRAAF : Je remarque que beaucoup d'éléments évoqués ressemblent à l'ancien dispositif PIDIL, notamment sur le volet incitatif, pour mémoire il existait : prise en charge de bail, aide directe au bailleur...

FRSEA : c'est en effet une proposition de retour en retour en arrière, et pourquoi ?

ML : **un pidil boosté**

CUMA : il a été noté de développer les espaces tests, car il faut aussi aller chercher les jeunes et les inciter à s'installer en parallèle de la prise de conscience du cédant sur la capacité de son exploitation à être reprise.





**4 : Choix d'une proposition détaillée dans le livrable du PPT : BONUS-MALUS**

JA : identifier tous les leviers favorables aux futurs cédants, qui va orienter son installation et son foncier à l'installation plutôt qu'à l'agrandissement

DRAAF : soit les bailleurs qui louent ou vendent ont 1 malus parce qu'ils vont à l'agrandissement, soit un bonus car ils favorisent l'installation. Le bonus et le malus pourraient se traduire par des avantages / désavantages fiscaux et/ou sociaux

Credit mutuel : il faut donc que les malus équilibrent les bonus

FRSEA : pas besoin d'équilibrer cela doit être un investissement de l'Etat, dans un logique budgétaire globale. Cf. échanges précédents

ML : ajouter également l'artificialisation des sols dans les problématiques pour lesquelles des propositions méritent d'être faites

JA : notamment dans le cadre des productions non alimentaires, avec les débats sur l'agrivoltaïsme qui sont de grande actualité

FRSEA : sous le terme artificialisation des terres, on entend d'abord route, construction  
Il important de bien distinguer cela des productions non alimentaires existantes sur le territoire, qui pour certaine sont en extension/création, comme l'agrivoltaïsme

Crédit Mutuel : En référence au sujet qui nous réunit aujourd'hui c'est d'autant plus important de trouver des systèmes qui permettent de répondre aux 2 enjeux en même temps : production alimentaire et non alimentaire, comme certaines expérimentations cherchent à le prouver dans le cas du photovoltaïsme.

DRAAF : Je me permets une alerte, même si nous n'en sommes pas à ce stade aujourd'hui : « comment calcule-t-on le malus ? » ; « Comment partager l'information malus ou bonus avec l'administration fiscale ? » Aujourd'hui, il y a peu d'information / échange entre l'administration fiscale et la DDT. Ce préalable sera nécessaire à la mise en place d'un bonus-malus, c'est important que la profession en soit consciente.

FRSEA : attention à bien peser les conséquences des propositions faites

## Propositions du groupe couleur (livrable) – 20'

**Titre** : bonus malus

**Description de la proposition et des leviers** : identifier les leviers favorables (fiscal, social) au futur cédant pour qu'il oriente son foncier de préférence à l'installation vs l'agrandissement.

**Contexte régional** : concurrence entre installation, agrandissement et l'artificialisation sur l'accès au foncier malgré les règles existantes dans un contexte de développement de certaines productions non alimentaires.

## Propositions (livrable)

Titre : bonus malus

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? : favoriser l'installation des nouveaux installés afin de maintenir un nb de CE satisfaisant

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? : les deux tiers des surfaces libérées contribuent à l'installation

Quelle échéance ? : pour 2027 pour visualiser les premiers résultats

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : parlementaires, administration

60

### Question 3 : Comment soutenir les exploitations en polyculture élevage et l'élevage

le sous-groupe reprends toutes les propositions faites par les participants via beekast et les réorganise par grands thèmes : production collective d'une image mind map jointe

DG : simplification administrative

ML ; C'est un levier important car l'élevage est soumis au respect des normes végétales et animales tant sur le volet réglementaire que des contrôles

FNE : il faut soutenir un type d'élevage, je ne peux pas cautionner le soutien à des élevages intensifs, non respectueux ni du bien-être animal ni de l'environnement

JA : Vous avez noté quand même que le marché du bio actuellement est en difficulté

FNE : il faut soutenir le bio pendant que le marché se retourne

DG : en tant que producteur bio, je pense qu'il faut plutôt limiter l'offre, compte tenu du marché actuel, qui demeure une niche.

FRSEA : il faut produire ce qui est consommé

FNE : il y a beaucoup de dispositif de soutien de l'agriculture, pourquoi pas aider le bio alors qu'il est en difficulté ?

EPLEFPA: La problématique le montant des reprises parait importante à mentionner, peut-être que du soutien dans les remboursements de prêts JA – fiscalité avantageuse serait à imaginer.

JA : il y a le frein du montant de la reprise, est ce que c'est vraiment cela qui gêne ?

FRSEA : il faut d'abord que les jeunes aient envie de faire le métier

Crédit mutuel il y a un enjeu de donner envie aux jeunes

ML : On arrive à la question du rentable mais pas vivable, d'après les attentes actuelles des jeunes générations. Les jeunes intègrent de plus en plus dans leur projet de carrière leur projet personnel y compris en agriculture

FNE : l'attractivité de l'élevage c'est se voir au milieu des champs avec des animaux. L'élevage intensif hors sol enttache l'attractivité des métiers d'éleveur

ML : sans catégoriser, les jeunes associent à leur projet professionnel le sens qu'ils veulent donner à leur carrière. Quelque soit les systèmes. Le sens est important

JA : un pavé CADRE de VIE : rentabilité / signe de qualité est important à intégrer

DRAAF : le lien avec l'ancrage local, les relations de voisinage doit figurer quelque part

IFCE : des efforts de communication grand public méritent d'être menés

CB : il y a quelques années, les gens faisaient le choix de trouver des installations à proximité des bassins d'emploi, afin que le conjoint ou la conjointe puisse travailler. Ce phénomène explique notamment les difficultés du secteur du Cotentin.

FRSEA : Il manque peut-être une notion de soutien au travail – en aidant des solutions, comme le service de remplacement.

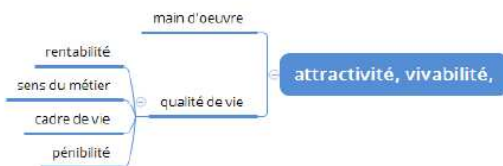
MI : Le problème de l'attractivité est global, il va au-delà su seul sujet de la rémunération, les conditions de vie, la pénibilité, le temps libre, la possibilité d'habiter sur place, la proximité de centres de vie, de services publics, médicaux...

Credit mutuel : la pénibilité mérite vraiment d'apparaître et de trouver des propositions pour la diminuer.

DRAAF : Il faut aussi être capable de se le dire entre nous, nous avons un besoin d'évolution des pratiques des employeurs agricoles, notamment sur la question des conditions de travail

Informer les prescripteurs de l'emploi sur les possibilités d'emploi dans les filières agricoles, pour favoriser le remplacement

communication



Q3 - SOUTIEN DE LA POLY-CULTURE - ELEVAGE et de L'ELEVAGE

réglementaire et contrôle

5 revues des travaux du groupe blanc

DRAAF : à nouveau cela ressemble beaucoup aux anciennes aides PIDIL

#### 4. GT3 – R1 du 24 février

4-1\_Diaporama

4-2\_Feuille d'émargement

4-3\_CR brut des contributions Beekast

4-4\_Compte-rendu



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Groupe de travail – Adaptation et transition  
face au changement climatique

Réunion du 22 février 2023

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# Mise en route de Beekast



1. En attendant le démarrage,
2. Connectez vous à Beekast : voir mode opératoire dans le dossier
3. Répondre à la première question ouverte : **quel est votre métier ?**

# Ouverture de la réunion

Monsieur Jean Louis BELLOCHE, président de la CA61 représenté par  
Monsieur Nicolas DECLOMESNIL, vice président de la CA 14

# Programme

1. Contexte et enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce Groupe de travail dans le cadre global de la concertation
2. Organisation du groupe de travail
3. Présentation des 4 questions posées par la plénière au groupe de travail
4. Travail en sous groupes

# 1. Contexte et enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce groupe de travail dans le cadre global de la concertation

## 1.1. Enjeux

- **9 septembre 2022** annonce par le Président de la République du lancement d'une concertation nationale
  
- **Objectif** construire un **pacte** et une **loi d'orientation et d'avenir agricoles** pour renforcer et reconquérir la souveraineté alimentaire française qui repose sur :
  - ✓ *la juste rémunération*
  - ✓ *l'accès à la ressource en eau*
  - ✓ *la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques...*

# 1.1. Enjeux

Fondement de la souveraineté alimentaire française = l'activité de production des femmes et des hommes dans sa diversité

Ambition du pacte et loi d'orientation et d'avenir =

- *assurer le **renouvellement des générations** et le mobiliser pour **accélérer l'adaptation** face au changement climatique et la transition agro-écologique*

4 enjeux :

- *l'évolution démographique et sociale des actifs*
- *la transition climatique*
- *l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles*
- *la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire*

3 thèmes prioritaires :

*l'orientation et la  
formation*

*l'installation et transmission  
des exploitations*

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

## 1.2. Cadre global de concertation

Modalités de concertation lancée le 7 décembre 2022 par le Ministre, en lien avec les Régions :

- **une concertation nationale**, pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en étroite association avec Régions de France qui s'appuie sur des groupes thématiques nationaux
- **des concertations régionales en hexagone**, co-pilotées par l'État et les Régions et mises en œuvre par les Chambres régionales d'agriculture qui s'appuient sur des groupes thématiques régionaux
- **des consultations du public et des jeunes**, au niveau national et territorial, via des établissements d'enseignement agricole

## 1.3. Le calendrier national des différentes étapes

- **janvier** premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **fin janvier** début des travaux régionaux
- **février-avril** 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** traitement par les groupes nationaux des contributions régionales
- **fin mai** réunions de clôture des groupes de travail nationaux
- **Courant juin** Rédaction du pacte et de la loi
- **Fin juin** Proposition du pacte et de la loi



## 1.4 Les objectifs de la concertation régionale

À partir des tendances d'évolution observées au niveau régional :

- *contribuer au niveau régional aux débats nationaux*
- *proposer des objectifs à retenir*
- *identifier des leviers d'action à mobiliser*

pour enrichir les travaux menés au niveau national afin de dégager :

- *des propositions d'évolutions législatives*
- *des mesures d'orientation de politiques publiques et privées*

**pour construire le pacte et la loi**

**Prioriser 5 propositions  
par groupe de travail  
régional**

## 1.5 Conduite de la concertation régionale

13/02/23

Plénière de lancement de la concertation en visio

➔ **Fin février**

**R1 des groupes de travail thématiques**

Mars

Contributions écrites des participants rédigées à l'aide du formulaire

Mi avril

R2 des groupes de travail thématiques

27/04/23 de 10h à 12h30 Plénière de synthèse et propositions en visio

Toute correspondance à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

## 1.6 Forme des fiches propositions (livrable)

1. **Titre** de la proposition
  2. Décrivez votre proposition et les leviers d'actions en 15 lignes maximum
  3. Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?
    - Orientation et Formation / Installation et transmission / Adaptation et transition face au changement climatique
  3. Quel est le **contexte régional** lié à cette proposition ?
  4. A quel **enjeu** stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel **objectif** cherche-t-on à atteindre ? A quelle **échéance** ?
  5. Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?
    - Mesure législative / réglementaire à créer
    - Mesure nationale existante à amplifier ou adapter
    - Mesure nationale à créer
    - Mesure régionale existante à amplifier ou adapter
    - Mesure régionale à créer
    - Mesure organisationnelle
    - Autre type d'action
  6. Quels sont **les acteurs** qui devraient être engagés ?
  7. Avez-vous des **commentaires** ?
- Suite GT2 : Pour cette proposition, y a-t-il eu un consensus des acteurs ? Ou un dissensus ?
- Consensus
  - Dissensus (à préciser)

**Un cadre harmonisé  
pour toutes les  
propositions régionales**

# 1.7 Ressources disponibles

## Une page web dédiée au PACTE LOAA

**4 enjeux et 3 thèmes prioritaires**

4 enjeux auxquels l'agriculture doit faire face :





- L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs ;
- L'enjeu de la transition climatique ;
- L'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles ;
- L'enjeu de la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire.

Les travaux de concertation et réflexion seront organisés autour de 3 thèmes prioritaires, périmètres de 3 groupes de travail :

- GT n°1 : L'orientation et la formation ;
- GT n°2 : L'installation et la transmission ;
- GT n°3 : L'adaptation et la transition face au changement climatique.



TOUT L'AGENDA

 **NOUS CONTACTER**  
 **NEWSLETTER**  
 **FACEBOOK**  
 **TWITTER**

- Documents à consulter**
- > Communiqué de presse CDA France
  - > Site du Ministère - Lancement de la concertation
  - > Concertation nationale en détail
  - > Fiches thématiques repères nationales
  - > Communiqué de presse Normandie
  - > Le recensement agricole de 2020
  - > Le panorama de l'agriculture normande et de ses filières
- Document à télécharger**
- 

**Des ressources pour aller plus loin**

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/a-proximite/actualites-locales/detail-actualite/actualites/concertation-pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles/>



CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Que recherchez-vous?

LES CHAMBRES | A PROXIMITÉ | CONSEILS ET SERVICES | INNOVATION | TERRITOIRE

Vous êtes ici : Accueil » A proximité » Actualités locales » Concertation Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles

**A PROXIMITÉ**

ÉVÈNEMENTS - AGENDA

ACTUALITÉS LOCALES

> Calvados  
 > Eure  
 > Manche  
 > Orne  
 > Seine-Maritime

REJOINDRE UN GROUPE

**CONCERTATION PACTE ET LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES**

13 février 2023

Le 9 septembre 2022, le Président de la République proposait lors des Terrres de Jim un Pacte d'orientation et d'avenir agricole :

« Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Ils ont pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique. »

**AGENDA**

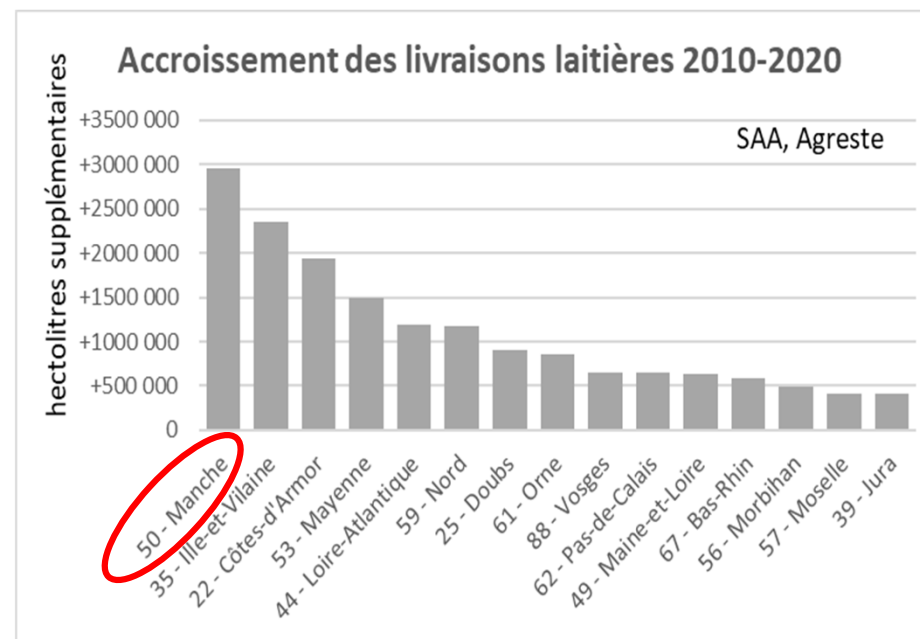
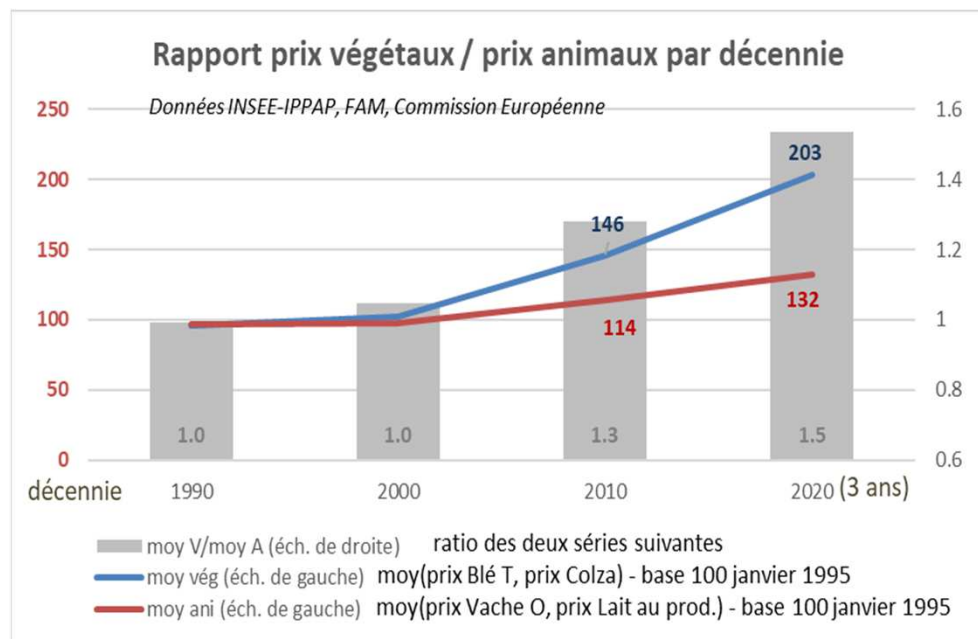
**Bien dans son élevage allaitant (14)**  
Le 21 février 2023  
Sainte Marguerite De Vielle

**Agir pour le climat tout en améliorant ses revenus (50)**  
Le 28 février 2023  
Saint Benier De Beuron

**Même pas peur d'être éleveurs - Soirée Cine-Débat...**  
Le 07 mars 2023  
Dieppe

## 1.8 – tendances : Le végétal en poupe !

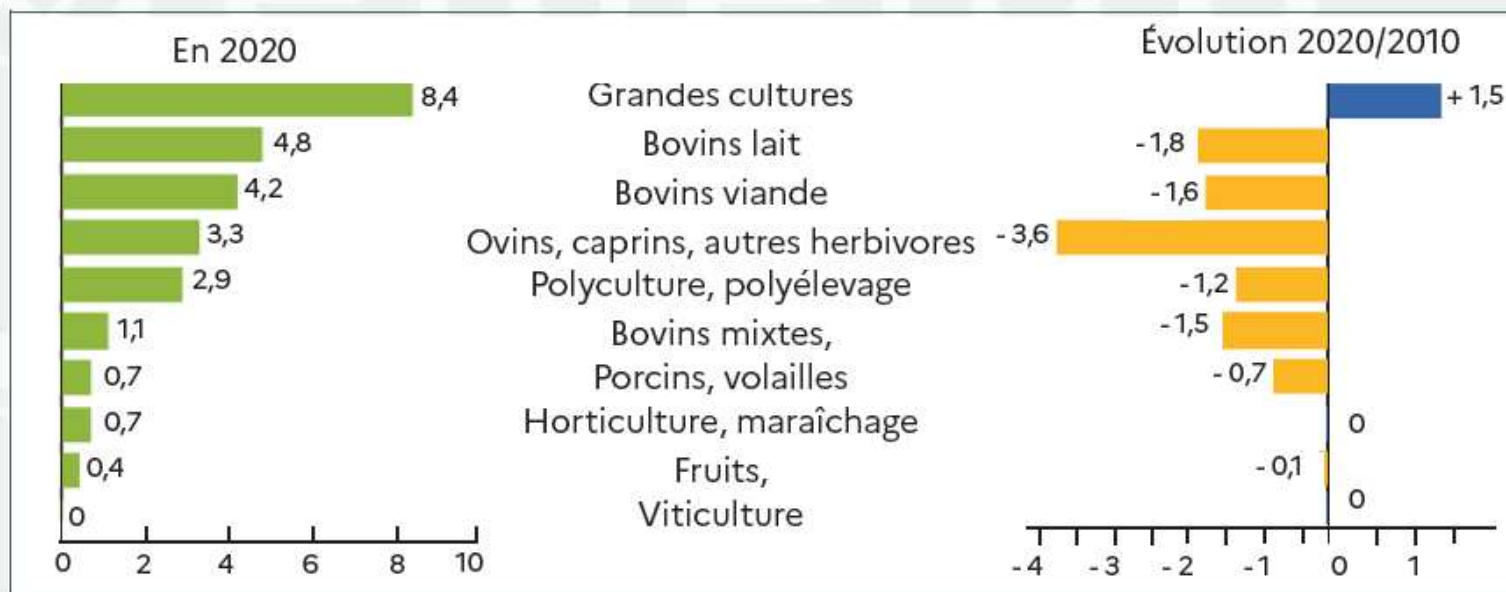
- Bascule des prix au profit du végétal : +30 % en relatif
- Fin des quotas : la Manche n°1 de l'accroissement de production laitière



## 1.8 – tendances : Moins d'élevage et plus de cultures

### 32 % des exploitations spécialisées en grandes cultures en Normandie

L'évolution des orientations technico-économiques des exploitations agricoles (OTEX) entre 2010 et 2020 (en milliers d'exploitations)



Champ : Normandie  
 Sources : Agreste - Recensements agricoles

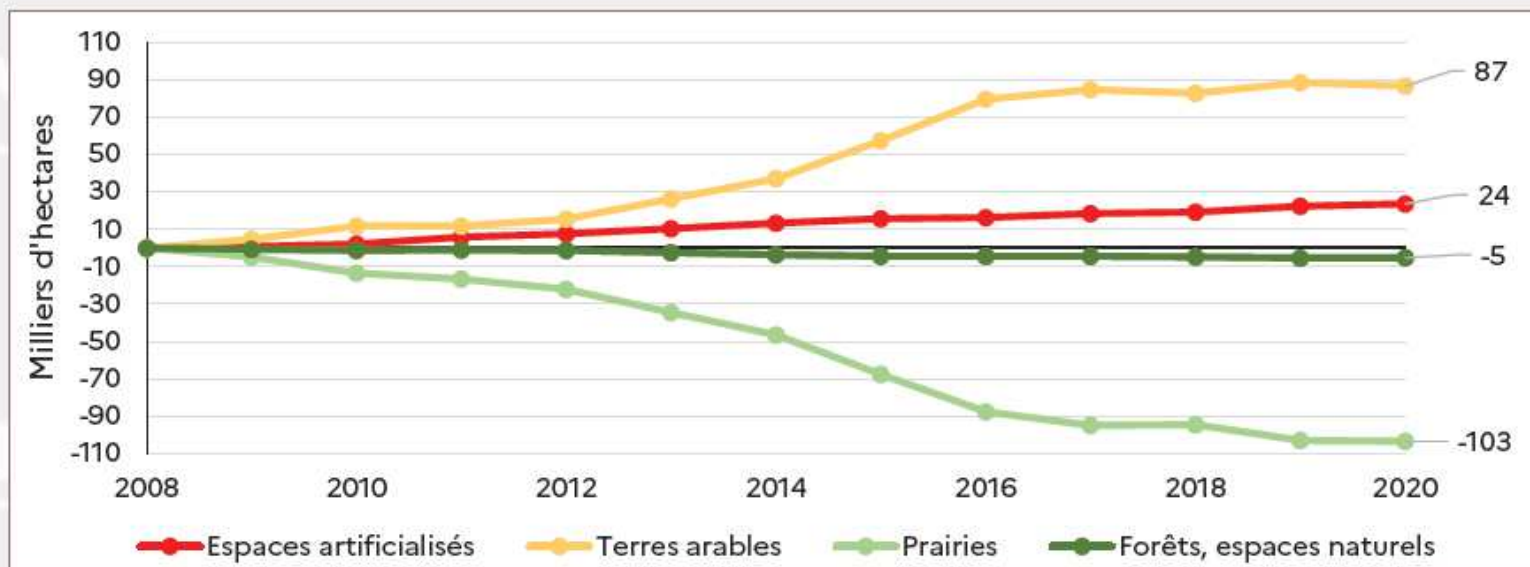


## 1.8 – tendances : Usage du sol : cultures : ++ artificialisation

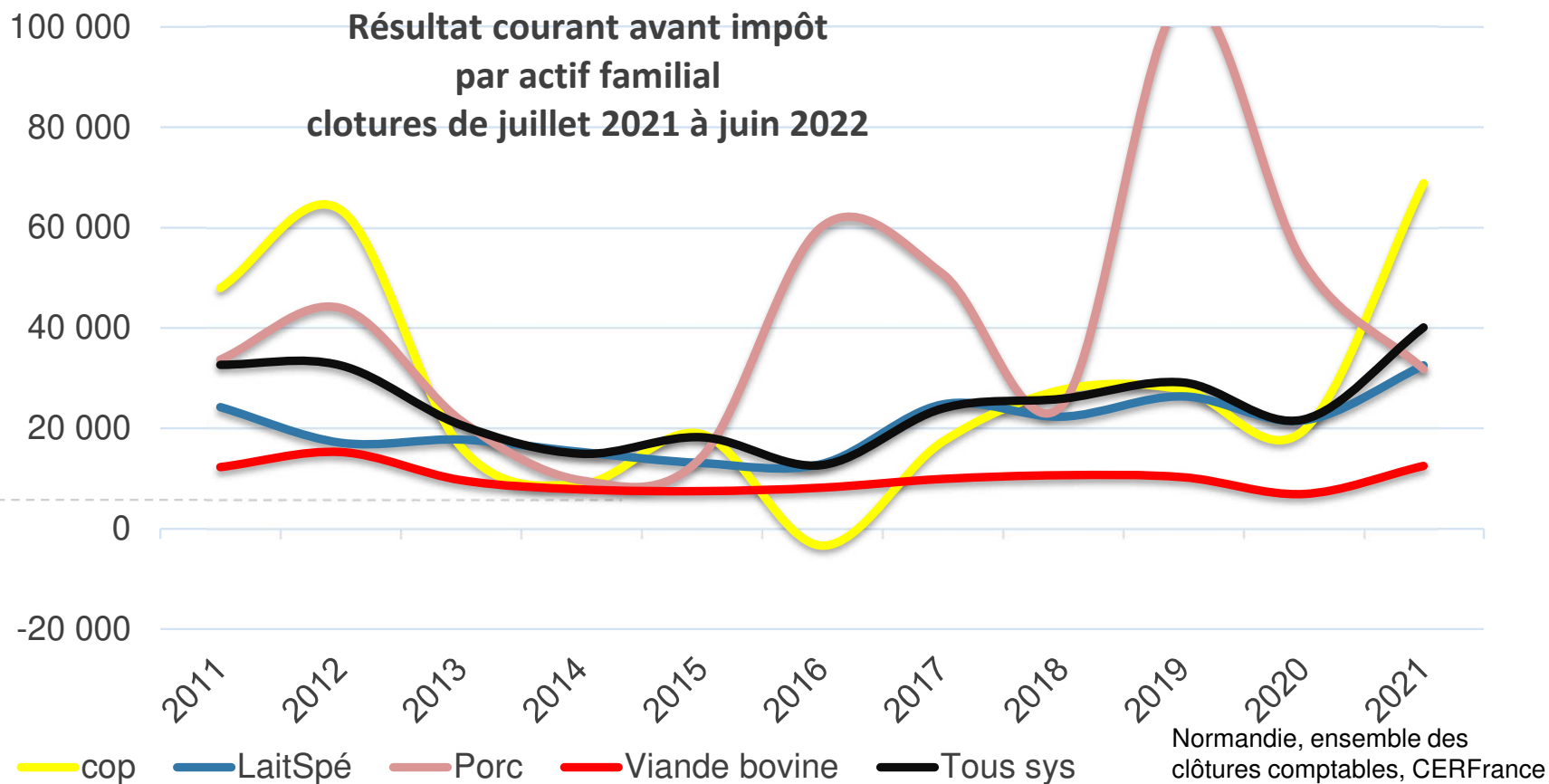
- 87 000 ha de cultures et 24 000 ha d'artificialisation en 12 ans

### Progression des terres arables et recul des prairies en Normandie

Les évolutions annuelles cumulées des principaux usages des sols entre 2008 et 2020



# 1.8 – tendances : Variabilité des résultats économiques





# 1.8 – tendances : La Normandie en tête sur la bascule de l'élevage vers la culture

- Exploré sur 2007-2014 dans l'étude redSvoo
- Perc



Derrière les évolutions de chaque système :

- Evolutions des exploitations *qui restent dans ce système*
- Taux d'installations dans ce système et profil
- Taux de disparition
- Mutations entre systèmes

Source : Etude sur les actifs agricoles – SRISE – SEVP janvier 2023

Otex	ELEVAGE BOVIN		POLY-CULTURE ELEVAGE		GRANDES CULTURES	
2010	49 %	→ 1	14 %	→ 2	21 %	des EA normandes
2020	42 %	- 7 pts	14 %		29 %	+ 8 pts

## 2. Organisation des groupes de travail

## 2.1 – Trois séquences

- **3 séquences de travail**
  - **R1 (aujourd'hui)** : présentation de la méthode, des questions posées par la plénière, du cadre des propositions d'actions et de dispositifs
  - **Entre R1 et R2** : contribution écrite des membres du groupe : propositions d'actions et de dispositifs
  - **R2 (début avril)** : Echange sur toutes les propositions d'actions et de dispositifs, priorisation du Groupe pour la plénière.

## Identification des principales difficultés / problèmes sur la thématique du groupe de travail

- Thématique du groupe :

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

- Répondre sur Beekast : **selon vous, quels sont les principales difficultés / problèmes de l'agriculture normande sur cette thématique ?**



### 3. Questions prioritaires pour la Normandie sur cette thématique identifiées par la plénière

- 1 - Adaptation face au changement climatique
- 2 - Transition vers le zéro carbone et l'autonomie énergétique
- 3 - Alternatives en protection des cultures
- 4 - Ressource en eau

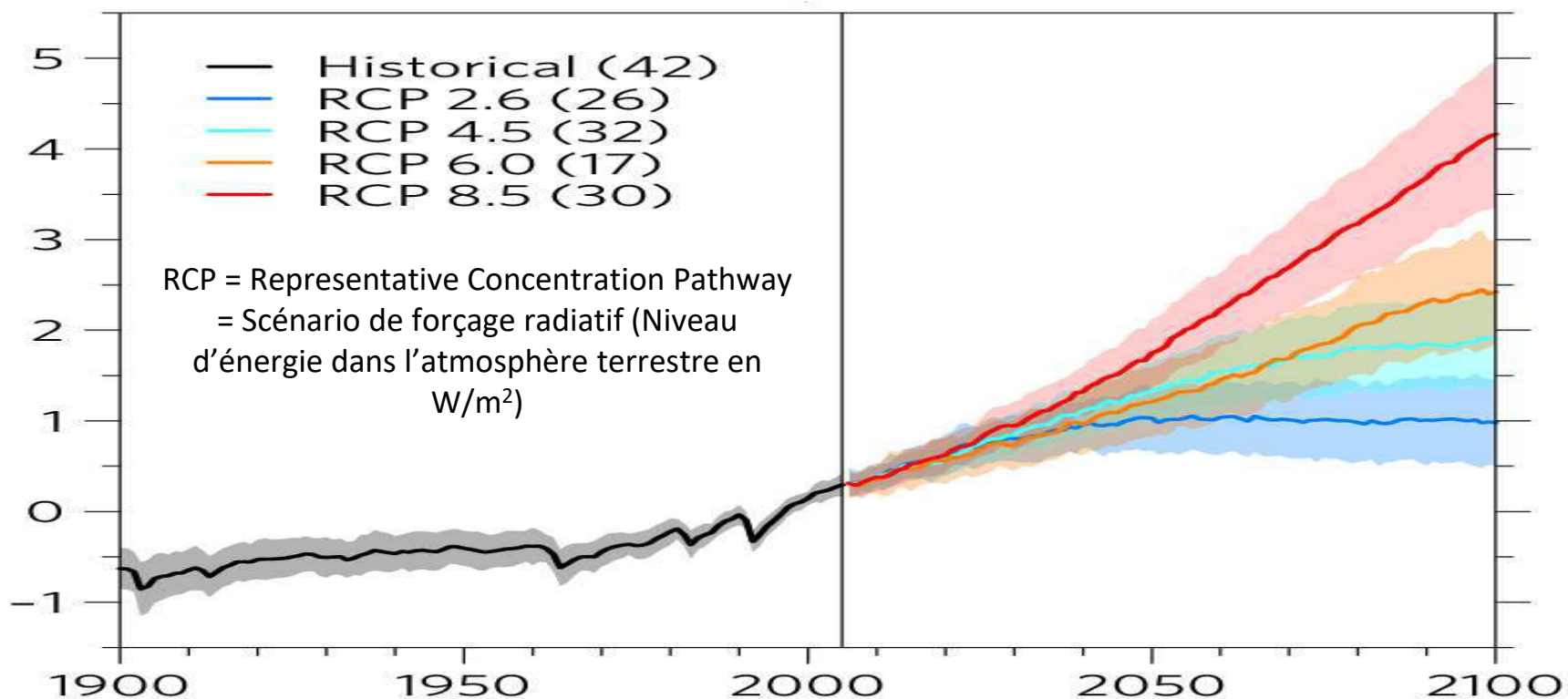
## Question 1 : Adaptation face au changement climatique

1. Comment **adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique** ? (choix des productions, adaptations des itinéraires, innovations à prévoir et valoriser,...)
2. Comment **accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie** en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ? (machinisme, intrants, bâtiments ...) comment **développer une agriculture neutre en carbone** ?
3. Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?
4. Comment **sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année** ?

# Evolution des températures mondiales

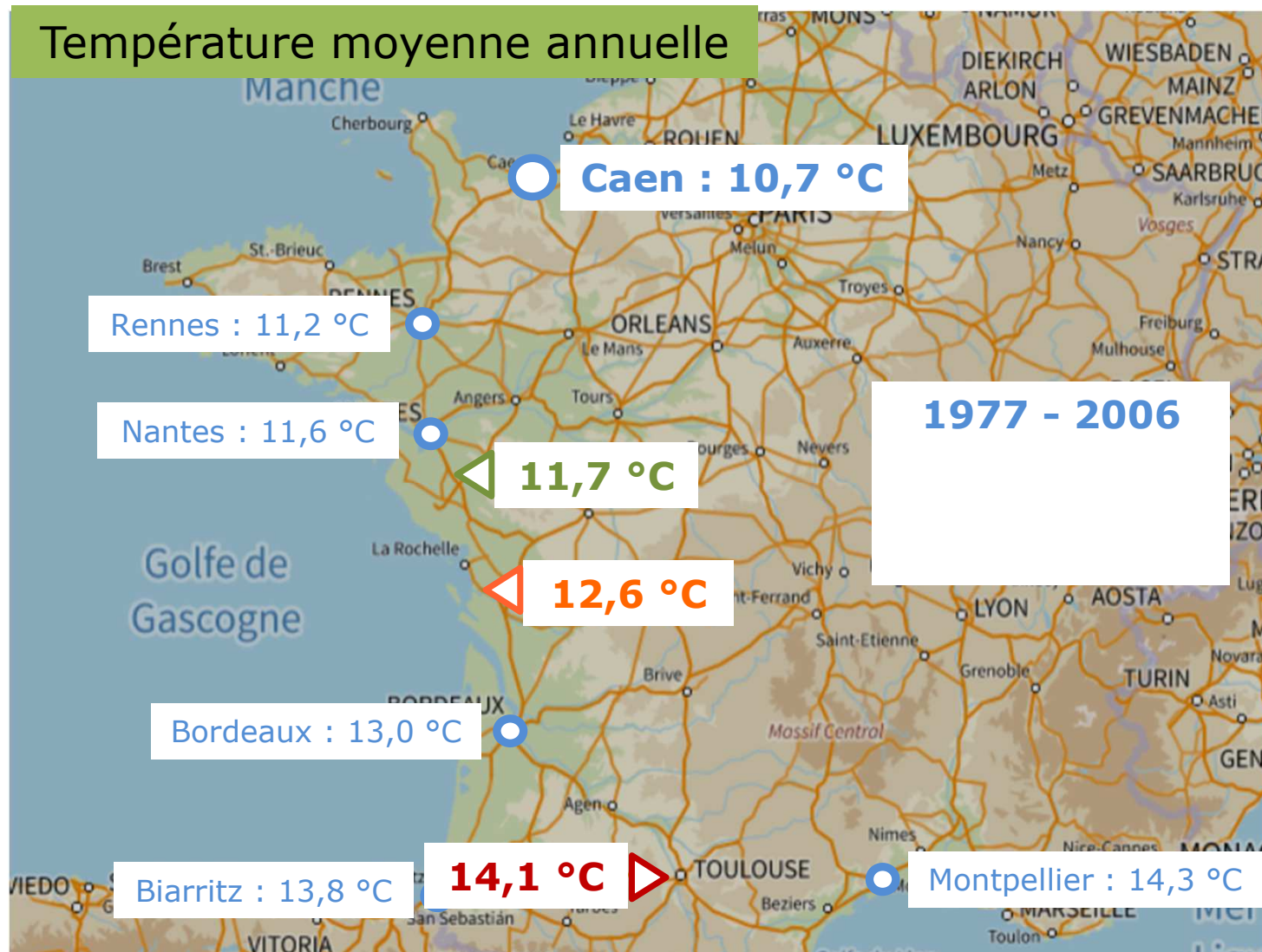
Evolution simulée de la température moyenne mondiale de 1900 à 2100.

Ecart à la moyenne 1986-2005. Source : GIEC 2013





# Evolution des températures : Une transition considérable, exemple de Caen





# Cumul annuel d'Evapo-Transpiration Potentielle (ETP)

## Indicateur 1

○ Période observée : 1959 à 2021

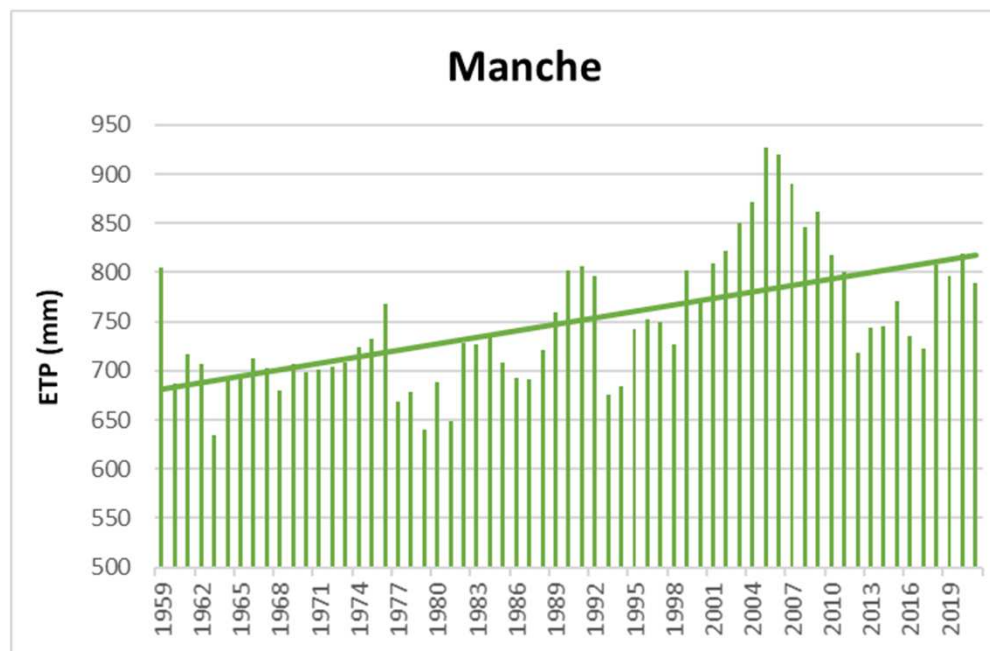
## Calcul de l'indicateur

○ Cumul sur l'année des évapotranspirations

potentielles (ETP) journalières

○ Moyenne des résultats obtenus sur la totalité de chaque département

Source : Données Météo-France, in ORACLE Normandie 2022



	Tendance (mm/décennie)	Certitude de la tendance
Calvados	+ 13,6	99,9%
Eure	+ 9,5	95%
Manche	+ 22,0	99,9%
Orne	+ 28,1	99,9%
Seine-Maritime	+ 20,3	99,9%
En moyenne en Normandie	+ 18,7	99,9 %

- **Augmentation de l'évapotranspiration annuelle** depuis 1959 entre 59 mm (Eure) et 174 mm (Orne)
- **Augmentation plus marquée dès les années 80** en lien avec l'augmentation des températures
- Avec une augmentation de l'ETP, la demande en eau augmente

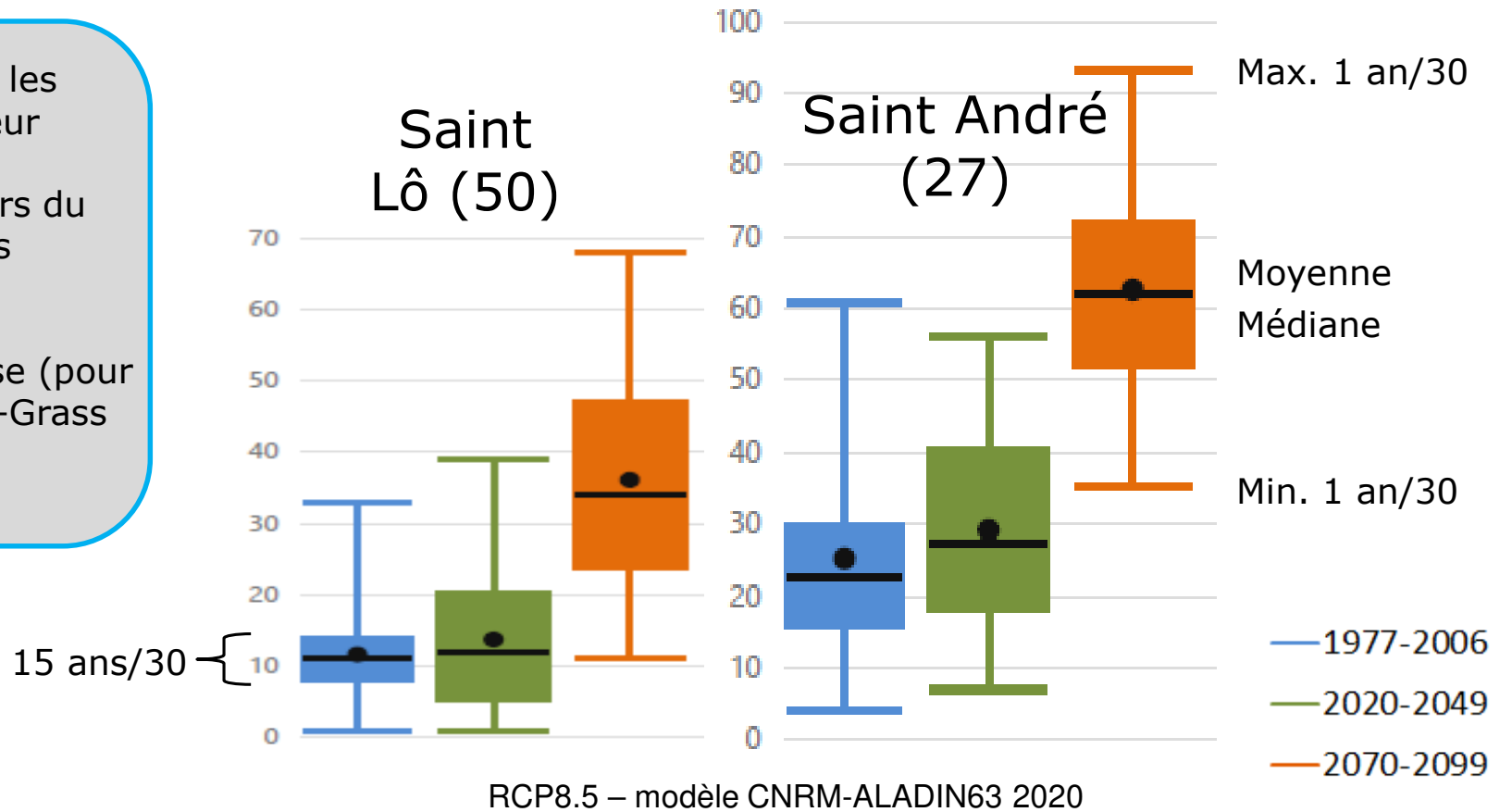


**Indicateur avec une tendance marquée à l'échelle régionale**



# Nombre de jours à 25°C et plus de juin à septembre

Impact différent selon les espèces cultivées et leur stade  
 céréales échaudage lors du remplissage des grains  
 protéagineux si stade floraison  
 prairies arrêt de pousse (pour graminée de type Ray-Grass Anglais)  
 ...

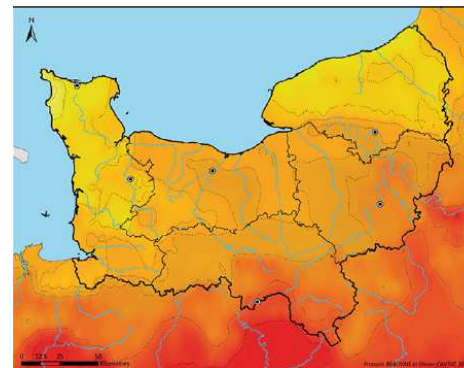


## Les grandes évolutions à venir pour l'agriculture en Normandie

- Cultures plus précoces
- Stress thermique
- Augmentation du besoin en eau y compris pour les animaux
- Evènements extrêmes : canicule, sécheresse, grêle, inondation, gelée tardive...
- Intensification des effets des ravageurs et arrivée de nouveaux
- Protéger le bétail contre les coups de chaleur
- Hausse du niveau de la mer
  
- Opportunité de nouvelles cultures



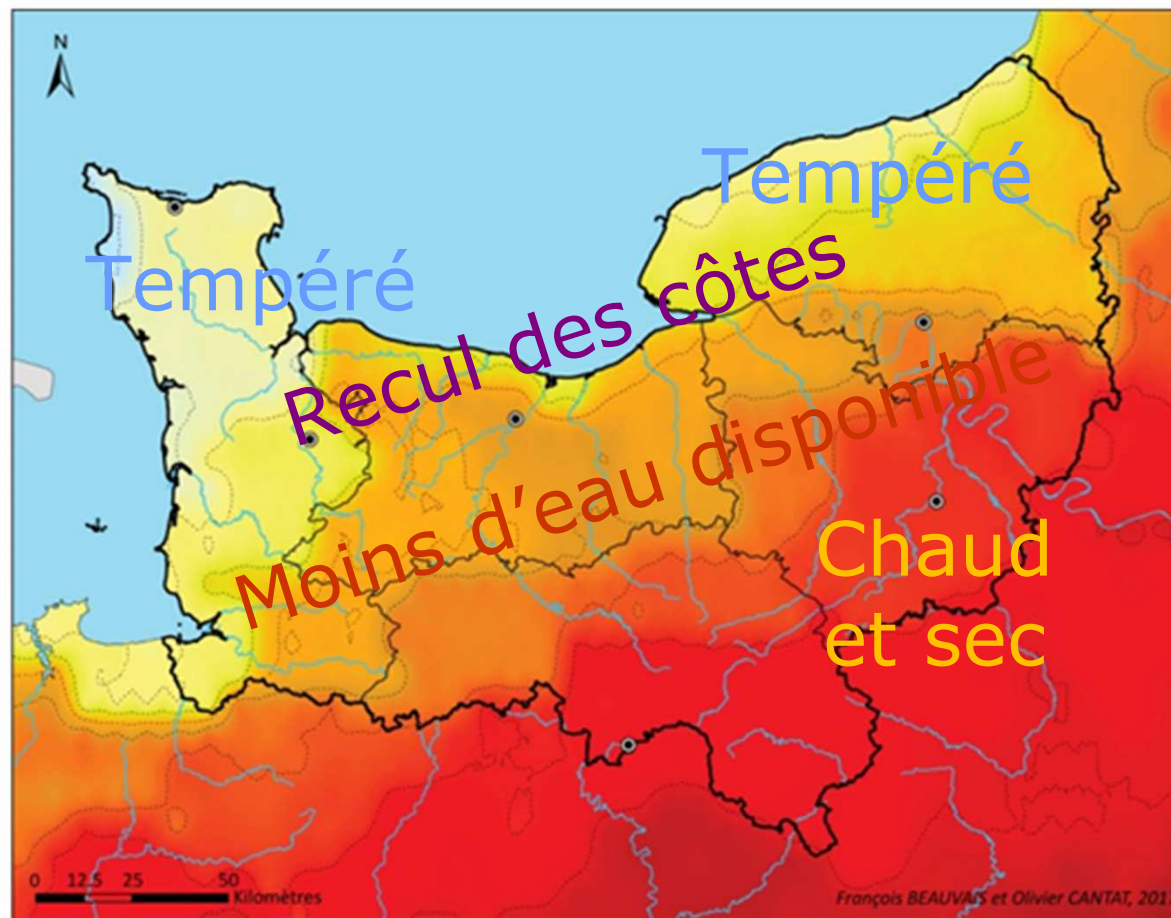
Inondation du marais de l'estuaire de l'Orne (14) en octobre 2011 : brèche dans la digue  
Source Conservatoire du Littoral



Températures futures en Normandie : de forts contrastes  
Source DREAL Normandie

# En 2100 plusieurs Normandies

## Scénario RCP8.5



## Question 1 : Adaptation face au changement climatique

1. Comment **adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique** ? (choix des productions, adaptations des itinéraires, innovations à prévoir et valoriser,...)

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**



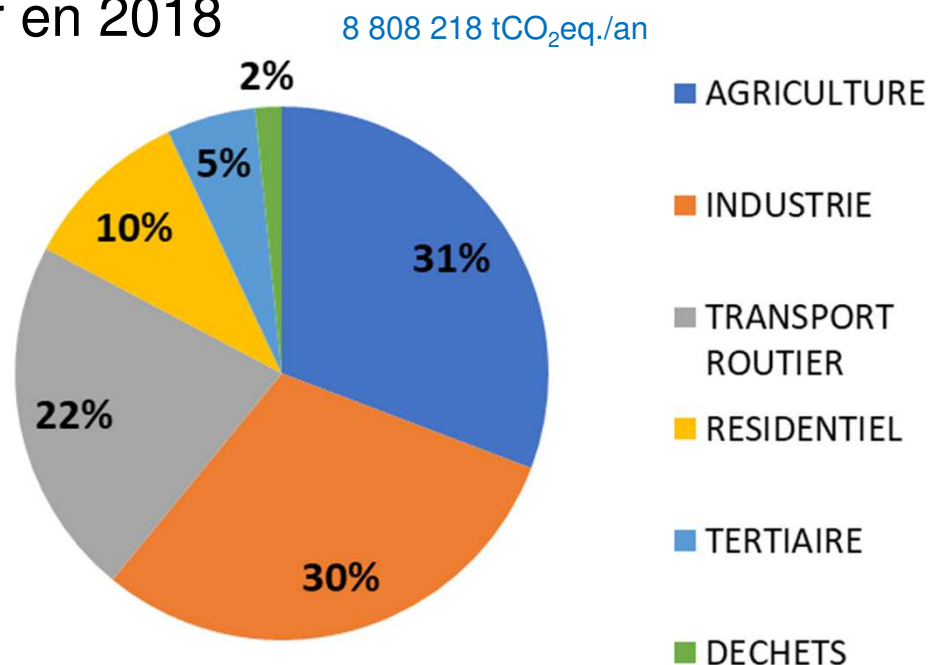
## Question 2 : Transition vers le zéro carbone et l'autonomie énergétique

1. Comment **adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique** ? (choix des productions, adaptations des itinéraires, innovations à prévoir et valoriser,...)
2. Comment **accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie** en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ? (machinisme, intrants, bâtiments ...) comment **développer une agriculture neutre en carbone** ?
3. Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?
4. Comment **sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année** ?



## En Normandie, agriculture et industrie principaux secteurs émetteurs

### Normandie : Emissions de Gaz à Effet de Serre par secteur en 2018

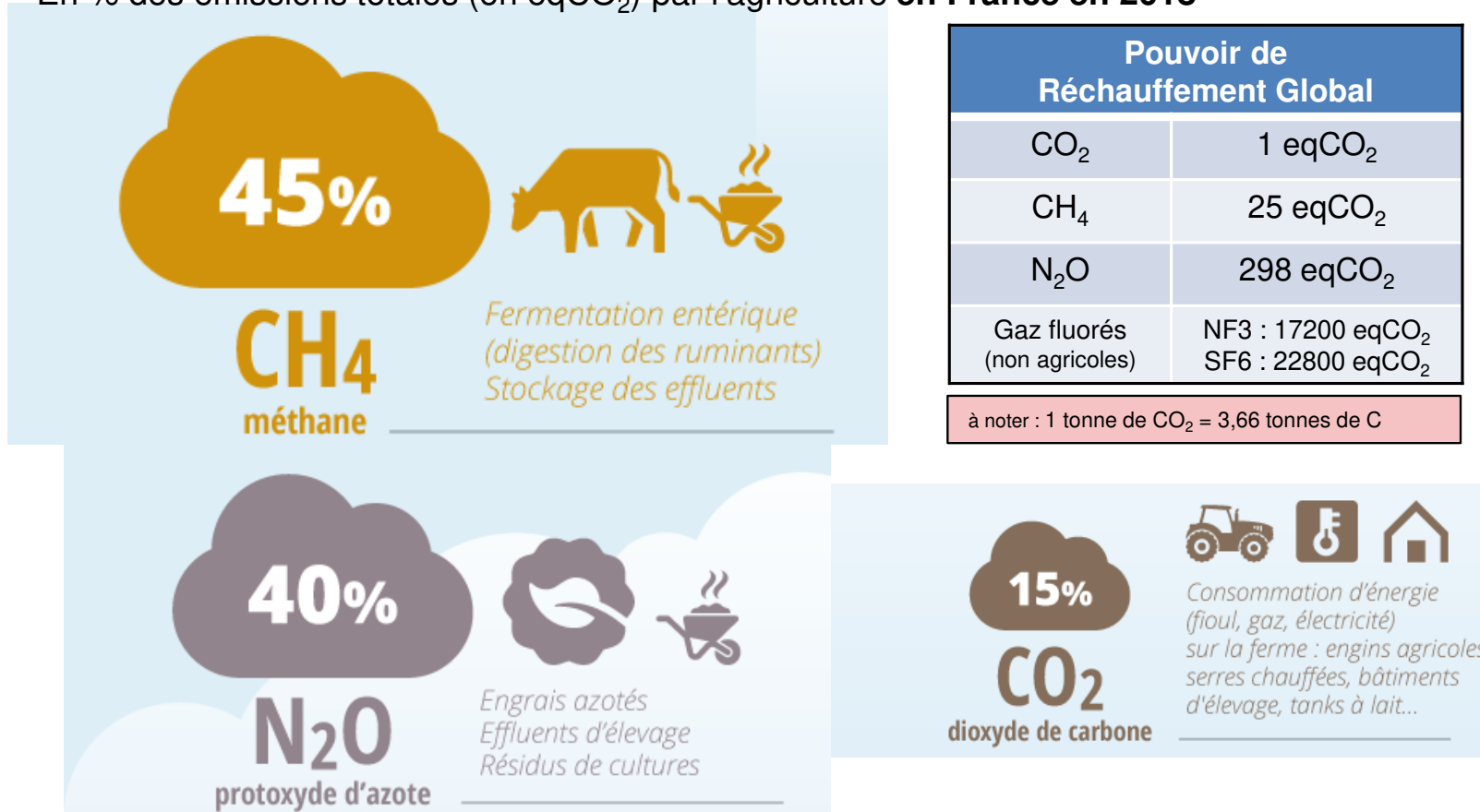


**Emissions brutes : sans prise en compte du stockage carbone**

A l'échelle des régions (idem départements, EPCI) seul le transport routier est pris en compte. Les transports aériens et navals sont comptabilisés uniquement à l'échelle nationale

# Principales sources d'émissions de Gaz à Effet de Serre en agriculture

En % des émissions totales (en eqCO<sub>2</sub>) par l'agriculture en France en 2018



Source : Infographie ministère de l'agriculture



# Développer une économie circulaire : Metha



## ENVIRONNEMENTAUX

- réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- réduction des nuisances olfactives (digestats moins odorants que les effluents d'élevage),
- mode de traitement des déchets organiques,

## AGRONOMIQUES

- maintien des éléments fertilisants dans le digestat,
- azote davantage disponible pour les plantes (alternative aux engrais minéraux),
- retour au sol de ressources qui étaient incinérées ou enfouies,

## ÉNERGÉTIQUES

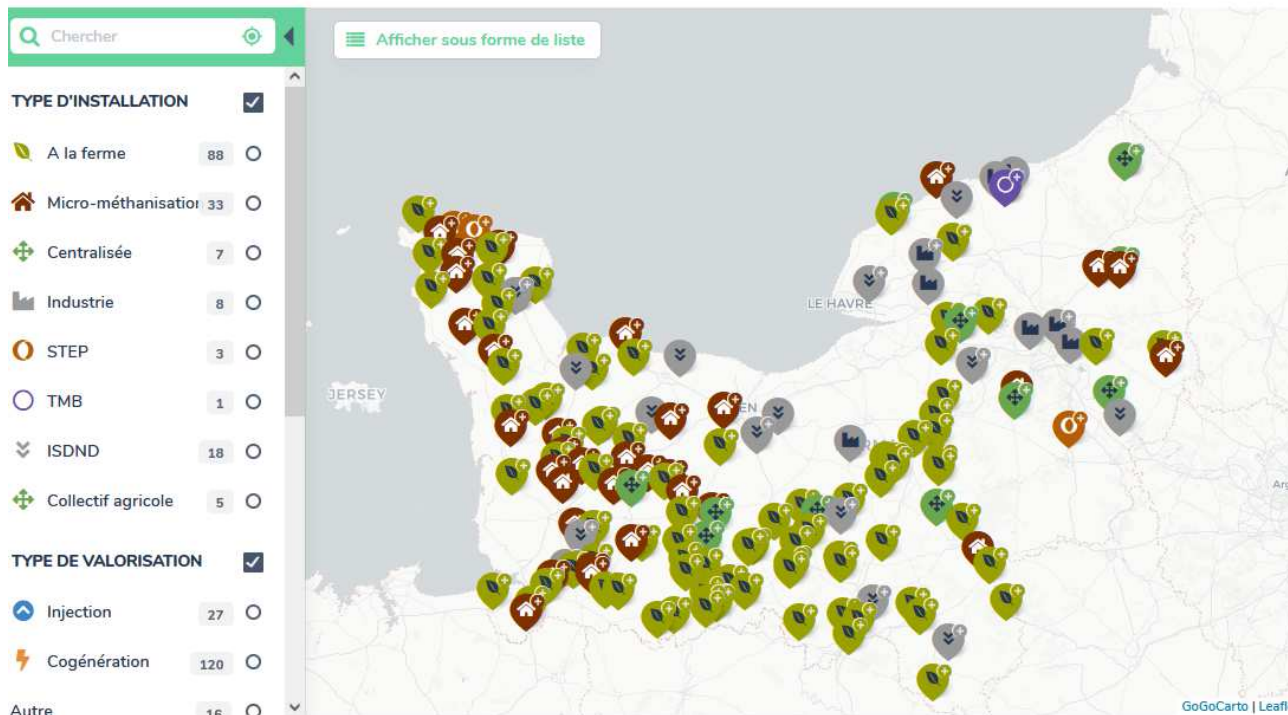
- production d'énergies renouvelables locales en remplacement aux énergies fossiles (une installation traitant 15000 T/an produit de l'énergie pour environ 500 foyers),
- participation à l'atteinte des objectifs de transition énergétique,

## SOCIÉTAUX

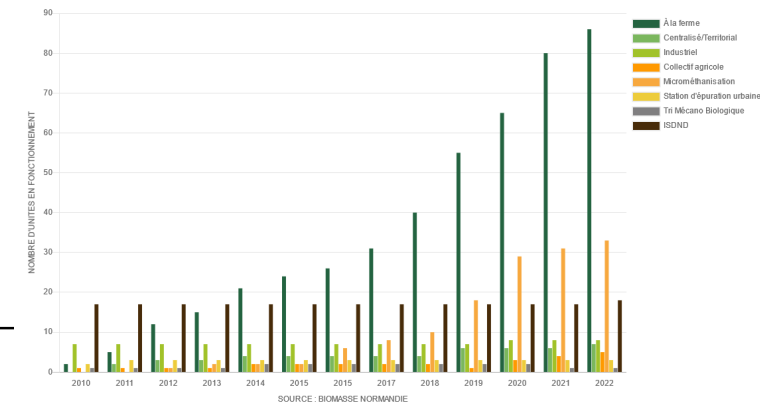
- création et maintien d'activités et d'emplois non-délocalisables,
- diversification des activités agricoles et du revenu,
- concertation élargie entre acteurs du territoire.

# Bonne dynamique en méthanisation

## INSTALLATIONS DE MÉTHANISATION EN FONCTIONNEMENT EN NORMANDIE



Objectif SRADDET 2030 : 2 260 Gwh (électricité + biométhane)




 Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Biomasse Normandie : <https://www.biomasse-normandie.fr/plan-methanisation-normandie/>

# Photovoltaïque et Bois énergie

- Un potentiel sur les bâtiments agricoles : modalités de branchement ?
- Agri-photovoltaïsme : le SRADDET ne le permet pas aujourd'hui
- Bois Energie : un potentiel à organiser sur les haies :
  - Bois plaquette avec broyage intégral (tous les 7/10 ans) :
    - Adapter les documents d'urbanisme
    - Un plan de gestion des haies qui doit intégrer les contraintes des chantiers de broyage.

## Question 2 : Transition vers le zéro carbone et l'autonomie énergétique

1. .
2. Comment **accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie** en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ? (machinisme, intrants, bâtiments ...) comment **développer une agriculture neutre en carbone** ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**  
**3/5 minutes**

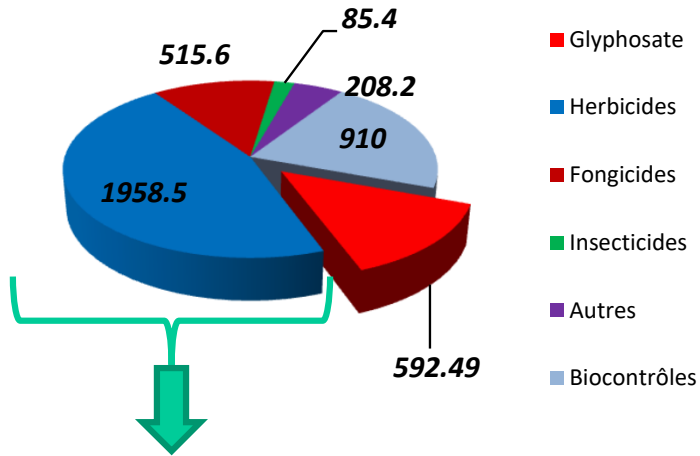


## Question 3 : Alternatives en protection des cultures

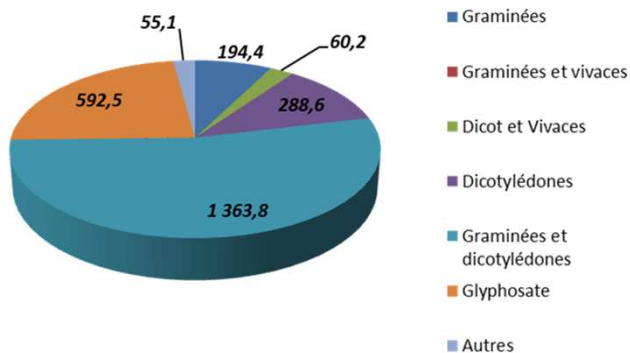
1. Comment **adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique** ? (choix des productions, adaptations des itinéraires, innovations à prévoir et valoriser,...)
2. Comment **accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie** en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ? (machinisme, intrants, bâtiments ...) comment **développer une agriculture neutre en carbone** ?
3. Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?
4. Comment **sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année** ?

# Les Herbicides : 60% du volume de SA Phytosanitaires

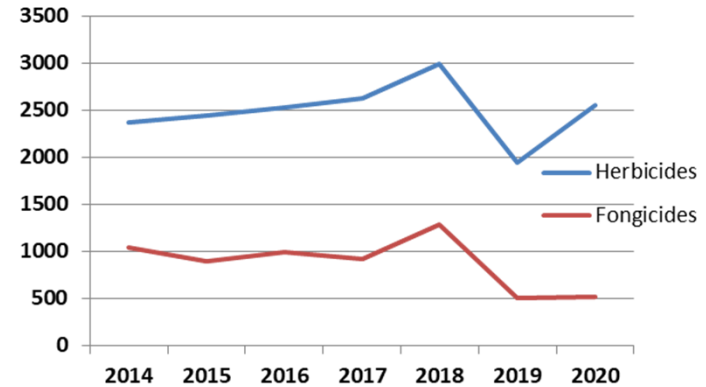
**Répartition des usages des SA vendues en 2020, en Normandie**  
 Total 2020 : 4 283 T de SA



**Typologie des herbicides vendus en 2020 en Normandie**  
 (Total herbicides 2020 : 2 554 T de SA)



**Evolution des quantités vendues en herbicides et fongicides en Normandie (en T de SA)**



- La part des **herbicides** reste prédominante avec près de **60% des SA** vendues
- Plus de 50% des quantités d'herbicides ont un **spectre d'action large**
- Le **glyphosate** représente 23% des quantités d'herbicides vendues
- Les produits de gestion des **vivaces** en culture représentent une très faible part : cette problématique se gère principalement en interculture (glyphosate)



# Les Phytos : de nombreux enjeux forts à court et moyen terme

- **Enjeux techniques** : la gestion des bioagresseurs et des résistances
  - (dans un contexte de suppression accélérée des solutions chimiques et d'exigence du marché sur la qualité des productions)
- **Enjeu qualité de l'eau** : mise en place de « captages prioritaires » sur nos 5 départements (réduire les dépassements de seuil de potabilité par les phytos)
- **Enjeu qualité de l'air** : certaines SA sont très volatiles et peuvent se déposer sur des cultures non cibles
- **Enjeux économiques** :
  - Hausse du coût de la protection des cultures
  - Prise en compte des pratiques phytos dans le versement des futures aides PAC (Eco-régimes)
  - Forte demande des marchés pour le HVE et la Bio
- **Enjeu « voisinage »** : mise en place de distances d'épandage à proximité des riverains

# Bilan de 2 ans d'expérimentation en Normandie

*Au démarrage, en 2019*

*Au bout de 2 ans, en 2021*



*Surfaces avec  
Glyphosate*

**32 ha / exploitation en  
moyenne**

**< 2 ha / exploitation en  
moyenne**



*Quantité de  
Glyphosate*

**74 L / exploitation en  
moyenne**

**< 3,5 L / exploitation en  
moyenne**



*Consommation  
de carburant en  
plus*

-

**+ 457 L de carburant /  
exploitation en moyenne**  
[40 à 1 500 litres]



*Coût de  
production  
supplémentaire*

-

**+ 1 623 € de charge en  
moyenne**  
[100 à 6 300 €]



## Exemple de solutions alternatives en interculture

(Barème APCA 2021, avec traction, avec carburant, hors MO)



Pulvérisateur traîné 3000 L – 24m de  
large  
55 000 €

Coût matériel = 10€/ha  
Coût 3L glyphosate = 24€/ha  
Performances :  
✓ 8 ha/heure  
✓ 1,10 L/ha (carburant)

**Coût du chantier = 34€/ha**



Labour - Charrue 5 corps  
22 000 €

**Coût du chantier = 63 €/ha**

Performances :  
✓ 0,9 ha/heure  
✓ 20 L/ha (carburant)



Déchaumeur à disques 4m  
37 000 €

**Coût du chantier = 31 €/ha**

Performances :  
✓ 4 ha/heure  
✓ 7 L/ha (carburant)

## Question 3 : Alternatives en protection des cultures

1. .
2. .
3. Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

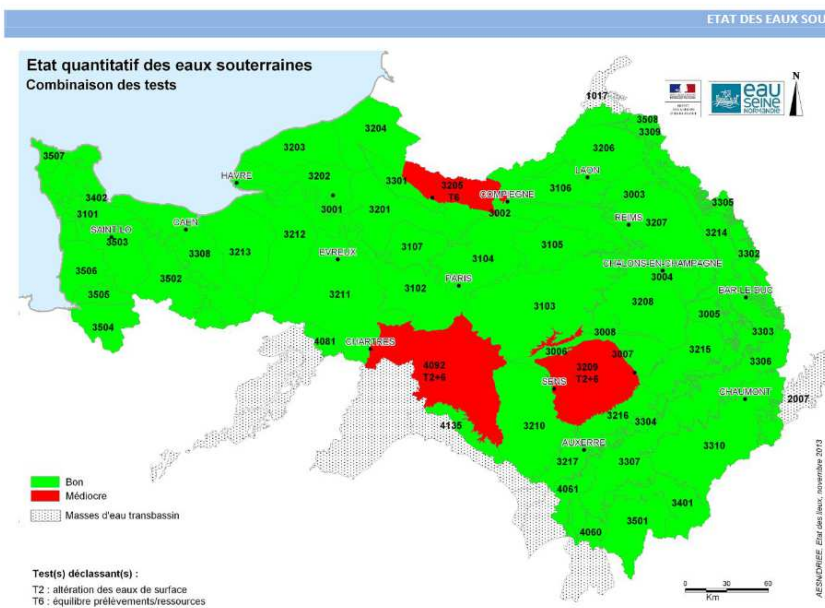
**3/5 minutes**



## Question 4 : Ressource en eau

1. Comment **adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique** ? (choix des productions, adaptations des itinéraires, innovations à prévoir et valoriser,...)
2. Comment **accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie** en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ? (machinisme, intrants, bâtiments ...) comment **développer une agriculture neutre en carbone** ?
3. Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?
4. Comment **sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année** ?

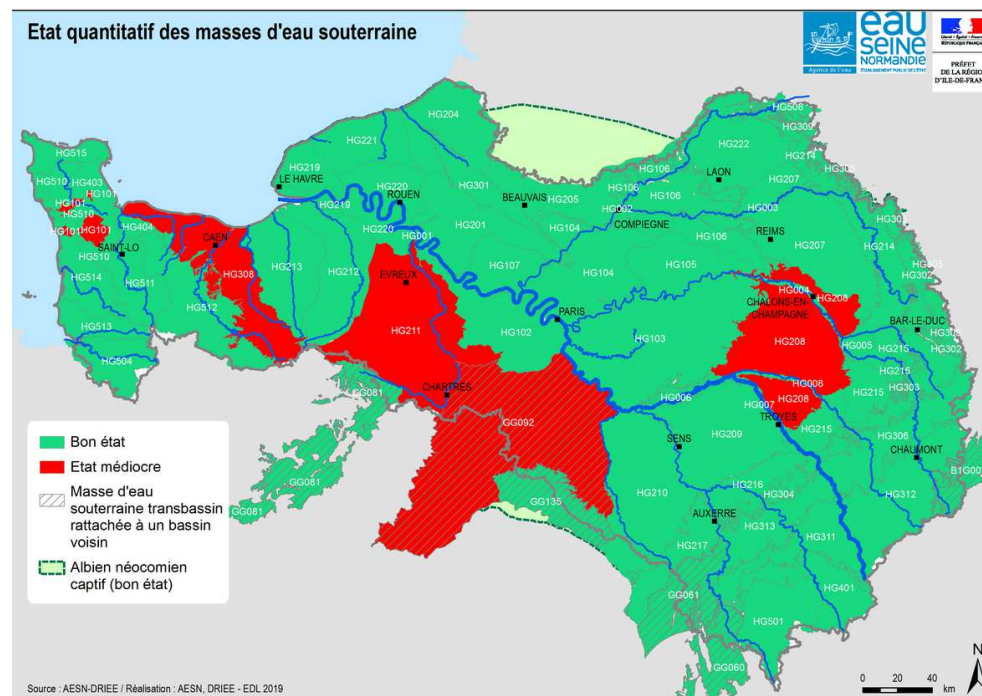
# Etat quantitatif des masses d'eau - AESN



Sur les 53 masses d'eau souterraines du Bassin, 2 masses d'eau apparaissent en état médiocre du point de vue quantitatif.  
 Il s'agit des masses d'eau :

- n° 3205 (craie picarde) : les zones de concentration de prélèvements induisent une baisse piézométrique durable sur certains secteurs même si l'ensemble de la masse d'eau est plutôt stable. Cette masse d'eau est soumise à de fortes pressions sur près de 40% de sa surface.
- n° 3209 (craie du Sénonais et pays d'Othe) qui présente une tendance chronique à la baisse ; elle est aussi soumise à de fortes pressions (AEP, irrigation sur près de 40% de sa surface).

De plus, la masse d'eau transbassin des calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce (n°4092) est également classée en état médiocre ; elle présente une baisse piézométrique tendancielle de 2 cm/an et une forte pression sur plus de 50% de sa surface.

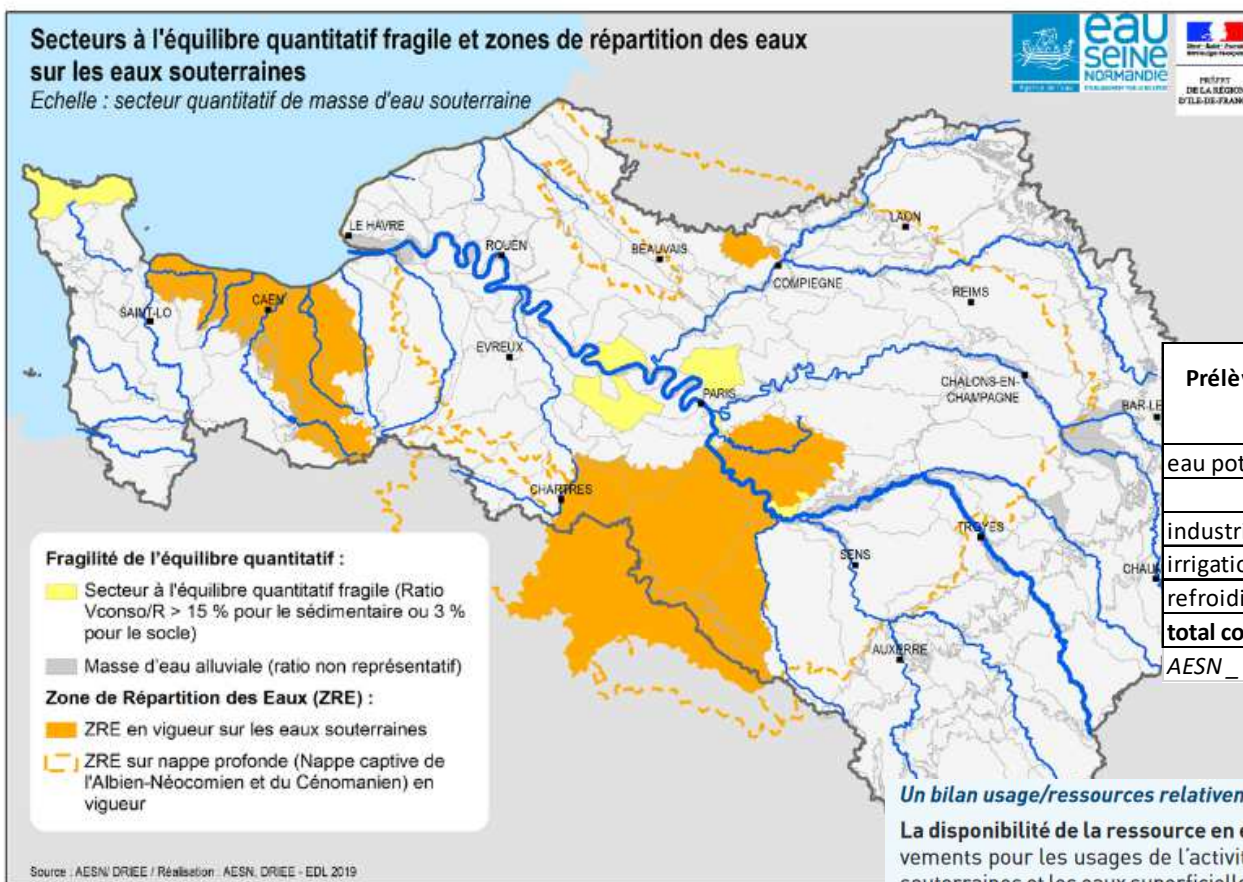


Source : AESN - Etat des lieux 2013

Source : AESN : 2019



# Des zones de fragilité – besoins / ressources



Prélèvement Eau - bassin Seine	estimation (Mm3)	%souterrain	Prélèvement Souterrain (M m3)	répartition
eau potable	1 660	48%	797	78%
<i>dont bovins ndie</i>			42.94955	4%
industrie	450	29%	131	13%
irrigation (119 Mm3 en 2016)	95	93%	88	9%
refroidissement	1 033	0.01%	0	0%
<b>total conso eau</b>	<b>3 238</b>	<b>31%</b>	<b>1 016</b>	<b>100%</b>
AESN _ 2019 (référence 2014)				



Source : AESN : 2019  
 Conso Bovins Normandie : calcul SEVP

### Un bilan usage/ressources relativement équilibré malgré des tensions locales

La disponibilité de la ressource en eau est le résultat des précipitations, de l'évaporation et des prélèvements pour les usages de l'activité humaine. Elle résulte aussi des communications entre les eaux souterraines et les eaux superficielles. Hors refroidissement industriel, qui restitue sur place l'essentiel du prélèvement, l'alimentation en eau potable arrive en tête des usages pour 79 % des prélèvements. Si l'on ne constate pas d'aggravation globale des déséquilibres à l'échelle du bassin, ceux-ci peuvent survenir ponctuellement, voire de manière récurrente lors d'épisodes de sécheresse prolongée.

Carte 26. Secteurs à l'équilibre quantitatif fragile sur les eaux souterraines

## Question 4 : Ressource en eau

1. .
2. .
3. .
4. **Comment sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année ?**

Répondre sur Beekast : **selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?**

**Titre et description succincte**

**3/5 minutes**



## 4. Travail en sous groupe

On vient de vous distribuer des cartons de couleurs

Carton blanc : reste dans cette salle

Carton couleur : va en salle 2 (dans l'entrée de la CRAN)

## Sous Groupe blanc : va traiter des questions 1 et 2 - 60'

1. 20' : Mise en commun des propositions de la première question sur X mind ou sur Beekast.
  1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. 20' : Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'une ou deux diapos
3. 20' : On met en commun les propositions de la seconde question :

Les 3 livrables (2 cartes X mind + la diapo de proposition) sont préparés pour le groupe couleur

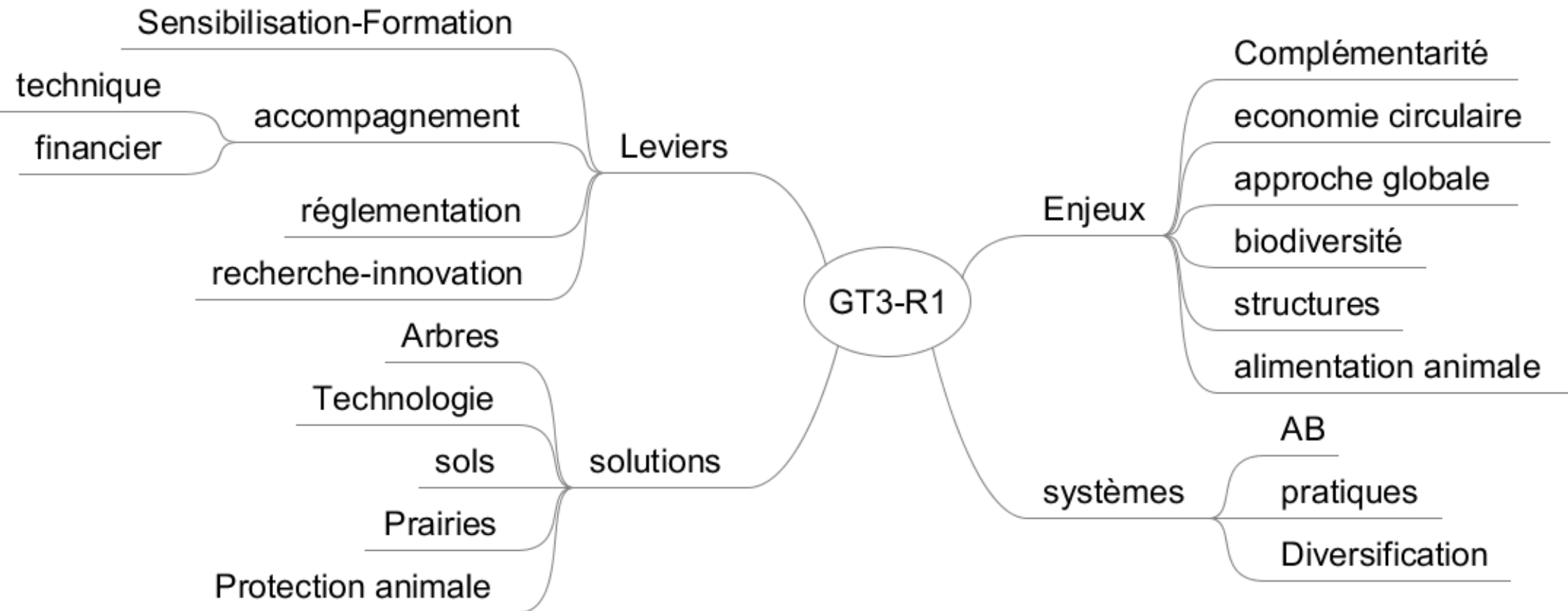


## Sous Groupe blanc : questions 1 - 15'

1. Comment **adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique** ? (choix des productions, adaptations des itinéraires, innovations à prévoir et valoriser,...)

Mise en commun des propositions de la question 1 sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'une ou deux diapos



# Proposition du groupe blanc (livrable) – 20 ‘

**Titre** : Inciter chaque agriculteur à mesurer et suivre la matière organique du sol

## Description de la proposition et des leviers :

Maintenir ou améliorer la vie du sol (matière organique, fertilité, biodiversité...)

### Leviers :

Inciter chaque agriculteur à mesurer et suivre la matière organique, (indicateur de la vie de ses sols)

par l'agriculture de conservation des sols

En favorisant la polyculture-élevage

## Contexte régional :

Augmentation des terres en cultures, réduction de l'élevage

Déséquilibre territorial lié à la spécialisation des territoires, variabilité pédologique

# Propositions (livrable)

**Titre** : Maintenir ou améliorer la vie du sol

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :  
Résistance du sol et des cultures face à la sécheresse et aux aléas climatiques

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :  
Maintenir ou améliorer le taux de matière organique à l'échelle de l'exploitation  
Mesure supplémentaire sur échantillon (1<sup>er</sup> horizon) pour le reliquat d'azote, avec financement (à trouver)  
Quelle échéance ? : T0 2024 puis suivi

**Leviers d'actions** :  Mesure législative / réglementaire à créer  
 National à amplifier ou adapter       Régional à amplifier ou adapter       Mesure organisationnelle  
 National à créer       Régional à créer       Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ?** : Agriculteurs, laboratoires d'analyses de terre

## Sous Groupe blanc : questions 2 - 15'

1. Comment **accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie** en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ? (machinisme, intrants, bâtiments ...) comment **développer une agriculture neutre en carbone** ?

Mise en commun des propositions de la question A sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition

Mettre ici la carte X  
mind de la question  
2 du groupe Blanc

Question 2 non  
traitée par le sous  
groupe

## Sous Groupe blanc : prend connaissance et commente les travaux du groupe couleur – 30'

1. Présentation de la carte Xmind de la Question 3
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?
  
2. Présentation de la proposition construite par le groupe couleur
  1. Des points à compléter ? À préciser ?
  2. Selon vous cette proposition est-elle assez concrète ?
  3. Consensus / dissensus pour porter cette proposition ?
  
3. Présentation de la carte X mind de la Question 4
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?

# Merci de votre attention

**DATE LIMITE DE  
CONTRIBUTION :  
LUNDI 20 MARS**

**Lien vers l'espace de contribution :** <https://forms.office.com/e/V0UWuCfWRH>

## Date de la R2 : 12 avril 2023 9h30

Toute autre correspondance à adresser à  
[concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)



## Sous Groupe couleur : va traiter des questions 3 et 4 - 60'

1. 20 min : Mise en commun des propositions de la question A sur X mind ou sur Beekast.
  1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'une ou deux diapos
3. On met en commun les propositions de la question 3 :

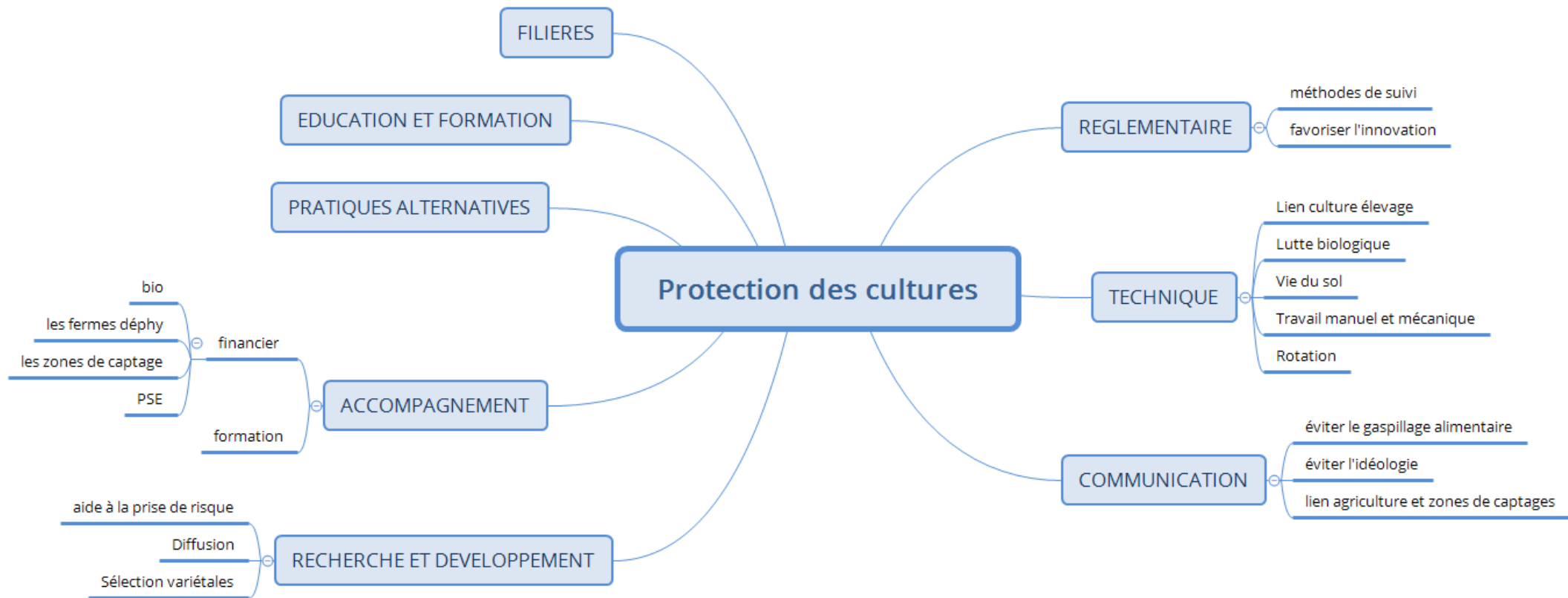
Les 3 livrables (2 cartes X mind + la diapo de proposition) sont préparés pour le groupe couleur

## Sous Groupe couleur : questions 3 - 15'

1. Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?

Mise en commun des propositions de la question A sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition
  2. On identifie une proposition sur laquelle le groupe va remplir le formulaire type
2. Construction en commun d'une proposition type à partir du support : construction d'une ou deux diapos



# Propositions du groupe couleur (livrable) – 20'

## Titre : DEVELOPPER L'AGROFORESTERIE

### Description de la proposition et des leviers :

L'agroforesterie, en favorisant la biodiversité, permet de limiter la pression des ravageurs, et donc l'utilisation des insecticides.

- Incitation financière : aide à la plantation, défiscalisation,
- accompagner le débouché (entretien, exploitation, filière, ...)
- Accompagnement technique et son soutien (formation, conseil)
- Communication : acceptabilité dans l'exploitation du bois
- Réglementation : droit de la propriété, classement

### Contexte régional :

La Normandie présente une maille bocagère intéressante, d'autres pratiques d'agroforesterie sont plus rares, en plaine notamment.

# Propositions (livrable)

## Titre : DEVELOPPER L'AGROFORESTERIE

### À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

- Réduire les insecticides
- Favoriser la vie du sol, limiter l'érosion
- Amélioration de la biodiversité
- Stockage de carbone
- Favoriser l'infiltration d'eau

### Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

- Accroître le linéaire de haie
  - 3% de la SAU de plaine avec agroforesterie

### Quelle échéance ? :

- 2030 (mesure du résultat)

### Leviers d'actions : Mesure législative / réglementaire à créer

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input checked="" type="radio"/> National à amplifier ou adapter | <input checked="" type="radio"/> Régional à amplifier ou adapter | <input checked="" type="radio"/> Mesure organisationnelle |
| <input type="radio"/> National à créer                           | <input type="radio"/> Régional à créer                           | <input type="radio"/> Autre type d'action                 |

Quels sont les acteurs ? : Agriculteur, Etat, Agence de l'Eau, Collectivités, conseil et formation, fédérations de chasse, les filières (œuvre, énergie, paillage).

## Sous Groupe couleur : questions 4 - 15'

1. Comment sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année ?

Mise en commun des propositions de la question A sur X mind ou sur Beekast.

1. On regroupe par thème/ idées et on reformule la proposition

Mettre ici la carte X  
mind de la question  
4 du groupe Couleur

La question 4 n'a  
pas été traitée par le  
sous groupe

## Sous Groupe couleur : prend connaissance et commente les travaux du groupe blanc – 30'

1. Présentation de la carte Xmind de la Question 1
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?
  
2. Présentation de la proposition construite par le groupe couleur
  1. Des points à compléter ? À préciser ?
  2. Selon vous cette proposition est-elle assez concrète ?
  3. Consensus / dissensus pour porter cette proposition ?
  
3. Présentation de la carte X mind de la Question 2
  1. Proposition de reformulation ? / commentaires sur les actions ?







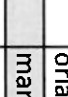


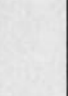
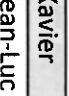

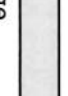



# Merci de votre attention

**DATE LIMITE DE  
CONTRIBUTION :  
LUNDI 20 MARS**

**Lien vers l'espace de contribution :** <https://forms.office.com/e/V0UWuCfWRH>

## Date de la R2 : 12 avril 2023 9h30

Toute autre correspondance à adresser à  
[concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

Nom	Prénom	Structure	Adresse électronique	Si vous êtes affecté(e) au GT n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique	Si vous êtes affecté(e) au GT n°2 : Adaptation et transition face au changement climatique
BOCAGE	ALEXANDRE	VERAGROW / Ferme Digitale Fédération Régionale des MFR de Normandie	alexandre.bocage@veragrow.fr	Oui 	Non
DEFFONTAINES	Fédérique	Assemblée nationale	federique.deffontaines@mfr.asso.fr		
Patrier-Leitus	Jeremie	Safer de Normandie	jeremie.patrier-leitus@assemblee-nationale.fr		
LEBAUDY	Alain	Credit Mutuel	lebaudy.alain@gmail.com		
Limousin	Rodrigue	Safer de Normandie	rodrigue.limousin@creditmutuel.fr		
GIRARD	Xavier	DRAAF	xavier.girard@saferdenormandie.fr		
PINDARD	ALAIN	Bio en Normandie	alain.pindard@agriculture.gouv.fr		
VINCENT-CABOUD	Laura	Région Normandie	lvincentcaboud@bio-normandie.org	Oui 	Oui
BURGUN	Cédric	EDT Normandie	cedric.burgun@laregionnormandie.fr		
PREEL	Freddy	ASTREDHOR Seine Manche	freddy.preel@edtnormandie.com	Oui 	Oui
ANQUETIL	Didier	Bio en Normandie	anquetil@dellenormandie.com		
Louvel	Pascaline	APECTA NORMANDIE	c.paskaline@lavache.com		
MOUROCO-MARIE	Marie-Pierre	INTERBEV Normandie	mpmourocq-marie@apecta.com		
LAMARRE	Marie	IFCE	marie.lamarre@interbevnormandie.fr	Oui 	Non
Valais	Orienne	DRAAF	orienne.valais@ifce.fr	Oui 	Oui
ARNOUX	Marie-Hélène	FNE Normandie	marie-helene.arnoux@agriculture.gouv.fr		
JOLY	Claudine	draaf de normandie	claudine.b.j@gmail.com		
van vaerenbergh	chris	FRSEA Normandie	chris.van-vaerenbergh@agriculture.gouv.fr	Oui	
HAMEL	Jean-Michel	FRSEA Normandie	jnhamel@fdsea50.fr		
LEPAINTEUR	Patrice	FRSEA Normandie	patrice.lepaineur@wanadoo.fr		
LEVESQUE	Amaury	ARIP Normandie	amaury.levesque@wanadoo.fr	Oui 	
GASNEREAU	Christiane	JA Normandie	direction@aripnormande.fr		
MOUCHEL	Paul Albert	Conseil des Chevaux de Normandie	paulalbert.mouchel@gmail.com	Oui 	Oui
BOUILLE	Pascal	Conseil des Chevaux de Normandie	pascal.bouille@chevaux-normandie.com		
SACHOT	Lucile	FRSEA Normandie	lucile.sachot@label-equures.com	Oui 	Oui
DELYE	Sylvain	FRSEA Normandie	delye.sylvain@gmail.com	Oui 	Oui
HAY	Xavier	FRSEA Normandie	xhay@netcourrier.com	Oui 	Oui
PARIS	Jean-Luc	EPLFPA de Seine-maritime	paris-benoit@orange.fr		
NOUAIL	Nicolas	CRAN	nicolas.nouail@educagri.fr		
LAFONT	Michel	CRAN	michel.lafont@normandie.chambagri.fr	Oui 	Oui
CAPRON	Paul	CRAN	paul.capron@normandie.chambagri.fr	Oui 	Oui
LAURENT	Remi	CRAN	remi.laurent@normandie.chambagri.fr	Oui 	Oui
DIOMARD	Isabelle	CRAN	isabelle.diomard@normandie.chambagri.fr	Oui 	Oui
Chauderge	Etienne	ARDEAR Normandie	ardear.normandie@gmail.com		

Roch	Emmanuel	JA Normandie	emmanuelroch.ja@orange.fr	Oui	Oui
PASSETIER N EUN JSA	PHILIPPE <i>Isabelle</i>	Région NORMANDIE	philippe.passetier@laregionnormandie.fr	Oui	Oui
FELS	Etienne	Fédérations des cuma de Normandie	etienne.fels@cuma.fr	Oui	Oui
Grenier	Mathieu	Confédération Paysanne	lespresdarteremare@gmail.com	Oui	Oui
LECOUSTEY	Marc	CRAN	marc.lecoustey@orange.fr	Oui	Oui
LIEVENS	Gilles	CRAN	gilles.lievens@normandie-chambagri.fr	Oui	Oui
DE LESQUEN	Geoffroy	CRAN	gdelesquen@orange.fr	Oui	Oui
SACCARDY	Karen	EPLFPA	karen.saccardy1@educagri.fr	Oui	Oui
BAUDOIN	Xavier	EPLFPA	xavier.baudouin@educagri.fr	Oui	Oui
VINOT	Marilyne	DDT 61	marilyne.vinot@orme.gouv.fr	Oui	Oui
DELAERE	Sophie	DDTM 14	sophie.delaere@calvados.gouv.fr	Oui	Oui
LERAY	<i>olive</i>	<i>N. SEVERGI</i>	<i>olive.leroy@lehotel-normand.fr</i>	Oui	Oui
BOURLIER	STEPHANE	CONFEDERATION PAYSANNE	bourlier.stephane@wanadoo.fr	Oui	Oui
ABBLÉF <i>NANIE</i>	Karen-	Cerfance	kaublet@no.cerfance.fr	Oui	Oui
DECLOMESNIL	Nicolas	CRAN	ndecomensnil@yahoo.fr	Oui	Oui
MAHIEU	Chloé	Cerfance	cmahieu@no.cerfance.fr	Oui	Oui
Grancher	Christian	CU Le Havre Seine métropole	christian.grancher@lehavremetro.fr	Oui	Oui
gernez	joël	fne-normandie	gernez.joel@fne-normandie.fr	Oui	Oui

MEUNIER

Isabelle

Rison

# PROJET DE PACTE ET DE LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

## Concertation régionale en Normandie

### Groupe de travail – Adaptation et Transition face au changement climatique

*Compte rendu des contributions BeeKast du 22 février 2023*

## SOMMAIRE

1 – Liste des participants	page 2
2 – Nuage de mots sur les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'adaptation et la transition face au changement climatique	page 3
3 – ADAPTATION CHANGEMENT CLIMATIQUE : les solutions proposées	page 7
4 - TRANSITION VERS LE ZERO CARBONE ET L'AUTONOMIE ENERGETIQUE : les solutions proposées	page 13
5 - ALTERNATIVES EN PROTECTION DES CULTURES : les solutions proposées	page 19
6 - RESSOURCE EN EAU : les solutions proposées	page 25

Ce compte rendu sommaire vous est transmis en format « brut ».

Rappel du lien pour contribuer d'ici le 20 mars 2023 : <https://forms.office.com/e/VOUWuCfWRH>

Toute autre correspondance est à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

# Liste des participants

## Participants au groupe de travail

---

Didier ANQUETIL (Astredhor), Marie-Hélène ARNOUX (DRAAF), Xavier BAUDOIN (EPLEFPA), Alexandre BOCAGE (VERAGROW), Stéphane BOURLIER (Confédération Paysanne), Sophie DELAERE (DDTM 14), Sylvain DELYE (FRSEA Ndie), Christiane GASNEREAU (ARIP Ndie), Joël GERNEZ (FNE Ndie), Mathieu GRENIER (Confédération Paysanne), Xavier HAY (FRSEA Ndie), Marie LAMARRE (INTERBEV Ndie), Geoffroy De LESQUEN (CRAN), Karine MARIE (CERfrance), Isabelle MEUNIER (Région Ndie), Paul Albert MOUCHEL (JA Ndie), Freddy PREEL (EDT Ndie), Emmanuel ROCH (JA Ndie), Lucile SACHOT (Conseil des Chevaux de Ndie), Orianne VALAIS (IFCE), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Laura VINCENT-CABOUD (Bio en Normandie), Maryline VINOT (DDT 61)

## Elus CRAN en charge de l'animation

---

Gilles LIEVENS, Marc LECOUSTEY

## Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation

---




Paul CAPRON, Isabelle DIOMARD, Michel LAFONT, Rémi LAURENT



## Activité nuage de Mots

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'adaptation et la transition face au changement climatique ?



	Mots envoyés	81
	Accès à l'eau	5 x
	Participants	23

<b>Mots</b>	<b>Nombre d'occurrences</b>
Accès à l'eau	5
Manque de prise de conscience	3
Sécheresse	3
Accès à l'eau	2
Disparition de l'élevage	2
Dogmatisme	2
Entretien des sols	2
Recherche	2
Science	2
Sécuriser le revenu pour changer système	2
Évènements extrêmes plus récurrents	2
Accès a leau	1
Accès génétique / variétés	1
Accompagnement itk par conseil agro	1
Adaptation variétés végétales	1
Agence de l'eau	1
Agrandissement des fermes	1
Aides publique	1
Attractivité des métiers	1
Canicules	1
Circuits longs	1
Concurrence méthane élevages	1
Concurrence prix du marché/impact des pr	1

Connaissance des agriculteurs	1
Conscience	1
Conseil	1
Difficultés circuits courts	1
Différentes réalités territoriales	1
Diminution de matière organique du so	1
Disparition des haies	1
Disparition du bocage	1
Déclin de la biodiversité	1
Déprise de l'élevage	1
Faible aide au dvlpt de la bio	1
Filières bio en panne	1
Financements	1
Fragilisation de l'élevage	1
Fragilisation de l'élevage par la pac	1
Fragilité élevage	1
Gestion des prairies	1
Gestion du changement	1
Idéologie	1
Idéologie	1
Incitations fiscales	1
Incitation au changement	1
Instabilité climatique	1
Intelligence scientifique	1
L'eau	1
Lien avec les filières	1






Manque d'aide sur de nouvelles pratiques	1
Manque d'incitations	1
Manque de soutien AB	1
Matériel adapté a de nouvelles pratiques	1
Méhanisation	1
Modèle actuel non durable	1
Monoculture	1
Météo instable	1
Non préparation	1
Pas de prise en charge du sujet effluent	1
Pensée en silo	1
Perte des prairies	1
Perte des zones humides	1
Phytobet biodiversité	1
Pratiques d'irrigation non sobres	1
Prise de conscience	1
Prix du lait	1
Recul de la prairie	1
Recyclage déchets interfilières	1
Ressource en eau	1
Revenu	1
Rhd	1

Rémunération insuffisante des services e	1
Sauvegarder surfaces agricoles	1
Sauver l'élevage	1
Sciences	1
Stockage du carbone insuffisant	1
Tarif carbone	1
Taux de mo dans les sols	1
Vulgariser dispositif pse	1
Élevage intensif	1
Évolution du consommateur	1

## Activité tableau

**GT3 - ADAPTATION CHANGEMENT CLIMATIQUE - selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? Faites des textes courts**

	Idées	120
	Catégorie	1
	Participants	23

Sans catégorie

	Idées	Nb de points / like
1	Réhabiliter les zones humides	0
2	Choix du système cultural	0
3	Cesser les agrandissements	0
4	Accompagner le développement des pratiques agroécologiques (couvert, non labour)	0

5	Communiquer sur Alimentation = 2 périodes hiver + 2 périodes ptps	0
6	Préserver la ressource en eau et les milieux plutôt que massifier l'irrigation	0
7	Références techniques/essais	0
8	Reboisement haies	0
9	Irrigation	0
10	Valorisation crédit carbone	0
11	Accompagner l'introduction/le test de nouvelles espèces en Normandie pour diversifier les systèmes (subventions, aides)	0
12	Promouvoir le piégeage du carbone	0
13	Implantation prairies	0
14	Stocker l'eau l'hiver pour irriguer l'été	0
15	Sensibilisation du grand public aux questions environnementales et à ce qu'il consomme	0
16	Diversification des assolements	0
17	Améliorer les performances de l'élevage (un élevage plus efficace = moins de ressources mobilisées)	0
18	Récupération des eaux de pluie	0
19	Mise en place de PSE	0
20	Sauvegarde de la biodiversité et des auxiliaires	0
21	Implantation de haies	0
22	Manque d'innovations	0
23	Produire des fourrages en dehors des périodes de sécheresse	0
24	Planter des haies	0
25	Accepter recherche génétique / variété	0
26	Développer la recherche pour trouver des variétés plus résistantes à la sécheresse	0
27	Inciter les agriculteurs à améliorer leur taux de matière organique, pour retrouver l'effet éponge et stocker du carbone	0
28	Adapter les choix de cultures	0

29	Adaptation variétés fourragères	0
30	Autoriser les NBT	0
31	Agroforesterie	0
32	Bâtiments d'élevage plus performants	0
33	Interdire l'importation des denrées produites dans des normes moins contraignantes que les agriculteurs français	0
34	Pas d'interdiction sans solutions	0
35	Former à la bio	0
36	Installation de nombreuses fermes	0
37	Implantation prairies	0
38	Moyens pour la recherche	0
39	Structurer les parcelles pour favoriser l'exploitation de l'herbe par les engins agricoles	0
40	Polyculture élevage / circuits courts	0
41	Planter haies + agroforesterie	0
42	Favoriser une agriculture de production	0
43	Plus de forêts pour atténuer les températures	0
44	Remplacer certaines cultures par d'autres moins consommatrices d'eau	0
45	Valoriser le pâturage mixte	0
46	Favoriser les productions qui poussent avec l'eau qui tombe l'hiver	0
47	Sauvegarder flore et faune	0
48	Lier les différents secteurs d'activités agricoles pour optimiser les points positifs	0
49	Aider /valoriser les producteurs qui testent / pratiques de nouvelles techniques permettant une préservation de la qualité des sols (ex semis direct, couverts végétaux, etc.)	0
50	Gestion de l'eau hivernale	0
51	Developper l'élevage de plantes pour répondre a la demande croissante de végétaux	0




52	Intelligence	0
53	Polyculture élevage	0
54	Accès au foncier facilité petites fermes	0
55	Adapter pour les changements à venir sur le CT et prévenir évolution GES pour la fin du siècle	0
56	Actionner le levier de la commande publique	0
57	Développer la recherche	0
58	Stockage de l'eau sans démagogie	0
59	Mise en place de formation/échanges d'expériences	0
60	Rotations plus longues et plus variées	0
61	Ne pas parler d'adaptation : il faut d'abord baisser les émissions de ges pour atténuer = baisse engrais, élevages extensifs et augmentation des prairies	0
62	Maintien de l'élevage pour la sauvegarde des prairie	0
63	Créer réserve d'eau	0
64	Pas d'interdictions sans solutions	0
65	Approche filiere	0
66	Développer les agroéquipements dans un premier temps sur les zones sensibles	0
67	Agriculture de conservation	0
68	Planter des haies, des arbres	0
69	Favoriser les couverts végétaux	0
70	Adapter les espèces et variétés	0
71	Subventionner les utilisations d'innovations	0
72	Adapter les filières pour développer de nouvelles productions	0
73	Récupération des eaux de pluie	0
74	Adaptation des bâtiments d'élevages	0
75	Réaliser diagnostics CAp2ER	0
76	Systématiser agroforesterie dans grandes cultures	0

77	Adaptation des itinéraires	0
78	Matière organique dans les sols	0
79	Mieux valoriser les effluents (équins notamment)	0
80	Sensibiliser le public des établissements d'enseignement agricole	0
81	Changer les cadres réglementaires	0
82	Moyens économiques pour les agriculteurs	0
83	Couverture permanente des sols CIVE et CIPAN	0
84	Démenteler les grandes exploitations	0
85	Agroforesterie	0
86	Agriculture de conservation	0
87	Produire des cultures plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques	0
88	Les réserves en eau ne suffiront pas	0
89	Favoriser la biodiversité via des systèmes bio	0
90	Planter des haies	0
91	Cultiver le sorgho	0
92	Accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques	0
93	Agroforesterie	0
94	Stocks de fourrages en élevage	0
95	Ne pas raisonner en silo	0
96	Optimiser les systèmes pour réduire les besoins en eau	0
97	Adaptation des cultures	0
98	Développer la recherche	0
99	Sensibilisation du consommateur car acte d'achat déconnecter de la réalité	0
100	Développer la recherche génétique tant animale que végétale	0
101	Favoriser des pratiques qui améliore le stockage du carbone et la biodiversité = l'agriculture biologique	0
102	Adaptation des itinéraires	0

103	Favoriser les investissements permettant de réduire conso d'énergie	0
104	Sortir des impasses techniques	0
105	Promouvoir l'agriculture de conservation	0
106	Augmenter l'autonomie des systèmes de production recyclage déchets inter	0
107	Réserve eau	0
108	Adaptation des bâtiments élevage	0
109	Structurer les parcelles pour favoriser l'exploitation de l'herbe par les animaux	0
110	Augmenter MO des sols	0
111	Nécessité de maintenir l'élevage qui produit des engrais naturels	0
112	Réimplantation de haies	0
113	Diversification	0
114	Préserver les prairies	0
115	Travailler les dispositifs pour protéger les animaux des coups de chaud en bâtiment et en prairie	0
116	Diversifier l'agriculture au niveau des fermes et des territoires	0
117	Soutenir l'agriculture bio pour emmener plus de femmes dans des systèmes extensifs sans intrants	0
118	Robotisation pour + réactivité	0
119	Replantation des haies	0
120	Formation des agriculteurs à l'agriculture biologique	0

## Activité tableau

**GT3 - TRANSITION VERS LE ZERO CARBONE ET L'AUTONOMIE ENERGETIQUE - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? Faites des textes courts**

	Idées	127
	Catégorie	1
	Participants	23

### Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	Investir dans la recherche de solutions	0
2	Couverture permanente des sols	0
3	Développer la culture des légumineuses	0
4	Stocker du carbone dans les sols	0
5	Favoriser l'économie circulaire dans les exploitations	0
6	Agri écologie pour des systèmes sans intrants chimiques : restaurer fertilité des sols et des milieux	0
7	Encourager le développement de l'AB moins dépendant de l'énergie	0
8	Robotiser en plaine pour moindre consommation	0
9	Éviter les débats stériles et idéologiques	0
10	Intensification de la production laitière	0
11	Développer des tracteurs à l'hydrogène ou aux biocarburants	0
12	Rajeunir l'âge du vêlage	0
13	Échanges de produits organiques entre élevages et cultures (simplifier la réglementation)	0
14	Réserver les productions agri à l'alimentation	0



15	Agriculture bio de conservation des sols = moins de temps de travail, moins de consommation de carburant	0
16	Réduire l'élevage hors sol	0
17	Lever l'insécurité énergétique sur les installations	0
18	Réduire les pratiques agricoles qui émettent le plus de GES	0
19	Utiliser du matériel adapté (épandage)	0
20	Augmenter l'efficacité des engrais	0
21	Commencer par baisser les besoins en énergie	0
22	Encourager l'élevage à l'herbe	0
23	Augmenter la MO des sols	0
24	Utiliser plus d'engrais organiques	0
25	Développer les puits de carbone en agriculture	0
26	Autoconsommation de l'énergie produite sur les fermes	0
27	Créer des indicateurs carbone et GES fréquents complémentaires d'un diag ponctuel	0
28	Raisonner opportunités et non contraintes	0
29	Élevage extensif	0
30	Réduire les trajets agricoles	0
31	Développer l'autosuffisance énergétique	0
32	Valoriser le bois de haie	0
33	Maximiser le pâturage	0
34	Dynamiser l'élevage efficient de génisse	0
35	La production d'énergie « verte » n'est pas corrélée à la baisse des ges.	0
36	Conforter les systèmes polyculture élevage	0
37	Préserver les prairies = stocks importants de carbone	0
38	Développer logistique multi produits agricoles pour optimiser les transports	0
39	Produire de l'énergie sur les exploitations	0

40	Amorcer une transition dans l'alimentation de la population française pour amener à des pratiques agricoles qui emettent moins de GES	0
41	Diminution vers la fin des produits phyto	0
42	Développement du solaire sur toiture	0
43	Systèmes d'élevages extensifs = maintien des prairies + moins d'animaux à l'hectare	0
44	Réduire le travail du sol	0
45	Développer les filières bois énergie	0
46	Éviter les excès de réglementation	0
47	Généraliser les structures qui possèdent des systèmes neutres en émissions de GES	0
48	Développer des contrats de transition sur l'énergie	0
49	Rémunération suffisante production énergie	0
50	Évaluation du carbone dans les sols	0
51	Développement d'u photovoltaïque en priorité sur les bâtiments agricoles existants	0
52	Meilleure rémunération du carbone	0
53	Itinéraires culturaux moins émetteurs	0
54	Limiter les déplacements en favorisant les parcelles regroupées proches du corps de ferme	0
55	Renforcer utilisation co produits en élevage	0
56	Développer des systèmes et des outils moins polluants	0
57	Accompagnement (financiers, techniques...)	0
58	Aider l'autoconsommation sur les exploitations	0
59	Développement de la méthanisation a base exclusive d'effluents d'élevage	0
60	Favoriser 100 % pâturage	0
61	Développer l'agriculture de conservation	0
62	Réduction du travail du sol	0
63	Alterner approche filière et approche territoire pour les GES	0




64	Favoriser l'investissement dans des outils économes en énergie	0
65	Promouvoir AB	0
66	Éviter de taper sur l'élevage	0
67	Avoir une démarche scientifique	0
68	Formation/retour d'expérience	0
69	Favoriser la sobriété énergétique des exploitations	0
70	Amélioration des engrais par la recherche	0
71	Travailler sur les pertes N2O et CH4 au stock d'effluents	0
72	Développement des PSE	0
73	Pouvoir mesurer facilement son autonomie énergétique	0
74	Maintenir le glypho pour l'ACS	0
75	Diagnostic CAP2ER (sensibilisation + plan d'action)	0
76	Utiliser les deux jambes de l'élevage diminuer l'impact carbone par l'augmentation de la production et pour les systèmes extensifs la captation du carbone par les sols	0
77	Agriculture de conservation des sols	0
78	Favoriser en Normandie, l'installation de fermes bio = règlement bio encourage l'autonomie des fermes = baisse de dépendance au prix de l'énergie et plus de résilience face aux crises	0
79	Favoriser couverture de fosse Nenufar	0
80	Maintenir une production locale (éviter de délocaliser l'emprunte carbone vers d'autres pays)	0
81	Facilité la méthanisation en commun plutôt qu'individuelle	0
82	Favoriser bâtiment d'élevage basse consommation d'énergie	0
83	Simplification des démarches pour le photovoltaïsme	0
84	Inciter le consommateur à privilégier circuits courts viande	0
85	Diversifier élevage animal vers élevage végétal	0
86	Valorisation économique du crédit carbone	0
87	Complémentarité culture élevage	0

88	Développer tous les élevages	0
89	Fin des engrais azotés	0
90	Prise de conscience : faire des diagnostic CAP2ER	0
91	Réduire les pertes d'effluents NO2	0
92	Organiser recyclage interfilière ex gazon pour méthanisation	0
93	Augmenter la recherche sur les produits phytosanitaires	0
94	Favoriser la production	0
95	Rémunerer mieux gestion des haies et recyclage déchets agricoles	0
96	Développer la production d'énergies renouvelables	0
97	Réduire les engrais azotés au profit du compost	0
98	Optimiser valorisation effluents élevage comme engrais pour prod°végétales	0
99	Agriculture biologique et de conservation	0
100	Développement de la filière bois énergie	0
101	Diag CAP2R : piloter les plans d'action et les suivre dans le temps	0
102	Favoriser les cultures de légumineuses annuelles et pluri-annuelles	0
103	Stockage du carbone via les couverts végétaux	0
104	Raisonner agroécologie : économe en intrant tout en étant productif	0
105	Aider les producteurs dans la réduction du travail du sol (en Suisse -> les producteurs qui font du semis direct reçoivent des aides)	0
106	Rechercher des variétés moins gourmandes en azote	0
107	Lever les freins sur la méthanisation	0
108	Cultures intermédiaires	0
109	Bilans carbone et plans d'actions à l'échelle de l'exploitation	0
110	Imposer l'utilisation de biointrants catalyseurs d'azote quand on utilise des engrais de synthèse	0
111	Ne pas raisonner en silo	0
112	Encourager le retour au sol de matières organiques	0

113	Arrêt de la méthanisation puisque baisse de l'élevage	0
114	Réalisation de diagnostics CAP2ER	0
115	Circuits courts	0
116	Maintien de l'élevage pour le maintien des prairies et diminution de l'utilisation d'engrais azotés	0
117	Rémunérer le piégeage du carbone	0
118	Développer les légumineuses	0
119	Cipan a base de légumineuses	0
120	Augmentation du taux de matière organique dans les sols	0
121	Ajuster alimentation des bovins pour réduire méthane	0
122	Maintenir l'élevage normand pour ses amendements org	0
123	Complémentarité élevage et cultures	0
124	Développement photovoltaïque en autoconsommation pour anticiper les usages plus importants de l'électricité	0
125	Développer les légumineuses (économiques en intrants)	0
126	Capter le méthane en élevage et le valoriser	0
127	Privilégier l'élevage extensif et de qualité	0

## Activité tableau

**GT3 - ALTERNATIVES EN PROTECTION DES CULTURES - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ? Faites des textes courts**

	Idées	135
	Catégorie	1
	Participants	23

### Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	Raisonner agronomie	0
2	Augmenter la recherche	0
3	Limitier les interdictions de produits, mais privilégier des limitations d'usage ou de quantité.	0
4	Interdire les phytosanitaires dangereux pour l'homme et la biodiversité	0
5	Inciter à utiliser des bio-contrôles	0
6	Souveraineté : produire pour exporter ou pour le marché intérieur ?	0
7	Diversifier les rotations	0
8	Travailler la vie du sol	0
9	Changer la consommation du grand public + le sensibiliser	0
10	Développer la recherche sur les phytos pour trouver des matières actives plus efficaces et moins polluantes	0
11	Faire une campagne de recrutement pour désherber à la main	0
12	Rotations diversifiées	0
13	Développer la recherche sur la lutte biologique	0
14	Comptabiliser les pesticides en nombre de doses utiles et non en quantités car cela fausse l'appréciation des effets	0

15	Pour les captages prioritaires, mettre en œuvre des solutions techniques innovantes avec les surcoûts prix en charge	0
16	Développer des nouvelles filières pour allonger les rotations culturales	0
17	Mieux connaître l'impact de chaque produit et sa dangerosité réelle	0
18	Valoriser le temps de travail humain	0
19	Rotations longues	0
20	Formation des exploitants à la bio	0
21	Privilégier les méthodes plutôt que les produits	0
22	Trouver un juste milieu entre utilisation intrants versus désherbage mécanique (utilisateur ressources fossiles, pas inépuisables)	0
23	Éviter un CSP trop cher	0
24	Sortir de l'impasse du conseil stratégique phytosanitaire	0
25	Réduire la taille des parcelles	0
26	Aides au maintien de la bio	0
27	Éviter l'idéologie	0
28	Limiter/stopper le gaspillage alimentaire	0
29	Développer les solutions d'origines biologiques et les chaînes alimentaires naturelles existantes	0
30	Prairies temporaires dans les rotations	0
31	Aide renforcée au réseau DEPHY	0
32	Diversifier l'assolement	0
33	Mieux calibrer les seuils d'intervention	0
34	Autoriser les pratiques innovantes qui réduisent l'utilisation des phytos	0
35	Réserves biodiversité sur les fermes	0
36	Formation	0
37	Semis de mélanges	0
38	Recherche variétale	0
39	Former les journalistes pour qu'ils soient moins dogmatiques	0

40	Mettre en place de la robotique de précision	0
41	Groupes cultures efficaces et pour le plus grand nombre	0
42	Adaptation des pratiques culturales	0
43	Rendre l'innovation accessible au plus grand nombre	0
44	Développer les partenariats culture-élevage (polyculture-elevage à grande échelle)	0
45	Accompagner techniquement et économiquement les prises de risques sur chgmt pratiques	0
46	Mettre les structures de conseil en synergie pour communiquer dans le même sens auprès des agri	0
47	Augmenter et raisonner les rotations	0
48	Davantage d'herbivores et de prairies	0
49	Mieux évaluer factuellement les alternatives	0
50	Plus de diversification des assolements	0
51	Sensibiliser le grand public aux risques liés aux usages de produits phytosanitaires et biocides	0
52	Trouver de nouveaux débouchés sur de nouvelles cultures	0
53	Techniques innovantes (NBT)	0
54	Développement des PSE	0
55	Changer de paradigme	0
56	Révision du système des écorégimes pour favoriser les systèmes agricoles ayant réellement fait leurs preuves en créant un 3ème niveau réservé à la bio afin de la différencier de HVE	0
57	Détaxer les alternatives pour favoriser l'expérimentation et l'utilisation	0
58	Adaptation des itinéraires (assolements variétés)	0
59	Accompagner les agriculteurs pour le changement de pratiques	0
60	Développer les labellisations	0
61	Mieux valoriser les productions biologiques	0
62	Renforcer recherche variétale et technologique	0
63	Garder des produits efficaces et économiquement accessibles	0






64	Agroforesterie	0
65	Diminuer culture intensive et monoculture, ex remplacer cultures traditionnelles par d'autres varietes adaptées	0
66	Agroforesterie	0
67	Favoriser les haies	0
68	La biodiversité	0
69	Agroforesterie	0
70	NBT	0
71	Développer les groupes d'agriculteurs pour favoriser les bonnes pratiques	0
72	Accompagnement au changement	0
73	Accompagner financièrement le changement des pratiques	0
74	Semis sous couverts	0
75	Accepter des contreparties pour avoir une souveraineté alim	0
76	Utiliser le secteur de la bio comme moteur vers une baisse des intrants : développement de la production et des filières	0
77	Recherche sur l'agroécologie : complémentarités entre cultures, parcelles, ferme	0
78	Limité les conversions bio pour ne pas tuer la filiere	0
79	Envisager les pratiques dans toutes leurs conséquences et le long terme	0
80	Quelle est la part de production exportée en Normandie ?	0
81	Lutte biologique	0
82	Bloquer un budget conséquent sur la recherche sans a priori	0
83	Formation	0
84	Etre en demarche de progrès	0
85	Mettre les distributeurs de PPP en action postivie, pas en résistance	0
86	HVE	0
87	Augmenter le revenu pour sécuriser les fermes et rendre le changement possible : application Egalim 1, partage de la VA	0
88	Avoir une approche système sur chaque ferme	0

89	Fin du HVE	0
90	Innovation technologique (agri de précision)	0
91	Diversifier les assolements pour une meilleure résilience -> Cf. en exemple les pratiques bio !	0
92	Replanter des haies et agroforesterie. Reduire la taille des parcelles pour permettre une meilleure répartition du foncier et varier les cultures	0
93	Ne pas utiliser des solutions de synthèses sans biointrants	0
94	Accepter de tester de nouvelles méthodes de cultures	0
95	Pour les captages prioritaires, mettre en œuvre de l'ingénierie agricole pour sécuriser les points d'eau	0
96	Accélérer la sortie des pesticides pour restaurer la biodiversité qui va limiter besoins en protection des cultures	0
97	Réintroduire plus d'agronomie	0
98	Développement du HVE	0
99	Le référentiel HVE est très insuffisant et constitue une concurrence déloyale vis à vis de la bio	0
100	Réengagement de l'Etat dans la surveillance sanitaire végétale	0
101	Favoriser l'appropriation locale des solutions globales préconisées	0
102	Rendre obligatoire le conseil ou l'appui technique des agriculteurs	0
103	La biodiversité est à protéger pour assurer le long terme	0
104	Augmenter les prairies	0
105	Analyser les pratiques dans leur globalité (impact carbone, impact production)	0
106	Autonomie décisionnelle	0
107	Aider à la prise de risques quand on innove	0
108	Changer les systèmes qui nécessitent trop d'intrants	0
109	Développer les outils de prédiction sur évolution des populations de bioagresseurs	0
110	Trouver le juste milieu entre chimie et organique	0
111	Développer la recherche sur les biocontrôles	0
112	Développer les mélanges de céréales	0

113	Démythifier l'agriculture sans intrants	0
114	Limiter la fertilisation azotée qui augmente le recours aux ppc	0
115	Pas d'interdictions sans solutions	0
116	Développement de l'agroécologie	0
117	Miser sur la biodiversité pour une meilleure résilience des systèmes	0
118	Expérimenter des nouvelles alternatives	0
119	Couverture permanente des sols (moins d'adventices)	0
120	Developper la culture inter rang ou péripherie de parcelles ex engrais vert, gestion du bois des haies, écopâturage	0
121	Des solutions alternatives existent -> mieux accompagner leur développement en Normandie	0
122	Moins de dogmatisme	0
123	Agroecologie	0
124	OAD	0
125	Est-ce une demande du consommateur ?	0
126	Nécessité de maintenir élevage (substitution effluents élevage aux engrais minéraux)	0
127	Diffuser au plus près des agriculteurs toutes les alternatives à la chimie	0
128	Mieux utiliser les effluents (notamment équins)	0
129	Produire des références en Normandie sur des solutions innovantes sans produits phyto créées dans d'autres contextes climatiques et il y en a -> Cf. les régions du sud; la Normandie est très en retard	0
130	L'AB	0
131	Polyculture élevage	0
132	Sortir des impasses techniques pour développer des solutions alternatives	0
133	Accompagner financièrement les structures de conseil pour former leur personnel	0
134	Agroécologie	0
135	Créer un bonus pour les pratiques favorables à la biodiversité = la base pour réduire l'utilisation de phyto et les supprimer	0

## Activité tableau

**GT3 - RESSOURCE EN EAU - Selon vous, quelles actions concrètes proposer pour résoudre ce problème / répondre à cette question ?  
Faites des textes courts**

	Idées	119
	Catégorie	1
	Participants	23

### Sans catégorie

	<b>Idées</b>	<b>Nb de points / like</b>
1	Irritation au goutte à goutte	0
2	Stocker l'eau sans idéologie	0
3	Développer les systèmes d'irrigation au compte goutte quand c'est possible, et tous les systèmes qui permettent d'économiser de l'eau	0
4	Capacité à traiter les eaux usées en élevage pour les recycler	0
5	Favoriser des cultures peu consommatrices en eau	0
6	Le référentiel HVE est très insuffisant sur ce chapitre	0
7	L'ACS	0
8	Agriculture bio de conservation du sol = maintien humidité du sol grâce à l'intégration de couverts végétaux, préservation de la qualité des eaux	0
9	Remettre en fonctionnement les barrages sur les cours d'eau	0
10	Repenser les pratiques agricoles en fonction des ressources environnementales et non l'inverse	0
11	Réduire le travail du sol	0
12	Commencer par économiser l'eau	0
13	Pratiques irrigation plus économes	0
14	Favoriser le développement des pratiques bio = base des principes de l'agroécologie -> systèmes plus résilients face au changement climatique	0

15	Installer des compteurs qui permettent de connaître le suivi de ses consommations en eau	0
16	Éviter le gaspillage d'eau dans les maisons	0
17	Gestion démocratique de la ressource	0
18	Aider les installations en micro irrigation et pilotée dans toutes les filères agricoles	0
19	Faire des choix différents de culture	0
20	Mise en place de stocks tampon	0
21	Dessaliniser l'eau de mer	0
22	Créer des bassins de récupération de l'eau pour la redistribuer l'été	0
23	Récupération des eaux de pluies	0
24	Avoir une irrigation efficace limitant les pertes	0
25	Récupération des eaux de pluies	0
26	Stockage des eaux de pluies bâtiments	0
27	Préserver la ressource en qualité	0
28	Préserver les zones humides, qui sont stockeuses et régulatrices	0
29	Sécuriser l'approvisionnement en eau potable des élevages	0
30	Lever les insécurités juridiques sur les bassines	0
31	Travailler sur la récupération d'eau de pluie	0
32	Réimplanter massivement des haies	0
33	Le stockage n'est pas une bonne solution car prédateur sur la recharge hivernale	0
34	Raisonner économie circulaire de l'eau	0
35	Agroforesterie	0
36	Etude sur l'abreuvement des animaux avec l'eau de pluie (risques ?)	0
37	Couverts végétaux	0
38	Stocker l'eau l'hiver pour l'utiliser l'été	0
39	Bilan "eau" dans les exploitations	0
40	Cultures moins gourmandes, cultures d'hiver	0

41	Agriculture de conservation	0
42	Favoriser le matériel d'irrigation économe en eau	0
43	Stocker l'eau l'hiver pour l'utiliser l'été	0
44	Continuer la recherche sur l'évolution du climat	0
45	Favoriser les équipements économes en eau	0
46	Faire des bassines	0
47	Accompagner les choix d'assolement qui évitent les périodes critiques en eau	0
48	La diminution progressive de la quantité d'eau face à une utilisation constante de phyto = moins de dilution et donc plus de pollution des eaux et sols	0
49	Mieux inciter les systèmes de récupération d'eau	0
50	Améliorer la matière organique pour l'effet éponge	0
51	Éviter l'égoïsme en réservant l'eau à un seul système de production	0
52	Mulch en surface pour conserver l'eau dans le sol	0
53	Augmenter l'humus dans le sol (engrais verts, compost)	0
54	Augmentation du taux de MO des sols	0
55	Prioriser la culture plein champ a la culture hors sol	0
56	Dessaliniser l'eau de mer	0
57	Stockage hivernal de l'eau	0
58	Améliorer les réseaux d'eau potable	0
59	Favoriser la rétention des pluies	0
60	Économie et réutilisation de l'eau	0
61	Moderniser les réseaux	0
62	Avoir une agence de l'eau intelligente	0
63	Favoriser le recours à des systèmes économisant l'eau	0
64	Adapter le calendrier cultural	0
65	Augmenter la prairie	0
66	Favoriser les pratiques et les équipements économes en eau	0

67	Diminuer l'artificialisation des sols	0
68	Faire évoluer la réglementation sur les haies	0
69	Réduire le chargement élevage pour moins besoin de fourrages	0
70	Réduire les usages non essentiels, surtout en périodes de tension	0
71	Plus de matière organique dans le sol	0
72	Encourager le développement des pratiques AB pour une meilleure qualité des eaux face à un contexte où la bonification des projets bio à l'installation n'est plus présente en Normandie	0
73	Obliger les propriétaires de bâtiment supérieur à X m2 de récupérer les eaux de pluies (bâtiment public compris)	0
74	Plantation des haies infiltration des eaux de pluies	0
75	Développement des cultures moins exigeantes	0
76	Mieux utiliser les eaux usées	0
77	Faire la chasse aux fuites sur le réseau	0
78	Variétés résistantes à la sécheresse	0
79	Moins de dogmatisme de la part de l'Agence de l'eau	0
80	Introduire + de matières organiques dans les sols	0
81	Favoriser les cultures d'hiver (fourragères et vente)	0
82	Réduire les fuites en ville et en zone rurale	0
83	Fin des engrais azotés	0
84	Pouvoir stocker l'eau en hiver	0
85	Plus de sièges pour l'agriculture à L'AESN	0
86	L'agriculture biologique	0
87	Gestion en amont de l'eau : haie, taille des parcelles, prairies (donc élevage extensif), agroforesterie, rotations longues diversifiées, couverts, retour du C dans le sol (donc pas de méthane)	0
88	Constitution de réserves en vue d'irrigation	0
89	Installer des abreuvoirs automatiques	0
90	Les propriétés du sol en AB sont d'après les scientifiques : plus favorables au développement des racines et la rétention en eau dans le sol = diminution de la sensibilité des cultures en AB au stress hydrique	0

91	Améliorer la communication entre captage et agriculteur	0
92	Définir des plans de partage de la ressource en eau	0
93	Investir dans les réseaux d'acheminement d'eaux qui sont des passoires	0
94	Vérifier les fuites des tuyaux d'eaux dans les exploitations pour limiter le gaspillage	0
95	Limiter évaporation par agroforesterie	0
96	Semences paysannes adaptées aux territoires	0
97	Réserver l'eau production alimentaires locales	0
98	Davantage de matière organique dans le sol	0
99	Gérer l'eau dans la globalité de son cycle : ne pas prélever en hiver	0
100	Couverture permanente des sols	0
101	Cultiver des cactus	0
102	Infiltrer l'eau grâce à des couverts végétaux efficaces	0
103	Interdire les piscines privées (on est le 2eme pays au monde avec le plus de piscines privées par habitant)	0
104	Micro-irrigation	0
105	Économiser l'eau	0
106	Arrêt des produits phyto	0
107	Remettre en place le bocage (haie)	0
108	Réutilisation des eaux issues des STEP	0
109	Revoir les itinéraires de production moins consommateurs et le choix des variétés produites	0
110	Arrêt artificialisation des terres	0
111	Gestion des gaspillages sur les exploitations	0
112	Récupérer l'eau sur les surfaces artificialisées	0
113	Couverture des sols et réimplantation des haies	0
114	Réduire engrais minéraux qui ont tendance à déstructurer le sol	0
115	Cultures sous couverts	0
116	Stocker l'eau de pluie hivernale et la valoriser en période sèche	0



117	Augmenter la surface de forêt	0
118	Etudier sereinement les possibilités de réserves hivernales	0
119	Priorisation des usages	0

### **Participants au groupe de travail**

---

Didier ANQUETIL (Astredhor), Marie-Hélène ARNOUX (DRAAF), Xavier BAUDOIN (EPLEFPA), Alexandre BOCAGE (la ferme digitale - VERAGROW), Stéphane BOURLIER (Confédération Paysanne), Sophie DELAERE (DDTM 14), Sylvain DELYE (FRSEA Ndie), Christiane GASNEREAU (ARIP Ndie), Joël GERNEZ (FNE Ndie), Mathieu GRENIER (Confédération Paysanne), Xavier HAY (FRSEA Ndie), Marie LAMARRE (INTERBEV Ndie), Marc LECOUSTEY (CRAN), Geoffroy De LESQUEN (CRAN), Olivier LERAY (Seenergi littoral Normand), Gilles LIEVENS (CRAN), Karine MARIE (CERfrance), Isabelle MEUNIER (Région Ndie), Paul Albert MOUCHEL (JA Ndie), Freddy PREEL (EDT Ndie), Emmanuel ROCH (JA Ndie), Lucile SACHOT (Conseil des Chevaux de Ndie), Oriane VALAIS (IFCE), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Laura VINCENT-CABOUD (Bio en Normandie), Maryline VINOT (DDT 61)

### **Elus CRAN en charge de l'animation**

---

Nicolas DECLOMESNIL

### **Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation**

---

Paul CAPRON, Isabelle DIOMARD, Michel LAFONT, Rémi LAURENT

## Excusés :

---

C. GRANCHER (CU Le Havre Seine Métropole), Etienne FELLS (FCuma Normandie), Karine SACCARDY (EPLEFPA).

## Date de la prochaine réunion

---

12 avril 9h30-12h30, CRAN Salle 1

## Ordre du jour

---

1. Présentation des enjeux du projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles et place de ce Groupe de Travail dans le cadre de la global de la concertation  
Tous les participants répondent individuellement sur beekast à la question suivante : selon vous, quels sont les principales difficultés / problèmes de l'agriculture normande sur cette thématique ?
2. Questions prioritaires pour la Normandie, sur cette thématique, identifiées par la plénière :  
Chaque question est introduite par une présentation succincte des enjeux, puis les participants via beekast donnent les solutions qu'ils préconisent
3. Travail en 2 sous-groupes

## Remarques générales

---

- **M. Bourlier, Confédération paysanne** : avant de parler de transition écologique et d'adaptation climatique, il faudrait plutôt parler de limiter l'impact de l'agriculture sur le climat et l'environnement. Cela devrait être inscrit dans le titre !  
Réponse : La 2<sup>ème</sup> question permet d'apporter les atténuations.
- **M. de Lesquen, CRAN** : Notion de souveraineté alimentaire, point de vigilance à apporter.  
Réponse : Les titres sont ceux repris au niveau national, la souveraineté est le leitmotiv du groupe.

## Relevé de Décisions

---

Questions	Observations en groupe plénier	Actions proposées, leviers envisagés
-----------	--------------------------------	--------------------------------------

<p><b>Comment adapter l'agriculture normande face à cette évolution thématique ?</b> <i>Présentation Isabelle Diomard</i> Groupe 1</p>	<p>- Mots clefs : sensibilisation/formation, agroécologie, arbres, technologies, recherche et innovation, agriculture biologique, pratiques, <b>diversification</b>, pratiques, complémentarité élevage/cultures, bien-être animal/protection animale en agricole/bâtiments, prairies, vie du sol/ économie circulaire, réglementation, approche globale, alimentation en élevage, enjeux économiques, biodiversité, structures</p>
<p><b>Comment accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ?</b> <i>Présentation Isabelle Diomard</i> Groupe 1</p>	<p>- Carbone non pris en compte dans la présentation car chiffres non disponibles</p>
<p><b>Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ? Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?</b> <i>Présentation Michel Lafont</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Confédération paysanne</b> : les graphes sont présentés en tonnes de substance active, le soufre est de plus en plus utilisé avec des grammages importants à l'hectare, ce qui explique que les courbes ne baissent pas alors que nous sommes en phase descendante. L'enjeu biodiversité au sens global est pointé du doigt à tous niveaux, à aborder de front et ne pas opposer la lutte contre le climat sans s'intéresser à l'enjeu biodiversité, l'agroécologie est pour cela très intéressante. La souveraineté alimentaire passe par la biodiversité à long terme.</li> <li>- <b>M. De Lesquen, CRAN</b> : primordial de ne pas opposer les systèmes, complémentarité à trouver, ne pas raisonner en silo. Sur le quantitatif, possible de produire autant avec ou sans chimie ? la réponse est négative ! La question est de tout prendre en compte, utiliser la chimie à un niveau acceptable ?</li> <li>- <b>Confédération paysanne</b> : 30 % de la production est jetée !</li> <li>- <b>Marc Lecoustey, CRAN</b>: la biodiversité s'adresse à tous, peu importe les systèmes !</li> <li>- <b>Confédération paysanne</b> : ce n'est pas vrai que l'on ne peut pas nourrir sans intrants, des études montrent que cela est possible ! Je suis d'accord pour ne pas opposer les systèmes.</li> <li>- <b>VERAGROW</b> : faire un entre deux pour utiliser la chimie à bon escient, inclure plus d'intrants biologiques et organiques.</li> <li>- <b>FRSEA Normandie</b> : les intrants doivent être les moins nuisibles possibles, une étude des produits chimiques doit être conduite pour avoir les éléments sur chacun d'entre eux.</li> <li>-</li> </ul>

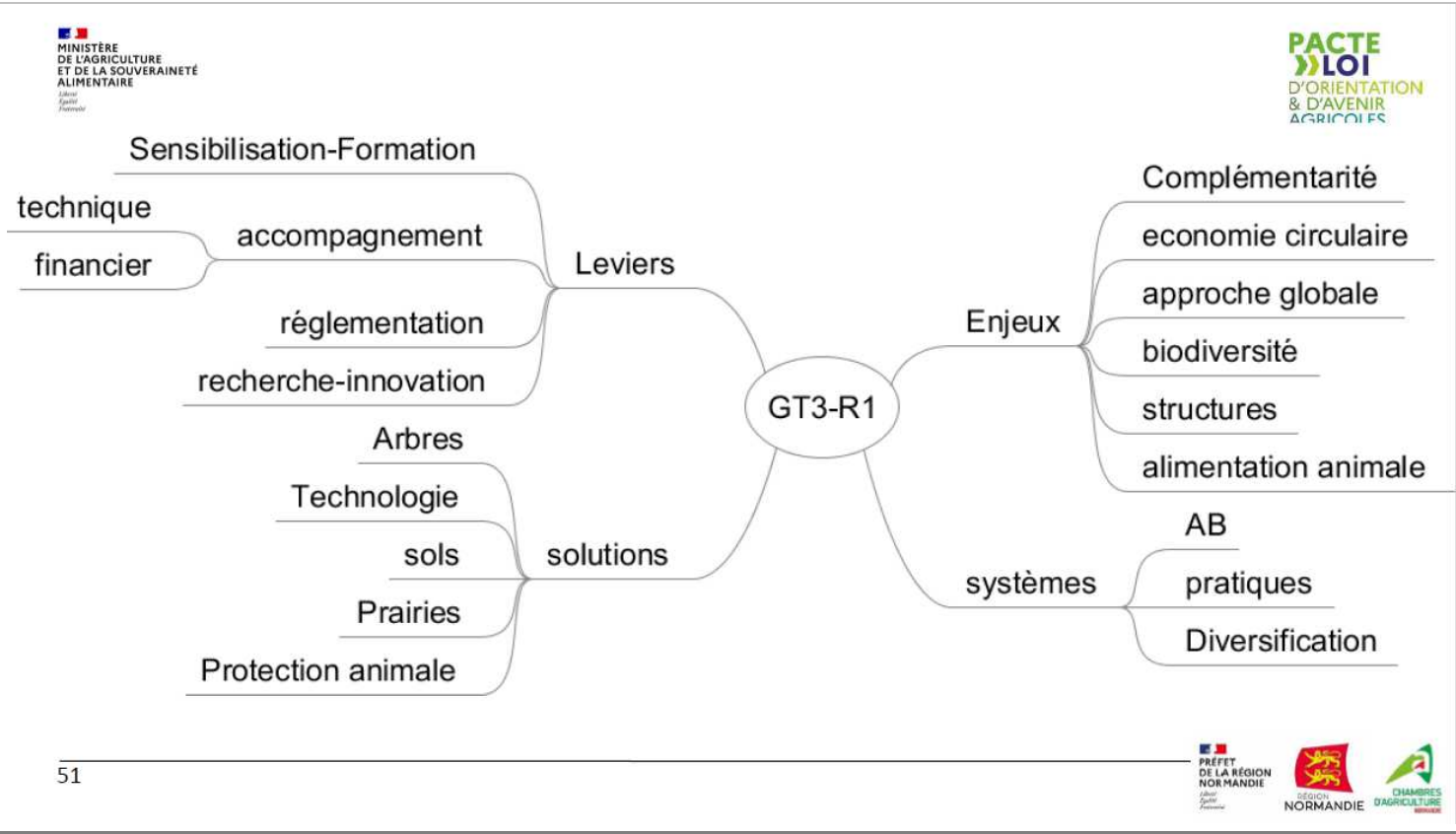
**Comment sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année ? *Présentation Isabelle Diomard***

- Confédération paysanne : l'usage humain devrait être précisé dans la question.
- JA Normandie : sur Cherbourg ce n'est la quantité qui tombe mais une question géologique qui fragilise ce territoire, peu de nappes phréatiques.

**\*TRAVAIL EN SOUS-GROUPE**

**Comment adapter l'agriculture normande face à cette évolution thématique ?**

le sous-groupe reprends toutes les propositions faites par les participants via beekast et les réorganise par grands thèmes : production collective d'une image mind map jointe



**Titre** : Inciter chaque agriculteur à mesurer et suivre la matière organique du sol

**Description de la proposition et des leviers :**

Maintenir ou améliorer la vie du sol (matière organique, fertilité, biodiversité...)

Leviers :

Inciter chaque agriculteur à mesurer et suivre la matière organique, (indicateur de la vie de ses sols)

par l'agriculture de conservation des sols

En favorisant la polyculture-élevage

**Contexte régional :**

Augmentation des terres en cultures, réduction de l'élevage

Déséquilibre territorial lié à la spécialisation des territoires, variabilité pédologique

## Propositions (livrable)

Titre : Maintenir ou améliorer la vie du sol

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :  
Résistance du sol et des cultures face à la sécheresse et aux aléas climatiques

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :  
Maintenir ou améliorer le taux de matière organique à l'échelle de l'exploitation  
Mesure supplémentaire sur échantillon (1<sup>er</sup> horizon) pour le reliquat d'azote, avec financement (à trouver)  
Quelle échéance ? : T0 2024 puis suivi

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Agriculteurs, laboratoires d'analyses de terre

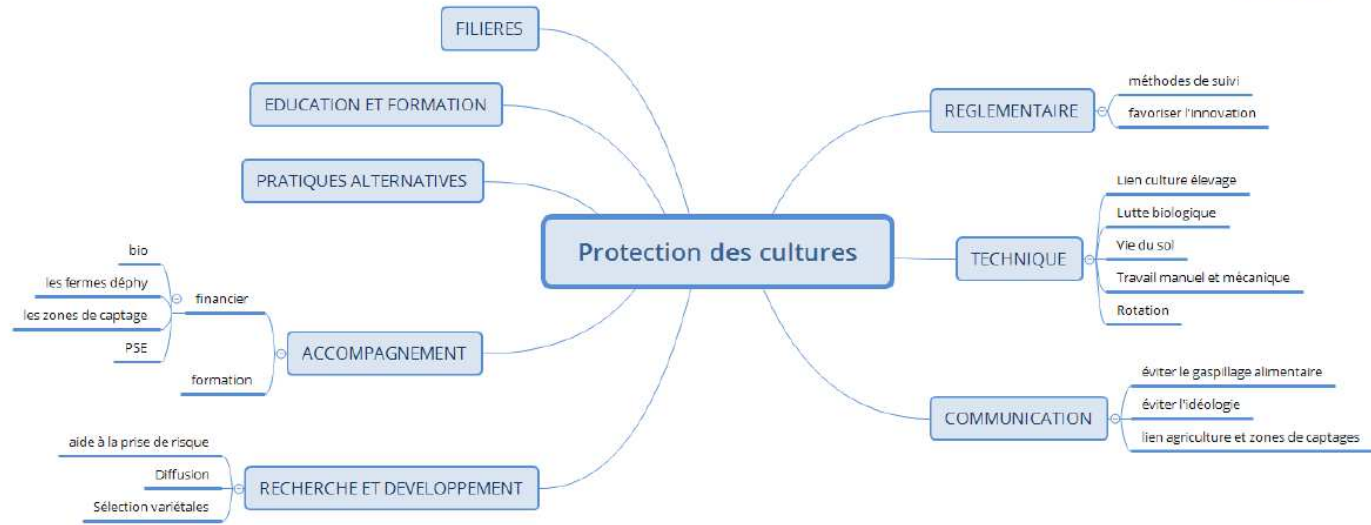
53

**Comment accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie en conservant l'agriculteur au cœur du modèle ?**

La question n'a pas été traitée par le sous-groupe

**Comment développer les alternatives en matière de protection des cultures ?  
Quelle place accorder à l'innovation et au conseil ?**

le sous-groupe reprend toutes les propositions faites par les participants via beekast et les réorganise par grands thèmes : production collective d'une image mind map jointe





**Titre :** DEVELOPPER L'AGROFORESTERIE

**Description de la proposition et des leviers :**

L'agroforesterie, en favorisant la biodiversité, permet de limiter la pression des ravageurs, et donc l'utilisation des insecticides.

- Incitation financière : aide à la plantation, défiscalisation,
- accompagner le débouché (entretien, exploitation, filière, ...)
- Accompagnement technique et son soutien (formation, conseil)
- Communication : acceptabilité dans l'exploitation du bois
- Réglementation : droit de la propriété, classement

**Contexte régional :**

La Normandie présente une maille bocagère intéressante, d'autres pratiques d'agroforesterie sont plus rares, en plaine notamment.

## Propositions (livrable)

**Titre :** DEVELOPPER L'AGROFORESTERIE

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

- Réduire les insecticides
- Favoriser la vie du sol, limiter l'érosion
- Amélioration de la biodiversité
- Stockage de carbone
- Favoriser l'infiltration d'eau

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :**

- Accroître le linéaire de haie
  - 3% de la SAU de plaine avec agroforesterie

**Quelle échéance ? :**

- 2030 (mesure du résultat)

**Leviers d'actions :**  Mesure législative / réglementaire à créer

- National à amplifier ou adapter    
  Régional à amplifier ou adapter    
  Mesure organisationnelle  
 National à créer    
  Régional à créer    
  Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Agriculteur, Etat, Agence de l'Eau, Collectivités, conseil et formation, fédérations de chasse, les filières (œuvre, énergie, paillage).

62

**Comment sécuriser la ressource en eau (quantité et qualité) pour le maintien de l'agriculture, de l'élevage et des usages agricoles tout au long de l'année ?**

La question n'a pas été traitée par le sous-groupe

## 5. GT1 – R2 du 6 avril

5-1\_Diaporama

5-2\_Feuille d'émargement

5-3\_Compte-rendu



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Groupe de travail – Orientation Formation

Réunion du 6 avril 2023

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Mise en route de Beekast



1. En attendant le démarrage,
2. Connectez vous à Beekast : voir mode opératoire dans le dossier
3. Répondre à la première question ouverte : **quel est votre métier ?**

# Programme

1. Introduction – Rappel du contexte et du calendrier
2. Retour sur les propositions des trois groupes de travail et celles du GT1
3. Présentation et échange sur les 6 synthèses proposées par le COPIL
4. Conclusion

# Rappel des enjeux du PACTE LOAA

- **9 septembre 2022** annonce par le Président de la République du lancement d'une concertation nationale
  
- **Objectif** construire un **pacte** et une **loi d'orientation et d'avenir agricoles** pour renforcer et reconquérir la souveraineté alimentaire française qui repose sur :
  - ✓ *la juste rémunération*
  - ✓ *l'accès à la ressource en eau*
  - ✓ *la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques...*

## Une ambition – quatre enjeux – 3 GT

Ambition du pacte et loi d'orientation et d'avenir =

- assurer le **renouvellement des générations** et le mobiliser pour **accélérer l'adaptation** face au changement climatique et la transition agro-écologique

4 enjeux :

- l'évolution démographique et sociale des actifs
- la transition climatique
- l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles
- la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire

3 thèmes prioritaires :

*l'orientation et la  
formation*

*l'installation et transmission  
des exploitations*

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*



## 1.3. Le calendrier national des différentes étapes

- **janvier** premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **fin janvier** début des travaux régionaux
- **février-avril** 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** traitement par les groupes nationaux des contributions régionales
- **fin mai** réunions de clôture des groupes de travail nationaux
- **Courant juin** Rédaction du pacte et de la loi
- **Fin juin** Proposition du pacte et de la loi

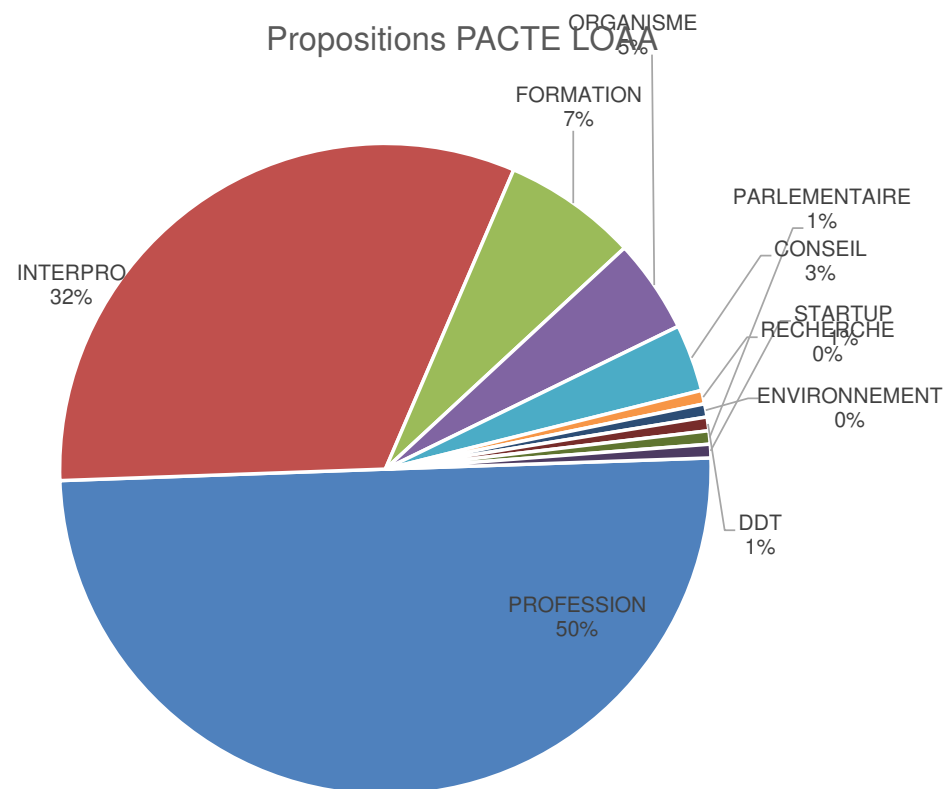
## Trois séquences du groupe

### *l'orientation et la formation*

- **3 séquences de travail**
  - **R1 - 24 février 2023** : présentation de la méthode, des questions posées par la plénière, du cadre des propositions d'actions et de dispositifs
  - **Du 24 février au 20 mars 2023** : contribution écrite des membres du groupe : propositions d'actions et de dispositifs
  - **R2 - 6 avril 9h 30 – 12h 30** : Echange sur les synthèses des propositions d'actions et de dispositifs proposées par le Comité de pilotage.

# Retour sur les propositions des 3 GT

PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL	
date	27/3/22
<b>nb de propositions</b>	150
nb de structures	29
nb de contributeurs	45
<b>Nombre de propositions GT1 - Orientation et formation</b> 49	
Compétences et Référentiels	20
Attractivité du métier et des formations	18
Formations destinées au public qui change de secteur d'activité	6
Marque employeur de l'agriculture	4
Autre sous thématique	1
<b>Nombre de propositions GT2 - Installation et transmission</b> 38	
Transmission : repérage et accompagnement	13
Accès au foncier pour les jeunes	13
Soutien de la Polyculture-Elevage et de l'Elevage	7
Installation en zone de déprise agricole	2
Autre sous thématique	3
<b>Nombre de propositions GT3 - Adaptation et transition face au changement climatique</b> 62	
Adaptation face au changement climatique	34
Transition zéro carbone	10
Alternatives en matière de protection des cultures	9
Ressource en eau tout au long de l'année	8
Autre sous thématique	1
<b>AUTRE THEME</b>	1



# Retour sur les propositions des 3 GT

Propositions PACTE LOAA	
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2

Agence Régionale de l'Orientation et des	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Norman	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végé	1
VIVEA	1

# Retour sur les propositions du GT1

GT1 - Propositions PACT LOAA	
CRAN	8
FRSEA Normandie	7
Bio en Normandie	6
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	5
Confédération Paysanne de Normandie	5
SNETAP	5
CRIEL Normandie Lait	4
Service de remplacement Normandie	2
APECITA NORMANDIE	2
Agence Régionale de l'Orientation et des	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Norman	1
Parlementaire	1
VIVEA	1

Propositions PACTE LOAA	
PROFESSION	26
INTERPRO	11
FORMATION	8
ORGANISME	2
CONSEIL	1
RECHERCHE	0
ENVIRONNEMENT	0
DDT	0
PARLEMENTAIRE	0
STARTUP	1
	49

# 6 synthèses priorisées par le comité de pilotage

ID	TITRE de votre proposition	ID de regroupement 1000 / 2000 / 3000
1001	<b>Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.</b>	8/48/78/114/122/126/148/151/152
1002	<b>Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises</b>	14/17/62/64/66/67/77/114/123/128/129
1003	<b>Adapter les contenus et les méthodes d'apprentissage en formations initiales</b>	11/12/13/17/33/56/63/65/74/75/114/121/130/147
1004	<b>Développer les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie</b>	31/33/34/55/59
1005	<b>Créer des passerelles entre enseignements général et agricole</b>	31/32/33/63/101/131/150
1006	<b>Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT</b>	57/124
1007	<b>Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers</b>	12/31/32/63/76/101/131/133/150
1008	<b>Améliorer la qualité de vie sur les exploitations pour rendre attractif les métiers de l'agriculture</b>	12/35/58/117/118
1009	<b>Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs</b>	60/61/132/133
1010	<b>Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs</b>	152

# Proposition Synthèse 1001

8/48/78/114/122/126/148/151/152

**Titre : Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

## Description de la proposition et des leviers :

Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue des actions considérées « hors champs » actuellement comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.

**Faire connaître le crédit d'impôt formation et Mettre en place un crédit d'impôt formation pour les employeurs qui envoient leurs salariés qui vont en formation et pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement.**

Inciter à la formation notamment sur les RH (**Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié**) par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques.

Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions (Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises)).

Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue.

**Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : Apprentissage avec plusieurs employeurs.**

**Contexte régional :** Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'encren les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.

# Propositions (livrable)

**Titre : Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ?

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole



## Qualification de la proposition 1001

- Proposition 1001 :

**Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1001, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 1002

14/17/62/64/66/67/77/114/123/128/129

## Titre : Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises

### Description de la proposition et des leviers :

**Créer un statut de porteur de projet en reconversion professionnelle** pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale (**et protection des tuteurs, parrains et maître de stage**), à des dispositifs simples, à des financements incitatifs et complémentaires au CPF. Exemple : salariat via une structure financée par des collectivités locales : espace test)

Indemniser **et accréditer/former** les tuteurs, parrains, et maître de stage.

Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants et élargir les modes de financement pour permettre aux apprenants de suivre tous les modules de formations nécessaires (Le CPF est parfois limitant).

Dynamiser le rôle de pépinière d'entreprise, de démonstrateur et de partenaire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans les établissements de formation agricole.

**Développer des formes pédagogiques mixtes (digital/mooc...) pour ce public en reconversion.**

**Contexte régional** : Il est difficile pour les porteurs de projet de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT. Il y a de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils aient pu tester le métier.

# Propositions (livrable)

**Titre : Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Compétitivité de l'agriculture. Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des installations. Favoriser les reconversions de nouveaux publics vers l'agriculture en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs attentes. Des porteurs de projets qui se dotent de toutes les compétences nécessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives permettant de se tester et d'acquérir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leurs projets. créer du lien entre le monde professionnel et les porteurs de projets.

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :**

**Quelle échéance ? Opérationnel en septembre 2024**

**Leviers d'actions :**  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

## Qualification de la proposition 1002

- Proposition 1002 :

**Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1002, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 1003

11/12/13/17/33/56/63/65/74/75/114/121/130/147

## Titre : Adapter les contenus et les méthodes en formations initiales

### Description de la proposition et des leviers :

Renforcer les notions de changement climatique, de transition écologique, sociale et territoriale, de gestion des ressources humaines, de conseil d'entreprise, d'utilisation d'outils numériques et de pilotage dans les programmes de formation initiale.

Mettre en place un réseau d'exploitations d'accueil qualifiées.

Former les enseignants sur les nouvelles thématiques tout au long de leur carrière (Immersion régulière...).

**Contexte régional** : Manque de compétences et de prise en compte des notions de choix techniques, de gestion des ressources humaines, de prise en compte du changement climatique qui peut être amélioré par des mises en situation et des échanges avec des actifs.

# Propositions (livrable)

## Titre : Adapter les contenus et les méthodes en formations initiales

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Adapter les enseignements aux réalités agricoles, environnementales et territoriales. Adaptation au changement climatique à la transition écologique, sociale et territoriale. Dynamiser les techniques d'enseignement et diversifier les supports pédagogiques. Maintenir et attirer des emplois par une gestion des ressources et relations humaines de qualité.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ?

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Centres de formation, DRAAF, SRFD, Région Normandie, OPCO, FAF, Profession agricole, Chambres d'agriculture de Normandie

# Proposition Synthèse 1004

31/33/34/55/59

## Titre : Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie

### Description de la proposition et des leviers :

Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA **et autres acteurs de l'enseignement supérieur agricole** pour parfaire les compétences et les connaissances et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles.

Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équine et Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Gestion d'entreprise, **Agro-écologie**, Numérique...

Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations.

**Contexte régional** : Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor

**Manque de salariés formés à une mission de responsable (management, ...)**

# Propositions (livrable)

**Titre : Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.

Quelle échéance ?

A mettre en place d'ici à 3 ans.

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : **Ministère de l'enseignement supérieur**, Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales – **tous les acteurs de l'enseignement supérieur**



## Qualification de la proposition 1004

- Proposition 1004 :

Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1004, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 1005

31/33/34/55/59

## Titre : Créer des passerelles entre enseignements général et agricole

### Description de la proposition et des leviers :

Renforcer le lien entre l'enseignement général et l'enseignement agricole en :

Formant & outillant les équipes pédagogiques et les professionnels de l'orientation

- Professionnaliser les équipes pédagogiques et éducatives et l'ensemble des conseillers ResO'Pro (professionnels du conseil et de l'orientation en Normandie)
- Outiller et former les conseillers ResO'Pro et les équipes pédagogiques de l'éducation nationale sur les diplômes, les parcours, les métiers et les débouchés des filières agricoles
- Intégrer les enseignants de 2nde Pro et 2nde GT des lycées agricoles dans les dispositifs passerelle de 3<sup>e</sup>-2nde

Mixant les publics au sein des centres de formation pour croiser les regards et les parcours

- Ouvrir davantage de classes en filière générale dans les centres de formation agricole (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, Bac S et STG...) pour faciliter la découverte du monde agricole
- Créer des socles communs de connaissances et multiplier les passerelles entre parcours de formation et diplômes
- Renforcer la mission pédagogique des fermes des lycées agricoles et des ateliers de transformation pour faciliter l'accueil de jeunes en orientation

Accueillant des jeunes en orientation sur des exploitations agricoles

- Démultiplier l'accueil de stagiaires en 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> sur les exploitations agricoles et sur les fermes de lycées agricoles

**Contexte régional** : Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Besoin de techniciens agricoles formés

Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance

# Propositions (livrable)

## Titre : Créer des passerelles entre enseignements général et agricole

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Assurer le renouvellement des générations

Susciter des vocations

Faciliter l'orientation

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ?

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales

# Proposition Synthèse 1006

57/124

**Titre : Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT**

## Description de la proposition et des leviers :

Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé en :

Proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels

- Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels
- Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux
- Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels

Formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT

- Création de ressources pédagogiques pour ce module
- Formation des équipes pédagogiques

## Contexte régional :

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur **et déficit d'image notamment**

Baisse d'effectif en formation initiale

**Redonner ici des éléments de contexte : 40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030, 5 % d'emploi pourraient disparaître (concentration des EA et baisse de l'élevage)**

# Propositions (livrable)

**Titre : Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux

Inverser les représentations

Faciliter l'orientation et susciter des vocations

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ?

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Ministères (Education nationale + Agriculture), équipes pédagogiques, Profession agricole

## Qualification de la proposition 1006

- Proposition 1006 :

**Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1006, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 1007 (+ 1009 en zoom)

12/31/32/63/76/101/131/133/150

## Titre : Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers

Description de la proposition et des leviers : Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers en :

**Créant un fonds de communication pérenne et conséquent** pour mener à bien toutes ces actions

Mettant en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, conseil, transformation, R&D, commercialisation, qualité)
- des parcours de formation (court - long / initiale - continue / scolaire - apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Multipliant les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les événements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifiant et professionnalisant des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie
- Recenser et former les professionnels pour parler de leur métier
- Faciliter l'accueil et les visites en entreprises

Initiative de la marque employeur cf 1009

**Coordination de tous les acteurs sur ce thème / via le COB ?**

Contexte régional : Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Déficit d'image  
Baisse d'effectif en formation initiale  
Pénurie de salariés agricoles  
Difficulté pour faire un choix d'orientation

# Propositions (livrable)

**Titre : Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Assurer le renouvellement des générations

Attirer des candidats - Susciter des vocations

Faciliter l'orientation

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ?

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, centres de formation, Rectorat, acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), collectivités, agence de l'orientation **et des métiers, APECITA**



# Proposition Synthèse 1009 (exemple 1007)

60/61/132/133

**Titre : Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs : *une illustration, un exemple de ce qui peut être mis en œuvre de la 1007***

## Description de la proposition et des leviers :

Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles en :

- Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié
- Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines

Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en :

- Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles
- Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation

Valoriser l'emploi agricole en :

- Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise...)
- Agissant sur la qualité des offres d'emploi (condition de travail, horaires...)
- Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi ( évolution professionnelle, rémunération, avantages...)

## Contexte régional : Difficultés de recrutement

Pénurie de main d'oeuvre

Concurrence avec les autres secteurs professionnels

Déficit de compétences RH

# Propositions (livrable)

**Titre : Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Attractivité des métiers de salariés agricoles

Pérennité des entreprises agricoles

Image du métier et des entreprises agricoles

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ?

**Leviers d'actions :**  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

**Mesure organisationnelle**

National à créer

**Régional à créer**

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA

## Qualification de la proposition 1007 (+ 1009 en zoom)

- Proposition 1007 :

**Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1007, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 1008

12/35/58/117/118

## Titre : Améliorer la qualité de vie sur les exploitations pour rendre attractif les métiers de l'agriculture

### Description de la proposition et des leviers :

Améliorer les conditions de travail et la qualité de vie en agriculture en :

Permettant la prise de congé et de week-ends

- Accès et recours au service de remplacement facilités sur tous les territoires (disponibilité et formation des agents de remplacement, compétences pour intervenir dans toutes les exploitations)
- Maintien et augmentation du crédit d'impôt pour le motif congé (35j de crédit d'impôt à 60% pour tous les associés)
- Promotion du remplacement par des ambassadeurs, la profession et les centres de gestion

Améliorant les conditions d'emploi

- Mise en place et démultiplication de bonnes pratiques sur l'organisation du travail, l'aménagement des horaires, la délégation
- Promotion de solutions, d'aménagements et d'équipements réduisant l'astreinte, la charge de travail ou la pénibilité en particulier pour les femmes

Améliorant la rémunération des salariés agricoles et agroalimentaires

Conciliant vie professionnelle et vie familiale

- Maintien de la prise en charge du remplacement pour congé maternité
- Assouplissement des règles d'application du congé paternité (25 jours dans les 6 mois) et suppression de la CGS/CRDS restant à la charge des papas agriculteurs
- Instauration d'un crédit d'impôt pour congé parental
- Mise en place de solutions permettant de recourir au remplacement pour enfant malade et/ou handicapé

**Contexte régional** : Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Pénurie de main d'oeuvre

Déficit d'image

Charge de travail, pénibilité et astreinte importants dans de nombreuses exploitations

Désaffection des candidats pour l'élevage laitier

Sortie du métier précoce et/ou arrêt du lait

# Propositions (livrable)

**Titre : Améliorer la qualité de vie sur les exploitations pour rendre attractif les métiers de l'agriculture**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Maintien de l'élevage

Attractivité & Renouvellement des générations

Pérennité des exploitations

Vivabilité des exploitations

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ?

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Tous les acteurs : Profession agricole, services de remplacement, collectivités, Ministère de l'agriculture, MSA, Chambres d'agriculture,

# Proposition isolée 1010

152

**Titre : Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs**

## Description de la proposition et des leviers :

Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) ainsi que la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela permettra de favoriser les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques, ainsi que renforcer les liens entre enseignement et développement agricole.

Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires à mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

**Contexte régional** : CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et démultiplier cette dynamique et pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes » à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.

**Il existe d'autres formes d'action sur ce type de lien notamment dans le COB3 (Contrat d'Objectif) en Normandie**

# Propositions (livrable)

**Titre : Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs**

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et contribuant à la réduction de gaz à effet de serre.

Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)

Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole.

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :**

**Quelle échéance ?**

**Leviers d'actions :**  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Etablissements d'enseignement agricole (du public et du privé), associations d'agriculteurs porteuses de collectifs engagés en agro-écologique, structures d'accompagnement des collectifs, DRAAF, DGER, Chambres d'agriculture, Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole

## Qualification de la proposition 1010

- Proposition 1010 :

**Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1010, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**





## Votre avis sur ces propositions ?

ID	TITRE de votre proposition
1001	Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.
1002	Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises
1004	Développer les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie
1006	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT
1007/1009	Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers
1010	Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

### ■ Sélectionner :

- La proposition la plus consensuelle
- A l'inverse, la proposition la moins consensuelle
- La proposition la plus innovante et la plus « normande »



## CONCLUSION

**Date de la plénière : 27 avril 2023 de 14h00 à 17h00**  
**à la **préfecture de Région à Rouen****

correspondance à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

# Calendrier à venir

---

- 20 mars date limite des remontées des propositions des membres des GT
  - Synthèse des propositions par groupe métier
  - Transmission au membres du groupe de travail avant la R2
- 31 mars 8h30 – 10h00 : COPIL de préparation GT1-R2
- 5 avril 13h00 – 14h00 : COPIL de préparation GT2 et GT3 -R2
- 6 avril : GT1 - R2 : CA14
- 12 avril matin : GT3 – R2 : CRAN
- 12 avril après-midi : GT2 – R2 : CRAN
- 27 avril (visio) : plénière

	Nom	Prénom	Structure	Qualité	EMARGEMENT
1	ALLARD-DEMUYS	Martine	OCAPIAT NORMANDIE	Directrice Régionale	
2	COLLET	Céline	CRAN	chargée de mission	
3	DELAPORTE	LUC	CNEAP NORMANDIE	DELEGUE REGIONAL	
4	Giraud	Thibaut	Jeunes Agriculteurs Normandie	Vice-président	
5	GOBE	Claire	Fédération Régionale des MFR de Normandie	Chargée développement Formation professionnelle	
6	HEURTIN	Jean-Yves	Chambre d'agriculture du Calvados	PRESIDENT	
7	hubert	benoit	sr manche	president de canton	
8	LAMARRE	Marie	INTERBEV NORMANDIE	Chargée de mission	
9	LAWAL	Saidi	EPLFPA Le ROBILLARD	Directeur	
10	LEGOUPIL	ANNE	OVVT GTVN Agence Régionale de l'Orientation et des Metiers de Normandie	animatrice	
11	Limare	Laodice		Chargée de projet Partenariats et Événementiels	
12	LUBRUN	Laurence	CRAN	Elue	
13	Margaritis	Marina	Région Normandie	responsable de service installation, conseils et transition	
14	MOUROCQ-MARIE	Marie-Pierre	APECITA Normandie	Députée Régionale	
15	OSMOND	Jean-François	CRAN	Elu	
16	Pessault	Samuel	EPLFPA	Provisur adjoint- Directeur Adjoint	
17	PINDARD	Alain	DRAAF / SRFD	Chef de service	
18	PONTIS	PHILIPPE	CRAN	ELU	
19	RIGNY	Marina	VIVEA	Députée Régional	
20	SELLOS	Laurence	CRAN	Elue	
21	VAN VAERENBERGH	Chris	DRAAF	DRAAF-adjoint	
22	VAUGEOIS	Maxime	Jeunes Agriculteurs de Normandie	Responsable installation	
23	CHEVALLIER	Gonzague	CRAN		
24	LAFONT	Michel	CRAN		
25	ANAETIL	Didier	ASTREDHOR Seine Vache	Président	
26	Gallo	Amandine	ARIP NORMANDIE	Chargé de mission	
27	LEROY	Céline	Région Normandie	Animatrice emploi form	
28	PICON	Charlotte	Agence de l'orientale	responsable pôle	
29	GONNET	Chloé	Région Normandie	Chargé de projet formation	
30	PASQUIER	Philippe			
31	HERITILLI	Julien	Région Normandie	chrg. projet (C.D.A.M)	
32	Bellien de Tromont	Pascaline	FRSEA	Chargée de mission	
33	LOUVEL	Pascaline	Bio en Normandie	admin	
34	LAINÉ	yvette	Coordination Rurale	Présidente R	
35	DESCARPS	François	CRAN	DG - Copil	
36	BERNARD	Pierre-Yves	UNILASALLE	Directeur Formation Ingénieur	
37					
38					
39					
40					

c.pascaline@lavache.com

### Participants au groupe de travail (31)

---

Didier ANQUETIL (Astredhor Seine Manche), Martine ALLARD-DEMUYS (OCAPIAT NORMANDIE), Luc DELAPORTE (CNEAP NORMANDIE), Thibaut GIRAUD (JA normandie), Claire GOBE (Fédération régionale des MFR de Ndie), Marie LAMARRE (INTERBEV Ndie), Saïdi LAWAL (EPLEFPA le Robillard), Anne LEGOUPIL (OVVT GTVN), Laodice LIMARE (Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie), Marina MARGARITIS (Région Normandie), Marie pierre MOUROCCQ-MARIE (APECITA Ndie), Jean-François OSMOND (CRAN), Samuel PESSAULT (EPLEFPA), Alain PINDARD (DRAAF), Philippe PONTIS (CRAN), Marina RIGNY (VIVEA), Laurence SELLOS (CRAN), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF), Maxime VAUGEUIS (JA Normandie), Amandine GALLO (ARIP Ndie), Céline LEROY (région Ndie), Charlotte PIGEON (Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie), Chloé GONNET (région Ndie), Philippe PASQUIER (région Ndie), Julien HERMILLY (région Ndie), Pascaline BELLIER de FROMONT (FRSEA Normandie), Pascaline LOUVEL (Bio en Ndie), Yvette LAINE (Coordination Rurale), Pierre-Yves BERNARD (UniLaSalle).

### Elu CRAN en charge de l'animation

---

Jean-Yves HEURTIN

### Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation

---

Gonzague CHEVALLIER, Céline COLLET, François DESCAMPS, Michel LAFONT, Karine LENOIR

### Programme

---

1. Introduction – Rappel du contexte et du calendrier
2. Retour sur les propositions des trois groupes de travail et celles du GT1
3. Présentation et échange sur les 6 synthèses proposées par le COPIL
4. Conclusion

### Objectifs de la réunion

---

Présentation par JH HEURTIN

1 ambition : assurer le renouvellement des générations et le mobiliser pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique

4 enjeux :

- l'évolution démographique et sociale des actifs
- la transition climatique

- l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles
- la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire

3 thèmes prioritaires -> 3 groupes de travail

1 objectif : assurer le renouvellement des générations

Salue le travail de synthèse mené pour regroupement des propositions

Nombre important de contributions

ML : rappel du déroulement et de l'objectif : sortir 6 propositions sur les 150 (29 structures différentes, 45 contributeurs différents)

Sortir des idées opérationnelles, originales

Pour le GT1 : 49 propositions

10 propositions de synthèses présentées au comité de pilotage, 6 retenues + 1 la marque employeur

LSELLOS : soyons factuels

### **Fiche 1001 : Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

Présentation : GCHEVALLIER

Dans fiche mettre relocalisation au lieu de délocalisation :

YLAINÉ/COORDINATION RURALE - pour les services de remplacement, il faut étoffer pour avoir suffisamment d'agents, mettre en avant les sr, recruter au préalable, il faut fortifier le sr : par l'apprentissage ?

LSELLOS - cela peut être compliqué de prendre des apprentis dans les SR, sachant qu'ils sont en formation

YLAINÉ/COORDINATION - justement il faut arriver à garder les agents formés, éventuellement via l'apprentissage pour alimenter les SR. Ce qui pêche aujourd'hui même si on a de la main d'œuvre, c'est le recrutement

JA NORMANDIE/ T GIRAUD - il faut aussi que les agriculteurs comprennent que les sr sont des associations. Nos apprentis peuvent aussi faire des heures pour les sr par exemple le we, cela peut faire la main d'œuvre supplémentaire. Il faut que le travail des agents soit professionnalisé, ne pas leur donner que du travail que de temps en temps. L'engagement vers l'association doit être réciproque. Il faut que cela se développe dans d'autres départements.

DRAFF/ C VAN VAERENBERGH - le problème actuellement est que le contrat d'apprentissage est lié à un seul employeur. S'il y a une proposition à faire, ce serait d'avoir des contrats d'apprentissage avec plusieurs employeurs.

JY HEURTIN : un contrat d'apprentissage peut être divisé en 2 exploitants, c'est une possibilité. Un agriculteur qui n'a pas suffisamment de travail pour 1 apprenti peut le partager et cela peut être bénéfique pour avoir un accompagnement certains jours et au jeune d'avoir une approche sur 2 exploitations.

P LOUVEL/ Bio en Ndie - je voulais signaler qu'il est difficile de trouver des agents de remplacement dans le maraîchage, beaucoup sont dans l'élevage laitier notamment

A PINDARD/DRAAF - dans les modalités de financement qui sont proposées, ce serait le crédit d'impôt, est ce que les agriculteurs ont une appétence pour ce mode financement, ou y aurait il une autre modalité pour le financement de cette formation continue ?



LSELLOS : le crédit d'impôt existe déjà, est-il suffisant et est-il suffisamment connu ? idem pour que le crédit remplacement ? Il n'est peut-être pas suffisamment faut-il le renforcer ?

Noter alors : le mettre en place pour les salariés sur la fiche

CRAN/JF OSMOND : pas certain que tous les agris prennent le crédit d'impôt formation, soit par méconnaissance, et que lorsqu'ils envoient leur salarié en formation, ils demandent la contre partie financière, ce qu'on veut c'est former les salariés à la base. les agriculteurs ne se forment pas ou peu d'abord par manque de temps.

YLAINE/COORDINATION – beaucoup d'agriculteurs ne font pas appel au SR, par manque de confiance, ils ne veulent pas prendre un agent SR pour une seule journée, pendant que cela ne va pas aller. Il faut améliorer le chiffre du nombre d'agriculteurs allant en formation.

ML - Idée sur la fiche : insister sur le volet RH, management, incitation à la formation

APECITA : qu'est ce qu'on met derrière rh ? la motivation, le recrutement, la formation, la gestion des conflits, vaste sujet

LSELLOS – autre idée originale, créer des ponts dans l'enseignement agricole

Saïdi LAWAL (EPLEFPA le Robillard) – il y a déjà dans nos formations des mixités de public et des mixités de parcours. Il y aussi l'idée que lorsqu'un salarié doit être remplacé, certains sont retissant sur l'exploitation de voir une personne venir une journée, c'est un frein. Il y a une évolution des mentalités à faire sur ce sujet

MFR/C GOBET - la réforme de la formation de 2018 nous encourage dans l'ouverture des frontières entre formation initiale et formation continue. Rebond sur la fonction rh : l'aspect intégration : il y a un vrai travail à faire pour tutorer et assurer la personne dans sa fonction de remplacement, que ce ne soit pas qu'une personne qui passe.

ML : suite aux échanges, on a requalifié le terme RH

JYHEURTIN : crédit d'impôt pour la structure qui emploie le salarié qui se forme : à préciser

### Séquence BEEKAST

**Question : Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1001, pouvez-vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

## **Fiche 1002 : Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

G CHEVALLIER

ASTREDHOR - notion d'ambassadeur. Avoir des référents dans le métier, le tutorat. Des formations ont existé sur le tutorat

ML : notion d'accréditation

LSELLOS : avoir une discussion avec les établissements agricoles sur la notion de maître d'apprentissage, que soit du côté des apprenants et du côté du maître de stage et du respect mutuel à avoir. La formation de tutorat devrait être obligatoire

JYHEURTIN : il serait souhaitable qu'elle soit obligatoire, elle est dans le contrat. On se mets un objectif d'application ? fin 2024 ?

ML : sur fiche : accréditer / former / indemniser ?

LSELLOS – est ce écrit qq part qu'il faudrait une « accréditation maitre de stage », ce statut permet d'avoir la couverture pour le parrain en terme d'accident.

Région Ndie : il y a des difficultés de financement dans le cadre de la reconversion professionnelle, notamment à cause du cpf. Le distanciel existe aussi

GCHEVALLIER : c'est vrai que certains porteurs de projet n'ont pas assez de d'argent sur leur cpf et ne peuvent pas financer toutes les formations, le reste à charte étant trop important

PH PONTIS : il faut créer un fond d'accompagnement pour les porteurs de projets

LSELLOS : le congé individuel de formation existe-t-il toujours ?

OCAPIAT : Les axes prioritaires sont surtout sur l'alternance (contrat d'apprentissage, professionnalisation)

Claire GOBE (Fédération régionale des MFR de Ndie) – il faut aller jusqu'à l'idée du mentorat. L'aspect encadrement du global n'apparaît pas suffisamment à mes yeux.

JYH : cette fiche doit se focaliser sur le statut, la reconnaissance des encadrants

BIO en ndie : les personnes en reconversion en formation continue n'ont plus de statut, de secu. Il existe des espaces test (en Bretagne) où les personnes en reconversion ont un statut grâce à un engagement des collectivités locales

JA : j'ai un exemple d'agriculteurs qui accueillent des personnes en réinsertion. Via le centre, ces personnes ont changé de projet mais ont un statut

### Séquence BEEKAST

Question : Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1002, pouvez-vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

### Fiche 1004 : Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie

G CHEVALLIER

EPLFPA : on a oublié le ministère de l'enseignement supérieur. Les licences pro existent déjà. Les universités s'orientent davantage vers les IUT  
Il faut un dialogue entre les 3 ministères pour trouver qui fait la diplomation

DRAFF : sujet identifié par la DRAFF. Cela suppose un dialogue et une négociation entre les ministères. L'idée de faire remonter cette proposition va conforter l'importance d'avance sur ce sujet

UNILASALLE : pas tout à fait d'accord avec cette proposition. On a des bachelors à unilasalle mais on pourrait compléter l'offre, dans les acteurs rajouter tous les enseignements supérieurs. On a une liberté importante de création de bachelor, mais je pense qu'il y a des manques

ML : on rajoute «et autres acteurs de l'enseignement supérieur agricole »

FRSEA ndie : on constate qu'il y a peu d'offres en bachelor ou en licence pro sur notre territoire, et il manque de salariés formés sur les postes de responsable. Il faut proposer des bac+3 en production agricole



ML : fiche : rajouter manque de salariés formés à une fonction de responsable

REGION ndie : bachelor agro écologie ?

OCAPIAT : mettre mission de responsable et de management

### Séquence BEEKAST

Question : Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1004, pouvez-vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

### Fiche 1006 - Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT

C.COLLET

BIO en Ndie : 3 % des jeunes veulent aller en agriculture. Quel âge ?

L'attractivité c'est aussi la rémunération, il faut travailler aussi sur ce sujet

JA NDIE – il y a une réalité sur la filière. Ce n'est pas qu'une question d'argent, il y a une méconnaissance dans les établissements scolaires de notre métier, bcp de préjugés. il ne faut pas généraliser l'image du métier de paysan

APECITA : il y a aussi les métiers de conseil, métiers techniques. Présenter qu'est-ce que l'agriculture dans sa globalité ?

EPLEFPA – l'idée c'est d'ancrer l'enseignement de l'agriculture dans les matières à enseigner. Cela peut être un élément révolutionnaire

JA NDIE : on a bien identifié qu'il y a des leviers mais cette proposition s'inscrit dans le programme

REGION NDIE : l'enjeu c'est le renouvellement des générations, et la difficulté à recruter, et trouver des repreneurs. Il faut remettre du lien entre le citoyen et la production agricole.

P.PONTIS – il faut des agris avant des techniciens, on ne peut pas dissocier les 2 . ils sont complémentaires.

### Séquence BEEKAST

Question : Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1006, pouvez-vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

### Fiche 1007 - Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers

C COLLET

L'idée est de fusionner la 1007 et la 1009

Bcp de contributions sur cette fiche

ML : la question est comment on finance ?

### **Fiche 1009 - Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs**

C COLLET

ML : le sujet principal est comment trouver des fonds pour la communication

APECITA : je ne comprends pas le lien dans la fusion des 2 fiches. Mon interrogation est en terme d'acteurs

AGENCE DE L'ORIENTATION ET DES METIERS : l'attractivité des métiers est déjà échangée chez nous. Il faut insister sur la connaissance de notre structure, il existe des lignes de financement notamment via le COB

Le travail est comment mieux se coordonner en interne plutôt que faire des propositions séparées. Renforcer l'interconnexion entre les structures, se faire connaître

UNILASALLE – dans le secteur de l'insertion (Pôle emploi) le discours est à revoir, manque d'information je pense par méconnaissance

JA NDIE – cela dépend comment on présente la proposition.

JYH - La fiche 1009 est en fait un exemple de ce qui peut être fait dans la 1007.

DRAAF - toutes les priorités vont être de toute façon remontées

CRAN – F Descamps – la notion de financement des actions de communication notamment sur la marque employeur est fondamentale. La fiche 1007 est donc fondamentale

ASTREDHOR - Montrer la diversité des métiers de l'agriculture. Montrer la diversité du métier par des formations agricoles plus larges

### **Séquence BEEKAST**

**Question : Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1007, pouvez-vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

### **Fiche 1010 - Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs**

G CHEVALLIER

C'est une fiche isolée reprise, très opérationnelle

ML : le projet CASDAR a permis une prolongation de l'expérimentation, mais on n'avait pas de type de projet qui permette de prolonger cette coopération. L'idée est de promouvoir ces actions

REGION : c'est une action qui existe déjà, on finance des actions avec différents partenaires.

JYH : le but est de faire remonter nos contributions pour qu'elles soient reprises au niveau national

UNILASALLE – ce projet a bien marché, je comprends le fait de le pérenniser sans avoir à chercher à chaque fois des modalités financières

DRAAF – cela a pris un certain temps de trouver des financements avec la CRAN. Notre objectif est de faire remonter des propositions atypiques, innovantes et faire remonter au national ces propositions de façon pérenne pour qu'elles soient reprises dans d'autres régions.

LSELLOS – là c'est déjà structuré

AGENCE ORIENTATION ET DES METIERS : Dans le COB il y a un axe lié à l'orientation et l'attractivité et des fonds fléchés sur la communication.

ML : on parle de COB qui déjà connu plusieurs générations, est ce que de manière transversale, le principe même de cette organisation d'une stratégie à plusieurs n'est pas à remonter ?

DRAAF – je partage cette idée de coordination, on peut mettre soit dans une fiche soit de manière transversale que nous avons une structure en place en Normandie.

### Séquence BEEKAST

Question : Après la présentation et l'échange sur cette proposition 1010, pouvez-vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?

Les participants sont invités à répondre à cette question individuellement sur un support numérique Beekast.

### Synthèse – activité beekast

Votre avis sur ces 6 propositions :

Sélectionner :

- La proposition la plus consensuelle
- A l'inverse, la proposition la moins consensuelle
- La proposition la plus innovante et la plus « normande »

Conclusion :

JYH – rappel d'une plénière **le 27 avril 2023** à la préfecture de Région à ROUEN de 14h à 17h  
Merci pour la participation, merci pour le travail de synthèse et de présentation

## 6. GT2 – R2 du 12 avril

6-1\_Diaporama

6-2\_Feuille d'émargement

6-3\_Compte-rendu



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Groupe de travail – Installation Transmission

Réunion du 12 avril 2023

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# Mise en route de Beekast



1. En attendant le démarrage,
2. Connectez vous à Beekast : voir mode opératoire dans le dossier
3. Répondre à la première question ouverte : **quel est le nom de votre structure ?**

# Programme

1. Introduction – Rappel du contexte et du calendrier
2. Retour sur les propositions des trois groupes de travail et celles du GT2
3. Présentation et échange sur les 6 synthèses proposées par le COPIL
4. Conclusion



# Rappel des enjeux du PACTE LOAA

- **9 septembre 2022** annonce par le Président de la République du lancement d'une concertation nationale
  
- **Objectif** construire un **pacte** et une **loi d'orientation et d'avenir agricoles** pour renforcer et reconquérir la souveraineté alimentaire française qui repose sur :
  - ✓ *la juste rémunération*
  - ✓ *l'accès à la ressource en eau*
  - ✓ *la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques...*

## Une ambition – quatre enjeux – 3 GT

Ambition du pacte et loi d'orientation et d'avenir =

- assurer le **renouvellement des générations** et le mobiliser pour **accélérer l'adaptation** face au changement climatique et la transition agro-écologique

4 enjeux :

- l'évolution démographique et sociale des actifs
- la transition climatique
- l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles
- la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire

3 thèmes prioritaires :

*l'orientation et la  
formation*

*l'installation et transmission  
des exploitations*

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

## 1.3. Le calendrier national des différentes étapes

- **janvier** premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **fin janvier** début des travaux régionaux
- **février-avril** 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** traitement par les groupes nationaux des contributions régionales
- **fin mai** réunions de clôture des groupes de travail nationaux
- **Courant juin** Rédaction du pacte et de la loi
- **Fin juin** Proposition du pacte et de la loi

## Trois séquences du groupe

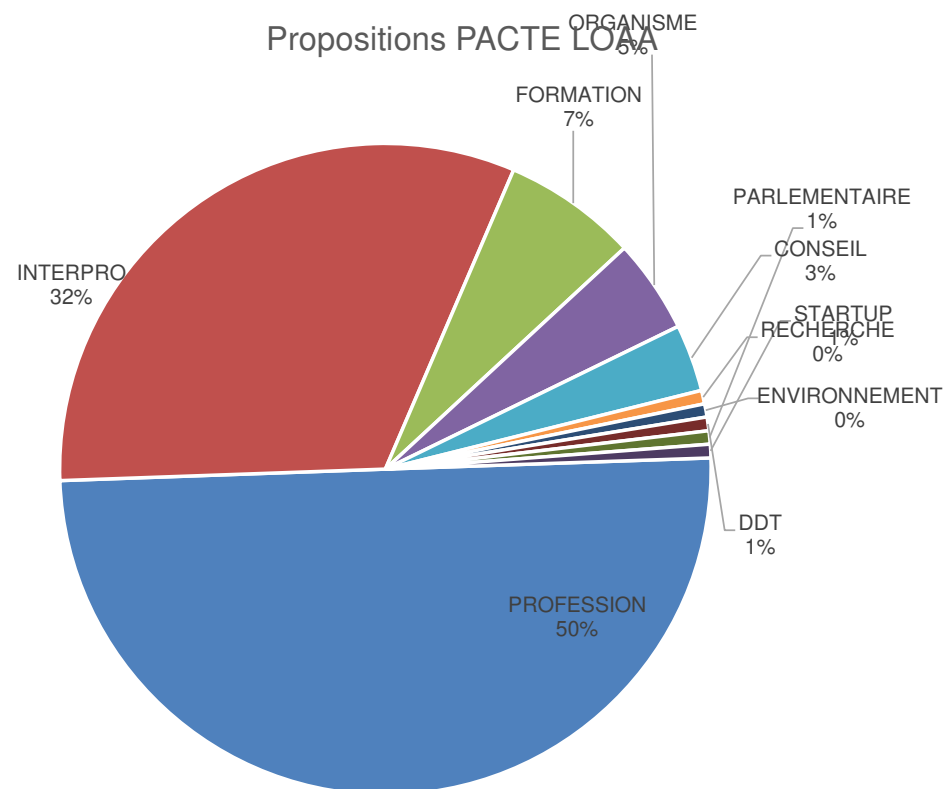
*l'installation et transmission  
des exploitations*

### ■ 3 séquences de travail

- **R1 - 21 février 2023** : présentation de la méthode, des questions posées par la plénière, du cadre des propositions d'actions et de dispositifs
- **Du 24 février au 20 mars 2023** : contribution écrite des membres du groupe : propositions d'actions et de dispositifs
- **R2 - 12 avril 14h30 – 17h30** : Echange sur les synthèses des propositions d'actions et de dispositifs proposées par le Comité de pilotage.

# Retour sur les propositions des 3 GT

PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL	
date	27/3/22
<b>nb de propositions</b>	150
nb de structures	29
nb de contributeurs	45
<b>Nombre de propositions GT1 - Orientation et formation</b>	<b>49</b>
Compétences et Référentiels	20
Attractivité du métier et des formations	18
Formations destinées au public qui change de secteur d'activité	6
Marque employeur de l'agriculture	4
Autre sous thématique	1
<b>Nombre de propositions GT2 - Installation et transmission</b>	<b>38</b>
Transmission : repérage et accompagnement	13
Accès au foncier pour les jeunes	13
Soutien de la Polyculture-Elevage et de l'Elevage	7
Installation en zone de déprise agricole	2
Autre sous thématique	3
<b>Nombre de propositions GT3 - Adaptation et transition face au changement climatique</b>	<b>62</b>
Adaptation face au changement climatique	34
Transition zéro carbone	10
Alternatives en matière de protection des cultures	9
Ressource en eau tout au long de l'année	8
Autre sous thématique	1
<b>AUTRE THEME</b>	<b>1</b>



# Retour sur les propositions des 3 GT

Propositions PACTE LOAA	
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2

Agence Régionale de l'Orientation et des	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Norman	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végé	1
VIVEA	1

# Retour sur les propositions du GT2

GT2 - Propositions PACT LOAA	
Bio en Normandie	7
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	6
CRAN	5
FRSEA Normandie	5
CRIEL Normandie Lait	4
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine Normandie	2
EDT Normandie	2
Service de remplacement Normandie	1
ARIP / AVI Normande	1
F CUMA Normandie	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
IFCE	1

Propositions PACTE LOAA	
PROFESSION	16
INTERPRO	14
FORMATION	2
ORGANISME	2
CONSEIL	2
RECHERCHE	0
ENVIRONNEMENT	0
DDT	1
PARLEMENTAIRE	1
STARTUP	0
	38

# 5 synthèses priorisées par le comité de pilotage

ID	TITRE de votre proposition	ID de regroupement 1000 / 2000 / 3000
2001	<b>Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).</b>	22/25/35/67/82/90/111/113/120/125
2002	<b>Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole</b>	92/94/107/108/127
2003	<b>Accompagner la transmission en polyculture élevage</b>	49/86/87/89/93/112/116/156
2004	<b>Des outils de diagnostics efficaces pour mettre en mouvement et prendre les bonnes décisions</b>	23/24/62/109/110
2005	<b>PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture</b>	79/91
2006	<b>Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »</b>	7/21/26
2007	<b>Création d'un diagnostic de mécanisation</b>	54
2008	<b>Identifier les facteurs de déprise au niveau local pour activer les leviers appropriés</b>	88



# Proposition Synthèse 2001

22/25/35/67/82/90/111/113/120/125

**Titre : Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).**

## Description de la proposition et des leviers :

1- **maintenir un** Moderniser le statut du fermage **basé sur la confiance** -Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres. -Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier. -Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre réglementaire **sur l'indemnité au preneur sortant** s'applique) -Règle de révision du fermage : **à la sixième année et non à la troisième**. Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire. -En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur **en place** au profit **de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans et le bout de la carrière du preneur**.

2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, idem pour la vente de foncier.

3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage.

4- **Encourager des** Faire devenir « espaces tests » **et les financer, en lien avec** les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles.

**Contexte régional :** Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise) Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation.

# Propositions (livrable)

**Titre** : Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installations avec de la location, maintenir l'unité des exploitations.

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :** Augmenter la part des bailleurs en location à long terme.

**Quelle échéance ? :** début 2024

**Leviers d'actions :**  **Mesure législative / réglementaire à créer**

**National à amplifier ou adapter**

**Régional à amplifier ou adapter**

**Mesure organisationnelle**

**National à créer**

**Régional à créer**

**Autre type d'action**

**Quels sont les acteurs ? :** Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

## Qualification de la proposition 2001

- Proposition 2001 :

**Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 2001, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 2002

92/94/107/108/127

## Titre : Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole entreprise agricole

### Description de la proposition et des leviers :

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des entreprises exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

- 1- Bonus/malus fiscal au % de la SAU en faveur du binôme des cédants /propriétaires- qui transmettent l'intégralité de une part de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Avec le principe que le malus fiscal puisse venir en partie voir intégralement financer le bonus. La proposition de BONUS, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Dédution pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de MALUS, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation.
- 2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs si location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. **Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier**
- 3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette.
- 4 – imaginer des dispositifs similaires pour les ETA

**Contexte régional :** La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démantèlement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler et ainsi avoir des propriétaires qui décident de conserver leurs terres et de les mettre en location à des fermier doit être encouragé.

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaître. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de porteurs de projet - cf. PAFIT (fiche 2005)

# Propositions (livrable)

**Titre : Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole entreprise agricole**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Evolution démographique et sociale des actifs, privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Accroître la part de fermage dans les transmissions vers des jeunes

Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables

Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action

Quelle échéance ? : 2024

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Législateur / Etat / collectivités locales

## Qualification de la proposition 2002

- Proposition 2002 :

**Une fiscalité adaptée au service de la transmission  
d'entreprise agricole**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation  
et l'échange sur cette proposition 2002,  
pouvez vous donner un mot pour  
qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 2003

49/86/87/89/93/112/116/156

## Titre : Accompagner la transmission en polyculture élevage

### Description de la proposition et des leviers :

Proposition : 4 volets

-Modernisation/Relocalisation des bâtiments d'élevages : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement etc.), création d'un fonds de garantie permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée sur ces projets souvent attaqués.

~~-Financer à 100% les mises aux normes?~~

-Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles des PLUi.

-Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure. Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : vers un Egalim 4

-Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme.

-Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage.

SR : une clé pour faciliter l'installation en PE :

~~Prendre en charge une partie de l'assurance remplacement ?~~

~~- Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pouce lorsqu'ils s'installeront~~

~~- Porter à 35 jours /Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement~~

~~Obtenir la reconnaissance d'utilité publique des SR~~

~~-SDREA : faut il mettre en avant le dispositif normand ?~~

~~-Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP / Gestion des zoonoses~~

~~-Egalim 3 : accéder à un meilleur revenu pour le temps passé dans les exploitations d'élevage.~~

**Contexte régional** : Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourde réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

# Propositions (livrable)

## Titre : Accompagner la transmission en polyculture élevage

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Favoriser l'installation en élevage et maintenir les outils en place, assurer la souveraineté alimentaire.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? : Maintenir 100% des exploitations d'élevage sur le territoire normand.

Quelle échéance ? début 2024

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS



## Qualification de la proposition 2003

- Proposition 2003 :

**Accompagner la transmission en polyculture élevage**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 2003, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 2004

23/24/62/109/110

## Titre : Des outils de diagnostics efficaces pour mettre en mouvement et prendre les bonnes décisions

### Description de la proposition et des leviers :

Proposition en trois axes :

- 1- Établir un cadre méthodologique national pour l'estimation de la valeur de l'entreprise, intégrant une approche patrimoniale et une approche économique.
- 2- Systématiser la réalisation d'un diagnostic global de reprenabilité et de potentialité de l'exploitation, avec le cédant, comprenant 4 volets: A- Analyser l'entreprise sur sa durabilité économique, sociale, environnementale et sur sa résilience sous la forme d'une matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces). B- Travailler sur les aspects techniques et les aspects humains liés à la transmission. C- Utiliser le cadre méthodologique d'évaluation afin d'approcher une estimation de l'entreprise. D- Ouvrir la réflexion sur les autres potentialités de la ferme. Diagnostic accompagné financièrement (AITA, Région, Collectivité locales, Amont, Banques...) conditionné au retour de la DICAA (Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole), réalisé avant la publication d'une offre sur le RDI (Répertoire Départ Installation). Le contenu du diagnostic pourrait s'articuler avec le diagnostic d'exploitation face au changement climatique.
- 3- Intégrer dans le parcours à l'installation (PAI, 21h, formations certifiantes) une approche globale du projet face aux 17 enjeux du développement durable dont le changement climatique. Dans une logique gestion des risques. Proposer de manière facultative, un diagnostic global RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) du projet avant installation

**Contexte régional :** Les enjeux de la transmission et de l'installation, vont se complexifier suite aux réglementations et au regard du nombre d'entreprises qui seront à reprendre dans les années à venir. Il est donc nécessaire d'anticiper encore plus qu'auparavant la transmission de son entreprise. Peu de diagnostic cédant sont réalisés aujourd'hui, les cadres de financement AITA ou de la Région ne sont pas adaptés. Il existe également une certaine inadéquation entre les entreprises à transmettre et les projets des jeunes, une sensibilisation des cédants à cette situation est nécessaire et suivant les cas, notamment sur les entreprises non viables, d'aller explorer les autres potentialités. Malgré les actions déjà menées la plupart des exploitants ne connaissant pas leur repreneur, semble résigné et ne prend pas les devants sur ce sujet.

# Propositions (livrable)

**Titre** : Des outils de diagnostics efficaces pour mettre en mouvement et prendre les bonnes décisions

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Evolution démographique et social des actifs. Evolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants,...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles.

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :** 50% des exploitations à céder dans les 10 ans ont réalisés ce diagnostic.

**Quelle échéance ? :** Début 2024

**Leviers d'actions** :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Etat, DRAAF, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, organisme de conseil, autres financeurs (acteurs économiques, coopératives, industriels de l'amont, banques,...)

# Proposition Synthèse 2005

79/91

## Titre : PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture

### Description de la proposition et des leviers :

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : A partir de l'envoi de la DICAA ; (~~à envoyer plus tard ?~~)

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : **50 ans ?**. **Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)**

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité.

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002. (Renvoi de DICAA + RDV du PAFIT)

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale **fiche 2001**) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICAA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

**Statut du porteur de projet (à relier au GT1)**

**Contexte régional** : Peu de retour des DICAA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite, ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

# Propositions (livrable)

**Titre : PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture**

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Enjeu : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : Un départ, une arrivée, limiter le démembrement, limiter la déprise laitière.

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :** Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

**Quelle échéance ? :** 2024

**Leviers d'actions :**  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales, **MSA, ONVAR, VIVEA**

## Qualification de la proposition 2005

- Proposition 2005 :

**PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 2005, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 2006

7/10/21/26

**Titre : Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »**

## Description de la proposition et des leviers :

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)

1- Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.

2- Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre.

3- Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet.

4- Création d'un label / ~~d'une garantie ? d'un diagnostic millésimé~~ "cession garantie si publiée au RDI" assurant (certifiant) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label), une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation.

Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée.

## Contexte régional :

Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.

# Propositions (livrable)

**Titre : Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »**

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :** Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides.

**Quelle échéance ? :** 2025

**Leviers d'actions :**  **Mesure législative / réglementaire à créer**

**National à amplifier ou adapter**

**Régional à amplifier ou adapter**

**Mesure organisationnelle**

**National à créer**

**Régional à créer**

**Autre type d'action**

**Quels sont les acteurs ? :** Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseil départementaux / Agences de l'Eau / ETA et EDT / ONVAR



## Qualification de la proposition 2006

- Proposition 2006 :

Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 2006, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition isolée 2007

54

## Titre : Création d'un diagnostic de mécanisation

### Description de la proposition et des leviers :

Systématiser, dans le parcours à l'installation, un diagnostic de la stratégie de mécanisation. Il s'agit dès lors de l'intégrer dans la conception du modèle économique du futur installé. Cette proposition a fait l'objet d'échanges avec les élus nationaux des Chambres d'Agriculture de France et les Jeunes Agriculteurs, qui se poursuivront pour sa déclinaison concrète.

Effet : Optimisation des performances technico-économiques et environnementales de l'exploitation agricole, gagner en adaptabilité. Prévoir un diagnostic de mécanisation dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé. Permet d'éviter des investissements par des délégations de tâches (ETA et CUMA)

**Contexte régional** : Dans son rapport sur les charges de mécanisation, le CGAAER a porté la conclusion suivante : "la connaissance et la maîtrise du coût de la mécanisation dans les coûts de production restent donc fondamentales dans l'économie des exploitations agricoles." Aujourd'hui, la France est leader européen des charges de mécanisation. Ce poste grève les modèles économiques des nouveaux installés, sans qu'il existe aujourd'hui d'appui sur ce volet, dans le cadre du parcours à l'installation, permettant réflexion stratégique et optimisation. Concilier maîtrise des couts de production et vivabilité pour les exploitations agricoles

# Propositions (livrable)

**Titre : Création d'un diagnostic de mécanisation**

**À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :**

Equilibre agrandissement-installation et Soutien de la polyculture élevage et de l'élevage

**Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :** permettre à des jeunes agriculteurs de raisonner leur parc matériel et la délégation afin d'avoir un outil de production qui soit souple et adaptable dans un contexte économique et climatique fluctuant.

**Quelle échéance ? 2024**

**Leviers d'actions :**  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

**Mesure organisationnelle**

**National à créer**

**Régional à créer**

Autre type d'action

**Quels sont les acteurs ? :** partenaires de l'installation : JA, Chambres d'Agriculture, ... et OPA qui interviennent sur le plan économique : Fédération de cuma, centre de gestion par exemple

# Proposition Isolée 2008

88

**Titre : Identifier les facteurs de déprise au niveau local pour activer les leviers appropriés**

## Description de la proposition et des leviers :

Les facteurs de déprise qui pourraient se multiplier dans les années à venir seront également localisés sur notre région. Pour définir un plan d'action, il faut d'abord déterminer les raisons qui ont conduit à une déprise agricole sur un territoire donné pour ensuite mettre en place des actions ciblées.

Exemples de conditions défavorables pouvant conduire à la déprise agricole : secteurs non remembrés, occupation des terres agricoles pour des activités de loisir, pression des gibiers et des nuisibles, développement urbain important, zone à contraintes environnementales et réglementaires importantes, absence de services de proximité, d'accès aux réseaux internet etc...

Leviers : Méthodologie commune et partage des actions entreprises pour répondre à la problématique, lien avec les collectivités locales, leviers spécifiques en fonction de la problématique locale

**Contexte régional** : Certains secteurs très ciblés souffrent déjà d'une déprise agricole importante, conserver une dynamique de territoire via des installations agricoles est un réel challenge, ce risque est à prévenir pour ne pas avoir d'effets systémiques dans ces secteurs.

# Propositions (livrable)

**Titre : Identifier les facteurs de déprise au niveau local pour activer les leviers appropriés**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Favoriser l'installation sur tout le territoire normand, Maintenir le tissu agricole sur nos territoires (amont, production, aval)

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? : Trouver un levier pour chaque zone de déprise identifiée

Quelle échéance ? : 2024

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : La Région / Les collectivités territoriales / Les Chambres d'Agriculture / La profession agricole

## Votre avis sur ces propositions ?

ID	TITRE de votre proposition
2001	Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).
2002	Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole
2003	Accompagner la transmission en polyculture élevage
2005	PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture
2006	Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »

### ■ Sélectionner :

- La proposition la plus consensuelle
- A l'inverse, la proposition la moins consensuelle
- La proposition la plus innovante et la plus « normande »



## CONCLUSION

**Date de la plénière : 27 avril 2023 de 14h00 à 17h00**  
**à la **préfecture de Région à Rouen****

correspondance à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

# Calendrier à venir

---

- 20 mars date limite des remontées des propositions des membres des GT
  - Synthèse des propositions par groupe métier
  - Transmission au membres du groupe de travail avant la R2
- 31 mars 8h30 – 10h00 : COPIL de préparation GT1-R2
- 5 avril 13h00 – 14h00 : COPIL de préparation GT2 et GT3 -R2
- 6 avril : GT1 - R2 : CA14
- 12 avril matin : GT3 – R2 : CRAN
- 12 avril après-midi : GT2 – R2 : CRAN
- 27 avril (visio) : plénière



# PROJET DE PACTE ET DE LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

## Concertation régionale en Normandie

**Groupe de travail – Installation et Transmission**  
**12 avril 2023**

### Participants au groupe de travail

---

Marie-Hélène ARNOUX (DRAAF), Mathieu BIGNON (CA Normandie), Pascal BOUILLE (Conseil des Chevaux de Normandie), Alban BREHON (JA Normandie), Cédric BURGUN (Région Normandie), Sylvain DELYE (MSA Orne-Sarthe-Mayenne), Amélie DESMARAIS (CERFrance), Stanislas DESVOIS (Littoral Normand), Virginie EUDIER VIEUXMAIRE (MSA Côtes normandes), Etienne FELS (Fédération des CUMA de Normandie), Denis GENISSEL (CRAN), Alexis GRAINDORGE (JA Normandie), Jean-Michel HAMEL (FRSEA Normandie), Benoît HUBERT (Service de Remplacement), Arnaud IZABELLE (DDTM 76), Charlène LACROIX (Interbev Normandie), Guillaume LARCHEVEQUE (CRAN), Pierre LE BAILLIF (CRAN), Alain LEBAUDY (SAFER), Olivier LECONTE (EPLEFPA 76), Ludovic LECROSNIER (Confédération Paysanne), Patrice LEPAINTEUR (FRSEA Normandie), Pascaline LOUVEL (Bio en Normandie), Elodie MARC (Confédération Paysanne), Marina MARGARITIS (Région Normandie), Philippe PASQUIER (Région Normandie), Freddy PREEL (EDT Normandie), François RIHOUE (CRAN), Jean SALMON (co-président GT2 national), Hélène STEPHAN (VIVEA), Chris VAN VAERENBERGH (DRAAF),

### Elus CRAN en charge de l'animation

---

Marc LECOUSTEY, Gilles LIEVENS

### Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et l'animation

---

François DESCAMPS, Michel LAFONT, Anne de SAINTE MARIE, Sébastien SYS,

G. LIEVENS remercie les personnes présentes et rappelle le contexte de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre d'une concertation nationale visant à construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles pour renforcer et reconquérir la souveraineté alimentaire français, dont l'ambition est d'assurer le renouvellement des générations et le mobiliser pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agroécologique.

Trois thèmes prioritaires ont été définis :

- l'orientation et la formation,
- l'installation et la transmission des exploitations,
- l'adaptation et la transition face au changement climatique.

A l'échelle de la Normandie, trois groupes de travail ont été mis en place pour faire des propositions qui seront remontées in extenso au national dans un calendrier contraint pour une rédaction du pacte et de la loi courant juin qui sera proposé fin juin.

Gilles LEVIENS remercie l'équipe d'animation pour la synthèse réalisée et laisse la parole à Michel LAFONT pour rappeler les attendus et les livrables de la présente réunion.

Aujourd'hui, le groupe Installation-Transmission devra s'attacher à regarder les 5 propositions d'actions et de dispositifs qui, parmi toutes celles qui ont été exprimées lors de la première réunion, ont été retenues par le COPIL, composé de la Région, de la DRAAF et de la CRAN, au regard des spécificités de la Normandie :

- clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier) ;
- une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole ;
- accompagner la transmission en polyculture-élevage ;
- PAFIT – de nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture ;
- Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « cession garantie ».

## **Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (cf fiche 2001)**

---

**Marc LECOUSTEY** remercie Sébastien SYS pour la rapidité et l'esprit de synthèse dont il a fait preuve pour cet exercice complexe.

**Alexis GRAINDORGE** s'interroge sur l'intérêt, pour un établissement scolaire, d'être qualifié d'espaces tests et non d'exploitations agricoles (point 4) ?

**OLIVIER LECONTE** : les avis sont partagés. Il est favorable au fait de devenir espaces test dans la mesure où leur mise en place s'accompagne d'un financement sans lequel on va déséquilibrer les comptes des exploitations agricoles des lycées. L'objectif des lycées agricoles pour leurs exploitations est de monter un système viable ; or, plus on met d'activités annexes (ex : les espaces tests) et plus on a du mal à montrer que le modèle est rentable.

**Pascaline LOUVEL** pense que les espaces tests peuvent être déstabilisants pour les porteurs de projets et la cohabitation entre porteurs de projets et exploitations agricoles des établissements lui semble compliquée.

**Sébastien SYS** rappelle ce qu'est un espace test : il s'agit de mettre à la disposition d'un porteur de projet une surface réduite pour lui permettre à l'épreuve son projet. Durant ce temps, il n'est pas installé pleinement et bénéficie d'un statut particulier puisqu'il est généralement couplé à un contrat de parrainage ou à un statut de stagiaire Pôle Emploi).

**Ludovic LECROSNIER** précise qu'en Normandie, les espaces tests conduisent à 10-15 installations par an. C'est un processus intéressant proposé dans d'autres régions qui mérite d'être développé mais il reste anecdotique.

**Guillaume LARCHEVEQUE** estime que cette proposition est mal écrite et perd de son contenu. Il est favorable aux espaces tests éphémères, qui se construisent sur un foncier parfois porté par les collectivités avec un enjeu bien spécifique. Le but de l'espace test est de pouvoir bouger dans le temps. Il propose de supprimer cette proposition qui perd tout son sens sans financement, d'autant que des collectivités locales travaillent déjà en partenariat avec des associations comme Terre de lien. Il ne voit pas ce qu'une loi pourrait apporter de plus pour corriger un dispositif qui fonctionne déjà. Il émet des réserves car, aujourd'hui, il ne faudrait pas que les collectivités partenaires de Rhizome se désengagent financièrement en n'ayant que la terre à fournir.

**Gilles LIEVEVNS** propose, pour éviter de balayer l'intérêt des espaces tests, une autre formulation allant dans le sens d'encourager les espaces tests sans les lier nécessairement aux lycées agricoles et rappeler la nécessité d'un financement sachant que les projets sur ces espaces ne sont pas complètement autonomes financièrement.

**Alexis GRAINDORGE** considère qu'il s'agit plus, avec cette proposition, de rappeler les possibilités que les espaces tests offrent ; le terme « encourager » lui va bien.

**Alain LEBAUDY** exprime une difficulté à laquelle la SAFER est confrontée tous les jours : quand certaines exploitations cessent, des propriétaires en profitent pour vendre leurs terres. Dans le cadre de la transmission des terres en bio, la SAFER a des solutions à apporter à condition qu'il y ait des candidats bio en face. Sinon le repreneur doit encore poursuivre l'exploitation en bio pendant 6 ans. **Pascaline LOUVEL** affirme qu'il y en a. **Alain LEBAUDY** confirme que nombre de dossiers partent en bio chaque mois en comité technique.

**Guillaume LARCHEVEQUE** indique que, sur cette lecture, on n'est pas sur le côté SAFER mais plutôt SDREA. Il y a des candidats mais qui ne sont pas nécessairement prioritaires au vu de la grille. Les terres qui ont mis du temps à obtenir la conversion en bio (5 ans) repartent en conventionnel et perdent les financements qui leur sont rattachés. L'objet est bien d'avoir une priorisation dans le schéma régional des structures.

Selon **Ludovic LECROSNIER**, l'objet des travaux conduits est bien d'écrire la loi et les priorités que l'Etat va se donner ; il est donc important de réaffirmer que des terres en bio doivent aller en priorité à des installations en bio.

**Marc LECOUSTEY** confirme que c'est le sens de cette proposition.

**Pascaline LOUVEL** indique qu'en Normandie, la Dotation Jeune Agriculteur avec la bonification bio n'existe plus.

**Alban BREHON** s'interroge sur un point du volet 1 « En cas de vente de terres louées [...] d'un bailleur potentiel » ; il faut bien cadrer la subrogation du droit de préemption pour éviter que des investisseurs extérieurs ne viennent toujours sur du foncier pour y faire n'importe quoi. JA NORMANDIE ne comprend pas bien l'objectif de cette mesure. Aujourd'hui, le preneur exerce son droit de préemption s'il souhaite acheter auquel cas c'est ouvert à n'importe quel propriétaire.

**Jean-Michel HAMEL** indique que c'est dans les 6 points d'accord entre les propriétaires et les fermiers de la FNSEA. Ce point a été fait pour que du foncier est mis en vente par un propriétaire, si l'exploitant peut acheter, tant mieux ; mais s'il trouve un apporteur de capitaux, par choix pour ne pas mettre en difficulté l'exploitation, il ne se fait pas préempter. L'idée, c'est bien que le preneur en place, titulaire du bail, abandonne son droit de préemption au profit du bailleur potentiel qu'il a trouvé pour pouvoir rester fermier et ne pas disloquer l'exploitation. Néanmoins, dans les 6 points d'accord, est inscrite l'obligation d'établir un bail de 18 ans au profit ; il faudrait ajouter cette notion.

**Virginie EUDIÉRIE-VIEUXMAIRE** demande si le preneur pourra récupérer son droit de préemption si l'apporteur de capitaux vend.

**Jean-Michel HAMEL** répond par l'affirmative du fait de l'existence d'un bail.

**Alain LÉBAUDY** alerte sur le fait que le bail de 18 ans ne protège pas un preneur qui aurait 25 ans aujourd'hui et qui ne serait pas en fin de carrière à l'issue du bail. La SAFER prend donc la précaution d'inscrire dans le cahier des charges une obligation pour que le fermier puisse aller au bout de son temps d'exploitation. Le risque serait de trouver un bailleur sans rapport avec l'agriculture intéressé pour investir ou un propriétaire qui reprendrait ses terres aux termes du bail pour les transmettre à son fils. Quand il s'agit d'un agriculteur proche de la retraite, le cahier des charges spécifie que le bail va jusqu'à la retraite de l'exploitant.

**Alexis GRAINDORGE** trouve cette remarque pertinente. Ce sujet a fait l'objet de beaucoup de discussion entre fermiers et propriétaires ; cette notion de bail, sans parler de bail de carrière, est importante pour la pérennité des exploitations et éviter de disloquer les fermes et mérite d'être inscrite dans les propositions.

**Jean-Michel HAMEL** ajoute que l'obligation d'un bail à long terme a aussi pour but de permettre au preneur en place de ne pas perdre son droit de préemption sans lequel un jeune aurait le droit de s'installer, mais on casse une ferme. Le but est bien de maintenir l'exploitation en place.

**Guillaume LARCHEVEQUE** indique que si c'est le jeune qui trouve l'apporteur de capitaux, il sait s'il s'agit d'un exploitant autour de chez lui. C'est donc à lui de se protéger en demandant un bail de carrière. C'est logique et il n'est pas utile, selon lui, d'inscrire cette obligation du bail à long terme.

**Gilles LIEVENS** suggère d'inscrire dans la proposition la notion de « bail à long terme », et non de « bail de carrière » et de spécifier que ce point a fait l'objet de débat, sur lequel il n'y a pas eu consensus car elle suscite encore des questions.

**François RIHOUE** souhaite répondre à la question de l'installation aidée. Aujourd'hui, le dispositif régional permet d'aider le jeune qui s'installe quel que soit son projet, son système de production ou de distribution ; s'il s'agit d'un projet en AB, il est aidé via un autre canal. **Pascaline LOUVEL** ne comprend pas pourquoi la bonification a disparu.

**Philippe PASQUIER** répond, même si ce n'est pas le sujet de la présente réunion, que la Région a fait le choix de spécialiser les outils ; elle aide la trésorerie au démarrage pour une installation qu'elle qu'elle soit. Par contre, l'agriculture biologique bénéficie d'un taux majoré sur le soutien aux investissements, plus intéressant pour le jeune qui s'installe en AB.

**Ludovic LECROSNIER** s'interroge sur l'objet du débat lié à la possibilité de révision du fermage à la 6<sup>ème</sup> année et non à la 3<sup>ème</sup> pour arriver à la proposition qui a été faite.

**Jean-Michel HAMEL** répond que c'est parce que, trop souvent, au bout de 3 ans, certains exploitants qui avaient fait de la surenchère pour obtenir des terres mettaient ensuite le propriétaire au tribunal paritaire remettant en cause les fermages car « hors fourchette ».

**Ludovic LECROSNIER** comprend mais c'est au désavantage de celui qui va louer le foncier et non du propriétaire. Ainsi, un jeune en situation de concurrence, pour être sûr d'avoir le foncier, va être obligé de surenchérir et de payer plein pot pendant 6 ans.

**Jean-Michel HAMEL** indique que, dans ce cas, c'est qu'il revient sur sa parole, ce n'est pas la même chose.

**Marc LECOUSTEY** indique que c'est plus un rappel à la responsabilité de chacune des deux parties.

**Pierre LE BAILLIF** voit plus cette proposition pour rassurer les propriétaires qui ont du mal à faire des baux à long terme, pour donner plus de souplesse avec moins de contraintes. Sinon, on risque de tout perdre.

Pour **Ludovic LECROSNIER**, avec cette proposition, on enterre le barème préfectoral qui ne s'applique qu'au bout de 6 ans au lieu de 3 dans une situation de concurrence forte. Il est d'accord de rediscuter des barèmes préfectoraux pour qu'il y ait un consensus global entre propriétaires et fermiers mais, dans le principe, les fermages ne devraient jamais dépasser les barèmes préfectoraux. En mettant 6 ans au lieu de 3, on accepte le principe de renoncer à ce que devait être l'outil du barème préfectoral, à savoir l'encadrement du prix des fermages ; en fait, on encadre la concurrence pour que ce ne soit pas au « plus fort la pouche ». On redonne un cran en mettant 6 ans. La surenchère ne devrait pas être possible mais elle l'est car on laisse la fixation des fermages se faire hors des barèmes. C'est le problème de fond.

**Stanislas DESVOIES** indique que plus le barème sera contraignant et plus le droit au bail sera élevé. L'objectif est de trouver un compromis pour permettre la location des terres et éviter de vendre à des investisseurs hors cadre agricole. Il faut être clair, la rentabilité hors cadre agricole

n'est pas là ; on bloque une valeur, un placement. Il faut réussir à trouver le juste milieu pour éviter d'aller vers ce schéma. Le droit d'accès au bail est une vérité.

**Alexis GRAINDORGE** indique que l'idée est de rassurer le propriétaire et permettre des installations. Pour éviter les surprises, cela passe par l'état des lieux côté fermiers, par le fait de repousser de 6 ans côté propriétaires. Il pense que l'ensemble des propositions vont dans le bon sens.

**Gilles LIEVENS** conclut à une absence de consensus.

**Alain LEBAUDY** ajoute que, sur le principe, il entend qu'il y a quelques exagérations ; par contre, il y a un principe sur lequel on ne déroge pas, c'est la parole. Suggérer à des jeunes de forcer le prix du bail pour le remettre en cause dans 3 ans est quelque chose qu'il a entendu récemment et qu'il dénonce. Il faut instaurer un climat de confiance et cela ne passe pas par un tribunal.

**Ludovic LECROSNIER** insiste sur le fait que justement l'objectif, en encadrant les fermages, est de ne pas aller au tribunal.

**Sylvain DELYE** n'a pas bien compris la proposition liée aux constructions sur le sol d'autrui car elle lui donne l'impression d'ouvrir les vannes et que le cadre national ne s'appliquerait pas en deçà de la protection de l'exploitant.

**Sébastien SYS** a compris que, dans la philosophie, il s'agit de se donner la liberté d'avoir, entre le preneur et le bailleur, une règle d'indemnisation différente de celle prévue par le Code rural.

**Jean-Michel HAMEL** confirme qu'il s'agit d'écrire un contrat entre les deux parties stipulant que le fermier ne demandera pas de réparations de préjudice à la sortie du bail au propriétaire qui lui aura permis de construire sur ses terres ou bien que le propriétaire, au contraire, lui versera une indemnité.

**Sébastien SYS** ajoute, qu'à défaut d'accord, ce sera le Code rural qui s'appliquera.

**Alexis GRAINDORGE** indique qu'il pensait que cette proposition ne concernait que l'indemnité du preneur sortant alors que l'on peut imaginer beaucoup de choses ; ainsi, on pourrait imaginer l'accès de ces terres dans le cadre de projets agrivoltaïques, qui donnerait lieu à une indemnisation du propriétaire, sous couvert de l'accord de l'agriculteur en place.

**Patrice LEPAINTEUR** estime que c'est un accord qui doit être signé entre les deux parties ; il doit donc être le plus précis possible, mentionner un certain nombre d'éléments et porter un chiffrage en cas de départ anticipé, la notion d'entretien,... pour éviter toute surprise et toute procédure en fin de bail. C'est le sens de l'accord trouvé entre les propriétaires et les exploitants.

Selon **Jean-Michel HAMEL**, par rapport aux enjeux et à la stratégie sur ce sujet, on propose de réinventer le PIDIL.

**Gilles LIEVENS** retient les mots « moderniser », « simplification », il comprend des échanges que l'on a envie de restaurer le contrat de confiance entre les deux parties, avec un maintien du statut du fermage attractif et en confiance. Il insiste sur la notion d'équilibre à trouver pour que les deux parties soient gagnantes.

### Nouvelle proposition

1- **maintenir un** Moderniser le statut du fermage **basé sur la confiance** -Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres. -Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier. - Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre réglementaire **sur l'indemnité au preneur sortant** s'applique) -Règle de révision du fermage : **à la sixième année et non à la troisième**. Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire. -En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur **en place** au profit **de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans et le bout de la carrière du preneur**.

2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, idem pour la vente de foncier.

3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage.

4- **Encourager des** Faire devenir « espaces tests » **et les financer, en lien avec** les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles.

### Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole (cf fiche 2002)

---

**Pierre LE BAILLIF** se dit d'accord sur l'esprit mais suggère d'ajouter, dans le point n° 1, une notion de « propriétaire » parce qu'au départ du cédant dans le cadre de la transmission de l'intégralité de l'exploitation, il faut que cela se fasse avec l'accord du propriétaire ; il ne faut pas l'oublier dans la boucle.

**Alexis GRAINDORGE** propose d'écrire « en faveur du binôme propriétaire-cédant ».

**Sébastien SYS** précise que, dans le cadre d'une transmission de l'intégralité de l'exploitation, il faut bien que les bailleurs aient donné leur accord pour la transmission des baux. La difficulté est qu'aujourd'hui le bonus n'est que sur les plus-values professionnelles ; donc fiscalement, le bailleur ne peut être « récompensé ».

**Alexis GRAINDORGE** indique que cela renvoie à la proposition 2 ou on estime que le bonus correspond à la réduction de la taxe foncière.

Cela semble équitable pour tous.

**Virginie EUDIER-VIEUXMAIRE** expose le cas d'un cédant avec 2 enfants qui ne transmet pas intégralement son exploitation à un seul preneur. Il installe bien deux jeunes.

**Alban BREHON** indique que c'est toujours le cédant qui peut être impacté par son propriétaire sur sa fin d'activité. Il arrêtera donc largement avant ou alors la solution serait que le malus que subit l'exploitant impacte le propriétaire.

**Alexis GRAINDORGE** rappelle une réalité : bon nombre de propriétaires si fient au preneur en place quant au devenir de leur foncier alors que, très souvent, le preneur en place choisit des voisins et l'exploitation part à l'agrandissement alors que des jeunes auraient pu s'installer. Si le preneur est sensible au fait que la destination du foncier ne lui appartient pas, ça va peut-être favoriser les choses. Il est donc favorable de laisser la proposition comme cela en lien avec la proposition n° 2 ; il faudrait peut-être fusionner les deux.

**Gilles LIEVENS** indique que, par rapport à la remarque du binôme, le bonus-malus est bien pour le cédant, le propriétaire n'est pas concerné par le bonus fiscal. Le point n° 2 sur la taxe foncière est clairement à destination du propriétaire.

**Philippe PASQUIER** insiste sur l'importance de la notion de binôme et partage l'idée de regrouper les points 1 et 2.

**Sébastien SYS** indique que le bonus-malus s'applique dans le cadre d'une transmission d'entreprise, mais pas nécessairement. Avec le point 2, l'idée est de dire que l'ensemble des bailleurs qui feraient un bail à long terme pourraient bénéficier d'un avantage fiscal ou d'une réduction de la taxe.

**Alban BREHON** souligne l'énorme impacte fiscal de cette proposition sur le cédant.

**Ludovic LECROSNIER** a bien compris l'esprit mais se pose des questions : quid si l'exploitation part dans 2 installations ou un agrandissement mineur ? Le cédant va-t-il bénéficier du bonus ? Le mot « intégralité » le gêne. Dans le schéma des structures, on retient que l'installation est prioritaire dès lors que l'outil n'est pas dénaturé. La proposition doit être suffisamment incitative au regard du contexte.

**Guillaume LARCHEVEQUE** précise que, dans ce cas, le cédant va avoir un malus mais le propriétaire peut bien bénéficier du bonus fiscal. Il y a installation de deux jeunes mais le cédant n'a pas transmis sa ferme dans l'intégralité dès lors qu'il scinde l'exploitation en deux. Dans l'exemple du cédant qui transmet à ses deux enfants, il y a l'idée qu'en scindant une exploitation en deux, cela vient consolider une autre exploitation. Au final, ont-ils réellement consolidé ? Dans la proposition, on s'arrête à un cédant, à des propriétaires mais on ne s'intéresse pas au devenir de l'exploitation ; on ne prend pas en compte le fait qu'on a peut-être consolidé deux exploitations viables avec des porteurs de projets différents. Cela le gêne.

**Pierre LE BAILLIF** suggère d'intégrer une notion de proportionnalité plutôt que de parler « d'intégralité ». Si le cédant ne transmet que 80 % de la SAU de l'exploitation, il se verra appliquer un malus sur les 20 % restants.

**Gilles LIEVENS** valide la suppression de « l'intégralité » et propose d'indiquer que le bonus s'applique si on transmet l'exploitation pour l'installation d'au moins un jeune plutôt que pour un agrandissement.

**Cédric BURGUN** indique que l'on est dans le cadre de la loi ; des décrets d'application préciseront les modalités.

**Alexis GRAINDORGE** ne subordonnerait pas cela à l'installation d'au moins un jeune ; on pourrait très bien installer un moins jeune.



**Gilles LIEVENS** indique qu'il faut donner l'esprit que l'on veut voir appliquer dans la loi. Après, il y aura des débats, des décrets.

**Ludovic LECROSNIER** parlerait plutôt d'intégrité de l'exploitation et non d'intégralité. L'intégrité signifie que l'on garde l'outil.

**Alexis GRAINDORGE** est plus nuancé car une petite part de foncier peut consolider une ferme existante pour en faire une installation viable.

**Alban BREHON** pense qu'en introduisant la notion de « % de la SAU » permet au cédant de motiver ses propriétaires tout au long de son activité.

**Ludovic LECROSNIER** indique que, lorsque l'on a plusieurs propriétaires, il ne faut pas démotiver le cédant à continuer.

**Gilles LIEVENS** reformule « bonus-malus au %, sans préciser la part, de la SAU en faveur des cédants qui transmettent une part de leur exploitation en faveur d'un jeune plutôt que pour un agrandissement ».

**Jean-Michel HAMEL** est d'accord sur la diminution de la taxe foncière évoquée dans le point 2 mais il souhaite que cela ne s'applique pas, comme cela se pratique à certains endroits, quand les propriétaires demandent 99 % de la taxe foncière payée par le fermier, sachant que normalement la règle prévoit 20 %.

**Patrice LEPAINTEUR** corrige en indiquant que la loi autorise 99 %.

**Ludovic LECROSNIER** partage la remarque de M. HAMEL car, quand on est à 99 %, le point 2 n'a pas d'intérêt.

**Patrice LEPAINTEUR** n'est pas d'accord ; il faut juste préciser que la taxe doit revenir à celui qui l'a payée. Il reconnaît que ce n'est pas toujours facile.

**Gilles LIEVENS** évoque un point de vigilance par rapport à la répartition difficilement intégrable ici.

**Pierre LE BAILLIF** estime que l'idée du pont 3 est liée à la consommation de terres agricoles dans le cadre de la production d'ENR. Il trouve que l'on brasse large et propose d'exclure les micro-méthanisations pour gérer les effluents d'élevage qui ne consomment pas de terres.

**Guillaume LARCHEVEQUE** indique que c'est pour prévoir l'avenir. L'idée est de remettre la taxe pour financer l'AITA sur de la valeur ajoutée créée par les ENR au sens large, exportée de l'exploitation. Cette taxe de quelques centimes vient abonder un fonds pour la transmission. Ce ne sont que les prémices. Il faudra ensuite la retravailler. Portons ce projet pour participer au financement de notre métier sans attendre de ceux qui viennent spolier les terres agricoles.

**Gilles LIEVENS** précise que cette assiette d'imposition ne s'applique pas au bois énergie, aux situations sans utilisation de foncier. Il trouve ennuyeux qu'on ne fixe pas d'objectifs pour cette proposition car cela signifie qu'elle est peut-être ambitieuse mais qu'elle n'est pas claire ou pas applicable.

**Guillaume LARCHEVEQUE** s'interroge sur ce qui se passera si l'AITA venait à tomber. Le changement de son mode de financement peut se produire sur un pas de temps long, contrairement aux autres mesures fiscales.

**Cédric BURGUN** rassure en indiquant que cela risque de prendre quelques années avant que l'AITA ne tombe.

**Guillaume LARCHEVEQUE** est d'accord mais, avec le SRADETT, on peut se faire du souci sur l'enveloppe nationale.

**Ludovic LECROSNIER** suggère d'indiquer comme objectif la pérennisation, le renforcement et la révision des fonds de l'AITA avec l'évolution qu'on imagine du droit d'artificialisation des terres agricoles. Si on y arrive, c'est que l'on sera victime de notre succès.

Pour **Alexis GRAINDORGE**, le premier objectif est d'éviter le démembrement des exploitations agricoles, surtout quand on voit le nombre d'hectares agricoles qui s'envolent au détriment de l'installation. Cet objectif n'est pas forcément chiffrable.

**Alban BREHON** estime que cette proposition n'apporte pas de grosses charges au niveau de l'État sachant que le bonus existait déjà dans la loi et considérant que le malus est un plus dans les caisses de l'État.

**Cédric BURGUN** précise que l'idée est que le bonus puisse financer le malus pour aboutir à une opération blanche.

**Sébastien SYS** explique que cet article existe mais il ne permet pas d'exonérer de la CSG ni les plus-values court terme immobilières.

**Gilles LIEVENS** résume en indiquant que l'objectif n'est pas facile à définir. La proposition vise bien à développer la part de fermage lors des transmissions.

**Michel LAFONT** demande si l'on sait, dans le cadre d'une transmission en fermage, la part qui va à l'installation et la part qui va à l'agrandissement. L'objectif est bien de maintenir le fermage.

**Alain LEBAUDY** répond qu'à la SAFER, dans le cadre des attributions, 50 % vont à l'installation. Il existe un fonds de portage qui laisse la possibilité pour celui qui s'installe d'acheter les terres louées au bout de 10 ans. Ce dispositif n'est pas parfait mais il a le mérite d'exister.

**Michel LAFFONT** propose de retenir comme indicateur le ratio entre le nombre d'installations et le nombre de départs.

**Sébastien SYS** indique qu'aujourd'hui, on est à 70 % de remplacement ; il faudrait viser 100 %.

**François RIHOUE** rappelle que l'on parle de transmission d'entreprises agricoles ; dans ce cadre, le ratio ne fonctionne pas. On confond les deux publics entre les créateurs d'entreprises et ceux qui reprennent des terres dans le cadre d'une transmission.

**Anne de SAINTE-MARIE** suggère de faire un bilan type « balance commerciale ».

**Gilles LIEVENS** souligne que le renouvellement des générations n'est pas complètement désuet.

Selon **François RIHOUE**T, le titre n'est plus correct, on parle de la transmission des entreprises agricoles et non du renouvellement.

**Gilles LIEVENS** indique que, si on réussit la transmission, on va avoir une action sur le renouvellement des générations, même si elle ne suffira peut-être pas. Il propose de maintenir un ratio à 100 %

**Stanislas DESVOIS** demande comment l'on intègre ou pas l'arrêt des exploitations dites non viables qui ne permettront pas d'installer un jeune. Selon lui, la notion de ratio est importante. Aujourd'hui, viser 1 pour 1 avec des exploitations qui sont soit à bout de souffle, soit avec une dimension économique trop juste, l'Etat, les industriels ou autres donneront-ils des droits à produire, des capacités ou des ateliers hors sol pour rendre ces exploitations viables économiquement ou est-ce que les jeunes, les porteurs de projets auront la capacité de reconstruire une exploitation en entier car les bâtiments sont à bout de souffle. Dans ce cas-là, le ratio un pour un peut pénaliser un cédant qui n'a pas la dimension d'entreprise nécessaire.

**Pierre LE BAILLIF** considère que l'exploitation peut être non viable du point de vue du cédant mais des jeunes qui arrivent peuvent avoir des idées pour maintenir viables des exploitations de 50 ares à 500 hectares.

Selon **Gilles LIEVENS**, l'objectif de 100 % de renouvellement est intéressant. Mais s'il y a une part d'exploitations qui n'ont plus la viabilité suffisante, on n'atteindra effectivement pas 100 %. On ne va pas pénaliser davantage. On sera moins bon sur cette mesure.

**Alain LEBAUDY** souhaite, sur ce problème attirer l'attention sur les NIMA (Non Issus du Milieu Agricole) auxquels des exploitations plus petites avec des capitaux d'exploitation peu élevés peuvent très bien correspondre. La difficulté c'est que la SAFER n'a pas encore trouvé le moyen pour avoir une approche économique pour orienter le choix du candidat. Il est souvent reproché à la SAFER de ne pas en installer assez.

**Freddy PREEL** demande si les ETA sont concernées par la proposition.

**Gilles LIEVENS** reconnaît que, dans l'esprit de la rédaction de la proposition, elles n'étaient pas incluses.

**Sébastien SYS** indique que l'article 151 septies A permet aux entreprises non BIC de bénéficier d'autres régimes fiscaux. Ainsi, si elle était rédigée autrement, la proposition pourrait s'appliquer aux entreprises non BIC.

**Pierre LE BAILLIF** souhaite que, dans ce contexte, l'on précise « exploitations agricoles » ; quand on parle fiscalité et transmission, on parle vraiment d'une exploitation agricole. Même si l'on est chef d'entreprise, on parle vraiment de la transmission d'une exploitation.

**Ludovic LECROSNIER** précise que, souvent, les ETA ont aussi une exploitation agricole.

**Freddy PREEL** répond que cela concerne à peine 50 % des ETA. Dans ce cas, selon **Ludovic LECROSNIER**, seule la partie agricole est concernée par la mesure.

**Pierre LE BAILLIF** se demande s'il faut traiter les ETA dans le cadre de cette loi. Selon lui, une exploitation agricole n'a rien à voir avec une ETA. Si l'on mélange tout, on abandonne la politique agricole et tout va s'écrouler.

**Alexis GRAINDORGE** ajoute que l'on pourrait aussi intégrer les exploitations forestières dans ce cas.

**Guillaume LARCHEVEQUE** indique que notre problématique dans les 10 prochaines années, c'est la main d'œuvre. Pour y répondre, on peut recourir aux CUMA ou aux ETA. Y a-t-il un risque à intégrer les ETA dans notre proposition ou s'agit-il juste de leur donner un coup de pouce au passage ?

Selon **Ludovic LECROSNIER**, il n'y a pas de risque à les intégrer.

Selon **Pierre LE BAILLIF**, si le cadre porte sur l'exploitation agricole directe, on ne peut pas les intégrer.

**Cédric BURGUN** préconise de ne pas tout mélanger. On parle de transmission au profit des jeunes agriculteurs.

D'après **Guillaume LARCHEVEQUE**, un JA qui surinvestit sur son exploitation parce qu'il n'y a plus d'ETA à côté peut aussi interroger.

Pour **Gilles LIEVENS**, il faut aussi un renouvellement des filières, il faut des structures qui achètent nos productions. Les ETA font bien partie de l'environnement des exploitations mais elles ne rentrent pas dans cette fiche.

**Michel LAFONT** résume les propos comme suit : les ETA sont importantes pour l'agriculture mais on ne peut pas les transmettre selon un même dispositif que les exploitations agricoles. Il préconise d'ajouter un point 4 proposant d'imaginer un dispositif similaire pour les ETA.

Il reste à caler l'objectif de remplacement des exploitations viables ; il propose de viser 100 % de remplacement des exploitations viables. **Jean-Michel HAMEL** propose d'ajouter « viables et vivables ».

#### **Nouvelle proposition**

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des ~~entreprises~~ **exploitations** agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

- 1- Bonus/malus fiscal **au % de la SAU** en faveur **du binôme** des cédants ~~/propriétaires~~ qui transmettent ~~l'intégralité de~~ **une part de** leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Avec le principe que le malus fiscal puisse venir en partie voir intégralement financer le bonus. La proposition de BONUS, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de MALUS, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation.
- 2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs si location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. **Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier**
- 3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, **hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti** et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette.
- 4 – **imaginer des dispositifs similaires pour les ETA**

## Accompagner la transmission en polyculture-élevage (fiche 2003)

---

**Gilles LIEVENS** souligne la particularité normande avec son système de polyculture-élevage qui nécessite un soin particulier.

**Alexis GRAINDORGE** souhaite que l'on soit plus exigeant sur la partie mise aux normes car il estime que, dans certains secteurs notamment en zones vulnérables, celle-ci devrait être financée à 100 % par des fonds publics. Il ne devrait pas y avoir de reste à charge pour l'agriculteur qui aura peut-être mis en place toutes les bonnes pratiques nécessaires. Pour un souci de qualité des eaux, au vu du montant excessif des investissements liés à la mise aux normes des bâtiments, l'agriculteur doit être accompagné à 100 % ; il en va de la compétitivité de nos filières. Par ailleurs, il manque, selon lui, la notion du remplacement des agriculteurs en élevage, à moins que ce point n'ait été abordé dans une autre fiche ou un autre groupe.

**Benoît HUBERT** revient sur la notion de vivabilité. Il explique que le Service de remplacement est un peu le « pompier de service » en cas d'accident mais il intervient peu dans le cadre de remplacement pour libérer du temps libre pour l'exploitant.

**Gilles LIEVENS** propose d'intégrer ce point dans la proposition.

**Pierre LE BAILLIF** suggère qu'au même titre qu'il y a une prise en charge de l'assurance récolte, une prise en charge au titre de l'assurance remplacement.

**François RIHOUE** se demande si la problématique ne porte-t-elle pas davantage sur un manque de main d'œuvre que de travail ; il faudrait peut-être réfléchir à une notion d'intéressement pour des jeunes qui s'engageraient dans le service de remplacement. Aujourd'hui, la logique de l'emploi est contraignante pour certains jeunes qui veulent travailler au service de remplacement.

**Benoît HUBERT** confirme que, dès qu'on a de la main d'œuvre, on a le travail en face.

**Cédric BURGUN** indique qu'un rapport a effectivement pointé la problématique de la formation des exploitants et la participation au SR. Une deuxième question se pose pour rendre les travaux plus attractifs au niveau du SR : permettre qu'un apprenti puisse avoir deux structures d'accueil, ce qui existe déjà mais qui n'est pas encore démocratisé.

**Marc LECOUSTEY** insiste sur le besoin en personnel qualifié pour ce type de remplacement. Dans un contexte de concurrence en matière salariée, il va falloir penser rapidement à rendre ce type de travail attractif pour lui donner de l'intérêt.

**Benoît HUBERT** ajoute, qu'aujourd'hui, les agents de remplacement ne sont pas tous issus du milieu agricole et arrivent souvent dans le circuit dans le cadre de reconversion professionnelle. Le SR propose une forme de tutorat local qu'il faudrait peut-être adosser à de la formation pour faire du métier d'agent de remplacement un vrai métier qui génère un sentiment d'appartenance.

**François RIHOUE** indique qu'il s'agit d'un levier d'un point de vue régional. Il propose que travailler 20 h par mois dans un SR permet de valider un mois d'activité professionnelle pour pouvoir prétendre à l'aide à l'installation sachant qu'un des prérequis dans le parcours à l'installation est d'avoir une expérience professionnelle en plus de certifier des compétences dans le cadre du CERTICREA.

**Alexis GRAINDORGE** revient sur l'idée de prendre en charge une partie de l'assurance remplacement. Deux choses lui semblent importantes, à savoir avoir une reconnaissance d'utilité publique des SR pour être plus attractifs auprès des futurs jeunes, et allonger le crédit d'impôt remplacement pour les exploitants agricoles en prorogeant de 7 jours supplémentaires les 14 jours actuels.

**Philippe PASQUIER** indique que ces points ont été vus en partie dans le GT1 ; il est toutefois important de les reprendre ici sans développer. Il propose la rédaction suivante : « pour accompagner la transmission en polyculture-élevage, le SR est un bon levier pour encourager les jeunes à continuer dans ce domaine ».

**Pascaline LOUVEL** informe que le GT1 a proposé 35 jours et 60 % de crédit d'impôt. Après vérification, **Anne de SAINTE-MARIE** indique que le GT1 n'a pas précisé un nombre de jours. Il faudrait lier ce point à la fiche sur l'attractivité et la communication sur la marque employeur en poussant un nombre de jours.

Pour **Gilles LIEVENS**, l'agriculture est par définition transversale ; on peut aborder les sujets de différentes manières, il y aura des recouvrements nécessaires à faire.

**Philippe PASQUIER** souligne toutefois que la notion de reconnaissance du temps des SR n'a pas été abordée par ailleurs.

**Jean-Michel HAMEL** suggère de surdoter l'aide à l'installation des jeunes qui auraient préalablement travaillé au SR pendant quelques années.

**Etienne FELS** pense que, dans le domaine de l'élevage, la question du travail est vraiment importante pour le SR mais pas seulement ; il fait le lien avec la mécanisation où la délégation permet de trouver des solutions pour alléger la charge de travail.

**Alexis GRAINDORGE** s'aperçoit qu'un volet mériterait d'être ajouté, à savoir la gestion et la prédation des zoonoses, notamment la tuberculose, qui sont des fléaux pour l'élevages et qui pourraient entraîner beaucoup d'arrêts d'activité. Il ne voit pas comment transmettre en élevage si on ne s'occupe pas de ces problématiques récurrentes et de plus en plus croissantes.

**Anne de SAINTE-MARIE** confirme l'existence d'un volet sanitaire initialement mais qui a été balayé car pas clair.

**Cédric BURGUN** stipule que, pour éviter de rappeler des choses qui existent ou sont en cours d'exister, il faut proposer des actions innovantes. C'est pour cela que le groupe n'a pas repris cette action. Concernant la tuberculose par exemple, le plan commence à se mettre en place.

**Pierre LE LEBAILLIF** revient sur le point « Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs » ; il rapporte les propos d'un jeune affirmant ne pas s'intéresser à une exploitation d'élevage morcelé. Il y a une particularité innovante en Normandie sur le SDREA qui facilite l'accès aux parcelles avec des herbages proches d'un bâtiment ; faut-il l'appuyer ? la partager au national ?

**Gilles LEIVENS** pense qu'effectivement, elle pourrait servir à d'autres.

**Cédric BURGUN** fait savoir que cette proposition n'a pas été très bien vue au niveau national. Il a fallu en expliquer le bien-fondé.

**Alexis GRAINDORGE** considère que, s'agissant de la restructuration des exploitations agricoles, pour les rendre plus transmissibles demain, il aurait fallu aller plus loin dans le schéma.

Sur les remarques formulées, **Guillaume LARCHEVEQUE** en ajouterait une troisième : concernant le GDS, il ne voit pas l'intérêt de recréer un règlement alors que l'Etat doit prendre ses responsabilités. Des cheptels se retrouvent en divagation, ne font pas leur prophylaxie et personne ne veut les abattre ; cela incombe aux agents de l'OFB. Il faut être justes et responsables en appliquant ce que prévoit la loi. Il ne faut pas créer de la loi pour faire de la loi.

Selon **Gilles LIEVENS**, un des freins qui ne ressort pas ici c'est la perception de la difficulté de la compréhension de l'intégralité de la réglementation pour les polyculteurs-éleveurs. Ils arrivent à gérer la PAC, le troupeau laitier mais quand s'ajoutent la mise aux normes, le plan d'épandage, l'ICPE... cela complexifie la compréhension.

**Anne de SAINTE-MARIE** propose d'ajouter « faire appliquer les réglementations sanitaires ».

**Ludovic LECROSNIER** considère que l'on est hors contexte par rapport à l'exercice demandé même s'il comprend le problème du non-respect de la loi.

**Alexis GRAINDORGE** ne partage pas ce point de vue ; des homologues JA ont fermé boutique il y a 2 ans dans un contexte de grippe aviaire. Si d'autres mesures sanitaires plus drastiques avaient été prises, ils n'en seraient pas là aujourd'hui. Quand on a une véritable politique sanitaire et que l'on est réactif, on évite les problèmes. De la même manière pour la tuberculose, si l'on avait pris les choses en main dès le début, on n'en serait pas là aujourd'hui. Il souhaiterait donc que soit rappelée la nécessité de faire appliquer la loi.

Pour **Ludovic LECROSNIER**, la question des zoonoses est compliquée ; il faut s'adapter face à notre méconnaissance sur la façon dont certaines maladies se développent. Concernant la tuberculose, s'ajoute le problème de la faune sauvage qui avait parfois disparu et qui revient. Il faut analyser et adapter les politiques. Il partage le fait qu'il faut réagir dès lors que la loi n'est pas appliquée.

**Marc LECOUSTEY** indique que c'est bien l'esprit et que cela a sa place dans cette fiche. Il faut arrêter la superposition des normes de bien-être animal excessives qui peuvent décourager l'installation en polyculture-élevage. Il faudrait commencer par faire appliquer ce qui existe déjà.

**Guillaume LARCHEVEQUE** exprime une remarque sur le 1<sup>er</sup> paragraphe au niveau de la création d'un fonds de garanties sur les projets sont attaqués qui permet la poursuite des travaux. Aujourd'hui, beaucoup de projets sont stoppés pendant 3-4 ans car attaqués. Le porteur de projet est découragé et va abandonner le projet. Le fonds de garantie permettrait de le soutenir. Les associations environnementales sont souvent déboutées et doivent régler des dommages et intérêts.

**Marc LECOUSTEY** évoque le système américain qui prévoit que ceux qui attaquent déposent une caution qu'ils perdent s'ils sont déboutés.

**Gilles LIEVENS** précise que cela existe dans le droit français. La notion de « 100 % de mise aux normes » lui semble irréaliste car elle n'est pas équitable par rapport à ceux qui ont déjà fait leur mise aux normes et ont payé 50 %. Elle ne lui semble donc pas suffisamment crédible pour l'inscrire dans une proposition.

Pour **François RIHOUE**, ce n'est pas une question de pourcentage. Qui finance les normes : le contribuable ou le consommateur ? Selon lui, ce devrait être le consommateur même si ce n'est pas lui qui décide des normes.

**Alexis GRAINDORGE** ne partage pas ce point de vue car qui prend la décision de basculer en Normandie tout un bassin en zone vulnérable ?

Pour **Stanislas DESVOIS**, c'est un problème de se faire financer des constructions tout en se voyant imposer un certain type de bâtiment sans parler de confort, de robot de traite,... les agriculteurs n'en seront pas plus heureux. Par ailleurs, comment récupérer la part de la valeur de l'exploitation au moment de leur cession ? Il a tendance à vouloir défendre le modèle actuel qui amène déjà 40 à 50 % de financement.

Pour **Ludovic LECROSNIER**, le sujet qui fâche porte sur les prix, avec la loi EGALIM. On a parlé de prendre en considération le poids de la structure, le travail pour déterminer le coût de production et le prix de vent. On sait effectivement le calculer, le sujet est de réussir à le basculer par la loi EGALIM qui n'est pas efficace. Il faut vraiment que nos propositions montrent

que l'élevage et les prix permettent de vivre correctement. Aujourd'hui, on n'y arrive pas. C'est un sujet majeur qui ne ressort pas.

Selon **Stanislas DESVOIS**, les prix ne feront pas tout.

Pour **Alexis GRAINDORGE**, c'est aussi un problème de revenu ramené au temps de travail.

**Guillaume LARCHEVEQUE** veut être sûr que ces points évoqués correspondent bien à une fiche.

**Pour Gilles LIEVENS**, ils ne nécessitent pas la rédaction d'un point spécifique.

#### **Nouvelle proposition**

-Modernisation/Relocalisation des bâtiments d'élevages : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement etc.), création d'un fonds de garantie **permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée** sur ces projets souvent attaqués.

~~Financer à 100 % les mises aux normes ?~~

-Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi.

-Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure. Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : **vers un Egalim 3**

-Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme.

-Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage.

**SR : une clé pour faciliter l'installation en PE :**

~~Prendre en charge une partie de l'assurance remplacement ?~~

- Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pouce lorsqu'ils s'installeront

- Porter à 35 jours /Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement

**Obtenir la reconnaissance d'utilité publique des SR**

~~SDREA : faut-il mettre en avant le dispositif normand ?~~

-Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP / Gestion des zoonoses

~~Egalim 3 : accéder à un meilleur revenu pour le temps passé dans les exploitations d'élevage.~~

**Alexis GRAINDORGE** évoque, pour étayer les propos, un cas dans l'Orne où des exploitants sont décédés ; il n'y avait pas de DUER, pas d'adhésion au SR ; pour autant, c'est le SR qui est venu faire le travail. La Préfecture était bien contente de les avoir et les a couverts du fait de l'absence de DUER. Le SR mérite vraiment cette reconnaissance d'utilité publique. Selon **Guillaume LARCHEVEQUE**, l'utilité publique ne protège pas.

### **PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) – de nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture (cf. fiche 2005)**

**Virginie EUDIER-VIEUXMAIRE** explique que la DICA est envoyée à 58 ans ; cela lui paraît tôt car, souvent, les exploitants ne se sentent pas concernés et ne la renvoient pas. Elle propose de l'envoyer plus tard sachant que, pour les Côtes normandes, la moyenne d'âge de départ à la retraite est de 63,5 ans. Il y a 5 ans, c'était 62 ans et 3 mois.



**Sébastien SYS** indique que la DICA est un point d'entrée pour initier la réflexion, la démarche pour préparer la transmission 5 ans avant. Emmener des bailleurs dans un projet de transmission nécessite du temps.

**Ludovic LECROSNIER** souhaiterait que l'on associe tous les acteurs de l'accompagnement à l'installation-transmission tels les ONVAR (réseau des CIVAM, ARDEAR, Terre de lien,...). Si le PAFIT devient un lieu incontournable, il faut que toutes les organisations trouvent leur place et n'aient pas avoir l'impression d'être évincées.

**Sylvain DELYE** suggère, concernant l'aide pour le cédant, de reprendre la terminologie utilisée dans la première fiche dans un souci de cohérence et pour donner du poids à nos propositions. Il indique, par ailleurs, que, dans le cadre d'une démarche de reprise d'une exploitation, le jeune, au niveau social, est souvent mal accompagné. Cela peut constituer un frein car le jeune prend un risque de perdre 6 mois de cotisation si son projet n'aboutit pas.

**Ludovic LECROSNIER** propose de mettre un peu de souplesse dans le rachat de points en fin de carrière pour ajuster l'âge de départ à la retraite.

**Pascaline LOUVEL** indique que, dans le premier GT, une proposition a été fait de créer de vrais statuts pour les porteurs de projets avec notamment la prise en charge de la sécurité sociale.

**Gilles LIEVENS** souligne le consensus sur cette fiche. Il y a néanmoins un doute sur la pertinence de la date d'envoi de la DICA. Notre proposition n'apporte pas de solution.

**Philippe PASQUIER** précise que l'idée est que la DICA soit l'occasion d'enclencher le processus pour une transmission réussie car anticipée.

**Alexis GRAINDORGE** ajoute que l'objectif est de changer la vision des cédants qui vont voir l'exploitation comme peut-être pas viable car trop petite. Il s'agit de leur faire prendre conscience que d'autres choses sont possibles avec leur exploitation qui présente plein d'atouts (un parcellaire regroupé, des terres de bonne qualité...). Le rendez-vous gratuit pour aborder l'ensemble des aspects de la transmission est primordial et doit être bien accueilli par les cédants.

**Ludovic LECROSNIER** estime que ce premier rendez-vous devrait être assez rapide et pourrait intervenir dès l'âge de 50 ans pour que le cédant soit dans une démarche de projection. Il faut trouver un outil pour inciter fortement à avoir cette démarche quand il approche de la retraite.

**Virginie EUDIER-VIEUXMAIRE** indique que, parfois, la retraite intervient à 65-67 ans ; certains ont encore envie de travailler et ne souhaitent pas partir tôt pour installer un jeune.

Selon **Ludovic LECROSNIER**, indépendamment de l'âge, si une retraite n'est pas anticipée, la transmission est plus compliquée.

**Hélène STEPHAN** indique que la transmission est aussi une forme de cessation d'activité anticipée. Elle se réfléchit ; pour autant, il existe peu d'accompagnement en ce sens. VIVEA vient de déposer un appel d'offres pour des formations qui abordent tous ces sujets évoqués (le devenir de l'exploitation,...). VIVEA n'est pas qu'un financeur.

**Amélie DESMARAIS** indique que le CERFrance est en accord avec ces propos : plus les propositions de transmission sont anticipées, plus elles sont réussies. Le rendez-vous peut permettre de mettre en avant la problématique des propriétaires ; bien souvent, le cédant est locataire et pense que le propriétaire va le suivre. Or, c'est souvent à ce moment qu'apparaissent les points de blocage. Il faut parfois décaler des transmissions.

**Gilles LIEVENS** relève le consensus sur la nécessité d'anticiper son départ ; il y a un intérêt collectif d'anticiper dans le cadre d'une transmission pour cause de retraite. Rappel du bonus fiscal de la première fiche si l'on fait de la plus-value.

**Virginie EUDIER-VIEUXMAIRE** ajoute qu'à 50 ans, on fait le point sur les années de cotisation. C'est peut-être à ce moment-là qu'il faudrait faire une proposition de rendez-vous à mi-parcours.

Pour **Ludovic LECROSNIER**, la gratuité peut être incitative.

**Guillaume LARCHEVEQUE** explique qu'il s'agit d'un sujet que l'on pousse depuis des décennies. Le PAFIT permet de connaître sa situation tout au long de sa formation, de sa carrière ; cela permet de mieux anticiper. Il faut pousser ce bloc même si, aujourd'hui, on ne sait pas comment le financer.

**Gilles LIEVENS** conclut qu'il faut maintenir l'idée d'un rendez-vous anticipé et donc ne pas décaler l'envoi de la DICA.

#### **Nouvelle proposition**

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : A partir de l'envoi de la DICA ; (~~à envoyer plus tard ?~~)

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : **50 ans ? Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)**

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité.

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002. (Renvoi de DICA + RDV du PAFIT)

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale **fiche 2001**) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

**Statut du porteur de projet (à relier au GT1)**

#### **Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie » (cf. fiche 2006)**

---

**Pierre LE BAILLIF** propose d'inscrire les EDT au même titre que les ETA dans les acteurs.

**Stanislas DESVOIS** trouve que, sur le point 4, l'idée de label est intéressante mais elle l'interpelle car tout le monde ne l'aura pas. Cela revient à condamner les exploitations qui ne seraient pas labellisées si demain le label devient le standard. Il vaudrait mieux labelliser les exploitations en fonction du projet d'un repreneur potentiel car une labellisation sans projet de reprise en face va pousser vers des problèmes de non viabilité.

**Sébastien SYS** indique que l'idée était de dire comment on peut faire en sorte que les cédants travaillent leur projet de cession pour accueillir un jeune sur leur exploitation. Il rappelle que le malus n'existe que si l'on fait de la plus-value.

**Stanislas DESVOIS** demande si une ferme non labellisée peut être soumise à agrandissement. L'objectif lui semble vertueux mais les conséquences du label lui paraissent très impactantes. La labellisation doit être fonction du projet du preneur.

**Gilles LIEVENS** voit la labellisation comme un regard extérieur, indépendant, ce qui permet d'entrevoir des possibilités que le cédant ne voit pas et ne pas s'enfermer dans le projet d'un jeune avec ses propres aspirations.

**Marc LECOUSTEY** souligne que la labellisation n'a plus d'intérêt si on labellise tout le monde. Pour **Gilles LIEVENS**, la labellisation signifie qu'il y a un diagnostic ; dans ce cadre-là, cela ne le gêne pas que tout le monde soit labellisé.

**Stanislas DESVOIS** suggère plutôt de parler d'un diagnostic obligatoire, différent du label.

**Pierre LE BAILLIF** estime qu'il faut apporter une garantie de cession.

**Alexis GRAINDORGE** partage les propos et a porté l'idée d'un diagnostic mais il est à double tranchant car il va mettre en avant des défauts sur l'exploitation qui risquent d'être un frein à la transmission des exploitations agricoles.

**Gilles LIEVENS** juge intéressante pour le jeune une accélération des autorisations d'exploiter. Il va regarder les exploitations qui ont fait le diagnostic, à faire sérieusement et indépendamment. Il ne s'agit pas de contourner la loi mais de préparer le terrain.

**Ludovic LECROSNIER** trouve que ce travail est déjà fait par tout le monde. Il faut trouver une formule de contractualisation pour que l'objectif soit atteint. Il lui semble logique que le pilote du RDI soit garant. Cela mérite d'être inscrit.

**Gilles LIEVENS** note le consensus pour rejeter le terme « label » au profit d'un « diagnostic millésimé ».

**Michel LAFONT** préconise que la date du diagnostic soit précisée.

#### **Nouvelle proposition**

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)

1- Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.

2- Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre.

3- Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet.

4- Création ~~d'un label / d'une garantie ?~~ **d'un diagnostic millésimé** "cession garantie si publiée au RDI" assurant (**certifiant**) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label), une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation.

Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée.

**En conclusion, la proposition la plus consensuelle est celle sur l'accompagnement de la transmission en polyculture-élevage et la moins consensuelle celle sur la clarification des priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation.**

**Gilles LIEVENS** remercie tous les acteurs qui ont participé aux travaux de ce groupe, y compris les absents qui ont contribué.

Il laisse la parole à **M. SALMON**, présent en tant qu'auditeur libre, co-président du groupe national sur l'installation-transmission. M. SALMON a trouvé la démarche du groupe très intéressante car différente des groupes des autres régions plus centrés sur la définition des enjeux et objectifs et moins sur les outils. Il a noté la richesse du débat national qui sera complété par le régional. La synthétisation nationale ne va pas être aisée car il va falloir identifier les points de consensus sur les enjeux et objectifs, puis les outils ensuite. Les dissensus seront également remontés au national. Tous les sujets abordés se retrouvent partout mais la manière de les traiter est différente.

**La réunion en plénier aura lieu le 27 avril à Rouen.**

## 7. GT3 – R2 du 12 avril

7-1\_Diaporama

7-2\_Feuille d'émargement

7-3\_Compte-rendu



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Groupe de travail – Transition Changement Climatique

Réunion du 12 avril 2023



# Mise en route de Beekast



1. En attendant le démarrage,
2. Connectez vous à Beekast : voir mode opératoire dans le dossier
3. Répondre à la première question ouverte : **quel est le nom de votre structure ?**



# Programme

1. Introduction – Rappel du contexte et du calendrier
2. Retour sur les propositions des trois groupes de travail et celles du GT3
3. Présentation et échange sur les 6 synthèses proposées par le COPIL
4. Conclusion

# Rappel des enjeux du PACTE LOAA

- **9 septembre 2022**      annonce par le Président de la République du lancement d'une concertation nationale
  
- **Objectif**      construire un **pacte** et une **loi d'orientation et d'avenir agricoles** pour renforcer et reconquérir la souveraineté alimentaire française qui repose sur :
  - ✓ *la juste rémunération*
  - ✓ *l'accès à la ressource en eau*
  - ✓ *la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques...*

## Une ambition – quatre enjeux – 3 GT

Ambition du pacte et loi d'orientation et d'avenir =

- assurer le **renouvellement des générations** et le mobiliser pour **accélérer l'adaptation** face au changement climatique et la transition agro-écologique

4 enjeux :

- l'évolution démographique et sociale des actifs
- la transition climatique
- l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles
- la prise en compte de l'évolution de la demande alimentaire pour ajuster l'offre de productions aux besoins de la souveraineté alimentaire

3 thèmes prioritaires :

*l'orientation et la  
formation*

*l'installation et transmission  
des exploitations*

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

## 1.3. Le calendrier national des différentes étapes

- **janvier** premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **fin janvier** début des travaux régionaux
- **février-avril** 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** traitement par les groupes nationaux des contributions régionales
- **fin mai** réunions de clôture des groupes de travail nationaux
- **Courant juin** Rédaction du pacte et de la loi
- **Fin juin** Proposition du pacte et de la loi

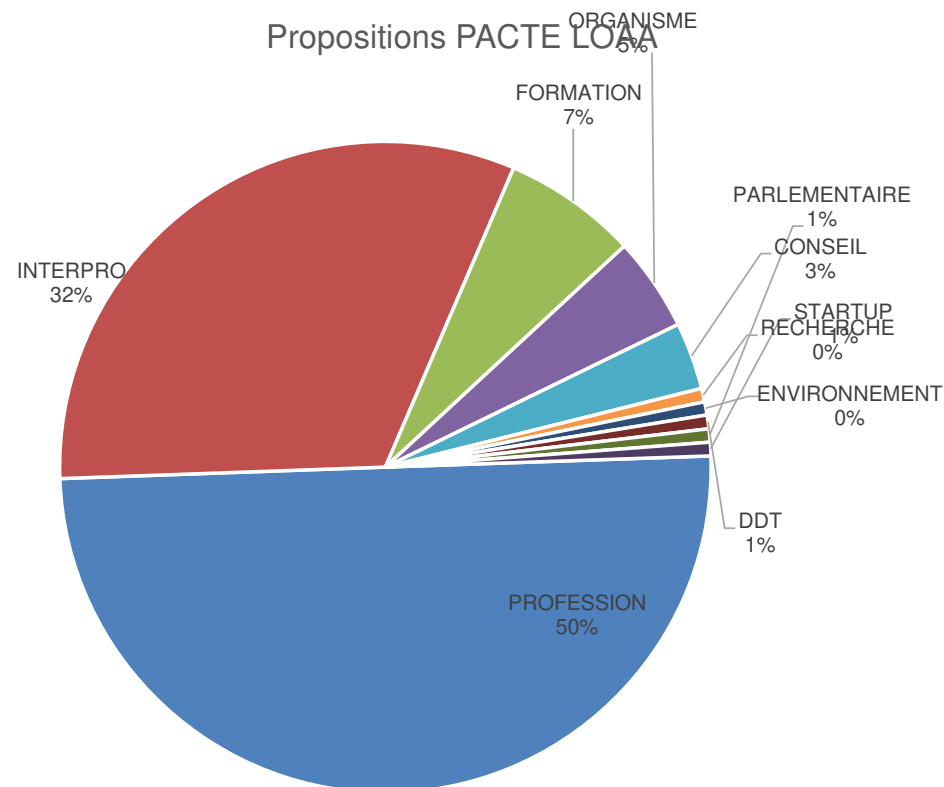
## Trois séquences du groupe

*l'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

- **3 séquences de travail**
  - **R1 - 22 février 2023** : présentation de la méthode, des questions posées par la plénière, du cadre des propositions d'actions et de dispositifs
  - **Du 24 février au 20 mars 2023** : contribution écrite des membres du groupe : propositions d'actions et de dispositifs
  - **R2 - 12 avril 9h30 – 12h30** : Echange sur les synthèses des propositions d'actions et de dispositifs proposées par le Comité de pilotage.

# Retour sur les propositions des 3 GT

PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL	
date	27/3/22
<b>nb de propositions</b>	150
nb de structures	29
nb de contributeurs	45
<b>Nombre de propositions GT1 - Orientation et formation</b> 49	
Compétences et Référentiels	20
Attractivité du métier et des formations	18
Formations destinées au public qui change de secteur d'activité	6
Marque employeur de l'agriculture	4
Autre sous thématique	1
<b>Nombre de propositions GT2 - Installation et transmission</b> 38	
Transmission : repérage et accompagnement	13
Accès au foncier pour les jeunes	13
Soutien de la Polyculture-Elevage et de l'Elevage	7
Installation en zone de déprise agricole	2
Autre sous thématique	3
<b>Nombre de propositions GT3 - Adaptation et transition face au changement climatique</b> 62	
Adaptation face au changement climatique	34
Transition zéro carbone	10
Alternatives en matière de protection des cultures	9
Ressource en eau tout au long de l'année	8
Autre sous thématique	1
<b>AUTRE THEME</b>	1



# Retour sur les propositions des 3 GT

Propositions PACTE LOAA	
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2

Agence Régionale de l'Orientation et des	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Norman	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végé	1
VIVEA	1

# Retour sur les propositions du GT3

GT3 - Propositions PACT LOAA	
CRAN	12
Bio en Normandie	10
FRSEA Normandie	9
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	5
Confédération Paysanne de Normandie	5
Interbev Normandie	5
ARIP / AVI Normande	3
CRIEL Normandie Lait	2
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine Normandie	2
F CUMA Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
ASTREDHOR	1
France Nature Environnement Normandie	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végétale et Agronomie	1

Propositions PACTE LOAA	
PROFESSION	33
INTERPRO	23
FORMATION	0
ORGANISME	2
CONSEIL	2
RECHERCHE	1
ENVIRONNEMENT	1
DDT	0
PARLEMENTAIRE	0
STARTUP	0
	62



# 6 synthèses priorisées par le comité de pilotage

ID	TITRE de votre proposition	ID de regroupement 1000 / 2000 / 3000
3001	Sécuriser la prise de risque des agriculteurs innovants - Recherche-Développement et transfert	29/73/84/95/147
3002	Paiements pour Services Environnementaux PSE	46/47/134/144
3003	Systemes de production favorables	43/140/
3004	Productions et filières de valorisation locales	69/155
3005	Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles	9/80/100
3006	Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures	51/96/104/106/137
3007	Développer et entretenir haies et agroforesterie	28/37/53/100/142
3008	Polyculture-élevage	142 / 143
3009	Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture	37/51/83/106/146/153/154
3010	Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique	50/51/105/135/138
3011	Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous	43/85/99/103/140/139

# Proposition Synthèse 3001

29/73/84/95/147

**Titre : Sécuriser la prise de risque des agriculteurs innovants - Recherche-Développement et transfert**

## Description de la proposition et des leviers :

- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)
- Des programmes de recherches sur les systèmes de cultures, techniques, technologies, produits biostimulants-biocontrôle, etc...

## Contexte régional :

- des solutions actuelles très efficaces sur leur cibles et dans leur positionnement
- des solutions (non nocives pour l'environnement) nécessitant une approche intégrée de la protections des cultures
- un contexte économique ne laissant pas de place à l'erreur sur la productivité des cultures

# Propositions (livrable)

**Titre : Sécuriser la prise de risque des agriculteurs innovants - Recherche-Développement et transfert**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

- la protection de l'eau, de l'air, de la santé, de la biodiversité

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ? :

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Parlement : projet de loi de finance; ministère de la recherche; ministère de l'agriculture et de l'alimentation; INRAEE; instituts techniques; chambres d'agriculture; conseil régionaux; agriculteurs; filières; entreprises privées de protection des plantes

# Proposition Synthèse 3002

46/47/134/144

## Titre : Paiements pour Services Environnementaux PSE

### Description de la proposition et des leviers :

Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises ~~du secteur tertiaire~~ ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de **développer la labellisation** sur les pratiques favorables à l'environnement (haies (**en prenant l'ensemble des problématiques de l'EA**), prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voir des prairies temporaire 3 ans et plus, **Réduction du travail du sol et mise en place de couverts**, emploi de **bio-intrants (bio-contrôles et bio-stimulants et produits organiques)** et réduction de l'IFT, **GIEE ? ...**)

**Distinguer les PSE à financement public des PSE à financement privé**

**Construire un label biodiversité à l'échelle nationale ?**

### Contexte régional :

L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts **en conservant productivité et compétitivité**. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée, ... .

# Propositions (livrable)

**Titre : Paiements pour Services Environnementaux PSE**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Besoin de sécuriser les agriculteurs

Des contrats de 5 ans minimum pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Positionner des objectifs chiffrés ambitieux : % SAU en PSE : 30 %

Quelle échéance ? : 2030

Leviers d'actions :  **Mesure législative / réglementaire à créer**

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Parlement : projet de loi de finance; ministère de l'agriculture et de l'alimentation; INRAE; instituts techniques; chambres d'agriculture; conseil régionaux; agriculteurs; filières;

## Qualification de la proposition 3002

- Proposition 3002 :

### Paiements pour Services Environnementaux PSE

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 3002 pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 3003

43/140

## Titre : **Systèmes de production favorables**

### Description de la proposition et des leviers :

Actionner différents mécanismes techniques, économiques, réglementaires pour favoriser le développement de pratiques favorables à la résiliences des systèmes d'exploitation :

- recherche et développement en systèmes de culture économes en Eau, sur la matière organique du sol comme facteur favorable,
- labélisation "économe en eau" des systèmes de production de culture ou élevage (économie et/ou réutilisation) – incitation financière publique (Agences de l'eau ?) ou privée (PSE ? Voir fiche 3002)
- financement d'outils et technologies (OAD, tensiomètres, vannes pilotées...), de structures, d'infrastructures (dont haies, agroforesterie, pré-verger) permettant les économies d'eau et/ou le réemploi d'eau de toiture.

### Contexte régional :

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

# Propositions (livrable)

**Titre : Systèmes de production favorables**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Une agriculture productive dans un contexte de raréfaction de son premier facteur de production : l'Eau.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ? :

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : INRAE, Instituts techniques, chambres d'agriculture, Etat.



# Proposition Synthèse 3004

50/69/155

## Titre : Productions et filières de valorisation locales

### Description de la proposition et des leviers :

- Développer les filières pour valoriser les productions répondant à l'adaptation au changement climatique : financement des outils de collecte, stockage, promotion de l'utilisation des cultures "alternatives",
- En élevage, accroître les aides pour favoriser la consommation de matières premières agricoles et de co-produits régionaux, et pour mettre en place des fabriques d'aliments à la ferme (FAF) (stockage et transformation)
- Relocaliser les productions en lien avec les besoins alimentaires locaux, mettre en place des filières de transformation locales (ex : abattoirs de proximité, légumeries, etc.)

### Contexte régional :

Besoin de développer l'autonomie alimentaire en élevage, intérêt économique pour l'exploitation

# Propositions (livrable)

## Titre : Productions et filières de valorisation locales

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Réduire les émissions de GES liées au transport des aliments

Assurer des débouchés à de nouvelles productions adaptées au changement climatique.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ? :

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : DRAAF, Région, Coopératives et négociants agricoles, Filières, Organismes de conseil

# Proposition Synthèse 3005

9/80/100

**Titre : Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

## Description de la proposition et des leviers :

Développer l'agriculture de conservation des sols.

**Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol** lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'agence de l'eau.

Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique.

Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire, : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture **comme le Bois Raméal Fragmenté**, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple (**échange paille-fumier**).

## Contexte régional :

En Normandie, taux de matière organique des sols plutôt modéré en zones de cultures, plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement.

**Intérêt du système PE dans ce contexte**

**~~Surveillance sanitaire à ajouter ?~~**

# Propositions (livrable)

**Titre : Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol, limiter l'érosion des sols **et favoriser la biodiversité du sol**

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

- Analyse de matière organique obligatoire à partir de 2024, suivi tous les 5 ans
- Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035
- 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035
- **Maintenir des Systèmes en PE : adapter une réglementation favorable à l'élevage pas de surtransposition vis-à-vis de la réglementation environnementale et BEA européenne.**

Quelle échéance ? : 2024-2035

Leviers d'actions :  **Mesure législative / réglementaire à créer**

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Organismes de conseil agronomique, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région, **filières, Formation**

## Qualification de la proposition 3005

**Améliorer ou maintenir le taux de matière organique  
des sols agricoles**

- Proposition 3005 :

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 3005, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 3006

51/96/104/106/137

## Titre : Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution **du climat**

### Description de la proposition et des leviers :

- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris prise en compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs.
- Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil...

### Contexte régional :

L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale.

**Cette fiche ne solutionne pas tous les enjeux du changement climatique (tempêtes, pluviométrie...)**

# Propositions (livrable)

**Titre : Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique et du maintien de l'activité d'élevage, **BEA**

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ? : 2025

Leviers d'actions :  **Mesure législative / réglementaire à créer**

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs, Organismes de conseil

## Qualification de la proposition 3006

### Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures

- Proposition 3006 :

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 3006, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**





# Proposition Synthèse 3007

28/37/53/100/136/142

## Titre : Développer et entretenir haies et agroforesterie

### Description de la proposition et des leviers :

- Reconnaître et favoriser l'agroforesterie au sens large : agroforesterie intraparcellaire, pré-verger, haie bocagère...
- Renforcer les mesures d'accompagnement économique et technique, notamment pour les projets de territoire (ex : chaufferies collectives alimentées par le bois de haies, mutualisation des moyens d'entretien des haies et des arbres,...).
- Ouvrir le sociétariat des Cuma et coopératives agricoles aux acteurs ruraux pour des projets de plantation et entretien de haies
- Accompagner l'entretien responsable des arbres et haies existants
- Financer la création et développement de nouvelles haies bocagères, arbres
- Favoriser et accompagner les plans de gestion de la haie et des arbres
- Lever les contraintes réglementaires (période de taille trop courtes, déplacement impossible...), économiques et sécuriser d'un point de vue juridique dans le temps les agriculteurs qui plantent des arbres et des haies.
- Accompagner les productions horticoles et de pépinières locales pour répondre aux besoins en végétaux aussi bien en milieu rural qu'urbain, inciter à renforcer l'achat local dans les appels d'offre.

### Contexte régional :

La Normandie comporte des zones très bocagères, elle cumule 136 000 km de haies en 2018 (source IGN). La densité de haies diminue, néanmoins il subsiste encore des parcelles agricoles de moins de 1 ha entourées de haies.

L'agroforesterie intraparcellaire existe depuis longtemps avec les pré-vergers, elle émerge depuis une dizaine d'années en grandes cultures et parcours d'élevage.

Nombreux avantages de la végétalisation face au changement climatique : fixation de carbone, création d'îlots de fraîcheur, effets positifs sur le cycle de l'eau (lutte contre l'érosion, désimperméabilisation...).

# Propositions (livrable)

**Titre : Développer et entretenir haies et agroforesterie**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Enjeux d'adaptation au changement climatique (ombrage, lutte contre l'érosion) et d'atténuation (stockage de carbone, énergie).

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? : Augmenter la surface d'espaces végétalisés par habitant pour améliorer la qualité du cadre de vie dans les villes

Quelle échéance ? :

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Etat, Région, Agences de l'Eau, Collectivités, Chambres d'agriculture, Organismes de conseil sur arbres, haies et horticulture

# Proposition Synthèse 3008

142/143/ 2003

## Titre : Polyculture-élevage

### Description de la proposition et des leviers :

Développer une polyculture-élevage territorialisée :

- Favoriser par des crédits d'impôt la contractualisation élevage-culture, au profit de la culture de légumineuses et prairies temporaires, et au profit de l'élevage.
- Pour ce double "profit", mettre en place et garantir un cadre gagnant-gagnant (éleveur et cultivateur)
- Créer un indicateur d'autonomie régionale et développer des indicateurs à l'échelle de l'exploitation à l'image de ce que fait Dévautop pour les importations.
- Sécuriser les fourrages en développant la recherche sur les espèces résistantes à la sécheresse, intégrer un bilan fourrager avec matrice sécheresse obligatoire dans tous les projets de méthanisation.

### Contexte régional :

La polyculture élevage est reconnue pour sa capacité de résilience, par ses résultats favorables à l'autonomie énergétique et le bouclage du cycle de l'azote, par la réduction de l'usage de produits phytosanitaires.

# Propositions (livrable)

## Titre : Polyculture-élevage

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Le maintien de l'élevage dans le contexte de changement climatique et de la pression de la culture (blé, pomme de terre, betterave et lin textile en Normandie).

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ? :

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Etat, Région, ministère de l'agriculture, chambres d'agriculture, ACTA et instituts techniques, Coopératives et CUMA.

# Proposition Synthèse 3009

37/51/83/106/146/153/154

## Titre : Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture

### Description de la proposition et des leviers :

- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Élevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique. (remonté en 1)
- ~~Soutenir le photovoltaïque (lequel ? : 100 % pv, agrivoltaïsme, voie 3 simple consultation GDPNAF, ciblé sur les toitures ?), développer tracker solaire en autoconsommation,~~
- Soutenir la méthanisation à la ferme **avec un minimum effluent élevage** (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter chaudière pour chauffer maternités et post sevrages),
- Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement de photovoltaïque sur toiture agricole **à privilégier**,
- Coordonner collectivités et agriculteurs dans la mise en place de filières productrice d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, **éolien**), ouvrir la participation locale au financement des projets
- ~~Ouvrir le sociétariat des Cuma et coopératives agricoles aux acteurs ruraux pour des projets de production d'énergie~~
- ~~Besoin de cadrage plus fin (sur les Coproduits en métha par exemple) ?~~
- ~~Proposer un bilan énergétique/eau/matière des unités de production d'ENR ? : présent dans l'étude d'impact...~~
- Métha : simplifier les démarches collective
- Accompagner les EA sur les ENR
- ~~Eolien à ajouter dans la fiche et partage des bénéfices (€ ou autre) sur le territoire proche de l'installation ?~~

### Contexte régional :

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.

**Cohérence avec fiche 3005 (mo dans le sol) questionnée vis-à-vis du développement de la métha**

# Propositions (livrable)

**Titre : Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ? : dès que possible

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, constructeurs, conseil

## Qualification de la proposition 3009

### Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture

- Proposition 3009 :

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 3009, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 3010

50/51/105/135/138

## Titre : Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique

### Description de la proposition et des leviers :

Pour **les étudiants**, agriculteurs, les conseillers et les décideurs du monde agricole **et rural** :  
Sensibiliser : présentation des projections de l'impact changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone  
Former aux enjeux et levier d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue.  
Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale.

**Adaptation** : déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action **pour améliorer la résilience des exploitations**, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics.

**Atténuation** : Déployer des diagnostics d'exploitation **et territoriaux** pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans **carbone/GES ?** dans le temps.  
Proposer aux **agriculteurs éleveurs** des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en **élevage. agriculture**

Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

### Contexte régional :

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.

En **production animale et végétale**, **élevage** nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de préventions des maladies.



# Propositions (livrable)

**Titre : Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricoles normandes pour davantage de résilience.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

50 % des agris sensibilisés en 5 ans ?

Centraliser et comptabiliser les diag « climat »

750 diagnostics (cap2er, grande culture, carbocage...) d'exploitation par an

Quelle échéance ? : Démarrage dès maintenant

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoce agricoles, **filières, OVS, VIVEA, OCCAPIAT, Conseil**

## Qualification de la proposition 3010

- Proposition 3010 :

**Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique**

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 3010, pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



# Proposition Synthèse 3011

43/85/99/103/140/139

## Titre : Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous

### Description de la proposition et des leviers :

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient :

- favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage et de l'horticulture / maraîchage / serres (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)
- favoriser les systèmes de cultures économes en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves, ...) --> à expertiser au préalable.
- développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture.
- disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver). adapter plutôt les systèmes : ce qu'on irrigue et sur quelle échelle ? – étudier les possibilités (modèle épuisé plus au sud)
- Piloter la ressource à une échelle « pertinente » : échelle hydrogéologique
- Disposer d'une échelle de priorité : par exemple : population / animaux, / production alimentaire /
- Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau (haies, zones humides...)
- Favoriser des systèmes d'irrigation économes en eau et utilisés au moment où la plante en a le plus besoin (100, 150 mm max).
- Usine de dessalement à étudier / nouvelles technologies ?
- Il existe des terres à forte réserve utile qui partent à l'urbanisation
- Préserver les zones humides et éviter le drainage et penser au besoin du milieu naturel.

### Contexte régional :

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau pour l'agriculture (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

# Propositions (livrable)

**Titre : Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous**

À quel enjeu stratégique vise à répondre cette proposition ? :

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? :

Quelle échéance ? :

Leviers d'actions :  Mesure législative / réglementaire à créer

National à amplifier ou adapter

Régional à amplifier ou adapter

Mesure organisationnelle

National à créer

Régional à créer

Autre type d'action

Quels sont les acteurs ? : Etat, Agences de l'eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions, la recherche, instituts techniques.

## Qualification de la proposition 3011

- Proposition 3011 :

Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous

- Répondre sur Beekast : **Après la présentation et l'échange sur cette proposition 3011 pouvez vous donner un mot pour qualifier cette proposition ?**



## Votre avis sur ces propositions ?

ID	TITRE de votre proposition
3002	Paiements pour Services Environnementaux PSE
3005	Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles
3006	Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures
3009	Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture
3010	Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique
3011	Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous

- **Sélectionner :**
  - **La proposition la plus consensuelle**
  - **A l'inverse, la proposition la moins consensuelle**
  - **La proposition la plus innovante et la plus « normande »**



## CONCLUSION

**Date de la plénière : 27 avril 2023 de 14h00 à 17h00**  
**à la **préfecture de Région à Rouen****

correspondance à adresser à [concertation-loa@normandie.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@normandie.chambagri.fr)

# Calendrier à venir



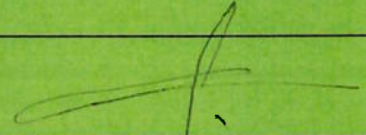


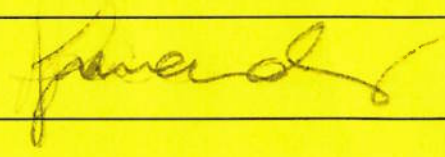



---

- 20 mars date limite des remontées des propositions des membres des GT
  - Synthèse des propositions par groupe métier
  - Transmission au membres du groupe de travail avant la R2
  
- 31 mars 8h30 – 10h00 : COPIL de préparation GT1-R2
  
- 5 avril 13h00 – 14h00 : COPIL de préparation GT2 et GT3 -R2
  
- 6 avril : GT1 - R2 : CA14
  
- 12 avril matin : GT3 – R2 : CRAN
  
- 12 avril après-midi : GT2 – R2 : CRAN
  
- 27 avril (visio) : plénière








Nom	Prénom	Structure	Signature
OSMOND	SF	ARIP CRAN (seller)	
ANQUEIL	D&S	ASTREDHOR	
NALURIER	N.L	Bio en Normandie	
		CER France Ndie Ouest et Orne	
OUIN	Audrey	Cerfrance	
Grenier	Mathieu	Confédération Paysanne	
		Confédération paysanne	
		Confédération paysanne	
Sachot	Lucile	Conseil des chevaux de Normandie (Label EquuRES)	
CAPRON	Paul	CRAN	
Diomard	Isabelle	CRAN	X
LAFONT	Michel	CRAN	X
CAPRON	Paul	CRAN	
LAURENT	Remi	CRAN	
DIOMARD	Isabelle	CRAN	
LECOUSTEY	Marc	CRAN	
LIEVENS	Gilles	CRAN	
DE LESQUEN	Geoffroy	CRAN	

Nom	Prénom	Structure	Signature
DECLOMESNIL	Nicolas	CRAN	
BELLOCHE	Jean-Louis	CRAN	
BODY	Christian	CRAN	
LECOUSTEY	Marc	CRAN	
LIEVENS	Gilles	CRAN	
LARCHEVEQUE	Guillaume	CRAN	
GENISSEL	Denis	CRAN	
LE BAILLIF	Pierre	CRAN	
VINOT	Maryline	DDT61	
DECLARE	Sophie	DDTM 14	
		Entrepreneurs des territoires de Ndie	
SACCARDY	Karen	EPLEFPA Coutances	
		FNE	
Gernez	Joël	France Nature Environnement Normandie	
philippart	david	FREDON Normandie	
DECLAY	Sylvain	FRSEA	
HAY	Xavier	FRSEA Normandie	
		IFCE	



Nom	Prénom	Structure	Signature
LACROIX	Charlène	INTERBEV Normandie	
ROCH	Emmanuel	JA Normandie	
MOUCHEL	Paul Albert	JA Normandie	
Bouacé	Alexandre	La ferme digitale	
Leray	Olivier	Littoral Normand	
		Préfecture de région	
Margaritis	Marina	Région Normandie	
MEUNIER	Isabelle	Région Normandie	
hubert	benoit	SR Manche	
STEPHAN	HELENE	VIVEA	
NICHAUD	Helene	OFB	
Lemaître	Thierry	Reseau Guernik	
AVILE	JC	Fédération (UMR INRAE) NORMANDIE VEGETAL	
DELAHAYE	Daniel	ANBDD	
Fels	Etienne	Fédération CURA	
CHARRIERES	Thierry	SAFER	
ARNOUX	Marie-Hélène	DRAAF	
More	Secantey	Ch Agri	
VAN VASSELNBERGHEM	Chris	DRAAF	



### Participants

---

**ANBDD** (D. Delahaye), **ARIP Normandie** (C. Gasnereau), **Astredhor Seine Manche** (D. Anquetil), **Bio Normandie** (M-L Mazurier), **CerFrance** (A. Ouin), **Confédération paysanne** (M. Grenier), **Conseil des chevaux de normandie** (L. Sachot), **CRDA Manche** (Ph. Lecompanion), **CRAN** (J-F. Osmont, M. Lecoustey, G. Lievens, G. De Lesquen), **FCuma Normandie** (E. Fels), **DDT 61** (M. Vinot), **DDT 14** (S. Delaere), **DRAAF** (M-H. Arnoux, C. Van vaerenbergh), **EPLEFPA** (K. Saccardy), **Fédération Normandie Végétal** (J-C. Avice), **Ferme digitale** (A. Bocage), **FREDON** (D. Philippart), **FRSEA Normandie** (S. Delye, X. Hay), **Interbev Normandie** (C. Lacroix), **JA Normandie** (P.A. Mouchel, E. Roch), **Littoral Normand** (O. Leray), **OFB** (H. Michaud), **Région Normandie** (M. Margaritis, I. Meunier), **Réseau des CIVAM** (T. Lemaître), **SAFER** (T. Chasles), **VIVEA** (H. Stephan)

### Elus CRAN en charge de l'animation

---

J-L. Belloche, N. Declomesnil

### Collaborateurs de la CRAN en charge de l'organisation et de l'animation

---

M. Lafont, P. Capron, R. Laurent, I. Diomard

### Ordre du jour

---

1. Introduction – Rappel du contexte et du calendrier
2. Retour sur les propositions des trois groupes de travail et celles du GT3
3. Présentation et échange sur les 6 synthèses proposées par le COPIL
4. Conclusion

### Remarques générales

---

**Confédération paysanne, M. Grenier** : Est-ce pertinent de discuter alors qu'il y a eu un choix de 6 propositions avec 5 autres intéressantes écartées ? Vous avez dit avoir identifier les spécificités régionales. La mesure sur les haies me semblait être pertinent à être remontée

Comment articuler les échanges sur tous les sujets évoqués précédemment et non repris dans les 6 propositions, des sujets sont importants dans les 11 fiches comme l'origine des aliments du bétail, celle sur la polyculture élevage en privilégiant l'alimentation française du bétail.

**CRAN, JL Belloche** : la synthèse est complexe, des choix ont dû être faits pour ressortir les principaux éléments mis en avant dans les fiches, rien n'a été perdu, toutes les propositions des organismes seront reprises et transmises.

**DRAAF, C. Van vaerenbergh** : Nous avons veillé à ce que les propositions retenues soient les plus stratégiques et innovantes pour les faire remonter au niveau national. Il y a eu 150 propositions reprises dans les 6 propositions en les priorisant, elles ont été rassemblées et remonteront probablement dans d'autres propositions, d'autres fiches d'un autre groupe de travail.

**OFB, H. Michaud** : si les fiches sont remontées telles quelles au niveau national, je tiens à signaler des éléments dans la fiche sur les haies qui me posent question : « le déplacement des haies est impossible » qu'est-ce que cela sous-entend car il ne l'est pas complètement impossible ou avec des règles ?

**CRAN, M. Lafont** : dans le terme suppression d'une haie, il faut entendre enlever à un endroit et placer à un autre endroit.

**ANBDD, D. Delahaye** : La recherche normande est peu représentée dans ce groupe de travail

**FREDON** : est-il possible de faire encore des propositions ?

**DRAAF** : non, pour cela l'échéance est passée, la remontée devra être faite pour le 12 avril puis une pré-remontée de la Chambre Régionale au 24 avril.

**CRAN, M. Lecoustey** : la notion de transversalité entre les 3 groupes est à prendre en compte ce qui permettra probablement de prendre en compte la plupart des éléments, des priorisations ont été à faire.

## Relevé de Décisions

Propositions	Observations
<b>Paiements pour Services Environnementaux (PSE)</b>	<p><b>CRAN, G. De Lesquen</b> : Nous sommes ici sur un PSE général et pas spécifiquement sur un PSE changement climatique. Avoir des haies, oui cela vient du carbone ; changement climatique, prairies, pré-verger, agriculture biologique, OK. Légumineuses, moins d'azote OK.</p> <p>Par contre, en quoi le biocontrôle aide à prévenir le changement climatique.</p> <p>La réduction d'IFT, Ok sur la partie environnementale mais en quoi la réduction de l'IFT, si je fais plus de labour, réduis le travail du sol, cela aide à réduire le changement climatique ?</p> <p>Pareil quand l'on dit que l'on met en place des solutions avec perte de productivité, à mon avis cela n'est pas forcément vrai. Mettre en place des couverts intermédiaires systématiques pour piéger le carbone est utile, et serait à mettre dans les PSE à la place des IFT, biocontrôles.</p> <p>Nous sommes donc sur un PSE environnemental, mais pas ciblé transition face au changement climatique.</p>

**CRAN, I Diomard** : Dans les questions du départ, il y avait la notion de transition générale, un des groupes avaient travaillé sur ce sujet.

**CRAN, P Capron** : Cette notion d'IFT a été peu remontée dans les synthèses, ici c'était l'occasion de la faire émerger. Effectivement ici on parle de PSE général. Je note la proposition complémentaire de couverts intermédiaires systématiques.

**FRSEA** : pourquoi se limiter aux entreprises du tertiaire, et ne pas parler des industries, tous secteurs sont concernés ? Dans les types de mesures, il faut rajouter la partie législative. Un travail législatif est à faire PSE, surtout que ce n'est pas très stable au niveau réglementation pour l'instant ?

**CRAN, P Capron** : L'industrie a elle-même des efforts à produire pour ses émissions. Les émissions du tertiaire sont un peu plus masquées peut-être et une contribution à l'effort général doit être faite.

**CerFrance, A. Ouin** : J'émet des points de vigilance sur le cumul des PSE et l'éligibilité à certains cahiers des charges, avec comme exemple type les MAEC forfaitaires. Dans le PSE, il y a la notion de crédit carbone. Les agriculteurs ne sont pas assez au fait de cela.

**DRAAF, C. Van vaerenbergh** : Il existe déjà un cadre qui fixe le cumul des PSE.

**CerFrance, A. Ouin** : Oui, ma remarque porte sur le caractère limitant, bloquant de certaines pratiques.

**DRAAF, C. Van vaerenbergh** : Tant que l'on ne fera pas évoluer les MAEC, nous n'avancerons pas. Les MAEC ne font que compenser une perte. L'indemnité MAEC compense la perte, si l'on ajoute le PSE public, on surcompense et cela n'est pas possible. Tant que nous serons toujours dans cette philosophie, nous aurons les mêmes contraintes.

**Fédération Normandie Végétal, J-C. Avice** : Au niveau des solutions de biocontrôle évoquées, il manque la notion de biostimulation qui pourrait répondre aux problématiques du changement climatique.

**Ferme digitale, A. Bocage** : je propose de changer biocontrôle en bio entrants qui regroupent les engrais organiques, les biocontrôles et biostimulants, avec de réels effets sur la transition. La notion de perte de productivité n'est pas vendeuse ! Nous sommes ici pour limiter au maximum la perte de productivité tout en ayant le moins d'impact possible sur l'environnement. Après l'IFT, il faut préciser les secteurs d'innovation tels la robotique, l'aide à la décision et l'intelligence artificielle en agriculture.

**Confédération paysanne, M. Grenier** : Que fait-on sur la labellisation bas carbone ? Comment cela s'articule avec cette mesure, sujet à part ou rentre dans cette mesure ? Dans la labellisation bas carbone telle qu'elle est construite aujourd'hui, les systèmes peu émetteurs sont écartés. Cette labellisation contribue à une baisse des émissions mais sans se poser la question du haut ou bas niveau d'émission. C'est un « trou dans la raquette », une reconnaissance de ces systèmes est à remonter dans cette mesure.

Enjeux/objectifs : la transition écologique nécessite de sécuriser économiquement les agriculteurs, le PSE permet une reconnaissance financière des pratiques. Il serait intéressant de noter des objectifs chiffrés un peu ambitieux sur les risques, la réduction de produits phyto et l'augmentation des surfaces en agriculture biologique. C'est par la réduction des intrants, par des systèmes plus expansifs que l'on va avoir une vraie transition. Voir des nouveaux entrants fragilise les agriculteurs, il peut donc y avoir débat. Il faut prioriser les actions à développer et avoir des objectifs ambitieux en matière d'agriculture biologique.

Au niveau des crédits d'impôts et d'entreprise, il serait sur la même forme que le crédit carbone, c'est-à-dire aller chercher des sous dans d'autres secteurs pour financer le secteur agricole, est-ce bien cela ? Nous sommes très méfiants par rapport à cette notion de compensation. Je ne vois pas comment des entreprises agricoles qui vont financer des actions dans l'agriculture, ne vont pas à un moment donné vouloir récupérer cet argent avec des risques

de dérives type greenwashing. Comment comptabiliser les impacts positifs aux entreprises qui paient ou à l'agriculture ? La notion de compensation est donc très dangereuse !

**Safer, T. Chasles :** Il serait bien de mettre un titre d'objectif en premier avant toutes les propositions, l'objectif principal de l'agriculture est de produire des denrées alimentaires en quantité suffisante pour nourrir les Français ! La restructuration des exploitations autour du corps de ferme est une problématique, en production laitière il est souvent nécessaire de retrouver des terres autour des exploitations, pour cela enlever une haie peut être nécessaire, qui peut être remise ailleurs effectivement. Labellisation oui mais il faut prendre en compte le contexte, l'exploitation dans sa globalité pour ne pas casser la restructuration parcellaire de sa ferme.

**FRSEA Ndie, S. Delye :** il ne faudrait pas laisser sous-entendre que c'est le secteur tertiaire qui porterait le PSE. Les projets notamment en gestation en Normandie seraient plutôt issus du secteur industriel. Ce serait l'occasion de demander une distinction de termes de PSE entre les réalisations des collectivités territoriales et celles d'entreprises du privé car nous ne sommes pas sur les mêmes réglementations notamment sur la PAC.

Au niveau de la labellisation, rien n'existe au niveau de la biodiversité. Si l'on se base sur les cours mondiaux du carbone, l'incitation financière pour les agriculteurs est trop faible. Il faut trouver quelque chose pour se démarquer et cela peut-être la biodiversité qui devra être objectivable, cadré au niveau national, avec une valeur supplémentaire sur la haie. Proposer l'agriculture biologique comme un étendard sans systématiquement se poser la question de la filière me met mal à l'aise. On engage des exploitants dans une démarche structurante pour l'exploitation avec des changements de pratiques importants, s'il n'y a pas un marché en face pour absorber la demande, cela ne sert à rien. De plus, l'articulation PSE public/agriculture biologique avec la priorisation du 1<sup>er</sup> pilier ou l'aide à la conversion serait-elle problématique ou pas ? Mettre en valeur des pratiques que portent l'agriculture biologique oui, mais pas comme cela est affiché là.

**Réseau des Civam Normand, T. Lemaitre :** Lorsqu'il y a transition, cela passe bien souvent par des contrats de 3-5 ans aujourd'hui, pour tout agriculteur c'est une question de lisibilité. Cela serait-il possible de donner une lisibilité plus longue, d'inscrire dans un texte de loi que toute transition doit être soutenue sur un contrat moyen terme avec un agriculteur, au-delà des 5 ans, la durée de 7 ans est symbolique ? Ils méritent sur du long terme d'être soutenus, sans lisibilité sur du plus long terme ils ne sont pas maintenus, on assiste à des retours en arrière sur des transitions.

**Bio Normandie, M. Lemasurier :** J'appuie sur le fait qu'il faut mettre des objectifs en agriculture biologique, en Normandie l'agriculture biologique représente peu de surfaces avec beaucoup d'agriculteurs. Ne pas pouvoir s'appuyer sur l'agriculture biologique à tous niveaux, s'en méfier et la mettre de côté me pose question. En termes d'agriculture de pointe, de précision, cette agriculture répond aux enjeux actuels en Normandie sur la biodiversité, la préservation de l'eau, du bien-être animal et l'attractivité qu'elle génère aux territoires. L'agriculture biologique se doit d'être présente en lui mettant des objectifs chiffrés ambitieux ! C'est un réel choix, motivé et conscient, de passer en agriculture biologique, on ne pousse pas les agriculteurs à le faire ! Même si la consommation n'est pas en ce moment au rendez-vous, elle est une agriculture performante de demain sur laquelle nous avons besoin de tous de s'appuyer pour avancer ensemble ! Tous les territoires ont à y gagner et je tiens à ce qu'elle soit mise en valeur.

**CRAN, M. Lecoustey :** Sur les PSE, il ne faut pas avoir d'états d'âme, le sens est d'aller vers la protection de l'environnement, d'avoir des pratiques respectueuses de l'environnement et développer ce dispositif a pour but de relocaliser la compensation en local. Certaines entreprises doivent compenser des atteintes à l'environnement. Cela permettra à l'entreprise qui souhaite contractualiser avec un agriculteur ou un groupe d'agriculteurs, localement,



	<p>que le bénéfice environnemental soit relocalisé territorialement. Nous autofinançons quelque part des pratiques plus vertueuses, on se dégage ainsi des MAE avec ses contraintes et contrôles. Nous mettons en place en Normandie l'association Symbiose, chargée de la mise en relation des acheteurs et des producteurs de services environnementaux qui s'assurera que le contrat est bien respecté.</p> <p>Le PSE est une manière d'entraîner un peu plus d'agriculteurs à modifier leurs pratiques dans l'intérêt environnemental.</p> <p><b>CRDA Manche, P. Lecompanion</b> : nous portons les groupes GIEE sur le département de la Manche sur plusieurs thématiques qui vont dans le sens de la transition changement climatique, autonomie alimentaire, préservation des sols, bio bas carbone. Des agriculteurs en bio cherchent à faire évoluer leurs pratiques, plutôt des changements de systèmes sont concernés. Inclure les GIEE dans cette thématique.</p>
<p><b>Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles</b></p>	<p><b>CRAN, JF Osmont</b> : simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations est lié aux prêteurs de terres ?</p> <p><b>CRAN, I. Diomard</b> : oui, l'exemple type est l'épandage de fumier qui nécessite des prêteurs de terre.</p> <p><b>CRAN, G. Lievens</b> : Il serait bien de relever l'intérêt de l'élevage pour la Normandie, notamment la polyculture élevage, ce n'est pas repris dans les fiches prioritaires mais cela transparait ici, rappeler la durabilité du système herbager et polyculture en général.</p> <p><b>Confédération paysanne, M. Grenier</b> : Si l'on se fixe une ambition d'objectifs sur la conservation des sols, il faudrait aussi se fixer des objectifs en termes de polyculture élevage.</p> <p><b>CRAN, JF Osmont</b> : Il faudrait simplifier les contraintes administratives pour maintenir l'élevage !</p> <p><b>Safer, T. Chasles</b> : Ces terrains partent en friches si trop chargés de contraintes, le nombre d'animaux baissent Si l'on veut conserver ces surfaces sensibles ouvertes et avec du pâturage, il ne faut pas augmenter les zones naturelles mais les garder en zones agricoles.</p> <p><b>CRAN, M. Lecoustey</b> : Il faut être factuel, quand on emploie les termes « simplifier, conserver ou améliorer », les propositions doivent être concrètes, le pacte de loi s'en inspirera. Il faut arrêter de décourager chaque jour les agriculteurs qui font en sorte que l'élevage se maintienne.</p> <p><b>ANBDD, D. Delahaye</b> : Un regard serré est à avoir sur ces espaces, la Bretagne a connu un enrichissement de ces zones, alors qu'en termes de matière organique ces espaces peuvent rester disponibles pour l'élevage.</p> <p><b>Littoral Normand, O. Leray</b> : Pourquoi ne pas envisager de limiter les cultures industrielles en développement qui génère un faible retour en matière organique. Comment identifions-nous les acteurs, ambitions, liste à créer ? Qu'est-ce qu'un organisme de conseil agronomique ?</p> <p><b>CRAN, G. Lievens</b> : Des formations, des tours de plaine, pédologiques vont être à faire donc les acteurs du conseil agronomique sont les mieux placés pour avoir une dynamique collective auprès des agriculteurs.</p> <p><b>Littoral Normand, O. Leray</b> : Si vous voulez toucher les éleveurs il faudra aussi mobiliser les acteurs du conseil en élevage.</p>

**FRSEA Normandie** : Il faudrait faire le lien avec la 1<sup>ère</sup> fiche, ceux qui augmentent leur taux de matière organique devraient être rémunérés, les filières économiques doivent être notées dans les acteurs.

**JA Normandie** : Pas de pertinence de limiter les cultures industrielles, bien pour limiter des cultures comme la betterave, qui ramènent très peu de matière organique au sol mais cela signifie toucher aussi au lin, au chanvre qui ont bien d'autres atouts à apporter.

**OFB, H. Michaud** : Associer la biodiversité à une bonne fonctionnalité des sols, les enjeux piégés du carbone, améliorer la ressource en eau, favoriser la biodiversité du sol.

**CUMA, E. Fels** : J'aimerais que l'on s'intéresse à la valorisation et des sources des matières organiques, des effluents d'élevage, des apports extérieurs. Je pense que la haie peut être une source au travers du PRF d'apports de matières organiques dans les cultures, il faut parler de la valorisation économique de la haie à chaque fois que l'on peut. Plutôt mettre les copeaux de bois dans le sol plutôt que mettre dans une chaufferie

**Safer, T. Chasles** : La surveillance de la qualité en termes de maladies est à rajouter à la biodiversité des sols, la surveillance sanitaire des sols.

**CRAN, G. Lievens** : L'agriculture est transversale (eau, air, sol), il est bien de se cantonner à quelques exemples possibles à concrétiser.

**Réseau des Civam, T. Lemaître** : Il faut centrer sur une obligation de résultats et pas uniquement sur les moyens !

**JA Normandie, P-A. Mouchel** : Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que tout ceci est mal maîtrisé, le taux de matière organique n'est pas un levier employé aujourd'hui. Augmenter la matière organique pour avoir un vrai effet sur le stockage du carbone, double enjeu de la biodiversité et de l'eau, sol éponge pour avoir des sols plus résilients face aux sécheresses et aux excès d'eau ; à mon sens cela est un levier étatique contrôlable et fonctionnel partout en France.

**CRAN, M. Lafont** : Je suis frustré car vous limitez l'agriculture de conservation des sols à la matière organique, je ne sais pas si l'agriculture biologique est une solution au changement climatique. Par contre je peux vous garantir que l'agriculture de conservation des sols est bien une solution au changement climatique. En agriculture de conservation on travaille le sol, on divise le CO<sub>2</sub>, gaz d'échappement de tracteur, on divise par trois sa consommation de gasoil, on couvre en permanence les sols, on piège du carbone bien plus que dans tout autre système d'exploitation ! On allonge ses rotations, on utilise des légumineuses pour favoriser la vie du sol, on limite voire on oublie les insecticides. L'agriculture de conservation des sols devrait faire l'objet d'une fiche à part entière, l'achat du semoir spécifique est le frein essentiel pour les agriculteurs en grande culture.

**CRAN, G De Lesquen** : L'agriculture de conservation est une bonne solution en systèmes grandes cultures.

**ARIP, C. Gasnereau** : Il y a une distorsion réelle de concurrence entre un certain nombre de pays européens, la réglementation européenne pose un problème !

**FRSEA Normandie** : Adapter la réglementation favorable à l'intérêt de l'élevage, l'intérêt économique est à noter.

	<p><b>Bio Normandie, M. Lemasurier</b> : Pas toujours comptabiliser la progression mais la situation !</p> <p><b>EPLEFPA, K. Saccardy</b> : La formation doit rappeler l'importance de la préservation du sol, le titre de la proposition ne manquerait-il pas d'ambition, noter plutôt améliorer le taux de matière organique plutôt que maintenir ?</p> <p><b>CRAN, I. Diomard</b> : Certains sols sont au maximum et on ne peut pas les améliorer mais les maintenir.</p> <p><b>ANBDD, D. Delahaye</b> : Développer l'agriculture de conservation des sols serait à mettre en première ligne.</p>
<p><b>Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures</b></p>	<p><b>CerFrance, A. Ouin</b> : Rajouter le bien-être animal sur la partie bâtiments d'élevage.</p> <p><b>FRSEA</b> : Rajouter la notion de travail à faire sur le législatif/règlementaire.</p> <p><b>Littoral Normand, O. Leray</b> : Une adaptation des pratiques des éleveurs dans la gestion du bâtiment mais aussi dans la gestion de leur troupeau est importante et à ajouter. Les acteurs sont également à préciser ici.</p> <p><b>Fredon, D. Philippart</b> : Adaptation aux fortes amplitudes et pas que sur l'aspect chaleur !</p> <p><b>OFB, H. Michaud</b> : Il faut regarder ce qui peut être fait avec la végétalisation sur le bâtiment, le ruissellement cela devrait être pris en compte, l'adaptation du bâtiment et de son environnement.</p> <p><b>JA Normandie, P-A. Mouchel</b> : Nous sommes focalisés sur la sécheresse mais nous avons subi de grandes hauteurs de neige dans la Hague, 1800 mm d'eau en 2020 dans l'année, il y a un problème de variations importantes dans les deux sens.</p> <p><b>Bio Normandie, M. Lemasurier</b> : Pas que les températures effectivement, parler de l'environnement de l'exploitation avec l'écosystème (haies, ..), parler aussi des ouvrages écologiques pour préserver l'exploitation en globalité et pas que le bâtiment.</p>
<p><b>Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture</b></p>	<p><b>Confédération paysanne, M. Grenier</b> : Comment articuler la concurrence sur l'élevage avec les fourrages, inflation sur le prix des terres, etc.... Inquiétant sur la consommation de matière organique avec la méthanisation (carbone des plantes mis dans le méthane), il y a un énorme biais sur l'évolution du taux de matière organique des sols.</p> <p><b>Réseau des Civam, T. Lemaître</b> : C'est une mesure qui fait masse alors que nous devons essayer de cadrer ; ce sont des éléments de cadrage à rajouter à cette mesure et non un vœu de développement sans tenir compte de la stratégie. La loi a toute sa pertinence car elle fait du cadrage.</p> <p><b>JA Normandie, E. Roch</b> : Ouvrir le sociétariat aux Cuma avec le risque d'en perdre le contrôle me laisse sceptique. Soutenir le photovoltaïque, oui mais prudence dans les voies. Très inquiet sur l'utilisation de nos terres agricoles ! Pourquoi ne pas mettre 60-70 % comme seuil minimal d'effluents d'élevage en méthanisation.</p> <p><b>CerFrance, A. Ouin</b> : L'accompagnement des agriculteurs dans le choix stratégique, l'orientation dans la production et dans la consommation est à ajouter.</p> <p><b>Bio Normandie, M. Lemasurier</b> : J'é mets un point de vigilance sur l'utilisation de l'outil la mieux adaptée pour la préservation de nos territoires, une cohérence entre ces fiches est à trouver, je ne vois pas comment faire une synthèse de tout cela sans y mettre un lien.</p>

	<p><b>CRDA Manche, P. Lecompanion</b> : L'accès au photovoltaïque se pose sur les petites surfaces où les constructeurs ne viennent pas.</p> <p><b>Ferme digitale, A. Bocage</b> : Il faut soutenir la méthanisation en apportant une sorte de cadrage sur le fourrage et l'éco-produit plutôt pour la consommation animale.</p> <p><b>FRSEA, X. Hay</b> : L'éolien est oublié ! Il faut sortir de l'habitude de produire et consommer pour soi-même, des formes collectives pour l'électricité sont à développer.</p> <p><b>Safer, T. Chasles</b> : Les méthaniseurs industriels doivent avoir le même cadre à appliquer !</p> <p><b>Réseau des Civam, T. Lemaître</b> : Il faut un cadrage précis de l'utilisation de ces outils, prendre en compte l'initial.</p>
<p><b>Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique</b></p>	<p><b>Safer, T. Chasles</b> : Dans le contexte régional, en élevage nécessité d'améliorer la gestion sanitaire animale et végétale.</p> <p><b>Confédération paysanne, M. Grenier</b> : Il faut élargir au gaz à effet de serre et pas limité qu'au carbone. Sur la sensibilisation, toutes les approches par diagnostic se font sur l'exploitation et à l'échelle de l'exploitation. Il faudrait intégrer dans la sensibilisation et la formation tout ce qui se passe à l'échelle du système et du territoire. A rajouter décideurs du monde agricole et rural, partenaires des collectivités locales.</p> <p><b>Vivea, H. Stephan</b> : Il faudrait rajouter les organismes à vocation sanitaires, organismes de conseil et de formation type Vivea et Ocapiat.</p> <p><b>CRAN, G. Lievens</b> : Formation oui mais nous manquons d'ambition, chiffrer un objectif de sensibilisation comme 50 % des agriculteurs en 5 ans serait plus ambitieux ?</p> <p><b>Réseau des Civam, T. Lemaître</b> : 100 % sont sensibilisés mais combien sont outillés pour avoir une stratégie ?</p> <p><b>Safer, T. Chasles</b> : Quel est l'objectif du diagnostic, durcir la législation ?</p>
<p><b>Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous</b></p>	<p><b>Réseau des Civam, T. Lemaître</b> : L'échelle de décision de la gestion de la ressource en eau me paraît très importante, bien zoner l'utilisation en eau à une échelle plus locale avec une corrélation ressource et besoin.</p> <p><b>ANBDD, D. Delahaye</b> : Des acteurs en recherche sont à ajouter, la bonne échelle en eau l'échelle hydrogéologique</p> <p><b>JA Normandie, E. Roch</b> : Il faut faciliter la réutilisation des eaux traitées et prioriser les activités, certaines sont plus nécessaires que d'autres !</p> <p><b>FRSEA, S. Delye</b> : Ne pas faire systématiquement de l'anti-maïs. Laisser la possibilité de stocker de l'eau.</p> <p><b>OFB, H. Michaud</b> : Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau comme les haies. Appui plus fort à faire sur les périmètres de captages pour permettre d'avoir des zones de captages et d'avoir accès à l'eau de qualité.</p> <p><b>Confédération paysanne, M. Grenier</b> : Il y a un gros problème de cohérence sur la gestion de l'eau ! la solution est bien systémique, un changement de systèmes agricoles est à faire, et pas que de des changements dans nos pratiques. En quoi notre système agricole n'est pas responsable du changement climatique ? Irriguer ce n'est pas</p>

problématique mais qu'est-ce qu'on irrigue mais à quelle échelle ? Croire que l'on va recharger l'hiver en faisant des retenues, cela ne marchera pas !

**FRSEA, X. Hay** : Favoriser les systèmes d'irrigation plus économes en eau est à rajouter dans la fiche.

**JA Normandie** : Nous sommes plutôt dans une réelle cohérence sur la recherche d'économie en eau ; l'irrigation en Normandie ne va se gérer de la même façon qu'ailleurs, arroser à un stade clé de la culture est essentiel.

**Ferme digitale, A. Bocage** : Il serait important de mener une réflexion, une étude de faisabilité de solutions temporaires, de secours de dessalement de l'eau de mer.

**Astredhor, D. Anquetil** : Il y a un souci d'eau et de stockage dans d'autres filières que l'élevage, faire aussi de petites surfaces de stockage cumulées avec des réserves naturelles. Rajouter les instituts techniques dans les acteurs.

**JA Normandie, P-A. Mouchel** : Il faut noter une vigilance renforcée sur le manque d'eau pour l'élevage, le grand public semble plus prêt à voir mourir de soif des plantes que animaux !

**ANBDD, D. Delahaye** : Nous n'avons pas suffisamment de références aujourd'hui pour parler de réelle transition. Ouvrir la porte à d'autres cultures si cela peut faciliter l'irrigation. Capital sol non intégré suffisamment dans cette réflexion ! La réserve en eau est de plus en plus erratique.

Toutes les retenues sur les cours d'eau ont été enlevées depuis des années, tout a été fait en sens contraire !

**Safer, T. Chasles** : Il ne faut pas pomper surtout dans les réserves profondes, avoir le droit d'avoir une réserve en eau suffisamment grande pour récolter les eaux des toits par exemple.

**OFB, H. Michaud** : le risque est d'aller vers la solution de facilité sans adapter son exploitation, préserver les zones humides et éviter le drainage, les milieux naturels et cours d'eau.

## **8. 153 PROPOSITIONS unitaires**

8-1\_150 contributions selon le format demandé

8-2\_3 contributions hors cadre

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [freddy.preel@edtnormandie.com](mailto:freddy.preel@edtnormandie.com)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 7

Titre

**Plateforme de vente**

Description

Il est très compliqué de vendre son entreprise, la création d'une plateforme nationale, piloté en région ou en département, par la chambre par exemple, permettrait de déposer son annonce de vente d'entreprise afin de faire connaître aux repreneurs les possibilités d'achats. S'inspirer du site de la CCI / CMA : <https://www.transentreprise.com/> . Cette plateforme doit permettre de mettre en vente les exploitations, les parts de société, les ETA, les ETF, et tout type d'entreprises affilié à la MSA. Cette plateforme doit permettre de mettre en vente son entreprise mais également de déposer son projet (sa capacité financière, son profil, ses choix et envies) pour le repreneur.

Contexte

Le manque de visibilité des possibilités de reprise d'entreprise. Quand on a envie de reprendre une ferme ou une ETA on ne sait pas où s'adresser, on ne connaît pas les entreprises à vendre, et avant de monter son projet le repreneur doit commencer par chercher une opportunité qui aujourd'hui n'est pas visible et public.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Faciliter les ventes et reprises d'entreprises. Créer une interface entre cédants et repreneurs. pour 2024.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

piloter par les chambres, l'ensemble des intervenants du monde agricole doivent pouvoir avoir un droit de lecture

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 8

Titre

**Donner envie aux femmes et aux hommes actifs agricoles d'aller vers la formation continue pour répondre aux enjeux de transition**

Description

La fonction de chef d'entreprise est majeure pour l'agriculture et requière des compétences multiples, et en évolution permanente. Le maintien d'un appareil de formation continue des chefs d'entreprise agricole ambitieux, innovant et doté des moyens nécessaires est un enjeu important dans les années à venir.  
En effet, de nombreuses compétences sont d'ores et déjà identifiées, en cours d'évolution ou émergentes mais vitales à la pérennité des entreprises agricoles :  
Définir et piloter une stratégie d'entreprise, en améliorer les performances économiques et en développer la valeur ajoutée en s'adaptant aux marchés  
Améliorer le dialogue avec la société et l'attractivité des métiers, gagner en compétences managériales  
Adapter son système de production, voire son entreprise, aux transitions agroécologiques, climatiques, énergétiques et sociétales  
Mettre en œuvre de nouveaux itinéraires techniques pour optimiser, réduire les intrants et produits phytosanitaires et contribuer à diminuer l'empreinte carbone  
Renforcer les pratiques favorisant le bien-être animal  
Et enfin acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise et à l'utilisation des outils numériques, depuis l'accoutumance à ces outils jusqu'à l'utilisation des données pour éclairer les choix du chef d'entreprise

Contexte

L'agriculture et ses chefs d'exploitation font face à de profondes transformations, issues d'un contexte qui pour partie relève de phénomènes naturels (changement climatique) par exemple, et qui pour partie relève d'une demande sociétale en matière de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et du bien-être animal mais aussi de nouveaux modes de consommation alimentaire. En cela, la Normandie, Terre d'élevage, entre autres activités, est particulièrement concernée par l'évolution prévisible des habitudes de consommation dans les années à venir et l'agriculture doit développer sa résilience et ses capacités d'adaptation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

La formation est un lieu de réassurance et grâce à l'échange entre pairs, permet d'ancrer les savoirs, d'acquérir de nouvelles compétences et de modifier ses pratiques. L'évolution, le maintien et le développement des compétences à travers la formation est donc un enjeu à la fois actuel et futur, qui ne doit pas perdre en efficacité, au risque de ne pas trouver d'alternatives pour accompagner ces enjeux essentiels.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Financeurs, organismes de formation, OPA

Commentaires



date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [gdelesquen@orange.fr](mailto:gdelesquen@orange.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 9

Titre

**Developper l'agriculture de conservation des sols**

Description

L'agriculture de conservation permet de booster la fertilité des sols et donc à terme de réduire les intrants. Par ailleurs, la mise en place de couverts systématiques en interculture augmente le piégeage du carbone. Le non travail du sol réduit les émissions de gaz à effet de serre et préserve l'humidité du sol donc la ressource en eau. Enfin, dans ce système, l'agriculteur, progressivement et presque malgré lui, change complètement sa vision agronomique, ce qui le pousse naturellement à réduire la chimie, notamment les insecticides de synthèse.

Contexte

Multi contexte...

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

un objectif de 25% des fermes en ACS sous 10 ans

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Chambres, OS, AESN et région

Commentaires

Non

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [freddy.preel@edtnormandie.com](mailto:freddy.preel@edtnormandie.com)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 10

Titre

**Une ETA pour l'installation d'un JA**

Description

Les jeunes ont des difficultés à s'installer ou s'associer car les fonciers est très élevé. Les ETA connaissent également un renouvellement de génération. La proposition est donc d'ouvrir les possibilités d'installation des JA en reprenant une ETA en complément d'une ferme. Ainsi il optimise ses charges de mécanisation sur la ferme, peu travailler à l'extérieur, récupère potentiellement de la main d'œuvre (via un groupement pour travailler sur ETA + ferme) et économiquement la structure peut être rentable.

Contexte

les difficultés de vente des exploitations et des ETA dû aux coûts et à l'apport personnel qu'il faut injecter au départ pour obtenir l'accord bancaire.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

lutter contre les déprises agricoles, attirer des jeunes sur des reprises potentiellement rentable, avoir la possibilité de faire du travail à façon sur une zone de déprise et élargir les possibilités d'installation des JA.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

chambre / EDT normandie / safer / banques / JA

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 11

Titre

**Renforcer la formation continue des enseignants en l'intégrant dans leur temps de travail : 5j/an de formation sur l'AB et la transition écologique**

Description

La formation continue est insuffisante aujourd'hui pour aider les enseignant-es à s'approprier les référentiels et à enseigner les enjeux écologiques. Nous demandons donc l'intégration du temps de formation dans le temps de travail, à raison de 5 jours par an de formation sur l'AB et la transition écologique, pour tous les enseignants d'agronomie, d'économie-gestion et d'agroéquipements. Ces cinq jours sont à intégrer au programme TUTAC pour les contractuels. Les Groupements d'Agriculture Biologique, en tant qu'organismes de formation, ont les compétences à la fois techniques et pédagogiques pour intervenir auprès des enseignant-es.

Contexte

Accélérer la transition agroécologique du territoire normand. Améliorer l'attractivité de l'enseignement agricole régional. Répondre aux nouvelles compétences à développer pour les futurs agriculteurs.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'un des deux objectifs de la LOA est de mobiliser le renouvellement agricole pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agroécologique. L'évolution des outils de formation ne concerne donc pas uniquement la prise en compte des compétences entrepreneuriales et la prise de décision en avenir incertain, comme proposé en Normandie.

Nouvelles compétences de l'agriculteur selon nous :

> Prendre en compte tous les enjeux du métier d'agriculteur, avoir une vision holistique, pas uniquement centré sur la production et la rentabilité économique de sa structure : son empreinte écologique, sociale, économique, territoriale par rapport à son activité.

> Mettre en œuvre la transition agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires -> en particulier vers les systèmes bio.

Objectif et échéance : Intégration du temps de formation dans le temps de travail, à raison de 5 jours par an de formation sur l'AB et la transition écologique, pour tous les enseignants d'agronomie, d'économie-gestion et d'agroéquipements. Ces cinq jours sont à intégrer au programme TUTAC pour les contractuels.

Échéance : Dès que possible.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

EPLEFPA, CFA, CFPPA, GAB-GRAB, DRAAF - SRFD, etc.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 12

Titre

**Développer et mettre en avant les formations autour des pratiques biologiques, agroécologiques et paysannes**

Description

Tous les diplômes de la formation initiale de l'enseignement agricole (CAPA, bac pro, BTSA...) doivent intégrer un module à part entière sur l'agriculture biologique d'ici 2025. La réforme des référentiels de BTSA ainsi que du tronc commun de la voie professionnelle constituent une formidable opportunité d'intégrer ce module.

Ce module pourrait durer 2h30 minimum et être complémentaire aux 7h30 d'agronomie hebdomadaires que dispensent, entre autres, les bacs pro CGEA et les BTSA Productions végétales ou animales. Il doit comprendre les fondamentaux essentiels à la compréhension du mode de production biologique : fertilisation du sol ou gestion des adventices pour la production végétale, optimisation de son système herbager pour la production animale.

Contexte

Comment améliorer l'attractivité des formations agricoles ? C'est dans les valeurs de l'agriculture biologique que les porteurs de projet non-issus du milieu agricole se retrouvent et pour lesquels ils se découvrent une vocation. En 2021, en Normandie, un tiers des personnes se présentant au PAI (point accueil installation) avait un projet en agriculture biologique. Pourtant le nombre de formations à orientation biologique reste parmi le plus faible de France (2 seulement !). Il faut à la fois augmenter le nombre de formations à orientation biologique pour répondre à la demande des apprenants souhaitant se former spécifiquement à ce mode de production, et améliorer l'enseignement de la bio dans toutes les formations.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu stratégique régional : Améliorer l'attractivité des formations agricoles régionales, répondre aux nouveaux besoins/attentes des porteurs de projet agricole et développer des compétences essentielles pour les agriculteurs pour pouvoir mettre en place la transition agroécologique des exploitations agricoles.

Objectif et échéance : Intégrer un module à part entière sur l'agriculture biologique d'ici 2025 dans tous les diplômes de la formation initiale de l'enseignement agricole (CAPA, bac pro, BTSA...).

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

EPLEFPA, CFA, CFPPA, GAB-GRAB, DRAAF - SRFD, ...

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [edrillet@bio-normandie.org](mailto:edrillet@bio-normandie.org)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 13

Titre

**Adapter les contenus des formations aux nouveaux profils en mettant l'accent sur la pratique (immersion professionnelle plus longue), et en leur proposant en particulier des stages sur des fermes bio**

Description

L'immersion en entreprise par le stage est essentielle dans l'enseignement technique, et elle est d'autant plus cruciale pour les apprenants non-issus du milieu agricole (NIMA). Il faut allonger la période d'immersion professionnelle dans les parcours de formation et/ou développer de nouveaux types de parcours qui le permettent (ex : stage paysan créatif, etc.). Il faut en plus faciliter cet accès à l'immersion professionnelle pour les NIMA, qui ont moins de contact avec le milieu agricole, il est essentiel que tout apprenant ait accès aux informations lui permettant d'y postuler. Les enseignants doivent suggérer d'aller en stage sur une exploitation bio dans les modules d'accompagnement du projet personnel et professionnel. Chaque établissement doit pouvoir proposer des contacts de fermes bio à leurs élèves.

Contexte

Pas de chiffres sur les stages en exploitations agricoles.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Chaque établissement a à sa disposition une liste de fermes qui puissent accueillir des stagiaires, avec en particulier des fermes bio.  
Échéance : dès que possible. Possibilité de solliciter les GRAB-GAB pour faire le lien avec les agriculteurs en place.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

EPLEFPA, CFA, CFPPA, GAB-GRAB, DRAAF - SRFD

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [edrillet@bio-normandie.org](mailto:edrillet@bio-normandie.org)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 14

Titre	<b>Développer et financer l'accompagnement de la phase d'émergence de projet</b>																
Description	<p>Il est difficile pour les porteurs de projet de faire des formations, de financer un accompagnement à l'émergence, quand ils sont encore en activité non agricole, et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, etc. Demande de dispositifs de reconversion professionnelle vers l'agriculture simples et financièrement incitatifs. Demande de mieux financer les structures qui mettent en place un accompagnement à l'émergence de projet.</p>																
Contexte	<p>Financement des structures qui accompagnent l'émergence de projet difficile.          Visibilité des structures peut être largement améliorée aussi.</p>																
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	<p>Augmenter l'attractivité des métiers agricoles. Favoriser les reconversions vers l'agriculture de nouveaux publics en les adaptant la formation et l'accompagnement actuel à leurs attentes.          Objectifs : meilleur taux d'installation des NIMA (chiffre à fixer)</p>																
Type de mesure	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">Législative</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Nationale à créer</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">à amplifier</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Régionale à créer</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">à amplifier</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Organisationnelle</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Autre</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Législative	<input type="checkbox"/>			Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Législative	<input type="checkbox"/>																
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>														
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>														
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>														
Acteurs	Région, DRAAF, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.																
Commentaires	  																

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 15

Titre

**Développer le service de remplacement, le rendre plus fonctionnel, et mieux former les salariés pour qu'ils soient formés à l'AB et aux systèmes très diversifiés**

Description

Bien qu'existant depuis de nombreuses années, le Service de Remplacement fonctionne de manière inégale selon les secteurs et est plus ou moins facilement mobilisable pour les agriculteurs. En particulier en systèmes diversifiés ou en bio, les salariés sont peu formés aux pratiques de l'AB ou à gérer beaucoup de types d'ateliers, de productions ou de multiactivités des fermes. Il faut mettre plus de moyens pour développer la formation des salariés, améliorer leurs conditions de travail (bien-être au travail), faciliter le recours au Service de Remplacement pour les agriculteurs, etc. pour améliorer l'attractivité de ce métier.

Contexte

Données de contexte à récupérer avec le Service de remplacement Normandie.  
Constats difficultés de la part de certains agriculteurs bio à y recourir, donc conséquences sur la qualité de vie au travail des agriculteurs.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Il s'agit de répondre à l'enjeu d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs ainsi que des salariés agricoles, pour améliorer l'attractivité des métiers de l'agriculture.  
Objectifs chiffrés et échéances pertinentes à co-construire.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Service de remplacement, Chambre d'agriculture, DRAAF, Région, Groupements d'agriculteurs, Filières...

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [edrillet@bio-normandie.org](mailto:edrillet@bio-normandie.org)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 16

Titre

**Améliorer l'attractivité des métiers agricoles pour les femmes, en particulier en élevage.**

Description

Accompagnement l'adaptation des outils, machines, organisation du travail, aux agricultrices et les informer sur leurs droits (congé maternité, etc.).

Contexte

Contexte : de moins en moins d'éleveuses en bovin lait par exemple, rendre attractif le métier pour les femmes permettrait d'améliorer aussi le renouvellement de ces systèmes.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Améliorer l'attractivité des métiers et le renouvellement des générations, en particulier en élevage bovin lait.  
Objectif : 50% de femmes chefs d'exploitation agricole

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Tous les acteurs institutionnels, les groupements d'agriculteurs, les filières.

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [samuel.pessault@educagri.fr](mailto:samuel.pessault@educagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID : 17

Titre

- Accroître les connaissances des élèves sur les aspects de ressources humaines

Description

Mettre l'accent RH sur les référentiels en créant des capacités propres à ces éléments dès les formations infra-bac.

Contexte

Les élèves n'ont pour l'instant un manque de connaissances et de compétences sur les aspects management et pilotage des personnels ou encore connaissance des problématiques RH.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Cette proposition vise à assurer une pérennité du jeune dans son installation et éviter des déconvenues qui seraient fatales pour son avenir.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

DGER, Inspection, FNSEA, DRAAF...

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 18

Titre

**Définir de nouvelles stratégies agro-écologiques pour proposer des schémas de production (pratiques culturales, ITK, systèmes de culture, etc.) qui limitent les impacts du changement climatique sur le rendement et la qualité des productions végétales**

Description

Pour un contexte pédoclimatique donné, soumis à des fluctuations climatiques (froid/gelée tardive/pic de chaleur/sécheresse), la proposition vise à rechercher quels sont les leviers agronomiques à privilégier pour atteindre des objectifs spécifiques de rendement et de qualité des produits récoltés chez les plantes de grande culture (céréales, oléoprotéagineuses) ou les cultures légumières et maraichères. Parmi les leviers qui peuvent être mobilisés, il est envisagé de tester les effets de modalités de conduite de culture (date de semis, non labour, modalités des rotations, association avec des légumineuses, etc.) couplés à l'optimisation des pratiques culturales liées à la fertilisation (dose, fréquence, balance minérale, nouvelles formulations), à l'application de biostimulants, de biointraants etc.

Les objectifs sont de proposer un ensemble de solutions et compromis liés à la conduite de la culture pour atteindre les objectifs de rendement tout en garantissant le maintien des critères de qualité recherchés. Il s'agira de construire des schémas de production innovants basés sur des stratégies agro-écologiques adaptées aux objectifs de rendement et de qualité visés.

Contexte

Notre Région est soumise à des fluctuations du climat (cf. bilan sur l'évolution climatique et les risques associés établi par le GIEC normand) qui engendrent des pertes de rendement et/ou des impacts négatifs sur les produits récoltés. Il devient donc impératif de trouver des solutions pour nos agriculteurs afin de palier les effets délétères du dérèglement climatique sur les productions végétales.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Cette proposition s'inscrit dans le domaine de spécialisation « Préservation et transformation durable des ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production » qui sont mis en avant dans la Smart Specialization Strategy (S3, 2021-27) définie par la Région Normandie. A l'échéance de 3 à 6 ans, le but est de définir des schémas de production innovants basés sur des stratégies agro-écologiques adaptées à un contexte pédoclimatique donnée et aux objectifs de rendement et de qualité visés.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes/instituts de recherche en agro-écologie/agronomie, Chambres d'agriculture, Instituts techniques, groupes d'agriculteurs, coopératives/entreprises agricoles

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 19

Titre

**Favoriser les installations en agriculture biologique à travers des aides financières**

Description

La Dotation Jeune Agriculteur doit prévoir dans toutes les Régions une modulation « agriculture biologique » significative de 10 000 euros

Contexte

La Normandie fait partie des régions qui aide le moins l'agriculture biologique. En Normandie, l'argument de simplification des démarches administratives ne tient pas pour l'AB (simple certificat) et face à la nécessité d'aller vers une agriculture plus durable (vis-à-vis des enjeux du changement climatique).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Faciliter financièrement les projets AB répond à plusieurs enjeux de ces concertations régionales : Mieux accompagner des projets qui sont en cohérence avec les enjeux de changement climatique : les principes fondamentaux l'AB s'appuie sur des pratiques en lien avec la biodiversité qui sont par définition plus durables et plus résilientes face au défi climatique et moins dépendant de l'énergie face au contexte de crise actuel.

Objectif à atteindre : Une aide à l'installation pour les projets AB pour toutes les régions de 10 000 euros.

Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Les producteurs, la Région, l'Etat

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 20

Titre

**Pluralité des structures d'accompagnement dans la future gouvernance des politiques d'installation et de transmission**

Description

inclure et financer notamment les structures du réseau bio (FNAB-GRAB-GAB) et les autres structures qui proposent un parcours complémentaire et alternatif à celui proposé par les chambres d'agriculture et le syndicat des jeunes agriculteurs, conçu dans une logique administrative et de contrôle de l'attribution de l'aide au démarrage de son exploitation. La diversification des profils des candidats(es) à l'installation appelle au développement de parcours adaptés à leurs besoins. Cela passe notamment par les fonds CASDAR, qui sont actuellement limités et ne permettent pas un financement des structures alternatives, comme celles du pôle Inpact, à la hauteur de la croissance des sollicitations qu'elles enregistrent, notamment en phase dite d'émergence. Les structures alternatives fournissent notamment un accompagnement précieux en phase d'émergence, trop peu considérée et absente des parcours classiques à l'installation, visant à accompagner la concrétisation de l'idée de "devenir paysan".

Contexte

Transmission. Au vu de la part d'installations en bio, ces acquis récents ne sauraient souffrir d'un retour en arrière. Il sera également nécessaire de reconnaître les GAB comme membres des futures instances départementales : leur présence aujourd'hui (en CDOA, en Comité SAFER...) est malheureusement trop hétérogène sur le territoire national.  
Permettre l'accompagnement des porteurs et porteuses de projets en agriculture biologique par les GRAB et les GAB. Leur travail concernant l'installation, de l'émergence au suivi post-installation, doit être pleinement reconnu. Notre réseau doit être présent au sein des dispositifs de préparation à l'installation, en tant que professionnels et experts de l'agriculture biologique. Aujourd'hui, cette inclusion n'est aboutie que dans une seule Région (où elle reste d'ailleurs perfectible), la Bretagne : les GAB y sont parties-prenantes des Points Accueil Installation, des salarié-e-s de GAB sont conseillers au sein des CEPPP et les GAB interviennent systématiquement lors des stages 21h pour présenter l'agriculture biologique. C'est loin d'être le cas en Normandie.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Mieux capter les futurs actifs pour faciliter leur parcours à l'installation qui pour nombre d'entre eux ont des projets AB.  
Objectif à atteindre : Systématiser la présence des GAB et des structures alternatives dans la gouvernance des politiques d'installation dans toutes les régions ainsi que dans le parcours à l'installation (ex : stage 21h, PAI, etc.).  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

structures du réseau inpact, la Région, l'Etat, les producteurs

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [lvincencaboud@bio-normandie.org](mailto:lvincencaboud@bio-normandie.org)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 21

Titre

**Répertorier les installations en agriculture biologique, du local au national.**

Description

Aujourd'hui, seuls les Recensements Généraux Agricoles ayant lieu tous les 10 ans, nous permettent d'obtenir quelques chiffres sur l'installation en bio, aidée et non aidée. Il est aujourd'hui nécessaire de constituer un observatoire de l'installation permettant de suivre de manière fine les installations en agriculture biologique (profils des personnes, types de projet...) pour mieux piloter les politiques publiques en leur faveur. Un travail identique doit être conduit sur les fermes à transmettre notamment en bio (âge des cédant-e-s, production, surface...)

Contexte

Des arrêts proches de l'installation de jeunes producteurs sont observés. Il est important d'approfondir les connaissances sur les motivations de ces arrêts pour mieux les comprendre les freins/ les difficultés et ainsi mieux accompagner les porteurs de projet lors de leur installation et en post-installation (ex : pénibilité du travail, charge de travail, etc.).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu stratégique : Capter les futurs producteurs et faciliter leur installation « durable » et les aider à vivre correctement de leur métier.  
 Objectif à atteindre : Constituer un observatoire de l'installation AB  
 Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Les conseillers, l'Etat, les régions, les producteurs,

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 22

Titre

**Développer les solutions de portage et de stockage foncier et développer des mesures fiscales pour inciter à la reprise des terres en agriculture biologique**

Description

Développer les solutions de portage et de stockage foncier, en les orientant en priorité vers les terres en agriculture biologique. Il faut permettre aux porteurs et porteuses de projet de s'installer en accédant au foncier à moindre coût. Les solutions de portage peuvent être des solutions pertinentes. Il faut aussi réconcilier le temps de la transmission avec celui de l'installation.  
La priorisation des SDREA et le développement de solutions de portage et stockage pourraient ne pas suffire. Il faut développer des mesures fiscales incitatives pour rendre la reprise en bio attractive

Contexte

En SAFER, trop de terres bio sont finalement rétrocédées à des projets non bio faute de porteurs et porteuses de projet prêts à l'instant t. Les solutions de stockage permettraient d'y remédier en gagnant du temps.  
Pas de priorisation des SDREA.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Des terres finalement rétrocédées en non bio vont perdre toutes les vertus positives apportées par les pratiques AB en termes de durabilité et de résilience de nos systèmes de production face au défi climatique et ainsi sur le long terme au niveau économique.  
Objectif à atteindre : Mettre en place des mesures politiques pour garantir le maintien de terres bio en bio  
Echéance : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

SAFER, Etat

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 23

Titre

**Encourager, accompagner et soutenir financièrement la restructuration des fermes**

Description

Encourager, accompagner et soutenir financièrement la restructuration des fermes comme levier de transition et solution à la transmission en cas d'exploitations fortement capitalisées: sensibilisation, soutien technique à l'adaptation des outils de production, accompagnement humain et financier.

Contexte

Inadéquation entre les fermes à transmettre, parfois fortement capitalisée (bovin lait etc.) et les projets de PPI. La restructuration des fermes à transmettre est encore très peu réalisée. Elle nécessite de forts moyens d'accompagnement pour sensibiliser à l'amont les cédants, anticiper les démarches, explorer les possibles, et un accompagnement financier pour adapter les outils.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Un accompagnement financé

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Région, DRAAF, groupements d'agriculteurs, filières, etc.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 24

Titre

**Proposer un diagnostic transmission - conversion en AB systématique sur les fermes à transmettre**

Description

Systématiser les diagnostics des fermes à céder basés sur la résilience et les potentialités de la ferme. Pour analyser la résilience d'une ferme, il faut aussi embrasser les problématiques liées à l'eau, la biodiversité, la dépendance aux marchés mondiaux... et les perspectives d'évolution des moyens de production. Ce diagnostic devra servir tant la transmission – pour valoriser les potentialités de la ferme – que l'installation – car c'est la viabilité du projet à venir – pas forcément identique à celui du cédant ou de la cédante – qui est aussi en jeu..

Contexte

Peu de diagnostic réalisés car cadre de financement AITA peu adapté et pas toujours cohérent : le diagnostic doit être réalisé après l'inscription au RDI par exemple. alors que le contexte de l'agriculteur ne s'y prête pas toujours, il a souvent besoin d'un diagnostic avant de rédiger une annonce pour être prêt à accueillir correctement des potentiels repreneurs.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Envisager l'adaptation des fermes aux projets de repreneurs en amont de la transmission, pouvoir s'ouvrir à plusieurs types de projets. Aujourd'hui, constat de la inadéquation entre les projets de PPI et les fermes à transmettre.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

DRAAF, Région, GRAB, acteurs de l'accompagnement des cédants et des PPI...

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 25

Titre

**Prioriser systématiquement les installations en agriculture biologique dans les Schémas Directeurs Régionaux des Exploitations Agricoles (SDREA), a fortiori pour les terres déjà conduites en agriculture biologique**

Description

La Loi d'Avenir de 2014 a ouvert la possibilité d'introduire des critères favorables au développement de l'agroécologie dans les SDREA. Cela n'a été mis en œuvre que dans une seule Région, le Grand-Est. La future LOA doit être prescriptive sur ce point et imposer la priorisation sur l'accès des terres aux projets en agriculture biologique qui remplissent les critères nécessaires (viabilité, vivabilité...). Cette priorisation doit être renforcée lorsque les terres en question ont déjà été converties, tel que c'est le cas aujourd'hui pour les rétrocessions SAFER.

Contexte

Pas de priorisation AB dans le SDREA Normandie.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Maintien des terres bio en bio, favoriser les transmissions et les installations, maintien de la qualité des eaux.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

DRAAF, Région, Etat, SAFER, et participants des instances concernées (SDREA etc.)

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 26

Titre

**amélioration du RDI (répertoire départ installation) et intégration au parcours 3P**

Description

L'accès au foncier reste l'obstacle majeur, ainsi que les perspectives de revenu pour les 10 premières années d'un jeune. Pour lever ces deux freins, il faut modifier le fonctionnement du répertoire à l'installation afin que cela devienne un espace garanti pour accéder à du foncier en location. Cette phase d'accès au foncier pourrait constituer une phase supplémentaire du parcours 3P, en stimulant l'offre par un système d'aide à la cession (par exemple, la dotation au cédant, DAC). L'octroi de cette aide pourrait être conditionné à la reconnaissance de la transmissibilité du système et à sa viabilité, en l'état ou après projection sur une modification étudiée. L'étude en question pourrait être aidée dans son financement et constituer la base du projet d'entreprise du jeune (coût en moins). Ainsi on intègre dans la démarche d'installation la phase d'accès au foncier en générant une offre "d'origine contrôlée" voire certifiée, validée par les services de l'Etat et co-établie avec l'appui des chambres consulaires et des SAFER. L'autorisation d'exploiter, indispensable à l'accès au foncier, pourrait être intégrée dans la procédure, et constituer la priorité 1 du schéma directeur. Cette banque de "foncier à reprendre" pourrait également être raisonnée en commun avec les collectivités ayant la compétence "eau" afin d'orienter les systèmes repris vers des pratiques respectueuses et conformes aux programmes d'action des ZSCE, en phase avec des candidats ayant les mêmes objectifs. La DAC pourrait être modulée afin de valoriser ces orientations.

Contexte

Difficulté d'accès au foncier et perte de vitesse des installations  
Problématique significative en terme de protection de la ressource en eau et de l'érosion-ruissellement (sous sol Karstique, grandes cultures et cultures industrielles, recul de l'élevage et des prairies)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu: le renouvellement des générations d'exploitants agricoles  
Objectif: dynamiser l'installation et favoriser des systèmes protecteurs de la ressource en eau et des sols  
Echéance: 5 ans

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

APCA, SAFER, MASA, CR, UE (fonds FEADER pour l'installation), Parlementaires nationaux et européens  
AESN, MTES, SIDESA (76)

Commentaires

date contribution 15/3/23

Structure : ddtm 76 service d'économie agricole

nom du contributeur rami manuel

mail : manuel.rami@seine-maritime.gouv.fr

Groupe de travail Installation et transmission

Question : Accès au foncier pour les jeunes

N° d'ID 26

Titre

amélioration du RDI (répertoire départ installation) et intégration au parcours 3P

Description

L'accès au foncier reste l'obstacle majeur, ainsi que les perspectives de revenu pour les 10 premières années d'un jeune. Pour lever ces deux freins, il faut modifier le fonctionnement du répertoire à l'installation afin que cela devienne un espace garanti pour accéder à du foncier en location. Cette phase d'accès au foncier pourrait constituer une phase supplémentaire du parcours 3P, en stimulant l'offre par un système d'aide à la cession (par exemple, la dotation au cédant, DAC). L'octroi de cette aide pourrait être conditionné à la reconnaissance de la transmissibilité du système et à sa viabilité, en l'état ou après projection sur une modification étudiée. L'étude en question pourrait être aidée dans son financement et constituer la base du projet d'entreprise du jeune (coût en moins). Ainsi on intègre dans la démarche d'installation la phase d'accès au foncier en générant une offre "d'origine contrôlée" voire certifiée, validée par les services de l'Etat et co-établie avec l'appui des chambres consulaires et des SAFER. L'autorisation d'exploiter, indispensable à l'accès au foncier, pourrait être intégrée dans la procédure, et constituer la priorité 1 du schéma directeur. Cette banque de "foncier à reprendre" pourrait également être raisonnée en commun avec les collectivités ayant la compétence "eau" afin d'orienter les systèmes repris vers des pratiques respectueuses et conformes aux programmes d'action des ZSCE, en phase avec des candidats ayant les mêmes objectifs. La DAC pourrait être modulée afin de valoriser ces orientations.

Contexte

Difficulté d'accès au foncier et perte de vitesse des installations  
Problématique significative en terme de protection de la ressource en eau et de l'érosion-ruissellement (sous sol Karstique, grandes cultures et cultures industrielles, recul de l'élevage et des prairies)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu: le renouvellement des générations d'exploitants agricoles  
Objectif: dynamiser l'installation et favoriser des systèmes protecteurs de la ressource en eau et des sols  
Echéance: 5 ans

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

APCA, SAFER, MASA, CR, UE (fonds FEADER pour l'installation), Parlementaires nationaux et européens  
AESN, MTES, SIDESA (76)

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 27

Titre

**Local et exportations**

Description

La France ne doit pas oublier qu'elle est une puissance exportatrice et qu'elle a le devoir d'aider d'autres pays qui n'ont pas la chance d'avoir les mêmes conditions pédoclimatiques.  
Il est possible de concilier agriculture locale et exportations, ce n'est pas antinomique ...  
Il nous faut préserver nos moyens de productions

Contexte

Normandie

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Maintenir le potentiel de production de notre région  
Maintenir nos infrastructures d'exportation  
Mettre en place un programme de recherche  
Echéance 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Conseil Régional, Coopératives, Industries agro-alimentaires, Collectivités, Agriculteurs

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 28

Titre

**Haies bocagères adaptées à l'Agriculture moderne**

Description

Il convient d'adapter le maillage bocager à l'Agriculture moderne en permettant une taille de parcelles de 5 ha et en facilitant la mise en place de haies brise vent dans des zones faiblement bocagères  
Il faut lever les contraintes réglementaires, économiques et sécuriser d'un point de vue juridique dans le temps les agriculteurs qui investissent dans le maillage bocager.  
Evitons les idéologies, soyons pragmatiques !  
Le maillage bocager permet de fixer l'eau et d'atténuer le réchauffement climatique

Contexte

Normandie

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Adaptation à une agriculture moderne  
Adaptation au changement climatique  
Echéance 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, collectivités

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 29

Titre

**Protection des cultures**

Description

Mettre en place un programme de recherche pour trouver des solutions à la protection des cultures  
Toute interdiction doit être remplacée par une solution réaliste, pas d'interdiction sans solutions  
Le potentiel de production doit être maintenu  
Une loi doit être mise en place qui oblige l'Etat à trouver une solution lorsqu'il met en place une interdiction.

Contexte

France Entière

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Maintien du potentiel de production pour notre souveraineté alimentaire  
Echéance 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Parlementaires

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 30

Titre

**Préservation du foncier**

Description

Afin de se préserver du réchauffement climatique, il convient de maintenir le potentiel foncier.  
 Sans production agricole, pas de captation du carbone, pas d'atténuation des poussées de chaleur.  
 Les terres agricoles doivent être préservées et sanctuarisées.

Contexte

France et Normandie

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

Ne plus gaspiller les terres agricoles

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, conseil régional, collectivités, citoyens

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [anne.le-quere@educagri.fr](mailto:anne.le-quere@educagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 31

Titre

**Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole public**

Description

1.1 : Travailler à l'orientation depuis le collège-lycée vers l'enseignement agricole. Travailler à la connaissance de l'enseignement agricole pour les personnels de l'Education nationale (intégrer les enseignants de 2nd pro et 2nd GT des lycées agricoles dans les dispositifs de passerelle 3e-2e ; permettre un véritable accès des établissements agricoles dans les réunions d'information collège-lycée, présentation des formations dans les établissements facilitée, identification du Directeur d'EPL référent pour EAP à l'échelle départementale).

1.2 : Fortifier les liens entre enseignement technique et enseignement supérieur ainsi qu'entre enseignement technique et recherche par des conventionnements (INRAE de proximité avec EPLEFPA).

1.3 : Renforcer contenus pédagogiques en lien avec l'agroécologie (rendre obligatoire les enseignements d'agronomie en intégrant l'agronomie dans la spécialité du Baccalauréat général), la protection de l'environnement et de la nature, les sciences économiques et le faire savoir.

1.4 : Intensifier la mission de coopération internationale en la dotant de moyens adaptés pour renforcer l'attractivité des formations et ouvrir à d'autres pratiques professionnelles.

Contexte

La baisse d'effectifs dans nos BTSa, APV (production végétale) et Gemeau (Gestion et maîtrise de l'eau).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Former des techniciens qualifiés dans les domaines concernés.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Région - DRAAF - EPL

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 32

Titre

**Renforcer l'attractivité des lycées agricoles publics**

Description

1.5 : Inscrire la mission pédagogique des exploitations agricoles et des ateliers de transformation au code rural comme première pour développer l'innovation (dans le sens du « produire et transformer autrement ») en dotant en ETP la mission formation, expérimentation et développement agricole. Développer l'accueil dans les ateliers technologiques et exploitations des établissements des stagiaires de 4e ou 3e.  
1.6 : Redonner aux CFPPA leur sens premier de centre de promotion agricole  
1.7 : Montrer des success story des sortant.es des écoles agro-véto , des parcours de réussite dans lesquels les étudiants peuvent s'identifier. Avec possibilité d'échanger avec de jeunes étudiants sortant des formations qui ont un peu de recul.  
1.8 : Établir un panorama des différents métiers possibles, avec possibilité de zoom – table ronde avec des jeunes qui démarrent dans le monde professionnel ou qui ont 3-4 ans de recul.  
1.9 : Communiquer en quoi ces métiers/ces formations sont nécessaires et vont permettre de changer les choses, dans la France rurale (revalorisation, modernisation de certains métiers, nouvelle organisation, émergence de nouveaux métiers, aide -stratégie face aux changements climatiques etc.) comme dans les villes (circuit court - organisation, production dans la ville ou proche de la ville, l'utilisation des animaux pour débroussailler – zéro phyto, etc.).  
Montrer la diversité, la pertinence et le besoin en emploi des métiers à l'issue des écoles d'agronomie.  
Identifier et montrer les besoins actuels.

Contexte

Désaffection pour la poursuite d'étude en BTSA en formation initiale

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Avoir des techniciens supérieurs formés sur le territoire

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Région- Draaf- EPL

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [anne.le-quere@educagri.fr](mailto:anne.le-quere@educagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 33

Titre

**Renforcer l'appareil de formation pour mieux accueillir les publics.**

Description

2.1 : Former les personnels et enseignants aux enjeux environnementaux et à la transition écologique, y compris les ouvriers des exploitations agricoles et ateliers technologiques  
 2.2 : Recruter davantage de personnels et notamment les enseignants et formateurs pour pouvoir relever le défi du renouvellement des générations d'actifs agricoles. Améliorer leur statut, leur rémunération pour rendre attractifs les professions de l'enseignement agricole.  
 2.3 : Permettre aux EPLEFPA d'offrir des formations supérieures à l'instar des IUT par voie législative pour offrir de nouvelles perspectives à bac +3 et en renforcer le recrutement.  
 2.4 : Adapter l'appareil de formation agricole aux publics à besoins particuliers (handicap, allophone, publics en remédiation...) et renforcer la féminisation.  
 2.5 : Conforter le rôle des CFPPA dans la formation de NIMA et pour les plans de professionnalisation personnalisée en augmentant le nombre d'heures du PPP.  
 2.6 : Développer, tout particulièrement dans la composante publique, les filières services aux personnes et aux territoires pour maintenir les services publics, notamment de santé et paramédicaux dans les milieux ruraux.  
 2.7 : Élargir la capacité de recrutement en filière générale pour permettre la découverte des métiers agricoles (ici l'introduction des sciences économiques comme 4ème spécialité au choix des élèves prendrait tout son sens), vers les BTSA et le supérieur agricole et vétérinaire.

Contexte

Classes surchargées et difficulté à accueillir tous les apprenants de manière qualitative

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Former les apprenants dans de bonnes conditions d'apprentissage

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

DRAAF-REGION -EPL

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 34

Titre

**Renforcer l'appareil de formation pour mieux accueillir les publics.**

Description

2.8 : Conforter les parcours de formation dès le lycée agricole (BTSA PA / ATS BIO-classe passerelle / BCPST) et renforcer l'enseignement supérieur public vétérinaire pour lutter contre les « déserts vétérinaires ».

2.9 : Renforcer le maillage territorial des établissements agricoles publics, développer les cartes scolaires des lycées agricoles publics pour lutter contre la faible mobilité de certaines jeunes ruraux pour les formations de niveau 3 et 4.

Contexte

Classes surchargées et difficulté à accueillir tous les apprenants de manière qualitative

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

permettre à tous les apprenants d'être formés dans de bonnes conditions

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

EPL- DRAAF-REGION

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [anne.le-quere@educagri.fr](mailto:anne.le-quere@educagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 35

Titre

**renforcer l'attractivité des métiers eux-mêmes et en sécuriser l'accès**

Description

3.1 : Faciliter l'accès au foncier aux NIMA et au-delà aux agriculteurs s'installant hors cadre familial.  
 3.2 : Renforcer les dispositifs de financement pour accompagner les installations et limiter l'endettement.  
 3.3 : Garantir un maillage d'abattoirs, d'ateliers de transformation et de laiteries de proximité, en redéployant des outils publics garants du « transformer autrement ».  
 3.4 : Revoir la législation en matière de conditions de travail et de rémunération quant au statut de salarié agricole / idem quant au statut de salarié de l'agroalimentaire.  
 3.5 : Faire des ateliers technologiques et des exploitations agricoles d'établissement des espaces tests.

Contexte

Renouvellement des générations d'agriculteurs.trices en danger

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

Le renouvellement des générations d'agriculteurs.trices

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

REGION - DRAAF- EPL

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 36

Titre

**Extension du régime de l'entraide aux Cuma**

Description

Ouvrir la possibilité d'entraide entre coopérative et agriculteurs  
La coopérative est la concrétisation même de la notion d'entraide en agriculture de par son objet et aussi son but non lucratif. Toutefois, l'entraide définie à l'article L325-1 du Code rural exclut l'entraide entre un agriculteur membre de la Cuma et la Cuma elle-même dans la mesure où la Cuma n'est pas agricultrice au sens strict.  
Cette règle est un frein au partage entre la Cuma et ses adhérents, frein préjudiciable au développement notamment des petites Cuma. C'est également un frein en général pour les coopératives agricoles.  
La question se pose donc d'ouvrir la possibilité d'opter pour l'entraide dans le cadre de l'échange de service de la coopérative avec ses agriculteurs membres, notamment, dans le cas des Cuma, pour la conduite occasionnelle du matériel.  
Effet : Ces pratiques sont largement répandues hors cadre juridique, l'enjeu est donc principalement de sécuriser au niveau responsabilité ces pratiques.

Contexte

Contexte national qui de facto s'étend à la Région Normandie

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Simplifier et fluidifier les échanges entre agriculteurs pour optimiser l'utilisation du matériel et répondre au problème de main d'œuvre sur les exploitations. Prendre la mesure dès que possible.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Elus parlementaires

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 37

Titre

**Ouvrir le sociétariat des Cuma et coopératives agricoles aux acteurs ruraux**

Description

L'entretien des haies, l'intervention dans la lutte contre les incendies, la construction de projets de co-compostage en lien entre les collectivités territoriales, EPCI, et les agriculteurs ou encore le développement de projets alimentaires locaux associant agriculteurs et acteurs de la ruralité pourrait utilement s'appuyer sur l'outil coopératif, notamment les Cuma. Cela nécessite que les acteurs ruraux puissent être pleinement associés dans leur sociétariat pour renforcer la coopération en milieu rural.

Aujourd'hui, seules les personnes morales ayant un intérêt agricole, notion interprétée de manière limitative par la jurisprudence (ex : commune possédant des terres agricoles), peuvent être membres d'une coopérative agricole. Cela constitue un frein pour associer par exemple des EPCI, des SDIS, des associations, etc. Nous proposons donc que les personnes morales de droit privé et de droit public ayant un intérêt rural puissent être associées d'une coopérative agricole et participer pleinement au projet coopératif.

Contexte

Développement des projet méthanisation sur la région Normandie.

La loi sur le traitement des biodéchets qui sera applicable en 2024, pousse les collectivités à s'interroger sur les moyens de traitement. Les méthaniseurs créés en lien avec les Cuma sont une solution intéressante et plusieurs collectivités se sont rapprochées de Cuma, sans que ces dernières puissent à ce stade pleinement les associer de par leurs statuts.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Renforcement de la coopération entre agriculteurs et acteurs ruraux sur le territoire de la Normandie. Dès que possible.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Elus parlementaires et régionaux.

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 38

Titre

**Lever le frein financier du changement de pratiques en accordant une aide publique sous forme de PSE BIO**

Description

Les agriculteurs biologiques doivent s'adapter au changement climatique et investir dans de nouvelles pratiques pour ce faire (diversification, débouchés, tests sur les parcelles, etc.). La FNAB propose de mettre en place des Paiements pour Services environnementaux biologiques, d'abord sur les aires de captages des Agences de l'eau, puis sur l'ensemble du territoire Français. Ces paiements pour services environnementaux seront une aide publique ainsi qu'une reconnaissance de l'agriculture biologique comme un des leviers principaux de la transition agricole.

Contexte

Les conséquences du changement climatique sont de plus en plus visibles en Normandie (sécheresses, dégradation des sols, battance des sols, érosion etc.). Ces effets remettent en question la durabilité de nos systèmes de production. Ainsi, il paraît primordial d'encourager le développement de pratiques plus résilientes vis-à-vis de l'évolution du climat, des pratiques basées sur la biodiversité.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Il est urgent de mettre en place une politique solide pour mieux préserver la biodiversité. Pour cela, la mise en place d'un PSE bio au moins égal à 145 euros/ha/an pour enfin récompenser les services rendus par les bonnes pratiques sur les sols, la biodiversité, l'eau, le climat, la santé, le bien-être animal.

Objectif à atteindre : Créer un bonus pour les pratiques favorables à la biodiversité

Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

L'Etat, les producteurs, régions, les conseillers

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 39

Titre

**Pallier au manque de données et d'accompagnement vers et pour une agriculture biologique adaptée au changement climatique**

Description

Les agriculteurs et agricultrices biologiques mettent en place des démarches et pratiques reconnues par la recherche comme vertueuses pour le climat, l'eau, la biodiversité (\*le rapport ITAB aménités positives Bio, rapport INRAe 2013 sur pratiques d'atténuation, rapport Allemagne qui explique que la bio permettrait 60% d'émissions GES en moins mais manque de données\*trad en pj\*). Cependant, les agriculteurs et agricultrices biologiques sont peu accompagnés pour progresser et les outils mis à disposition ne sont pas adaptés à leurs pratiques. La FNAB pointe ces manques et demande à développer la recherche appliquée sur l'agriculture biologique afin d'objectiver son impact sur le changement climatique et sa capacité à être résiliente.

Par ailleurs, les outils utilisés par les groupements locaux d'agriculture biologique (GRAB/GAB) doivent pouvoir entrer dans les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs, en conversion, en installation, mais aussi pour les agriculteurs qui doivent poursuivre leur carrière déjà entamée. Les compétences des Groupements locaux d'agriculteurs biologiques doivent être reconnues dans ces mêmes dispositifs d'accompagnement. Pour diffuser les connaissances acquises dans ces projets expérimentaux et renforcer la capacité d'action des agriculteurs.

Contexte

L'AB en Normandie représente une solution contre le changement climatique (qui coche toutes les cases : favorise la biodiversité, meilleure résilience face aux températures extrêmes, préservation des ressources en eau, captation du carbone, protection des sols etc.).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Sensibiliser aux enjeux du changement climatique et former sur des pratiques reconnues pour faire face à ces enjeux. L'adaptation au changement climatique, c'est anticiper et donc former pour inciter des installations vers modèles attractifs et résilients, des pratiques orientées en agriculture biologique.

Objectif à atteindre : Aider financièrement les structures qui accompagnent les producteurs bio dans leurs pratiques

Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

les producteurs, les GAB, l'Etat, les régions

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 40

Titre

**Engager l'élevage dans la transition en favorisant le pâturage et soutien au prairie**

Description

Le secteur de l'élevage est responsable de 48% de l'impact globale de l'agriculture sur le climat – HCC, 2021 – (émissions GES D'inventaire, hors émissions importées, notamment pour les engrais de synthèse). Pour favoriser l'adaptation de l'élevage au climat, il est nécessaire de favoriser son accompagnement. Les éleveurs doivent être incités à favoriser un élevage à l'herbe, stockeur de carbone, respectueux du bien être animal, et réduisant la dépendance alimentaire et énergétique de l'élevage.

Si les mesures qui sont sur la table semblent tendre vers l'investissement dans l'innovation technologique et l'adaptation des bâtiments, il est indispensable de réfléchir à des alternatives basées sur les cycles naturels et qui renforcent notre capacité à conserver la biodiversité et les milieux en bon état. L'élevage à l'herbe le permet à travers les prairies. De plus, I4CE a étudié les mesures qui permettraient à l'élevage de s'adapter, elle préconise ainsi de réorienter les subventions données initialement à l'investissement vers le matériel. Pour une raison simple, le risque porté par les éleveurs qui investissent dans les bâtiments et le matériel, est trop élevé au regard des bénéfices à long terme qu'ils permettent. Abaisser ce risque, en permettant d'investir dans d'autres pratiques et notamment les élevages à l'herbe, c'est anticiper, et donc s'adapter aux bouleversements à venir.

La baisse des cheptels est en cours, que le secteur agricole le veuille ou non. Assumer ce constat c'est permettre aux agriculteurs d'être mieux accompagnés. La FNAB appelle à primer ce type d'élevage pour favoriser la capacité de résilience des élevages et engager la ferme France vers des modes de production responsables. Par ailleurs, elle demande la mise en place d'un véritable plan d'accompagnement des éleveurs, adapté à l'agriculture biologique et à ses débouchés, afin que la filière puisse se réorganiser d'une part géographiquement (répondre aux enjeux de fertilisation des sols, en lien avec les enjeux de stockage de carbone) et d'autre part pour assurer des débouchés viables sur le long terme aux agriculteurs.

Contexte

Dans un contexte de changement climatique, le maintien des prairies dans les systèmes agricoles est un levier agroécologique clé pour répondre à une multitude d'enjeux : préserver la qualité des sols, capter le carbone, améliorer la rétention de l'eau dans le sol, favoriser la biodiversité.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

la préservation et le développement des élevages ruminant HERBAGER pâturant qui est primordiale si on veut atténuer les effets de l'agriculture sur le changement climatique

Objectif à atteindre : mieux surveiller le respect du cadre réglementaire des retournements des prairies permanentes et mieux financer la préservation et la restauration des prairies naturelles permanentes (1er type de milieux actuellement détruits en France). Soutenir financièrement les élevages ruminants herbager pâturant.

Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

les producteurs, la région, l'Etat, les conseillers

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 41

Titre

**Engager l'élevage dans la transition en favorisant le pâturage et soutien au prairie**

Description

Le secteur de l'élevage est responsable de 48% de l'impact globale de l'agriculture sur le climat – HCC, 2021 – (émissions GES D'inventaire, hors émissions importées, notamment pour les engrais de synthèse). Pour favoriser l'adaptation de l'élevage au climat, il est nécessaire de favoriser son accompagnement. Les éleveurs doivent être incités à favoriser un élevage à l'herbe, stockeur de carbone, respectueux du bien être animal, et réduisant la dépendance alimentaire et énergétique de l'élevage.

Si les mesures qui sont sur la table semblent tendre vers l'investissement dans l'innovation technologique et l'adaptation des bâtiments, il est indispensable de réfléchir à des alternatives basées sur les cycles naturels et qui renforcent notre capacité à conserver la biodiversité et les milieux en bon état. L'élevage à l'herbe le permet à travers les prairies. De plus, I4CE a étudié les mesures qui permettraient à l'élevage de s'adapter, elle préconise ainsi de réorienter les subventions données initialement à l'investissement vers le matériel. Pour une raison simple, le risque porté par les éleveurs qui investissent dans les bâtiments et le matériel, est trop élevé au regard des bénéfices à long terme qu'ils permettent. Abaisser ce risque, en permettant d'investir dans d'autres pratiques et notamment les élevages à l'herbe, c'est anticiper, et donc s'adapter aux bouleversements à venir.

La baisse des cheptels est en cours, que le secteur agricole le veuille ou non. Assumer ce constat c'est permettre aux agriculteurs d'être mieux accompagnés. La FNAB appelle à primer ce type d'élevage pour favoriser la capacité de résilience des élevages et engager la ferme France vers des modes de production responsables. Par ailleurs, elle demande la mise en place d'un véritable plan d'accompagnement des éleveurs, adapté à l'agriculture biologique et à ses débouchés, afin que la filière puisse se réorganiser d'une part géographiquement (répondre aux enjeux de fertilisation des sols, en lien avec les enjeux de stockage de carbone) et d'autre part pour assurer des débouchés viables sur le long terme aux agriculteurs.

Contexte

Dans un contexte de changement climatique, le maintien des prairies dans les systèmes agricoles est un levier agroécologique clé pour répondre à une multitude d'enjeux : préserver la qualité des sols, capter le carbone, améliorer la rétention de l'eau dans le sol, favoriser la biodiversité.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

la préservation et le développement des élevages ruminant HERBAGER pâturant qui est primordiale si on veut atténuer les effets de l'agriculture sur le changement climatique

Objectif à atteindre : mieux surveiller le respect du cadre réglementaire des retournements des prairies permanentes et mieux meilleur financer la préservation et la restauration des prairies naturelles permanentes (1er type de milieux actuellement détruits en France). Soutenir financièrement les élevages ruminants herbager pâturant.

Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

les producteurs, la région, l'Etat, les conseillers

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 42

Titre

**Engager l'élevage dans la transition en favorisant le pâturage et soutien au prairie**

Description

Le secteur de l'élevage est responsable de 48% de l'impact globale de l'agriculture sur le climat – HCC, 2021 – (émissions GES D'inventaire, hors émissions importées, notamment pour les engrais de synthèse). Pour favoriser l'adaptation de l'élevage au climat, il est nécessaire de favoriser son accompagnement. Les éleveurs doivent être incités à favoriser un élevage à l'herbe, stockeur de carbone, respectueux du bien être animal, et réduisant la dépendance alimentaire et énergétique de l'élevage.

Si les mesures qui sont sur la table semblent tendre vers l'investissement dans l'innovation technologique et l'adaptation des bâtiments, il est indispensable de réfléchir à des alternatives basées sur les cycles naturels et qui renforcent notre capacité à conserver la biodiversité et les milieux en bon état. L'élevage à l'herbe le permet à travers les prairies. De plus, I4CE a étudié les mesures qui permettraient à l'élevage de s'adapter, elle préconise ainsi de réorienter les subventions données initialement à l'investissement vers le matériel. Pour une raison simple, le risque porté par les éleveurs qui investissent dans les bâtiments et le matériel, est trop élevé au regard des bénéfices à long terme qu'ils permettent. Abaisser ce risque, en permettant d'investir dans d'autres pratiques et notamment les élevages à l'herbe, c'est anticiper, et donc s'adapter aux bouleversements à venir.

La baisse des cheptels est en cours, que le secteur agricole le veuille ou non. Assumer ce constat c'est permettre aux agriculteurs d'être mieux accompagnés. La FNAB appelle à primer ce type d'élevage pour favoriser la capacité de résilience des élevages et engager la ferme France vers des modes de production responsables. Par ailleurs, elle demande la mise en place d'un véritable plan d'accompagnement des éleveurs, adapté à l'agriculture biologique et à ses débouchés, afin que la filière puisse se réorganiser d'une part géographiquement (répondre aux enjeux de fertilisation des sols, en lien avec les enjeux de stockage de carbone) et d'autre part pour assurer des débouchés viables sur le long terme aux agriculteurs.

Contexte

Dans un contexte de changement climatique, le maintien des prairies dans les systèmes agricoles est un levier agroécologique clé pour répondre à une multitude d'enjeux : préserver la qualité des sols, capter le carbone, améliorer la rétention de l'eau dans le sol, favoriser la biodiversité.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

la préservation et le développement des élevages ruminant HERBAGER pâturant qui est primordiale si on veut atténuer les effets de l'agriculture sur le changement climatique

Objectif à atteindre : mieux surveiller le respect du cadre réglementaire des retournements des prairies permanentes et mieux financer la préservation et la restauration des prairies naturelles permanentes (1er type de milieux actuellement détruits en France). Soutenir financièrement les élevages ruminants herbager pâturant.

Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

les producteurs, la région, l'Etat, les conseillers

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 43

Titre

**Encourager le développement de l'AB en Normandie trop peu soutenue jusqu'à présent**

Description

Il faut repenser les pratiques agricoles en fonction des ressources environnementales disponibles et non l'inverse.  
Pour trouver des solutions vis à vis des ressources disponibles en eau en quantité et qualité, avant de favoriser la construction de retenues d'eau, il convient d'abord d'adapter les pratiques agricoles aux différents effets du réchauffement climatique, comme la moindre disponibilité de la ressource en eau. Cela signifie :

Soutenir les structures qui accompagnent sur :

- les pratiques agronomiques favorisant la capacité de rétention de l'eau dans le sol
- l'adaptation des variétés et les pratiques culturales
- promouvoir et développer les systèmes herbagers, autonomes et économes
- mobiliser la recherche publique sur des systèmes de culture économes en eau"

Contexte

Suite aux épisodes de sécheresses qui s'accroissent en Normandie, il apparaît fondamental d'anticiper dès maintenant et d'encourager les pratiques des producteurs vers des modèles plus résilients et durables vis à vis de la ressource en eau. La diminution progressive de la quantité d'eau disponible et le changement des pratiques agricoles sont intimement liés, notamment parce qu'à utilisation constante d'engrais chimiques et produits phytosanitaires de synthèse, la baisse de la quantité d'eau de surface et souterraine impliquerait une dilution moindre, et des taux de pollution agricole en augmentation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

L'agriculture biologique est plus favorable à la rétention de l'eau dans les sols. Le rapport de l'INRA « vers des agricultures à hautes performances. Analyse des performances de l'agriculture biologique » (2013) souligne que « la consommation en eau d'irrigation est moins importante dans les systèmes en AB du fait d'objectifs de rendement inférieurs, avec pour corollaire une réduction de la fertilisation azotée des cultures, et d'une proportion plus faible de cultures de printemps dans la succession. Les propriétés du sol en AB apparaissent plus favorables au développement des racines, à la stimulation des mycorhizes et à la rétention d'eau dans le sol (Stanhill, 1990 ; Lotter et al., 2003), ce qui diminuerait la sensibilité des cultures en AB aux stress hydriques (Sylvia et Williams, 1992). Les systèmes bio possèdent donc des sols en meilleure santé (vie du sol, biodiversité), représentant ainsi un potentiel significatif d'économie d'eau pour les systèmes de demain devant relever le défi du réchauffement climatique.  
Objectif: soutenir financièrement le développement de l'AB en Normandie  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

la région, les producteurs, les structures accompagnant le développement des pratiques en AB

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 44

Titre

**Encourager le développement de l'AB en Normandie trop peu soutenue jusqu'à présent**

Description

Il faut repenser les pratiques agricoles en fonction des ressources environnementales disponibles et non l'inverse.  
Pour trouver des solutions vis à vis des ressources disponibles en eau en quantité et qualité, avant de favoriser la construction de retenues d'eau, il convient d'abord d'adapter les pratiques agricoles aux différents effets du réchauffement climatique, comme la moindre disponibilité de la ressource en eau. Cela signifie :

Soutenir les structures qui accompagnent sur :

- les pratiques agronomiques favorisant la capacité de rétention de l'eau dans le sol
- l'adaptation des variétés et les pratiques culturales
- promouvoir et développer les systèmes herbagers, autonomes et économes
- mobiliser la recherche publique sur des systèmes de culture économes en eau"

Contexte

Suite aux épisodes de sécheresses qui s'accroissent en Normandie, il apparaît fondamental d'anticiper dès maintenant et d'encourager les pratiques des producteurs vers des modèles plus résilients et durables vis à vis de la ressource en eau. La diminution progressive de la quantité d'eau disponible et le changement des pratiques agricoles sont intimement liés, notamment parce qu'à utilisation constante d'engrais chimiques et produits phytosanitaires de synthèse, la baisse de la quantité d'eau de surface et souterraine impliquerait une dilution moindre, et des taux de pollution agricole en augmentation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

L'agriculture biologique est plus favorable à la rétention de l'eau dans les sols. Le rapport de l'INRA « vers des agricultures à hautes performances. Analyse des performances de l'agriculture biologique » (2013) souligne que « la consommation en eau d'irrigation est moins importante dans les systèmes en AB du fait d'objectifs de rendement inférieurs, avec pour corollaire une réduction de la fertilisation azotée des cultures, et d'une proportion plus faible de cultures de printemps dans la succession. Les propriétés du sol en AB apparaissent plus favorables au développement des racines, à la stimulation des mycorhizes et à la rétention d'eau dans le sol (Stanhill, 1990 ; Lotter et al., 2003), ce qui diminuerait la sensibilité des cultures en AB aux stress hydriques (Sylvia et Williams, 1992). Les systèmes bio possèdent donc des sols en meilleure santé (vie du sol, biodiversité), représentant ainsi un potentiel significatif d'économie d'eau pour les systèmes de demain devant relever le défi du réchauffement climatique.  
Objectif: soutenir financièrement le développement de l'AB en Normandie  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

la région, les producteurs, les structures accompagnant le développement des pratiques en AB

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 45

Titre

**Encourager le développement de l'agriculture biologique en Normandie, moins dépendante de l'énergie et son expertise**

Description

Encourager le développement de pratiques biologiques via du soutien financier : aides à l'installation, aides au maintien + redistribution des aides à la conversion non distribuée.  
Favoriser le développement de connaissances sur ces modèles AB.  
L'AB est moins dépendante de l'énergie et favorise la biodiversité ainsi que la préservation des ressources en eau et de la qualité des sols  
L'agriculture biologique est citée par un rapport de l'ADEME comme le modèle permettant de répondre à ces enjeux : « La diminution conséquente de la demande en énergie dans les exploitations agricoles nécessite de développer les systèmes de cultures économes en intrant, basés sur les principes de l'agroécologie, avec une généralisation des techniques - encore jeunes - de semis direct ou technique très simplifiée de travail du sol avec couverture végétale quasi-permanente des sols. Cela implique une succession adéquate des cultures (variable selon le pédoclimat) en valorisant les effets bénéfiques des rotations sur les impacts sanitaires (maladies, ravageurs) et le recyclage des éléments minéraux nécessaires à la production. Dans ce cadre, l'agriculture biologique devient progressivement un mode de production principal. »

Contexte

Le contexte Normand s'est inscrit dans une suppression des aides à l'installation des projets bio, ce qui apparaît contradictoire vis-à-vis des enjeux actuels et de demain autour du changement climatique et du contexte de crise actuel de l'énergie puisque ce sont ces pratiques AB qui permettent de répondre à ces problématiques, des systèmes bio qui ont aujourd'hui largement fait leurs preuves (de nombreuses études scientifiques mettent en avant l'intérêt de ces pratiques pour l'agriculture de demain). Il est nécessaire d'anticiper et de favoriser dès maintenant le développement des pratiques AB en Normandie qui est très en retard comparées à d'autres régions.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Le modèle agricole biologique n'est pas assez expertisé pour comprendre précisément les ressorts dont dispose ce modèle agricole pour améliorer son impact. La FNAB a lancé en 2021, le projet Climat & Eau afin de créer des outils adaptés aux pratiques bio qui permettent de caractériser le modèle biologique. Le déploiement de ces outils et la généralisation de la production de références sur l'agriculture biologique et le climat doivent pouvoir être soutenus afin d'affiner les affirmations décrites ci-dessus, et aller vers plus de sobriété agricole.

Objectif :

Soutenir financièrement le développement de l'AB en Normandie,

Soutenir le développement de connaissances/d'outils sur les modèles bio en lien avec le changement du climat et la sobriété énergétique

Soutenir les groupements locaux qui accompagnent les producteurs bio vers la sobriété énergétique

Échéance: 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

conseillers gab, les producteurs, la région, l'état

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 46

Titre

**Favoriser la biodiversité en accordant une aide publique aux producteurs et en soutenant les structures accompagnant dans la recherche d'alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires**

Description

La diversification des espèces cultivées dans les rotations culturales et la préservation de la biodiversité sont des leviers principaux pour assurer une protection des cultures tout en répondant aux enjeux du changement climatique.  
Les agriculteurs doivent favoriser la biodiversité sur leur ferme pour assurer une protection des cultures résilientes vis-à-vis du changement climatique et sans produit phytosanitaire.  
Mettre en place des Paiements pour Services environnementaux biologiques. Ces paiements pour services environnementaux seront une aide publique ainsi qu'une reconnaissance des pratiques favorisant la biodiversité comme l'agriculture biologique comme un des leviers principaux de la transition agricole.  
soutien à la plantation de haies, à une filière bois, la plantation de pommiers, etc.  
soutenir aussi les structures accompagnant les producteurs dans des pratiques de protection des cultures sans aucun produit phytosanitaire.  
Accompagner le développement de collectifs de producteurs sur des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires, favoriser le partage d'expériences, la co-construction de solutions alternatives.  
  
Soutenir la recherche d'alternatives aux produits phytosanitaires

Contexte

Les conséquences du changement climatique sont de plus en plus visibles en Normandie (sécheresses, dégradation des sols, battance des sols, érosion etc.). De plus, l'utilisation massive de produits chimiques accentue la dégradation de nos sols et la qualité des eaux et met ainsi en péril la durabilité de nos systèmes de production agricoles. Ainsi, il paraît primordial d'encourager le développement de pratiques plus résilientes vis-à-vis de l'évolution du climat, des pratiques basées sur la biodiversité, l'un des principes fondamentaux des pratiques AB.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Il est urgent de mettre en place une politique solide pour mieux préserver la biodiversité. Pour cela, la mise en place d'une aide publique pour enfin récompenser les services rendus par les bonnes pratiques sur les sols, la biodiversité, l'eau, le climat, la santé, le bien-être animal des pratiques bio  
Objectif à atteindre : Créer un bonus pour les pratiques favorables à la biodiversité  
Soutenir les structures qui accompagnent le développement de pratiques alternatives à toute utilisation de produits phytosanitaires  
Créer un référentiel des solutions alternatives en matière de protection des cultures au niveau régional  
Soutenir la R & D sur la recherche de solutions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

L'Etat, les producteurs, régions, la R & D, les conseillers

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 47

Titre

**Lever le frein financier du changement de pratiques en accordant une aide publique sous forme de PSE BIO**

Description

Les agriculteurs doivent s'adapter et s'inscrire dans des démarches d'alternatives à l'utilisation de produits chimiques en matière de protection des cultures afin de développer des systèmes plus durables et résistants face au défis climatique. Les producteurs doivent donc investir dans de nouvelles pratiques (biodiversité, diversification, débouchés, tests sur les parcelles, etc.). Il faut mettre en place des Paiements pour Services environnementaux biologiques, d'abord sur les aires de captages des Agences de l'eau, puis sur l'ensemble du territoire Français. Ces paiements pour services environnementaux seront une aide publique ainsi qu'une reconnaissance de l'agriculture biologique comme un des leviers principaux de la transition agricole.

Contexte

Les pollutions des eaux et des sols sont une réalité aujourd'hui et particulièrement importantes en Normandie au regard des pratiques souvent intensives en matière de protection des cultures avec utilisation massive de produits chimiques. Il apparaît fondamental d'orienter ces systèmes dans une "vraie transition agroécologique", c'est à dire vers des pratiques qui respectent nos équilibres naturels, la biodiversité, en d'autres termes, sans produits phytosanitaire de synthèse. Il est fondamental de redonner à la Normandie une image plus vertueuse en matière de pratiques agricoles en encourageant le développement des pratiques AB qui répondent parfaitement à tous ces enjeux. Prenons exemple sur les régions les plus avancées en la matière : les régions du sud de la France. Dans ces régions, les conséquences du changement climatiques sont apparues bien avant la Normandie. Au vu de l'évolution de l'AB dans ces régions, on ne peut que constater que ces pratiques sont en aucun doute un levier d'adaptation au changement climatique. Anticipons ce changement dès maintenant car la Normandie fait partie des derniers du classement des régions françaises sur le Bio, cela doit interpeller ! (car rien n'est fait pour remédier à cela actuellement, cf. la suppression du soutien aux projets bio à l'installation en Normandie; alors que ces pratiques AB sont la réponse à toutes les questions posées dans le cadre de ces concertations régionales en lien avec le climat!)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Il est urgent de mettre en place une politique solide pour mieux préserver la biodiversité. Pour cela, la mise en place d'un PSE bio au moins égal à 145 euros/ha/an pour enfin récompenser les services rendus par les bonnes pratiques sur les sols, la biodiversité, l'eau, le climat, la santé, le bien-être animal.  
Objectif à atteindre : Créer un bonus pour les pratiques favorables à la biodiversité  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

L'Etat, les producteurs, régions, les conseillers

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 48

Titre

**Favoriser le remplacement pour se former**

Description

renforcer les aides au remplacement pour permettre aux chefs d'entreprise de se former et mettre en place une aide remplacement pour que les employeurs envoient leurs salariés en formation.

Contexte

Financements insuffisants ou inexistant pour les salariés

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Atteindre un taux de pénétration de la formation des chefs d'entreprises et des salariés de la production agricole de 20 %. Avoir 30 % des participations en formations couvertes par un agent de remplacement, soit 50 000 heures de remplacement. Une aide de 50% du coût.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Service remplacement.

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 49

Titre

**Proposition Cerfrance**

Description

1/ Amélioration de l'acceptabilité de ces systèmes dans la société :  
communication auprès du grand public sur les externalités positives des systèmes polyculture élevage (campagne de témoignage, porte ouverte, ...)  
présentation d'un bilan carbone d'une Normandie sans élevage => une carte de sensibilisation du public sur le rôle des élevages dans "l'entretien" du territoire.  
2/ Sécurisation de la ressource fourragère et encouragement à maintenir / développer l'herbe  
mise en place d'actions de r&d sur des variétés résistantes sécheresse, sur nouvelles espèces fourragères  
financement prise de risques pour essais "pleins" champs pour les agri pionniers sur les nouvelles variétés fourragères  
intégration d'étude "bilan fourrageur avec matrice de risque "sécheresse" obligatoire dans tous les projets subventionnés de méthanisation (concurrence forte/fourrage)  
plan de formation sur production et valorisation de l'herbe  
sécuriser l'accès à l'eau avec des points d'eau protégés - garantis  
valorisation marketing (bonus financier par la laiterie/acheteur viande) si élevage herbe (cahier des charges ambitieux à définir)  
3/ Organisation du travail pour des systèmes vivables au quotidien :  
Favoriser l'accès à la main d'oeuvre ponctuelle pour faciliter le remplacement et faciliter la mise en place de collectifs de travail  
Disposer d'un parcours formation destiné aux salariés agricoles (notamment nouvelles technologies et aux nouveaux outils de travail (robots)

Contexte

Simplification des systèmes, tendance à l'arrêt de l'activité d'élevage des systèmes polyculture élevage

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

maintien des systèmes polyculture élevage

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Les organismes de conseil : cerfrance, les chambres... / Les financeurs : Région / Banques / Acteurs économiques (coopératives / Acteurs du foncier : SAFER, associations de gestion du foncier,...

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 50

Titre

**PROPOSITION CERFRANCE**

Description

Sensibilisation des agriculteurs :

\*De façon macro, présentation des projections de l'impact changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait)

\*Formation sur le changement climatique (fresque du climat)

\*Individuellement, réalisation bilan carbone, diagnostic vulnérabilité (outil développé pour identification de l'impact à l'échelle de l'exploitation) avec soutien par financement de la réalisation des diagnostics

-Faire de l'expérimentation sur nouveaux systèmes, adaptés aux changements climatiques pour produire de la référence locale et sensibiliser les agriculteurs

-Intégration de la notion climatique dans les changements ou adaptation de système

-financement de la prise de risque liée au changement de système (réduction GES, ...)

-Développer les filières (financement des outils de collecte, stockage, promotion de l'utilisation des cultures "alternatives", de l'approvisionnement local), pour valoriser les productions développées pour l'adaptation aux changements climatiques

-Encourager le suivi des actions mises en place

Contexte

La Normandie est un territoire à forts enjeux agricoles où les activités sont particulièrement dépendantes aux aléas climatiques. Parmi les enjeux notoires, nous identifions le risque de réduction voir disparition de certaines activités, telles que l'élevage (enjeux fourrages et accès à l'eau) et certaines grandes cultures.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Cette proposition stratégique vise à répondre à l'enjeu stratégique régional "adapter l'agriculture normande face à cette évolution climatique"  
- avec un démarrage dès maintenant

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

-Les organismes de conseil : cerfrance, les chambres, le contrôle laitier... / -Les financeurs : Région / -Les acteurs économiques (coopératives, négociants,...)

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 51

Titre

**PROPOSITION CERFRANCE**

Description

Sensibiliser les agriculteurs :

- Soutenir la réalisation de bilan Carbone et répéter la mesure dans le temps
- Soutenir la mise en place de démarche RSE pour une bonne résilience,,
- Sensibiliser sur les objectifs climatiques
- Définir les modèles de systèmes les plus économes en énergie et viable pour 1 territoire donné

Promouvoir les actions économes en énergie :

- Accompagner les démarches de réduction de l'âge au vèlage
- financier l'investissement sur les premiers leviers
- Poursuivre l'accompagnement au raisonnement de l'usage optimal de l'azote : GPS, IA
- Adaptation du parc matériel/bâtiment : favoriser le travail du sol peu profond, la modernisation des bâtiments froids, des serres...
- formation à l'organisation du travail et adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation conduite raisonnée...

Promouvoir les actions de production d'énergie sur les exploitations

Contexte

La Normandie est une région à la fois productrice d'énergie et fortement consommatrice d'énergie par ses productions. Certaines activités ont des impacts différents en fonction de leur mise en œuvre (systèmes élevage avec plus ou moins de pâturage).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Cette proposition stratégique vise à répondre à l'enjeu stratégique régional "accompagner les transitions vers des systèmes moins dépendants de l'énergie en conservant l'agriculteur au cœur du modèle"

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Les organismes de conseil : cerfrance, les chambres, le contrôle laitier... / Les financeurs : Région / Elus des territoires / Les constructeurs et revendeur de matériel agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [lucile.sachot@label-equures.com](mailto:lucile.sachot@label-equures.com)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 52

Titre

**Anticiper le changement climatique en adaptant ses pratiques à l'échelle systémique de l'exploitation, en passant par les labels environnementaux propres à chaque filière.**

Description

-Se soumettre à des labels qui visent à réduire l'impact environnemental d'une structure (ex : Label EquuRES pour la filière équine, HVE ou AB pour les exploitations agricoles)  
-Réduire ses consommations en eau et mieux les gérer  
-Préserver la biodiversité  
-Réduire l'usage des produits phytosanitaires  
-Réduire ses consommations d'énergie et d'énergie fossiles en se dotant de matériels plus économes  
-Réutiliser ses déchets (gestion du fumier, des eaux usées) et les valoriser

Contexte

Les températures moyennes augmentent et vont continuer d'augmenter, avec des risques de sécheresses et une disponibilité en eau amoindrie, et des aléas climatiques de plus en plus importants et violents. Le changement est et sera systémique et impactera l'ensemble des éléments des structures et exploitations agricoles, d'où l'importance de se préparer et d'anticiper.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Cette proposition vise à répondre à un enjeu d'adaptation et de préparation aux changements climatiques actuels et futurs. L'objectif serait d'atteindre +25 % de structures labellisées environnement d'ici 2 ans, et + 50% en 4 ans.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Les entités de labellisation, le gouvernement et les ministères de l'agriculture, de la transition écologique, les chambres d'agriculture, les conseils des chevaux, les préfetures, les exploitants agricoles et de la filière équine.

Commentaires

Cette proposition n'est pas spécifique à un seul critère ou sujet, puisque le changement climatique impacte un ensemble très complexe et varié de critères, qu'il faut tous adresser en même temps pour pouvoir travailler sur l'adaptation face aux changements climatiques.

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [lucile.sachot@label-equures.com](mailto:lucile.sachot@label-equures.com)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 53

Titre

**Inciter les gérants d'exploitations et de structures à préserver, entretenir et replanter les infrastructures agroécologiques.**

Description

Inciter les gérants d'exploitations, agriculteurs, gérants de structures à préserver les espaces naturels et à s'assurer de leur état de santé (prélèvement de sols, intervention d'associations pour des relevés faunistiques et floristiques).  
-Entretien responsable des infrastructures agroécologiques existantes (tailles raisonnées, ne pas utiliser de produits phytosanitaires, s'engager dans des modes de fonctionnement qui permettent le maintien de prairies permanentes, bocages et haies, arbres, mares...).  
-Création et développement de nouvelles infrastructures écologiques (nouvelles prairies permanentes, haies bocagères, arbres)  
-Développement de pratiques respectueuses de la biodiversité (pâturage mixte, non retournement des sols, rotations de prairies, etc)  
-Développer des aides à l'accompagnement pour ce type de pratiques, que ce soit sous forme de conseil et sous forme économique.

Contexte

Contexte régional ou le patrimoine des infrastructures agroécologique est riche et doit être entretenu et préservé et augmenté.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu stratégique d'entretien des sols, de la préservation des réserves en eau, et de l'anticipation des hausses de chaleur futures pour les animaux, les cultures, et limiter la multiplication des ravageurs.  
Objectif : replanter 8 000 km de linéaires de haies d'ici 2024, et remettre en état 3 000 km de haies déjà existantes mais non entretenues.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Les ministères de l'agriculture, de la transition écologique, les chambres d'agriculture, les conseils des chevaux, les associations de protection des animaux et de l'environnement, l'agence de l'eau, les bassins versants, les exploitants agricoles.

Commentaires

Un soutien financier et technique semble absolument nécessaire.

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 54

Titre

**création d'un diagnostic de mécanisation**

Description

Dans son rapport sur les charges de mécanisation, le CGAAER a porté la conclusion suivante : "la connaissance et la maîtrise du coût de la mécanisation dans les coûts de production restent donc fondamentales dans l'économie des exploitations agricoles." Aujourd'hui, la France est leader européen des charges de mécanisation. Ce poste grève les modèles économiques des nouveaux installés, sans qu'il existe aujourd'hui d'appui sur ce volet, dans le cadre du parcours à l'installation, permettant réflexion stratégique et optimisation.

Proposition :

Pour améliorer cette maîtrise du coût de la mécanisation, nous proposons que soit systématisé, dans le parcours à l'installation, un diagnostic de la stratégie de mécanisation. Il s'agit dès lors de l'intégrer dans la conception du modèle économique du futur installé. Cette proposition a fait l'objet d'échanges avec les élus nationaux des Chambres d'Agriculture de France et les Jeunes Agriculteurs, qui se poursuivront pour sa déclinaison concrète.

Effet :

Optimisation des performances technico-économiques et environnementales de l'exploitation agricole.

Prévoir un diagnostic de mécanisation dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé?

Contexte

concilier maîtrise des couts de production et vivabilité pour les exploitations agricoles

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Equilibre agrandissement-installation et Soutien de la polyculture élevage et de l'élevage

objectif : permettre à des jeunes agriculteurs de raisonner leur parc matériel et la délégation afin d'avoir un outil de production qui soit souple et adaptable dans un contexte économique et climatique fluctuant.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

partenaires de l'installation : JA, Chambres d'Agriculture, ... et OPA qui interviennent sur le plan économique : Fédération de cuma, centre de gestion par exemple

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 55

Titre

Inscrire des formation BAC + 3 pour compléter le BTS (Bachelor, licence)

Description

Afin d'améliorer le référentiel de diplôme en formation initiale et face aux autres secteurs économiques concurrentiels, il est nécessaire de proposer un niveau de formation BAC + 3 pour parfaire les compétences et les connaissances et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles. Ces formations devront être proposées dans les établissements d'enseignement agricole

Contexte

Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie. Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs. A mettre en place d'ici à 3 ans.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 56

Titre

**Acculturer les jeunes en formation agricole à la culture d'entreprise et au management à partir du niveau BAC**

Description

Acquérir des compétences de savoir être en entreprise (fonctionnement d'une entreprise, ponctualité, implication, motivation, travail en équipe, soft skills...) pour faciliter l'intégration future dans les entreprises et pour plus de stabilité des emplois.  
 Acquérir des notions de management qui seront nécessaires dans des fonctions futures de chef d'entreprise ou de chef d'équipe afin d'améliorer la dimension qualitative employeur salarié

Contexte

Des difficultés à recruter dans des postes de chef d'équipe ou chef de culture.  
 Il est constaté un déficit de compétences des chefs d'entreprises en matière RH

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

Disposer de futurs chefs d'exploitation, ou responsable d'exploitation agricole, ou chefs de production compétents en matière RH afin de bien intégrer et fidéliser les salariés et éviter le turn over

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministères éducation nationale et agriculture - Profession agricole - équipes pédagogiques

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 57

Titre

**Mettre des modules de formation sur l'agriculture en cours de SVT au collège**

Description

Sensibiliser à l'agriculture dans les cours de SVT.

Module rattaché à l'enseignement de la SVT afin de faire découvrir les filières, les métiers et la diversité agricole. Faire connaître les bases de notre alimentation et faire prendre conscience du rôle pivot et essentiel de notre agriculture dans l'économie française.

Les leviers : former les enseignants - Implication dans la rédaction du référentiel de formation - Convaincre de la nécessité d'ajouter ce module dans la formation des jeunes auprès des Ministères

Contexte

Déclinaison en région d'une politique nationale.

Contenu adapté aux productions régionales - exemples illustrés avec les filières de productions normandes.

La Normandie pourrait être volontaire pour une expérimentation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Faire prendre conscience aux jeunes collégiens du rôle essentiel de l'agriculture dans l'économie et l'alimentation locales.  
Rendre davantage attractive notre filière

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques - Profession agricoles - Collectivités

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 58

Titre

**Améliorer l'image de la profession**

Description

Renforcer la communication positive pour attirer de nouveaux candidats et susciter des vocations  
Améliorer l'organisation et les conditions de travail dans les entreprises agricoles pour davantage d'attractivité (travailler par secteur de production pour voir quels leviers peuvent être actionnés : salaire, QVT, articulation vie pro-vie perso, aménagement horaires de travail, évolution professionnelle...

Contexte

80% des jeunes en formation agricoles ne sont pas issus du monde agricole. Nécessité d'accroître davantage l'accompagnement de ces jeunes pour les attirer vers nos métiers de l'élevage.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Attirer vers nos formations agricoles et conforter les effectifs  
Faciliter le renouvellement des générations  
Objectif: Répondre aux besoins en termes d'emplois des entreprises agricoles  
Échéance : à l'horizon 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole - Ministère de l'agriculture

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 59

Titre

**Construire des passerelles entre les formations pour faciliter les reconversions**

Description

Permettre après un BAC général d'accéder plus facilement à une formation agricole : mettre en place des modules courts de formation pour permettre d'acquérir les connaissances de base sans avoir à recommencer en BAC PRO  
Construire des équivalences  
Construire des blocs de compétences pour faciliter les reconversions ou les changements de direction

Contexte

La Normandie est une zone fortement agricole qui doit permettre aux jeunes en formation générale de se réorienter facilement vers des formations agricoles s'ils le souhaitent

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Répondre aux besoins de la société (changer de vie)  
Répondre aux besoins des exploitations agricoles en termes de formation et d'emploi  
Répondre au besoin de renouvellement des générations qui va être crucial d'ici 4 ans.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole - Ministère de l'agriculture - Ministère de l'éducation nationale - Equipes éducatives et pédagogiques

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 60

Titre

**Travailler au marketing des offres d'emploi pour davantage d'attractivité des entreprises**

Description

Les entreprises rencontrent d'importantes difficultés de recrutement et peinent à attirer et ou fidéliser les salariés. Afin d'enrayer cette situation il est proposé d'agir sur la qualité des offres d'emploi proposées pour inciter le public cible à pousser la porte des emplois agricoles : mieux définir les compétences, les profils, mettre en valeur les productions, valoriser l'entreprise, mettre en avant les conditions d'emploi, proposer un salaire attractif et ou des conditions de travail favorables (prise en compte articulation vie professionnelle, vie personnelle, qualité du matériel, des équipements, évolution professionnelle...)

Contexte

Difficultés de recrutement et concurrence avec les autres branches professionnelles concurrentes qui rencontrent les mêmes difficultés (hôtellerie, restauration, agro-alimentaire, BTP...).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu: Attirer de nouveaux profils rapidement  
 Objectif: Répondre aux besoins de recrutement  
 Dès que possible

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 61

Titre

**Convaincre les entreprises de l'intérêt de s'investir en RH pour développer leur marque employeur**

Description

Mener une expérimentation régionale en vue de mettre en place une démarche pour améliorer la dimension qualitative de la relation employeur salarié et d'attirer de nouveaux salariés dans nos emplois agricoles par l'obtention d'un label emploi.  
Pour les employeurs, cela permettrait de mettre en avant les bonnes pratiques de gestion du personnel et de faire la promotion de l'entreprise.  
Pour les salariés ou futurs salariés cela offre la garantie du respect des obligations conventionnelles et de bonnes conditions de travail dans l'entreprise.  
Leviers d'action: encourager les exploitations et entreprises agricoles à prendre en compte la dimension RH dans la gestion de leur entreprise pour stabiliser les emplois et surtout fidéliser le ou les salariés.

Contexte

Difficultés de recrutement  
Manque de compétences et d'acculturation RH des entreprises agricoles

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu de démarche de progrès pour agir sur les points ci après :  
- Attirer de nouveaux candidats  
- Faciliter le recrutement  
- Valoriser les entreprises  
- Faire monter en compétences RH les entreprises

D'ici à 2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole - Collectivités territoriales -

Commentaires

Expérimentation en Région Normandie dans le cadre du contrat d'objectifs GPEC

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 62

Titre

**Assurer un équilibre entre agrandissement des exploitations existantes et installation de nouveaux agriculteurs**

Description

Repenser l'installation et la transmission du foncier autrement que la transmission de l'exploitation, avec un volet juridique à ne pas négliger pour assurer la pérennité des entreprises.

Conseil au diagnostic patrimoniale de la transmission (qui détient quoi et qui peut céder quoi à quelle échéance à qui), accompagnement à l'anticipation des démarches de cession et au choix du profils de l'acquéreur.

Formation aux réglementations ayant trait à la cession : aides JA, sempastous, autorisation d'exploiter, interdiction de retournement herbage...

Soutenir la restructuration d'entreprise non viable et non vivable, à l'occasion de l'installation.

Soutenir les projets de diversification à haute valeur ajoutée ramenée à l'ha (mobilisant peu de surface).

Promouvoir une approche globale de l'évolution des exploitations face aux 17 enjeux du développement durable dont le changement climatique : regarder le projet des jeunes agriculteurs à la trame de la RSE (responsabilité sociétal et environnemental) et des enjeux du développement durable (économique/ social/ environnemental), avec proposition d'un diagnostic global RSE du projet, avant installation de manière facultative. (volet environnement, volet économique et volet social et sociétal).

Contexte

Les enjeux de la transmission et de l'installation, vont se complexifier suite aux réglementations qui s'entre croisent : aides JA, loi SAFER-Sempastous, autorisation d'exploiter, interdiction de retournement herbages... Ils nécessitent d'anticiper encore plus qu'auparavant la transmission de son exploitation pour permettre à un jeune de s'installer dans de bonne condition, dans un délais raisonnable (un an) de durée de projet.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Les organismes de conseil : cerfrance, les chambres... / Les financeurs : Région / Banques / Acteurs économiques (coopératives / Acteurs du foncier : SAFER, associations de gestion du foncier,...

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 63

Titre

**Valoriser le métier de paysan-nes dans l'enseignement général**

Description

Créer plus de liens entre l'enseignement général et agricole. Faire intervenir des paysans dans les classes de lycées en général.

Contexte

Cette proposition peut être portée au sein de la Direction des Lycées au niveau de la Région et auprès de la DRAAF.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Cela vise à répondre à l'enjeu du renouvellement générationnel et au manque d'attractivité du métier de paysan. Introduire progressivement ces liens, mais commencer dès la rentrée prochaine. Cela nécessite de prendre attache rapidement avec les syndicats agricoles, et donc les paysans.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Syndicats/DRAAF/Région

Commentaires



date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 64

Titre

**Consolider le budget de l'enseignement agricole**

Description

Pour permettre la formation réelle de tous les porteurs et porteuses de projet agricole. Donner les moyens aux équipes enseignantes et aux structures de développement agricoles de revoir leur pédagogie pour favoriser la transversalité, l'expérimentation et l'autonomie, pour accompagner correctement chaque apprenant, apprenti-e, porteur et porteuse de projet.

Contexte

Pas assez de moyens dédiés aux établissements d'enseignement agricole

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Montée en compétences des porteurs de projets agricoles. Favoriser la réussite des porteurs de projets agricoles dans leur installation. Le plus rapidement possible

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

DRAAF/Région

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [contact@confpaysanne-normandie.fr](mailto:contact@confpaysanne-normandie.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 65

Titre

**Adapter les enseignements aux réalités agricoles vers l'adaptation au changement climatique et la notion de résilience**

Description

Réviser les enseignements afin qu'ils soient adaptés aux réalités agricoles vers l'adaptation au changement climatique et à la résilience des fermes. Valoriser les compétences en lien avec les sciences du vivant et mettre au cœur des apprentissages, l'agronomie, l'écologie, l'éthologie...

Contexte

Enseignement agricole qui fait l'impasse sur certaines réalités et notions liées au changement climatique, ce qui ne prépare pas les futures paysans aux pratiques qu'ils devront exercer.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu d'adapter les paratiques agricoles aux effets du changement climatique et sortir de certaines pratiques intensives et productivistes qui vont à l'encontre de cet objectif. A mettre en place le plus rapidement possible.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

DRAAF/DRAEL/Régions

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 66

Titre

**. Redonner aux établissements publics leur rôle d'expérimentateur tant en termes de recherche que de pépinière d'entreprises**

Description

Redonner aux établissements publics leur rôle d'expérimentateur tant en termes de recherche que de pépinière d'entreprises

Contexte

Pas assez de moyens pour les établissements publics pour mettre en place des programmes de recherche

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Aller au delà des pratiques agricoles conventionnelles et systématiser des pratiques introduisant plus de résilience dans les systèmes

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

DREAL/DRAAF/DREETS/Régions

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 67

Titre

**Soutenir et développer sur tout le territoire les initiatives pour permettre aux porteur-euses de projet de tester leur activité agricole**

Description

Soutenir et développer sur tout le territoire les initiatives pour permettre aux porteur-euses de projet de tester leur activité agricole (portage temporaire d'activité) et d'acquérir une expérience précieuse avant de se lancer (espaces tests agricoles, stage paysan créatif, compagnonnage, etc.) en tissant des liens avec l'enseignement agricole.

Contexte

Ce soutien doit s'accompagner d'une grande vigilance à l'égard d'organisations qui, sous couvert d'installer des paysan-nes, participent à leur précarisation en les privant de la maîtrise de leur outil de travail (entorses au statut du fermage, subordination, etc.).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives des porteurs de projets pour tester et acquérir des expériences. Montée en compétences et viabilité des exploitations, via des liens instaurés avec l'enseignement agricole. Dès que possible.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etablissements d'enseignement agricole/ARDEAR/Civams/Bio en Normandie/Syndicats agricoles/DRAAF/Régions

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 68

Titre

**REVENU**

Description

Accompagner et soutenir financièrement les paysan-ne-s engagé-es dans la transition agroécologique avec notamment un soutien fort à l'agriculture biologique et une protection économique face aux marchés libéraux.

Contexte

Loi EGALIM qui n'est pas appliquée ; le pourcentage de bio dans la restauration collective qui n'est pas respecté ; la disparition des aides au maintien AB ; crise des différents marchés et filières AB

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

i) poursuivre la progression des fermes en AB pour coller aux objectifs du programme ambition bio [Julien : le programme ambition Bio prévoyait 15 % de SAU en AB pour 2022 ; en 2021, on était à 10,3 % au niveau national et en Normandie seulement 6,8 % de SAU et 8,5 % des fermes en 2021] ; ii) Le prix de revient pour le paysan-ne doit rejoindre le prix du marché ; iii) application du 20 % d'AB en restau co loi Egalim

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

=> Aides bio (Région Normandie) ↔ Egalim (réglementaire – à appliquer) ↔ Protection du revenu (PAC, répartition)  
 - État, Région et collectivités territoriales / - Ensemble des acteurs de la RHD (restauration hors domicile) / - Interprofessions (pour calcul du coût de revient par production)

Commentaires

=> Aides bio (Région Normandie) ↔ Egalim (réglementaire – à appliquer) ↔ Protection du revenu (PAC, répartition)

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 69

Titre

**RELOCALISATION**

Description

Relocaliser les productions en lien avec les besoins alimentaires locaux : Relocaliser l'approvisionnement de la restauration collective et de l'aide alimentaire ; Réintroduire sur tous les territoires un élevage paysan, une production de fruits et légumes frais ; Mettre en place des filières de transformation relocalisées (ex. : abattoirs mobiles, légumeries, etc.).

Contexte

disparition lente et inexorable de l'élevage paysan ; spécialisation des fermes et des territoires ; tensions entre cultures alimentaires et cultures énergétiques ; accaparement du foncier, agrandissement des fermes et problèmes à installer des paysan-nes

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

nombre d'installation de paysan-nes, prioriser l'installation (SDREA); développement de filières locales avec soutien aux entreprises locales ; garder un maillage territorial sur les abattoirs (en nombre et par espèces). Conditionnalités des aides à l'investissement pour des filières localisées. Meilleure valorisation des produits paysans et de qualité.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

DRAAF / Région / Acteurs économiques / Filières

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [contact@confpaysanne-normandie.fr](mailto:contact@confpaysanne-normandie.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 70

Titre

**BIODIVERSITÉ**

Description

Accompagner et soutenir les pratiques agroécologiques de l'Agriculture paysanne : la diversification et l'autonomie des fermes, la polyculture élevage, la remise à l'herbe des animaux et le maintien des prairies permanentes, la réintroduction et l'entretien d'infrastructures agroécologiques sur les fermes. Ce sont les seuls leviers capables d'enrayer le changement climatique. Le revenu paysan doit passer par la production et non par un marché de la tonne de carbone.

Contexte

La Normandie est la 1ere région pour les haies mais pas de mesures adaptées aux enjeux. Baisse de surface en herbes, des paysages bocagers, des prairies permanentes.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Aide à l'hectare pour l'élevage extensif (faible taux chargement en UGB/ha) qui répond aux enjeux climatiques, de transition agroécologique ; meilleure rémunération sur les MAEC pour les pratiques agroécologiques ; aides spécifiques pour le bio pour ses pratiques bénéfiques ; pour les infrastructures agroécologiques (haies, mares, etc.). Augmenter les surfaces en herbes, stabiliser les prairies permanentes, augmenter le linéaire de haies.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

État / Région ...

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 71

Titre

**EAU**

Description

Favoriser les usages de l'eau qui ne vise pas à son accaparement

Contexte

Atténuation au changement climatique qui n'est pas pris en compte (ou pas assez) ; épisodes de sécheresse plus récurrents et intenses ; si c'est pour irriguer des cultures pour maintenir de la pollution (GES) ; prendre le cycle de l'eau dans sa totalité ; prioriser les usages de l'eau par un cadre réglementaire

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Pour une gestion de l'eau démocratique et transparente ; contre la préemption d'une minorité d'irrigants

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Services départementaux de l'Eau / Agences de l'EAU / Préfet, DDTm

Commentaires



date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [contact@confpaysanne-normandie.fr](mailto:contact@confpaysanne-normandie.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 72

Titre

**INSTALLATION**

Description

Conditionner l'obtention des aides publiques à l'installation vers des projets agroécologiques.

Contexte

critères agro-écologiques pas assez pris en compte dans l'installation et les aides ;

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Encourager l'installation de projets agroécologiques et les multiplier

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Région/Chambre d'agriculture

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 73

Titre

**Crédit d'impôt adaptation au changement climatique**

Description

Un crédit d'impôt adaptation au changement climatique, dans un prolongement du CIR ou CII bien connu des entreprises qui ont des activités de recherche et développement.

L'idée est la suivante, les agriculteurs qui cherchent des alternatives sont en pour ainsi dire en recherche de nouveaux produits, services, pratiques, ils pourraient donc avoir une réduction d'impôt avec un plafond calculé par item.

Afin d'encourager les recherches d'innovations, ce CIACC serait déductible d'une année sur l'autre car les agriculteurs ont pas forcément une vision à 3 ans.

Des dépenses nouvelles, catégorisées comme levier d'adaptation au changement climatique pourraient alors être remboursée en CIACC à hauteur de 50%.

Un répertoire des produits, services, pratiques serait alors à créer et permettrait aussi de donner des idées aux agriculteurs sans moyens d'actions identifiés.

Les nouvelles dépenses pourraient être prises en charge à 50% la première année, 25% la seconde, 10% la troisième puis à la charge totale de l'agriculteur la quatrième.

Contexte

La difficultés à identifier des innovations ou évolutions de pratiques.

La peur de financer des choses inefficaces ou peu pertinentes.

Le ressentiment de devoir seul trouver des alternatives.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Essayer de nouveaux produits, services, pratiques en masse, les adopter dans le temps et avoir une certaine sécurité sur les innovations expérimentés.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Le trésor public, les chambres, la ferme digitale, les organismes de conseils.

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 74

Titre

**Délocaliser les enseignements techniques sur des exploitations agricoles**

Description

Réaliser les cours d'enseignements techniques sur des exploitations agricoles diverses. Thématiser l'approche et mettre en perspective l'enseignement, le cas pratique et les choix techniques de l'exploitant en fonction de sa conduite et de son système. Ces cours doivent faire l'objet d'un suivi sur la durée pour appréhender l'évolution, les éventuels aléas et les choix pris en conséquence.  
Exemples : effectuer du contrôle de performance via des pesées ; suivi d'une culture de blé sur une année...  
Leviers  
Réseau d'exploitations d'accueil  
Formation des enseignants

Contexte

Perception d'un manque de cas pratiques reliés aux choix techniques et stratégiques du chef d'entreprise lors des formations.  
Les ateliers technologiques des établissements (exploitations agricoles) ne sont pas toujours utilisés et ne permettent pas d'appréhender la diversité des systèmes et des conduites d'exploitation et donc des choix stratégiques d'entreprise liés.  
Tous les établissements ne bénéficient pas d'ateliers technologiques.  
L'enseignant n'est pas présent en période de stage et d'apprentissage et ne peut pas mettre en perspective ou accompagner l'apprenant dans l'analyse de la situation.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

(Re) connecter les formations aux réalités et aux besoins du terrain.  
Favoriser les expériences et cas pratiques  
Dynamiser les techniques d'enseignement et diversifier les supports pédagogiques.  
Obtenir une meilleure appropriation des enseignements lors du parcours professionnel des étudiants sortant de formations agricoles.  
Formation des enseignants et création d'un réseau d'exploitants d'accueil en 2024 > déploiement effectif en 2025.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Le Ministère de l'Agriculture / Les réseaux d'enseignements agricoles (EAP, MFR, CNEAP...) et les instances de l'enseignement agricole / La profession agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 75

Titre

**Créer une matière dédiée aux nouvelles technologies et à leur utilisation en formations agricoles**

Description

Enseigner l'usage des nouvelles technologies en agriculture (outils numériques, de précision, de pilotage etc...) et valoriser les données fournies par ces technologies à travers la stratégie d'entreprise. Rendre les futurs chefs d'entreprise autonomes sur l'utilisation de ces outils et l'analyse des données inhérentes.  
Exemples : outils de modulation de doses, outils de suivi de troupeau...  
Leviers  
Formation d'enseignants spécialisés  
Intervention de professionnels utilisant ses nouvelles technologies

Contexte

Les nouvelles technologies se développent pour réduire les impacts environnementaux, améliorer les conditions de travail, augmenter les performances mais également pour accompagner le chef d'entreprise dans ses décisions. Sans un enseignement sur le sujet, le futur chef d'entreprise ne peut être autonome contrairement à l'objectif de base de ces technologies. C'est le constat que nous pouvons faire sur le terrain.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

(Re) connecter les formations aux réalités et aux besoins du terrain.  
Dynamiser les techniques d'enseignement et diversifier les supports pédagogiques  
Attirer les jeunes vers l'enseignement agricole  
Élargir les compétences des futurs chefs d'exploitation agricole et de leurs salariés.  
Recrutement et formation des enseignants en 2025. Mise en place opérationnelle en 2025.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Le Ministère de l'Agriculture / Les réseaux d'enseignements agricoles (EAP, MFR, CNEAP...) et les instances de l'enseignement agricole /La profession agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 76

Titre

**Partager le quotidien, les valeurs et les solutions du monde agricole sur les réseaux sociaux**

Description

S'appuyer sur des ambassadeurs de l'agriculture afin de partager les réalités du quotidien d'agriculteur, valoriser la polyvalence du métier, l'environnement de travail, les solutions qu'apportent l'agriculture au reste de la société. Ses ambassadeurs (et non influenceurs - pas de placement de produits) utilisent les réseaux sociaux actuels et partagent des contenus variés pour valoriser l'image du métier et de l'agriculture auprès d'un public large.

Leviers  
Création d'un réseau d'agriculteurs communicant par région  
Partage de leurs publications sur un compte dédié et relai par l'ensemble des parties prenantes de l'agriculture, de l'orientation, de l'emploi...

Contexte

Le renouvellement des générations d'agriculteurs et le besoin en main d'œuvre sont prépondérants notamment en Normandie. En parallèle, nous voyons que les moyens de communication classiques sont insuffisants, nous devons donc nous adapter aux nouveaux supports de communication qu'utilisent les nouvelles générations.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Faciliter l'orientation et la réorientation professionnelle en agriculture par la connaissance du métier et de ses aspects  
Augmenter l'orientation professionnelle en agriculture et dans les formations dédiés  
Elargir les profils s'orientant vers l'agriculture  
Définition des plans d'action régionaux et recherche d'agriculteurs utilisateurs des réseaux en 2024. Mise en route opérationnelle en 2025.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Les Régions / Les organismes d'orientation, d'insertion et de reconversion professionnelle / La profession agricole

Commentaires

Nous pensons que l'utilisation des réseaux sociaux via des contenus personnels d'agriculteurs sera plus approprié que la plateforme Destination Métier de la Région Normandie pour toucher un large public, quitte à renvoyer vers une plateforme qui recensera des informations plus détaillées sur les métiers de l'agriculture. En effet, une communication indirecte sera mieux perçue par le public qu'une communication directe via une plateforme.

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 77

Titre

**Créer un dispositif d'immersion courte pour tester le milieu agricole**

Description

Via le PAI, proposer à toute personne intéressée par le milieu agricole de s'immerger à travers un test court d'une journée chez un agriculteur. Ce dispositif, qui permet une couverture sociale, doit être financé pour la personne le sollicitant (via son CPF par exemple), permettre le maintien des indemnités pôle emploi le cas échéant et ne pas être une charge pour l'exploitation qui l'accueille. Enfin, il faut porter à connaissance ce dispositif pour qu'il soit activé. La personne est accompagnée par la suite pour lui proposer de compléter cette immersion par un stage plus long, lui préconiser des stages complémentaires et des formations adaptées à son parcours et ses besoins.

Leviers  
Orientation via le PAI qui prend donc une compétence supplémentaire sur le volet formation  
Lien avec les organismes d'orientation, d'insertion et de réorientation professionnelle

Contexte

Nous avons de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils sachent par où et par quoi commencer ni comment se tester. Les possibilités sont peu nombreuses et complexes à identifier, les interlocuteurs ne sont pas toujours les plus appropriés (ex : CCI qui peut faire des conventions de stage pour le domaine agricole)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Faciliter l'orientation et la réorientation professionnelle en agriculture notamment des personnes non issues du milieu ou ayant effectué une autre carrière professionnelle auparavant.  
Concrétiser les périodes de test par de l'embauche ou de l'installation en agriculture  
2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Le Ministère de l'Agriculture / Le Ministère du Travail / Le PAI / Les organismes d'orientation, d'insertion et de reconversion professionnelle / La profession agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 78

Titre

**Former les chefs d'entreprise agricole à la gestion des ressources humaines**

Description

Proposer une formation post-installation sur la gestion des ressources humaines, faire le lien sur les différents aspects : besoin, recrutement, management, fidélisation, réglementation, les formes de salariat (collectif, individuel)...

Leviers

Utiliser la période post-installation lorsque les personnes ont été confrontés aux réalités et sont donc plus réceptives

Lien avec la MSA

Lien entre organismes (cadre unique)

VIVEA

Contexte

Le besoin en main d'oeuvre augmente sur les exploitations agricoles

La GRH ne fait pas partie des référentiels de formation

Peu d'agriculteurs suivent les formations continues dans le domaine RH

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Attirer et fidéliser la main d'oeuvre sur les exploitations  
Élargir les compétences des futurs chefs d'exploitation agricole  
2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Les organismes professionnels agricoles / Les organismes de formation / VIVEA / La MSA

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 79

Titre

**Créer un dispositif d'accompagnement obligatoire pour les futurs cédants**

Description

Principe : Package complet d'accompagnement individuel gratuit sur la transmission sur le même principe que le PPP au niveau installation / Timing : au moment de l'envoi de la DICAA (58ème anniversaire) > renvoi obligatoire / Déroulé : - Accueil, informations générales et orientation vers les interlocuteurs appropriés via le PAI qui prend la compétence transmission / - Un RDV sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à transmission et à la cessation d'activité adapté au cas du futur cédant et de son exploitation : aspects juridiques, fiscaux, économiques, sociaux notamment retraite, psychologiques... / - Un diagnostic de l'exploitation (préconisé mais non obligatoire) analysant la durabilité économique, sociale et environnementale de l'exploitation pour poser des bases saines de négociation entre cédant et repreneur. Ce diagnostic serait accompagné financièrement par les collectivités locales pour assurer le maintien du tissu agricole de leur territoire. / - Une préconisation de formations ou RDV ciblés complémentaires en fonction des besoins du futur cédant / A conditionner : obligatoire de faire les deux premières étapes pour percevoir la retraite // Leviers : PAI, guichet unique qui prend la compétence transmission. Cette double compétence installation-transmission permet de faire le lien entre porteurs de projet et futurs cédants. Un cadre national

Contexte

Repérage complexe, peu de retour et de valorisation de la DICA  
Manque d'anticipation des démarches pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation  
Difficulté à capter les cédants de manière collective et parfois même individuelle car sujet tabou, pas incitation claire  
Manque d'approche globale sur le sujet de la transmission

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Favoriser une arrivée pour un départ  
Maintenir le tissu agricole sur nos territoires  
Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité  
2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Le Ministère de l'Agriculture / Le PAI / La profession agricole / Les organismes agricoles / Les collectivités territoriales

Commentaires



date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 80

Titre

**Augmenter le taux de matière organique des sols normands**

Description

Il faut pouvoir inciter les agriculteurs à améliorer le taux de matière organique des sols normands en rendant obligatoire de mesurer ce taux lors des reliquats azotés. Cette mesure permettra un état des lieux de son sol afin de favoriser son amélioration et pouvoir ainsi développer la vente de crédits carbone, notamment.

Leviers :

- Ajouter ce calcul du taux aux reliquats azotés (déjà obligatoires en zones vulnérables)
- Favoriser la vente de crédits carbone des exploitations agricoles notamment par le biais d'association de paiements pour services environnementaux rendus (ex : Symbiose Normandie)

Contexte

Il n'existe pas de cartographie de taux de matière organique des sols normands à ce jour malgré des analyses faites par les agriculteurs. Développement de cultures industrielles à faible retour de matière organique dans les sols (betteraves, pommes de terre, lin) sur notre territoire.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux:  
Limitation de l'érosion des sols.  
Elevage disparaît alors que ce dernier est un facteur permettant le bon fonctionnement des sols (effluents d'élevage fertilisants naturels et donc source d'engrais et de matière organique). Cette valorisation permettrait de maintenir l'élevage sur notre territoire.  
Retenue en eau des sols car la matière organique est une éponge à eau.  
Fonctionnement du complexe argilo-humique facilité.  
Amélioration de la fertilité des sols.  
Biodiversité.  
Objectif:  
Obtenir une meilleure résilience de nos sols par l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.  
Échéance:  
2ème semestre 2023 et suivi du taux tous les 5 ans.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs / Association PSE (Symbiose Normandie) / Laboratoires d'analyse des sols / Conseillers agro

Commentaires

La matière organique des sols représente le réservoir de carbone organique le plus important sur terre, devant la biomasse des végétaux. Pendant la COP21, l'initiative "4 pour 1000" a été mise en place. Son objectif est d'augmenter de 0,4% les taux de carbone dans les sols afin de réduire significativement les gaz à effets de serre.

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 81

Titre

**Création d'un droit à l'expérimentation**

Description

Favoriser la mise en place sur son exploitation de nouvelles pratiques réputées apportant une amélioration environnementale, tout en ayant la possibilité de disposer d'un filet de sécurité.

Leviers:

GIEE afin de faire profiter le collectif

Accompagnement financier de l'agriculteur, de l'essai à la maîtrise du changement de pratiques, dans le but de les pérenniser une fois l'accompagnement financier terminé.

Contexte

De nombreuses démarches partent des agriculteurs, notamment via les GIEE, mais il y a un manque de financement et beaucoup de craintes face aux prises de risques. Il faut donc rassurer et réorganiser l'expérimentation sur le territoire (valorisation, organisation et coordination).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux:

Permettre de tester de nouveaux systèmes, de nouvelle façon de produire nécessaires afin d'adapter l'agriculture normande au changement climatique.

Objectifs:

Valoriser les acquis et les démarches innovatrices de nos agriculteurs normands en développant les GIEE sur notre territoire et en communiquant plus sur les expérimentations mises en place et leurs résultats.

Faciliter ainsi la transmission d'exploitations en phase avec la réalité du territoire.

Échéance:

Dès que possible.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

GIEE – agriculteurs / DRAAF / Organismes labélisés pour suivre GIEE / Institut de recherches

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 82

Titre

**Développer les outils permettant la mise à bail des terres agricoles sur le long terme par les propriétaires**

Description

Proposer un panel d'outils réservés aux propriétaires qui proposent des baux long terme de 18 ans ou des baux de carrières en :  
accentuant la défiscalisation  
développant les outils successoraux  
indexant les prix du fermage sur les prix des terres  
garantissant les fermages impayés  
Leviers  
Communication et relai de ce dispositif

Contexte

L'accès au foncier pour les jeunes installés reste compliqué, il est difficile de trouver des solutions annexes à la mise à bail, c'est pourquoi il faut encourager celle-ci auprès des propriétaires et qu'ils y trouvent des avantages tout en assurant la pérennité du foncier pour le jeune installé.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Accès au foncier pour les candidats à l'installation  
Pérennité du foncier pour les jeunes installés  
Augmenter significativement les propriétaires engagés sur des baux de carrière ou de 18 ans avec des jeunes installés  
2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Le Ministère de l'Agriculture / Les Région / La profession agricole / Les organismes d'accompagnement du foncier (SAFER, Chambres d'Agriculture, notaires, juristes en droit rural...)

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 83

Titre

**Créer du lien entre territoire et agriculteurs afin de faciliter les cercles vertueux autour des énergies.**

Description

Coordonner collectivités et agriculteurs dans la mise en place de filières productrice d'énergie pouvant être utilisées collectivement. Au-delà de la coordination, il faut accompagner financièrement les démarches visant à créer de l'énergie locale.

Leviers

- Méthanisation (chauffage ou gaz)
- Bois (développement des filières)
- Photovoltaïque (sauf sur sols agricoles)

Contexte

Grande volatilité des couts de l'énergie  
 Des projets énergétiques souvent critiqués, pourtant bénéfiques à tous.  
 Production industrielle en augmentation sur le territoire normand, grande consommatrice d'énergie.

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

Enjeu:  
 Favoriser la sobriété énergétique en consommant moins et mieux.  
 Objectif:  
 Créer de la synergie entre collectivités – citoyens et agriculteurs.  
 Échéance:  
 Dès que possible.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs / Collectivités / Industriels / Entreprises d'énergies

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 84

Titre

**Munir l'agriculture d'une technologie et d'une recherche scientifique à la hauteur de ses ambitions.**

Description

Donner les moyens à la science de faire de la recherche dans le secteur agricoles et innover.  
Donner les moyens aux agriculteurs pour avoir accès à ces nouvelles technologies dont le cout est important.  
Rendre ces innovations scientifiques le plus rapidement possible disponibles à la profession.  
Leviers  
-Technologie de pointe (robotique, logiciel, cartographie, etc)  
-Nouvelles méthodes de recherche pour les plantes (autorisation de certains NBT et autres recherches)  
-Financements public alloués à la recherche et l'innovation (aussi bien aux scientifiques qu'a l'accès aux agriculteurs)

Contexte

Encore un grand nombre d'agriculteurs ayant de plus en plus de mal à investir dans les technologies malgré les efforts fournis dans une démarche environnementale.  
Changement climatique favorise l'apparition de nouvelles maladies et de nouveaux ravageurs.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu:  
Diminution de la dépendance aux intrants.  
Préservation de l'eau et sa qualité (techniques d'irrigation intelligente)  
Objectif:  
Vulgarisation des nouvelles technologies afin de permettre des productions de meilleures qualités et moins dépendantes des intrants.  
Rendre nos exploitations plus résilientes d'un point de vue environnemental et économique facilitant ainsi l'installation de nouveaux agriculteurs.  
Echéance:  
1er semestre 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs / Etat / Instituts de recherche, techniques et universités / Filières

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 85

Titre

**Favoriser le stockage et l'utilisation des excès de pluies hivernales**

Description

Mettre tous les acteurs de la gestion de l'eau (y compris agriculteurs) autour de la table afin d'étudier la faisabilité de stockage d'eau hivernales sur notre territoire afin de mieux gérer les surplus d'eau.  
Le stockage d'eau lié à la sécurité incendie est devenu essentiel, il semble plus que logique de dupliquer cette importance à la sécurité alimentaire et au bien être des animaux d'élevage.  
Leviers  
- Bassin de rétention d'eau en plaine (irrigation)  
- Cuves d'eau de stockage de pluie (abreuvement animaux)

Contexte

Nous nous dirigeons vers des périodes de pluies disparates dans l'année, avec beaucoup de pluie en hiver et très peu en été, ce qui impose du stockage et de l'anticipation.  
La France est le 2ème pays du monde à avoir le plus de piscines privées par habitants.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu:  
Permettre de répondre aux besoins en eau de l'agriculture  
Objectif:  
Rendre l'agriculteur plus autonome en eau  
Moins impacter la nappe phréatique (captage d'eau potable)  
Échéance:  
Abreuvement : dès que possible / irrigation : d'ici 2029

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs / Agence de l'eau / Chambre d'Agriculture / Collectivités / Associations de riverains / Associations environnementales pertinentes sur le sujet et représentative du territoire

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 86

Titre

**Assurer des installations en élevage en permettant une rémunération à la hauteur du temps de travail**

Description

Appliquer et renforcer les dispositions législatives pour que tous les acteurs des filières d'élevage se mettent en conformité, prenant ainsi en compte les coûts de production agricole et le travail effectué dans la détermination du prix aux producteurs.

Leviers

Des sanctions dissuasives et appliquées

Un non contournement systématique des mesures législatives par les acteurs des filières

Contexte

La diminution du nombres d'exploitation en système d'élevage, la diminution des candidats à la reprise de ces exploitations, le besoin de valoriser le territoire normand et ses prairies font que le maintien de l'élevage est un axe majeur de notre Région.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Favoriser les installations en élevage

Assurer la souveraineté alimentaire

Maintenir 100 % des exploitations d'élevage sur le territoire normand lors de transmission

2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Le Ministère de l'Agriculture / Les acteurs des filières / La profession agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 87

Titre

**Assurer des installations en élevage en ayant des politiques agricoles et environnementales cohérentes**

Description

Financer, via un fond national d'envergure, les mises aux normes pour qu'elles n'affectent pas les finances de l'exploitation  
 De manière plus globale, mesurer les impacts des politiques publiques sur les systèmes d'élevage avant leur mise en place. Arrêt de toute mesure qui pourrait entraîner une diminution significative de ces systèmes et par conséquent de l'installation.

Contexte

De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas les mises aux normes et/ou cessent leur activité d'élevage face aux contraintes financières et réglementaires ne permettant pas une reprise en élevage car l'outil ne répond pas aux exigences réglementaires et demandera des investissements plus conséquent pour le repreneur.

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

Favoriser les installations en élevage  
 Assurer la souveraineté alimentaire  
 Maintenir 100 % des exploitations d'élevage sur le territoire normand lors de transmission  
 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Le Ministère de l'Agriculture / Le Ministère de la Transition écologique / La profession agricole

Commentaires



date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 88

Titre

**Identifier les facteurs de déprise au niveau local pour activer les leviers appropriés**

Description

Les facteurs de déprise sont multiples et localisés sur notre région. Pour définir un plan d'action, il faut d'abord déterminer les raisons qui ont conduit à une déprise agricole sur un territoire donné pour ensuite mettre en place des actions ciblées.  
Exemples de conditions défavorables conduisant à la déprise agricole : secteurs non remembrés, occupation des terres agricoles pour des activités de loisir, pression des gibiers et des nuisibles, développement urbain important, zone à contraintes environnementales et réglementaires importantes, absence de services de proximité, d'accès aux réseaux internet etc...  
Leviers : Méthodologie commune et partage des actions entreprises pour répondre à la problématique, Lien avec les collectivités locales, Levier spécifique en fonction de la problématique locale

Contexte

Certains secteurs très ciblés souffrent d'une déprise agricole importante, conserver une dynamique de territoire via des installations agricoles est un réel challenge

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Favoriser l'installation sur tout le territoire normand  
Maintenir le tissu agricole sur nos territoires  
Trouver un levier pour chaque zone de déprise identifiée  
2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

La Région / Les collectivités territoriales / Les Chambres d'Agriculture / La profession agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 89

Titre

**Limiter les risques sanitaires pour encourager l'installation en élevage**

Description

Se doter d'une véritable politique harmonisée en matière de gestion des problématiques sanitaires :

- exercer un contrôle et une régulation de la faune sauvage pour éviter la résurgence et la propagation de maladies
- limiter la propagation des maladies en appliquant des règles identiques et strictement appliquées pour les animaux détenus par des particuliers
- accompagner financièrement et psychologiquement les éleveurs touchés (dans toutes les étapes : de la suspicion, au cas avéré, aux vides sanitaires jusqu'au retour en activité voir à la cessation)
- avoir des mesures cohérentes sur l'ensemble des territoires

Leviers : Lien avec les GDS, MSA etc

Contexte

Confrontés à une recrudescence de la tuberculose bovine, conscient des problématiques rencontrées sur la grippe aviaire ou la peste porcine africaine, l'ambiance sanitaire affecte nos éleveurs et particulièrement les jeunes installés. Celle-ci ne joue pas en la faveur des installations dans ce type de système.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Favoriser les installations en élevage  
Assurer la souveraineté alimentaire  
Maintenir 100 % des exploitations d'élevage sur le territoire normand lors de transmission  
Immédiate (urgent)

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Gouvernement - Ministère de l'Agriculture / DDCSPP / GDS / MSA / La profession agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 90

Titre

**Moderniser le statut du fermage**

Description

o Rendre l'état des lieux obligatoire en supprimant l'indemnité de sortie tant aux bailleurs qu'aux preneurs en cas d'absence d'état des lieux  
o En cas de conservation d'une parcelle de subsistance par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise en priorité sur les terres détenues en propriété.  
o Lors de la réalisation de constructions, d'investissements et d'améliorations réalisés sur le fonds loué par le preneur, permettre la rédaction d'un accord amiable préalable entre le bailleur et le preneur qui fixera les modalités de l'autorisation de faire et de leur indemnisation.  
o Revoir les règles de déclenchement de la révision du fermage anormal : introduire l'action au cours de la sixième année et non plus au cours de la troisième année  
o Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire.  
o En cas d'impossibilité pour le preneur en place d'acquiescer le foncier mis en vente par son bailleur, subroger dans l'exercice du droit de préemption du fermier une personne physique ou un GFA qui acquiesce à sa place et s'engage à conclure un bail à long terme avec le fermier en place et s'oblige à ne pas reprendre pendant toute cette période.

Contexte

Contribuer à l'installation des jeunes agriculteurs en fermage en les déchargeant du poids du foncier.  
Faciliter le portage du foncier par des propriétaires privés.  
Garantir la liberté d'entreprendre du preneur sur le fonds loué.  
Besoin de modifier la législation des baux ruraux.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Améliorer l'attractivité du statut du fermage pour :  
-encourager les bailleurs à louer leurs biens fonciers.  
-faciliter les transmissions d'exploitations en fermage entre preneurs sortants et preneurs entrants particulièrement lorsque ces derniers sont des jeunes agriculteurs  
-faciliter les investissements sur le fonds loué.  
-maintenir les unités d'exploitations viables et éviter leur démembrement  
-permettre le portage foncier en cas de vente du bien loué.  
Le tout dès la loi votée, au plus vite

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, parlementaires

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 91

Titre

**Inciter le cédant à transmettre à un jeune agriculteur**

Description

Il s'agit de créer une aide directe versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation. Cela peut prendre la forme d'une aide à la transmission du foncier, des bâtiments d'exploitation ou de la maison d'habitation. Outre l'intérêt financier pour le cédant, le but est de susciter une prise de conscience et une réflexion approfondie pour la recherche d'un jeune candidat au détriment de la solution de l'agrandissement des voisins qui s'apparente souvent à une solution de facilité.

Contexte

L'agrandissement progressif des exploitations a accentué le phénomène de multi-propriété : alors qu'un même propriétaire louait des biens à plusieurs exploitants fermiers, désormais un même fermier loue des terres à plusieurs propriétaires. Cela complique la transmission de l'exploitation dans son ensemble. Le morcellement de la propriété favorise le démantèlement des exploitations en l'absence de repreneur familial. Il s'agit donc d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

On cherche à éviter autant que possible le démembrement d'exploitations viables faute de successeur familial ou de coordination dans la poursuite du tour de table des propriétaires. Ce rôle revient au cédant qui pourrait bénéficier de l'aide dans ce cas.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Région

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [frsea.normandie@reseaufnsea.fr](mailto:frsea.normandie@reseaufnsea.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 92

Titre

**Réduire de l'impôt de production**

Description

Devant la diminution des exploitants, il est nécessaire de prévoir des mesures fiscales d'accompagnement afin de faciliter la transmission des exploitations à destination des nouveaux arrivants. Un allègement de la taxe foncière constitue une baisse d'une taxe pouvant être assimilée à un impôt de production qui représente un coût non négligeable pour un nouvel installé.

Contexte

La taxe foncière grevant les terres agricoles, c'est-à-dire l'outil de production des exploitants, est assimilable à un impôt à la production, quand elle est supportée in fine par le fermier en place.

Du côté du bailleur, cette fiscalité limite le rendement du capital foncier, ce qui peut générer, lors de transferts non familiaux de l'exploitation du preneur, des volontés de reprise en exploitation directe, par le biais d'entreprises de travaux, voire un changement de la destination agricole, quand cela est possible.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'objectif de cette réduction de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est donc d'assurer une disponibilité maximale des terres exploitables par des agriculteurs, tout en évitant les phénomènes d'artificialisation et de mitage, préjudiciables aux écosystèmes comme aux exploitants agricoles.

Enfin, la transmission des exploitations agricoles ne peut constituer un projet totalement abouti et responsable sans investissement. Le propriétaire du foncier doit donc être incité fiscalement à ne pas se dessaisir de son patrimoine foncier. Il est donc impératif de soutenir non seulement les investisseurs en place mais d'attirer également des investisseurs extérieurs par une fiscalité attractive des terres agricoles.

• Contenu de la proposition

Cette réduction de la fiscalité pesant sur le foncier non-bâti doit passer par une augmentation de 20 % à 50% de l'exonération partielle de taxe foncière dont bénéficient actuellement les terres agricoles.

• Effets attendus :

Allègement de fiscalité pour donner une meilleure visibilité aux futurs installés et garantir une meilleure attractivité afin d'encourager leurs transmissions plutôt que leurs disparitions (par ex : artificialisation).

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Collectivités locales

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [frsea.normandie@reseaufnsea.fr](mailto:frsea.normandie@reseaufnsea.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 93

Titre

**Favoriser l'aménagement foncier**

Description

Le morcellement des exploitations rend plus difficile la transmission des exploitations et les conditions de mise en valeur des terres. Notre proposition est de faire prendre en charge par la puissance publique les frais inhérents à l'échange de parcelles entre exploitants et entre propriétaires fonciers.

Contexte

L'agriculture régionale se caractérise par des exploitations de faible dimension comparées aux moyennes nationales qu'il s'agisse des exploitations de grandes cultures ou des exploitations d'élevage. D'autre part, la partie élevage se concentre des zones de bocage qui rendent la restructuration parcellaire plus difficile. Si l'agrandissement des exploitations n'est pas la voie rechercher pour en améliorer l'attractivité, une rationalisation du parcellaire est de nature est faciliter les conditions de travail, améliorer la rentabilité économique des parcelles, réduire l'empreinte carbone en limitant les temps de transport du matériel et le temps de mise en action et fin de chantier.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'objectif est d'aboutir à des exploitations mieux structurées, plus propices à la mécanisation et plus rentables. C'est une évolution qui sera forcément lente car elle dépend en premier lieu de la volonté partagée des acteurs : exploitants et propriétaires foncier. La prise en charge des frais de mutation (acte notarié, géomètre...) serait de nature à inciter à cette réflexion.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Région et départements

Commentaires

Le département du Calvados mène déjà ce type d'action. Nous pensons que cette action mérite d'être étendue à l'ensemble de la Région.

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 94

Titre

**Favoriser le portage du foncier**

Description

A l'instar de la flat-tax mise en place pour les revenus de capitaux mobiliers, qui a permis un investissement massif des capitaux vers les entreprises, il est proposé l'application, sur option, de la « flat tax » (30%) aux revenus fonciers perçus par les propriétaires bailleurs de terres agricoles.  
L'application de la « flat tax » permettrait, pour les revenus fonciers issus de biens loués par bail rural à long terme, d'encourager le portage du foncier par de nouvelles catégories d'investisseurs, aujourd'hui peu enclins à investir dans un foncier agricole au rendement encore faible et fortement taxé.

Contexte

Le coût de l'exploitation agricole (au niveau du foncier et du capital de l'exploitation) est souvent élevé pour le repreneur et constitue un frein à l'installation.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'objectif est de faciliter la transmission de ces entreprises agricoles en encourageant le portage du foncier par un allègement de la fiscalité pesant sur les revenus perçus par les bailleurs de biens ruraux.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [frsea.normandie@reseaufnsea.fr](mailto:frsea.normandie@reseaufnsea.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 95

Titre

**Protection des cultures**

Description

Accentuer l'effort de recherche d'alternatives aux itinéraires techniques actuels, qu'il s'agisse d'adapter l'usage des outils existants pour obtenir un résultat comparable en réduisant l'empreinte environnementale ou en mettant au point de nouvelles variétés résistantes aux ravageurs ou encore en identifiant des molécules moins impactantes mais pouvant permettre d'atteindre les mêmes résultats.

Contexte

Les productions végétales sont confrontées, en Normandie comme ailleurs, à des injonctions de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques. Il s'agit de préserver le potentiel de production indispensable à la souveraineté alimentaire et à l'économie agricole et agro-alimentaire régionale tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux environnementaux.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'enjeu visé est celui de la recherche d'alternatives en matière de protection des plantes. L'objectif est d'en réduire l'empreinte environnementale. Quant à l'échéance, elle dépend du rythme de l'innovation et de la recherche en la matière. L'effort doit être engagé sans délai et poursuivi dans la durée.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

INRA, ARVALIS, Chambres d'agriculture, firmes

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [frsea.normandie@reseaufnsea.fr](mailto:frsea.normandie@reseaufnsea.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 96

Titre

**Adapter les bâtiments d'élevage**

Description

La proposition consiste à adapter les bâtiments à l'évolution du contexte climatique en leur conférant des équipements propres à rafraîchir les températures intérieures que le GIEC annonce tendanciellement en hausse. Il faut donc investir dans la recherche pour mettre au point de nouveaux types de bâtiments et envisager les adaptations possibles du parc existant.

Contexte

La Normandie est une grande région d'élevage bovin, porcin et avicole. Jusqu'alors, les bâtiments d'élevage ont été conçus pour se protéger des rigueurs de l'hiver et du climat océanique. Le changement climatique va amener des périodes de températures élevées plus accentuées et des périodes plus fraîches. L'enjeu pour les bâtiment d'élevage est donc de les rendre plus modulables pour qu'ils conservent leur vocation d'abri contre les pluies et l'humidité tout en ayant la capacité à offrir aux animaux un espace plus frais en luttant contre les chaleurs excessives.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Le but est de préserver la vocation naturelle de la Normandie pour l'élevage. La mise au point de nouveaux concepts de bâtiments peut prendre plusieurs années (2025-2030). Le déploiement sur les bâtiments neufs (2040 ?) sera encore plus long, de même que m'adaptation des bâtiments existants pour lesquels l'adaptation sera possible.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

INRAE, IDELE, IFIP, ITAVI, Chambres d'agriculture

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [frsea.normandie@reseaufnsea.fr](mailto:frsea.normandie@reseaufnsea.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 97

Titre

**Economiser l'eau nécessaire aux cultures**

Description

pluies en implantant des cultures adaptées aux étés plus secs. Les leviers d'actions sont dans la recherche pour identifier les plantes et variétés adaptées et dans outils de vulgarisation techniques dont font partie les organisations de développement agricole et les firmes qui diffusent les semences et assurent transformation et commercialisation des productions.

Contexte

Le changement climatique va accentuer les périodes de sécheresse tant en intensité qu'en durée. Il s'agit donc de s'adapter à ce nouveau contexte en implantant des cultures adaptées telles que le tournesol ou le sorgho, pour ce que nous connaissons aujourd'hui.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'enjeu est bien de s'adapter au changement climatique à l'œuvre en Normandie

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

INRAE, chambres d'agriculture, firmes semencières, AVALIS

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [frsea.normandie@reseaufnsea.fr](mailto:frsea.normandie@reseaufnsea.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 98

Titre

**Adapter le rythme des cultures à l'accélération des cycles**

Description

Mettre au point des systèmes de cultures favorisant à la fois une production continue pour couvrir les sols en permanence et augmenter la production de biomasse. Type de cultures, variétés adaptées aux latitudes, modes de production...peuvent être combinés dans ce but.

Contexte

La lutte contre le changement climatique peut passer par une augmentation de la biomasse et l'évolution du climat est susceptible de favoriser la possibilité de multiplier les successions de cultures grâce à l'accélération des cycles de vie des plantes.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'enjeu est d'adapter l'agriculture normande au nouveau contexte climatique. L'objectif est d'orienter l'agriculture normande vers d'autres productions et/ou vers d'autres modes de productions végétales. Cette évolution se fera progressivement dans le temps, au fur et à mesure de la mise au point de nouveaux itinéraires techniques et de l'émergence de nouvelles filières de transformation.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Arvalis, INRAE, filières végétales

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 99

Titre

**Stocker l'eau**

Description

Il faut tirer les conséquences du Varenne de l'eau et en appliquer les recommandations. Il s'agit ainsi de lancer dès maintenant les études pour organiser le stockage de l'eau issue des pluies hivernales afin de disposer de réserves utilisables lors des périodes de sécheresse que l'on annonce plus fréquentes, plus longues et plus intenses.

Contexte

Les prévisions du GIEC font état de sécheresses plus longues, plus intenses et plus fréquentes. Or, la Normandie dispose de faibles ressources aquatiques en profondeur. L'alimentation en eau provient des eaux de surfaces elles-mêmes issues de pluies dont la régularité a fait la réputation de la région. Or, précisément, cette régularité va être réduite par le changement climatique. Le stockage de l'eau issue des pluies hivernales est donc un moyen d'améliorer la disponibilité en eau dans les périodes où les pluies seront plus rares.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'enjeu est de sécuriser la ressource en eau pour favoriser le maintien de l'agriculture et de l'élevage en Normandie. Pour que des ouvrages puissent être construits d'ici 2030, il est nécessaire de lancer les études dès à présent pour élaborer un schéma régional qui permette de définir des priorités en termes d'emplacement des lieux de stockages et des usages auxquels ils sont destinés dans le cadre d'une gestion concertée de la ressource en eau.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

État, Région, départements, agence de l'eau, GIEC normand, chambre d'agriculture et organisations agricoles, collectivités locales

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [gernez.joel@fne-normandie.fr](mailto:gernez.joel@fne-normandie.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 100

Titre

**améliorer le taux de Matière Organique des sols**

Description

Proposition : améliorer le taux de MO des sols afin de stocker du carbone, favoriser la structuration des sols et diminuer l'utilisation d'intrants  
- toutes les études montrent que la MO joue un rôle essentiel pour la structuration et la fertilité du sol ainsi que pour la régulation de l'eau  
- la MO constitue un stock de carbone, contribuant à limiter l'augmentation du taux de CO2 dans l'atmosphère

Leviers d'action :

- former et encourager les agriculteurs aux techniques agronomiques favorisant le maintien du carbone dans le sol, en particulier l'agriculture biologique
- encourager le maintien des prairies : aides à leur maintien et à l'élevage extensif
- développer les cultures intermédiaires pour assurer un couvert végétal permanent, en enfouir l'intégralité ou une part significative > 30 à 50% afin de restituer du carbone labile
- encourager le maintien et la replantation de haies pour améliorer la protection contre l'érosion, réguler l'eau et freiner la destruction de la biodiversité
- valoriser les déchets végétaux urbains ou issus de l'industrie agroalimentaire

Contexte

Contexte normand

- régression de la prairie et de l'élevage de plein air
- spécialisation des exploitations : grandes cultures peu diversifiées et/ou élevage intensif ( > 1.5 UGB / ha) voire hors sol
- régression du linéaire de haies (- 50% en 40 ans )
- augmentation de la taille des parcelles
- échec du plan Ecophyto comme ailleurs sur le territoire national : pas de diminution significative de l'emploi des pesticides, ce qui continue d'augmenter la pression sur la biodiversité

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

- améliorer significativement le taux de MO (valeur à moduler selon la nature du sol avec un rapport MO / Argile dans une fourchette 20-25% ) sur 90% des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035  
ref : <https://cultivar.fr/technique/le-taux-de-matiere-organique-evaluer-dans-son-contexte>

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

- Agriculteurs / - Conseillers chambres agriculture / - Instituts de recherche Inrae etc.. / - Réseau DEPHY

Commentaires

FNE Normandie regrette le caractère très limité de cette consultation / Il manque le volet biodiversité, quand on sait que l'agriculture conventionnelle est la principale responsable de la perte globale de biodiversité selon les études les plus sérieuses. / Phytéis annonce une tendance baissière du chiffre d'affaire de ses adhérents mais en même temps pour 2022 une augmentation de 20 % justifiée par la constitution de stocks : cette contradiction flagrante illustre l'incapacité, voire le manque de volonté d'avancer sérieusement. / Seul un changement profond des méthodes agronomiques, tiré par une évolution des filières économiques vers une alimentation de qualité, est à même d'inverser la tendance. Le recours aux intrants et aux pesticides ne peut se poursuivre indéfiniment et il n'y aura jamais de pesticide inoffensif. Il faut abandonner les indicateurs quantitatifs d'utilisation des pesticides et revenir aux modèles NODU et IFT bien plus proches de la réalité des effets sur le vivant.

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 101

Titre

**Attractivité des métiers de l'agriculture**

Description

En partenariat avec les professionnels et acteurs du secteur de l'agriculture, l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie propose des actions dédiées à la valorisation des métiers de ce secteur afin de mieux les faire connaître et de les rendre attractifs auprès de tous les publics normands :

- La mise en place d'espace, lors d'événements régionaux et territoriaux tels que le Salon Régional de l'Orientation et des Métiers ou les étapes des « Métiers en tournée » (près de 50 000 personnes en 2022). Il conviendrait de travailler à la co-construction d'un stand régional et partenarial plus attractif.

- Le déploiement en Normandie de la plateforme "Destination Métier" qui a pour ambition de mettre en relation les professionnels normands avec les publics normands au travers de la mobilisation d'Ambassadeurs Métiers/Formations et de publications d'offres de stages découvertes/professionnels. Un partenariat renforcé est initié avec les acteurs du secteur et le CRAN.

- La création d'un outillage spécifique dédié à la découverte des métiers (ex : travaille avec la DRAAF sur la rédaction d'un "guide de l'enseignement agricole"). Un guide dédié aux métiers et formations de la Transition Écologique est également en préparation.

- La professionnalisation du ResO'Pro (professionnels du conseil et de l'orientation en Normandie) et des équipes éducatives et pédagogiques permettant de mieux les outiller sur la découverte, la connaissance des métiers et des formations agricoles.

Contexte

Informier sur les métiers et développer la compétence à s'orienter tout au long de la vie, dédramatiser le parcours d'orientation, développer l'ambition des jeunes normands, renforcer le lien avec les acteurs de l'économie régionale, partager la connaissance des réalités des territoires avec les acteurs de proximité, accompagner les professionnels de l'orientation pour leur permettre d'accéder à la connaissance et aux outils nécessaires à leur mission sont les objectifs menés par l'Agence de l'Orientation et des Métiers depuis sa création au titre de la Loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son parcours professionnel.

De par cette compétence, l'Agence travaille en lien avec les services de la Région Normandie dans la construction des objectifs de l'axe portant sur la promotion des métiers de l'Agriculture dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat d'objectifs de gestion de la GPEC à l'échelle normande.

Enfin, l'Agence via sa mission et son rôle d'ensemblier régional est également partie prenante avec les acteurs du territoire pour imaginer et innover les futures actions de promotion des métiers. A ce titre, elle est notamment mobilisée par exemple au sein du colloque sur l'attractivité des métiers piloté par la DRAAF.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

De par sa compétence et son rôle d'ensemblier régional, l'Agence mène un travail partenarial à la fois avec les acteurs du monde professionnel et l'écosystème de l'orientation, de la formation et de l'emploi afin de porter à la connaissance de tous les publics les métiers et les opportunités professionnelles normandes. L'ambition portée par l'Agence est complètement alignée sur les objectifs portés par ce futur plan et loi d'orientation agricole, aussi l'ensemble des actions collectives proposées en Région sont déjà enclenchées et seront à développer et à intensifier pour attirer les publics vers ces métiers souvent méconnus et porteurs de sens.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Les professionnels et acteurs du secteur de l'agriculture

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 102

Titre

**Sécurisation de la ressource fourragère**

Description

Plusieurs actions à mettre en place : Adapter la composition des prairies et favoriser les mélanges / Rechercher et tester des variétés résistantes / Diversifier les espèces et variétés et favoriser l'autonomie protéique, notamment en augmentant la valeur protéique des fourrages / Adapter la gestion du pâturage (adaptation des dates de sortie des animaux, pâturage tournant dynamique...) / Adapter les pratiques culturales / Diversifier les ressources (méteils, sorgho) / Planter des cultures intermédiaires (méteils) et adapter les rotations

Contexte

Sécurisation de la ressource fourragère nécessaire face au changement climatique (sécheresse...).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Objectif à atteindre : Sécurisation de la ressource fourragère  
 Échéance : Court, moyen et long terme selon les actions

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes agricoles, éleveurs, organismes de recherche, instances régionales

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [marie.lamarre@interbevnormandie.fr](mailto:marie.lamarre@interbevnormandie.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 103

Titre

**Optimisation de l'utilisation de la ressource en eau, stockage et réutilisation**

Description

Plusieurs actions à mettre en place : Favoriser les pratiques et les «équipements économes en eau (pour les activités de nettoyage par exemple) / Définir des plans de partage de la ressource et prioriser les activités agricoles et agroalimentaires par rapport aux loisirs / Permettre la réutilisation et le recyclage de l'eau / Accompagner la mise en place d'installations de rétention et de stockage de l'eau

Contexte

Nécessité d'optimiser l'utilisation de la ressource en eau.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Objectif à atteindre : Optimisation de l'utilisation de la ressource en eau, stockage et réutilisation  
 Échéance : Court, moyen et long terme

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes agricoles, éleveurs, organisme de conseil, instances régionales

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 104

Titre

**Adaptation de la conduite des troupeaux et du logement des animaux**

Description

Plusieurs actions à mettre en place : Aménager les bâtiments et les zones de pâturage / Schéma de sélection.

Contexte

Nécessité d'adapter la conduite des troupeaux et le logement des animaux face aux nouvelles conditions climatiques (stress thermique...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Objectif à atteindre : Adaptation de la conduite des troupeaux et du logement des animaux  
 Échéance : Court, moyen et long terme

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes agricoles, éleveurs, organismes de recherche, instances régionales

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [marie.lamarre@interbevnormandie.fr](mailto:marie.lamarre@interbevnormandie.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 105

Titre

**Amélioration de la gestion sanitaire et prévention des maladies**

Description

Plusieurs actions à mettre en place : Accentuer la recherche et les études sur les impacts du changement climatique afin de mieux qualifier l'évolution du risque sanitaire en élevage herbivore / Renforcer la prévention au travers d'une montée en compétence des éleveurs en proposant des formations à la surveillance sanitaire

Contexte

Nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de préventions des maladies.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Objectif à atteindre : Amélioration de la gestion sanitaire et prévention des maladies  
 Échéance : Court, moyen et long terme

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes agricoles, éleveurs, organismes de recherche, instances régionales.

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [marie.lamarre@interbevnormandie.fr](mailto:marie.lamarre@interbevnormandie.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 106

Titre

**Amélioration des outils de travail pour les rendre plus résilients et performants énergétiquement**

Description

Plusieurs actions à mettre en place : Accompagner la mise en œuvre de comportements vertueux vis-à-vis des ressources / Améliorer l'efficacité énergétique / Accompagner financièrement les investissements favorisant l'efficacité énergétique et renforcer l'aide à la rénovation énergétique / Favoriser la production d'énergie par les acteurs de la filière / Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs

Contexte

Nécessité d'améliorer des outils de travail pour les rendre plus résilients et performants énergétiquement.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Objectif à atteindre : Amélioration des outils de travail pour les rendre plus résilients et performants énergétiquement  
Échéance : Court, moyen et long terme

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes agricoles, éleveurs, organismes de recherche, instances régionales.

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr](mailto:anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 107

Titre

**Sécuriser le financement de l'AITA**

Description

Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA, une taxe sur la valeur ajoutée générée par les ENR (Energies Renouvelables), en compensation de la disparition progressive des financements issus de la taxation des changements de destination des terres agricoles, dans un contexte cible de zéro artificialisation nette.

Contexte

Le fonds AITA finance entre autre le point accueil installation, le Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé et le stage collectif de formation de 21h. Ces temps de face à face avec les porteurs de projet sont des piliers du parcours à l'installation du nouveau dispositif NORMANDIE DEMARRAGE INSTALLATION. Face aux enjeux de renouvellement des générations, il est essentiel d'être en capacité d'attirer un maximum de candidats à l'installation, en répondant à leurs besoins croissants d'accompagnement.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs

Objectifs: Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action. Ajuster les méthodologies de définition des enveloppes budgétaires, afin de financer une augmentation de 10% par an des candidats reçus au PAI, par exemple un montant de financement fixe du PAI.

début 2024

Type de mesure

	Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateurs

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 108

Titre

**Inciter la transmission intégrale de l'exploitation pour une installation en agriculture (bonus fiscal)**

Description

Permettre un accroissement des seuils pour bénéficier d'une exonération de taxation des plus values professionnelles lors d'une cession intégrale d'exploitation vers l'installation d'un agriculteur.  
(exemple: Art 151 septies : seuil passe de 250 à 350 000 de Chiffre d'Affaire pour une exonération totale ou bien adaptation de l'Art 151 septies A pour exonération totale (CSG/CRDS et plus values sur Bâtiments d'exploitation )  
Condition avoir renvoyé la DICA 2 ans avant l'opération.

Contexte

Afin d'inciter la transmission d'outils d'exploitation viables à des repreneurs et de limiter les transmissions allant vers l'agrandissement sans installation, une incitation fiscale bénéficiant au cédant pourrait permettre d'atteindre cet objectif.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs  
Objectifs: Privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation.  
effectif 2024 fin 2023 dans le cadre du PLF 2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur loi de finance

Commentaires

Mesure co-portée CRAN + FRSEA + JA

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr](mailto:anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 109

Titre

**Réaliser un diagnostic de reprenabilité de l'exploitation (diagnostic et évaluation)**

Description

Proposer la réalisation d'un diagnostic global de reprenabilité de l'exploitation, comprenant 3 volets:

1- Analyser l'entreprise sur sa durabilité économique, sociale et environnementale, sous la forme de la matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

2- Travailler sur les aspects humains liés à la transmission du côté du cédant (valeurs, lieu de vie, foncier, l'après carrière,...)

3- Utiliser une méthode d'évaluation reconnue et adaptée au niveau local (patrimoniale et économique) afin d'approcher une estimation de la valorisation de l'entreprise.

L'aide pour le financement de ces travaux pourrait être conditionnée au retour de la DICA.

Contexte

La sensibilisation des futurs cédants (exploitants et propriétaires) aux enjeux de la transmission de leur exploitation et de la nécessité de s'y préparer progresse mais reste insuffisante au regard du renouvellement des générations à devoir assurer dans les années à venir. Malgré les actions déjà menées la plupart des exploitations ne connaissant pas leur repreneur, semble résigné et ne prennent pas les devants sur ce sujet.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs

Objectifs: 50% des exploitations à céder dans les 10 ans ont réalisé ce diagnostic.

Début année 2024.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Chambre d'agriculture + Région + prescripteurs de la transmission

Commentaires

Mesure partagée avec la Safer dans le cadre des conventions existantes ou à venir avec les chambres d'agriculture (exemple: Normandie)

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 110

Titre

**Méthodologie nationale pour estimation de la valeur de l'entreprise agricole.**

Description

Établir un cadre méthodologique reconnu, commun et adaptable suivant les systèmes de productions, intégrant une estimation patrimoniale et une valeur économique, pour approcher la valeur de l'entreprise agricole.

Contexte

Les cédants peuvent manquer de repère ou avoir de mauvais repères sur la valorisation de leur exploitation (à la hausse comme à la baisse), notamment dans des secteurs en déprise agricole ou dans le secteur de l'élevage.  
Le contexte local, économique, de filière, réglementaire sont autant d'éléments qui viennent influencer ces repères. Pour mettre en mouvement les cédants sur la préparation de leur transmission la mesure des enjeux, notamment sur la valorisation de l'outil est un levier qui doit être actionné.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

L'enjeu sur l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles  
Objectifs: Avoir une méthode reconnue au niveau national et adaptable suivant les systèmes d'exploitation pour estimer la valeur d'une entreprise agricole. Cette méthode pourra être utilisée dans le diagnostic de reprenabilité proposé par ailleurs, qui ambitionne de concerner 50% des cédants selon l'attractivité des secteurs agricoles.  
Début 2024.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Chambre d'agriculture de France + expertise comptable agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr](mailto:anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 111

Titre

**Faciliter l'accès au foncier : Le bail rural modernisé pour avoir des terres louées**

Description

1-Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres  
2-Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre réglementaire s'applique)  
3-Règle de révision du fermage: à la sixième année et non à la troisième  
4-Revoir l'incessibilité du bail en y intégrant le principe: Nouveau preneur = Nouveau bail.  
5-En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur au profit d'un bailleur potentiel.

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

L'enjeu sur l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles et aux attentes des propriétaires.  
Objectifs: Rééquilibrer le contrat bailleur/preneur pour motiver les bailleurs à louer et conserver leur foncier pour l'exploitation agricole.  
LOAA fin 2023 application début 2024.

Type de mesure

	Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateurs, Les bailleurs privés, Les syndicats d'exploitants agricoles, chambre d'agriculture.

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 112

Titre

**Faciliter l'accès au foncier : Avoir un parcellaire fonctionnel « Échanges parcellaires »**

Description

Faciliter et financer les échanges de parcelles entre producteurs

Profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine (PLU) pour initier ce type d'action avec les collectivités, en intégrant des préconisations dans le diagnostic agricole de PLU.

Cette proposition comporte un triple objectif: faciliter la transmission, augmenter l'efficacité économique des exploitations et atténuer les effets climatiques de l'activité agricole.

Contexte

L'évolution de la taille des exploitations agricoles amène les entreprises agricoles à des parcellaires éclatés et distants. L'efficacité de ces exploitations en est très souvent entamé par des sur consommations de temps de travail, de carburant, des mécanisations, générateurs de risques et de fatigue pour les agriculteurs.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

L'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs

Objectifs: Rendre plus fonctionnel le parcellaire, pour avoir des exploitation plus efficaces, par des échanges volontaires entre exploitants afin de rassembler les moyens de production au plus près du lieu d'exploitation.

Début 2025 pour une opération pilote en Normandie

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Chambre d'agriculture + collectivités locales + région + départements

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 113

Titre

**Lever des freins à l'accès au foncier : la parcelle de subsistance sur terres en propriété.**

Description

Dans la continuité de la PAC 2023 restreindre la capacité de conserver une parcelle de subsistance par le fermier sur ses terres en propriété lorsqu'il en a.  
 Cette mesure permettra de contribuer à augmenter la reprenabilité d'une partie des exploitations.

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive que certains fermiers fassent jouer la possibilité pour eux de conserver une parcelle de subsistance (1/5 de SMI) sur des terres louées. Cette pratique handicape parfois l'installation et doit donc être raisonnée. Elle peut également être couplée à de la sous location par le fermier retraité.

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

L'enjeu sur l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles  
 Objectifs: Transférer le foncier loué sur des outils professionnels et assainir les relations avec les bailleurs.  
 Début 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateurs, MSA, les syndicats d'exploitants agricoles

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 114

Titre

**Parcours d'enrichissement à l'entrepreneuriat**

Description

Création d'un parcours de rencontres en ateliers collectifs visant le développement de compétences en entrepreneuriat en milieu rural et sur les filières Agricoles/Alimentaires.  
L'objectif est d'enrichir voir d'initier des projets chez les jeunes/adultes en formation en se confortant à des expériences vécues et à des parcours de créateurs ou responsables d'entreprises aux démarches innovantes, tant sur les plans économique, social et environnemental.

Contexte

Une offre de formation très conséquente prépare à la création ou la reprise d'activités/d'entreprises mais avec une faiblesse repérée dans les enseignements qui restent trop théoriques relatifs à la création d'activité et à l'entrepreneuriat.  
Pour autant, une multitude d'entreprises innovantes sont présentes dans le territoire régional et peuvent faire l'objet de présentations et générer des échanges nombreux et variés avec des publics en formation.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Le premier enjeu est le rapprochement du monde des entreprises locales du monde de la formation et la création d'interactions entre ces deux univers afin de cultiver chez les jeunes un goût plus prononcé pour l'entrepreneuriat et de d'identifier des sujets de collaborations diverses (accueil en stage, missions d'étudiants, mise en place de journées d'études, repérage de compétences, signature de contrats, autres événements...)

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etablissements de formation de l'enseignement agricole, branches professionnelles, Organisations Professionnelles Agricoles, Syndicats professionnels, OCAPIAT et OPCO associés, entreprises normandes.

Commentaires

Une méthodologie devra être affinée avec un modèle type animé des temps de rencontre préparés en amont avec les étudiants et valorisés en aval par une capitalisation des apports réalisés, des échanges et des projets. Un modèle économique adapté devra également faire l'objet d'un travail spécifique.

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 115

Titre

**Création d'un fond de solidarité pour les remplacements dans les situations d'urgence**

Description

Disposer d'une convention cadre, de financements dédiés et d'un protocole d'intervention spécifique pour les remplacements sur les exploitations en détresse (humaine, sanitaire, etc...)  
Disposer d'un mandat de l'état pour intervenir sur les exploitations en difficulté et apporter assistance aux exploitants en détresse

Contexte

De nombreux agriculteurs ne sont ni adhérents à un Service de Remplacement, ni assurés pour financer leur remplacement (soit dans le cadre du contrat d'assurance Service de Remplacement proposé par Groupama, soit à titre privé). Cela conduit à des situations difficiles auxquelles sont confrontés les Services de Remplacement lors de maladie, d'accident ou de décès d'un exploitant :  
=> des exploitants non adhérents : or, toute intervention du Service de Remplacement (organisé sous forme associative), ne peut se faire qu'auprès d'adhérents ;  
=> des exploitants non assurés qui ne peuvent pas supporter la charge du coût du remplacement.  
Dans l'Orne, la DDTESPP et le Service de Remplacement ont créé un dispositif expérimental de prise en charge du remplacement en cas d'urgence auprès des éleveurs en difficultés qui pourrait être étendue à l'ensemble du territoire et élargi à tous les exploitants en difficulté.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Assister les éleveurs en détresse  
Assurer la continuité de l'exploitation et le bien-être des animaux.  
échéance 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Services de remplacement, REAGIR, Ministères, MSA, GDS

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [justine.cuffel@sarlait.fr](mailto:justine.cuffel@sarlait.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 116

Titre

**Refonte de dispositifs à l'installation-transmission**

Description

PAFIT : guichet unique (point accueil formation installation transmission)  
 Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage (spécificité laitière : GAEC = 7 EA sur 10)

Contexte

Bassin laitier grand ouest, région laitière

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

Faciliter la transmission des exploitations agricoles, limiter la déprise laitière

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Interprofessions, chambres d'agriculture, régions

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 117

Titre

**Rendre attractif le métier d'agriculteur en instaurant durablement un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et en facilitant la prise de congés**

Description

Augmenter le crédit d'impôt à 35 jours (5 semaines / an / exploitant) à 60% pour le motif congés (par associé quelque soit le statut juridique)  
Améliorer la communication autour des possibilités de remplacement  
Mobiliser des moyens importants (médias TV, réseaux) pour faire connaître le service et les aides associées  
Sensibiliser les centres de gestion

Contexte

43% de l'activité de remplacement concerne la prise de congé, en augmentation depuis 10 ans. Souhait des jeunes agriculteurs d'avoir une vie semblable à ceux des jeunes des autres secteurs professionnels

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Rendre attractif le métier d'exploitant  
Améliorer la qualité de vie sur les fermes  
Echéance : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Services de remplacement, centres de gestion, ministères

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 118

Titre

**Le service de remplacement au service de la parentalité, un levier pour rendre attractif le métier d'agriculteur**

Description

Concilier métier d'exploitant agricole et famille épanouie en :  
 -Maintenant la prise en charge du remplacement lors du congé maternité  
 -Assouplissant les règles d'application du congé paternité (25 jours dans les 6 mois de l'enfant) et en supprimant le reste à charge de la CGS/CRDS  
 -Assouplissant la réglementation du travail (intervention d'un agent 7 jours consécutifs) dans le cas particulier des remplacements de congé paternité  
 -Permettant un crédit d'impôt pour la prise de congé parental  
 -Proposant des solutions permettant le recours au remplacement pour enfant malade et/ou handicapé

Contexte

Progression du nombre de congé paternité  
 Baisse du congé maternité

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Rendre attractif le métier d'exploitant agricole – améliorer la qualité de vie sur les exploitations  
 Echéance 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

services de remplacement, MSA, Ministères

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 119

Titre

**Le service de remplacement, un levier pour conforter et sécuriser une installation**

Description

Bonification de la DJA si le jeune installé a une expérience comme agent de remplacement en amont de son installation  
Prise en charge de l'assurance Remplacement pendant les 3 ans suivant l'installation  
Promotion du remplacement dans le parcours à l'installation – SR partenaire incontournable du CEPPP  
Porter une attention au dossier d'installation sur la remplaçabilité et la sécurisation du projet en cas de coups durs (maladie, accident...) et inciter l'adhésion au SR si aucune solution n'est prédéfinie

Contexte

dans l'Orne et le Calvados plus de 15 interventions en 21h réalisés chaque année et environ 200 porteurs de projet sensibilisés

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Sécuriser et pérenniser les installations, améliorer les conditions de travail, prévenir les coups durs,  
Echéance 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

services de remplacement, Ministères, CEPPP, Chambres d'agriculture, Région, partenaires de l'installation

Commentaires



date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [genevieve.ardaens@ifce.fr](mailto:genevieve.ardaens@ifce.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 120

Titre

**contribution installation dans la filière équine**

Description

Créer une mesure régionale qui favorise l'installation à plusieurs dans la filière équine et qui faciliterait l'accès au foncier pour ce type de projet. Ceci permettrait également d'optimiser l'utilisation des pistes et carrières, outils de travail dans la filière équine et de diminuer les quantités d'eau utilisées pour l'arrosage de ces équipements sur le territoire normand.

Contexte

Multiplication des installations équestres sur le territoire normand, qui sont sous-utilisées, dans un contexte de changement climatique et d'accès au foncier controversé.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu stratégique : accès au foncier  
 Objectif : 30% des projets d'installation ou reprise sont collectifs  
 Echéance : 2027

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Equi-projets, CRAN, Région Normandie

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr](mailto:gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 121

Titre

**Accroître la dimension RH en formation initiale et continue**

Description

Créer des blocs de compétence RH dans les formations initiales : à mettre à tous les niveaux y compris niveau bac : trouver les méthodes pédagogiques (ludique comme serious game, témoignages,...)

En formation continue, trouver des leviers pour inciter les employeurs à se former sur les RH : marque employeur / conditionnalité sociale / aides incitatives

Contexte

Des besoins en formation sur les aspects management du fait du niveau de compétences sur ce sujet qui est aléatoire et bien souvent insuffisant. Malgré des offres de formations proposées très peu d'employeurs participent à ces formations.

Des jeunes qui s'installent avec un niveau BAC sans compétences RH/ management et pour certains qui dès leur installation sont positionnés en situation de gérer des salariés.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Mieux recruter et fidéliser les salariés.

Améliorer la durabilité / compétitivité de l'entreprise.

Responsabiliser les salariés sur l'exploitation (conduite d'ateliers, de cultures, responsabilisation sur un ou plusieurs domaines). Avoir des salariés impliqués motivés.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

FNSEA/SYNDICATS EMPLOYEURS, DRAAF, Organismes de formation, financeurs,

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 122

Titre

**Favoriser la formation continue des exploitants**

Description

Développer des formations à distance et des formations adaptées aux nouveaux moyens de communication  
 Réduire les restes à charge (via des priorisations Vivéa) pour inciter les exploitants à se former  
 Cartographie des formations existantes

Contexte

/

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

L'objectif est de favoriser la formation continue des exploitants

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Vivea, organismes de formation, interprofessions

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr](mailto:gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 123

Titre

**Renforcer les formations entrepreneuriales pour les porteurs de projets**

Description

Un dispositif national d'appui financier complémentaire au compte personnel de formation (CPF) via France compétence pour que les porteurs de projets qui n'ont pas un montant suffisant sur leur CPF puissent se former et se donner tous les atouts en terme de compétences entrepreneuriales pour réussir leur installation.

Contexte

Une bonne partie des porteurs de projets (environ 50 %) doivent financer leurs formations entrepreneuriales pour s'installer. Pour certains cela dépasse les 1000 €. Cela représente environ 250 porteurs de projets. De ce fait, ils ne font pas les formations indispensables pour maîtriser leur projet sur les volets économiques, financiers, humains,...

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Renforcer les compétences en pilotage d'entreprise de ceux qui s'installent.  
Un meilleurs taux de réussite des installations à 5 ans.  
Compétitivité de l'agriculture  
Avoir 80 % des porteurs de projets qui réalisent au moins 5 jours de formation entrepreneuriales avant de s'installer

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétence, les organismes de formation certifiés pour les formations installation.

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [gonzague.chevalleir@normandie.chambagri.fr](mailto:gonzague.chevalleir@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 124

Titre

**Module sur l'alimentation et l'agriculture dans les programmes du primaire et collège**

Description

Module rattaché à l'enseignement de la SVT - module obligatoire  
Module sur plusieurs cycles  
Entrée sur l'alimentation en primaire puis un volet économique / environnemental au collège  
Avec visites de fermes et/ou interventions de professionnels

Leviers  
Formation des enseignants  
Implication de professionnels dans la rédaction du référentiel de formation  
Convaincre de la nécessité d'ajouter ce module dans la formation des jeunes auprès des Ministères

Contexte

Déclinaison en région d'une politique nationale  
Contenu adapté aux productions régionales - exemples illustrés avec les filières de productions normandes  
Normandie : volontaire pour l'expérimentation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

L'évolution démographique et sociale des actifs  
L'attractivité des métiers et des formations

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère éducation nationale - Ministère agriculture - équipes pédagogiques et éducatives - la profession agricole, chefs d'entreprise et salariés agricoles - Collectivités

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 125

Titre

**accès au foncier**

Description

Développer le portage, la pratique du crédit-bail, ou de l'achat progressif

- Permettre l'exonération de droits de mutation (proposition du Cniel portée dans le plan de relance) notamment pour optimiser le groupement du parcellaire à proximité des bâtiments d'élevage via des échanges de terres
- Développer le stockage temporaire de foncier
- Spécificité laitière : pratique du pâturage implique de l'exploitation une dépendante forte à un parcellaire groupé

Prioriser lors des transmissions le lien bâtiments/foncier plutôt le lien capitalistique qui privilégie l'exploitant pour préserver la structure des Fermes laitières

Développer/populariser le portage du foncier via les GFA

Quid du traitement accordé à la maison d'habitation : au moment de la transmission, elle doit appartenir au capital social de l'exploitation lorsqu'elle est à moins de 50m des bâtiments et ainsi se préserver des conflits d'usage/contentieux de voisinage

Contexte

Majeure partie des exploitations avec une part importante du pâturage, image de la Normandie. Vraie compétition avec les grandes cultures.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Limiter la déprise laitière dans les zones où la compétition avec la grande culture est importante et favoriser l'installation dès que possible.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Interprofessions, régions, Safer, chambres d'agriculture

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr](mailto:gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 126

Titre

**Assouplir le cadre de la formation pour favoriser les échanges entre pairs**

Description

Assouplir le cadre de la formation continue pour qu'un plus grand nombre d'actifs agricoles s'engagent à développer leurs compétences face aux enjeux économiques, humains, environnementaux, climatiques. Adapter les modalités de formations pour motiver les actifs agricoles à venir en formation.

Faire évoluer la réglementation sur la formation continue pour qu'elle puisse mieux prendre en compte les échanges entre pairs, les groupes d'échanges de pratiques, les échanges entre chefs d'entreprise de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays. Permettre aussi le financement de formations de chefs d'entreprise en milieu professionnel et en situation de travail.

Contexte

Chaque année, seulement 17 % de chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Cependant les enjeux et évolutions du contexte économique, environnemental, climatique et humain nécessite une montée en compétences des actifs agricoles et de trouver des adaptations et évolutions de leurs systèmes et pratiques. Les règles de la formation continue et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en oeuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Doter les actifs agricoles de compétences leur permettant de de s'adapter face aux enjeux économiques, humains, environnementaux, climatiques.

Adapter les modalités de formations pour motiver les actifs agricoles à venir en formation.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétences, les parlementaires

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 127

Titre

**Fiscalité incitative à la transmission**

Description

Favoriser la transmission en facilitant la transmission de la DEP au preneur (si installation / pas pour l'agrandissement)  
 Mise en place d'un bonus/malus\* fiscal en faveur des cédants qui transmettent à un jeune plutôt que d'avoir un agrandissement  
 \*Malus sous forme de taxe pour financer des actions pour la transmission

Contexte

Déprise laitière croissante, diminution des points de livraison et difficulté à transmettre certaines exploitations de taille importante.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Faciliter les transmissions via une fiscalité incitative pour les cédants en faveur de l'installation de jeunes.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

/

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 128

Titre

**dispositif de stages en immersion notamment pour ceux qui viennent d'autres secteurs**

Description

Mettre en place un parcours spécifique pour les publics en reconversion permettant de leur :  
Faire découvrir des exploitations diverses, de rencontrer des exploitants aux parcours et horizons variés et promouvoir la vie en milieu rurale  
→ Multiplier les dispositifs de type de semaine découverte / voyage découverte  
Faire essayer/tester le métier pendant 1 à 2 semaines → multiplier les stages d'immersion sur des exploitations avec une couverture sociale adaptée  
Proposer des parcours de formation souples adaptés aux publics reconversion (formation mixte et formation terrain)  
Indemniser les tuteurs sur les exploitations qui accueillent et encadrent ces publics

Contexte

En 2020, initiative intéressante conduite par les Chambres d'agriculture, les Prés riant bio, le CFPPA de Coutances, Bio en Normandie et les services de remplacement pour faire découvrir le métier d'éleveur laitier bio  
Une semaine de découverte 100% pris en charge suivi de 2 semaines de stages puis d'une formation  
40% des participants ont effectué une reconversion en agriculture suite à la semaine découverte et au stage

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

l'évolution démographique et sociale des actifs  
Susciter des vocations, montrer la diversité des agricultures, des métiers et des parcours de vie des exploitants

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Chambres d'agriculture, partenaires de l'orientation, OPCO, centres de formation, Ministères agriculture - finances

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr](mailto:gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 129

Titre

**Aider financièrement les parrains, les tuteurs, les maîtres de stages pour favoriser une intégration de qualité**

Description

Proposer un dispositif permettant de mettre en œuvre une formation pratique et une remise à niveau technique effectuée sur l'entreprise par un référent (tuteur, parrain ou maître de stage)  
 Indemniser les parrains, tuteurs ou maîtres de stages qui forment de potentiels candidats ou des salariés nouvellement embauchés et auxquels ils manquent des compétences techniques

Contexte

De plus en plus, d'actifs agricoles sont non issus du milieu agricole ou issus de reconversion professionnelle, leur bagage technique (notamment la maîtrise de la conduite d'engin ou encore de la traite des vaches) est insuffisant pour effectuer le travail en autonomie. Ces lacunes empêchent la concrétisation d'embauches. En indemnisant, le temps consacré par les tuteurs ou parrains à la formation et la remise à niveau des candidats, la filière disposerait de davantage de profils employables et solutionnerait, en partie, les tensions sur le marché de l'emploi agricole. Quelques initiatives conduites en Normandie en 2019 ont apporté les preuves de la pertinence de ce dispositif (plus d'engagement, plus de candidats, emplois créés...)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

l'évolution démographique et sociale des actifs  
 Améliorer l'employabilité, monter en compétences les salariés, faciliter l'intégration de nouveaux salariés, reconnaître l'investissement des tuteurs

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Centres de formation, Services de remplacement, Chambres d'agriculture de Normandie

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 130

Titre

**Formation initiale, formation continue et orientation**

Description

Financer intégralement les reconversions vers des formations agricoles et agroalimentaires  
 Consolider le budget de l'enseignement agricole  
 Développer la formation à la gestion d'entreprise  
 Initier la création d'un BTS « élevage » tirant profit des BTSA ACSE & PA et combinant approche technique, économique, gestion pour regrouper toutes les compétences utiles au métier d'éleveur

Contexte

Désintérêt des jeunes pour l'élevage laitier, nécessité de développer des formations spécialisées élevage pour favoriser un socle de compétence clé pour une installation réussie.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Assurer une formation complète des futurs exploitants agricoles, dans l'objectif de booster les installations durables.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Lycées agricoles, ministère de l'agriculture, interprofessions

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 131

Titre

**Communication sur les métiers de la filière, et sur les formations associées**

Description

Assurer par des dispositifs nationaux la promotion des formations en adéquation avec les attentes sociétales et les attentes des secteurs économiques

- Valoriser les emplois dans la filière par une meilleure valorisation des perspectives de carrière qu'ils offrent et communiquer sur les filières d'avenir
- Visite des usines et des Exploitations Agricoles et multiplier les dispositifs "ambassadeurs"
- Orienter les « stages découvertes »
  - Interaction DGER et EducNat
- Créer des socles communs de connaissances et multiplier des passerelles entre enseignements
- Former les conseillers d'orientation aux métiers de la filière
- Faire entrer l'agri/agro dans les écoles lutter contre l'idée reçue de la "voie de garage"
- Favoriser une proximité entre acteurs professionnels et les représentants des branches pour mutualiser des financements et des actions de promotion vers les métiers

Contexte

Nécessité de motiver les jeunes pour rejoindre la filière laitière qui fait face à des difficultés, qu'elles soient salariales ou entrepreneuriales.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Promouvoir une image positive des métiers du lait via une meilleure connaissance par les différents acteurs de l'orientation et de la formation

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etablissements scolaires tous niveaux, enseignement agricole, conseiller(e)s d'orientation, acteurs locaux de la filière

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [justine.cuffel@sarlait.fr](mailto:justine.cuffel@sarlait.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 132

Titre

**Accélérer sur le recrutement et la formation des salariés et des employeurs**

Description

Améliorer l'image du métier

- Renforcer les cursus de formation en introduisant une meilleure connaissance des filières et des métiers
- Développer les compétences managériales des éleveurs
- De nouvelles formations pour former au salariat / développer la flexibilité pour les jeunes salariés (le CDI n'étant plus le graal) eg. Auto-entreprise

Contexte

Pénurie de main d'oeuvre, difficulté au remplacement et manque de formation pour l'accueil et le management de salariés

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Améliorer la qualité de vie des exploitants agricoles via le salariat et le remplacement, promouvoir les métiers du lait et accélérer le recrutement pour lutter contre les difficultés liées à la main d'oeuvre

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Enseignement, organismes de formation, acteurs de l'orientation, régions, départements

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 133

Titre

**Communication et valorisation**

Description

- Créer une marque employeur "filiale laitière"
- Communication et valorisation des démarches de "filiales" / soutien des pouvoirs publics à la reconnaissance de ces démarches de progrès
- Féminisation : attirer au sein de la filière, dans les différents métiers, les Femmes
- Souveraineté alimentaire : communiquer sur l'enjeu, l'utilité sociale, le sens / les filiales sont mobilisées et en première ligne / valoriser le produit alimentaire et la diversité des métiers derrière, notre empreinte sur le territoire et les dynamiques que la présence laitière implique sur la région Normandie
- Renforcer la visibilité de la filière et la complémentarité entre les maillons / favoriser les porosités / valoriser la structuration des filiales (interprofessions, OPA, etc.) / valoriser la grande dépendance, complémentarité entre les maillons

Contexte

La filière laitière bovine pâtit d'un déficit important de femmes vs. petits ruminants) (spécificité laitière). L'image et le terroir de la Normandie sont très liés à l'élevage laitier.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Valoriser la filière laitière et les démarches mises en oeuvre.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Pouvoirs publics, interprofessions, consommateurs, acteurs de la filière, région et départements

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [justine.cuffel@sarlait.fr](mailto:justine.cuffel@sarlait.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 134

Titre

**Financement / dispositif incitatif**

Description

- Assurance pour augmenter la résilience
- Priorisation fonds Vivea sur thématique climat en réhaussant niveau financement
- MAEC et PSE : pour accompagner la prise de risque et rémunérer les services écosystémiques
- Aides financières régionales pour les éleveurs

Contexte

Difficultés croissantes liées à la pousse de l'herbe dans les exploitations Normandes, sécheresse

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Augmenter la résilience des exploitations laitières Normandes et accompagner les éleveurs dans leurs transitions face au changement climatique

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Région, Vivea, OPA, assurances

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 135

Titre

**Former, informer et accompagner**

Description

Formation  
 • Prise en compte des enjeux environnementaux/climatiques dans la formation initiale agri/agro  
 • Importance transfert connaissances auprès des acteurs de la filière  
 Diagnostiquer / aider au pilotage  
 • Déployer / systématiser des diagnostics de vulnérabilité / pour identifier les leviers d'action (atténuation et adaptation) + aide forfaitaire pour réalisation diagnostic et plan d'action  
 • Indicateur « coût de production » avec une variable en lien avec la durabilité  
 Informer  
 • Etiquetage environnemental : ne pas limiter aux émissions de Carbone (mais biodiversité et stockage Carbone également)

Contexte

Adaptation au changement climatique et accompagnement à la transition

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

acteurs de la formation, enseignement agricole, OPA

Commentaires

+ thématique carbone



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 136

Titre

**Le végétal : un outil essentiel face au changement climatique**

Description

Le végétal est LA solution afin d'atténuer les effets du changement climatique. C'est un produit essentiel pour répondre aux enjeux de demain. En 2040, la vocation première des productions horticoles et de pépinières sera de répondre aux besoins en végétalisation des espaces privés et publics et ainsi contribuer à atténuer les effets du changement climatique (îlots de fraîcheur en ville, désimperméabilisations des sols pour mieux gérer les fortes pluies, ressource pour les pollinisateurs, préservation des cycles de l'eau...). L'horticulture et la pépinière de 2040 doivent répondre aux enjeux :

De gamme végétale :

-De définition des gammes végétales à produire, adaptées aux évolutions climatiques et prenant en compte les temps de culture qui peuvent être longs (quelques mois à plus de 10 ans pour des arbres), La production sera ainsi sécurisée.

-De relocalisation d'une production de jeunes plants, première étape de la production, aujourd'hui largement délocalisée.

D'outils de productions :

Les modes de production garantiront un niveau de productivité et de rentabilité satisfaisant tout en combinant réduction des intrants, irrigation de résilience, sobriété carbone, résilience face aux aléas climatiques et réduction de la pénibilité au travail

Contexte

D'après Météo France la Normandie n'échappe pas au déficit pluviométrique de 20 à 30% et des températures annuelles supérieures aux normales de 1 à 1.5°C. La filière horticole et de pépinière n'a pas pour ambition d'arrêter l'évolution du climat mais à tout de même conscience d'être l'une des solutions afin d'atténuer l'effet du changement climatique. La qualité paysagère spécifique de la Normandie doit être à minima préservée (plantation des haies, des talus). Nous le savons, le végétal fait partie intégrante du cycle de l'eau, 2/3 de l'eau de pluie est issue de l'évapotranspiration. Cette même évapotranspiration qui permet d'évacuer environ 60% de chaleur (Laurent Denise). Le végétal est également l'hôte d'une importante diversité faunistique qui ne peut être oublié tant cela compte dans l'équilibre des écosystèmes. A petite ou grande échelle le végétal est fondamentalement indissociable de notre cadre de vie. Délaissé par le passé au profit d'espace minéralisé, le végétal est aujourd'hui incontournable dans les projets d'aménagement urbain. Il en est de même avec les campagnes où l'implantation de mesures agroécologiques est grandissante (ex : plantation de haies, solutions de végétalisation pour répondre à la thématique du zéro phyto dans les villes et les villages).

Aujourd'hui la filière de production est prête à répondre à ses enjeux mais est consciente de l'amélioration possible c'est pour cela qu'elle doit être soutenue dans les années à venir

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

L'enjeu de la végétalisation cherche à répondre à la volonté de réduire les émissions de CO2 dans le futur. Le végétal est le seul outil capable de fixer du carbone d'une manière durable et vertueuse mais également de maintenir une biodiversité. Il est donc primordial de considérer la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage comme un acteur majeur dans la proposition de solutions résilientes pour tous les écosystèmes. 10% de végétalisation en plus = 2°C de moins. Parmi les objectifs que nous pourrions fixer : augmenter la surface d'espaces végétalisés par habitant pour améliorer la qualité du cadre de vie dans les villes, augmenter les surfaces de haies et talus plantés dans les campagnes pour favoriser la biodiversité (seuils à définir), tout en renforçant la production locale. Autre objectif : agir sur les politiques publiques pour renforcer l'achat local dans les appels d'offre. (végétalisation des cours d'école..). Echéance : immédiate.

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Tous les acteurs de la filière agricole, Les producteurs horticulteurs pépiniéristes, les collectivités, les paysagistes, les centres de formation, les stations d'expérimentations, ainsi que les collectivités doivent être engagés dans cette démarche.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 137

Titre

**Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter à l'augmentation de la température dans ces derniers lors des fortes chaleurs**

Description

La proposition serait un accompagnement spécifique des éleveurs sur l'adaptation de leur structure bâtie et foncière, les chemins d'accès au pâturage (y compris pour traverser des routes).

Contexte

On constate que les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid). Cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Le maintien de l'activité d'élevage de ruminants, qui structure le paysage normand, son identité, et contribue à la biodiversité et à la qualité de l'eau par les prairies.  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

L'Europe, L'Etat, la Région, la DRAAF, la DDTM.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 138

Titre

**Former les agriculteurs, les conseillers les décideurs du monde agricole aux enjeux et levier d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.**

Description

Un parcours de sensibilisation-formation continue centré sur la question de l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci favoriserait la mise en oeuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation.

Contexte

La formation continue des agriculteur est insuffisante, bien qu'il existe une offre (par les chambres d'agriculture, par les articles, lien avec les instituts techniques, ...).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Agriculture Normande Performante.  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

La Région, l'Etat, les Chambres d'Agriculture, les instituts techniques, les coopératives et négoce agricoles.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 139

Titre

**Créer un cadre réglementaire permettant l'utilisation de la ressource en Eau à des fins de sécurisation de la récolte (et non comme facteur de production)**

Description

Pour partager la ressource en Eau, une stratégie collective peut être mise en place afin de sécuriser la production agricole en cas d'aléa ou d'année "extrême". L'eau prélevée est alors envisagée comme un facteur de sécurisation "uniquement en cas de besoin", et non plus comme un facteur de production (utilisée systématiquement, nécessaire quelque soit la configuration météorologique de l'année, imposée dans le contrat avec l'industriel, ...). Cela nécessite un cadre réglementaire clair, et des préalables techniques agricoles (les cultures de la ferme doivent produire "normalement" 8 années sur 10 par exemple sans recours à l'irrigation).

Contexte

L'augmentation des besoins en eau des plantes, dans un contexte de diminution des pluies de printemps et été et augmentation de l'EvapoTranspiration.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Agriculture adaptée à la raréfaction de la ressource en Eau, à un partage de celle-ci non prioritaire vers l'agriculture.  
Echéance 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Agence de l'Eau, Elus agricoles, collectivités locales gestionnaires de la ressource en Eau.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 140

Titre

**Faire émerger une labellisation "bas usage en Eau" à l'image du label bas carbone, qui aurait pour but de favoriser les cultures économes en Eau prélevée dans le milieu.**

Description

L'objectif d'une labellisation "basse consommation d'Eau" serait de favoriser, par exemple, les cultures ne nécessitant pas, ou seulement pour la sécurisation en cas d'année "extrême", le recours à l'irrigation. Cette labellisation pourrait englober des pratiques favorables (semis simplifié, part de la sole en culture d'hiver importante, utilisation de l'Eau de toiture, de l'eau recyclée (élevage), ... On pourrait l'étendre à l'alimentation animale parfois composée de maïs grain ayant utilisé l'irrigation. Cela favoriserait la production agricole avec l'eau de pluie, pas l'eau de prélèvement.

Contexte

Diminution de la ressource en eau, diminution des pluies printemps et été, renforcement des réglementations des prélèvements.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Préservation de la ressource en Eau pour les besoins domestiques et d'hygiène, pour les milieux.  
Echéance 2030.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ministère de la transition écologique, DRAAF, Chambre d'agriculture, Agence de l'Eau.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 141

Titre

**Accompagner l'innovation agricole : sécuriser les agriculteurs dans leur prise de risque liée à l'innovation face au changement climatique..**

Description

L'innovation comporte une part de prise de risque. Les agriculteurs qui actionnent des leviers face au changement climatique prennent un risque économique notamment, un accompagnement spécifique favoriserait l'innovation et la mise en œuvre de leviers d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique.

Contexte

Le contexte pédo-climatique régional est particulier, le contexte économique et réglementaire dans lequel évoluent les entreprises agricole est aussi particulier.  
L'adaptation au changement climatique dans le contexte économique présent nécessite souvent un processus d'innovation, qui comporte sa part de risque.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Une agriculture Normande Performante, adaptée aux enjeux climat, environnementaux et économiques.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Région, Chambres d'Agriculture.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [marc.lecoustey@orange.fr](mailto:marc.lecoustey@orange.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 142

Titre

**Favoriser les pratiques agricoles multifonctionnelles climat et biodiversité : polyculture élevage et agroforesterie**

Description

Reconnaître la polyculture élevage comme favorable au climat (bouclage azote et carbone, diminution de l'IFT, augmentation de la MO des sols) et la favoriser à l'échelle de la ferme ou à l'échelle d'un territoire. Cela implique de favoriser le commerce de fourrage "vertueux" localement (permettant de réduire consommation d'engrais azoté chimique, de déforestation importée, ...) et le commerce d'effluents d'élevage.  
Reconnaître et favoriser l'agroforesterie au sens large (bois d'œuvre, pré-verger, bocage multi-strate, ...) : favorable pour le stockage du carbone, la biodiversité. Des mesures d'accompagnement économique et technique doivent être renforcées, des projets de territoire doivent être menés (ex : chaufferies collectives utilisant les produits d'entretien des haies, mutualisation des moyens d'entretien des haies et arbres, ...).

Contexte

La Normandie est une terre d'élevage historique, dotée d'un bon potentiel pédoclimatique, de savoir faire et de structures économique, il convient de l'appuyer pour ne pas le voir se déliter.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Le maintien d'un élevage dynamique et vertueux, l'autonomie azote de la région. 2027.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Région, chambre d'agriculture, coopératives et négoce agricoles.

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [marc.lecoustey@orange.fr](mailto:marc.lecoustey@orange.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 143

Titre

**Favoriser la polyculture élevage**

Description

La polyculture-élevage, qu'elle soit individuelle (sur une ferme) ou territorialisée (à l'échelle de plusieurs fermes proches géographiquement), a des atouts pour réduire l'usage de produits phytosanitaires, favoriser le "repos" des sols et donc sa biodiversité. Il s'agit par exemple de favoriser l'implantation de prairies temporaires (idéalement, avec légumineuses) ou protéagineux, et d'en structurer le commerce local entre éleveurs et cultivateurs. Des mesures fiscales, une orientation de la PAC, des aides régionales peuvent être prises. Favoriser l'échange parcellaire au profit de l'accès au pâturage. Réglementer le regroupement parcellaire des grande cultures ou le contraindre à des pratiques favorables à la biodiversité, à l'élevage, à l'agroforesterie.

Contexte

La Normandie est une terre d'élevage historique, dotée d'un bon potentiel pédoclimatique, de savoir faire et de structures économique, il convient de l'appuyer pour ne pas le voir se déliter.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Réduction des IFT, protection des bassins d'alimentation de captage en eau potable.  
Echéance 2030

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ministère de l'agriculture et de la transition écologique, Région, DRAAF, chambre d'agriculture.

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 144

Titre

**Développer les PSE (Paiements pour Service Environnementaux)**

Description

Les entreprises du secteur tertiaire auraient accès à des crédits d'impôt si elles financent des structures porteuses de PSE agricole.

Contexte

Le secteur tertiaire a peu de marges de manœuvre pour favoriser l'atténuation au changement climatique, l'agriculture a dans ses mains plusieurs leviers.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Stratégie nationale bas carbone.  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, chambre des métiers et du commerce, DGFIP

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [marc.lecoustey@orange.fr](mailto:marc.lecoustey@orange.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 145

Titre

**Incitations fiscales agricoles réorientées vers la protection de l'environnement**

Description

Incitations fiscales pour la mise en place de leviers d'adaptation et d'atténuation du changement climatiques (durable, mesurable avec résultat via diagnostics labellisés), de diminution d'IFT particulièrement dans les Bassins d'Alimentation de Captage), de mise en place d'infrastructures agro-écologiques.

Contexte

Actuellement, les incitations fiscales sont favorables aux équipements matériels des fermes.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

La mise en oeuvre de pratiques agroécologiques, d'infrastructures agro-écologiques durables.  
Echéance 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, DGFIP

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [marc.lecoustey@orange.fr](mailto:marc.lecoustey@orange.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 146

Titre

**Inciter au développement de la production d'énergie solaire sur toitures agricoles**

Description

Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement de photovoltaïque sur toiture agricole.

Contexte

Le solaire sur toiture agricole en cours de développement en Normandie, il conviendrait de l'accélérer.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Stratégie nationale bas carbone. Favoriser une source de revenu aux agriculteurs sans modification profonde du bâti existant.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, DGFIP, Région, Energéticiens

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [marc.lecoustey@orange.fr](mailto:marc.lecoustey@orange.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 147

Titre

**Recherche et développement en lutte biologique**

Description

Favoriser la recherche et le développement de solutions de stimulation de défenses naturelles, de lutte biologique, de solutions de biocontrôle. En favoriser le déploiement (idée : créer un bonus d'IFT si des solutions biologiques sont employées ET l'IFT constaté diminue). Cela passe aussi, dans le phase de déploiement, par de l'accompagnement à l'innovation des agriculteurs.

Contexte

Les enjeux régionaux de protection des cultures et des animaux vont évoluer avec le changement climatique (nouveaux ravageurs, nouvelles maladies).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Diminution de l'usage des pesticides, protection de la ressource en eau, de la santé des populations. Accompagnement des agriculteurs face à de nouveaux enjeux sanitaires.  
2025

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, INRAE, acteurs privés des solutions biocontrôles, phytopharmaceutique, santé animale, Chambre d'agriculture, coopératives et négoce agricoles.

Commentaires

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [chantal.jourdan@assemblee-nationale.fr](mailto:chantal.jourdan@assemblee-nationale.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 148

Titre

**Transformer son modèle agricole pour répondre aux enjeux agro-écologiques ?**

Description

Permettre aux agriculteurs de se préparer aux impératifs de la transition écologique.  
Décrire les accompagnements possibles:  
-Faire un diagnostic ( chambre d'agri, centre de formation)  
-Adopter de nouvelles pratiques adaptées à sa situation  
-Faire une analyse économique et un projet pluriannuel  
-Planifier la transformation

Contexte

Répondre à l'évolution attendue de l'agriculture  
Produire en relation avec les attentes de la région

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu de délocalisation de la production  
Adaptation aux nouvelles demandes sociétales  
Projection sur nouvelle demande alimentaire ( assiette durable)  
Construction d'un modèle économique viable ( en relation avec débouchés régionaux et locaux-PAT)

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Chambre d'agriculture / centres de formation / Organismes d'accompagnement / Organisations professionnelles / Collectivités / Structures collectives ( établissement accueillant public à nourrir : écoles, collèges, lycée, universités, hôpitaux, unités de restauration, ephad, ... )

Commentaires

Au niveau national, besoin d' augmenter les aides financières pour accompagner la transformation.

date contribution 21/3/23

Structure : Littoral Normand

nom du contributeur LERAY Olivier

mail : olivier.leray@littoral-normand.fr

Groupe de travail Adaptation et transition face au changement climatique

Question : Adaptation face au changement climatique

N° d'ID 149

Titre

**Développer le modèle Polyculture -Elevage**

Description

La Normandie possède aujourd'hui de nombreux atouts avec notamment des sols de qualité qui permettent des productions végétales en quantité et de qualité. Elle possède aussi des filières agro-alimentaire fortes, structurées et organisées sur l'ensemble du territoire. Demain, avec les hypothèses de changement climatique, certaines petites régions agricoles vont souffrir de la sécheresse mais une grande partie du territoire bénéficiera du réchauffement climatique pour des productions fourragères améliorées. L'inter-action entre culture et élevage se traduit par la circulation de la Matière organique entre les 2 ateliers. La MO permet de stocker la ressource en eau. C'est pourquoi il est très utile d'éviter la spécialisation qui conduit à des excès d'effluents sur les territoires d'élevage et un appauvrissement des terres en culture induisant augmentation des intrants. L'équilibre cher à l'agro-écologie réside dans la co-habitation des 2 ateliers au sein d'une exploitation. Pour cela, il convient que l'activité d'élevage soit rentable par un encadrement des prix de la terre, et des prix des intrants. Résoudre le gros point noir de l'élevage à savoir le manque de main d'œuvre par le développement de main d'œuvre qualifiée et l'organisation de la mise à disposition des éleveurs. Les exploitants auront aussi besoin de soutien à l'étude et aux investissements pour ouvrir leurs bâtiments pendant les périodes chaudes mais aussi pour proposer des zones d'ombre en pâture et pour faciliter l'abreuvement en prairie.

Contexte

Spécialisation des exploitations, développement des exploitations de culture au détriment des exploitations d'élevage, isolement de certains producteurs sur des territoires moins attractifs pour l'élevage

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Garder un tissu d'exploitation d'élevage sur tout le territoire Eviter la spécialisation des exploitations, garder un tissu professionnel agricole capable de valoriser les produits de contribuer à l'entretien des atouts agricole de la Normandie

Type de mesure

	Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère et Région, structures de développement agricole, Enseignements

Commentaires

Pr détailler les mesures / leviers :  
 Mesure législative/réglementaire à créer : loi pour organiser le salariat performant en élevage  
 Mesure organisationnelle : observatoire des prix de la terre et des productions directes (lait, viande culture de vente...) mais aussi de carbone stocké, de biodiversité, d'émission de GES échelle région Normandie et petites régions agricoles  
 Mesure nationale existante à amplifier ou adapter : encadrement du prix de transaction des terres pour éviter les investissements spéculatifs rendant fragiles les modèles économiques  
 Mesure régionale existante à amplifier ou adapter : soutien aux investissements en ajoutant ceux spécifiques au changement climatique  
 Mesure régionale à créer : création filière étude pour main d'œuvre agricole post bac mais aussi formation professionnelle en cours de carrière

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 150

Titre

**ATTRACTIVITÉ DE LA FORMATION AGRICOLE**

Description

Travailler sur la présentation / la représentation de l'agriculture à travers les différents métiers qui constituent son écosystème. Production, conseil, R&D, commercialisation, qualité,... Autant de maillons souvent méconnus et pourtant indispensables à la réussite de nos filières. En profiter pour sensibiliser sur l'importance de l'agriculture dans notre quotidien et faire le lien avec ce qu'on mange.

Interventions thématiques auprès des apprenants et enseignants de collèges, lycées généraux, établissements de formation agricole :

oPrésentation de la diversité des métiers en utilisant des supports synthétiques par filière (ex. cartes mentales)

oExplicitation des parcours de formation : études courtes ou études longues, diplômantes ou certifiantes, et les métiers vers lesquels elles peuvent conduire

oEn partant d'un produit fini (ex. vin), remonter la chaîne jusqu'à la matière première (ex. vigne) en présentant la fonction/la valeur ajoutée de chaque acteur intervenant dans le processus de fabrication

oWebinaires de présentation des filières

Ces interventions pourraient être suivies de temps d'échange avec des professionnels, étudiants de la filière, enseignants

Contexte

De nombreux besoins en compétences ont été identifiés en région pour faire face au renouvellement des générations. Que ce soit en production ou dans les autres familles de métiers.

Mieux informer pour mieux orienter vers nos métiers est un enjeu fort pour les filières, tout comme de permettre au plus grand nombre – élèves, étudiants, personnes en reconversion, prescripteurs de l'orientation – d'accéder à une information ciblée.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Favoriser l'augmentation du nombre d'apprenants inscrits dans les établissements de formation agricole publics et privés, pour répondre aux besoins des entreprises de nos territoires et pérenniser les recrutements.

Actions sont à mettre en place au plus tôt.

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Éducation nationale (enseigner une "culture générale agricole" pour anticiper l'orientation) puis Enseignement agricole, professionnels des différentes branches, apprenants des filières agri/agro, acteurs de l'emploi et de l'orientation.... dont ceux spécialisés dans ce secteur (ANEFA / APECITA )

Commentaires

Sensibiliser les élèves à nos métiers (pas uniquement sur la production mais également sur tous les métiers), travailler plus en amont l'orientation, les centres d'intérêt, la connaissance de soi...

date contribution

Structure :

om du contributeur

mail : [mpmourocq-marie@apecita.com](mailto:mpmourocq-marie@apecita.com)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 151

Titre

**Formation continue : explication et promotion**

Description

Les actifs des filières agricoles (salariés ou exploitants) n'ont pas toujours de visibilité sur les dispositifs de formation ou sur les opportunités/avantages dont ils pourraient bénéficier à l'issue d'une formation.  
Des outils peuvent être mobilisés pour répondre à cette méconnaissance :

- Le bilan de compétences, pour mettre en évidence les ressources et les besoins des personnes et identifier les formations qui pourraient leur permettre de développer leur expertise ou de s'enrichir de nouveaux savoirs (avoir 5 ans d'expériences).
- Une information auprès des Chefs d'entreprise, Managers, RH, pour présenter les différents dispositifs et expliquer la plus-value pour leur entreprise de former leurs salariés.
- Webinaire de présentation des fonctionnements et dispositifs de la formation continue
- Réalisation d'ateliers collectifs
- Mise en place de groupes d'échange

Ces mêmes outils sont également utilisés pour des personnes qui souhaitent se reconverter vers nos métiers.

Contexte

Nous sommes dans une période où il devient de plus en plus difficile pour les entreprises de recruter.  
Des actions de sensibilisation/d'information sur la formation continue sont mises en place par la région qu'il convient de renforcer sur la filière agricole dans sa globalité pour toucher le plus grand nombre

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

- Maintenir les emplois dans nos filières, en évitant les départs vers d'autres secteurs d'activités, faute d'évolution ou de reconnaissance professionnelle. La formation est un bon levier de motivation, d'implication et de fidélisation
- Faire venir de nouveaux talents dans nos filières.
- Donner de la reconnaissance.

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Acteur du CEP (Conseil en Evolution Professionnelle), organismes proposant des bilans de compétences (l'APECITA propose ce dispositif avec l'expertise agri/agro), acteurs de l'orientation, OPCO (VIVEA, OCAPIAT)

Commentaires



date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail : [gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr](mailto:gonzague.chevallier@normandie.chambagri.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 152

Titre

**Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs**

Description

Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) ainsi que la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela permettra de favoriser les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques, ainsi que renforcer les liens entre enseignement et développement agricole.

Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires à mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

Contexte

CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et démultiplier cette dynamique et pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes) à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et contribuant à la réduction de gaz à effet de serre.

Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)

Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etablissements d'enseignement agricole (du public et du privé), associations d'agriculteurs porteuses de collectifs engagés en agro-écologie, structures d'accompagnement des collectifs, DRAAF, DGER, Chambres d'agriculture, Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 153

Titre

**Réduire les consommations d'énergie et d'intrants des élevages porcs et volailles**

Description

Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie et d'intrants, limiter les GES, améliorer les performances techniques (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC, équipements contribuant à diminuer les GES etc...). Favoriser les investissements allant en ce sens et faciliter ce type de projets.

Contexte

Maintenir les élevages porcins et avicoles en région (qui représentent que 2,4% des exploitations), en déprise pour le secteur porcin (4% de baisse de production en 2022, diminution qui se poursuit).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu de la transition climatique. Contribuer à la réduction des GES et effort énergétique tout en maintenant les filières d'élevage porcs et volaille

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Région, filières

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 154

Titre

**Aider les investissements favorisant l'autoconsommation d'énergie**

Description

Soutenir le photovoltaïque au sol, tracker solaire, système de couverture de fosse Nénufar (récupération du méthane pour alimenter chaudière pour chauffer maternités et post sevrages), méthanisation à la ferme (et pas seulement les méthanisations collectives).

Contexte

Favoriser le développement d'énergie renouvelable et l'autoconsommation d'énergie dans un contexte où les usages à venir de la société en électricité seront de plus en plus importants.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu de la transition climatique / objectif : favoriser l'autonomie énergétique et participation au développement d'une énergie durable /  
échéance : immédiate

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Région, filières

Commentaires

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 155

Titre

**Favoriser la consommation de matières 1ères agricoles régionales et de co-produits (FAF)**

Description

Soutenir les projets d'éleveurs liés à la fabrication d'aliment à la ferme (création de FAF ou modernisation de l'outil existant, augmentation des capacités).

Contexte

Favoriser la consommation de matières premières régionales (céréales, co-produits ...), conforter le lien culture/élevage -

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu de la transition climatique / objectif : favoriser l'économie circulaire, limiter le transport etc / échéance dès à présent

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Région, filières

Commentaires

Comme dans les deux précédentes propositions, voir si entre dans le cadre du dispositif NAI actuel, ou si nécessité de construire un cadre spécifique (notamment sur la fiche précédente relative à "aider les investissements favorisant l'autoconsommation et la production d'énergie renouvelable."

date contribution

Structure :

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 156

Titre

**Simplification administrative et sécurisation des projets des éleveurs**

Description

Le renouvellement des générations (reprise, installation) et l'attractivité des métiers passeront par la modernisation et la restructuration des élevages ce qui permettra d'améliorer les performances et les conditions de travail, répondre aux enjeux de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de GES et d'anticiper les nouvelles réglementations (IED et Bien Être Animal). Dans ce cadre il peut être nécessaire d'agrandir, de relocaliser ou reconstruire des bâtiments. Propositions :1) simplifier les procédures administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs afin d'éviter l'insécurité juridique (réduction des délais de recours, annulation de PC, encadrement du basculement etc), 2) faciliter et aider l'échange de foncier afin de favoriser développement, restructuration des exploitations (moins de routes entre terrains exploités, gain de temps ...)

Contexte

Forte déprise de l'élevage en Région depuis 10 ans. Nécessité de Maintenir l'élevage en région - conserver l'autonomie alimentaire (éviter d'amplifier les importations de pays ne respectant pas les mêmes règles de production (cf volaille/Brésil) et par la même de délocaliser l'enjeu du réchauffement climatique sans le résoudre).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu: évolution démographique et sociale des actifs du milieu de l'élevage  
Objectif: favoriser l'attractivité du métier pour assurer la transmission et l'installation, et maintenir un élevage à capitaux familiaux  
Echéance: urgente

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère, administration locale (DDPP), Caf environnement, safer

Commentaires

Nécessité de simplifier les procédures - d'éviter la surtransposition des réglementations UE .  
Eviter le découragement des éleveurs.

# PACTE ET LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

## ACTIONS ET PROPOSITIONS DE LA MSA

Le PLOAA est l'occasion pour la MSA de valoriser les actions qu'elle mène sur les territoires ainsi que les sujets qu'elle souhaite porter pour accompagner ses adhérents, actuels et futurs, tout au long de leur vie professionnelle depuis la formation, puis l'installation, les transitions et enfin la transmission de leur exploitation.

Ce besoin d'accompagnement des professionnels agricoles est prégnant dans un contexte inédit d'urgence de renouvellement générationnel des agriculteurs et d'adaptation au changement climatique.

Ainsi, pour chaque thème abordé à travers les concertations dans le cadre du PLOAA, il convient de rappeler d'une part les actions menées par les caisses de MSA, de préciser d'autre part les projets en cours de développement ou ceux que l'institution souhaite porter auprès des pouvoirs publics et de ses partenaires.

## THÈME 1 - ORIENTATION ET FORMATION

### »»» ACTIONS À VALORISER

#### ❖ La MSA s'inscrit dans la formation initiale des jeunes ainsi que dans des actions ciblées menées notamment en Maisons Familiales Rurales.

► Convention pour le développement de la SST dans l'enseignement agricole signée entre le MASA, la DGT et la CCMSA. Elle donne lieu à des conventions locales et de multiples actions telles que le Trophée Prévention jeune, l'information des maîtres de stages et d'apprentissage avant l'accueil des jeunes stagiaires, l'intervention en établissements scolaires.

► Actions de sensibilisation des jeunes à la prévention du mal-être, par exemple l'action Théâtre Forum en MFR développée par les équipes MSA, ARCMSA, ARS avec un professionnel de santé ou un psychologue et une compagnie de théâtre. Dans un contexte général de fragilisation de la population agricole et du public jeune face aux situations de mal-être, les adolescents scolarisés en MFR qui se préparent souvent à un métier agricole, ont été identifiés comme une cible prioritaire.

#### ❖ La MSA est en charge de la formation aux risques professionnels des travailleurs agricoles notamment en lien avec l'évolution des pratiques agricoles (SST).

► Accompagnement méthodologique dans la conduite de projets, anticipation des impacts sur la santé professionnelle de l'organisation du travail, du développement des nouvelles technologies et de nouvelles activités.

#### ❖ La MSA intervient dans le maintien en emploi et la qualification des personnes en difficulté via les structures d'insertion par l'activité économique.

► Les cellules pluridisciplinaires de maintien en emploi (CPME) proposent des solutions adaptées pour le maintien en emploi ou la recherche d'un reclassement aux actifs en arrêt de travail ou en risque de désinsertion professionnelle.

#### ► Proposition de dispositifs ciblés et soutien de structures d'insertion et de qualification par l'activité économique :

- Ateliers de l'inclusion : inclusion numérique, valorisation des compétences, reconversion professionnelle etc.
- Appel à projets Inclusion & Ruralité qui vise à soutenir des projets de création ou de développement de structures inclusives en zones rurales isolées (Structures d'Insertion par l'Activité Economique ou Entreprises Adaptées).
- Soutien d'associations d'Insertion par l'Activité Economique dans le secteur agricole telles que le réseau Laser emploi.
- Partenariat avec le GEIQ - Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification, association d'entreprises mobilisées pour favoriser l'insertion des personnes éloignées du marché du travail grâce à l'alternance.

### SUJETS À PORTER

- La création d'un **service civique rural** afin de favoriser l'engagement des jeunes sur les territoires (cf 10 propositions pour la ruralité).
- La proposition d'un **module de formation « protection sociale agricole »** dans l'enseignement agricole afin de mieux informer les jeunes sur leur future protection sociale dans sa globalité : spécificités du guichet unique, accès aux droits sociaux et promotion d'actions ciblées pour les jeunes (Instants Santé jeunes, aide au permis...).

# THÈME 2 - INSTALLATION ET TRANSMISSION

## ▶▶▶ ACTIONS À VALORISER

❖ **Concernant spécifiquement la transmission d'exploitation**, la MSA participe à l'identification des futurs cédants et les accompagne, au niveau de leurs droits, dans la transmission de leur exploitation :

- Gestion de la DICAA (déclaration de cessation d'activité) en lien avec les Chambres (envoi, suivi des retours et relances).
- Valorisation du dispositif de retraite progressive.
- Animation des Points Accueil Installation Transmission (PAIT), de réunions d'information et de forums thématiques avec les Chambres.

### ACTIONS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

Proposition d'un **protocole « optimisé » de gestion de la DICAA** qui intègre notamment des relances, en collaboration avec les Chambres. Il sera diffusé aux MSA et aux Chambres d'Agriculture pour favoriser les taux de retour (et ainsi l'identification des futurs cédants) et également mieux valoriser auprès des cédants l'intérêt de cet outil pour les accompagner dans la préparation de leur retraite (RDV individuels, soutien psychologique...).

### SUJETS À PORTER

La création d'un dispositif « **Ma vie d'après** », rendez-vous de prévention à mi-carrière et en fin de carrière (cf 10 propositions pour la ruralité).

❖ **Concernant spécifiquement les installations**, la MSA est impliquée sur deux volets principaux, le volet administratif et la santé sécurité au travail :

- ▶ Accompagnement dans le choix du statut juridique, les modalités de règlement des cotisations, l'identification des aides à l'installation :
  - RDV Installation avec un conseiller de la MSA.
  - Intervention dans les établissements d'enseignement technique agricole (MFR, Lycée...).
  - Participation aux Stages 21h organisés par les JA.
  - Intervention de la MSA à la demande de la Chambre d'Agriculture (réunion d'information, stage pré-installation, Point Accueil Installation Transmission...).
- ▶ Formation à la gestion administrative et financière et au DUERP (dispositifs MSA ou via des partenaires).
- ▶ Formations individuelles et collectives à la prévention des risques professionnels.

▶ Accompagnement à l'embauche de salariés :

- Facilitations administratives à l'embauche (volet déclarations dont le TESA).
- Formation des exploitants et employeurs au management et à la gestion (dispositifs MSA ou via des partenaires dont les MSA Services).
- Mise en relation avec des partenaires (ex : Groupement Employeurs pour l'Insertion et la Qualification).
- ▶ Accompagnement financier et méthodologique des exploitants pour améliorer leurs conditions de travail dans les projets de conception et d'aménagement des lieux de travail (SST) :
  - Visite des nouveaux installés par un conseiller en prévention.
  - Sollicitation d'un accompagnement collectif ou individuel.

### SUJETS À PORTER

- L'**affiliation des nouvelles formes d'agriculture et d'élevage** (agriculture urbaine, élevage d'insectes...), des productions d'énergie (méthanisation, agrivoltaïsme dont une partie relève déjà du régime agricole), ainsi que du secteur agro-alimentaire grâce à une modification du Code rural et de la pêche maritime (articles L. 722-1 et L. 722-5).
- La **sécurisation des affiliations** sur l'agriculture de production classique et l'homogénéisation des règles en matière d'affiliation (exemple de structures viticoles affiliées au RG).
- L'implication généralisée sur tout le territoire et systématique de la MSA dans le **stage d'installation 21h**.
- L'accompagnement renforcé les premières années qui suivent l'installation à travers notamment un **parcours de formation dédié** (à noter : enjeu de prise en charge du remplacement pendant la formation par l'OPCO, ou conditionnée à l'exonération JA).
- L'accompagnement des **installations hors aides** notamment dans le cadre d'une reconversion (une installation sur deux).
- Le soutien au développement des **plateformes régionales de recrutement** de travailleurs agricoles afin de faciliter le recrutement agricole (cf 10 propositions pour la ruralité).

# THÈME 3 - TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET ADAPTATION FACE AU CLIMAT

## »»» ACTIONS À VALORISER

La MSA en tant qu'organisme de protection sociale du monde agricole a la particularité d'être concernée à double titre par les enjeux de changement climatique : à travers la prévention des impacts sur la santé liés à l'activité même des travailleurs agricoles et dans l'accompagnement des transitions agricoles.

- ✚ En termes de prévention des risques professionnels, Il s'agit pour la MSA de développer une **démarche de prévention primaire** concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations.
  - Accompagner la mise en place des nouvelles technologies en intégrant les dimensions de santé sécurité au travail (digital, drones, commande à distance, exosquelettes...).
  - Accompagner les mutations et les transitions agricoles en intégrant les différentes dimensions de la santé.
  - Promouvoir des méthodes et outils innovants en matière de prévention.
- ✚ Dans une logique d'innovation et prévention, le Conseil scientifique de la MSA propose depuis 2020 un **appel à projets de recherche** qui apporte son soutien financier à des projets scientifiques notamment en lien avec l'exposition aux produits phytopharmaceutiques ou encore les impacts des évolutions des pratiques agricoles sur la santé physique et mentale des professionnels.
- ✚ La MSA est également impliquée dans le **renforcement du repérage de risques nouveaux émergents**, risques biologiques et zoonotiques : évaluation, prévention et sensibilisation des risques professionnels biologiques, en particulier zoonotique, chez les travailleurs, salariés et non-salariés agricoles, en contact avec les animaux d'élevage, la faune sauvage, les végétaux et l'environnement naturel.
- ✚ Face aux aléas climatiques, la MSA a développé une véritable expertise dans la mise en œuvre du **soutien financier** de ses adhérents :
  - Sollicitation des pouvoirs publics et mise en œuvre des PEC\* notamment en lien avec les aléas climatiques.
  - Campagnes d'information sur l'accès aux droits.

## ACTIONS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

Travaux menés en collaboration avec le ministère concernant la gestion des PEC, pour faciliter et accélérer la mise en œuvre des dispositifs d'urgence sanitaire.

## SUJETS À PORTER

- L'amélioration de l'**articulation entre santé publique et santé au travail** par l'implication et la collaboration des acteurs (professionnels des champs de la prévention, du sanitaire, du médico-social et de l'accompagnement social) en développant les partenariats, la recherche et la communication auprès de toutes les parties prenantes pour optimiser leur engagement ainsi que la mutualisation des moyens.
- Le renforcement de l'information et de la sensibilisation au **lien entre changement climatique et santé** pouvant impacter les milieux de vie du travail, la mise en œuvre d'une veille de l'évolution des connaissances sur ce lien et sur les activités de travail plus spécifiquement concernées. Intégration dans le DUERP de ce risque et des mesures de prévention dans le plan d'action.
- Le développement des **ressources et des compétences d'intervention complexes des professionnels en SST de la MSA** afin qu'ils puissent accompagner efficacement les professionnels agricoles dans les transitions.



# THÈME TRANSVERSE 2 ET 3 : INSTALLATION/TRANSMISSION ET TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

## »»» ACTIONS À VALORISER

Les enjeux de **rythme de travail** pour concilier vie professionnelle et vie personnelle concernent l'ensemble des non-salariés agricoles dès leur installation et de façon prégnante lors de l'évolution des pratiques.

- ✚ La MSA propose un soutien à différents niveaux :
  - Aides financières au répit, aides au remplacement.
  - Ateliers de l'inclusion « concilier vie familiale/vie professionnelle ».
  - Dispositif ESOPT (Et Si On Parlait Travail ?) pour faire le lien entre travail et santé physique et mentale.
  - Soutien psychologique et dispositifs de prévention du mal-être (Agri'écoute...).

### ACTIONS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

- Mise en œuvre du **programme interministériel de prévention du mal-être**.
- Développement par la MSA d'un **module d'orientation des professionnels agricoles** (futurs ou nouveaux installés, futurs cédants, évolution des pratiques) pour informer, selon les besoins, sur les dispositifs MSA et les autres acteurs intervenants sur les territoires.

### SUJETS À PORTER

L'accompagnement renforcé à la **prévention du mal-être des futurs cédants et des nouveaux installés** dans le cadre défini par le groupe de travail du plan ministériel. Pour les cédants, cet accompagnement devrait être mis en place très en amont de l'échéance de cession. Agri'écoute pourrait faire le relai auprès de la MSA des personnes en difficulté.

# SYNTHESE de la journée 100% BENEVOLE OSONS L'INSTALLATION DANS LE PAYS DE BRAY AGRICOLE

Dimanche 2 Octobre 2022

Notre collectif de veille foncière citoyenne agricole et forestière entend vouloir **former les citoyens au foncier agricole** et à la transmission des fermes brayonnes, **sensibiliser-informer-lever les tabous** pour multiplier les installations et **attirer les porteurs de projets** à venir s'installer sur notre territoire.

Pour en faire partie : [veillefonciercitoyennebray@ecomail.fr](mailto:veillefonciercitoyennebray@ecomail.fr) ou [06 88 31 57 13](tel:0688315713)

Page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/veilecitoyennebrayonne>

Suite à la journée du 2 Octobre 2022, à ARGUEIL, le collectif de veille foncière citoyenne brayonne souhaite apporter sa contribution au prochain PACTE D'ORIENTATION ET D'AVENIR, annoncé par M. MACRON, prélude d'une prochaine loi pour le premier semestre 2023. Conscients, cependant, que les outils stratégiques seront sous la compétence des Régions et que cette loi semble cependant soudaine même si elle est fortement souhaitable et décisive sur le volet « foncier », au -delà de la loi d'urgence de fin d'année 2021.

Pour le territoire brayon, seino-marin, territoire bocager et d'élevage, les actions suivantes seraient nécessaires (sans ordre hiérarchique de priorités) :

## TRANSMISSION :

- Défendre l'outil « contrat de parrainage » quitte à l'allonger au-delà d'un an de contrat car il est peu connu dans le Pays de Bray (un seul formalisé).
- Développer des journées auprès des « prescripteurs » auprès des cédants (en n'oubliant pas les laiteries et les inséminateurs, très proches des futurs cédants).
- Agir sur l'attractivité du métier d'éleveur en jouant la carte du service de remplacement (capitaliser sur les enseignements du projet LEADER mené actuellement par la CRAN sur le territoire brayon 76).
- **Faire un moratoire tant que les décrets de la loi SEMPASTOUS ne sont pas sortis.**

## INSTALLATION :

- Regarder ce qui se fait du côté de la CIAP PAYS DE LOIRE (<http://ciap-pdl.fr/>) sur l'élevage,
- Développer le test-agricole en maraichage notamment sur les 26ha de terres de MAUQUENCHY, propriétés du département (contexte du PAT).
- Obliger la transmission des DICA (Déclarations d'Intention de Cession d'Activité) 5 ans avant la transmission et sanctionner éventuellement cette non-transmission (sur le prix de la transmission ?).
- Créer un nouveau service « civique » dans les entreprises agricoles qui actuellement ne peuvent pas en bénéficier.
- Communiquer davantage sur le RDI ou autres outils assimilés (ex : Objectifs Terres) et veiller que les porteurs de projets soient systématiquement appelés tous les mois pour leur suivi.
- Développer le plaidoyer pour reconnaître l'entrepreneur salarié d'une CAE comme « agriculteur » pour accès aux aides,
- Faire découvrir davantage les outils régionaux proposés : DJA, installations aidées ou pas, portage foncier, fonds régional de stockage de terres...
- Revoir les aides PAC du pilier 1 par rapport à l'UTH (Unité de Travail Humain) et non à l'hectare
- Garantir que le PAI soit vraiment doté d'un accueil pluriel où toutes les sensibilités trouvent écho...
- Travailler des projets ESS (SCOP, SCIC, pour l'installation).

## FONCIER :

- Identifier pour les communes les biens vacants, le foncier agricole et forestier dont les communes disposent et les baux ou éventuels contrats en cours.
- Lancer, ensuite, des appels à candidatures (ex : ARGUEIL)
- Développer les tests agricoles sur terrains communaux.

## CLIMAT :

- Intégrer dans chaque SRDEA des priorités liées à l'adaptation au changement climatique et non pas seulement en termes de critères.

# Veille foncière citoyenne agricole et forestière brayonne



Venez rejoindre notre **collectif de citoyen.ne.s – agriculteurs.trices - associations – élu.e.s - bénévoles** pour œuvrer à démultiplier les installations agricoles et agri-culturelles sur notre territoire brayon et à porter le message de la préservation du foncier agricole et forestier!

**Pour cela, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés!**



Informations:

[veillefoncierecitoyennebray@ecomail.fr](mailto:veillefoncierecitoyennebray@ecomail.fr) / 06 88 31 57 13

## GT 2 « Transmission et installation »

### 1- CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À LA TRANSMISSION :

- Accompagnement à la transmission : Améliorer la mise en relation entre repreneur·euse et cédant·e, faciliter la transmission progressive, développer le tutorat,
- Inciter les paysan·nes à transmettre leur ferme : Soutiens à la transmission, revalorisation des retraites agricoles et retrait des aides PAC pour les retraité·es.
- Créer une fiscalité incitative à la transmission
- Accompagner les cédants vers un projet de transmission.
- Renforcer l'efficacité du RDI et des DICA.

### 2- UN ACCOMPAGNEMENT À TOUTES LES ÉTAPES DE L'INSTALLATION ADAPTÉ À LA DIVERSITÉ DES PROFILS ET DES PROJETS

- Reconnaître et financer la diversité des structures d'accompagnement (pluralisme) de l'installation (avant, pendant et après) et de la transmission.
  - Adapter la formation, les soutiens et le parcours à l'installation à la diversité des profils (plus de 40 ans, non issus du milieu agricole) et des projets : installation progressive, collective, petites fermes, etc.
  - Accompagner les porteur·euses de projet à toutes les étapes : avant l'installation (phase d'émergence), pendant et après l'installation.
  - La transition agroécologique doit être incitée avec un accompagnement sur le terrain.

### 3-RENFORCER LA REGULATION DE L'USAGE DES TERRES POUR MIEUX REPARTIR LE FONCIER :

- cadre national favorisant l'emploi, l'installation, la valeur ajoutée, les pratiques agroécologiques, déclinée localement à travers des schémas directeurs rénovés.
- Remettre l'installation priorité numéro 1 dans le SRDEA

### 4-FACILITER L'ACCES AU FONCIER POUR LES PORTEUSES ET PORTEURS DE PROJET :

- Développer le stockage temporaire de foncier le temps de trouver des porteuses et porteurs de projet.
- Mettre en place une garantie de fermage par les collectivités
  - Préserver la vocation alimentaire des terres agricoles : interdire, sur ces terres, l'installation de panneaux PV à des fins commerciales ainsi que les opérations de compensation / s'équustration du carbone.
  - Répartir plutôt qu'agrandir - Renforcer les outils de régulation au profit de la création et de la transmission des fermes : abaisser le seuil de contrôle des structures et veiller à son application, interdire les agrandissements excessifs, diviser et restructurer les exploitations qui dépassent ce seuil, encadrer les montages sociétaires. A terme : sortir le foncier et l'habitat agricoles du marché.
    - Encourager toutes les formes d'accès au foncier (garanties de fermage, portage, conventions de mise à disposition, associations foncières pastorales, SCOP agricoles) et sécuriser la vocation agricole des bâtis de l'exploitation
- limiter la concentration des terres par montage sociétaire en donnant à la SAFER le droit de préemption sur les parts sociales foncières.
- Contrôle du prix des terres et des fermages et interdiction des « pas de porte ».
- Interdire le travail à façon intégral qui contourne le statut du fermage et permet l'accaparement des aides publiques par des sociétés déléguant intégralement leurs travaux.



Introduire un droit au revenu :

- Sécuriser le revenu paysan et mettre fin à la vente à perte en interdisant l'achat des produits agricoles en dessous les coûts de production,
- Instaurer un arbitrage public des relations commerciales pour permettre une répartition équitable et transparente de la valeur ajoutée dans les filières alimentaires,
- Interdire les surmarges de la grande distribution sur les produits sous SIQO1 en comparaison aux mêmes produits conventionnels

Renforcer le paiement redistributif en favorisant les aides à l'actif

Favoriser la réintroduction de polyculture élevage en zones de grandes cultures

Améliorer la protection sociale: droit au remplacement(pour maladie, vacances, congé maternité et paternité, etc) et au repos.

Développer un service de remplacement et un financement public assurant aux éleveuses et éleveurs un congé minimum de 2 semaines et un jour de repos hebdomadaire.

Encourager et former à l'agriculture de groupe (CUMA, GAEC, SCOP...) et à la gestion de personnel.

Inciter et accompagner à la réduction de capitalisation (systèmes économes, CUMA/ETA, autoconstructions...)

Eviter la concurrence élevage /méthanisation sur les fourrages et l'accès au foncier.

Encourager les élevages répondant aux enjeux agroécologiques.

Plan protéines pour garantir l'autonomie des élevages.

Protéger l'élevage dans la négociation des échanges internationaux.

Garantir la répartition et le maintien du tissu agro-alimentaire local nécessaire à l'élevage : abattoirs, laiteries, services...

## GT2 – INSTALLATION EN ZONE DE DEPRISE

Rendre attractifs les territoires dévitalisés en y garantissant l'accès aux services de santé, d'éducation, de services publics, de commerces, de culture...

Protéger l'agriculture de la spéculation foncière et sur le bâti liée aux activités de loisir .(SRDEA, PLU...)

Développer des projets agricoles dans le cadre des P.A.T.

Créer/renforcer des organisations collectives en circuits courts pour permettre aux agriculteurs et agricultrices en zones de déprise de vendre dans les bassins de consommation. éloignés.

## 9. 29 synthèses

9-1\_29 synthèses des contributions pour priorisation et commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHÈSE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Orientation et formation

Question : Compétences et Référentiels

N° d'ID 1001

8/48/78/114/122/126/148/151/152

Titre

**Renover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

Description

Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue des actions considérées « hors champs » actuellement comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.  
Mettre en place un crédit d'impôt formation et pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement.  
Inciter à la formation notamment sur les RH par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques.  
Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions (Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises)).  
Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue.

Contexte

Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la délocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chefs (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1002

14/17/62/64/66/67/77/114/123/128/129

Titre

**Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

Description

Créer un statut de porteur de projet en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale, à des dispositifs simples, à des financièrement incitatifs et complémentaires au CPF. Indemniser les tuteurs, parrains, et maître de stage.  
Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants et élargir les modes de financement pour permettre aux apprenants de suivre tous les modules de formations nécessaire (Le CPF est parfois limitant).  
Dynamiser le rôle de pépinière d'entreprise, de démonstrateur et de partenaire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans les établissements de formation agricole.

Contexte

Il est difficile pour les porteurs de projet de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT. Il y a de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils aient pu tester le métier.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Compétitivité de l'agriculture. Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des installations. Favoriser les reconversions de nouveaux publics vers l'agriculture en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs attentes. Des porteurs de projets qui se dotent de toutes les compétences nécessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives permettant de se tester et d'acquérir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leurs projets. créer du lien entre le monde professionnel et les porteurs de projets.

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

Commentaires



date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1003

11/12/13/17/33/56/63/65/74/75/114/121/130/147/152

Titre

**Adapter les contenus et les méthodes d'apprentissage en formations initiales**

Description

Renforcer les notions de changement climatique, de transition écologique, sociale et territoriale, de gestion des ressources humaines, de conseil d'entreprise, d'utilisation d'outils numériques et de pilotage dans les programmes de formation initiale.  
Mettre en place un réseau d'exploitations d'accueil qualifiées.  
Former les enseignants sur les nouvelles thématiques tout au long de leur carrière (Immersion régulière...).

Contexte

Manque de compétences et de prise en compte des notions de choix techniques, de gestion des ressources humaines, de prise en compte du changement climatique qui peut être amélioré par des mises en situation et des échanges avec des actifs.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Adapter les enseignements aux réalités agricoles, environnementales et territoriales. Adaptation au changement climatique à la transition écologique, sociale et territoriale. Dynamiser les techniques d'enseignement et diversifier les supports pédagogiques. Maintenir et attirer des emplois par une gestion des ressources et relations humaines de qualité.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Centres de formation, DRAAF, SRFD, Région Normandie, OPCO, FAF, Profession agricole, Chambres d'agriculture de Normandie

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1004

31/33/34/55/59

Titre

**Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie**

Description

Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA pour parfaire les compétences et les connaissances et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles.  
Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équine et Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Gestion d'entreprise, Numérique...  
Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations.

Contexte

Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.  
Objectif : Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.  
Echéance : A mettre en place d'ici à 3 ans.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales

Commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHÈSE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Orientation et formation

Question : Attractivité du métier et des formations

N° d'ID 1005

31/32/33/63/101/131/150

Titre

**Créer des passerelles entre enseignements général et agricole**

Description

Renforcer le lien entre l'enseignement général et l'enseignement agricole en :

Formant & outillant les équipes pédagogiques et les professionnels de l'orientation

- Professionnaliser les équipes pédagogiques et éducatives et l'ensemble des conseillers ResO'Pro (professionnels du conseil et de l'orientation en Normandie)

- Outiller et former les conseillers ResO'Pro et les équipes pédagogiques de l'éducation nationale sur les diplômes, les parcours, les métiers et les débouchés des filières agricoles

- Intégrer les enseignants de 2nde Pro et 2nde GT des lycées agricoles dans les dispositifs passerelle de 3è-2nde

Mixant les publics au sein des centres de formation pour croiser les regards et les parcours

- Ouvrir davantage de classes en filière générale dans les centres de formation agricole (4ème ,3ème, Bac S et STG...) pour faciliter la découverte du monde agricole

- Créer des socles communs de connaissances et multiplier les passerelles entre parcours de formation et diplômes

- Renforcer la mission pédagogique des fermes des lycées agricoles et des ateliers de transformation pour faciliter l'accueil de jeunes en orientation

Accueillant des jeunes en orientation sur des exploitations agricoles

- Démultiplier l'accueil de stagiaires en 4ème / 3ème sur les exploitations agricoles et sur les fermes de lycées agricoles

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Besoin de techniciens agricoles formés

Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations

Suciter des vocations

Faciliter l'orientation

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Région Normandie, DRAAF, centres de formation, Rectorat, Ministères de l'éducation nationale + Agriculture, acteurs de l'orientation, instituts de recherche

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1006

57/124

Titre

**Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT**

Description

Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé en :

Proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels

- Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels

- Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux

- Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels

Formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT

- Création de ressources pédagogiques pour ce module

- Formation des équipes pédagogiques

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur

Baisse d'effectif en formation initiale

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux

Inverser les représentations

Faciliter l'orientation et susciter des vocations

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministères (Education nationale + Agriculture), équipes pédagogiques, Profession agricole

Commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHÈSE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Orientation et formation

Question : Attractivité du métier et des formations

N° d'ID 1007

12/31/32/63/76/101/131/133/150

Titre

**Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers**

Description

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers en :

Créant un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions

Mettant en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, conseil, transformation, R&D, commercialisation, qualité)
- des parcours de formation (court - long / initiale - continue / scolaire - apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Multipliant les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les événements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifiant et professionnalisant des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie
- Recenser et former les professionnels pour parler de leur métier
- Faciliter l'accueil et les visites en entreprises

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Déficit d'image

Baisse d'effectif en formation initiale

Pénurie de salariés agricoles

Difficulté pour faire un choix d'orientation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations

Attirer des candidats - Susciter des vocations

Faciliter l'orientation

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, centres de formation, Rectorat, acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), collectivités, agence de l'orientation

Commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHESE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Orientation et formation

Question : Attractivité du métier et des formations

N° d'ID 1008

12/35/58/117/118

Titre

**Améliorer la qualité de vie sur les exploitations pour rendre attractif les métiers de l'agriculture**

Description

Améliorer les conditions de travail et la qualité de vie en agriculture en :

Permettant la prise de congé et de week-ends

- Accès et recours au service de remplacement facilités sur tous les territoires (disponibilité et formation des agents de remplacement, compétences pour intervenir dans toutes les exploitations)

- Maintien et augmentation du crédit d'impôt pour le motif congé (35j de crédit d'impôt à 60% pour tous les associés)

- Promotion du remplacement par des ambassadeurs, la profession et les centres de gestion

Améliorant les conditions d'emploi

- Mise en place et démultiplication de bonnes pratiques sur l'organisation du travail, l'aménagement des horaires, la délégation

- Promotion de solutions, d'aménagements et d'équipements réduisant l'astreinte, la charge de travail ou la pénibilité en particulier pour les femmes

Améliorant la rémunération des salariés agricoles et agroalimentaires

Conciliant vie professionnelle et vie familiale

- Maintien de la prise en charge du remplacement pour congé maternité

- Assouplissement des règles d'application du congé paternité (25 jours dans les 6 mois) et suppression de la CGS/CRDS restant à la charge des papas agriculteurs

- Instauration d'un crédit d'impôt pour congé parental

- Mise en place de solutions permettant de recourir au remplacement pour enfant malade et/ou handicapé

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Pénurie de main d'oeuvre

Déficit d'image

Charge de travail, pénibilité et astreinte importants dans de nombreuses exploitations

Désaffection des candidats pour l'élevage laitier

Sortie du métier précoce et/ou arrêt du lait

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Maintien de l'élevage

Attractivité & Renouvellement des générations

Pérennité des exploitations

Vivabilité des exploitations

Type de mesure

Législative

Nationale à créer

Régionale à créer

Organisationnelle

à amplifier

à amplifier

Autre

Acteurs

Tous les acteurs : Profession agricole, services de remplacement, collectivités, Ministère de l'agriculture, MSA, Chambres d'agriculture,

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1009

60/61/132/133

Titre

**Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs**

Description

Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles en :

- Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié
- Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines

Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en :

- Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles
- Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation

Valoriser l'emploi agricole en :

- Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise...)
- Agissant sur la qualité des offres d'emploi (condition de travail, horaires...)
- Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi ( évolution professionnelle, rémunération, avantages...)

Contexte

Difficultés de recrutement  
Pénurie de main d'oeuvre  
Concurrence avec les autres secteurs professionnels  
Déficit de compétences RH

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Attractivité des métiers de salariés agricoles  
Pérenité des entreprises agricoles  
Image du métier et des entreprises agricoles

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1010

152

Titre

**Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs**

Description

Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) ainsi que la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela permettra de favoriser les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques, ainsi que renforcer les liens entre enseignement et développement agricole.

Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires à mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

Contexte

CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et démultiplier cette dynamique et pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes » à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et contribuant à la réduction de gaz à effet de serre.

Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)

Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etablissements d'enseignement agricole (du public et du privé), associations d'agriculteurs porteuses de collectifs engagés en agro-écologie, structures d'accompagnement des collectifs, DRAAF, DGER, Chambres d'agriculture, Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole

Commentaires



date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHÈSE

nom du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Installation et transmission

Question : Accès au foncier pour les jeunes

N° d'ID 2001

22/25/35/67/82/90/111/113/120/125

Titre

**Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).**

Description

- 1- Moderniser le statut du fermage -Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres. -Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier. -Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre réglementaire s'applique) -Règle de révision du fermage: à la sixième année et non à la troisième. Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire. -En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur au profit d'un bailleur potentiel.
- 2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, idem pour la vente de foncier.
- 3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage.
- 4-Faire devenir « espaces tests », les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles.

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)  
Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu : Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installations avec de la location, maintenir l'unité des exploitations.  
Objectifs : Augmenter la part des bailleurs en location à long terme.  
Echéance : début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2002

92/94/107/108/127

Titre

**Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole**

Description

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des entreprises agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

1- Bonus/malus fiscal en faveur des cédants qui transmettent l'intégralité de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Avec le principe que le malus fiscal puisse venir en partie voir intégralement financer le bonus. La proposition de BONUS, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de MALUS, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation.

2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs si location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans.

3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (Energies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette.

Contexte

La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démantèlement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler et ainsi avoir des propriétaires qui décident de conserver leurs terres et de les mettre en location à des fermier doit être encouragé.

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaître. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de projet - cf. PAFIT (fiche 2005)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu : Evolution démographique et sociale des actifs, privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation.  
Echéance : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Etat / collectivités locales

Commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHÈSE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Installation et transmission

Question : Soutien de la Polyculture-Elevage et de l'Elevage

N° d'ID 2003

49/86/87/89/93/112/116/156

Titre

Accompagner la transmission en polyculture élevage

Description

Proposition : 4 volets

-Modernisation/Relocalisation des bâtiments d'élevages : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement etc.), création d'un fonds de garantie sur ces projets souvent attaqués

-Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi.

-Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure.

Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente.

Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme.

-Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage.

Contexte

Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourdeur réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu: Favoriser l'installation en élevage et maintenir les outils en place, assurer la souveraineté alimentaire.

Objectifs: Maintenir 100% des exploitations d'élevage sur le territoire normand.

Échéance: début 2024

Type de mesure

	Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2004

23/24/62/109/110

Titre

**Des outils de diagnostics efficients pour mettre en mouvement et prendre les bonne décisions**

Description

Proposition en trois axes :

1- Etablir un cadre méthodologique national pour l'estimation de la valeur de l'entreprise, intégrant une approche patrimoniale et une approche économique.  
2- Systématiser la réalisation d'un diagnostic global de reprenabilité et de potentialité de l'exploitation, avec le cédant, comprenant 4 volets: A- Analyser l'entreprise sur sa durabilité économique, sociale, environnementale et sur sa résilience sous la forme d'une matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces). B- Travailler sur les aspects techniques et les aspects humains liés à la transmission. C- Utiliser le cadre méthodologique d'évaluation afin d'approcher une estimation de l'entreprise. D- Ouvrir la réflexion sur les autres potentialités de la ferme. Diagnostic accompagné financièrement (AITA, Région, Collectivité locales, Amont, Banques...) conditionné au retour de la DICAA (Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole), réalisé avant la publication d'une offre sur le RDI (Répertoire Départ Installation). Le contenu du diagnostic pourrait s'articuler avec le diagnostic d'exploitation face au changement climatique.  
3-Intégrer dans le parcours à l'installation (PAI, 21h, formations certifiantes) une approche globale du projet face aux 17 enjeux du développement durable dont le changement climatique. Dans une logique gestion des risques. Proposer de manière facultative, un diagnostic global RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) du projet avant installation

Contexte

Les enjeux de la transmission et de l'installation , vont se complexifier suite aux réglementations et au regard du nombre d'entreprises qui seront à reprendre dans les années à venir. Il est donc nécessaire d'anticiper encore plus qu'auparavant la transmission de son entreprise. Peu de diagnostic cédant sont réalisés aujourd'hui, les cadres de financement AITA ou de la Région ne sont pas adaptés. Il existe également une certaine inadéquation entre les entreprises à transmettre et le projets des jeunes, une sensibilisation des cédants à cette situation est nécessaire et suivant les cas, notamment sur les entreprises non viables, d'aller explorer les autres potentialités. Malgré les actions déjà menées la plupart des exploitants ne connaissant pas leur repreneur, semble résigné et ne prend pas les devant sur ce sujet.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu: Evolution démographique et social des actifs. Evolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants,...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles.  
Objectifs : 50% des exploitations à céder dans les 10 ans ont réalisé ce diagnostic.  
Échéance : Début 2024

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, DRAAF, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, oragnisme de conseil, autres financeurs (acteurs économiques, coopératives, inductriels de l'amont, banques,...)

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2005

79/91

Titre

**PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture**

Description

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : A partir de l'envoi de la DICA ;

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés.

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité.

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002. (Renvoi de DICA + RDV du PAFIT)

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

Contexte

Peu de retour des DICA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite, ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : Un départ, une arrivée, limiter le démembrement, limiter la déprise laitière.

Objectifs : Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

Echéance : 2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2006

7/21/26

Titre

**Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »**

Description

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)  
 1- Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.  
 2- Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre.  
 3- Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet.  
 4- Création d'un label "cession garantie si publiée au RDI" assurant une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label), une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation.  
 Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée.

Contexte

Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu: Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles  
 Objectifs: Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides.  
 Echéance : 2025

Type de mesure

	Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseil départementaux / Agences de l'Eau

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

nom du contributeur

mail : [etienne.fels@cuma.fr](mailto:etienne.fels@cuma.fr)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2007

54

Titre

**Création d'un diagnostic de mécanisation**

Description

Systematiser, dans le parcours à l'installation, un diagnostic de la stratégie de mécanisation. Il s'agit dès lors de l'intégrer dans la conception du modèle économique du futur installé. Cette proposition a fait l'objet d'échanges avec les élus nationaux des Chambres d'Agriculture de France et les Jeunes Agriculteurs, qui se poursuivront pour sa déclinaison concrète.

Effet : Optimisation des performances technico-économiques et environnementales de l'exploitation agricole, gagner en adaptabilité. Prévoir un diagnostic de mécanisation dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé. Permet d'éviter des investissements par des délégations de tâches (ETA et CUMA)

Contexte

Dans son rapport sur les charges de mécanisation, le CGAAER a porté la conclusion suivante : "la connaissance et la maîtrise du coût de la mécanisation dans les coûts de production restent donc fondamentales dans l'économie des exploitations agricoles." Aujourd'hui, la France est leader européen des charges de mécanisation. Ce poste grève les modèles économiques des nouveaux installés, sans qu'il existe aujourd'hui d'appui sur ce volet, dans le cadre du parcours à l'installation, permettant réflexion stratégique et optimisation. Concilier maîtrise des coûts de production et vivabilité pour les exploitations agricoles

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu: Equilibre agrandissement-installation et Soutien de la polyculture élevage et de l'élevage  
Objectif : permettre à des jeunes agriculteurs de raisonner leur parc matériel et la délégation afin d'avoir un outil de production qui soit souple et adaptable dans un contexte économique et climatique fluctuant.  
Echéance: 2024

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

partenaires de l'installation : JA, Chambres d'Agriculture, ... et OPA qui interviennent sur le plan économique : Fédération de cuma, centre de gestion par exemple

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

nom du contributeur

mail : [alban.brehon@gmail.com](mailto:alban.brehon@gmail.com)

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2008

88

Titre

**Identifier les facteurs de déprise au niveau local pour activer les leviers appropriés**

Description

Les facteurs de déprise qui pourraient se multiplier dans les années à venir seront également localisés sur notre région. Pour définir un plan d'action, il faut d'abord déterminer les raisons qui ont conduit à une déprise agricole sur un territoire donné pour ensuite mettre en place des actions ciblées.

Exemples de conditions défavorables pouvant conduire à la déprise agricole : secteurs non remembrés, occupation des terres agricoles pour des activités de loisir, pression des gibiers et des nuisibles, développement urbain important, zone à contraintes environnementales et réglementaires importantes, absence de services de proximité, d'accès aux réseaux internet etc...

Leviers : Méthodologie commune et partage des actions entreprises pour répondre à la problématique, lien avec les collectivités locales, leviers spécifiques en fonction de la problématique locale

Contexte

Certains secteurs très ciblés souffrent déjà d'une déprise agricole importante, conserver une dynamique de territoire via des installations agricoles est un réel challenge, ce risque est à prévenir pour ne pas avoir d'effets systémiques dans ces secteurs.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu : Favoriser l'installation sur tout le territoire normand, Maintenir le tissu agricole sur nos territoires

Objectif : Trouver un levier pour chaque zone de déprise identifiée

Échéance : 2024

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

La Région / Les collectivités territoriales / Les Chambres d'Agriculture / La profession agricole

Commentaires



date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3001

29/73/84/95/147

Titre

**Sécuriser la prise de risque des agriculteurs innovants - Recherche-Développement et transfert**

Description

- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)  
- Des programmes de recherches sur les systèmes de cultures, techniques, technologies, produits biostimulants-biocontrôle, etc...

Contexte

- des solutions actuelles très efficaces sur leur cibles et dans leur positionnement  
- des solutions (non nocives pour l'environnement) nécessitant une approche intégrée de la protections des cultures  
- un contexte économique ne laissant pas de place à l'erreur sur la productivité des cultures

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

- la protection de l'eau, de l'air, de la santé, de la biodiversité

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>

Acteurs

Parlement : projet de loi de finance ; ministère de la recherche ; ministère de l'agriculture et de l'alimentation; INRAEE ; instituts techniques ; chambres d'agriculture ; conseil régionaux; agriculteurs ; filières ; entreprises privées de protection des plantes

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3002

46/47/134/144

Titre

**Paiements pour Services Environnementaux PSE**

Description

Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises du secteur tertiaire ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de développer la labellisation sur les pratiques favorables à l'environnement (haies, prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voir des prairies temporaire 3 ans et plus, emploi de biocontrôles et réduction de l'IFT, ...)

Contexte

L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts et de la perte de productivité, donc de compétitivité. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée, ...

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Parlement : projet de loi de finance ; ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; INRAE ; instituts techniques ; chambres d'agriculture ; conseil régionaux ; agriculteurs ; filières

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3003

43/140

Titre

**Systèmes de production favorables**

Description

Actionner différents mécanismes techniques, économiques, réglementaires pour favoriser le développement de pratiques favorables à la résiliences des systèmes d'exploitation :

- recherche et développement en systèmes de culture économes en Eau, sur la matière organique du sol comme facteur favorable,
- labélisation "économe en eau" des systèmes de production de culture ou élevage (économie et/ou réutilisation) – incitation financière publique (Agences de l'eau ?) ou privée (PSE ? Voir fiche 3002)
- financement d'outils et technologies (OAD, tensiomètres, vannes pilotées...), de structures, d'infrastructures (dont haies, agroforesterie, pré-verger) permettant les économies d'eau et/ou le réemploi d'eau de toiture.

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Une agriculture productive dans un contexte de raréfaction de son premier facteur de production : l'Eau.

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

INRAE, Instituts techniques, chambres d'agriculture, Etat.

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3004

50/69/155

Titre

**Productions et filières de valorisation locales**

Description

- Développer les filières pour valoriser les productions répondant à l'adaptation au changement climatique : financement des outils de collecte, stockage, promotion de l'utilisation des cultures "alternatives",  
- En élevage, accroître les aides pour favoriser la consommation de matières premières agricoles et de co-produits régionaux, et pour mettre en place des fabriques d'aliments à la ferme (FAF) (stockage et transformation)  
- Relocaliser les productions en lien avec les besoins alimentaires locaux, mettre en place des filières de transformation locales (ex : abattoirs de proximité, légumeries, etc.)

Contexte

Besoin de développer l'autonomie alimentaire en élevage, intérêt économique pour l'exploitation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Réduire les émissions de GES liées au transport des aliments  
Assurer des débouchés à de nouvelles productions adaptées au changement climatique.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

DRAAF, Région, Coopératives et négociants agricoles, Filières, Organismes de conseil

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3005

9/80/100

Titre

**Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

Description

Systematiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'agence de l'eau.  
Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique.  
Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple.  
Développer l'agriculture de conservation des sols.

Contexte

En Normandie, taux de matière organique des sols plutôt modéré en zones de cultures, plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol , limiter l'érosion des sols  
Objectifs :  
- Analyse de matière organique obligatoire à partir de 2024, suivi tous les 5 ans  
- Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035  
- 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes de conseil agronomique, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3006

51/96/104/106/137

Titre

**Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures**

Description

- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris prise en compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs.

Contexte

L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique et du maintien de l'activité d'élevage  
Echéance : 2025

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs

Commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHÈSE

nom du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Adaptation et transition face au changement climatique

Question : Autre sous thématique

N° d'ID 3007

28/37/53/100/136/142

Titre

Développer et entretenir haies et agroforesterie

Description

- Reconnaître et favoriser l'agroforesterie au sens large : agroforesterie intraparcellaire, pré-verger, haie bocagère...
- Renforcer les mesures d'accompagnement économique et technique, notamment pour les projets de territoire (ex : chaufferies collectives alimentées par le bois de haies, mutualisation des moyens d'entretien des haies et des arbres,...).
- Ouvrir le sociétariat des Cuma et coopératives agricoles aux acteurs ruraux pour des projets de plantation et entretien de haies
- Accompagner l'entretien responsable des arbres et haies existants
- Financer la création et développement de nouvelles haies bocagères, arbres
- Favoriser et accompagner les plans de gestion de la haie et des arbres
- Lever les contraintes réglementaires (période de taille trop courtes, déplacement impossible...), économiques et sécuriser d'un point de vue juridique dans le temps les agriculteurs qui plantent des arbres et des haies.
- Accompagner les productions horticoles et de pépinières locales pour répondre aux besoins en végétaux aussi bien en milieu rural qu'urbain, inciter à renforcer l'achat local dans les appels d'offre.

Contexte

La Normandie comporte des zones très bocagères, elle cumule 136 000 km de haies en 2018 (source IGN). La densité de haies diminue, néanmoins il subsiste encore des parcelles agricoles de moins de 1 ha entourées de haies.  
L'agroforesterie intraparcellaire existe depuis longtemps avec les pré-vergers, elle émerge depuis une dizaine d'années en grandes cultures et parcours d'élevage.  
Nombreux avantages de la végétalisation face au changement climatique : fixation de carbone, création d'îlots de fraîcheur, effets positifs sur le cycle de l'eau (lutte contre l'érosion, désimperméabilisation...).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux d'adaptation au changement climatique (ombrage, lutte contre l'érosion) et d'atténuation (stockage de carbone, énergie).

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Région, Agences de l'Eau, Collectivités, Chambres d'agriculture, Organismes de conseil sur arbres, haies et horticulture

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3008

142/143/149

Titre

**Polyculture-élevage**

Description

Développer une polyculture-élevage territorialisée :  
Favoriser par des crédits d'impôt la contractualisation élevage-culture, au profit de la culture de légumineuses et prairies temporaires, et au profit de l'élevage.  
Pour ce double "profit", mettre en place et garantir un cadre gagnant-gagnant (éleveur et cultivateur)  
Créer un indicateur d'autonomie régionale et développer des indicateurs à l'échelle de l'exploitation à l'image de ce que fait Dévautop pour les importations.  
Sécuriser les fourrages en développant la recherche sur les espèces résistantes à la sécheresse, intégrer un bilan fourrager avec matrice sécheresse obligatoire dans tous les projets de méthanisation.

Contexte

La polyculture élevage est reconnue pour sa capacité de résilience, par ses résultats favorables à l'autonomie énergétique et le bouclage du cycle de l'azote, par la réduction de l'usage de produits phytosanitaires.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Le maintien de l'élevage dans le contexte de changement climatique et de la pression de la culture (blé, pomme de terre, betterave et lin textile en Normandie).

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Région, ministère de l'agriculture, chambres d'agriculture, ACTA et instituts techniques, Coopératives et CUMA.

Commentaires



date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3009

37/51/83/106/146/153/154

Titre

**Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture**

Description

- Soutenir le photovoltaïque, tracker solaire,  
 - Soutenir la méthanisation à la ferme (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter chaudière pour chauffer maternités et post sevrages),  
 - Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement de photovoltaïque sur toiture agricole,  
 - Coordonner collectivités et agriculteurs dans la mise en place de filières productrice d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque),  
 - Ouvrir le sociétariat des Cuma et coopératives agricoles aux acteurs ruraux pour des projets de production d'énergie  
 - Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Elevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique.

Contexte

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, constructeurs

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3010

50/51/105/135/138

Titre

**Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique**

Description

Pour les agriculteurs, les conseillers et les décideurs du monde agricole :  
Sensibiliser : présentation des projections de l'impact changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone  
Former aux enjeux et levier d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue.  
Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale.

Adaptation : déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics.  
Atténuation : Déployer des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans carbone dans le temps.  
Proposer aux éleveurs des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en élevage.

Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Contexte

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.  
En élevage nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de préventions des maladies.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricole normande pour davantage de résilience.  
Démarrage dès maintenant

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoce agricoles

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3011

43/85/99/103/140/139

Titre

**Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous**

Description

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient :

- favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)
- favoriser les systèmes de cultures économe en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves, ...) --> à expertiser au préalable.
- développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture.
- disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver).

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Agence de l'Eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions.

Commentaires

## 10. 17 propositions prioritaires

10-1\_17 propositions prioritaires validées en GT

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1001 8/48/78/114/122/126/148/151/152

Titre

**Renover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

Description

- Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue, des actions considérées actuellement « hors champs » comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.
- Faire connaître le crédit d'impôt formation et le mettre en place pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation. Pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement
- Inciter à la formation notamment sur les RH (Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié) par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques
- Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions. Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises).
- Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue
- Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : apprentissage avec plusieurs employeurs

Contexte

Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et aux pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.

Objectifs : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030

Echéances : 2025 et 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole

Commentaires

Titre

**Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

Description

- Créer un statut de porteur de projets en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale (et protection des tuteurs, parrains et maître de stage), à des dispositifs simples, financièrement incitatifs et complémentaires au CPF (Compte Personnel de Formation). Exemple : salariat via une structure financée par des collectivités locales : espace test
- Indemniser et accréditer/former les tuteurs, parrains, et maître de stage
- Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants et élargir les modes de financement pour permettre aux apprenants de suivre tous les modules de formations nécessaires (Le CPF est parfois limitant)
- Dynamiser le rôle de pépinière d'entreprise, de démonstrateur et de partenaire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans les établissements de formation agricole
- Développer des formes pédagogiques mixtes (digital/mooc...) pour ce public en reconversion

Contexte

Il est difficile pour les porteurs de projets de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT. Il y a de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils aient pu tester le métier.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Compétitivité de l'agriculture. Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des installations. Favoriser les reconversions de nouveaux publics vers l'agriculture en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs attentes. Des porteurs de projets qui se dotent de toutes les compétences nécessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives permettant de se tester et d'acquérir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leurs projets. Créer du lien entre le monde professionnel et les porteurs de projets.

Echéances : Opérationnel en septembre 2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

Commentaires

Titre

**Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie**

Description

- Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA et autres acteurs de l'enseignement supérieur agricole pour parfaire les compétences et les connaissances, et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles  
- Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équine et Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Gestion d'entreprise, Agro-écologie, Numérique...  
- Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations

Contexte

Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor.  
Manque de salariés formés à une mission de responsable (management...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.  
Objectifs : Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.  
Echéances : A mettre en place d'ici à 3 ans.

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales – Tous les acteurs de l'enseignement supérieur

Commentaires

Titre

**Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT**

Description

Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé

En proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels :

- Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux
- Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels
- Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels

En formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT :

- Création de ressources pédagogiques pour ce module
- Formation des équipes pédagogiques

Contexte

40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030, 5 % d'emploi pourraient disparaître (concentration des EA et baisse de l'élevage).

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations.

Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur et déficit d'image notamment.

Baisse d'effectif en formation initiale.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux.

Inverser les représentations.

Faciliter l'orientation et susciter des vocations.

Objectifs : Toucher tous les élèves du primaire et du secondaire

Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministères (Education nationale + Agriculture), Equipes pédagogiques, Profession agricole

Commentaires



Titre

**Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers**

Description

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers. En commençant par :

Créer un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions

Mettre en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, conseil, transformation, R&D, commercialisation, qualité)
- des parcours de formation (court - long / initiale - continue / scolaire - apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Multiplier les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les événements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifier et professionnaliser des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie
- Recenser et former les professionnels pour parler de leur métier
- Faciliter l'accueil et les visites en entreprises

Coordonner tous les acteurs régionaux sur ce thème / via le COB (Contrat d'Objectif de la Région Normandie, outil de la politique agricole régionale)

Initiative de la marque employeur cf 1009

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations  
Déficit d'image  
Baisse d'effectif en formation initiale  
Pénurie de salariés agricoles  
Difficulté pour faire un choix d'orientation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations  
Attirer des candidats - Susciter des vocations  
Faciliter l'orientation

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, Centres de formation, Rectorat, Acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), Collectivités, Agence de l'orientation et des métiers, APECITA

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1009

60/61/132/133

Titre

**Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs : une illustration, un exemple de ce qui peut être mis en œuvre de la 1007**

Description

Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles, en :

- Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié
- Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines

Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en :

- Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles
- Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation

Valoriser l'emploi agricole en :

- Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise...)
- Agissant sur la qualité des offres d'emploi (conditions de travail, horaires...)
- Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi (évolution professionnelle, rémunération, avantages...)

Contexte

Difficultés de recrutement  
Pénurie de main d'oeuvre  
Concurrence avec les autres secteurs professionnels  
Déficit de compétences RH

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Attractivité des métiers de salariés agricoles  
Pérenité des entreprises agricoles  
Image du métier et des entreprises agricoles

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA

Commentaires

**Titre**

**Description**  
Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) et de bénéficier de la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela favorisera les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques et renforcera les liens entre enseignement et développement agricole.  
Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires pour mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

**Contexte**  
CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et de démultiplier cette dynamique pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes » à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et de dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.  
Il existe d'autres formes d'action sur ce type de lien notamment dans le COB3 (Contrat d'Objectif de la politique agricole régionale) en Normandie.

**Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances**  
Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et de contribuer à la réduction de gaz à effet de serre  
Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)  
Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole

<b>Type de mesure</b>	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

**Acteurs**

**Commentaires**

Titre

**Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).**

Description

- 1- Maintenir un statut du fermage basé sur la confiance
  - Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres
  - Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier
  - Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre règlementaire sur l'indemnité au preneur sortant s'applique)
  - Règle de révision du fermage : à la sixième année et non à la troisième (dissensus sur ce point). Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire
  - En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur en place au profit de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans
- 2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, de même pour la vente de foncier
- 3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage
- 4- Encourager des « espaces tests » et les financer, en lien avec les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)  
Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour : encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installation avec de la location et maintenir l'unité des exploitation  
Objectifs : Augmenter la part des bailleurs en location à long terme  
Echéances : Début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, Représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

Commentaires

Titre

**Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole**

Description

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

1- Bonus/malus fiscal au % de la SAU en faveur des cédants qui transmettent une part de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Incluant le principe que le malus fiscal puisse venir en partie, voire intégralement, financer le bonus. La proposition de bonus, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de malus, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation

2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs en cas de location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier

3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette

4 – Imaginer des dispositifs similaires pour les ETA

Contexte

La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démantèlement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler. Il faut encourager les propriétaires qui décident de conserver leurs terres en les mettant en location à des fermiers

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaître. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de projets - cf. PAFIT (fiche 2005)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Evolution démographique et sociale des actifs, privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation

Objectifs : Accroître la part de fermage dans les transmissions vers des jeunes  
Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables  
Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action

Echéances : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Collectivités locales

Commentaires

Titre

**Accompagner la transmission en polyculture élevage**

Description

Proposition en 8 volets  
 1 - Moderniser/Relocaliser des bâtiments d'élevage : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement, etc), création d'un fonds de garantie permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée sur ces projets souvent attaqués  
 2 - Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi  
 3 - Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure  
 4 - Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : vers une loi Egalim 3  
 5 - Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme  
 6 - Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage  
 7 - Services de Remplacement : une clé pour faciliter l'installation en PE :  
 - Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pouce lorsqu'ils s'installeront  
 - Porter à 35 jours /Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement  
 8 - Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP (Directions Départementales de la Protection des Populations) / Gestion des zoonoses

Contexte

Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourdeur réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Favoriser l'installation en élevage et maintenir les outils en place, assurer la souveraineté alimentaire  
 Objectifs : Maintenir 100% des exploitations d'élevage sur le territoire normand  
 Échéances : Début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS, DDPP

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2005 79/91

Titre

**PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture**

Description

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural, l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : à partir de l'envoi de la DICA

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : 50 ans ? Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002 (Renvoi de DICA + RDV du PAFIT).

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale fiche 2001) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

Statut du porteur de projets (à relier au GT1)

Contexte

Peu de retour des DICA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite. Ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : un départ, une arrivée. Limiter le démembrement. Limiter la déprise laitière

Objectifs : Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

Echéances : 2024

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales, MSA, ONVAR, VIVEA

Commentaires

Titre

**Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »**

Description

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)

1 - Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.

2 - Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre  
3 - Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet

4 - Création d'un diagnostic millésimé "cession garantie si publiée au RDI" assurant (certifiant) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label, une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation

Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée

Contexte

Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles

Objectifs : Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides.

Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseils départementaux / Agences de l'Eau

Commentaires



Titre

**Paiements pour Services Environnementaux PSE**

Description

- Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de développer la labellisation sur les pratiques favorables à l'environnement (haies -en prenant l'ensemble des problématiques de l'EA-, prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voire des prairies temporaires 3 ans et plus, réduction du travail du sol et mise en place de couverts, emploi de bio-intrants (bio-contrôles et bio-stimulants et produits organiques) et réduction de l'IFT, GIEE ...)  
- Distinguer les PSE à financement public des PSE à financement privé  
- Construire un label biodiversité à l'échelle nationale

Contexte

L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts en conservant productivité et compétitivité. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée...

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Besoin de sécuriser les agriculteurs.  
Des contrats de 5 ans minimum pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs.  
Objectifs : 30 % de la SAU en PSE  
Echéances : 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Parlement : projet de loi de finance ; Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; INRAE ; Instituts techniques ; Chambres d'agriculture ; Conseil régionaux ; Agriculteurs ; Filières.

Commentaires

Titre

**Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

Description

- Développer l'agriculture de conservation des sols.
- Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'Agence de l'eau.
- Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique.
- Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture comme le Bois Raméal Fragmenté, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple (échange paille-fumier).

Contexte

En Normandie, le taux de matière organique des sols est plutôt modéré en zones de cultures et plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement. Intérêt des systèmes Polyculture Elevage dans ce contexte.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol, limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité du sol  
Objectifs :

- Rendre obligatoire l'analyse de matière organique à partir de 2024, suivi tous les 5 ans
- Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035
- Atteindre 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035
- Maintenir des Systèmes en PE : adapter une réglementation favorable à l'élevage

Echéances : 2024-2035

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes de conseil, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région, Filières, Formation

Commentaires

Titre

**Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat**

Description

- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris en tenant compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs.
- Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil...

Contexte

L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale.

Cette fiche ne solutionne pas tous les enjeux du changement climatique (tempêtes, pluviométrie...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, au maintien de l'activité d'élevage et au Bien être animal  
Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture**

Description

- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Elevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique
- Développer le tracker solaire en autoconsommation
- Soutenir la méthanisation à la ferme avec un minimum (point de dissensus) d'effluent d'élevage (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter la chaudière et chauffer maternités et post sevrages)
- Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement du photovoltaïque à privilégier sur toiture agricole
- Coordonner les collectivités et les agriculteurs dans la mise en place de filières productrices d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, éolien), ouvrir la participation locale au financement des projets
- Besoin de cadrage plus fin (sur les Coproduits en méthanisation par exemple)
- Méthanisation : simplifier les démarches collectives
- Accompagner les exploitations agricoles sur les énergies renouvelables

Contexte

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.  
Cohérence avec fiche 3005 (mo dans le sol) questionnée vis-à-vis du développement de la méthanisation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.  
Échéances : Dès que possible

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique**

Description

Pour les étudiants, agriculteurs, conseillers et décideurs du monde agricole et rural :

- Sensibiliser : présentation des projections de l'impact du changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone
- Former aux enjeux et leviers d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue
- Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale

Adaptation : déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action pour améliorer la résilience des exploitations, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics

Atténuation : déployer des diagnostics d'exploitation et territoriaux pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans GES (Gaz à Effet de Serre) (dissensus sur type de bilan carbone/GES) dans le temps

- Proposer aux agriculteurs des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en agriculture

- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Contexte

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.  
En production animale et végétale, nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de prévention des maladies.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricoles normandes pour davantage de résilience.

Objectifs : 50 % des agris sensibilisés en 5 ans ?

Centraliser et comptabiliser les diagnostics « climat »

750 diagnostics (cap2er, grande culture, carbocage...) d'exploitation par an

Echéances : Démarrage dès maintenant

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoce agricoles, Filières, OVS, VIVEA, OCCAPIAT, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous**

Description

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient :

- Favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage et de l'horticulture / maraichage / serres (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)
- Favoriser les systèmes de cultures économes en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves (dissensus sur la betterave), ...) --> à expertiser au préalable
- Développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture
- Disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver). Dissensus sur ce point : il faudrait plutôt adapter les systèmes ou alors bien définir ce qu'on irrigue, et sur quelle échelle et étudier les alternatives à la création de réserves (modèle épuisé plus au sud)
- Piloter la ressource à une échelle « pertinente » : échelle hydrogéologique
- Disposer d'une échelle de priorité, par exemple : population / animaux / production alimentaire / ...
- Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau (haies, zones humides...)
- Favoriser des systèmes d'irrigation économes en eau et utilisés au moment où la plante en a le plus besoin
- Usine de dessalement à étudier / nouvelles technologies ?

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau pour l'agriculture (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Agences de l'eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions, Recherche, Instituts techniques.

Commentaires

## **11. Synthèse de la contribution des apprenants de l'enseignement agricole**

11-1\_Contribution des apprenants de l'enseignement agricole – transmis par la DRAAF

FRANCE  
NATION  
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE  
>> LOI

D'ORIENTATION  
& D'AVENIR  
AGRICOLES





**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Concertation des apprenants de l'enseignement agricole

# Un cap et un cadre posés pour la concertation

*Rendre possible, attractive et soutenable l'entrée dans les métiers agricoles et les transitions*

## UN OBJET CENTRAL

Les actifs qui font et feront l'agriculture. Les femmes et les hommes actifs du secteur de la production agricole sont le socle de la souveraineté alimentaire des territoires français, des filières et systèmes alimentaires, nombreux et divers.

## UN HORIZON : 2040

Reconcevoir les politiques et outils d'accompagnement en matière d'orientation, de formation, d'installation et de transition nécessite d'anticiper, autant que faire se peut, ce que seront les agricultures, les exploitations et les métiers à cette échéance. Il s'agit de penser demain pour accompagner aujourd'hui

## UNE CIBLE

Réinventer des politiques publiques, des outils et initiatives publics, privés et associatifs en matière d'orientation, de formation, d'installation, de transmission, d'innovation et d'investissement.

# Méthodologie : café découverte

## LIEUX CONCERTATION :

- 3
- 18 établissements
- 94 apprenants (Bac Pro CGEA, BP REA, Bac STAV Production, BTSA ACSE, APV, PA)

## INTRODUCTION PLEINIÈRE

- Concertation PLOAA
- Les enjeux et les priorités pour la Normandie
- Méthodologie

## 4 ATELIERS (4 x 20 minutes)

- Attractivité des formations
- Attractivité des métiers
- Souveraineté alimentaire
- Changement climatique

## ANIMATION DES ATELIERS

Chaque atelier est animé par un binôme de 2 apprenants

- 1 animateur.ice
- 1 rapporteur

## RESTITUTION DES ATELIERS

### 2 diapositives par atelier

- Concertation
- Propositions

Co-construction des propositions en plénière

## Résultats :

- **77 % des participants ont souhaité participer à cette concertation**
- **88 % des participants recommanderaient certainement leur formation voire la recommandent**
- **54 % des participants indiquent être certainement bien formés voire bien formés**
- **60 % des participants indiquent que l'objectif de la souveraineté alimentaire est un objectif parmi d'autres**
- **73 % des participants considèrent être suffisamment formés aux conséquences du changement climatique sur l'agriculture normande**

## Atelier 1 : attractivité des formations et des établissements

Si ce n'est pas dans  
l'enseignement agricole  
qu'on arrive à faire  
pousser les projets !!!

UED'12.



## Atelier 1 : attractivité des formations et des établissements

**Proposition(s) de mesures nationales ou régionale à créer, à amplifier ou à adapter**

- 1. Communiquer « AVENTURE DU VIVANT »** vers les enfants, les jeunes et les urbains
- 2. Faire évoluer les formations** (davantage de pratique, de technique et de relations avec le monde professionnel)
- 3. Proposer des « journées de découverte et d'immersion »** des métiers
- 4. Professionnaliser** les équipes pédagogiques, les maîtres de stage et d'apprentissage

## Atelier 2 : attractivité des métiers



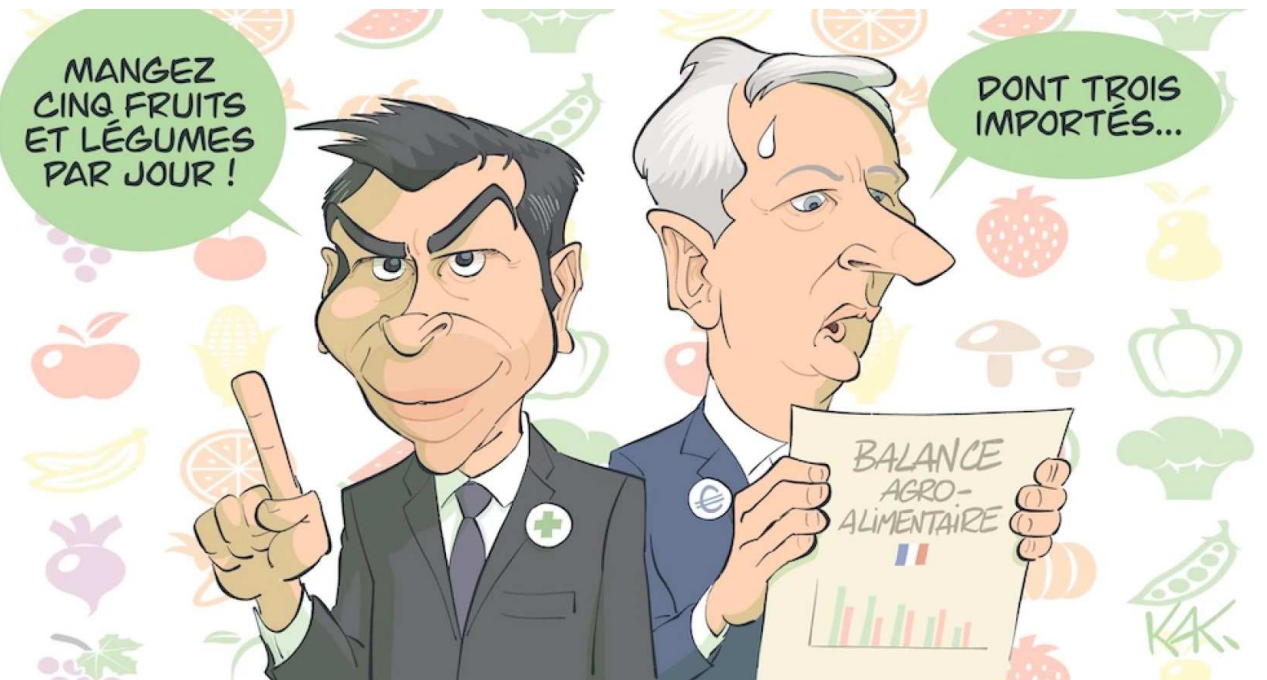
## Atelier 2 : attractivité des métiers

**Proposition(s) de mesures nationales ou régionales à créer, à amplifier ou à adapter**

- 1. Faciliter l'installation et la transmission** d'exploitations aux jeunes (encourager la SAFER pour qu'elle appuie davantage l'attribution de foncier au profit de l'installation des jeunes agriculteurs)
- 2. Mieux rémunérer le travail** et être mieux rémunéré de nos productions
- 3. Promouvoir les métiers du vivant** auprès de tous les jeunes



## Atelier 3 : la souveraineté alimentaire à l'horizon 2040



## Atelier 3 : la souveraineté alimentaire à l'horizon 2040

### Proposition(s) de mesures nationales ou régionales à créer, à amplifier ou à adapter

1. Réduire les **importations** pour protéger l'agriculture française
2. **Produire et consommer localement**
3. **Produire** en conciliant la **triple performance**
4. Favoriser les **collectifs** et les **GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS**

## Atelier 4 : le agricultures normandes face au changement climatique



## Atelier 4 : le agricultures normandes face au changement climatique

### Proposition de mesures nationales ou régionales à créer, à amplifier ou à adapter

1. Être in(formé) sur les **solutions**, les **nouvelles cultures possibles**, les **nouvelles pratiques** et les **débouchés**
2. Plus de **cas concrets**, de **réunions techniques** avec des **conseillers** et faire **témoigner les acteurs** qui ont vécu les choses (**retours d'expérience**)
3. Mieux gérer les **besoins en eau**





NOUS SOMMES LES ENTREPRENEURS  
DU VIVANT QUI PRÉPARONS L'AVENIR

LES **#EntrepreneursDuVivant** RECRUTENT. REJOIGNEZ-LES.

## 12. Plénière de clôture du 27 avril

12-1\_diaporama avec synthèse de la contribution des élèves de l'enseignement agricole

12-2\_dossier

12-3\_document de communication post plénière



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

FRANCE  
NATION  
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Plénière de restitution – 27 avril 2023



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
NORMANDIE



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

# Mise en route de Beekast



1. En attendant le démarrage,
2. Connectez-vous à Beekast : voir mode opératoire dans le dossier
3. Répondre à la première question : **combien d'heures estimez-vous avoir passé sur le PACTE LOAA jusqu'ici ?**



# Programme

1. Introduction – Sébastien WINDSOR, Clotilde EUDIER et Monsieur Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
2. Retour sur les concertations
3. Présentation de 6 propositions
4. Questions de la salle à Monsieur Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
5. Clôture des travaux
6. Conclusion par Monsieur Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

# 1 - Introduction

Sébastien WINDSOR, président de la Chambre d'agriculture de Normandie

Clotilde EUDIER, vice-présidente de la Région Normandie

Monsieur Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

## 2 - Méthodologie des concertations régionales

*L'orientation et  
la formation*

*L'installation et la  
transmission des exploitations*

*L'adaptation et la transition face  
au changement climatique*

### ■ 3 séquences de travail pour chaque groupe de travail

- **R1 – 21, 24 & 25 février 2023** : présentation de la méthode, des questions posées par la plénière, du cadre des propositions d'actions et de dispositifs
- **Du 22 février au 20 mars 2023** : contribution écrite des membres du groupe : propositions d'actions et de dispositifs
- **R2 – 6 & 12 avril** : échange sur les synthèses des propositions d'actions et de dispositifs proposées par le Comité de pilotage.

*150 propositions + 3  
propositions hors cadre*



*29 synthèses*



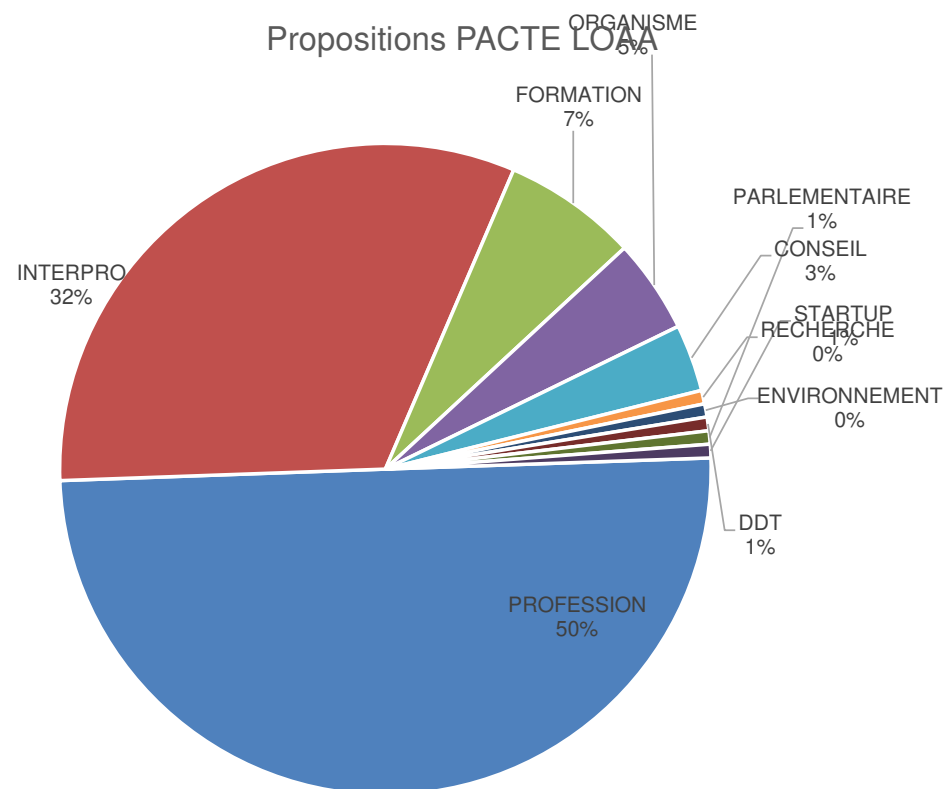
*17 propositions  
prioritaires*

# Le calendrier national des différentes étapes

- **janvier** Premières réunions des groupes de travail nationaux (20, 25 et 26 janvier)
- **fin janvier** Début des travaux régionaux
- **février-avril** 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> réunions des groupes de travail nationaux
- **fin avril** Fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales
- **mai** Traitement par les groupes nationaux des contributions régionales et remise au ministre d'une synthèse
- **fin mai** Réunions de clôture des groupes de travail nationaux
- **Courant juin** Rédaction du pacte et de la loi
- **Fin juin** Proposition du pacte et de la loi

# Retour sur les propositions des 3 GT

PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL	
date	27/3/22
<b>nb de propositions</b>	150
nb de structures	29
nb de contributeurs	45
<b>Nombre de propositions GT1 - Orientation et formation</b> 49	
Compétences et Référentiels	20
Attractivité du métier et des formations	18
Formations destinées au public qui change de secteur d'activité	6
Marque employeur de l'agriculture	4
Autre sous thématique	1
<b>Nombre de propositions GT2 - Installation et transmission</b> 38	
Transmission : repérage et accompagnement	13
Accès au foncier pour les jeunes	13
Soutien de la Polyculture-Elevage et de l'Elevage	7
Installation en zone de déprise agricole	2
Autre sous thématique	3
<b>Nombre de propositions GT3 - Adaptation et transition face au changement climatique</b> 62	
Adaptation face au changement climatique	34
Transition zéro carbone	10
Alternatives en matière de protection des cultures	9
Ressource en eau tout au long de l'année	8
Autre sous thématique	1
<b>AUTRE THEME</b>	1



# Retour sur les propositions des 3 GT

Propositions PACTE LOAA	
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2

Agence Régionale de l'Orientation et des	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Norman	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végé	1
VIVEA	1

# Votre avis général sur cette concertation

Pouvez-vous qualifier d'un mot la concertation  
PACTE LOAA menée en Normandie ?



## 3 – Présentation des 6 propositions (sur les 17)

### L'adaptation et la transition face au changement climatique

Propositions du GT3 : 2 exemples  
Intervention de Philippe MAUGUIN

*L'adaptation et  
la transition face  
au changement  
climatique*

### L'installation et la transmission

Propositions du GT2 : 2 exemples

*L'installation et  
la transmission  
des exploitations*

### L'orientation et la formation

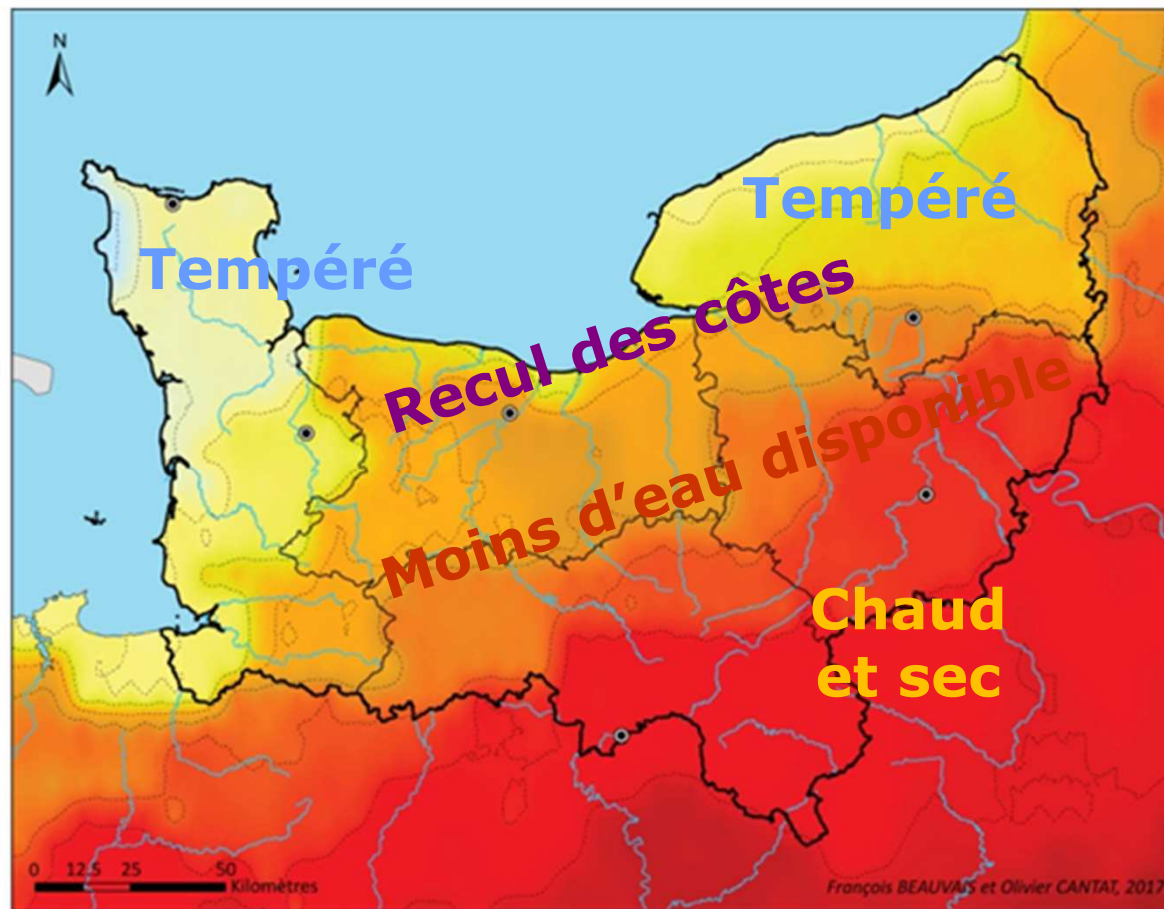
Proposition du GT1 : 2 exemples  
Retour sur la concertation des apprenants

*L'orientation et  
la formation*



# L'adaptation et la transition face au changement climatique

*Scénario RCP8.5*



# L'adaptation et la transition face au changement climatique : 6 synthèses étudiées

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
3002	Paiements pour Services Environnementaux PSE	10	3	6
3005	Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles	10	0	8
3006	Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat	1	3	6
3009	Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture	0	6	0
3010	Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique	3	5	1
3011	Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous	0	7	3

# L'adaptation et la transition face au changement climatique

**Posez vos questions sur Beekast :**



**Inscrivez le nom de votre structure en fin de question**

# 3005 : Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles

plus pertinent une fois amendé!  
mesure pivot entre élevage et culture  
essentiel prioritaire  
fondamental adaptation et fonctionnalité  
intéressant  
conservation des sols  
concret et efficace ambitieux  
amplifier intéressant encourageant  
constructif importante  
élevage=avenir  
primordial avec obligation de résultats  
intéressant et ambitieux sols vivants  
mesures favorables à l'élevage

# 3005 : Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles

Nicolas DECLOMESNIL

## ■ Contexte

- **Taux de MO** des sols **plus faible** en zone de culture / zone d'élevage en Normandie.
- Baisse de l'élevage et hausse des cultures industrielles (à faible retour de MO).

## ■ Enjeux

- Piéger le **carbone**.
- Améliorer la **réserve utile des sols**.
- Limiter **l'érosion**.
- Favoriser la **biodiversité**.

# 3005 : Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles

Nicolas DECLOMESNIL

## ■ Propositions

- Sensibiliser et développer **l'agriculture de conservation**.
- Systématiser **l'analyse du taux de matière organique** du sol (en sus des reliquats Nté) et **financer le surcoût** par l'Agence de l'eau.
- **Former** les agriculteurs aux pratiques qui favorisent la MO.
- Valoriser les **produits organiques**.

## ■ Objectifs

- **Rapport MO/Argile > 17 % sur 90 % des terres** cultivées (hors prairies) en 2035.
- **25 % des exploitations en agriculture de conservation** en 2035.

# 3010 : Sensibilisation, formation et **diagnostic** d'exploitation face au **changement climatique**

prise de conscience  
etre ambitieux obligatoire  
des divergences pertinent  
efficace  
eduquer **OK** carbone nécessaire  
utile a amplifier efficace  
diagnostic nécessaire prevention  
vendu ! indispensable stratégie  
échelle territoriale

# 3010 : Sensibilisation, formation et **diagnostic** d'exploitation face au **changement climatique**

Nicolas DECLOMESNIL

## ■ Contexte

- **Formation** des agriculteurs **insuffisante** malgré l'offre.
- De nombreux **GIEE** travaillent cette question.
- Un **diagnostic Varennes de l'eau** complet tout récent à valoriser.

## ■ Enjeux

- **Risques sanitaires** et de prévention des maladies à anticiper.
- **Accroître la résilience** des exploitations vis-à-vis du climat.



# 3010 : Sensibilisation, formation et **diagnostic** d'exploitation face au **changement climatique**

Nicolas DECLOMESNIL

## ■ Propositions

- **Sensibiliser** les agriculteurs et les conseillers.
- Financer et développer largement un **diagnostic changement climatique** systématique à l'installation pour :
  - Identifier des **leviers** et définir un **PLAN D'ACTION CLIMAT** visant à l'adaptation et à l'atténuation.
  - Et utiliser les **crédits carbone pour financer** le plan d'action.
- **Sécuriser la prise de risque** pour les agriculteurs qui **innovent**.

## ■ Objectifs

- **50 %** des agriculteurs sensibilisés **en 5 ans**.
- Centraliser et comptabiliser les diagnostics climat : **750 par an en Normandie**.

# L'adaptation et la transition face au changement climatique

Intervention de Philippe MAUGUIN,

Président-directeur général de l'INRAE (Institut national de  
recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)

Co-président du groupe de travail national sur l'adaptation et la  
transition face au changement climatique



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# PACTE »» LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale - 27 avril 2023  
Éléments issus du GT3

---

## GT n°3 – Les co-présidents



**»» Anne-Claire VIAL**  
ACTA



**»» Luc SERVANT**  
Chambres d'agriculture  
France



**»» Philippe MAUGUIN**  
INRAE

Assistés de trois référents :

Marion Bardy, Sous-Directrice de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales (DGER)

Sébastien Bouvatier, Adjoint au Sous-Directeur de la performance environnementale et valorisation des territoires (DGPE)

Vincent Steinmetz, membre du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER)

## GT n°3: les grands enjeux



Assurer l'adaptation et la transition des exploitations agricoles face au changement climatique, et l'installation durable de nouvelles générations d'agriculteurs d'ici 2040, dans des conditions de viabilité économique en contribuant à la souveraineté alimentaire

*Transitions  
Trajectoires  
Accompagnement*



*Horizon  
commun  
2040*

*Évolution des systèmes agricoles*

*Évolution des systèmes alimentaires*



*Verrous  
Leviers  
Éléments de rupture*

# Calendrier des travaux du GT n°3

## Groupe plénier



20 janvier matin: partage et stabilisation du périmètre et des questionnements

17 février matin: verrous

17 mars après-midi: sous-groupe « Elevage »

24 mars matin : leviers (travail en sous-groupes)







28 avril journée: partage des retours et point intermédiaire sur la concertation régionale

17 mai après-midi: élaboration des propositions

*Contribution écrite  
des participants*

*Contribution écrite  
des participants*

## Avancées du groupe de travail

-  **Note de cadrage des travaux**
-  **Vision de l'agriculture à 2040**
-  **9 défis**
-  **5 verrous**
-  **Analyse des leviers et des contributions des participants à venir : en cours**
-  **Synthèse finale**

# Quels sont les leviers ?

## Innovation, accompagnement des risques

- Développer des scénarios et modèles (échelles: territoire, exploitation, IAA)
- Revisiter sujets de R&D (amont et aval), meilleur continuum pour le transfert
- Développer de nouvelles techniques et nouveaux équipements, outils de diagnostic
- Accompagner la transition dans sa dimension humaine

## Investissements

- Prioriser les financements publics vers les systèmes durables (conditionnalité)
- Prise en compte des facteurs de production les plus sensibles (eau, protection et renouvellement des cultures,...)
- Attirer les financements privés, mobiliser le marché carbone

## Politiques publiques, réglementation

- Une gouvernance rapprochant agriculture et société
- Revoir la fiscalité des aides au financement du matériel agricole
- Mobiliser les PSE en prenant en compte l'ensemble des enjeux
- Accélérer les AMM (biocontrôles, MAFOR)
- Décloisonner et mettre en cohérence les politiques publiques, y compris avec les pays tiers

## Territoires / filières

- Accompagner les expérimentations
- Prendre en compte l'ancrage territorial et les dynamiques collectives
- Mobiliser les PAT

## Lien entre production et aval

- Diversifier les revenus agricoles
- Lier la transition agricole et la transition alimentaire
- Accompagner les évolutions logistiques
- Mobiliser la restauration collective
- Mieux informer le consommateur



# 91 mesures proposées : A quels verrous/leviers se rattachent les mesures

**»» Innovation et accompagnement du risque : 57 (24%)**

**»» Investissements : 41 (18%)**

**»» Territoires et filières : 44 (19%)**

**»» Politiques publiques et réglementation : 65 (28%)**

**»» Liens entre production et aval : 27 (12%)**

# L'adaptation et la transition face au changement climatique

Réponse aux questions posées sur Beekast



# L'installation et la transmission



# L'installation et la transmission : 5 synthèses étudiées

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
2001	Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).	2	6	2
2002	Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole	4	3	5
2003	Accompagner la transmission en polyculture-élevage	5	2	8
2005	PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture	5	2	2
2006	Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »	3	6	2

## L'installation et la transmission

- Posez vos questions sur Beekast :



## 2003 : Accompagner la transmission en polyculture-élevage

nécessaire mais compliquée  
trop large efficace  
synthèse compliquée  
obligatoire  
essentiel  
à continuer de travailler attractif  
ambitieux  
nécessaire  
compliqué  
egalim-appliquée sauver l'élevage  
transmettre un bien vivre en élevage

# 2003 : Accompagner la transmission en polyculture-élevage

Marc LECOUSTEY

## ■ Contexte

- Accélération de la **déprise de l'élevage** depuis 10 ans.
- Productions animales : **valeur ajoutée** pour les territoires et **autonomie** alimentaire.
- **Absence de mises aux normes** des exploitations à céder.

## ■ Enjeux

- Favoriser **l'installation en élevage**.
- **Maintenir les outils** d'aval et d'amont.
- Assurer la **souveraineté** alimentaire.

# 2003 : Accompagner la transmission en polyculture-élevage

Marc LECOUSTEY

## ■ Propositions

- **Simplifier** les procédures **ICPE** bâtiments et créer un **fonds de garantie**.
- **Financer** l'animation des **échanges parcellaires**.
- Créer un **fonds national d'envergure** pour financer la **mise en conformité** des outils.
- **Service de remplacement** : + 7 jours de **crédit d'impôt**.
- **Droit à l'essai** pour les installations (parrainage).
- Adaptation des **normes** : uniquement après **étude d'impact**.

## ■ Objectif

- **Maintenir 100 % des exploitations** d'élevage en Normandie.



## 2005 : PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture

trop contraignant  
prometteuse **pertinente** tôt  
bien mais demande d'être animer  
accompagner la transmission  
**incontournable**  
accompagnement liberté  
anticipation anticiper  
**nécessaire** nécessaire  
plus efficace

## 2005 : PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture

Gilles LIEVENS

### ■ Contexte

- **DICAA** (Déclaration de Cessation d'Activité Agricole) : **très peu de retours.**
- **Manque d'anticipation** des cédants sur la préparation de la **transmission.**
- **Pas d'incitation claire** à la transmission.

### ■ Enjeux

- Assurer le **renouvellement** des générations.
- **Limiter les démembrements** d'exploitation.
- Un **départ** = une **arrivée.**

## 2005 : PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture

Gilles LIEVENS

### ■ Propositions

- **Fusionner PAI et PIT = PAFIT** : lieu de passage **obligatoire et gratuit** pour les cédants.
- **Un diagnostic** en deux rendez-vous :
  - RDV 1 : accueil / information / orientation : dès 50 ans ?
  - RDV 2 : sur l'exploitation pour construire une **PRECONISATION**.
- Deux **dispositifs d'incitation** à la transmission :
  - Justifier de la réalisation du diagnostic pour solliciter sa retraite.
  - Créer une **Dotation au Cédant** (DAC) si reprise par un jeune.

### ■ Objectif

- **Préparer 100 % des futurs cédants** à la transmission et la cessation d'activité.

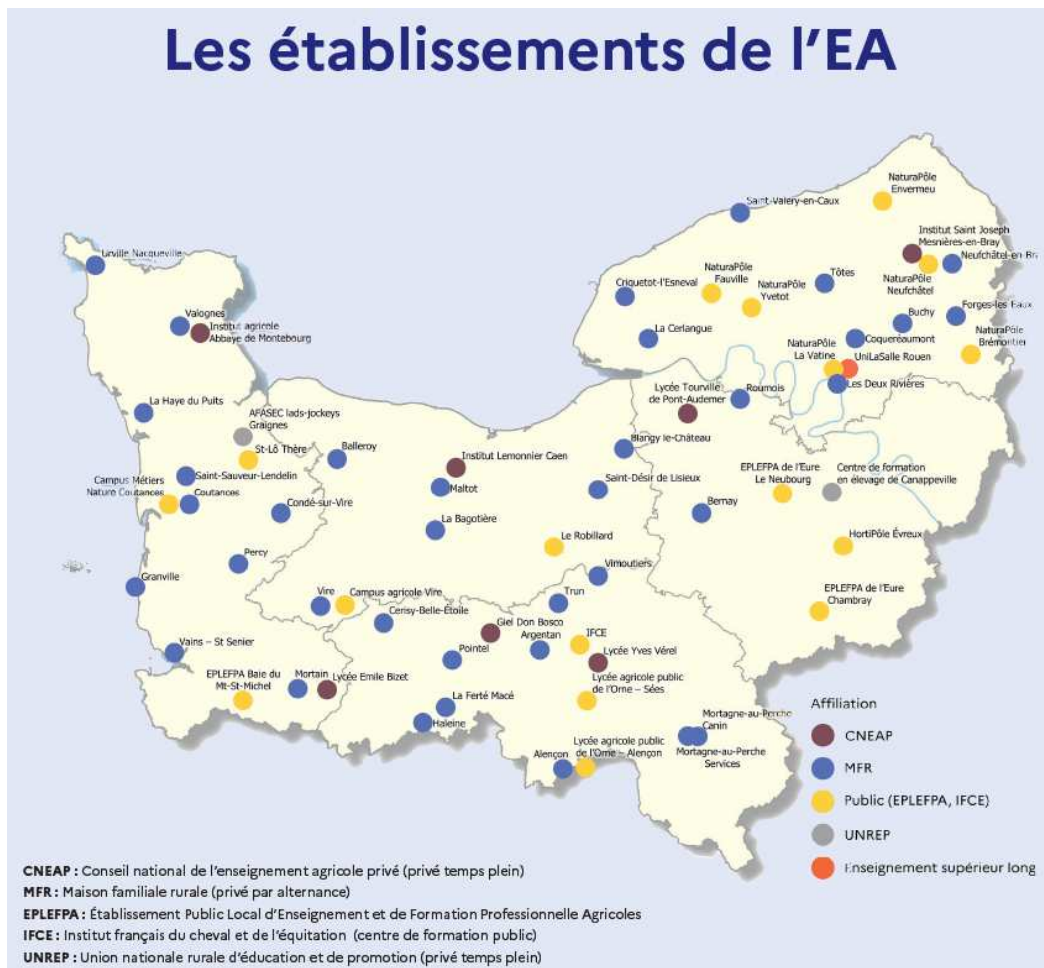
## L'installation et la transmission

Réponse aux questions posées sur Beekast.



Inscrivez le nom de votre structure en fin de question

# L'orientation et la formation



# L'orientation et la formation : 6 synthèses étudiées

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
1001	Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.	1	3	0
1002	Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises	0	4	2
1004	Développer les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie	0	11	3
1006	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT	15	0	13
1007/1009	Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers	5	3	2
1010	Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs	2	5	6

# L'orientation et la formation

- Posez vos questions sur Beekast :



1006 : Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT

sensibilisation-environnement  
remarquable ! révolutionnaire  
tres favorable demande-sociétale import  
acculturation idee-géniale  
fondamentale essentiel enjeux  
rupture pertinent primordial  
connaissance  
primordiale indispensable  
révolutionnaire et essentielle  
superbe peojet



# 1006 : Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT

Jean-Yves HEURTIN

## ■ Contexte

- 40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient être en retraite d'ici 2030.
- **Fort besoin de jeunes** alors que les **effectifs baissent** en formation initiale agricole.
- Déficit d'image des métiers par **méconnaissance du secteur**.

## ■ Enjeux

- Faire **connaître l'agriculture**.
- **Inverser les représentations**.
- Favoriser l'orientation et **susciter des vocations**.

# 1006 : Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT

Jean-Yves HEURTIN

## ■ Propositions

- Créer un module de formation dédié à **l'alimentation, l'agriculture et la santé** :
  - Conçu **avec des professionnels**.
  - **Primaire** : alimentation et santé.
  - **Secondaire** : enjeux économiques et environnementaux – SVT et biologie.
  - Avec **visite d'entreprise et témoignages** de professionnels.
- Créer des ressources pédagogiques et **former les équipes** enseignantes.

## ■ Objectif

- Toucher **100 % des élèves** du primaire et du secondaire.

# 1010 : Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

pertinent renforcement  
ecologie coherent important  
a expertiser necessaire  
ok **intéressant** essentiel  
diffusion amplifier capitaliser  
pérenniser innovant concrète novateur  
pérennisation passimple

# 1010 : Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

Laurence SELLOS

## ■ Contexte

- Expérimentation des **liens Groupes d'agriculteurs / étudiants** sur l'agro-écologie :
  - 2017 : projet CEGA : 200 étudiants par an – 300 agriculteurs – 15 conseillers – 25 enseignants.
  - 2023 - 2026 : AAP Casdar TANGGO élargi à la Bretagne et à Institut Agro Rennes – Angers.
- Poursuite de ce type de lien également avec le Contrat d'objectif Régional (**COB**) sur la Transition écologique.

## ■ Enjeux

- Engager les futurs actifs sur des **actions concrètes liées à l'agro-écologie**.
- Renforcer les **liens entre l'enseignement et le développement agricole**.

# 1010 : Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

Laurence SELLOS

## ■ Propositions

- **Participation active des étudiants** aux groupes GIEE/DEPHY/... en lien avec les ONVAR.
- S'approprier les **connaissances produites par les exploitants** sur les thèmes agro-écologiques.
- Accroître les **liens intergénérationnels** et entre **enseignants** et **conseillers** autour de la remise en cause des pratiques.
- Construire une **convention nationale** :
  - Formalisant la place de ces dispositifs dans les **programmes**,
  - Et pérennisant le **financement des partenaires**.

## ■ Objectif

- Pérenniser et **essaimer cette initiative normande**.



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*L'orientation  
et la  
formation*

# Concertation des apprenants de l'enseignement agricole

# Méthodologie : café découverte

## LIEUX CONCERTATION :

- **3**
- **18 établissements**
- **94 apprenants (Bac Pro CGEA, BP REA, Bac STAV Production, BTSA ACSE, APV, PA)**

## INTRODUCTION PLENIERE

- **Concertation PLOAA**
- **Les enjeux et les priorités pour la Normandie**
- **Méthodologie**

## 4 ATELIERS (4 x 20 minutes)

- **Attractivité des formations**
- **Attractivité des métiers**
- **Souveraineté alimentaire**
- **Changement climatique**

## ANIMATION DES ATELIERS

Chaque atelier est animé par un binôme de 2 apprenants

- **1 animateur.ice**
- **1 rapporteur**

## RESTITUTION DES ATELIERS

### 2 diapositives par atelier

- **Concertation**
- **Propositions**

**Co-construction des propositions en plénière**

## Résultats :

- **77 % des participants ont souhaité participer à cette concertation.**
- **88 % des participants recommanderaient certainement leur formation, voire la recommandent.**
- **54 % des participants indiquent être certainement bien formés, voire bien formés.**
- **60 % des participants indiquent que l'objectif de la souveraineté alimentaire est un objectif parmi d'autres.**
- **73 % des participants considèrent être suffisamment formés aux conséquences du changement climatique sur l'agriculture normande.**



# Atelier 1 : attractivité des formations et des établissements

Propositions de mesures nationales ou régionales à créer, à amplifier ou à adapter

1. Communiquer « AVENTURE DU VIVANT » vers les enfants, les jeunes et les urbains.
2. Faire évoluer les formations (davantage de pratique, de technique et de relations avec le monde professionnel).
3. Proposer des « journées de découverte et d'immersion » des métiers.
4. Professionnaliser les équipes pédagogiques, les maîtres de stage et d'apprentissage.



## Propositions de mesures nationales ou régionales à créer, à amplifier ou à adapter

1. **Faciliter l'installation et la transmission** d'exploitations aux jeunes (encourager la SAFER pour qu'elle appuie davantage l'attribution de foncier au profit de l'installation des jeunes agriculteurs).
2. **Mieux rémunérer le travail** et être mieux rémunéré de nos productions.
3. **Promouvoir les métiers du vivant** auprès de tous les jeunes.

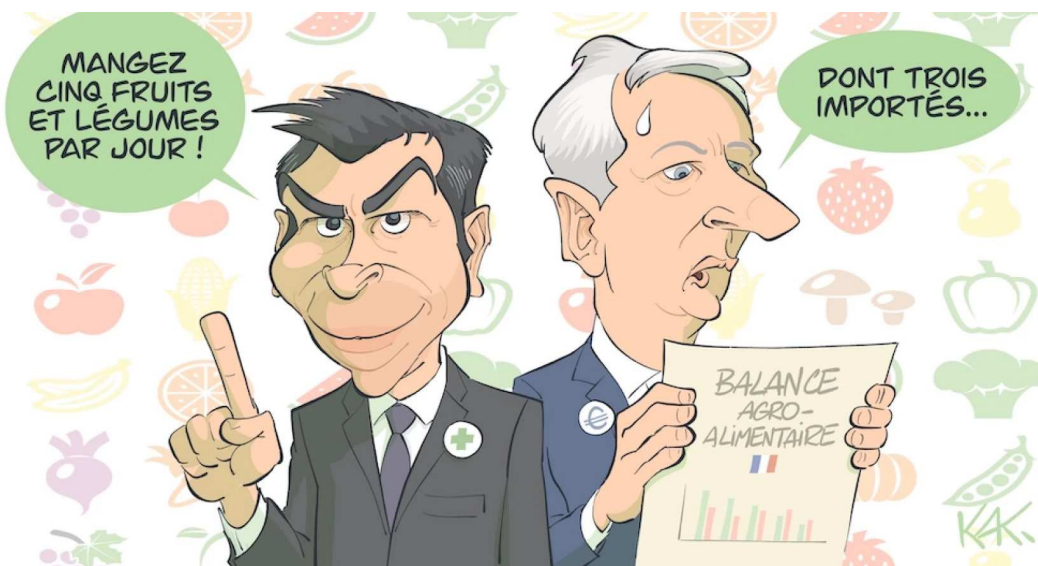
## Atelier 2 : attractivité des métiers



## Atelier 3 : la souveraineté alimentaire à l'horizon 2040

Propositions de mesures nationales ou régionales  
à créer, à amplifier ou à adapter

1. Réduire les importations pour protéger l'agriculture française.
2. Produire et consommer localement.
3. Produire en conciliant la triple performance.
4. Favoriser les collectifs et les GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS.



# Atelier 4 : les agricultures normandes face au changement climatique

Propositions de mesures nationales ou régionales à à créer, à amplifier ou à adapter

1. Être informé et formé sur les **solutions**, les **nouvelles cultures possibles**, les **nouvelles pratiques** et les **débouchés**.
2. Plus de **cas concrets**, de **réunions techniques** avec des **conseillers** et faire **témoigner les acteurs** qui ont vécu les choses (**retours d'expérience**).
3. Mieux gérer les **besoins en eau**.



# L'orientation et la formation

Réponse aux questions posées sur Beekast



Inscrivez le nom de votre structure en fin de question

## 4 - Echange avec le ministre sur le PACTE LOAA

- Posez vos questions au ministre sur le PACTE LOAA sur Beekast :



Inscrivez le nom de votre structure en fin de question

## 5 – Clôture des travaux

Clotilde EUDIER, vice-présidente de la Région Normandie

Sébastien WINDSOR, président de la Chambre d'agriculture de Normandie

## 6 – Conclusion

Monsieur Marc FESNEAU,  
ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

Plénière de restitution – 27 avril 2023

## PROGRAMME

Introduction : Sébastien WINDSOR, Clotilde EUDIER, et  
Monsieur Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la  
Souveraineté alimentaire

Retour sur les concertations

Présentation de 6 propositions

Questions de la salle à Monsieur le ministre

Clôture des travaux

Conclusion par Monsieur le ministre

Propositions PACTE LOAA	
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine Normandie	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2
Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Norn	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Normandie	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végétale et Agronom	1
VIVEA	1

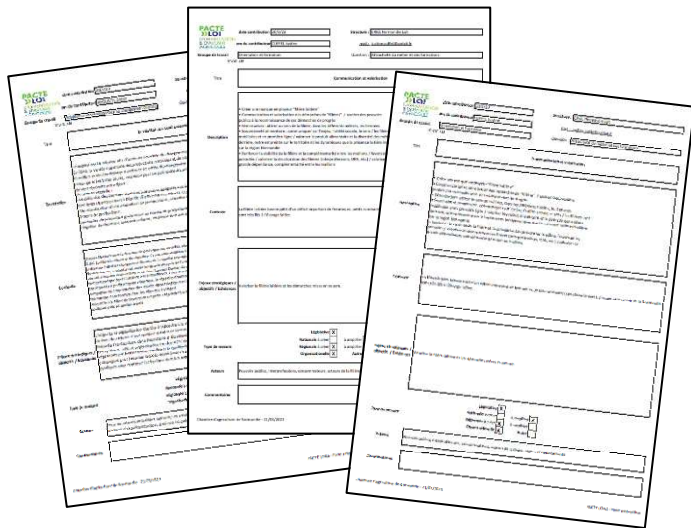
150 propositions + 3 propositions hors cadre



29 synthèses



17 propositions prioritaires



PACTE LOAI		date synthèse		FOCUS DE SYNTHÈSE	
L'OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPER L'AGRICULTURE		03/2023		2	
N° du contributeur		Date et lieu de formation		Question / Compétences et Sub-questions	
N° de dossier		046781432/20148/04/23			
Titre		Renforcer la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.			
Description		<p>Favoriser financièrement les crédits de la formation continue des actions considérées « hors champs » actuellement comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activités, de différentes régions et pays.</p> <p>Faire reconnaître le crédit d'impôt formation et mettre en place un crédit d'impôt formation pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation et approuvent le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement.</p> <p>Inclure à la formation notamment sur les RH (Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié) par la reconnaissance sociale, les aides et des agences labellisées.</p> <p>Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient : diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post-rotationnels, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions (adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les coûts de formation par plus de pratiques, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financement (Wahmani, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprise)).</p> <p>Créer plus de postes avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue.</p> <p>Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : Apprentissage avec plusieurs employeurs.</p>			
Contexte		<p>Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences se creuse notablement dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas l'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les Régions de la formation continue, des financeurs, et des certifications qualité (qualifiés) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus inclusives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.</p>			
Enjeux stratégiques / objectifs / échéances		<p>Enjeu : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.</p> <p>Défi : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030</p> <p>Échéance : 2025 et 2030</p>			
Type de mesure		<p>Législative <input checked="" type="checkbox"/> à amplifier <input type="checkbox"/></p> <p>Nationale à créer <input type="checkbox"/> à amplifier <input type="checkbox"/></p> <p>Organisationnelle <input type="checkbox"/> à amplifier <input type="checkbox"/></p> <p>Autre <input type="checkbox"/></p>			
Acteurs		France compétences, les parlementaires, les GPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole			
Commentaires					

## l'orientation et la formation

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
1001	Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.	1	3	0
1002	Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises	0	4	2
1004	Développer les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie	0	11	3
1006	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT	15	0	13
1007/1009	Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers	5	3	2
1010	Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs	2	5	6

## l'installation et transmission des exploitations

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
2001	Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).	2	6	2
2002	Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole	4	3	5
2003	Accompagner la transmission en polyculture élevage	5	2	8
2005	PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture	5	2	2
2006	Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »	3	6	2

## l'adaptation et la transition face au changement climatique

ID	TITRE de votre proposition	+ consensuelle	- consensuelle	+ innovante + normande
3002	Paiements pour Services Environnementaux PSE	10	3	6
3005	Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles	10	0	8
3006	Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures	1	3	6
3009	Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture	0	6	0
3010	Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique	3	5	1
3011	Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous	0	7	3

# l'orientation et la formation

Extrait du GT1 : réponses à la question :  
Selon vous, quels sont les principaux problèmes  
/ difficultés de l'agriculture normande sur  
l'orientation et la formation ?

valoriser le lien au vivant et respect  
sous estimation des formations agricoles  
réviser les enseignements agricoles  
renforcer l'employabilité promotion des métiers  
plus d'agriculture bio dans l'enseigne  
parler agriculture dès la primaire  
méconnaissance variété des métiers  
méconnaissance milieu agricole  
modalités de formation adaptées aux dispo  
métiers méconnus mieux financer les reconversions  
mauvaise image de l'agriculture  
manque de réactivité du référentiel  
liens enseignement général et agricole  
manque de visibilité image dégradée de la profession  
formation adaptée à la reconversion  
enseigner autonomie alimentaire manque de revenu  
image de l'agriculture dévalorisation de l'agriculture  
définir ses envies professionnelles  
disponibilité des agriculteurs encore trop de préjugés  
diminution de la population agricole passerelles ea/en  
compétence des formateurs coopération avec l'en  
communication sur les qualités de nos me  
besoin de plus d'immersion pro pour nima  
avoir les outils adaptés méconnaissance  
conditions de travail attractivité des différents métiers  
adapter formation aux enjeux climatiques revenus  
déficit d'image attractivité des métiers  
clichés agriculteur attractivité astreintes communicati  
actualisation des connaissances attractivité élevage  
orientation adaptation de l'offre aux besoins  
adaptation référentiel/profession déficit d'image  
attractivité des métiers agricoles  
attractivité du métier choix de la production  
baisse du nombre élèves enseignement agri visibilité  
communication à adapter aux jeunes connaissance des métiers démographie en baisse  
connaître besoins agricoles de demain  
disparité enseignement public privé  
déficit d'image de la profession faciliter transmission  
enseignement agricole à adapter aux nima  
formation + attrayantes sur l'agroécolog  
image de la profession à (re)valoriser  
implication enseignant/entreprise mobilité des élèves  
manque d'attractivité des métiers  
manque d'attractivité métier d'agr trop administratif  
messages véhiculés via médias et réseaux  
mobilisation des stagiaires ouverture des collèges  
méconnaissance de la diversité des métiers  
méconnaissance de l'agriculture relation à l'animal  
nouveau public non issu milieu agricole  
pas de lien avec les lycées généraux  
plus de lien avec nima et hcf  
prise en compte changements pratiques  
savoir communiquer sur le sens des métiers  
valorisation des services de remplacement

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1001

8/48/78/114/122/126/148/151/152

Titre

**Renover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

Description

- Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue des actions considérées « hors champs » actuellement comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.
- Faire connaître le crédit d'impôt formation et Mettre en place un crédit d'impôt formation pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation et pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement.
- Inciter à la formation notamment sur les RH (Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié) par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques.
- Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions (Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises)).
- Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue.
- Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : Apprentissage avec plusieurs employeurs.

Contexte

Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'encren les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.

Objectif : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030

Echéance : 2025 et 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1002

14/17/62/64/66/67/77/114/123/128/129

Titre

**Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

Description

-Créer un statut de porteur de projet en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale (et protection des tuteurs, parrains et maître de stage), à des dispositifs simples, à des financements incitatifs et complémentaires au CPF (Compte Personnel de Formation). Exemple : salariat via une structure financée par des collectivités locales : espace test)  
-Indemniser et accréditer/former les tuteurs, parrains, et maître de stage.  
-Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants et élargir les modes de financement pour permettre aux apprenants de suivre tous les modules de formations nécessaires (Le CPF est parfois limitant).  
-Dynamiser le rôle de pépinière d'entreprise, de démonstrateur et de partenaire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans les établissements de formation agricole.  
-Développer des formes pédagogiques mixtes (digital/mooc...) pour ce public en reconversion.

Contexte

Il est difficile pour les porteurs de projet de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT. Il y a de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils aient pu tester le métier.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeu : Compétitivité de l'agriculture. Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des installations. Favoriser les reconversions de nouveaux publics vers l'agriculture en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs attentes. Des porteurs de projets qui se dotent de toutes les compétences nécessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives permettant de se tester et d'acquérir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leurs projets. créer du lien entre le monde professionnel et les porteurs de projets.

Echéances : Opérationnel en septembre 2024

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1004

31/33/34/55/59

Titre

**Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie**

Description

-Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA et autres acteurs de l'enseignement supérieur agricole pour parfaire les compétences et les connaissances et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles.  
 -Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équine et Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Gestion d'entreprise, Agro-écologie, Numérique...  
 -Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations.

Contexte

Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor.  
 Manque de salariés formés à une mission de responsable (management, ...)

Enjeux stratégiques /  
 objectifs / Echéances

Enjeux : Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.  
 Objectif : Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.  
 Echéance : A mettre en place d'ici à 3 ans.

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales – tous les acteurs de l'enseignement supérieur

Commentaires



date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1006

57/124

Titre

**Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT**

Description

Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé en :

Proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels

- Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux
- Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels
- Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels

Formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT

- Création de ressources pédagogiques pour ce module
- Formation des équipes pédagogiques

Contexte

40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030, 5 % d'emploi pourraient disparaître (concentration des EA et baisse de l'élevage).

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations.

Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur et déficit d'image notamment.

Baisse d'effectif en formation initiale.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux.  
Inverser les représentations.  
Faciliter l'orientation et susciter des vocations.

Objectifs : Toucher tous les élèves du primaire et du secondaire

Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministères (Education nationale + Agriculture), équipes pédagogiques, Profession agricole

Commentaires



date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1007

12/31/32/63/76/101/131/133/150

Titre

**Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers**

Description

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers en :

Créant un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions

Mettant en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, conseil, transformation, R&D, commercialisation, qualité)
- des parcours de formation (court - long / initiale - continue / scolaire - apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Multipliant les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les évènements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifiant et professionnalisant des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations  
Déficit d'image  
Baisse d'effectif en formation initiale  
Pénurie de salariés agricoles  
Difficulté pour faire un choix d'orientation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations  
Attirer des candidats - Susciter des vocations  
Faciliter l'orientation

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, centres de formation, Rectorat, acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), collectivités, agence de l'orientation et des métiers, APECITA

Commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHESE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Orientation et formation

Question : Marque employeur de l'agriculture

N° d'ID 1009

60/61/132/133

Titre

**Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs : une illustration, un exemple de ce qui peut être mis en œuvre de la 1007**

Description

Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles en :

- Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié
- Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines

Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en :

- Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles
- Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation

Valoriser l'emploi agricole en :

- Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise...)
- Agissant sur la qualité des offres d'emploi (condition de travail, horaires...)
- Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi ( évolution professionnelle, rémunération, avantages...)

Contexte

Difficultés de recrutement  
Pénurie de main d'oeuvre  
Concurrence avec les autres secteurs professionnels  
Déficit de compétences RH

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Attractivité des métiers de salariés agricoles  
Pérenité des entreprises agricoles  
Image du métier et des entreprises agricoles

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1010

152

Titre

**Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs**

Description

Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) ainsi que la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela permettra de favoriser les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques, ainsi que renforcer les liens entre enseignement et développement agricole.

Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires à mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

Contexte

CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et démultiplier cette dynamique et pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes » à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.

Il existe d'autres formes d'action sur ce type de lien notamment dans le COB3 (Contrat d'Objectif de la politique agricole régionale) en Normandie.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et contribuant à la réduction de gaz à effet de serre.

Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)

Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole.

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etablissements d'enseignement agricole (du public et du privé), associations d'agriculteurs porteuses de collectifs engagés en agro-écologique, structures d'accompagnement des collectifs, DRAAF, DGER, Chambres d'agriculture, ONVAR, Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole

Commentaires

## *l'installation et transmission des exploitations*

Extrait du GT2 : réponses à la question :  
Selon vous, quels sont les principaux problèmes  
/ difficultés de l'agriculture normande sur  
l'installation et la transmission ?

transmission ferme d'élevage  
revenus aléatoires des productions  
manque d'attractivité de l'élevage  
finance des reprises  
coût de la reprise  
contrainte foncière  
foncier  
le coût de la reprise  
attractive du territoire  
rentabilité  
les cédants qui ne veulent pas céder  
manque de soutien à l'élevage  
pression foncière  
rigidités dans l'accès au foncier  
speculation foncière

taille des exploitations à reprendre  
rentabilité fiable au cours du temps  
modèles économiques dépendants  
la concurrence entre les productions  
image du métier  
caractère astringent de l'élevage  
commercialisation  
coût de la reprise  
contrainte environnementale  
foncier  
le coût de la reprise  
attractive du territoire  
rentabilité  
les cédants qui ne veulent pas céder  
manque de soutien à l'élevage  
pression foncière  
rigidités dans l'accès au foncier  
speculation foncière

terres disponibles  
rentabilité du système envisagé  
montant des reprises  
coordination des organismes agricoles  
isolement du métier  
anticipation des transmissions  
faible revenu  
accès à l'emprunt bancaire  
bureaucratie  
aides à l'installation  
difficultés d'identifier les cédants  
anticipation de l'installation  
capital d'exploitation  
faible revenu des éleveurs  
le frein au nima  
manque de temps libres  
rentabilité des productions d'élevages

**accès au foncier**

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHESE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Installation et transmission

Question : Accès au foncier pour les jeunes

N° d'ID 2001

22/25/35/67/82/90/111/113/120/125

Titre

**Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).**

Description

1- Maintenir un statut du fermage basé sur la confiance -Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres. -Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier. - Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre règlementaire sur l'indemnité au preneur sortant s'applique) -Règle de révision du fermage : à la sixième année et non à la troisième (dissensus sur ce point). Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire. -En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur en place au profit de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans.

2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, idem pour la vente de foncier.

3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage.

4- Encourager des « espaces tests » et les financer, en lien avec les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles.

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)

Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu : Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installation avec de la location, maintenir l'unité des exploitation.

Objectifs : Augmenter la part des bailleurs en location à long terme.

Echéance : début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

Commentaires

date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHESE

nom du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Installation et transmission

Question : Accès au foncier pour les jeunes

N° d'ID 2002

92/94/107/108/127

Titre

**Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole**

Description

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

1- Bonus/malus fiscal au % de la SAU en faveur des cédants qui transmettent une part de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Avec le principe que le malus fiscal puisse venir en partie voir intégralement financer le bonus. La proposition de BONUS, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de MALUS, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation.

2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs si location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier

3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette.

4 – Imaginer des dispositifs similaires pour les ETA

Contexte

La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démembrement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler et ainsi avoir des propriétaires qui décident de conserver leurs terres et de les mettre en location à des fermier doit être encouragé.

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaître. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de porteurs de projet - cf. PAFIT (fiche 2005)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu : Evolution démographique et sociale des actifs, privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation.

Objectifs : Accroître la part de fermage dans les transmissions vers des jeunes.

Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables.

Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action.

Echéance : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Etat / collectivités locales

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2003

49/86/87/89/93/112/116/156

Titre

**Accompagner la transmission en polyculture élevage**

Description

Proposition : 6 volets

-Modernisation/Relocalisation des bâtiments d'élevages : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement etc.), création d'un fonds de garantie permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée sur ces projets souvent attaqués.

-Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi.

-Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure.

-Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : vers une loi Egalim 3

-Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme.

-Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage.

-Services de Remplacement : une clé pour faciliter l'installation en PE :

- Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pouce lorsqu'ils s'installeront

- Porter à 35 jours /Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement

-Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP (Directions Départementales de la Protection des Populations) / Gestion des zoonoses

Contexte

Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourde réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu: Favoriser l'installation en élevage et maintenir les outils en place, assurer la souveraineté alimentaire.

Objectifs: Maintenir 100% des exploitations d'élevage sur le territoire normand.

Échéance: début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS, DDPP

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2005

79/91

Titre

**PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture**

Description

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : A partir de l'envoi de la DICA

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : 50 ans ? . Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité.

La mise en œuvre des préconisations repose sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002. (Renvoi de DICA + RDV du PAFIT)

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale fiche 2001) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

Statut du porteur de projet (à relier au GT1)

Contexte

Peu de retour des DICA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite, ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : Un départ, une arrivée, limiter le démembrement, limiter la déprise laitière.

Objectifs : Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

Echéance : 2024

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales, MSA, ONVAR, VIVEA

Commentaires



date synthèse 29/3/23

FICHE DE SYNTHESE

om du contributeur 0

mail : 0

Groupe de travail Installation et transmission

Question : Transmission : repérage et accompagnement

N° d'ID 2006

7/21/26

Titre

Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »

Description

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)  
1- Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.  
2- Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre.  
3- Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet.  
4- Création d'un diagnostic millésimé "cession garantie si publiée au RDI" assurant (certifiant) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label), une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation.  
Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée.

Contexte

Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeu: Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles  
Objectifs: Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides.  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseil départementaux / Agences de l'Eau

Commentaires

## L'adaptation et la transition face au changement climatique

Extrait du GT3 : réponses à la question :  
Selon vous, quels sont les principaux problèmes /  
difficultés de l'agriculture normande sur  
l'adaptation et la transition face au changement

tarif carbone vulgariser dispositif pse taux de mo dans les sols sauver l'élevage  
recul de la prairie rémunération insuffisante des services e pratiques d'irrigation non sobres  
perte des zones humides pensee en silo modèle actuel non durable instabilité climatique  
matériel adapté a de nouvelles pratiques manque d'aide sur de nouvelles pratiques filieres bio en panne  
lien avec les filières fragilisation de l'élevage par la pac inconvénient climatique  
gestion des prairies déprise de l'élevage déclin de la biodiversité méthas sciences  
diminution de matière organique du so différentes réalités territoriales méthas sciences  
connaissance des agriculteurs concurrence prix du marché/impact des pr incita fiscales  
accompagnement itk par conseil agro concurrence méthane élevages fragilité élevage  
adaptation variétés végétales science conseil accès a leau circuits longs financements  
rhd aide publique dogmatisme accès à l'eau recherche canicules idéologie  
entretien des sols accès à l'eau recherche sécheresse science agence de l'eau  
l'eau manque de prise de conscience agrandissement des fermes  
accès génétique /variétés disparition de l'élevage attractivité des métiers  
securiser le revenu pour changer système difficultés circuits courts  
disparition des haies évènements extrêmes plus récurrents idéologie  
disparition du bocage revenu monoculture  
gestion du changement faible aide au dv/pt de la bio fragilisation de l'élevage  
manque d'incitations incitation au changement intelligence scientifique météo instable  
non préparation manque de soutien ab pas de prise en charge du sujet effluent  
prix du lait perte des prairies phytobet biodiversité ressource en eau  
élevage intensif recyclage déchets interfilières sauvegarder surfaces agricoles  
stockage du carbone insuffisant évolution du consommateur

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3002

46/47/134/144

Titre

**Paiements pour Services Environnementaux PSE**

Description

-Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de développer la labellisation sur les pratiques favorables à l'environnement (haies (en prenant l'ensemble des problématiques de l'EA), prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voir des prairies temporaire 3 ans et plus, Réduction du travail du sol et mise en place de couverts, emploi de bio-intrants (bio-contrôles et bio-stimulants et produits organiques) et réduction de l'IFT, GIEE ...).

-Distinguer les PSE à financement public des PSE à financement privé.

-Construire un label biodiversité à l'échelle nationale.

Contexte

L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts en conservant productivité et compétitivité. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée, ...

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Besoin de sécuriser les agriculteurs.  
Des contrats de 5 ans minimum pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs.

Objectif : 30 % de la SAU en PSE

Echéance : 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Parlement : projet de loi de finance ; ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; INRAE ; instituts techniques ; chambres d'agriculture ; conseil régionaux ; agriculteurs; filières

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3005

9/80/100

Titre

**Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

Description

Développer l'agriculture de conservation des sols.  
Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'agence de l'eau.  
Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique.  
Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire, : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture comme le Bois Raméal Fragmenté, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple (échange paille-fumier).

Contexte

En Normandie, taux de matière organique des sols plutôt modéré en zones de cultures, plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement.  
Intérêt des systèmes Polyculture Elevage dans ce contexte.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol, limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité du sol  
Objectifs :  
- Analyse de matière organique obligatoire à partir de 2024, suivi tous les 5 ans  
- Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035  
- 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035  
- Maintenir des Systèmes en PE : adapter une réglementation favorable à l'élevage  
Echéances : 2024-2035

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes de conseil, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région, Filières, Formation

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3006

51/96/104/106/137

Titre

**Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat**

Description

- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris prise en compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs.
- Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil...

Contexte

L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale.

Cette fiche ne solutionne pas tous les enjeux du changement climatique (tempêtes, pluviométrie...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, au maintien de l'activité d'élevage et au Bien être animal  
Echéance : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3009

37/51/83/106/146/153/154

Titre

**Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture**

Description

- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Élevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique,
- Développer tracker solaire en autoconsommation,
- Soutenir la méthanisation à la ferme avec un minimum (point de dissensus) d'effluent élevage (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter chaudière pour chauffer maternités et post sevrages),
- Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement de photovoltaïque sur toiture agricole à privilégier,
- Coordonner collectivités et agriculteurs dans la mise en place de filières productrice d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, éolien), ouvrir la participation locale au financement des projets
- Besoin de cadrage plus fin (sur les Coproduits en méthanisation par exemple),
- Méthanisation : simplifier les démarches collectives,
- Accompagner les exploitations agricoles sur les énergies renouvelables.

Contexte

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.  
Cohérence avec fiche 3005 (mo dans le sol) questionnée vis-à-vis du développement de la méthanisation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.  
Échéances : Dès que possible

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, constructeurs, conseil

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

nom du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3010

50/51/105/135/138

Titre

**Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique**

Description

Pour les étudiants, agriculteurs, les conseillers et les décideurs du monde agricole et rural :

Sensibiliser : présentation des projections de l'impact changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone

Former aux enjeux et levier d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue. Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale.

Adaptation : déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action pour améliorer la résilience des exploitations, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics.

Atténuation : Déployer des diagnostics d'exploitation et territoriaux pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans GES (gaz à effet de serre) (dissensus sur type de bilan carbone/GES) dans le temps.

Proposer aux agriculteurs des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en agriculture

Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Contexte

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.  
En production animale et végétale, nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de préventions des maladies.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricole normande pour davantage de résilience.

Objectifs : 50 % des agris sensibilisés en 5 ans ?  
Centraliser et comptabiliser les diagnostics « climat »  
750 diagnostics (cap2er, grande culture, carbocage...) d'exploitation par an

Echéance : Démarrage dès maintenant

Type de mesure

<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoce agricoles, filières, OVS, VIVEA, OCCAPIAT, Conseil

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

om du contributeur

mail :

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 3011

43/85/99/103/140/139

Titre

**Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous**

Description

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient :

- favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage et de l'horticulture / maraichage / serres (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)
- favoriser les systèmes de cultures économes en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves (dissensus sur la betterave), ...) --> à expertiser au préalable.
- développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture.
- disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver).

Dissensus sur ce point : il faudrait plutôt adapter les systèmes ou alors bien définir ce qu'on irrigue, et sur quelle échelle et étudier les alternatives à la création de réserves (modèle épuisé plus au sud)

- Piloter la ressource à une échelle « pertinente » : échelle hydrogéologique.
- Disposer d'une échelle de priorité : par exemple : population / animaux, / production alimentaire / ...
- Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau (haies, zones humides...).
- Favoriser des systèmes d'irrigation économes en eau et utilisés au moment où la plante en a le plus besoin .
- Usine de dessalement à étudier / nouvelles technologies ?

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau pour l'agriculture (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Agences de l'eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions, la recherche, instituts techniques.

Commentaires



# Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

permettre plus de développement agricole  
institutionnelle fructueuse organisée  
éclair excellent confiance constructif  
foisonnante co-construction co-construit riche  
écoute rapide ambitieux frustration  
productif efficace incomplète  
diversité constructive pragmatique  
intense espoirs anticiper appliquer les idées large  
des orientations fortes à prendre partage  
intéressant productive  
une bonne initiative de concertation

*Extrait de la plénière de restitution du 27 avril 2023*

*Réponses à la question :*

*Pouvez-vous qualifier brièvement la concertation PACTE LOAA menée en Normandie ?*

*Le saviez-vous ? Les participants présents à la plénière de restitution ont cumulé plus de 140 jours de travail sur le PACTE LOAA soit un peu moins de 4 jours par personnes (37 répondants sur plus de 70 personnes présentes)*

Propositions PACTE LOAA	
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine Normandie	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2
Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Normandie	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végétale et Agronomie	1
VIVEA	1

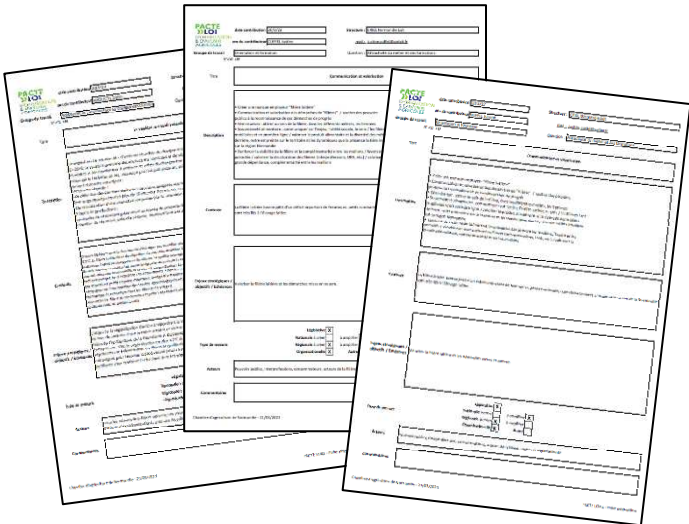
150 propositions + 3 propositions hors cadre



29 synthèses



17 propositions prioritaires



PACTE LOAA	
date synthèse	2023
nom du contributeur	
Titre	Renforcer la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.
Description	<p>Financer France sur les crédits de la formation continue des actions considérées à titre champsi - actuellement comme : les plans de diagnostic, l'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.</p> <p>Faire connaître le crédit d'impôt formation et Mettre en place un crédit d'impôt formation pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation et privilégier le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement.</p> <p>Inscrire la formation notamment sur les RH Relations Humaines entre assistés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques.</p> <p>Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient : diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions (Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les retards à charge plus de pratiques, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financement) (Désinciter, inciter et pousser d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises).</p> <p>Créer plus de ports avec l'enseignement agricole - par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres du GIE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en contexte entre formation initiale et continue.</p> <p>Renforcer et développer tous les types de Services de Remplacement - Apprentissage avec plusieurs employeurs.</p>
Contexte	Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, social, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui impose de plus en plus vite. Seulement 27% des chefs d'entreprise agricoles ont encore moins de salariés se formant. Les défis de compétences et savoir notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et surtout il est très difficile de mettre en place des formations car ces aspects qui ne facilitent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les Régions de la formation continue, des financements et des certifications qualifiées (qualifiés) renforcent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus innovantes et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.
Enjeux stratégiques / objectifs / échéances	<p>Enjeux : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la restructuration de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences portantes pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (l'in) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.</p> <p>Objectif : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030</p> <p>échéance : 2025 et 2030</p>
Type de mesure	<p>Legislative <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Nationale à créer <input type="checkbox"/> à améliorer <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Régionale à créer <input type="checkbox"/> à améliorer <input type="checkbox"/></p> <p>Organisationnelle <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/></p>
Acteurs	France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole
Commentaires	
Chambre d'agriculture de Normandie - 24/04/2023	

## L'Orientation et la Formation

ID	6 propositions priorit�ees
1001	R�enover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes comp�etences pour relever les d�efis et enjeux humains, environnementaux et �conomiques.
1002	Compl�eter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des cr�ateurs - repreneurs d'entreprises
1004	D�evelopper les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie
1006	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation en int�egrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT
1007/1009	Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses fili�eres et ses m�etiers
1010	Renforcer la transmission de l'agro-�cologie aux nouvelles g�en�erations par la coop�eration entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

## L'Installation et Transmission des exploitations

ID	5 propositions priorit�ees
2001	Clarifier les priorit�es des outils r�eglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, sch�ema directeur, portage foncier).
2002	Une fiscalit�e adapt�ee au service de la transmission d'entreprise agricole
2003	Accompagner la transmission en polyculture �levage
2005	PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture
2006	Un RDI �largi, modernis�e et plus accessible avec cr�ation d'un label « Cession garantie »

## L'Adaptation et la Transition face au changement climatique

ID	6 propositions priorit�ees
3002	Paiements pour Services Environnementaux PSE
3005	Am�eliorer ou maintenir le taux de mati�ere organique des sols agricoles
3006	Adapter les b�atiments agricoles � l'�volution des temp�eratures
3009	Production d'�nergies renouvelables et �conomies d'�nergie en agriculture
3010	Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique
3011	Eau : r�etention et recyclage pour pr�eserver la ressource de tous

Extrait du GT1 : réponses à la question :  
Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'orientation et la formation ?

## L'Orientation et la Formation

valorisation services de remplacement  
prise en compte **changements pratiques**  
ouverture des collègues  
**modalités formation adaptées aux dispos**  
**implication enseignant/entreprise**  
encore trop de préjugés  
mobilité des élèves  
coopération avec l'en  
avoir les outils adaptés

valoriser lien au vivant et respect  
renforcer l'employabilité  
parler agriculture dès la primaire  
**mobilisation des stagiaires**  
formation plus attrayante agroécologie  
enseignement agricole à adapter aux nima  
enseignement public privé  
baisse du nombre élèves ens agricole  
**méconnaissance milieu agricole**

relation à l'animal  
attractivité élevage  
adapter formation aux enjeux climatiques  
**manque de visibilité**

liens enseignement général et agricole  
manque de revenus  
**communication sur le sens du métier**

clichés  
actualisation des connaissances

**attractivité des différents métiers**  
déficit d'image de la profession  
**méconnaissance variété des métiers**

agriculteur  
astreintes  
adaptation de l'offre aux besoins  
communication

passerelles ea/en  
orientation  
connaître besoins agricoles de demain  
disponibilité des agriculteurs  
enseigner autonomie alimentaire  
mieux financer les reconversions  
nouveau public non issu milieu agricole  
sous estimation des formations agricoles

communication à adapter aux jeunes  
diminution de la population agricole  
démographie en baisse  
formation adaptée à la reconversion  
métier d'agriculteur trop administratif  
estimation des formations agricoles

choix de la production  
compétence des formateurs  
conditions de travail  
faciliter transmission  
manque de réactivité du référentiel  
messages véhiculés via médias et réseaux  
plus de lien avec nima et hcf  
réviser les enseignements agricoles

besoin de plus d'immersion pro pour nima

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1001 8/48/78/114/122/126/148/151/152

Titre

**Renover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.**

Description

- Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue, des actions considérées actuellement « hors champs » comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.
- Faire connaître le crédit d'impôt formation et le mettre en place pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation. Pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement
- Inciter à la formation notamment sur les RH (Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié) par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques
- Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions. Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises).
- Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue
- Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : apprentissage avec plusieurs employeurs

Contexte

Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et aux pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.

Objectifs : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030

Echéances : 2025 et 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole

Commentaires

Titre

**Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises**

Description

- Créer un statut de porteur de projets en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale (et protection des tuteurs, parrains et maître de stage), à des dispositifs simples, financièrement incitatifs et complémentaires au CPF (Compte Personnel de Formation). Exemple : salariat via une structure financée par des collectivités locales : espace test

- Indemniser et accréditer/former les tuteurs, parrains, et maître de stage

- Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants et élargir les modes de financement pour permettre aux apprenants de suivre tous les modules de formations nécessaires (Le CPF est parfois limitant)

- Dynamiser le rôle de pépinière d'entreprise, de démonstrateur et de partenaire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans les établissements de formation agricole

- Développer des formes pédagogiques mixtes (digital/mooc...) pour ce public en reconversion

Contexte

Il est difficile pour les porteurs de projets de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT. Il y a de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils aient pu tester le métier.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Compétitivité de l'agriculture. Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des installations. Favoriser les reconversions de nouveaux publics vers l'agriculture en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs attentes. Des porteurs de projets qui se dotent de toutes les compétences nécessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives permettant de se tester et d'acquérir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leurs projets. Créer du lien entre le monde professionnel et les porteurs de projets.

Echéances : Opérationnel en septembre 2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

Commentaires

Titre

**Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie**

Description

- Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA et autres acteurs de l'enseignement supérieur agricole pour parfaire les compétences et les connaissances, et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles  
- Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équine et Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Gestion d'entreprise, Agro-écologie, Numérique...  
- Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations

Contexte

Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor.  
Manque de salariés formés à une mission de responsable (management...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.  
Objectifs : Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.  
Echéances : A mettre en place d'ici à 3 ans.

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales – Tous les acteurs de l'enseignement supérieur

Commentaires



Titre

**Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT**

Description

Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé

En proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels :

- Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux
- Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels
- Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels

En formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT :

- Création de ressources pédagogiques pour ce module
- Formation des équipes pédagogiques

Contexte

40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030, 5 % d'emploi pourraient disparaître (concentration des EA et baisse de l'élevage).

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations.

Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur et déficit d'image notamment.

Baisse d'effectif en formation initiale.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux.  
Inverser les représentations.  
Faciliter l'orientation et susciter des vocations.

Objectifs : Toucher tous les élèves du primaire et du secondaire

Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministères (Education nationale + Agriculture), Equipes pédagogiques, Profession agricole

Commentaires



Titre

**Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers**

Description

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers. En commençant par :

Créer un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions

Mettre en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, conseil, transformation, R&D, commercialisation, qualité)
- des parcours de formation (court - long / initiale - continue / scolaire - apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Multiplier les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les événements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifier et professionnaliser des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie
- Recenser et former les professionnels pour parler de leur métier
- Faciliter l'accueil et les visites en entreprises

Coordonner tous les acteurs régionaux sur ce thème / via le COB (Contrat d'Objectif de la Région Normandie, outil de la politique agricole régionale)

Initiative de la marque employeur cf 1009

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations  
Déficit d'image  
Baisse d'effectif en formation initiale  
Pénurie de salariés agricoles  
Difficulté pour faire un choix d'orientation

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations  
Attirer des candidats - Susciter des vocations  
Faciliter l'orientation

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, Centres de formation, Rectorat, Acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), Collectivités, Agence de l'orientation et des métiers, APECITA

Commentaires

date synthèse

**FICHE DE SYNTHESE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1009

60/61/132/133

Titre

**Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs : une illustration, un exemple de ce qui peut être mis en œuvre de la 1007**

Description

Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles, en :

- Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié
- Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines

Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en :

- Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles
- Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation

Valoriser l'emploi agricole en :

- Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise...)
- Agissant sur la qualité des offres d'emploi (conditions de travail, horaires...)
- Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi (évolution professionnelle, rémunération, avantages...)

Contexte

Difficultés de recrutement  
Pénurie de main d'oeuvre  
Concurrence avec les autres secteurs professionnels  
Déficit de compétences RH

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Attractivité des métiers de salariés agricoles  
Pérenité des entreprises agricoles  
Image du métier et des entreprises agricoles

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA

Commentaires

**Titre**

**Description**  
Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) et de bénéficier de la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela favorisera les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques et renforcera les liens entre enseignement et développement agricole.  
Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires pour mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

**Contexte**  
CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et de démultiplier cette dynamique pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes » à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et de dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.  
Il existe d'autres formes d'action sur ce type de lien notamment dans le COB3 (Contrat d'Objectif de la politique agricole régionale) en Normandie.

**Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances**  
Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et de contribuer à la réduction de gaz à effet de serre  
Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)  
Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole

<b>Type de mesure</b>	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/>

**Acteurs**

**Commentaires**

Extrait du GT2 : réponses à la question :

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'installation et la transmission ?

L'Installation et  
Transmission des  
exploitations

état d'esprit **spéculation foncière** rigidités dans l'accès au foncier  
**rentabilité du système envisagé** rentabilité des productions d'élevage  
**pression foncière** manque de temps libre **manque de soutien à l'élevage**  
**portage du foncier** intégration des nima frein au nima intégration au territoire  
**diversité des projets d'installation** **coordination des organismes agricoles**  
**commercialisation** anticipation des transmissions **capital d'exploitation**  
**accès aux formations et connaissances** analyse socio-économique du projet  
accompagnement des jeunes installés **connaissance des porteurs de projet**  
**connaissance des cédants** **attractivité du métier** formations  
**anticipation** **accès au foncier** **financement**  
accaparement **attractivité de l'élevage**  
banque **coût des reprises** **attractivité de l'élevage**  
**faible revenu des éleveurs** **contrainte environnementale**  
foncier **difficultés d'identifier les cédants** accès à l'emprunt bancaire  
**attractivité du territoire** aides à l'installation **anticipation de l'installation**  
**concurrence entre les productions** caractère **astreignant de l'élevage** rentabilité  
**image du métier** faible revenu **cédants qui ne veulent pas céder**  
**manque de reconnaissance** **isolement du métier** **manque d'attractivité de l'élevage**  
**mobilité professionnelle** modèles économiques dépendants  
**rentabilité faible au cours du temps** revenu aléatoire des productions terres disponibles  
**taille des exploitations à reprendre** transmission ferme d'élevage

Titre

**Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).**

Description

- 1- Maintenir un statut du fermage basé sur la confiance
  - Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres
  - Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier
  - Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre règlementaire sur l'indemnité au preneur sortant s'applique)
  - Règle de révision du fermage : à la sixième année et non à la troisième (dissensus sur ce point). Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire
  - En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur en place au profit de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans
- 2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, de même pour la vente de foncier
- 3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage
- 4- Encourager des « espaces tests » et les financer, en lien avec les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)  
Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour : encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installation avec de la location et maintenir l'unité des exploitation  
Objectifs : Augmenter la part des bailleurs en location à long terme  
Echéances : Début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, Représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

Commentaires

Titre

**Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole**

Description

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

1- Bonus/malus fiscal au % de la SAU en faveur des cédants qui transmettent une part de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Incluant le principe que le malus fiscal puisse venir en partie, voire intégralement, financer le bonus. La proposition de bonus, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de malus, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation

2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs en cas de location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier

3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette

4 – Imaginer des dispositifs similaires pour les ETA

Contexte

La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démantèlement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler. Il faut encourager les propriétaires qui décident de conserver leurs terres en les mettant en location à des fermiers

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaître. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de projets - cf. PAFIT (fiche 2005)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Evolution démographique et sociale des actifs, privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation

Objectifs : Accroître la part de fermage dans les transmissions vers des jeunes  
Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables  
Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action

Echéances : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Collectivités locales

Commentaires

Titre

**Accompagner la transmission en polyculture élevage**

Description

Proposition en 8 volets  
 1 - Moderniser/Relocaliser des bâtiments d'élevage : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement, etc), création d'un fonds de garantie permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée sur ces projets souvent attaqués  
 2 - Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi  
 3 - Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure  
 4 - Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : vers une loi Egalim 3  
 5 - Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme  
 6 - Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage  
 7 - Services de Remplacement : une clé pour faciliter l'installation en PE :  
 - Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pouce lorsqu'ils s'installeront  
 - Porter à 35 jours /Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement  
 8 - Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP (Directions Départementales de la Protection des Populations) / Gestion des zoonoses

Contexte

Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourdeur réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Favoriser l'installation en élevage et maintenir les outils en place, assurer la souveraineté alimentaire  
 Objectifs : Maintenir 100% des exploitations d'élevage sur le territoire normand  
 Échéances : Début 2024

Type de mesure

	Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS, DDPP

Commentaires

Titre

**PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture**

Description

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural, l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : à partir de l'envoi de la DICA

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : 50 ans ? Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002 (Renvoi de DICA + RDV du PAFIT).

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale fiche 2001) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

Statut du porteur de projets (à relier au GT1)

Contexte

Peu de retour des DICA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite.

Ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : un départ, une arrivée. Limiter le démembrement. Limiter la déprise laitière

Objectifs : Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

Echéances : 2024

Type de mesure

	<b>Législative</b>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Nationale à créer</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Régionale à créer</b>	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	<b>Organisationnelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Autre</b>	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales, MSA, ONVAR, VIVEA

Commentaires



date synthèse

**FICHE DE SYNTHÈSE**

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2006

7/21/26

Titre

**Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »**

Description

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)

1 - Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.

2 - Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre  
3 - Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet

4 - Création d'un diagnostic millésimé "cession garantie si publiée au RDI" assurant (certifiant) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label, une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation

Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée

Contexte

Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles

Objectifs : Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides.

Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseils départementaux / Agences de l'Eau

Commentaires

## L'Adaptation et la Transition face au changement climatique

### Extrait du GT3 : réponses à la question :

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'adaptation et la transition face au changement climatique ?

taux de mo dans les sols  
recyclage déchets interfilières  
perte des zones humides  
méthanisation  
manque d'aide sur de nouvelles pratiques  
instabilité climatique  
financements  
difficultés circuits courts  
agrandissement des fermes  
adaptation variétés végétales  
aides publiques  
recherche  
entretien des sols  
sécurité du revenu pour changer système  
sécheresse  
conscience  
accès à l'eau  
science  
perte des prairies  
manque de prise de conscience  
fragilisation de l'élevage  
évènements extrêmes plus récurrents  
attractivité des métiers  
concurrence méthane élevages  
connaissance des agriculteurs  
déprise de l'élevage  
gestion du changement  
lien avec les filières  
matériel adapté à de nouvelles pratiques  
tarif carbone  
pensée en silo  
pratiques d'irrigation non sobres  
stockage du carbone insuffisant  
vulgariser dispositif pse  
rémunération faible des services eau  
pas de prise en charge du sujet effluent  
modèle actuel non durable  
manque d'incitations  
incitations fiscales  
gestion des prairies  
diminution de matière organique du sol  
circuits longs  
agence de l'eau  
idéologie  
ressource en eau  
canicules  
dogmatisme  
accompagnement itk par conseil agro conseil  
différentes réalités territoriales  
filiales bio en panne  
fragilisation de l'élevage par la pac  
intelligence scientifique  
monoculture  
prix du lait  
manque de soutien ab  
météo instable  
non préparation  
phyto et biodiversité  
sauver l'élevage  
sauvegarder surfaces agricoles  
élevage intensif  
évolution du consommateur

Titre

**Paiements pour Services Environnementaux PSE**

Description

- Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de développer la labellisation sur les pratiques favorables à l'environnement (haies -en prenant l'ensemble des problématiques de l'EA-, prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voire des prairies temporaires 3 ans et plus, réduction du travail du sol et mise en place de couverts, emploi de bio-intrants (bio-contrôles et bio-stimulants et produits organiques) et réduction de l'IFT, GIEE ...)  
- Distinguer les PSE à financement public des PSE à financement privé  
- Construire un label biodiversité à l'échelle nationale

Contexte

L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts en conservant productivité et compétitivité. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée...

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Besoin de sécuriser les agriculteurs.  
Des contrats de 5 ans minimum pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs.  
Objectifs : 30 % de la SAU en PSE  
Echéances : 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Parlement : projet de loi de finance ; Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; INRAE ; Instituts techniques ; Chambres d'agriculture ; Conseil régionaux ; Agriculteurs ; Filières.

Commentaires

Titre

**Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles**

Description

- Développer l'agriculture de conservation des sols.
- Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'Agence de l'eau.
- Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique.
- Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture comme le Bois Raméal Fragmenté, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple (échange paille-fumier).

Contexte

En Normandie, le taux de matière organique des sols est plutôt modéré en zones de cultures et plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement. Intérêt des systèmes Polyculture Elevage dans ce contexte.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol, limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité du sol  
Objectifs :  
 - Rendre obligatoire l'analyse de matière organique à partir de 2024, suivi tous les 5 ans  
 - Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035  
 - Atteindre 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035  
 - Maintenir des Systèmes en PE : adapter une réglementation favorable à l'élevage  
 Echéances : 2024-2035

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes de conseil, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région, Filières, Formation

Commentaires

Titre

**Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat**

Description

- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris en tenant compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs.
- Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil...

Contexte

L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale.

Cette fiche ne solutionne pas tous les enjeux du changement climatique (tempêtes, pluviométrie...)

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, au maintien de l'activité d'élevage et au Bien être animal  
Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture**

Description

- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Elevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique
- Développer le tracker solaire en autoconsommation
- Soutenir la méthanisation à la ferme avec un minimum (point de dissensus) d'effluent d'élevage (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter la chaudière et chauffer maternités et post sevrages)
- Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement du photovoltaïque à privilégier sur toiture agricole
- Coordonner les collectivités et les agriculteurs dans la mise en place de filières productrices d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, éolien), ouvrir la participation locale au financement des projets
- Besoin de cadrage plus fin (sur les Coproduits en méthanisation par exemple)
- Méthanisation : simplifier les démarches collectives
- Accompagner les exploitations agricoles sur les énergies renouvelables

Contexte

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.  
Cohérence avec fiche 3005 (mo dans le sol) questionnée vis-à-vis du développement de la méthanisation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.  
Échéances : Dès que possible

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique**

Description

Pour les étudiants, agriculteurs, conseillers et décideurs du monde agricole et rural :

- Sensibiliser : présentation des projections de l'impact du changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone
- Former aux enjeux et leviers d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue
- Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale

Adaptation : déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action pour améliorer la résilience des exploitations, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics

Atténuation : déployer des diagnostics d'exploitation et territoriaux pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans GES (Gaz à Effet de Serre) (dissensus sur type de bilan carbone/GES) dans le temps

- Proposer aux agriculteurs des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en agriculture

- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Contexte

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.  
En production animale et végétale, nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de prévention des maladies.

Enjeux stratégiques /  
objectifs / Echéances

Enjeux : Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricoles normandes pour davantage de résilience.

Objectifs : 50 % des agris sensibilisés en 5 ans ?

Centraliser et comptabiliser les diagnostics « climat »

750 diagnostics (cap2er, grande culture, carbocage...) d'exploitation par an

Echéances : Démarrage dès maintenant

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoce agricoles, Filières, OVS, VIVEA, OCCAPIAT, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

**Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous**

Description

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient :

- Favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage et de l'horticulture / maraichage / serres (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)
- Favoriser les systèmes de cultures économes en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves (dissensus sur la betterave), ...) --> à expertiser au préalable
- Développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture
- Disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver). Dissensus sur ce point : il faudrait plutôt adapter les systèmes ou alors bien définir ce qu'on irrigue, et sur quelle échelle et étudier les alternatives à la création de réserves (modèle épuisé plus au sud)
- Piloter la ressource à une échelle « pertinente » : échelle hydrogéologique
- Disposer d'une échelle de priorité, par exemple : population / animaux / production alimentaire / ...
- Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau (haies, zones humides...)
- Favoriser des systèmes d'irrigation économes en eau et utilisés au moment où la plante en a le plus besoin
- Usine de dessalement à étudier / nouvelles technologies ?

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau pour l'agriculture (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Agences de l'eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions, Recherche, Instituts techniques.

Commentaires